

## Camille FEREY

### **Une justification épistémique pragmatiste de la démocratie. Connaissance et participation politique en contexte inégalitaire : de John Dewey à la philosophie féministe contemporaine.**

Thèse présentée et soutenue publiquement le 19 décembre 2024  
en vue de l'obtention du doctorat de Philosophie  
de l'Université Paris Nanterre  
sous la direction de Emmanuel RENAULT (Université Paris Nanterre)

#### Jury :

|                  |                              |                                                               |
|------------------|------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Rapporteur :     | M. Stéphane MADELRIEUX       | Professeur des universités :<br>Université Jean Moulin Lyon 3 |
| Rapporteur :     | M. Just SERRANO ZAMORA       | Chargé de recherche :<br>Université de Barcelone              |
| Membre du jury : | M. Emmanuel RENAULT          | Professeur des universités :<br>Université Paris Nanterre     |
| Membre du jury : | Mme Sophie GUERARD DE LATOUR | Professeure des universités :<br>ENS de Lyon                  |
| Membre du jury : | M. Yves SINTOMER             | Professeur des universités :<br>Université Paris 8            |
| Membre du jury : | Mme Cécile LAVERGNE          | Maîtresse de conférences :<br>Université de Lille             |



Université Paris-Nanterre  
École doctorale Connaissance, Langage, Modélisation – ED139  
Laboratoire Sophiapol

Thèse présentée en vue de l'obtention du doctorat de Philosophie  
Sous la direction d'Emmanuel Renault

**Une justification épistémique pragmatiste de la démocratie.  
Connaissance et participation politique en contexte inégalitaire :  
de John Dewey à la philosophie féministe contemporaine**

Soutenue par Camille Ferey

Le 19 décembre 2024

Devant un jury composé de :

Sophie Guérard de Latour, Professeure de philosophie (ENS de Lyon)

Cécile Lavergne, Maîtresse de conférences en philosophie (Université de Lille)

Stéphane Madelrieux, Professeur de philosophie (Université Jean Moulin Lyon 3)

Emmanuel Renault, Professeur de philosophie (Université Paris-Nanterre)

Just Serrano Zamora, Chargé de recherche en philosophie (Université de Barcelone)

Yves Sintomer, Professeur de sciences politiques (Université Paris 8)



Au sein des justifications philosophiques de la démocratie, certains arguments sont qualifiés d'épistémiques parce qu'ils mettent l'accent sur la capacité des pratiques démocratiques à identifier, définir et résoudre les problèmes sociaux. Une telle justification épistémique présente néanmoins le risque de poser la qualité des décisions comme première par rapport aux valeurs démocratiques et donc de subordonner les institutions politiques à un impératif d'efficacité. Ma thèse analyse la capacité du cadre épistémologique pragmatiste à éviter cet écueil épistocratique tout en maintenant un ensemble d'arguments épistémiques en faveur de la démocratie. Pour ce faire, je m'appuie sur l'épistémologie de John Dewey et sur son articulation avec l'épistémologie critique contemporaine, en particulier l'épistémologie féministe du positionnement et la théorie des injustices épistémiques. Ce cadre théorique sert, d'une part, à mettre en lumière le potentiel démocratique de l'enquête sur les problèmes sociaux et, d'autre part, à défendre un approfondissement de la participation démocratique pour des raisons épistémiques.

À partir de l'épistémologie pragmatiste critique, je développe une critique *épistémique* de l'épistocratie. Je défends la capacité de pratiques épistémiques participatives à produire une meilleure connaissance des problèmes sociaux, notamment à partir de l'exemple du « recensement populaire » des personnes sans domicile en Argentine. Ces pratiques sont ainsi évaluées à l'aune des critères pragmatistes de la méthode et de la validité de la connaissance ; et elles permettent en retour de préciser ces derniers.

J'analyse ensuite la manière dont cette critique épistémique de l'épistocratie implique de repenser les institutions politiques démocratiques. Je m'intéresse tout d'abord à la théorie de la délibération, en montrant que le cadre pragmatiste conduit à défendre une approche critique interne du modèle délibératif, telle qu'on la trouve notamment chez les philosophes féministes critiques de Habermas (Iris Marion Young, Nancy Fraser et Jane Mansbridge). Puis je propose une conception pragmatiste féministe de la représentation politique. J'analyse en particulier les vertus et lacunes épistémiques des différents modes de sélection des représentants (élection, tirage au sort et pratiques de représentation sélective) et je défends, à partir du cadre pragmatiste, une certaine conception de la représentation descriptive, revendiquée notamment par les féministes chiliennes actrices et observatrices du processus constituant de 2020.

Ce travail a donc pour ambition d'actualiser le pragmatisme deweyen, en le mobilisant dans un ensemble de débats philosophiques et politiques contemporains. Cette actualisation entend contribuer au renouveau de l'exégèse deweyenne en en proposant une lecture féministe qui ouvre de nouveaux champs d'usage du pragmatisme. Enfin, cet usage du pragmatisme permet d'approfondir l'apport de l'épistémologie critique à la théorie empirique et normative des institutions démocratiques.



Philosophical justifications of democracy are defined as “epistemic” when they claim democracy’s capacity to develop social knowledge and problem-solving. However, such an epistemic justification puts political institutions at risk of defining efficiency as opposed to democratic participation. Do social knowledge and problem-solving involve reducing the scope of political participation? Relying on John Dewey’s philosophy, I argue that such an opposition can be overcome. In order to do so, I provide a new reading of his pragmatist epistemology, through contemporary critical epistemology’s main insights, especially standpoint theories and the theory of epistemic injustice. Drawing on this epistemological framework as well as on several case studies (the French Climate Convention, the Argentinian popular census of homeless people and the Chilean constitutional process) I claim that efficiency and participation are co-dependent. I provide an analysis of the pragmatist concept of inquiry that sheds light on its democratic components. Firstly, I highlight how pragmatist inquiry on social problems requires deepening democratic practices. Secondly, I focus on the democratic outputs of such an account of knowledge, examining how it can contribute to a better understanding of the experiences of oppressed groups.

Relying on this epistemological stance, I develop a pragmatist-feminist approach to political institutions. Firstly, I discuss and argue against epistocratic practices and theories, defended by both Walter Lippmann and Jason Brennan. Secondly, I sketch an account of democratic deliberation. I argue that pragmatist epistemic standards relevantly contribute to feminist critiques of Habermas’ account. I especially examine and defend the consistency of Iris Marion Young’s model of communicative democracy in the light of such standards. Thirdly, I focus on political representation, providing a pragmatist-feminist account of its democratic deepening based on John Dewey, Nancy Fraser, Iris Marion Young and Jane Mansbridge. I examine the three main models of representatives’ selection: election, sortition and descriptive selection. I argue that the pragmatist frame provides a distinctive argument in favor of descriptive selection, while avoiding this model’s main shortcomings.

My epistemic approach to democracy aims at providing tools to improve democratic institutions on both political and epistemic levels. Moreover, it also contributes to update Dewey’s philosophy by confronting it to current philosophical and political issues. Finally, it promotes a stronger integration of critical epistemology into the normative political philosophy of democracy.

## Key words

---

Pragmatism, John Dewey, Feminism, Democracy, Participation, Deliberation, Representation, Epistocracy, Inquiry, Standpoint Epistemology, Epistemic Injustice.



## *Remerciements*

---

Je remercie Emmanuel Renault, pour ses cours de philosophie qui m'ont introduite à la philosophie politique, et pour la rigueur, l'engagement et la fécondité de son accompagnement tout au long de ma thèse. Mon travail doit énormément à nos nombreuses discussions et à ses relectures.

Je remercie mes collègues du Sophiapol pour nos échanges intellectuels. Merci en particulier à, Hugo Dumoulin, Amaena Guéniot, Christian Lazzeri, Emmanuel Levine, Félix Mégret, et Zacharias Zoubir, pour le plaisir que j'ai eu à travailler et réfléchir avec eux.

Ce travail doit aussi beaucoup à l'accompagnement précieux, aussi exigeant que bienveillant, de Stéphane Haber et Yves Sintomer.

Je remercie Axel Honneth pour son accueil chaleureux à l'université Columbia ainsi que pour son temps et ses nombreux conseils dont ce travail porte l'empreinte.

Merci à Stéphane Madelrieux pour la qualité de ses cours ainsi que pour la précision et la pertinence de ses conseils ambulants.

Un grand merci aux membres du projet Ecos, pour nos travaux et réflexions partagées sur le si passionnant contexte chilien. Merci en particulier à Cristóbal Balbontin pour son accueil à l'Université Australe du Chili.

Je remercie mes collègues pragmatistes pour nos échanges toujours fructueux : Arto Charpentier, Francis Chateauraynaud, Eva Debray, José Medina et Joëlle Zask.

Ma gratitude va à mes enseignantes, qui depuis les bancs de l'école m'ont transmis leur goût du savoir : merci à Chantale, Michèle, Christine, Sylvie Fridel, Brigitte Moine, Annie Chabaud, Geneviève Croci, Cristina Poletto et Corinne Enaudeau.

Un grand merci à Mathieu Potte-Bonneville qui m'a accompagnée depuis ma toute première dissertation de philosophie jusqu'à mon projet de thèse.

Merci à Emma Barettoni, Amaena Guéniot, et Célia de Pietro, mes amitiés philosophiques.

Merci à Théo Jacob, à qui je dois beaucoup de mes lectures, de mon esprit critique et de mes thèmes de recherche.

Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont ouvert leur maison. Merci à mes tantes Anne et Catherine Fouchard, à Arnold Zeilig, Ferdinand Garceau et Bedis Tir, à Lily Munson et Valérie Mullo, ainsi qu'à Fabienne, Jacques et Gregory Aschenbroich : l'âme de leurs espaces habite tout mon travail.

Un immense merci à mes relecteurices, pour leur disponibilité et leur acuité : Tara Brown, Alexandra Féret, Dominique Fouchard, Antoine Garrault, Brigitte Gruet, Sara Ibos, Christophe Lambert et Bedis Tir.

Merci à mes parents et à ma sœur, pour le bonheur du berceau et pour toute la nourriture de l'esprit et du cœur. Pour leur confiance, leur patience, leur soutien, leur intelligence, leur exigence et leurs révoltes.

Merci à Tara Brown de m'épauler dans la vie et dans la pensée, avec la douceur, la profondeur et la vérité qui sont les siennes.

Merci à ma famille et à mes ami.es qui m'ont nourrie, soutenue, lue, écoutée : à Émeline Barré, Rudy Benfredj, Inès Berber, Pierre Brossard, Pénélope Brunetti-Davidson, Alexandra Chiorean, Anaël Dadoun, Victoire Dolin-Dolcy, Joséphine Dupuy-Chavanat, Alexandra Féret, Anne Fouchard, Catherine Fouchard, Brigitte Gruet, Sara Ibos, Apolline Jaoui, Laura Khayati, Christophe Lambert, Julien Lewkowicz, Soraya Limare, Juliette Mégevand, Lily Munson, Fleur Pliskin et Mathilde Sébille.

Je remercie enfin la personne à qui je dois chaque mot de ce travail, et dont aucun ne suffirait à dire toute ma gratitude. Merci à Bedis.

|                                                                                                                                                         |               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>Résumé et mots clefs.....</b>                                                                                                                        | <b>3</b>      |
| <b>Summary and Key Words.....</b>                                                                                                                       | <b>5</b>      |
| <b>Remerciements.....</b>                                                                                                                               | <b>7</b>      |
| <b>Sommaire.....</b>                                                                                                                                    | <b>9</b>      |
| <b>Note sur les éditions utilisées.....</b>                                                                                                             | <b>17</b>     |
| <b>INTRODUCTION.....</b>                                                                                                                                | <b>19</b>     |
| 1. Penser la démocratie : maître-mot et concept contesté.....                                                                                           | 19            |
| 2. Critiquer la démocratie : les critères et les formes de la critique.....                                                                             | 22            |
| 3. Justifier la démocratie : l'enjeu normatif.....                                                                                                      | 31            |
| 4. Enjeux et problèmes de la justification épistémique de la démocratie : le spectre<br>épistocratique.....                                             | 40            |
| 5. Pragmatisme et justifications épistémiques de la démocratie.....                                                                                     | 50            |
| 6. La conception deweyenne de la démocratie : justification épistémique et<br>radicalisation de la démocratie.....                                      | 54            |
| 7. Problèmes, hypothèses, objectifs.....                                                                                                                | 59            |
| 8. Méthode.....                                                                                                                                         | 63            |
| 9. Déroulé.....                                                                                                                                         | 69            |
| <br><b>PREMIERE PARTIE : La philosophie deweyenne de la connaissance : un cadre<br/>épistémologique critique pour une théorie de la démocratie.....</b> | <br><b>71</b> |
| <b>Introduction : La chaussure, le marcheur et le cordonnier.....</b>                                                                                   | <b>73</b>     |
| <b>Chapitre premier : Expérience et connaissance. L'immersion pratique de l'activité<br/>    de connaître.....</b>                                      | <b>81</b>     |
| Introduction.....                                                                                                                                       | 81            |
| I. La conception pragmatiste de l'expérience première.....                                                                                              | 84            |
| I.1. L'expérience première comme activité pratique.....                                                                                                 | 84            |

|                                                                                                                                  |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| I.2. L'expérience première comme organisation de l'existence.....                                                                | 86             |
| I.3. L'expérience première comme interaction entre l'organisme et<br>l'environnement : la dialectique de l'agir et du subir..... | 88             |
| I.4. L'expérience première comme qualité.....                                                                                    | 92             |
| II. L'expérience comme point de départ de l'enquête.....                                                                         | 95             |
| II.1. La connaissance comme développement de la vie.....                                                                         | 95             |
| II.2. L'expérience première comme antécédant de l'enquête.....                                                                   | 97             |
| II.2.a. L'expérience « cognitive » comme occasion de l'enquête.....                                                              | 98             |
| II.2.b. La fonction épistémique du besoin et de l'intérêt.....                                                                   | 99             |
| II.2.c. La fonction épistémique de l'émotion.....                                                                                | 103            |
| III. L'expérience comme situation de l'enquête.....                                                                              | 109            |
| III.1. La nature implicite et indépassable du contexte.....                                                                      | 110            |
| III.2. L'arrière-plan de la pensée.....                                                                                          | 112            |
| III.3. L'intérêt sélectif : le contexte subjectif de la pensée.....                                                              | 117            |
| IV. L'expérience comme fin : la fonction pratique de la connaissance.....                                                        | 119            |
| IV.1. La critique de l'épistémologie du spectateur.....                                                                          | 121            |
| IV.2. La théorie instrumentaliste de l'enquête.....                                                                              | 124            |
| Conclusion.....                                                                                                                  | 129            |
| <br><b>Chapitre 2 : Méthodologie pragmatiste. L'enquête comme instrument de<br/>l'institution des problèmes.....</b>             | <br><b>131</b> |
| Introduction.....                                                                                                                | 131            |
| I. La conception pragmatiste de la méthode : un procéduralisme épistémique ?...                                                  | 134            |
| II. Le schème de l'enquête.....                                                                                                  | 137            |
| II.1. Les « aspects » de l'expérimentation.....                                                                                  | 138            |
| II.2. Continuité et spécificité de l'enquête sociale.....                                                                        | 142            |
| III. La méthode pragmatiste d'institution des problèmes.....                                                                     | 148            |
| III.1. Les obstacles à l'institution des problèmes.....                                                                          | 151            |
| III.2. Articuler l'observation et la pensée conceptuelle.....                                                                    | 153            |

|                                                                                                                              |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| III.3. Le cas des féminicides.....                                                                                           | 166        |
| Conclusion.....                                                                                                              | 172        |
| <b>Chapitre 3 : Épistémologie pragmatiste. Une conception démocratique de la vérité.....</b>                                 | <b>175</b> |
| Introduction.....                                                                                                            | 175        |
| I. L'expérience comme « tribunal de la pensée » : un instrumentalisme réducteur ?.....                                       | 179        |
| I.1. Une conception conséquentialiste de la vérité.....                                                                      | 180        |
| I.2. Une conception instrumentale de la vérité.....                                                                          | 181        |
| I.3. La redéfinition pragmatiste de l'utilité.....                                                                           | 183        |
| II. Le pragmatisme est-il pluraliste ?.....                                                                                  | 189        |
| II.1. Le pluralisme descriptif .....                                                                                         | 192        |
| II.2. Le pluralisme méthodologique.....                                                                                      | 195        |
| III. De la neutralité à la réflexivité : redéfinir la vérité de la connaissance située..                                     | 198        |
| Conclusion.....                                                                                                              | 203        |
| <b>Chapitre 4 : Théorie sociale pragmatiste de la connaissance. Inégalités et sujets de connaissance et d'ignorance.....</b> | <b>207</b> |
| Introduction.....                                                                                                            | 207        |
| I. La sociogenèse de la connaissance chez Dewey.....                                                                         | 209        |
| II. Caractères et attitudes épistémiques des groupes dominants chez José Medina.....                                         | 213        |
| II.1. Un cadre théorique pragmatiste.....                                                                                    | 214        |
| II.2. Les pathologies épistémiques des groupes dominants.....                                                                | 218        |
| II.2.a. La paresse épistémique ou l'absence de besoin de savoir.....                                                         | 220        |
| II.2.b. La fermeture d'esprit ou le besoin de ne pas savoir.....                                                             | 222        |
| II.2.c. L'arrogance épistémique ou la certitude de savoir.....                                                               | 224        |

|                                                                                                                                             |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| III. Avantages et désavantages épistémiques des groupes subalternes : une lecture pragmatiste de Miranda Fricker.....                       | 227        |
| III.1. Pragmatisme et injustices épistémiques.....                                                                                          | 229        |
| III.1.a. L'injustice herméneutique.....                                                                                                     | 229        |
| III.1.b. L'injustice testimoniale.....                                                                                                      | 231        |
| III.2. La question de l'avantage épistémique des groupes subalternes.....                                                                   | 232        |
| Conclusion.....                                                                                                                             | 237        |
| <b>Conclusion de la première partie.....</b>                                                                                                | <b>239</b> |
| <b>DEUXIEME PARTIE : Une justification épistémique pragmatiste de la démocratisation des institutions.....</b>                              | <b>245</b> |
| <b>Introduction : Pragmatisme et philosophie politique des institutions.....</b>                                                            | <b>247</b> |
| <b>Chapitre 5 : La supériorité épistémique de la démocratie sur l'épistocratie : l'argument deweyen.....</b>                                | <b>255</b> |
| Introduction.....                                                                                                                           | 255        |
| I. Présupposés et apories de la théorie épistocratique : une critique pragmatiste de Walter Lippmann et de ses héritages contemporains..... | 260        |
| I.1. L'ignorance comme point de départ.....                                                                                                 | 262        |
| I.2. Épistémologie de la représentation et limites de la connaissance.....                                                                  | 267        |
| I.3. Intérêt subjectif et déformation de la connaissance.....                                                                               | 274        |
| I.3.a. Expérience, intérêt et irrationalité des citoyens ordinaires.....                                                                    | 274        |
| I.3.b. La critique du désintérêt pour les affaires publiques : l'apathie des citoyens ordinaires.....                                       | 279        |
| II. Les arguments épistémiques pragmatistes en faveur de la démocratie.....                                                                 | 283        |
| II.1. La faiblesse épistémique de l'épistocratie : expertise et ignorance.....                                                              | 285        |
| II.2. La dimension épistémique de la justification pragmatiste de la démocratie.....                                                        | 291        |
| II.2.a. La nature épistémique de la justification du politique.....                                                                         | 292        |
| II.2.b. Les qualités épistémiques de la démocratie.....                                                                                     | 295        |
| II.3. Les pistes pragmatistes de dépassement des écueils épistocratiques....                                                                | 301        |

|                                                                                                                                |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| II.3.a. L'originalité de l'instrumentalisme épistémique pragmatiste.....                                                       | 301        |
| II.3.b. Les conditions épistémiques de la démocratie : l'originalité de la<br>conception pragmatiste de l'intelligence.....    | 306        |
| II.3.b.i. Dewey et le « procès du singe ».....                                                                                 | 308        |
| II.3.b.ii. Les conditions épistémiques de la démocratie.....                                                                   | 312        |
| III. Une étude de cas : le « recensement populaire » des personnes sans domicile à<br>Buenos Aires.....                        | 319        |
| Conclusion.....                                                                                                                | 325        |
| <b>Chapitre 6 : Démocratiser la délibération.....</b>                                                                          | <b>329</b> |
| Introduction.....                                                                                                              | 329        |
| I. Pragmatisme deweyen et théorie délibérative : affinités, tensions et débats....                                             | 341        |
| I.1. Les débats d'interprétation du modèle deweyen de démocratie : un état des<br>lieux.....                                   | 342        |
| I.1.a. La question de la centralité de la délibération chez Dewey :<br>délibération <i>versus</i> participation ?.....         | 343        |
| I.1.b. La question de la nécessité de la délibération : démocratie délibérative<br><i>versus</i> démocratie agonistique ?..... | 345        |
| I.1.c. La question de la fin de la délibération.....                                                                           | 348        |
| I.2. Dewey et la délibération : un air de famille ?.....                                                                       | 351        |
| I.2.a. Le point de départ commun avec la théorie délibérative : la critique de<br>l'agrégation.....                            | 351        |
| I.2.b. Idéal délibératif et justification épistémique : une centralité de la<br>délibération ?.....                            | 354        |
| I.2.c. Fins démocratiques et moyens non délibératifs.....                                                                      | 358        |
| I.2.d. Intérêt général et délibération.....                                                                                    | 361        |
| I. Conclusion.....                                                                                                             | 363        |
| II. Les critiques féministes du modèle habermassien : une conception délibérative<br>pragmatiste ?.....                        | 365        |
| II.1. La critique du formalisme.....                                                                                           | 367        |
| II.2. La critique du consensualisme.....                                                                                       | 373        |

|                                                                                                                                                 |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| II.3. La critique du rationalisme.....                                                                                                          | 380        |
| II. Conclusion.....                                                                                                                             | 385        |
| III. Le modèle communicationnel d'Iris Marion Young : une institutionnalisation de l'épistémologie pragmatiste critique ?.....                  | 387        |
| III.1. Un cadre théorique pragmatiste ?.....                                                                                                    | 388        |
| III.2. La conception délibérative féministe de la rhétorique et ses fonctions épistémiques pragmatistes.....                                    | 392        |
| III.2.a. Les fonctions épistémiques de la rhétorique .....                                                                                      | 392        |
| III.2.b. Le cas de la convention citoyenne pour le climat.....                                                                                  | 400        |
| III.3. La conception délibérative féministe du récit et ses fonctions épistémiques pragmatistes.....                                            | 402        |
| III.3.a. Les fonctions épistémiques du récit.....                                                                                               | 403        |
| III.3.b. Le cas du mouvement <i>#metoo</i> .....                                                                                                | 406        |
| Conclusion.....                                                                                                                                 | 408        |
| <b>Chapitre 7 : Démocratiser la représentation.....</b>                                                                                         | <b>411</b> |
| Introduction.....                                                                                                                               | 411        |
| I. La conception deweyenne de la représentation politique.....                                                                                  | 421        |
| I.1. La critique deweyenne de la représentation.....                                                                                            | 422        |
| I.2. La conception représentative du gouvernement démocratique chez Dewey.....                                                                  | 424        |
| II. Choisir les représentants en démocratie : une analyse pragmatiste des vertus et lacunes épistémiques de la sélection des représentants..... | 428        |
| II.1. Une élection « à deux visages » ? Une critique des <i>Principes du gouvernement représentatif</i> de Bernard Manin.....                   | 430        |
| II.1.a. Une logique « pure » de l'agir électoral ?.....                                                                                         | 433        |
| II.1.b. Le caractère distinctif et hiérarchique du choix électoral.....                                                                         | 436        |
| II.1.c. Le caractère subjectif et arbitraire du choix.....                                                                                      | 440        |
| II.1.d. Éléments pour une critique pragmatiste de l'élection.....                                                                               | 443        |
| II.2. La représentation-abstraction : une critique épistémique pragmatiste du tirage au sort.....                                               | 446        |

|                                                                                                                                                                   |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| II.2.a. Le tirage au sort comme instrument de la représentation-<br>abstraction.....                                                                              | 448        |
| II.2.b. Le tirage au sort : un instrument du pluralisme épistémique ?.....                                                                                        | 450        |
| II.3. La représentation-similitude : une défense épistémique pragmatiste de la<br>forme sélective.....                                                            | 456        |
| II.3.a. L'argument de Landemore contre la représentation-similitude :<br>présupposés et contradictions.....                                                       | 458        |
| II.3.b. Représenter les groupes subalternes : arguments et enjeux.....                                                                                            | 463        |
| II.3.b.i. Les défenses féministe et pragmatiste de la représentation des<br>groupes sociaux.....                                                                  | 463        |
| II.3.b.ii. La défense féministe d'une représentation différenciée entre<br>les groupes : politique de la différence <i>versus</i> politique de<br>l'identité..... | 465        |
| II.3.b.iii. Les arguments épistémiques en faveur de la représentation<br>descriptive sélective.....                                                               | 466        |
| II.3.b.iv. Les critiques participatives de la représentation sélective : une<br>réponse féministe pragmatiste.....                                                | 471        |
| Conclusion.....                                                                                                                                                   | 478        |
| <b>CONCLUSION.....</b>                                                                                                                                            | <b>481</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>                                                                                                                                         | <b>497</b> |



## *Note sur les éditions utilisées*

---

Certains ouvrages de Dewey ont été traduits en français. Le cas échéant, je m'appuie sur ces traductions. Les modifications apportées sont signalées en note.

Les citations des textes originaux renvoient aux 37 volumes des *Collected Works* de Dewey, édités par Jo Ann Boydston aux Southern Illinois University Press. Les notes indiquent le titre du texte dont est issue la citation, suivi du volume des *Collected Works* désigné par les abréviations suivantes :

EW : *The Early Works*, volumes 1 à 5.

MW : *The Middle Works*, volumes 1 à 15.

LW : *The Later Works*, volumes 1 à 17.



### 1. Penser la démocratie : maître-mot et concept contesté

S'il est une notion dont la valeur positive semble s'être imposée unanimement, il s'agit bien de la démocratie. Objet de revendications, force mobilisatrice pour les mouvements sociaux (y compris dans les démocraties elles-mêmes), la démocratie apparaît comme l'horizon du progrès politique. En outre, la démocratie sert aussi d'instrument dans la discussion publique pour délimiter le champ de l'acceptable et de l'inacceptable : nul ne peut, en théorie, se faire entendre qui n'affirme son allégeance à la démocratie<sup>1</sup>. En clair, la démocratie apparaît comme le sceau nécessaire pour exister dans l'espace public à différentes échelles : elle est ce que Bertrand Binoche appelle un « maître-mot », défini comme une « référence obligée et surdéterminée » à laquelle on se « réfère immédiatement pour déclarer ce qui est vrai, réel, ou juste »<sup>2</sup>. La démocratie comme maître-mot fonctionne donc comme un concept normatif plutôt que descriptif, c'est-à-dire comme un concept défini par son usage évaluatif : justifier, disqualifier, revendiquer<sup>3</sup>. Plus précisément, elle s'est imposée comme tel au fil du temps, car les travaux généalogiques montrent qu'il n'en a pas toujours été ainsi et que la démocratie a longtemps fait office, au contraire, de repoussoir<sup>4</sup>.

Cependant, cette évolution s'accompagne de plusieurs contradictions et difficultés.

---

<sup>1</sup> Sur cette fonction normative du terme « démocratie », voir : Dupuis-Déri, Francis. *Démocratie. Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*. Lux Éditeur, 2019. L'auteur qualifie les usages du terme démocratie d'« armes politiques » et en retrace l'histoire. Sur la centralité du motif démocratique dans les mouvements sociaux contemporains, voir : Ogien, Albert, et Sandra Laugier. *Antidémocratie*. La Découverte, 2017, chapitre 4, p. 103-127. Les auteurs identifient l'émergence d'un nouveau type de mouvement social depuis les années 2010, centré sur les revendications démocratiques d'autogouvernement (mouvements des places, Occupy Wall Street Indignés espagnols, Nuit debout française, Printemps arabes et ZAD notamment).

<sup>2</sup> Binoche, Bertrand. *Les équivoques de la civilisation*. Champ Vallon, 2005, p.18. Sur l'emploi de ce terme pour qualifier la démocratie, voir : Lorrain, Ludmilla. « Comment le gouvernement représentatif est devenu démocratique. La "démocratie", de la figure repoussoir au maître-mot ». *L'Enseignement philosophique*, vol. 73, n° 1, 2023, p. 13-22.

<sup>3</sup> Sur cette substitution de la fonction évaluative à la fonction descriptive du concept de démocratie, voir : Landemore, Hélène. *Democratic Reason: Politics, Collective Intelligence, and the Rule of the Many*. Princeton University Press, 2017, p.1.

<sup>4</sup> Voir : Rosanvallon, Pierre. « L'histoire du mot démocratie à l'époque moderne ». *La pensée politique*, n° 1, 1993, p.11-29 et Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*. Flammarion, 1996.

D'une part, l'apparent progrès de la démocratie, dont atteste le nombre croissant de régimes démocratiques dans le monde<sup>1</sup>, va de pair, paradoxalement, avec un diagnostic de recul démocratique ou de « dé-démocratisation »<sup>2</sup>, perceptible à travers trois principaux phénomènes politiques : le renouveau des autoritarismes voire du fascisme dans les démocraties libérales<sup>3</sup> ; la gouvernementalité néolibérale fondée sur des formes subtiles de pouvoir faites de techniques et de dispositifs diffus, qui échappent largement au contrôle démocratique<sup>4</sup> ; et la tendance à l'« épistocratisation » de la prise de décision, à travers le développement d'instances non élues dotées d'une autorité<sup>5</sup>. Ces tendances s'accompagnent, sur le plan théorique, du développement ou du renouveau d'un ensemble de thèses antidémocratiques, qui portent principalement sur la supposée inefficacité de ce régime ou sur son caractère utopique<sup>6</sup>. Il apparaît donc qu'en termes de démocratie, si le mot est maître, la chose est contestée.

D'autre part, l'imposition de la démocratie comme maître-mot s'accompagne également d'une indétermination quant à son contenu. En effet, si la démocratie, comme régime politique, renvoie au principe du « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »<sup>7</sup>, une telle

---

<sup>1</sup> On en comptait douze au sortir de la Seconde Guerre mondiale, contre quatre-vingt-sept aujourd'hui (Hayat, Samuel. *Démocratie*. Anamosa, 2020, p. 6).

<sup>2</sup> Brown, Wendy. « American Nightmare: Neoliberalism, Neoconservatism, and De-Democratization ». *Political Theory*, vol. 34, n° 6, 2006, p. 690-714.

<sup>3</sup> Bantigny, Ludivine, et Ugo Palheta. *Face à la menace fasciste : sortir de l'autoritarisme*. Textuel, 2021.

<sup>4</sup> « L'histoire du XX<sup>ème</sup> siècle est riche en paradoxes politiques, mais il n'en fut peut-être pas de plus remarquable que celui-ci : à la fin de la Guerre froide, alors que les commentateurs et les experts annonçaient le triomphe planétaire de la démocratie, une forme inédite de rationalité gouvernementale fut déployée dans le monde euro-atlantique et entama la déstructuration conceptuelle et l'évidement des pratiques et des institutions de la démocratie. » Brown, Wendy, et Jérôme Vidal. *Défaire le dèmos : le néolibéralisme, une révolution furtive*. Éditions Amsterdam, 2018, p.9. Cette idée s'appuie en particulier sur la conceptualisation foucauldienne de la gouvernementalité, définie comme ensemble de « procédés et techniques qui sont utilisés dans différents contextes institutionnels pour agir sur le comportement des individus pris isolément ou en groupe ; pour former, diriger, modifier leur manière de se conduire, pour imposer des fins à leur inaction ou l'inscrire dans des stratégies d'ensemble, multiples par conséquent, dans leur forme et dans leur lieu d'exercice ; diverses également dans les procédures et techniques qu'elles mettent en œuvre » Foucault, Michel. *Dits et écrits. 2 : 1976 - 1988*. Gallimard, 2001, p. 1454.

<sup>5</sup> Voir : Roussin, Juliette. « Démocratie contestataire ou contestation de la démocratie ? L'impératif de la bonne décision et ses ambiguïtés ». *Philosophiques*, vol. 40, n° 2, 2013, p. 369-397. L'autrice s'intéresse à la multiplication d'« autorités administratives indépendantes, agences de régulation, ou autres commissions d'experts » censées améliorer la qualité des décisions publiques et aux théories qui les défendent, notamment le modèle de « démocratie de contestation » de Philip Pettit. Elle souligne les possibles implications antidémocratiques de ces pratiques et de ce modèle en montrant que les « institutions décrites par Pettit, et dont la plupart existent déjà dans les démocraties contemporaines ou au-dessus d'elles au niveau international, contestent la démocratie plutôt qu'elles n'organisent une démocratie de contestation. » (p.388). J'emprunte à David Estlund le terme « épistocratie » pour désigner ce phénomène : Estlund, David. « Why Not Epistocracy? » *Desire, identity, and existence: essays in honor of T.M. Penner*, édité par Naomi Reshotko et Terry Penner, Academic Print. &, 2003, p. 53-69.

<sup>6</sup> Sur la forme contemporaine du discrédit de la démocratie, voir : Rancière, Jacques. *La haine de la démocratie*. Fabrique, 2005 et Revault d'Allonnes, Myriam. *Pourquoi nous n'aimons pas la démocratie*. Seuil, 2010.

<sup>7</sup> Cette formule provient de la préface de la première traduction anglaise de la Bible, en 1380, par le théologien John Wyclif. Elle est ensuite popularisée par Abraham Lincoln, qui l'emploie dans son « Discours de

définition apparaît d'emblée en décalage avec la pratique effective de la démocratie contemporaine, où le gouvernement est exercé par des représentants élus d'une part et où le soupçon d'une substitution d'intérêts particuliers à l'intérêt du peuple pèse, d'autre part, sur les systèmes représentatifs. Le terme « démocratie » serait donc employé pour désigner des régimes où le gouvernement du peuple n'est effectué ni par le peuple ni pour le peuple. En outre, des régimes sont qualifiés par des formules paradoxales qui semblent vider le terme de tout contenu, à l'instar de la notion de « démocratie illibérale »<sup>1</sup>. Il existe, de plus, une pluralité de modèles démocratiques distincts dont le dénominateur commun n'apparaît pas de manière aisée : qu'ont en commun, en effet, les modèles de démocratie directe, représentative, agrégative, délibérative, participative ou agonistique ? De surcroît, la question se pose également de savoir si la démocratie désigne un régime politique, c'est-à-dire un modèle institutionnel de répartition, d'allégation et d'exercice du pouvoir, ou bien si elle a un sens plus large, incluant un ensemble de droits sociaux et de formes de vie éthiques, bref si elle correspond plutôt à un « principe »<sup>2</sup> général d'organisation de la vie humaine. À nouveau, le contenu d'un tel principe reste alors à délimiter afin que le maître-mot ne se transforme pas en « formule attrape-tout »<sup>3</sup>. L'unité, le contenu, le champ et l'articulation entre la signification et les manifestations empiriques du concept de démocratie semblent donc problématiques, si bien qu'à nouveau, si le mot est maître, le concept est quant à lui contesté<sup>4</sup>.

---

Gettysburg », le 19 novembre 1863. Elle constitue aujourd'hui la définition de l'article 2 de la Constitution de la V<sup>ème</sup> République française.

<sup>1</sup> Voir : Zakaria, Fareed. « The Rise of Illiberal Democracy ». *Foreign Affairs*, vol. 76, n° 6, 1997, p. 22-43. L'auteur propose ce terme pour désigner des régimes dans lesquels des gouvernements élus librement ignorent les règles constitutionnelles et bafouent les droits des citoyens. Il s'agit à mon sens d'un oxymore qui ne peut exister qu'à partir d'une conception restreinte et insuffisante de la démocratie.

<sup>2</sup> Ogien, Albert, et Sandra Laugier. *Le principe démocratie : enquête sur les nouvelles formes du politique*. La Découverte, 2014 : les auteurs qualifient la démocratie de « principe » au sens kantien d'une idée directrice.

<sup>3</sup> « Le mot est en effet devenu une sorte de formule attrape-tout qui, s'il permet bien sûr de réclamer l'instauration d'un État de droit [...], il sert également à revendiquer la dignité des personnes, la probité des gouvernants, la transparence de l'action publique, la fin de l'impunité des dirigeants corrompus, la suppression des privilèges exorbitants d'une poignée de possédants, l'indépendance de la presse et des médias, l'assurance d'un niveau de vie décent pour chacun, la garantie de la prise en charge de la maladie, du chômage et de la vieillesse, l'accès à l'enseignement, voire l'épanouissement individuel », *Ibid.*, p. 11.

<sup>4</sup> Les difficultés posées par l'entreprise de définition de la démocratie, associées à la fonction normative de ce concept, en font ce que Walter Bryce Gallie nomme un « concept essentiellement contesté », défini par sept caractéristiques essentielles : son caractère évaluatif (1), sa complexité interne (2), la pluralité de descriptions possibles (3), l'ouverture du concept à des modifications à venir (4), son usage « offensif et défensif » par rapport à d'autres usages rivaux (5), l'existence d'un « modèle original » dont le concept est dérivé et dont l'autorité fait consensus parmi les utilisateurs du concept (6), et l'orientation des débats d'usages du concept vers l'objectif d'un meilleur accomplissement du modèle original (7). Gallie, Walter Bryce. « Les concepts essentiellement contestés ». *Philosophie*, traduit par Olivier Tinland, vol. 122, n° 3, 2014, p. 9-33. Sur l'application de cette notion au concept de démocratie, voir : Capdevila, Nestor. « Les concepts essentiellement contestés et la critique interne : le christianisme et la démocratie comme idées dominantes ». *Philosophie*, vol. 122, n° 3, 2014, p. 34-52.

Mon travail sur la démocratie fera sienne, par conséquent, la tâche assignée par Walter Bryce Gallie à la philosophie des « concepts contestés » : « penser la possibilité d’authentiques concepts impliquant une essentielle contestabilité, sans sombrer ni dans le scepticisme ni dans le rationalisme dogmatique, telle est la tâche assignée au philosophe critique de l’histoire de nos pratiques conceptuelles. »<sup>1</sup> Loin de condamner la démocratie, la diversité des usages de ce concept et de ses effets pratiques en appelle donc à une entreprise de théorisation continue et agonistique. Il s’agit alors d’identifier les critères sur lesquels la force normative du concept est fondée, de distinguer ses différentes acceptions ainsi que leurs dénominateurs communs, et de définir ses conditions contextuelles et ses transformations potentielles. Pour ce faire, la philosophie pragmatiste apparaît comme particulièrement à propos pour une première raison, métaphilosophique : son approche des concepts, fondamentalement révisables et ouverts à la transformation en fonction des contextes pratiques et des effets de leur usage, se prête en effet à cette tâche. Je souscris ainsi à l’intention pragmatiste, énoncée par John Dewey, de « reconnaître que les conceptions, les théories et les systèmes de pensée sont toujours ouverts au développement par l’usage (...). Ce sont des instruments comme tous les instruments ; leur valeur ne réside pas en eux-mêmes, mais dans leurs capacités de travail, telles qu’elles se révèlent dans les conséquences de leur utilisation. »<sup>2</sup>

## 2. Critiquer la démocratie : les critères et les formes de la critique

Théoriser la démocratie implique d’affronter les critiques dont elle fait l’objet. Les discours sur la démocratie font en effet largement état d’une crise de son fonctionnement, qui mettrait en péril sa pérennité, voire sa désirabilité. Or, la notion de crise tend à laisser planer le doute sur la nature des problèmes, en particulier sur la question de savoir si les problèmes rencontrés par la démocratie sont des problèmes *de la* démocratie ou *de l’insuffisance de* démocratie. La crise vient-elle d’un désajustement interne à la chose en crise, impliquant de la transformer, ou bien d’assauts et de circonstances extérieurs, impliquant alors de la protéger ? En outre, le vocabulaire de la crise s’accompagne largement d’une approche psychologique des phénomènes politiques : la démocratie serait victime de « défiance », de manque de « confiance », de « sentiments » voire de « ressentis » divers (d’exclusion, d’injustice,

---

<sup>1</sup> Tinland, Olivier. « Présentation du numéro ». *Philosophie*, vol. 122, n° 3, 2014, p. 3-8.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*. Gallimard, 2014, p. 201.

d'illégitimité...). Un tel réductionnisme psychologique tend à disqualifier le rôle pourtant central de la contestation et de la critique dans l'histoire de la démocratie<sup>1</sup>.

À rebours d'une telle approche, je propose ici d'aborder la démocratie et sa pratique comme un *problème*, au sens pragmatiste du terme. Dans « L'individualisme – ancien et nouveau », Dewey définit ainsi une méthode adéquate pour critiquer et approfondir une valeur devenue maître-mot, à partir du cas de l'individualité. Il convient selon lui d'éviter de sanctifier cette valeur sous une forme dépassée devenue problématique (en l'occurrence, l'individualisme aristocratique) et de considérer les conditions objectives qui rendent cette valeur caduque comme une situation contingente à partir de laquelle il est possible de forger une nouvelle signification pour cette valeur (en l'occurrence, forger une « nouvelle individualité ») :

« Or ce n'est qu'en regardant cette situation comme transitoire et en devenir, comme un matériau à forger en vue d'une issue ultérieure, comme un *problème*, que se développe l'idée d'une solution pertinente. »<sup>2</sup>

Appliquer cette conception des problèmes à la démocratie permet de l'envisager, non comme l'arche sacrée du meilleur régime politique, mais comme un matériau dynamique, dont la transformation dépend de l'articulation entre des conditions objectives et des fins recherchées. Or, une telle articulation doit s'appuyer sur un diagnostic clair du problème à traiter. Pour ce faire, je propose de partir d'une typologie des critiques adressées à la démocratie, afin de dégager les valeurs immanentes qui les sous-tendent.

On peut établir au moins deux typologies distinctes des critiques de la démocratie, fondées sur des critères différents.

D'une part, les critiques peuvent être distinguées en fonction du domaine faisant l'objet de la critique : la démocratie est en particulier critiquée sur les plans politique, social, et épistémique.

D'autre part, les critiques peuvent être distinguées en fonction de la valeur attribuée ou non à la démocratie. Sandra Laugier et Albert Ogien distinguent ainsi les critiques internes des

---

<sup>1</sup> Rosanvallon, Pierre. *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*. Seuil, 2006. L'auteur dresse une histoire de la « défiance », dont il montre qu'elle est toute aussi structurante dans l'histoire de la démocratie que la confiance envers les institutions. Le terme de défiance me semble toutefois revêtir une dimension disqualifiante et paternaliste, qui mériterait, à mon sens, de le remplacer (par celui de critique ou de contestation par exemple).

<sup>2</sup> Dewey, John. « 17. L'individualisme – ancien et nouveau [1930] ». *Écrits politiques*, op. cit., p. 282.

critiques externes<sup>1</sup>. Les premières portent sur les institutions et pratiques effectives, qui sont critiquées en ce qu'elles ne sont pas ou pas suffisamment démocratiques. Ces critiques peuvent être qualifiées de radicales lorsqu'elles invitent à élargir la signification des normes démocratiques afin de se rapprocher du sens fondamental de la démocratie comme autogouvernement, à rebours des atténuations multiples dont il a fait l'objet dans l'histoire des démocraties réelles<sup>2</sup>. Je m'inscris ici dans cette tradition de critique interne radicale. D'autres critiques sont externes, au sens où c'est la démocratie même qui fait l'objet de la critique, en fonction d'autres valeurs dont la réalisation impliquerait la réduction ou la disparition de la démocratie (l'efficacité, la stabilité, ou l'autorité par exemple).

Je partirai ici de la première forme de typologie, comme cadre général et j'identifierai, le cas échéant, les formes internes et externes au sein de ces critiques politiques (1), sociales (2) et épistémiques<sup>3</sup> (3) de la démocratie.

---

<sup>1</sup> Ogien, Albert, et Sandra Laugier. *Antidémocratie*, op. cit., p.8. Nestor Capdevila souligne que l'existence de critiques internes est une des caractéristiques fondamentales des concepts essentiellement contestés, voir : Capdevila, Nestor. « Les concepts essentiellement contestés... », op. cit.

<sup>2</sup> J'emprunte ici à Manuel Cervera-Marzal sa conception de la démocratie radicale : « Au sens philosophique, qui est aussi son sens courant, la "radicalité" désigne le fait d'aller jusqu'au bout de ce qu'on a entrepris, d'en tirer toutes les conséquences. La radicalité consiste à faire un choix et à s'y tenir, à refuser de transiger avec l'option initiale. La radicalité peut être rapprochée de la fermeté, de l'éthique de conviction. Elle est un refus de la modération, de l'atténuation, de la diminution, de la compromission. Quel est le choix initial de la démocratie ? Qu'est-ce qui la distingue des autres formes de régime politique ? C'est le fait de confier le pouvoir au peuple. Le sens philosophique de la radicalité démocratique retrouve ainsi son sens étymologique. Étymologiquement, la "radicalité" désigne l'opération consistant à remonter à la racine d'un phénomène, à l'origine d'une chose, au principe premier d'une réalité. Quelle est la racine du régime démocratique, du *demos-cratos* ? Il s'agit du principe selon lequel le pouvoir doit reposer entre les mains du peuple. » Cervera-Marzal, Manuel. « La démocratie sous tension. Radicalité et utopie, sœurs ennemies de l'aventure démocratique ». *Tumultes*, vol. 47, n° 2, 2016, p. 146. C'est également le sens général que donnent Yves Sintomer et Martin Breugh à l'idée de démocratie radicale. Voir : Sintomer, Yves. « De la démocratie délibérative à la démocratie radicale ? Tirage au sort et politique au XXI<sup>e</sup> siècle ». *Participations*, traduit par Marc Saint-Upéry, vol. 23, n° 1, 2019, p. 33-59 et Breugh, Martin. « Capacité politique du nombre ? Réflexions sur un postulat utopique de la démocratie radicale ». *Tumultes*, vol. 49, n° 2, 2017, p. 73-90. Néanmoins, ce terme renvoie également à une tradition plus spécifique, bien qu'hétérogène, de la théorie politique, sur laquelle je ne m'arrêterai pas dans ce travail. S'inscrivant notamment dans la lignée des travaux de Hannah Arendt, de Cornelius Castoriadis et de Claude Lefort, des auteurs comme Miguel Abensour, Jacques Rancière et Chantal Mouffe explorent ainsi un modèle de démocratie radicale fondé sur la créativité politique, la défense de la dimension agonistique du politique et une méfiance envers les processus d'institutionnalisation. Sur ce sens spécifique, voir : Le Goff, Alice. *Pragmatisme et démocratie radicale*. CNRS éditions, 2019, Introduction et Vitiello, Audric. « La démocratie radicale entre action et institution. De la politique adversariale à la politique préfigurative ». *Raisons politiques*, vol. 75, n° 3, 2019, p. 63-93. Vitiello distingue trois perspectives distinctes dans ce champ : « celle des héritiers de la théorie critique (Jürgen Habermas, Claus Offe, Joshua Cohen, Nancy Fraser, Iris Marion Young), celle des partisans du pluralisme agonistique (Chantal Mouffe, Ernesto Laclau, William Connolly, Bonnie Honig), enfin celle des analystes de la portée révolutionnaire de l'idée démocratique (Cornelius Castoriadis, Claude Lefort, Jacques Rancière, Étienne Balibar). » (p. 64).

<sup>3</sup> J'emploierai, tout au long de ce travail, le terme épistémique en son sens le plus général, pour désigner les phénomènes liés à des enjeux de connaissance, pas nécessairement scientifique. Ce sens renvoie à la racine grecque de « *épistémè* » qui désigne le savoir par opposition à l'opinion (« *doxa* »). Conséquemment, j'emploierai le terme épistémologie pour désigner les théories de la connaissance, en ce même sens général non spécifiquement scientifique. C'est en ce sens qu'est généralement employé le terme « *epistemology* » en anglais (voir : Bouvier, Alban, et Bernard Conein. *L'épistémologie sociale : une théorie sociale de la connaissance*. Éditions de l'École

La démocratie fait donc l'objet d'un ensemble de critiques *politiques* (1), qui mettent en avant un manque de participation des citoyens. Ces critiques portent donc sur les modalités de délégation et d'exercice du pouvoir.

Sous sa forme *interne*, la critique politique de la démocratie prend la forme d'un ensemble de conceptions radicales, qui soulignent la tension entre le principe démocratique d'autogouvernement et le fonctionnement effectif des institutions représentatives modernes<sup>1</sup>. Ces conceptions, développées notamment depuis les années 1960 à la suite de revendications démocratiques portées par les mouvements sociaux<sup>2</sup>, réunissent deux principaux courants théoriques contemporains, qui mettent l'accent respectivement sur la participation (a) et sur la délibération (b) comme modalités d'approfondissement de la démocratie.

D'une part, les théories participatives entendent élargir la participation des citoyens à la prise de décision et à l'exercice du pouvoir (a)<sup>3</sup>. Dans la lignée de la philosophie rousseauiste, elles soulignent en particulier les limites du modèle de représentation comme *délégation* de la volonté populaire<sup>4</sup>. Il s'agit alors de multiplier les lieux et modalités de l'exercice effectif du pouvoir par les citoyens : au travail, dans les mouvements sociaux, les assemblées populaires, à l'école, bref, en dehors des seules institutions étatiques. D'autre part, la forme délibérative de la critique politique interne met quant à elle l'accent sur les défauts de la représentation comme

---

des Hautes Études en Sciences Sociales, 2007, p. 10). Dutant et Engel proposent de généraliser cet usage (Dutant, Julien et Pascal Engel. *Philosophie de la connaissance. Croyance, connaissance, justification*. Vrin, 2005, Introduction). Cela me semble conforme à la continuité entre les formes de connaissances scientifiques et non scientifiques identifiée par Dewey. Je reviens sur l'usage et la critique de ce terme chez Dewey dans l'introduction de la première partie.

<sup>1</sup> Cette tension est soulignée par de nombreux travaux sur lesquels je reviens en détail dans ma seconde partie. Sur le plan historique, voir : Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit. et Rosanvallon, Pierre. *Le peuple introuvable : histoire de la représentation démocratique en France*. Gallimard, 1998. Sur le plan philosophique et politique voir en particulier : Rancière, Jacques. *La haine de la démocratie*, op. cit. et Hayat, Samuel, et Yves Sintomer. « Repenser la représentation politique ». *Raisons politiques*, vol. 50, n° 2, 2013, p. 5-11.

<sup>2</sup> Sur les liens entre les mouvements sociaux des années 1960 et les transformations démocratiques, notamment l'essor de théories et de pratiques dites « participatives », ainsi que sur la démocratisation interne à l'espace des mouvements sociaux, voir : Neveu, Catherine. « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? » *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 186-209 et Le Goff, Alice. *Pragmatisme et démocratie radicale*, op. cit., Introduction, p. 5-28.

<sup>3</sup> L'émergence du courant contemporain de la démocratie participative est attribuée en particulier aux travaux suivants : Pateman, Carole. *Participation and Democratic Theory*. Cambridge University Press, 1970 et Barber, Benjamin R. *Strong Democracy: Participatory Politics for a New Age*. University of California Press, 2009. Pour un état des lieux complet des théories et des pratiques participatives contemporaines et de leurs enjeux, voir : Blondiaux, Loïc. *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*. Seuil, 2008 ; Bacqué, Marie-Hélène, et Yves Sintomer, éditeurs. *La démocratie participative : histoire et généalogie*. La Découverte, 2011 ; Cantelli, Fabrizio, et al. « Participation et pouvoirs : pour une lecture renouvelée ». *Politique et Sociétés*, vol. 32, n° 1, 2013, p. 3-19 ; Blondiaux, Loïc, et Jean-Michel Fourniau. « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? » *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 8-35.

<sup>4</sup> « Je dis donc que la souveraineté n'étant que l'exercice de la volonté générale ne peut jamais s'aliéner, et que le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même : le pouvoir peut bien se transmettre, mais non la volonté. » Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social ou Principes du droit politique et autres écrits du contrat social*. Le Livre de Poche, 2003, Livre 2, chapitre 1, p. 61.

agrégation des volontés individuelles dans le vote (b). Elle propose de substituer une conception délibérative de la formation collective de la volonté politique dans l'espace public, en amont et en aval de la délégation<sup>1</sup>. À partir des années 1980, la théorie délibérative, fondée notamment sur les travaux de Jürgen Habermas sur la rationalité communicationnelle<sup>2</sup>, acquiert ainsi une place centrale en théorie de la démocratie.

Archon Fung et Joshua Cohen proposent de réunir les conceptions participatives et délibératives dans le champ plus large des théories de la « démocratie radicale »<sup>3</sup> dans la mesure où elles ont en commun l'objectif d'une multiplication des lieux, moments et modalités de la participation des citoyens à la formulation et à l'exercice de la volonté politique par rapport au fonctionnement effectif de la représentation contemporaine.

J'appellerai cette critique la critique de la domination, au sens où elle met l'accent sur les limites de l'autodétermination dans le cadre d'une restriction de la participation à l'exercice du pouvoir.

Sous sa forme *externe*, c'est-à-dire antidémocratique, la critique politique de la démocratie prend essentiellement la forme d'un diagnostic du désintérêt des citoyens, illustré notamment par l'abstention qui mine la légitimité des institutions représentatives<sup>4</sup>. Partant de ce constat, c'est alors la réduction de la participation qui est prônée, afin que des personnes dédiées prennent en charge l'organisation de la vie collective pour que les citoyens puissent s'occuper de leurs affaires particulières et que la stabilité et la légitimité des institutions soient assurées<sup>5</sup>. Selon un mécanisme récurrent en science sociale<sup>6</sup>, certaines conséquences empiriques des

---

<sup>1</sup> J'y reviens plus en détail dans ma seconde partie. Pour un état des lieux et une anthologie des textes canoniques, voir : Girard, Charles, et Alice Le Goff. *La démocratie délibérative : anthologie de textes fondamentaux*. Hermann, 2010 et Blondiaux, Loïc, et Bernard Manin. *Le tournant délibératif de la démocratie*. Presses de Sciences Po, 2021.

<sup>2</sup> Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1 : Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*. Traduit de l'allemand par Jean-Marc Ferry. Fayard, 1987 et Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 2 : Critique de la raison fonctionnaliste*. Traduit de l'allemand par Jean-Louis Schlegel, Fayard, 2005.

<sup>3</sup> Cohen, Joshua, et Archon Fung. « Le projet de la démocratie radicale ». *Raisons politiques*, vol. 42, n° 2, 2011, p. 115-130. Sur les distinctions et tensions entre ces deux courants, voir : Sintomer, Yves. « Délibération et participation : affinité élective ou concepts en tension ? ». *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 239-276.

<sup>4</sup> Voir Schumpeter, Joseph. *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Payot, 1990, p. 345-346.

<sup>5</sup> Voir par exemple : Tavoillot, Pierre-Henri. *Comment gouverner un peuple-roi ? Traité nouveau d'art politique*. Odile Jacob, 2019.

<sup>6</sup> La critique des « robinsonnades » des économistes par Karl Marx, pointait déjà cet écueil : « Pour les prophètes du XVIII<sup>ème</sup> siècle, qui portent sur leurs épaules Smith et Ricardo, cet individu du XVIII<sup>ème</sup> siècle – le produit d'une part de la dissolution des formes de la société féodale, d'autre part des forces productives nouvelles développées depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle – apparaît comme un idéal qui aurait existé dans le passé. Ils voient en lui non un résultat historique mais le point de départ de l'histoire. C'est que, d'après l'idée qu'ils se faisaient de la nature humaine, l'individu est conforme à la nature en tant qu'être issu de la nature et non en tant que fruit de l'histoire. », Marx, Karl. *Critique de l'économie politique*. Traduit par Laura Lafargue, Science marxiste, 2009, p. 170.

systèmes sociaux et politiques (l'abstention) sont alors érigées en fondements anthropologiques (le désintérêt) et en critères normatifs pour une théorie politique (la délégation).

Le deuxième axe critique de la démocratie consiste en une critique *sociale* (2). Il s'agit de mettre en lumière une tension fondamentale entre l'idéal d'unité et d'égalité politique entre les citoyens et la diversité des conditions sociales effectives<sup>1</sup>. Le partage du pouvoir, compris comme exercice de la souveraineté politique, apparaît ainsi comme insuffisant pour éradiquer les diverses inégalités sociales. La critique sociale souligne donc que les moyens politiques de la démocratie ne parviennent pas à lutter contre les inégalités sociales, voire que la forme actuelle de la démocratie politique contribue à les entretenir. En effet, la démocratie politique a pu se développer en parallèle, voire en prenant appui sur un ensemble d'inégalités et d'oppressions sociales majeures (esclavage, colonisation, exclusion des femmes de la citoyenneté, pauvreté et exploitation capitaliste notamment). Aujourd'hui encore, la critique sociale met en lumière la manière dont la démocratie libérale représentative contribue à entretenir les inégalités sociales par le biais de mécanismes de sélection des élites sociales et d'exclusion des groupes subalternes. La philosophie féministe de la démocratie<sup>2</sup> souligne en particulier cette dimension, qu'Iris Marion Young qualifie d'« exclusion interne » :

« La forme la plus prégnante et insidieuse d'exclusion interne dans les démocraties modernes consiste dans ce que j'ai identifié (...) comme la capacité des acteurs détenant le pouvoir économique et social à exercer la domination politique. (...) Les inégalités de pouvoir et de ressources conduisent fréquemment à de telles conséquences, où les citoyens qui ont des droits formels égaux à participer, n'ont cependant que peu ou pas d'accès réel aux enceintes et aux procédures qui leur permettraient d'influencer les décisions. »<sup>3</sup>

La critique sociale est une critique interne radicale dans la mesure où elle est fondée sur le critère d'un approfondissement de la norme d'inclusion au nom de l'égalité. Elle dénonce ainsi

---

<sup>1</sup> La critique sociale rejoint ainsi en partie la critique du droit abstrait de Marx. Voir notamment : Marx, Karl. *Sur la Question juive*. La fabrique, 2006.

<sup>2</sup> Je me réfère par ce terme à un ensemble de travaux qui ont cherché à traduire les conceptions féministes dans une théorie de la démocratie et à analyser l'histoire et l'état de la démocratie par le prisme du genre. Voir : Landes, Joan B. *Women and the public sphere in the age of the French Revolution*. Cornell University Press, 1988 ; Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*. Oxford University Press, 2002 ; Mansbridge, Jane. « 13. Feminism and democratic community ». *Democratic Community*, Édité par John W. Chapman et Ian Shapiro, New York University Press, 2020, p. 339-395 ; Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante ». *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, par Nancy Fraser, La Découverte, 2011, p. 107-144.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 54.

l'abstraction de la théorie politique de la démocratie comme égalité de droit, dans un contexte d'inégalité effective<sup>1</sup>. Je l'appellerai ici « critique de l'exclusion ».

Enfin, la démocratie fait l'objet d'un ensemble de critiques *épistémiques*, qui donne lieu au développement récent d'un courant d'épistémologie politique fondé sur le diagnostic d'une « crise épistémique »<sup>2</sup> de la démocratie (3). Ce courant se réfère à l'émergence et la prégnance de notions comme la « post-vérité », les « fausses nouvelles » et les « faits alternatifs », qui témoigneraient de l'influence croissante de l'opinion, du mensonge et de l'erreur dans la sphère politique. La crise épistémique mettrait ainsi à mal l'existence d'informations fiables et partagées, sur lesquelles s'appuyer pour forger la volonté politique. Dans ce contexte, les désaccords entre les citoyens ne porteraient pas seulement sur les valeurs et les moyens de les réaliser, mais aussi sur la véracité des diverses informations et sur les instances fiables concernant l'établissement des faits. On peut, à nouveau, distinguer une forme interne et une forme externe de cette critique.

Sous sa forme *externe*, la critique épistémique conduit à une conception épistocratique du politique<sup>3</sup>. De ce point de vue, la démocratie est un régime fondamentalement inefficace, parce que le pouvoir y est exercé par une masse irrationnelle et ignorante. La critique épistémique externe postule ainsi une « asymétrie épistémique »<sup>4</sup> entre des citoyens compétents et possédant les connaissances nécessaires pour identifier les bonnes décisions d'une part, et une majorité mal informée qui tendrait à ignorer jusqu'à son propre intérêt d'autre part. Dans ce contexte, la démocratie consisterait à faire primer l'opinion sur la vérité en accordant le même poids aux diverses opinions, indépendamment de leur fondement rationnel et de leur caractère informé.

Une telle critique épistémique externe peut compter sur une longue tradition théorique, qui commence à l'orée même de la démocratie<sup>5</sup>. Marqué par ce qui apparaît comme le péché

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, chapitre 1, § 4.

<sup>2</sup> Edenberg, Elizabeth, et Michael Hannon. *Political epistemology*. Oxford University Press, 2021, p. 2. Pour un état des lieux de la recherche contemporaine sur les liens entre politique, démocratie et vérité : Hannon, Michael, et Jeroen de Ridder, éditeurs. *The Routledge handbook of political epistemology*. Routledge, 2021. Les notions de « post-vérité », de « fake news » et de « bulle épistémique », au cœur du diagnostic contemporain de crise épistémique, y sont en particulier analysées.

<sup>3</sup> Sur les arguments épistocratiques et leurs enjeux philosophiques, voir : Giroux, Jessy. « Le spectre épistocratique ». *Philosophiques*, vol. 40, n° 2, 2013, p. 301-319.

<sup>4</sup> Ogien, Albert, et Sandra Laugier. *Antidémocratie*, *op. cit.*, p. 157.

<sup>5</sup> Pour une histoire des tensions entre démocratie et vérité dans la modernité, voir : Rosenfeld, Sophia. *Democracy and truth: a short history*. University of Pennsylvania Press, 2019. Pour une généalogie du scepticisme à l'encontre de la qualité épistémique de la démocratie, notamment en philosophie politique, voir : Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, *op. cit.*, chapitre 2.

originel de la démocratie, la condamnation à mort de Socrate, Platon place ainsi au cœur de sa théorie politique l'idée selon laquelle « il est impossible que le peuple soit philosophe »<sup>1</sup> et, partant, gouverne. Depuis, le progrès de la démocratie s'est accompagné d'un scepticisme persistant, en science politique comme dans le sens commun, quant à la capacité des citoyens à gouverner. On observe en particulier, au cœur d'une partie de la science politique contemporaine, une contradiction entre l'affirmation morale de la souveraineté populaire et le développement d'études empiriques qui visent à démontrer l'incompétence et l'ignorance des citoyens ordinaires<sup>2</sup>.

Sous sa forme *interne*, la critique épistémique de la démocratie prend quant à elle deux directions principales, souvent articulées : l'identification des obstacles épistémiques à la démocratie (a) et la critique de la performance épistémique de la démocratie aggrégative (b).

D'une part, un premier axe consiste donc à identifier des conditions et prérequis épistémiques nécessaires au bon fonctionnement de la démocratie et à la réalisation de ses valeurs (a). Conséquemment, cette critique met en lumière un ensemble d'obstacles épistémiques à la démocratie, lorsque ces conditions ne sont pas remplies. Il s'agit, en d'autres termes, de critiquer les effets épistémiques d'un ensemble d'institutions et de rapports sociaux *au nom* de la démocratie et de ses besoins épistémiques. L'historienne Sophia Rosenfeld met ainsi en lumière l'érosion récente d'un ensemble de conditions épistémiques fondamentales de la démocratie :

« [E]n menaçant d'éroder les formes de coopération et de vérité intellectuelles qui sont requises pour la vie démocratique et en faisant de la détermination de la "vérité" une conséquence de plus en plus directe du seul pouvoir brut, nos pratiques contemporaines menacent la démocratie elle-même. »<sup>3</sup>

La critique épistémique interne se distingue de la critique épistocratique de l'incompétence citoyenne en analysant le phénomène de l'ignorance comme le produit de structures et de rapports sociaux précisément antidémocratiques<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Platon. *La République*. Le Livre de Poche, 1995, Livre 6, § 494, p. 270.

<sup>2</sup> Voir : Blondiaux, Loïc. « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique ». *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 6, 2007, p. 759-774. L'auteur fait la généalogie de l'émergence et de l'imposition de la problématique du niveau de connaissance des citoyens ordinaires dans la science politique contemporaine. Il met aussi en lumière les présupposés politiques et épistémologiques qui sous-tendent ces conceptions. Je reviens sur ces arguments et théories au chapitre 5.

<sup>3</sup> Rosenfeld, Sophia. *Democracy and truth...*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>4</sup> Voir notamment le développement récent de l'épistémologie sociale de l'ignorance, et de travaux sur la démocratisation des sciences et des médias comme *condition* du fonctionnement et de l'effectivité de la démocratie : Kitcher, Philip. *Science in a democratic society*. Prometheus Books, 2011 et Pestre, Dominique. *À contre-science : politiques et savoirs des sociétés contemporaines*. Éditions du Seuil, 2013 ; Origgi, Gloria. *La*

Une des versions les plus stimulantes de cette forme de critique épistémique interne, prend appui sur la théorie des injustices épistémiques, initiée par Miranda Fricker<sup>1</sup>. Ce champ de recherche fixe en effet certaines conditions de justice à la démocratie, pas seulement en termes de respect des droits et de distribution des richesses et des opportunités, mais également en termes épistémiques. Autrement dit, la participation effective des citoyens au pouvoir a des conditions spécifiquement épistémiques formulables en termes de justice. Les obstacles à ces conditions sont essentiellement de deux ordres : d'un côté il s'agit d'injustices distributives en termes d'accès aux « biens épistémiques »<sup>2</sup> (science, éducation, information) ; de l'autre, d'un ensemble d'injustices épistémiques non-distributives, qui sont définies par Fricker comme le tort causé à une personne sur le plan de sa capacité à savoir. Fricker identifie en particulier des injustices testimoniales, qui consistent en un dénigrement systématique du savoir de certains groupes sociaux subalternes (par exemple lorsqu'on empêche de parler, qu'on corrige, qu'on vérifie, ou qu'on coupe la parole des femmes, faisant planer un doute systématique sur la validité de leurs idées) ; et des injustices herméneutiques, en vertu desquelles les expériences de certains groupes sont délaissées comme objets de savoir et n'ont donc pas les outils théoriques pour être identifiées, expliquées et critiquées.

Ce champ théorique permet donc d'analyser comment les relations sociales inégalitaires minent les conditions épistémiques de la démocratie. Sous sa forme libérale représentative contemporaine, la démocratie peut alors être critiquée pour son incapacité à mettre en œuvre ses propres conditions épistémiques. La définition des conditions épistémiques de la démocratie en termes de justice remplace ici sa définition en termes de compétence dans la forme externe de la critique épistémique.

D'autre part, l'autre axe de critique épistémique interne de la démocratie consiste à lui attribuer un ensemble de « tâches épistémiques » qui requièrent un approfondissement de ses pratiques et de ses valeurs (b). Cet axe est développé en particulier par Just Serrano Zamora :

« Il est concevable que les tâches épistémiques de la démocratie – c'est-à-dire le type de problèmes que les institutions et les pratiques démocratiques doivent régler – puissent changer au point que les méthodes qui devraient permettre

---

*vérité est une question politique*. Albin Michel, 2024. ; Girel, Mathias. *Science et territoires de l'ignorance*. Éditions Quae, 2017 ; Gross, Matthias, et Linsey McGoe, éditeurs. *Routledge handbook of ignorance studies*. Second edition, Routledge, 2022, Parties 1 et 4.

<sup>1</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice: power and the ethics of knowing*. Oxford University Press, 2007. La poursuite de son travail dans le cadre d'une théorie de la démocratie est effectuée par José Medina : Medina, José. *The Epistemology of Resistance: Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and Resistant Imaginations*. Oxford University Press, 2013.

<sup>2</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, *op. cit.*, p. 1.

d'effectuer ces tâches débordent les limites de ce qui peut être effectivement institutionnalisé du point de vue de la liberté politique individualiste. »<sup>1</sup>

D'une certaine manière, cette critique prend ainsi le contrepied de la critique épistocratique, en affirmant que l'efficacité de la démocratie requiert un approfondissement de la signification de ses valeurs (ici, la liberté) et de ses normes institutionnelles. L'assignation de tâches épistémiques à la démocratie, définie par Serrano Zamora comme sa capacité à résoudre les problèmes, va alors de pair avec un postulat fondamental de la démocratie radicale, à savoir la « capacité politique du nombre »<sup>2</sup>. L'enjeu est en effet, pour cette critique, de montrer que l'inclusion est une condition de la performance épistémique des institutions politiques.

Les formes internes des critiques de la démocratie invitent donc à réviser la définition des valeurs et des pratiques démocratiques. De leur côté, les formes externes mettent quant à elles au défi de justifier la démocratie, c'est-à-dire de défendre sa valeur. J'articulerai dans ce travail ces deux approches, en montrant que la justification de la démocratie, en fonction des critères qu'elle choisit, conduit à défendre certaines définitions de la pratique démocratique. En outre, j'adopterai le point de vue de la critique radicale, en montrant qu'on peut articuler ses dimensions politiques, sociales et épistémiques dans une théorie pragmatiste de la démocratie. Or, si la théorie démocratique a bien intégré les formes internes radicales des deux premières critiques (politiques et sociales), la critique épistémique n'a pas encore pleinement donné lieu à une refonte de la théorie normative de la démocratie en un sens radical. Pour cette raison, ce travail se concentrera sur la critique épistémique. De la même manière que les théories féministes de la démocratie ont intégré la critique sociale à leurs modèles politiques, il me semble ainsi possible et pertinent de développer un modèle politique de démocratie radicale qui intègre pleinement la critique épistémique.

### 3. Justifier la démocratie : l'enjeu normatif

La démocratie, nous l'avons vu, fait l'objet de nombreuses et persistantes critiques. Une part importante de la philosophie de la démocratie consiste néanmoins en un ensemble de

---

<sup>1</sup> Serrano Zamora, Justo. *Democratization and Struggles against Injustice: a Pragmatist Approach to the Epistemic Practices of Social Movements*. Rowman & Littlefield, 2021, p. 48.

<sup>2</sup> « L'idée d'une "capacité politique du nombre" est un postulat fondamental pour la démocratie radicale, sans quoi elle ne pourrait être justifiée en tant que régime politique souhaitable. Les tenants de la démocratie radicale contestent l'existence d'un savoir ou d'une science du politique qui serait l'apanage exclusif d'un petit nombre de gentilshommes, d'avant-gardes, d'experts ou de professeurs. » Breugh, Martin. « Capacité politique du nombre... », *op. cit.*

*justifications* de celle-ci, contre, en dépit ou à partir de ces critiques<sup>1</sup>. Quels sont, en particulier, les arguments mobilisés pour répondre à la critique épistémique dans le champ des justifications de la démocratie ? Peut-on élaborer une justification de la démocratie prenant en compte les formes radicales de critique épistémique interne ? Quel modèle de démocratie une telle justification conduit-elle à défendre ?

En réponse à la critique épistémique s'est notamment développé un ensemble de « conceptions épistémiques » de la démocratie et de sa légitimité<sup>2</sup>. Or, l'usage de cette expression présente une ambiguïté. On peut en effet en repérer trois significations différentes dans la littérature sur la justification de la démocratie : une signification instrumentale (1), une signification cognitive (2) et une signification éducative (3).

Tantôt, la notion de démocratie épistémique est employée pour désigner les théories qui octroient à la démocratie une valeur instrumentale, c'est-à-dire qui définissent sa légitimité « par les résultats »<sup>3</sup> (1). La justification de la démocratie repose alors sur sa capacité à aboutir aux bonnes décisions, qui peuvent être évaluées à l'aune de critères objectifs et indépendants de la procédure démocratique, comme le souligne Juliette Roussin :

« Dans la conception épistémique, la légitimité des décisions démocratiques est instrumentale, c'est-à-dire qu'elles ne sont justifiées (et les procédures qui les produisent avec elles) que si elles satisfont aux normes de correction établies par ailleurs. »<sup>4</sup>

Ce type de justification se distingue d'une forme de justification procédurale, consistant au contraire à subordonner la valeur d'une décision à la procédure qui lui donne lieu.

---

<sup>1</sup> Pour un état des lieux des différentes justifications de la démocratie, voir : Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice...*, *op. cit.*, chapitre 1 et Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*. Routledge, 2009, introduction et chapitre 4.

<sup>2</sup> On compte parmi les travaux canoniques de ce courant : Cohen, Joshua. « An Epistemic Conception of Democracy ». *Ethics*, vol. 97, n° 1, 1986, p. 26-38 ; Coleman, Jules, et John Ferejohn. « Democracy and Social Choice ». *Ethics*, vol. 97, n° 1, 1986, p. 6-25 ; Estlund, David. « Making Truth Safe for Democracy ». *The Idea of Democracy*, édité par David Copp et al., Cambridge University Press, 1993, p. 71-100 ; Estlund, David. « Beyond Fairness and Deliberation: The Epistemic Dimension of Democratic Authority ». *Deliberative Democracy: Essays on Reason and Politics*, édité par James Bohman et William Rehg, MIT Press, 1997, p. 173-204 ; Estlund, David M., et Yves Meinard. *L'autorité de la démocratie : une perspective philosophique*. Hermann, 2011 ; Landmore, Hélène. *Democratic Reason...*, *op. cit.* ; Schwartzberg, Melissa. « Epistemic Democracy and Its Challenges ». *Annual Review of Political Science*, vol. 18, n° 1, 2015, p. 187-203 ; Goodin, Robert E., et Kai Spiekermann. *An epistemic theory of democracy*. Oxford University Press, 2018 ; Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, *op. cit.*, chapitre 7.

Pour une histoire du lien entre démocratie et argument épistémique en philosophie, voir : Landmore, Hélène. *Democratic Reason...*, *op. cit.*, chapitre 3.

<sup>3</sup> Rosanvallon, Pierre. *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*. Seuil, 2008, p. 20.

<sup>4</sup> Roussin, Juliette. « Démocratie contestataire... », *op. cit.*

Cependant, la qualité des résultats peut tout à fait être mesurée à l'aune de critères qui ne sont pas de nature épistémique, comme le souligne Serrano Zamora :

« [Les participants] peuvent aussi être vus comme contribuant à la qualité – qui peut à son tour être qualifiée par la "rationalité", la "correction", la "justice", etc...– des résultats du processus politique. »<sup>1</sup>

On trouve ainsi invoqués des critères moraux dans de nombreux textes sur les « conceptions épistémiques ». Roussin définit par exemple la valeur épistémique comme la capacité à produire les décisions les « plus justes » :

« Les vertus "épistémiques" de la démocratie, sa propension à produire des résultats politiques corrects, sont un constituant essentiel de sa légitimité dans la conception épistémique : la supériorité de la démocratie ne tiendrait ainsi pas seulement à l'égalité de statut qu'elle garantit à ses membres dans la détermination de leurs affaires communes, mais également à la capacité de ses procédures à identifier, mieux que les régimes autocratiques ou aristocratiques, les mesures politiques les plus justes (*right*). »<sup>2</sup>

Un flou persiste donc sur la nature des « bonnes décisions ». La qualité « épistémique » de la démocratie peut par exemple désigner sa capacité à assurer certains droits fondamentaux<sup>3</sup>, ou encore, l'efficacité ou la stabilité économique. La dimension « épistémique » s'entend alors en un sens très large, qui désigne la capacité à identifier l'intérêt général ou la justice, mais laisse ouverte l'épineuse question de leur définition. Au fond, une telle conception se réfère à une dimension fondamentale de la démocratie en général, à savoir le gouvernement « *pour* le peuple ». Elle est « épistémique » au sens où la connaissance de l'intérêt du peuple relève d'une forme spécifique, politique, de vérité.

Tantôt, la notion de justification épistémique a une signification plus strictement cognitive (2). Dans ce cas, l'adjectif suggère que la qualité d'un processus ou d'une décision politique dépend de son articulation à certaines connaissances objectives que la procédure démocratique doit permettre de produire, d'identifier ou d'utiliser. Serrano Zamora poursuit ainsi :

« [Les participants] peuvent aussi être vus comme contribuant à la qualité (...) d'autres éléments cognitifs – les idées, méthodes, solutions aux problèmes – mobilisés entre eux. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice ...*, op. cit., p. 3.

<sup>2</sup> Roussin, Juliette. « Démocratie contestataire... », op. cit.

<sup>3</sup> Voir : Dworkin, Ronald Myles, et al. *Prendre les droits au sérieux*. Presses universitaires de France, 1995, p. 397. Pour Dworkin, la garantie des droits et des intérêts de tous a plus d'importance que les modalités de la prise de décision dans une démocratie.

<sup>4</sup> Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice ...*, op. cit., p. 3.

C'est ce que Fabienne Peter nomme la « fonction constructive »<sup>1</sup> de la démocratie, qui désigne sa capacité à produire de la connaissance « sur les problèmes qui affectent [les agents] et les meilleurs moyens de les résoudre »<sup>2</sup>. La prise au sérieux de cette fonction conduit selon elle à « une conception épistémique de la démocratie, c'est-à-dire une conception pour laquelle la valeur du processus de décision démocratique ne dépend pas seulement de sa réalisation de l'égalité politique mais aussi de sa capacité à *générer de la connaissance* »<sup>3</sup>. Dans ce cas, la notion de justification épistémique désigne la nature épistémique des *critères* d'évaluation des pratiques politiques et renvoie, comme le souligne Roussin, à l'idéal d'une « démocratie compétente ou performante »<sup>4</sup>. Ce type de justification épistémique se distingue alors d'une conception morale de la justification, fondée sur des valeurs telles que la liberté, l'égalité, l'autonomie ou la justice<sup>5</sup>.

Enfin, la notion de « justification épistémique » est parfois employée pour désigner l'attribution d'une vertu éducative à la démocratie (3), c'est-à-dire sa capacité à former des citoyens politisés et compétents, au sens où ils sont capables de produire ou d'accéder aux connaissances, informations et jugements requis pour la prise de décision. Cette forme de justification est notamment au cœur du modèle de démocratie participative élaboré par Carol Pateman :

« (...) on peut caractériser le modèle participatif comme un modèle dans lequel l'*input* maximal (la participation) est requis et dans lequel l'*output* inclut non pas seulement des politiques justes (des décisions) mais aussi le développement des capacités sociales et politiques de chaque individu, de telle sorte qu'un effet de "*feedback*" se produise de l'*output* sur l'*input*. »<sup>6</sup>

Cette justification a donc une forme procédurale puisque la valeur de la démocratie réside dans la capacité d'une procédure à développer les compétences requises par son propre fonctionnement ; mais les critères d'évaluation de la procédure sont de nature épistémique : il s'agit de l'intelligence et de la compétence des participants.

Ces distinctions entre différents sens attribués à la notion de justification épistémique dans la littérature existante invitent à clarifier la typologie des justifications de la démocratie. On

---

<sup>1</sup> Elle reprend ce terme à Amartya Sen : Sen, Amartya. *Development as Freedom*. Knopf, 2000.

<sup>2</sup> Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>3</sup> *Id.*

<sup>4</sup> Roussin, Juliette. « Démocratie contestataire... », *op. cit.*

<sup>5</sup> Sur cette distinction, voir : Aikin, Scott F., et Robert B. Talisse. *Pragmatism, pluralism, and the nature of philosophy*. Routledge, Taylor & Francis Group, 2018, p. 109.

<sup>6</sup> Pateman, Carole. *Participation and Democratic Theory*. Cambridge University Press, 1970, p. 20-21.

voit en effet se dessiner deux formes de typologies des justifications de la démocratie : l'une en fonction de l'objet évalué (1) et l'autre en fonction de la nature du critère d'évaluation (2).

D'une part une typologie en fonction de l'objet évalué permet de distinguer les justifications *instrumentales* des justifications *procédurales* (1)<sup>1</sup>. Pour les justifications instrumentales c'est la capacité à produire certains résultats qui fonde la valeur d'une pratique politique, résultats qui peuvent dès lors être évalués à l'aune de critères relativement indépendants des procédures. Les justifications procédurales considèrent au contraire que la valeur de la démocratie a trait à la qualité des procédures de formation de la volonté politique sur lesquelles elle repose, indépendamment des résultats particuliers. Dans cette perspective, la qualité d'une décision dépend de et est constituée par la procédure qui lui a donné lieu.

D'autre part, une autre typologie, établie en fonction de la nature des critères utilisés pour évaluer les pratiques démocratiques (2), permet de distinguer les justifications *épistémiques* des justifications *morales*. Les premières fondent la qualité des procédures démocratiques sur leur rapport à la production et l'utilisation de certaines connaissances ; les secondes sur les valeurs de liberté, d'égalité, d'autonomie ou de justice.

Dans la littérature sur la justification de la démocratie, ces deux typologies tendent à être assimilées, si bien que, la plupart du temps, sont uniquement distinguées une justification *procédurale-morale* (parfois appelée *interne* ou *intrinsèque*) d'une part et une justification *instrumentale-épistémique* (parfois appelée *externe* ou *extrinsèque*) d'autre part<sup>2</sup>. La distinction de deux typologies distinctes permet à mon sens de délimiter quatre types de justifications : des justifications instrumentales-épistémiques (1), procédurales-épistémiques (2), procédurales-morales (3) et instrumentales-morales (4). Une telle distinction permet de mieux rendre compte

---

<sup>1</sup> Cette distinction est notamment mise en lumière par Fabienne Peter, qui souligne qu'elle pose la question suivante : « Est-il suffisant pour la légitimité démocratique que les décisions soient faites par le biais de procédures appropriées, ou bien les décisions doivent-elles aussi satisfaire des conditions normatives qui s'appliquent directement à elles ? Pour poser le problème différemment, est-il nécessaire pour la légitimité démocratique que les décisions elles-mêmes soient justifiées ou est-il suffisant que le processus de prise de décision soit justifié ? » Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, op. cit., p. 2.

<sup>2</sup> Sur la distinction intrinsèque-extrinsèque, voir : Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice...*, op. cit., chapitre 1. Certains auteurs distinguent néanmoins les différents critères de distinction. Roberto Frega et Fabrizio Trifiro séparent par exemple différentes distinctions entre : « la nature épistémique ou éthique de la décision démocratique, les conceptions « procédurales-faibles » versus les conceptions « substantielles-fortes » de la fonction normative de la démocratie et les conceptions libérales versus communautariennes de la vie démocratique » (Frega, Roberto, et Fabrizio Trifiro. « Guest Editors' Preface ». *Etica & Politica / Ethics & Politics*, vol. XII, n° 2, 2010, p. 7). Matthew Festenstein distingue quant à lui trois formes de justifications : la justification instrumentale épistémique, la justification « non-instrumentale » et la « justification instrumentale en termes d'autres valeurs comme l'autonomie. » » (Festenstein, Matthew Isaac. « Does Dewey Have an "epistemic argument" for Democracy? », *Contemporary Pragmatism*, vol. 16, n° 2-3, 2019, p. 218).

de la pluralité des arguments et de la spécificité de l'argument épistémique que je souhaite développer dans ce travail.

Premièrement, les *conceptions instrumentales-épistémiques* (1) défendent l'idée que la valeur des procédures et pratiques démocratiques réside dans leur capacité à produire les connaissances requises pour la résolution des problèmes publics. Cette idée est notamment développée par Landemore, qui met en lumière l'existence d'une rationalité démocratique permettant de produire des résultats plus intelligents et informés que d'autres procédures<sup>1</sup>. De la même manière, Cohen et Fung fondent leur défense de la démocratie radicale sur un argument instrumental-épistémique lorsqu'ils affirment que celle-ci permet d'« identifier les problèmes » et de « tester des solutions locales ». S'ils développent également des arguments moraux en faveur de la démocratie radicale, ceux-ci sont ainsi subordonnés, *in fine*, à un argument instrumental-épistémique : « si une démocratie plus radicale n'est pas capable de répondre relativement correctement à des problèmes de régulation, alors ses vertus normatives seront d'un intérêt limité. »<sup>2</sup> Enfin, dans une certaine mesure, David Estlund développe aussi à mon sens un argument instrumental-épistémique, dans la mesure où la valeur des procédures démocratiques doit bien selon lui consister à produire de meilleurs résultats sur le plan épistémique. Néanmoins, dans un geste en quelque sorte inverse de celui de Cohen et Fung, Estlund subordonne cette exigence épistémique à une conception procédurale-morale selon laquelle la qualité d'une décision repose *in fine* sur le critère de l'acceptabilité par tous de la procédure qui la produit.

Les approches instrumentales-épistémiques se distinguent entre elles de plusieurs manières.

Premièrement, elles font reposer la qualité de la démocratie sur des conditions et des normes épistémiques différentes (par exemple, comme nous aurons l'occasion de le voir dans ce travail, la conception de la diversité cognitive de Landemore est très différente de la conception pragmatiste que je proposerai).

---

<sup>1</sup> Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, *op. cit.*, chapitre 8.

<sup>2</sup> Cohen, Joshua, et Archon Fung. « Le projet de la démocratie radicale », *op. cit.*, p. 117.

Deuxièmement, elles se distinguent aussi par la place qu'elles attribuent, en parallèle, aux arguments moraux : Serrano Zamora distingue ainsi les différentes approches en fonction du degré et de la nature de la « compatibilité » entre l'argument moral et l'argument épistémique<sup>1</sup>.

Enfin, elles adoptent également différentes positions sur les conditions politiques requises pour la production des meilleurs résultats. D'une part, la *fonction* des procédures démocratiques dans l'amélioration de la qualité épistémique des décisions n'est pas toujours la même : pour certains auteurs, les procédures sont plus efficaces parfois seulement (Estlund), tandis que pour d'autres, elles le sont nécessairement (Landemore)<sup>2</sup>. D'autre part, la *définition* des procédures appropriées varie, c'est-à-dire le modèle démocratique défendu en vertu de l'argument instrumental-épistémique. Quels aspects de la démocratie sont responsables de sa supériorité épistémique ? Landemore distingue « "ceux qui parlent" (*the talkers*) et "ceux qui comptent" (*the counters*) »<sup>3</sup> : les premiers attribuent à la délibération la vertu épistémique de la démocratie, tandis que les seconds l'attribuent à sa capacité à agréger le plus grand nombre de préférences individuelles. En d'autres termes, la justification instrumentale-épistémique peut fonder une conception agrégative ou délibérative de la démocratie.

Le deuxième type de justifications épistémiques de la démocratie repose sur un argument *procédural-épistémique* (2). Il s'agit alors de conserver des critères épistémiques, mais pour évaluer la procédure elle-même et non ses résultats. Dans cette perspective, une décision politique est meilleure si et seulement si elle est le résultat d'une procédure qui répond à certains critères épistémiques. C'est donc la procédure qui constitue la qualité du résultat, et non l'inverse. Comme le souligne Jessy Roux à propos des justifications procédurales-épistémiques de la démocratie délibérative :

---

<sup>1</sup> Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice...*, *op. cit.*, chapitre 1. L'auteur distingue ainsi les théories « incompatibilistes » pour lesquelles il n'y a pas de lien entre les vertus morales et les vertus épistémiques de la démocratie, et les théories « compatibilistes », pour lesquelles « augmenter la qualité des décisions démocratiques requiert la mise en œuvre pratique et institutionnelle de principes intrinsèques comme l'inclusion maximale et l'égalité politique » (p. 7). Parmi les incompatibilistes, les conceptions « expertocrates » mettent la priorité sur la qualité épistémique des décisions, quitte à abandonner les procédures démocratiques, tandis que les conceptions démocratiques donnent la priorité à la procédure démocratique indépendamment de l'évaluation de ses résultats.

<sup>2</sup> Fabienne Peter qualifie ces deux conceptions respectivement de « procéduralisme imparfait » et de « procéduralisme parfait » (Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, *op. cit.*, chapitre 7).

<sup>3</sup> Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, *op. cit.*, p. 24. Les conceptions agrégatives s'appuient principalement sur le « théorème du jury » élaboré par Condorcet dans son « Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix ». Il y défend l'idée que lorsque des individus ont à faire un choix entre deux options suivant la règle de la majorité, plus le nombre de votants est grand, « plus la probabilité de la vérité de la décision sera grande » (Condorcet. *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*. Imprimerie royale, 1785, p. XXIV).

« La thèse considérée ici est beaucoup plus forte [que l'instrumentalisme-épistémique] et consiste, non pas à dire que l'atteinte de la vérité devient "plus probable" grâce à la délibération, mais plutôt que la vérité est carrément constituée par la délibération. »<sup>1</sup>

Cette approche correspond à la conception habermassienne de la délibération, où la vérité est constituée par les normes inhérentes aux pratiques de communication<sup>2</sup>. Elle est en outre développée par Fabienne Peter à travers son concept de « pur procéduralisme épistémique »<sup>3</sup>. La valeur d'une pratique et d'une décision politique dépend ainsi selon Peter de critères procéduraux de « justesse épistémique » empruntés à l'épistémologie d'Helen Longino<sup>4</sup>.

Le troisième groupe correspond aux justifications *procédurales-morales* (3). Dans cette perspective, la valeur de la démocratie repose sur la mise en œuvre procédurale des valeurs politiques fondamentales. Chez Thomas Christiano, la démocratie est ainsi justifiée si elle traite les citoyens comme égaux, indépendamment des résultats et décisions particuliers<sup>5</sup>. On trouve également cette conception au cœur de la critique de Landemore par Cristina Lafont<sup>6</sup>, qui définit la démocratie comme mise en œuvre du principe fondamental de la souveraineté populaire, indépendamment de la question des bonnes ou des mauvaises décisions. L'activité de formation de la volonté politique est alors considérée comme une fin en soi, en tant qu'elle réalise la liberté et l'égalité.

---

<sup>1</sup> Giroux, Jessy. « Le spectre épistocratique », *op. cit.*

<sup>2</sup> Pour une approche détaillée des subtilités de la justification de Habermas, voir Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice...*, *op. cit.*, p.62-64.

<sup>3</sup> Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, *op. cit.*, chapitre 4 : « Il découle de ce premier argument en faveur d'une conception procédurale de la légitimité que le processus de décision démocratique lui-même constitue au moins une des sources de la valeur de ses résultats. Les instrumentalistes naïfs nient cette dimension de la prise de décision démocratique lorsqu'ils présument qu'il existe une façon d'identifier la décision idéale sans recourir à la participation démocratique. » Peter développe deux arguments en faveur du procéduralisme contre l'instrumentalisme : d'une part, la prémisse du « pluralisme raisonnable » empêche d'évaluer substantiellement les résultats ; d'autre part, elle s'appuie en particulier sur la distinction d'Amartya Sen entre capacité d'action (*agency*) et bien-être pour défendre l'importance de la première (Sen, Amartya. « Well-Being, Agency and Freedom ». *Journal of Philosophy*, vol. 82, 1985, p. 169-221). Voir : Peter, Fabienne. « Pure Epistemic Proceduralism ». *Episteme*, vol. 5, n° 1, 2008, p. 41.

<sup>4</sup> Philosophe féministe des sciences, Helen Longino propose une conception renouvelée de l'objectivité qui prend acte de l'influence de valeurs non épistémiques sur la pratique scientifique. La validité d'une connaissance repose, dans ce cadre, sur quatre conditions : l'organisation de la critique des méthodes et pratiques de recherche, la prise en compte de cette critique par les scientifiques, l'existence de critères publics reconnus pour évaluer la production scientifique et l'égale autorité intellectuelle des membres de la communauté scientifique (Longino, Helen E. *Science as social knowledge: values and objectivity in scientific inquiry*. Princeton University Press, 1990). Peter propose de transposer ces critères à la pratique de la délibération politique pour fonder la légitimité des procédures démocratiques.

<sup>5</sup> Christiano, Thomas. *The constitution of equality: democratic authority and its limits*. Oxford University Press, 2008.

<sup>6</sup> Lafont, Cristina. *Democracy without shortcuts: a participatory conception of deliberative democracy*. Oxford University Press, 2020. Voir le dossier de discussion critique : Gabriëls, René, et. al, « Dossier on Cristina Lafont's Democracy without Shortcuts ». *Krisis | Journal for Contemporary Philosophy*, vol. 40, n° 1, 2020.

Enfin, un autre ensemble de justifications de la démocratie apparaissent comme *instrumentales-morales* (4). Celles-ci évaluent la valeur des procédures démocratiques à l'aune de leurs résultats mais à partir de critères moraux. Iris Marion Young développe en particulier cet argument :

« J'ai montré que les procédures de prise de décision démocratiques sont une condition nécessaire de la justice sociale, à la fois en tant que moyens du développement de soi et de la minimisation de la domination, et aussi en tant que meilleure manière de *parvenir à des décisions* justes substantiellement. »<sup>1</sup>

D'une part, Young maintient ici une justification procédural-morale. En effet, la participation aux procédures démocratiques doit assurer le développement de soi et la non-domination : les procédures ont à ce titre une valeur intrinsèque en tant qu'y participer met en œuvre les deux idéaux de justice définis par Young : l'auto-détermination et le développement de soi. Mais, d'autre part, elle articule cette justification à une exigence de résultats substantiellement meilleurs : elle propose donc également un argument instrumental. Néanmoins, contrairement aux justifications instrumentales-épistémiques, Young ne définit pas la qualité de ces résultats à partir d'un critère strictement épistémique mais aussi à partir d'un critère moral (la justice). Ainsi, la question fondamentale de la justification de la démocratie est, selon elle, la suivante :

« Quelles sont les raisons théoriques pour penser qu'un processus politique démocratique a plus de chances de promouvoir les résultats les plus justes ? »<sup>2</sup>

Plus précisément, Young articule les dimensions épistémiques et morales de la justification instrumentale en montrant que toute procédure politique a pour enjeu la résolution d'un problème, ce qui implique un ensemble de connaissance techniques autant que le respect de principes normatifs :

« Les problèmes auxquels font face les collectifs, auxquels ils cherchent des solutions à travers un processus politique, ont généralement des aspects à la fois techniques et normatifs. Ils ne concernent pas seulement la manière la plus efficace d'accomplir certaines fins, mais aussi, à travers ce processus, la manière de ne pas surcharger certains membres de la société, ou sous-évaluer leurs droits et leurs intérêts. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Justice and the Politics of Difference*. Princeton University Press, 1990, p. 212, je souligne. On trouve aussi cette justification chez Ian Shapiro qui définit la démocratie comme un « bien subordonné » (*subordinate good*) à l'objectif de promotion de la justice (Shapiro, Ian. *Democratic Justice*. Yale University Press, 1999).

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 28.

Je m'inscrirai dans ce travail dans le champ des justifications instrumentales-épistémiques, que j'appellerai, par simplification et pour plus de clarté, les justifications épistémiques. Il s'agira donc d'analyser la capacité de diverses procédures et pratiques démocratiques à améliorer la connaissance requise pour la résolution des problèmes publics. Ce faisant, je serai amenée à prendre position parmi les différentes approches épistémiques dont j'ai souligné qu'elles se distinguaient par leur définition des normes épistémiques, de la place des arguments moraux, de la nature de l'articulation entre procédure et résultat et de la définition des procédures appropriées. Je défendrai la qualité épistémique de la démocratie, en adoptant néanmoins également la perspective de Young selon laquelle la valeur politique d'une connaissance dépend *in fine* de sa capacité à promouvoir des solutions justes aux problèmes sociaux. Le cadre épistémologique que j'utiliserai, empruntant notamment à la théorie des injustices épistémiques, conduit ainsi à mettre en lumière l'indissociabilité entre l'amélioration de la connaissance et la promotion de la justice<sup>1</sup>. Dans ce cadre, la justification épistémique est, de fait, articulée à une justification morale.

#### *4. Enjeux et problèmes de la justification épistémique de la démocratie : le spectre épistocratique*

Quels sont les enjeux et difficultés spécifiques des justifications épistémiques de la démocratie telles que je les ai définies<sup>2</sup> ? Ces justifications s'inscrivent, tout d'abord, dans le vaste champ des réflexions sur les rapports entre politique et vérité. La question de savoir si la connaissance de la vérité doit jouer un rôle, et lequel, en politique est en effet ancienne et prend une signification particulière dans les démocraties modernes. D'un côté, l'idéal du citoyen éclairé, capable de participer et de consentir de manière autonome, par l'exercice de son jugement et la mobilisation de ses connaissances, aux décisions politiques collectives, est au cœur du principe démocratique. En outre, des valeurs comme l'honnêteté et la transparence, qui

---

<sup>1</sup> J'adopte ici la définition générale et négative de la justice d'Iris Marion Young comme correction de l'oppression (définie comme entrave au développement de soi) et de la domination (définie comme entrave à l'auto-détermination). *Ibid.*, p. 31.

<sup>2</sup> Pour un état des lieux des diverses conceptions et des débats et critiques de la justification épistémique : Hannon, Michael, et Jeroen de Ridder, éditeurs. *The Routledge handbook of political epistemology*, op. cit., partie 6 ; Fricker, Miranda, et al., éditeurs. *The Routledge Handbook of Social Epistemology*. Routledge, 2021, partie 7 et Knight, Jack, et al. « Roundtable on Epistemic Democracy and Its Critics ». *Critical Review*, vol. 28, n° 2, 2016, p. 137-170.

renvoient à la vérité comme autre du mensonge, sont aussi au cœur de l'idéal du gouvernement démocratique, et contribuent à le distinguer du despotisme<sup>1</sup>.

Pourtant, d'un autre côté, comme le défendent notamment les justifications procédurales-morales de la démocratie, les notions de vérité et de connaissance peuvent aussi jouer un rôle fondamentalement antidémocratique. Deux présupposés de la conception épistémique comportent en particulier un ensemble de risques antidémocratiques : le prérequis de la compétence citoyenne (1) et le présupposé de l'existence d'une solution aux problèmes publics unique et indépendante de la procédure démocratique (2).

Premièrement, la plupart des conceptions épistémiques repose sur l'idée selon laquelle « le pouvoir épistémique de la démocratie dépend largement du caractère épistémique de ses citoyens »<sup>2</sup>. Autrement dit, la qualité épistémique des décisions démocratiques dépendrait d'un ensemble de conditions cognitives des participants (1). Une telle conception comporte deux principaux risques du point de vue de la démocratie radicale : le paternalisme de la connaissance (a) et la réduction de la participation politique (b).

Tout d'abord, le conditionnement de la valeur de la démocratie au caractère épistémique des citoyens peut conduire au développement d'un paternalisme de la connaissance (a). Les membres de la « Commission des Lumières à l'ère numérique »<sup>3</sup>, chargée en 2021 par le gouvernement français d'une étude sur les enjeux épistémiques et politiques des transformations techniques et sociales liées au numérique, se fixaient ainsi comme objectif de « libérer ces gens de leur enfermement cognitif »<sup>4</sup>. Les travaux d'une partie de la sociologie contemporaine de la connaissance semblent reposer, de la même manière, sur un tel paternalisme épistémique, qui tend à ériger une conception unique et restreinte de l'intelligence en modèle de la compétence politique d'une part, et à réduire l'explication des comportements épistémiques à des facteurs uniquement psychologiques (les biais) et techniques (le développement numérique) d'autre part<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Rosenfeld, Sophia. *Democracy and truth...*, op. cit., p. 2.

<sup>2</sup> Talisse, Robert B. « The Epistemology of Democracy. An Overview ». *Routledge handbook of Social Epistemology*, Routledge, 2020, p. 362.

<sup>3</sup> Cette commission de quatorze experts a été convoquée par le gouvernement français en 2021 afin de produire un rapport sur les « désordres informationnels à l'ère numérique et les perturbations de la vie démocratique qu'ils engendrent ». Voir son rapport : Bronner, Gérald, et al. *Les lumières à l'ère numérique*. Janvier 2022.

<sup>4</sup> « Lutte contre la désinformation : anciens usages, nouveaux visages. Avec Romain Badouard et Jean Garrigues ». *L'invité(e) des Matins de France Culture*, produit par Guillaume Erner, 12 janvier 2022.

<sup>5</sup> Gérald Bronner, définit ainsi la « crédulité intellectuelle » et les « biais de confirmation » comme des résultats de la « paresse intellectuelle » humaine. Son analyse repose sur un cadre anthropologique naturaliste et

Ensuite, le risque d'une approche épistémique posant comme condition la compétence épistémique des citoyens est de subordonner leur participation politique à cette condition cognitive (b). Ainsi, comme le souligne Landemore, les justifications épistémiques ont tendance à « trouver le moyen de concevoir la performance de la démocratie d'une façon qui donne tout le crédit aux éléments les plus aristocratiques de la démocratie représentative. » La plupart des théories élitistes de la démocratie sont ainsi selon elle « explicitement élaborées pour contourner le problème de la compétence des citoyens ordinaires. »<sup>1</sup> Une telle approche conduit par exemple le sociologue Gérald Bronner, président de la « Commission des Lumières à l'ère numérique » à critiquer la démocratie délibérative, fondée selon lui sur une opinion manipulée et où, par conséquent, « la crédulité l'emporte sur la connaissance »<sup>2</sup>. La participation politique peut alors être restreinte au nom de la compétence, conduisant à exclure certains citoyens, ou les citoyens dans leur ensemble, de la prise de décision, au nom d'un impératif épistémique.

Ce spectre épistocratique se trouve au cœur de la démocratie depuis ses origines. Ainsi, Michel Foucault repère dans les discours de Périclès sur la démocratie grecque<sup>3</sup>, une distinction entre participation et isonomie fondée sur le critère de la compétence : si les citoyens sont égaux en tant qu'ils sont soumis aux mêmes lois et disposent des mêmes droits (isonomie), l'inégale participation politique est en revanche acceptée comme résultant des compétences inégales entre citoyens. L'exigence de « dire vrai » (la *parrèsia*) introduit ainsi une inégalité légitime, exprimée par Périclès en ces termes : « en ce qui concerne la participation à la vie publique, chacun obtient la considération en fonction de son mérite, et la classe à laquelle il appartient importe moins que sa valeur personnelle. »<sup>4</sup> Or, cette inégalité de participation est justifiée précisément dans la mesure où la démocratie est définie par Périclès, non pas comme le régime où le pouvoir est réparti également entre tous, mais comme un régime politique qui vise l'intérêt de tous, lequel est identifié à la pratique du « dire vrai ». Autrement dit, ce sont les dimensions instrumentale et épistémique de la justification qui fondent la défense de l'inégale participation, comme le souligne Foucault :

---

essentialiste d'une part, et sur un causalisme technologique d'autre part (voir : Bronner, Gérald. *La démocratie des crédules*. PUF, 2013).

<sup>1</sup> Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, op. cit., p. 51.

<sup>2</sup> Bronner, Gérald. *La démocratie des crédules*, op. cit., p. 48.

<sup>3</sup> Foucault, Michel. *Le gouvernement de soi et des autres : cours au Collège de France, 1982-1983*. Gallimard, 2008, p. 16.

<sup>4</sup> Périclès. « Discours des morts, précédé d'un éloge de la cité », cité par Thucydide. *La guerre du Péloponnèse. Livre II*. Traduit par Jacqueline de Romilly, Belles Lettres, 2009, chapitre 37.

« Le discours vrai introduit une différence, ou plutôt il est lié, à la fois dans ses conditions et dans ses effets à une différence : seuls quelques-uns peuvent dire vrai. »<sup>1</sup>

Outre l'enjeu de la définition des conditions cognitives de la qualité épistémique de la démocratie, certaines justifications épistémiques s'appuient également sur un second présupposé problématique (2). Il s'agit de l'idée que les problèmes publics auraient une solution unique et dont la qualité serait indépendante de la procédure démocratique qui lui donne lieu et indépendante des intérêts spécifiques des groupes sociaux. Joshua Cohen définit ainsi l'existence d'un « critère indépendant des décisions correctes »<sup>2</sup> comme propriété principale de la conception épistémique de la démocratie. Cette idée est également au cœur du modèle de « démocratie de contestation »<sup>3</sup> de Philip Pettit qui prône, par conséquent, la délégation d'un ensemble de décisions politiques à des instances expertes considérées comme plus à même d'identifier objectivement l'intérêt général sur des questions techniques ou controversées. Landemore souligne que ce problème du critère indépendant de correction constitue « l'affirmation principale, et la plus controversée sur laquelle repose l'argument épistémique en faveur de la démocratie. »<sup>4</sup> En effet, elle comporte deux principaux risques : la dépolitisation (a) et l'imposition d'une perspective hégémonique sur l'intérêt général comme solution unique, à rebours de l'exigence démocratique de pluralisme (b).

Premièrement, plusieurs auteurs pointent le risque de dépolitisation, du fait de la réduction de la délibération politique à la recherche d'une solution objective, réduisant ainsi les problèmes politiques et normatifs à des problèmes techniques (a)<sup>5</sup>. La valeur des instances expertes, chez Pettit, tient ainsi à leur dimension volontairement « dépolitisé[e] » c'est-à-dire indépendante de

---

<sup>1</sup> Foucault, Michel. *Le gouvernement de soi et des autres...*, op. cit., p. 161.

<sup>2</sup> Cohen, Joshua. « An Epistemic Conception of Democracy ». *Ethics*, vol. 97, n° 1, 1986, p. 34. Dans ce texte fondateur, Cohen définit en effet trois dimensions fondamentales de la conception épistémique de la démocratie : le critère indépendant d'évaluation des décisions, la conception cognitive du vote et la conception de la prise de décision comme processus d'ajustement des croyances.

<sup>3</sup> Pettit, Philip. « Democracy, Electoral and Contestatory ». *Designing Democratic Institutions*, édité par Shapiro Ian et Macedo Stephen, New York University Press, 2000, p. 138 : « que les intérêts communs soient définis indépendamment des institutions démocratiques [...] signifie que la procédure démocratique n'est pas pure ». Ainsi, Pettit se distingue explicitement des approches procédurales, en affirmant que la valeur des résultats politiques ne découle pas uniquement des procédures démocratiques, mais que l'intérêt commun relève d'une norme objective sur laquelle peut prendre appui la contestation des décisions : Pettit, Philip. « The Determinacy of Republican Policy: A Reply to McMahon ». *Philosophy & Public Affairs*, vol. 34, n° 3, 2006, p. 280.

<sup>4</sup> Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, op. cit., p. 25.

<sup>5</sup> Voir en particulier les travaux de Nadia Urbinati, qui définit l'établissement de critères objectifs indépendants d'évaluation des décisions et l'identification de la démocratie à une activité cognitive comme « une tentative radicale de dépolitiser la démocratie en en faisant un chapitre de la recherche de vérité » (Urbinati, Nadia. *Democracy disfigured: opinion, truth, and the people*. Harvard University Press, 2014, p. 96. Voir aussi : Urbinati, Nadia. « Unpolitical Democracy ». *Political Theory*, vol. 38, n° 1, 2010, p. 79.). Elle défend ainsi une conception strictement procédurale de la légitimité démocratique : Saffon, Maria Paula, et Nadia Urbinati. « Procedural Democracy, the Bulwark of Equal Liberty ». *Political Theory*, vol. 41, n° 3, 2013, p. 441-481.

l'élection, du jeu politique et des intérêts particuliers<sup>1</sup>. Cette indépendance par rapport à l'activité politique doit ainsi permettre selon Pettit l'identification objective de l'intérêt général. Il affirme alors ce principe apparemment paradoxal :

« Pas de démocratisation sans dépolitisation. »<sup>2</sup>

La créativité politique et la liberté de déterminer des fins qui caractérisent le processus démocratique sont alors mises à mal, réduisant la portée de la participation politique.

Deuxièmement, l'idée d'une bonne décision unique semble aller à l'encontre du pluralisme (b). En effet, elle tend à réduire le conflit et le désaccord à l'expression d'erreurs, et, ce faisant, à discréditer la contestation. Une conception hégémonique de l'intérêt général risque alors de s'imposer comme objective et unique, alors même que la possibilité d'un désaccord raisonnable sur les fins caractérise la politique démocratique<sup>3</sup>. Ce présupposé risque donc de justifier la réduction de la participation, du fait de l'identification des problèmes sociaux à des sujets techniques dont la résolution serait mise à mal par l'intrusion du désaccord et des intérêts.

Au fond, la justification épistémique de la démocratie semble faire planer le risque d'une opposition entre le gouvernement *pour* le peuple et le gouvernement *par* le peuple, et d'un reniement du second au nom du premier<sup>4</sup>. On voit mal, s'il existe effectivement une meilleure solution *a priori* aux problèmes sociaux, comment justifier de ne pas choisir les procédures en fonction de leur capacité à identifier cette solution, fussent-elles non démocratiques. Le destin tragique du personnage d'Ibsen, Tomas Stockmann, qui ayant tenté d'informer le public de la contamination des eaux du village devient l'« ennemi du peuple » du fait des coûts impliqués par sa découverte, illustre l'absurdité d'une supposée volonté populaire toute puissante dès lors qu'elle est pensée comme l'autre de la connaissance et de l'intérêt public effectif<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Pettit, Philip. « Democracy, Electoral and Contestatory », *op. cit.*, p. 129.

<sup>2</sup> Pettit, Philip. « Depoliticizing Democracy ». *Ratio Juris*, vol. 17, n° 1, 2004, p. 64. Une analyse critique très complète de cette idée chez Pettit est proposée par Juliette Roussin : Roussin, Juliette. « Démocratie contestataire... », *op. cit.*

<sup>3</sup> C'est le reproche qu'adresse Richard Bellamy à Pettit : Bellamy, Richard. « Republicanism, Democracy, and Constitutionalism ». *Republicanism and Political Theory*, édité par Cécile Laborde et John W. Maynor, Wiley-Blackwell, 2008, p. 159-189. On retrouve également cet argument chez Fabienne Peter à l'encontre des justifications instrumentales, qu'elle critique à partir du critère rawlsien de « pluralisme raisonnable » (Rawls, John. *Libéralisme politique*. Traduit par Catherine Audard, Presses universitaires de France, 2016, p. 63 ; Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, *op. cit.*, chapitre 4.1.c).

<sup>4</sup> Cette tension est exprimée clairement par Schumpeter qui défend une conception élitiste de la prise de décision politique : « Si les résultats qui apparaissent satisfaisants pour le grand nombre sur le long terme sont choisis comme critères de test du gouvernement pour le peuple, alors le gouvernement par le peuple (...) échouerait souvent à ce test. » Schumpeter, Joseph. *Capitalisme, socialisme et démocratie*, *op. cit.*, p. 256.

<sup>5</sup> Ibsen, Henrik. *Un ennemi du peuple*, Actes Sud, 2019.

Faut-il, dans ce contexte, abandonner la justification épistémique de la démocratie pour ne retenir que la valeur intrinsèque des procédures démocratiques ? Deux traditions philosophiques mettent en particulier en lumière les limites d'une subordination de l'activité politique à l'exigence de vérité.

D'une part, la critique arendtienne des rapports entre vérité et politique et entre sphères sociale et politique invite à abandonner la forme instrumentale et épistémique de justification des procédures politiques. La pratique démocratique correspond, dans cette perspective, à l'exercice de la liberté par une communauté politique et ne saurait, de ce fait, être articulée à une exigence de résultat ou de vérité. Hannah Arendt met ainsi en avant la dimension autoritaire et antipluraliste de la vérité, en tant qu'elle renvoie à l'ordre des faits, de ce qui est, indubitablement ; tandis que la politique renvoie à la discussion sur ce qui devrait être :

« L'ennuyeux est que la vérité de fait, comme toute autre vérité, exige péremptoirement d'être reconnue et refuse la discussion alors que la discussion constitue l'essence même de la vie politique. Les modes de pensée et de communication qui ont affaire avec la vérité, si on les considère dans la perspective politique, sont nécessairement tyranniques ; ils ne tiennent pas compte des opinions d'autrui, alors que cette prise en compte est le signe de toute pensée strictement politique. »<sup>1</sup>

Cette critique de la conception épistémique de la politique repose sur une épistémologie réaliste, dont le principal présupposé est le suivant :

« Les faits sont au-delà de l'accord et du consentement, et toute discussion à leur sujet – tout échange d'opinions qui se fonde sur une information exacte – ne contribuera en rien à leur établissement. »<sup>2</sup>

En outre, Arendt critique également la conception instrumentale, selon laquelle la politique aurait pour fonction la résolution des problèmes, au nom de la liberté politique. En effet, dans la mesure où les problèmes relèvent de besoins sociaux qui sont l'expression de la nécessité, assigner une fonction instrumentale de résolution des problèmes à la démocratie conduirait à subordonner la sphère de la liberté à celle de la nécessité<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Arendt, Hannah. « Vérité et politique ». *La crise de la culture : Huit exercices de pensée politique*. Gallimard, 2013, p. 307.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Voir notamment la section « La question sociale » dans *De la révolution*, en particulier sa critique de Karl Marx : « Et comme, à la différence de ses prédécesseurs des temps modernes mais dans le droit-fil de ses maîtres de l'Antiquité, il assimilait la nécessité aux besoins impérieux des processus vitaux, il en vint finalement plus que quiconque à renforcer la doctrine politiquement la plus pernicieuse de l'époque moderne, celle qui pose que la vie est le souverain bien et que le processus vital de la société est au cœur même de l'effort humain. De sorte que le rôle de la révolution n'était plus de libérer les hommes de l'oppression de leurs semblables, encore moins de fonder la liberté, mais de libérer le processus vital de la société des fers de la pénurie pour lui permettre de croître dans l'abondance. C'était l'abondance et non plus la liberté qui devenait maintenant le but de la révolution. » Arendt,

D'autre part, la tradition poststructuraliste met également en lumière, à partir d'un présupposé opposé à celui de Arendt, les potentiels écueils d'une articulation entre vérité et politique. Dans une perspective antiréaliste, telle que l'a notamment développée Foucault, l'énonciation de la vérité est en effet renvoyée à l'expression de rapports de pouvoir<sup>1</sup>. Foucault entend ainsi « replac[er] le jeu du vrai et du faux dans le réseau des contraintes et des dominations », de sorte que :

« La vérité – je devrais dire plutôt le système du vrai et du faux – aura révélé le visage qu'il a depuis si longtemps détourné de nous et qui est celui de sa violence. »<sup>2</sup>

La démonstration de la « violence » de la vérité, illustrée historiquement par certains usages de la science au service de la domination et de l'oppression capitalistes, coloniales, racistes et patriarcales, se situe ainsi au cœur de la philosophie foucauldienne<sup>3</sup>. Le concept de « régime de vérité » décrit, dans cette perspective, comment tout système de pouvoir s'accompagne et s'appuie sur une prétention à dire la vérité et à énoncer ses normes :

« Chaque société a son régime de vérité, sa "politique générale" de la vérité : c'est-à-dire les types de discours qu'elle accueille et fait fonctionner comme vrais ; les mécanismes et les instances qui permettent de distinguer les énoncés vrais ou faux, la manière dont on sanctionne les uns et les autres ; les techniques et les procédures qui sont valorisées pour l'obtention de la vérité ; le statut de ceux qui ont la charge de dire ce qui fonctionne comme vrai. »<sup>4</sup>

---

Hannah. *De la révolution*. Traduit par Marie Berrane, Gallimard, 2013, p. 93-94. Cette conception est critiquée par Axel Honneth dans la mesure où elle empêche d'évaluer les procédures institutionnelles concrètes de construction de la volonté politique en en faisant une fin en soi. Voir : Honneth, Axel. « Democracy as Reflexive Cooperation: John Dewey and the Theory of Democracy Today ». *Political Theory*, vol. 26, n° 6, 1998, p. 778. Pour une critique de l'opposition entre sphères sociale et politique, voir : Le Goff, Alice. *Pragmatisme et démocratie radicale*, op. cit., p. 9. Le Goff montre que cette distinction a conduit Arendt à passer à côté de la créativité politique de certains mouvements sociaux fondés sur des revendications sociales.

<sup>1</sup> Sur les rapports entre vérité et pouvoir chez Foucault, voir : Guerrier, Olivier. « Qu'est-ce qu'un "régime de vérité" ? » *Les Cahiers de Framespa*, n° 35, 2020 ; Gros, Frédéric. « Michel Foucault, une philosophie de la vérité ». *Philosophie*, Gallimard, 2004, p. 11-25 ; et Chouchan, Nathalie, éditeur. « Foucault, une politique de la vérité ». *Cahiers philosophiques*, vol. 130, n° 3, 2013.

<sup>2</sup> Foucault, Michel. *Leçons sur la volonté de savoir : cours au Collège de France, 1970-1971* ; suivi de, *Le savoir d'Oedipe*. Gallimard ; Seuil, 2011, Leçon du 9 décembre 1970, p. 5-6.

<sup>3</sup> Au tournant des années 1980, la perspective de Foucault sur la vérité se modifie : il étudie plus avant les formes de résistance aux régimes de savoir-pouvoir, thématiques à travers les notions de dire-vrai et de courage de la vérité. Dans ce cadre, la vérité revêt alors un potentiel émancipateur et éthique absent des textes des décennies précédentes. Sur cette évolution : Terrel, Jean. « De la critique de la volonté de vérité au courage de la vérité ». *Cahiers philosophiques*, vol. 130, n° 3, 2012, p. 7-28.

<sup>4</sup> Foucault, Michel. *Dits et écrits. Tome 2 : 1976 - 1988*. Gallimard, 2001, « La fonction politique de l'intellectuel », p. 112.

Je défendrai plutôt ici l'idée que les écueils épistocratiques de la justification épistémique de la démocratie peuvent être évités à condition de s'émanciper de certains présupposés épistémologiques sur la nature de la compétence et de la vérité, ou correction des décisions. Plusieurs pistes peuvent et ont été explorées afin de fonder la radicalisation de la démocratie sur des arguments épistémiques : la dimension collective de l'intelligence (1), l'affirmation de la compétence politique universelle (2), la critique de division du travail cognitif (3), la défense de la supériorité épistémique des groupes subalternes (4) et l'attribution d'une valeur épistémique à la contestation (5).

Premièrement, la justification épistémique peut entreprendre de montrer que c'est le groupe, et non le citoyen isolé, qui est le plus compétent (1). C'est là le cœur de l'« argument épistémique en faveur de la démocratie fondé sur l'idée d'intelligence collective », développé par Landemore :

« Je défends l'idée que la démocratie est une procédure intelligente de prise de décision collective qui mise sur l'intelligence des gens en tant que groupe (...) Si la masse, en tant que groupe peut être plus intelligente que n'importe quel individu en son sein, alors les politistes ne doivent pas tant s'inquiéter de la performance cognitive de l'électeur moyen et devraient plutôt se concentrer sur les propriétés cognitives qui se développent dans le groupe. »<sup>1</sup>

Un deuxième axe possible d'argumentation consiste à montrer que les citoyens sont suffisamment compétents pour résoudre les problèmes publics (2). Une partie de la théorie démocratique repose ainsi sur le présupposé fondamental de l'universalité de la compétence politique fondée sur le sens commun, illustré par le mythe du Protagoras<sup>2</sup>. D'autre part, des théories contemporaines, notamment dans le champ de la démocratie délibérative, ont développé une approche dynamique et contextuelle de la compétence, en montrant que les citoyens placés dans des conditions institutionnelles adaptées étaient capables de développer les connaissances et jugements adéquats pour résoudre un problème public<sup>3</sup>. Cette idée se situe notamment au cœur d'expérimentations comme les sondages délibératifs de James S. Fishkin<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, op. cit., p. 1 et p. 2.

<sup>2</sup> Platon, *Protagoras*, 322b-323a. Cette conception est au cœur de la théorie de la démocratie radicale de Jacques Rancière : Rancière, Jacques. *La haine de la démocratie*, op. cit.

<sup>3</sup> Julien Talpin souligne cette dimension anti-élitiste au cœur de l'idéal délibératif : « Alors que la démonstration de l'incompétence politique des masses qui a dominé les travaux pendant trente ans ouvrait la voie à une interprétation élitiste de la démocratie, les études de la délibération soulignent qu'il est possible de créer les conditions institutionnelles de formation d'une citoyenneté éclairée. En ce sens, les théories délibératives étaient initialement parées d'une force critique, s'attaquant au paradigme élitiste qui postule l'incompétence des masses. » (Talpin, Julien. « Le tirage au sort démocratise-t-il la démocratie ? Ou comment la démocratie délibérative a dépolitisé une proposition radicale ». *Participations*, Hors-Série, 2019, p. 459.)

<sup>4</sup> Un sondage délibératif est constitué d'un échantillon représentatif de la population d'environ quatre cents personnes, réunies pendant un ou deux week-ends. Les participants alternent entre des formations courtes, des

et du renouveau d'intérêt pour le tirage au sort en politique<sup>1</sup>. En outre, cet axe de justification de la démocratie peut aussi consister à montrer qu'aucune compétence spécifique n'est nécessaire pour gouverner : l'universalité de la compétence politique repose alors sur l'absence de spécialisation de cet « art ». Certains mouvements sociaux et modèles politiques s'appuient sur cette conception, à l'instar du zapatisme, qui revendique l'exercice du pouvoir depuis ce que Jérôme Baschet qualifie de « position de non-savoir »<sup>2</sup>. Ainsi, des membres du gouvernement, le sous-commandant Marcos affirme qu'ils ne « sont des spécialistes en rien, encore moins en politique »<sup>3</sup>.

Un troisième axe argumentatif peut consister à analyser l'incompétence de groupes « experts » dès lors qu'ils sont isolés comme tels et dotés d'un pouvoir spécifique (3). Cet axe est à mon sens le moins développé. En effet, la critique de l'épistocratie repose principalement soit sur des arguments moraux soit sur des arguments épistémiques qui portent sur les non-experts. Comme nous le verrons, il s'agit d'une des dimensions les plus pertinentes et originales de la théorie pragmatiste.

Le quatrième axe d'argumentation épistémique en faveur de l'approfondissement de la participation démocratique consiste à affirmer que les groupes sociaux subalternes possèdent une connaissance spécifique des problèmes sociaux dont ils pâtissent (4). Cet argument peut s'appuyer en particulier sur l'épistémologie féministe du positionnement<sup>4</sup>. Il se distingue de

---

discussions collectives et des entretiens avec des experts et élus. Les chercheurs fournissent des questionnaires avant et après et démontrent que le processus délibératif est vecteur d'apprentissage. Voir : Luskin, Robert C., et al. « Considered Opinions: Deliberative Polling in Britain ». *British Journal of Political Science*, vol. 32, n° 3, 2002, p. 455-487 et Mansbridge, Jane. « Does Participation Make Better Citizens? » *The Good Society*, vol. 5, n° 2, 1995, p. 1-7.

<sup>1</sup> Sintomer, Yves. *Le pouvoir au peuple : jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*. La Découverte, 2007.

<sup>2</sup> Baschet, Jérôme. « Auto-gouvernement populaire et auto-détermination des manières de vivre ». *Terrains/Théories*, n° 13, 2021.

<sup>3</sup> Marcos, Sous-commandant, et al. *Saisons de la digne rage*. Climats-Flammarion, 2009, p. 183.

<sup>4</sup> Un ensemble de travaux d'épistémologie féministe ont peu à peu été réunis sous le terme de « *standpoint epistemology* » : ils développent l'idée d'une connaissance située socialement et entreprennent de refonder les notions d'objectivité et de vérité à partir de ce postulat. On compte parmi les textes fondateurs : Smith, Dorothy E. « Women's Perspective as a Radical Critique of Sociology ». *Sociological Inquiry*, vol. 44, n° 1, 1974, p. 7-13 ; Hartsock, Nancy C. M. « The Feminist Standpoint: Toward a Specifically Feminist Historical Materialism ». *Discovering Reality: Feminist Perspectives on Epistemology, Metaphysics, Methodology, and Philosophy of Science*, édité par Sandra Harding et M. B. Hintikka, Synthese Library, 1983, p. 283-310 ; Harding, Sandra. *The science question in feminism*. Cornell University Press, 1986 ; Harding, Sandra G., éditeur. *Feminism and methodology: social science issues*. Indiana University Press, 1987 ; Haraway, Donna. « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective ». *Feminist Studies*, vol. 14, n° 3, 1988, p. 575-599 ; Longino, Helen E. *Science as social knowledge...*, *op. cit.* ; Harding, Sandra. *Whose Science? Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*. Cornell University Press, 1991 ; Harding, Sandra. « After the Neutrality Ideal: Science, Politics, and "Strong Objectivity" ». *Social research*, vol. 59, n° 3, 1992, p. 567-587 ; Harding, Sandra. « Rethinking Standpoint Epistemology: What Is 'Strong Objectivity'? » *Feminist Epistemologies*, édité par Elizabeth Potter et Linda Alcoff, Routledge, 1993, p. 49-82 ; Hartsock, Nancy C. M. « Standpoint Theories for the Next Century ». *Women & Politics*, vol. 18, n° 3, 1998, p. 93-101 ; Harding, Sandra. *Science and social inequality: feminist and postcolonial issues*. University of Illinois Press, 2006 ; Harding,

l'affirmation de la compétence universelle, comme de celui de l'intelligence collective du groupe dans son ensemble. Il s'agit plutôt d'affirmer que certains groupes sociaux possèdent, à certaines conditions, des connaissances spécifiques, qui justifient qu'on lutte contre leur exclusion au sein des procédures de prise de décision, pour des raisons en partie épistémiques. Une telle perspective met en question l'opposition stricte entre intérêt et connaissance.

Enfin, un cinquième axe consiste à défendre la valeur épistémique de la contestation (5). Le rôle moteur du progrès social joué par un ensemble de mouvements sociaux dans l'histoire atteste ainsi de la productivité épistémique de la contestation politique au sens où elle améliore la connaissance et la résolution des problèmes sociaux et où elle met en lumière les conséquences problématiques des décisions politiques<sup>1</sup>. Une telle conception de la valeur épistémique de la contestation requiert un cadre épistémologique faillibiliste.

La définition des conditions et des critères des bonnes décisions apparaît donc comme un enjeu majeur pour la justification épistémique de la démocratie radicale. À travers ce rapide parcours, nous avons pu voir que le cadre épistémologique adopté (la définition de la vérité, de ses critères et de ses conditions de production) conditionnait largement le modèle politique défendu. Quelle définition de la vérité et de l'intelligence permettent, dès lors, d'éviter les écueils épistocratiques identifiés ? Plus encore, quel cadre épistémologique permet de soutenir une justification épistémique de la radicalisation de la démocratie, susceptible d'apporter les transformations appelées par les critiques politiques, sociales et épistémiques internes de la démocratie ? Je défendrai dans ce travail l'idée que l'épistémologie pragmatiste de John Dewey

---

Sandra. « Standpoint Theories: Productively controversial ». *Hypatia*, vol. 24, n° 4, 2009, p. 192-200 ; Intemann, Kristen. « 5 Years of Feminist Empiricism and Standpoint Theory: Where Are We Now? » *Hypatia*, vol. 25, n° 4, 2010, p. 778-796. Je reprends la traduction de « *standpoint epistemology* » par « épistémologie du positionnement » proposée par Charlie Brousseau, Thomas Crespo et Léa Vedi. Comme ils l'indiquent, la traduction par « épistémologie du point de vue » met plutôt l'accent sur la perspective propre aux différents groupes, tandis que celui de positionnement met l'accent sur l'ancrage dans un espace social : la métaphore topographique prime ainsi sur la métaphore perceptive et visuelle. Si les deux axes existent au sein de ce courant, je montrerai dans ma première partie que l'insistance sur l'ancrage topographique des sujets connaissant est au cœur de l'articulation entre épistémologie féministe et pragmatiste (Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement : qu'est-ce que "l'objectivité forte" ? » *Philosophie féministe : patriarcat, savoirs, justice*, traduit par Charlie Brousseau et al., Vrin, 2021, p. 129). Sur les thèses et enjeux spécifiques de ce courant, notamment par rapport à d'autres versions de l'épistémologie féministe comme le post-modernisme et l'empirisme féministe, voir : Anderson, Elizabeth. « Feminist Epistemology and Philosophy of Science ». *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Edward N. Zalta, Printemps 2020 et Intemann, Kristen. *Feminist Standpoint*. Édité par Lisa Disch et Mary Hawkesworth, vol. 1, Oxford University Press, 2015. Sur les débats internes à l'épistémologie du positionnement : Flores Espinola, Artemisa. « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du "point de vue" ». *Cahiers du Genre*, vol. 53, n° 2, 2012, p. 99-120.

<sup>1</sup> Dans cette perspective, comme le souligne Juliette Roussin, la contestation fait partie du modèle de démocratie épistémique : « Sous ce dernier aspect, la notion de contestation démocratique semble donc pleinement s'insérer dans ce que la théorie politique contemporaine désigne sous le nom de "démocratie épistémique". » (Roussin, Juliette. « Démocratie contestataire... », *op. cit.*)

fournit des outils pour relever ce défi. Dewey développe en effet une conception de la vérité distincte à la fois du réalisme arendtien et du constructivisme foucaldien. Sa conception instrumentaliste et faillibiliste de la vérité comme instrument pour résoudre des problèmes pratiques permet d'articuler la critique de l'épistocratie et des injustices épistémiques avec une justification épistémique de la démocratie radicale.

### 5. Pragmatisme et justifications épistémiques de la démocratie

La philosophie pragmatiste a servi de cadre théorique à plusieurs entreprises de justification épistémique de la démocratie<sup>1</sup>. Plus encore, les débats autour de la justification de la démocratie et de sa dimension épistémique ont joué un rôle clef dans le renouveau d'intérêt de la philosophie politique contemporaine pour ce courant majeur de la philosophie américaine<sup>2</sup>. Mais le pragmatisme, comme la démocratie, est une notion contestée, si bien que ses usages ont pris des directions très variées. On peut distinguer deux principales utilisations, l'une inspirée de Charles S. Peirce (1), l'autre de John Dewey (2)<sup>3</sup>.

L'approche fondée sur l'épistémologie de Peirce est développée par Cheryl Misak, Robert Talisse et Scott Aikin<sup>4</sup>. Elle consiste à montrer qu'un cadre démocratique est nécessaire à ce

---

<sup>1</sup> Voir en particulier : Putnam, Hilary. « A Reconsideration of Deweyan Democracy ». *The Pragmatism Reader*, édité par Robert B. Talisse et Scott F. Aikin, Princeton University Press, 2011, p. 331-352 ; Anderson, Elizabeth. « L'épistémologie de la démocratie ». *Le pragmatisme comme philosophie sociale et politique*, édité par Roberto Frega, traduit par Jim Gabaret, Le Bord de l'eau, 2015, p. 337-367 ; Festenstein, Matthew Isaac. « Inquiry and Democracy in Contemporary Pragmatism ». *Pragmatism and European Social Theory*, édité par Patrick Baert et Bryan Tu, Bardwell Press, 2007, p. 115-136 ; MacGilvray, Eric. « Pragmatism and the Epistemic Defense of Democracy ». *Contemporary Pragmatism*, vol. 4, n° 2, 2007, p. 3-9 ; Misak, Cheryl. « A Culture of Justification: The Pragmatist's Epistemic Argument for Democracy ». *Episteme*, vol. 5, n° 1, 2008, p. 94-105 ; Misak, Cheryl. « Truth and Democracy: Pragmatism and the Deliberative Virtues ». *Does Truth Matter?*, édité par Raf Geenens et Ronald Tinnevelt, Springer Netherlands, 2009, p. 29-39 ; MacGilvray, Eric. « Reply to Festenstein ». *Contemporary Political Theory*, vol. 9, n° 1, 2010, p. 50-55 ; Misak, Cheryl, et Robert B. Talisse. « Debate: Pragmatist Epistemology and Democratic Theory: A Reply to Eric MacGilvray ». *Journal of Political Philosophy*, vol. 22, n° 3, 2014, p. 366-376 ; Talisse, Robert B. « A pragmatist epistemic argument for democracy ». *Routledge Handbook of Political Epistemology*, édité par Michael Hannon et Jeroen de Ridder, Routledge, 2021, p. 384-394. Pour un état des lieux des différents usages du pragmatisme dans la théorie de la démocratie : Erman, Eva et Niklas Möller. « Pragmatism and Epistemic Democracy ». *Routledge Handbook of Social Epistemology*, Routledge, 2020, p. 367-376 ; Lever, Annabelle et Dominik Gerber, éditeurs. « Pragmatism and Epistemic Democracy - Numéro spécial ». *Raisons politiques*, vol. 81, n° 1, 2021.

<sup>2</sup> Sur ce renouveau (et son retard par rapport à l'héritage du pragmatisme dans d'autres champs de la philosophie), voir : Frega, Roberto. *Le pragmatisme comme philosophie sociale et politique*. Le Bord de l'eau, 2015, « Introduction », p. 9-38. Sur le rôle des arguments épistémiques pragmatistes dans ce renouveau : Gerber, Dominik, et Annabelle Lever. « Pragmatism and Epistemic Democracy... », *op. cit.*, Introduction, p. 8.

<sup>3</sup> Sur les différences entre ces deux usages du pragmatisme en théorie démocratique : Erman, Eva et Niklas Möller. « Pragmatism and Epistemic Democracy », *op. cit.* et Festenstein, Matthew. « Deliberative Democracy and Two Models of Pragmatism ». *European Journal of Social Theory*, vol. 7, n° 3, 2004, p. 291-306.

<sup>4</sup> Misak, Cheryl. « A Culture of Justification: The Pragmatist's Epistemic Argument for Democracy », *op. cit.* ; Misak, Cheryl. « Truth and Democracy: Pragmatism and the Deliberative Virtues ». *Does Truth Matter?*,

que Peirce nomme « la fixation de la croyance »<sup>1</sup>, fixation considérée comme un besoin anthropologique fondamental (1). Talisse et Aikin affirment ainsi que toute personne qui cherche des croyances sûres sur lesquelles fonder ses actions est conduite *logiquement* à défendre la démocratie puisque :

« (...) nos aspirations épistémiques individuelles à une croyance fondée sur les meilleures raisons, preuves et arguments disponibles, ne peuvent être réalisées que dans des conditions sociales et politiques qui permettent l'échange libre d'idées, d'informations et d'arguments. »<sup>2</sup>

Néanmoins, je me concentrerai dans ce travail sur les interprétations et usages de Dewey. En effet, des critiques convaincantes ont montré deux limites importantes de l'approche peircienne<sup>3</sup>. D'une part, elle présuppose que la recherche de croyances vraies constitue le comportement habituel et le facteur principal motivant l'action, y compris dans le domaine politique. Or, d'autres facteurs importants interviennent dans l'activité politique (l'union, l'intérêt, l'habitude...) et nous verrons en outre que l'ignorance peut également être activement recherchée. D'autre part, l'argument épistémique peircien est compatible avec des formes restreintes de participation politique, voire d'épistocratie, à rebours de l'exigence de radicalisation de la démocratie que j'ai établie comme prémisse dans les sections précédentes. J'ajouterais, et j'y reviendrai dans les chapitres suivants, que l'approche peircienne de Talisse, Aikin et Misak est fondée sur une critique de la philosophie deweyenne de la démocratie qui me semble contestable, sur les plans épistémologique et politique<sup>4</sup>. En effet, ces auteurs interprètent la justification deweyenne de la démocratie comme ce que j'ai appelé une justification *instrumentale-morale*, fondée sur une conception substantialiste du bien commun<sup>5</sup>. Selon eux, l'usage de l'enquête pour résoudre les problèmes sociaux est ainsi subordonnée chez

---

édité par Raf Geenens et Ronald Tinnevelt, Springer Netherlands, 2009, p. 29-39 ; Aikin, Scott F., et Robert B. Talisse. *Pragmatism, pluralism, and the nature of philosophy*. Routledge, Taylor & Francis Group, 2018.

<sup>1</sup> Dans cet article de 1877, Peirce définit la croyance comme suit : « une véritable croyance ou opinion est quelque chose sur la base de quoi un homme est prêt à agir ». Il fait de la recherche de croyance assurée un moteur de l'activité humaine (Peirce, Charles Sanders. « The Fixation of Belief ». *Popular Science Monthly*, vol. 12, n° 1, 1877, p. 1-15).

<sup>2</sup> Aikin, Scott F., et Robert B. Talisse. *Pragmatism, pluralism, and the nature of philosophy*, *op. cit.*, p. 112.

<sup>3</sup> Voir notamment : Festenstein, Matthew. « Deliberative Democracy and Two Models of Pragmatism », *op. cit.*

<sup>4</sup> Voir en particulier la critique de Dewey à partir du critère du pluralisme rawlsien : Talisse, Robert B. « Can Democracy Be a Way of Life? Deweyan Democracy and the Problem of Pluralism ». *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 39, n° 1, 2003, p. 1-21 ; Misak, Cheryl. « Pragmatism and Pluralism ». *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 41, n° 1, 2005, p. 129-135 ; Talisse, Robert B. *A pragmatist philosophy of democracy*. Routledge, 2007 ; Talisse, Robert B. « A Farewell to Deweyan Democracy ». *Political Studies*, vol. 59, n° 3, 2011, p. 509-526.

<sup>5</sup> On trouve aussi cette critique chez Fabienne Peter : Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, *op. cit.*, chapitre 7.

Dewey à la poursuite d'une fin unique : la croissance de l'expérience humaine. Ce faisant, ils évacuent l'originalité de l'expérimentalisme deweyen, qui réside dans sa dimension à la fois conséquentialiste, pluraliste et non-téléologique.

D'autres auteurs se sont appuyés sur les travaux de Dewey pour fonder une justification épistémique de la démocratie (2). Ces auteurs ont principalement retenu de Dewey une conception de la démocratie comme méthode d'enquête collective visant à résoudre les problèmes sociaux.

Hilary Putnam identifie ainsi chez le pragmatiste une définition de la démocratie comme « précondition de la pleine application de l'intelligence à la résolution des problèmes sociaux »<sup>1</sup>, par opposition notamment à l'épistocratie :

« Lorsque Dewey parle d'utiliser la méthode scientifique pour résoudre les problèmes sociaux, il n'entend pas par là s'appuyer sur les experts. Dewey souligne que, en l'état, les experts ne peuvent pas résoudre les problèmes sociaux. Les experts appartiennent à des classes privilégiées et sont affectés par les rationalisations dont parle Dewey. Ils constituent une élite et, en tant qu'élite, ils sont habitués à dire aux autres ce qu'il faut faire pour résoudre leurs problèmes sociaux. Mais la solution des problèmes sociaux, selon Dewey, requiert qu'on ne dise pas aux autres quoi faire, mais qu'on libère leurs énergies afin qu'ils deviennent capables d'agir pour eux-mêmes. »<sup>2</sup>

Le positionnement social des experts et la division du travail cognitif constituent ainsi deux écueils de l'épistocratie d'un point de vue deweyen.

Matthew Festenstein identifie quant à lui quatre arguments épistémiques au cœur de la théorie de la démocratie de Dewey<sup>3</sup>, qui découlent selon lui de sa conception naturaliste de l'enquête : la faiblesse épistémique de l'épistocratie, le « coût épistémique » de l'inégalité sociale, les conditions démocratiques de l'enquête et la définition de l'idéal de démocratie, qui comprend le critère de participation épistémique. L'intérêt de ces arguments réside selon Festenstein dans leur capacité à éviter deux des écueils identifiés dans la section précédente : la technicisation dépolitisante du processus politique, et la réduction de la participation issue de la justification instrumentale. Enfin, l'originalité de l'interprétation de Festenstein est de montrer la compatibilité entre la défense de la démocratie radicale chez Dewey (notamment des modes d'actions coercitifs des mouvements sociaux) et sa justification épistémique.

---

<sup>1</sup> Putnam, Hilary. « A Reconsideration of Deweyan Democracy », *op. cit.*, p. 331. Voir aussi : Bohman, James. « Democracy as inquiry, inquiry as democratic: pragmatism, social science, and the cognitive division of labor ». *American Journal of Political Science*, vol. 43, n° 2, 1999, p. 590-607.

<sup>2</sup> Putnam, Hilary. *Renewing Philosophy.*, Harvard Univ. Press, 1993, chapitre 9.

<sup>3</sup> Festenstein, Matthew Isaac. « Does Dewey Have an "epistemic argument" for Democracy? », *op. cit.*

Elizabeth Anderson poursuit cette identification d'une justification spécifiquement épistémique de la démocratie chez Dewey, en affirmant la supériorité de celle-ci sur d'autres justifications épistémiques<sup>1</sup>. Son approche se distingue des deux précédentes en ce qu'elle se concentre sur l'usage possible de l'épistémologie deweyenne en théorie de la démocratie, plutôt que sur l'interprétation de la théorie démocratique de Dewey. Anderson utilise en particulier l'épistémologie deweyenne pour défendre une conception délibérative de la démocratie et critiquer les justifications épistémiques des conceptions agrégatives<sup>2</sup>. Alors que ces conceptions présupposent l'existence de préférences privées et fixes agrégées entre elles par le vote, la conception deweyenne de l'enquête permet selon Anderson de défendre un modèle plus étendu de la pratique démocratique, où la résolution des problèmes est fondée sur l'élaboration dynamique de solutions faillibles, par le biais de la récolte d'informations plurielles, de la délibération et de la contestation<sup>3</sup>. L'apport du cadre deweyen consiste donc ici à mettre en lumière la fonction épistémique de la diversité et du dissensus.

Serrano Zamora met quant à lui en avant l'existence, chez Dewey, d'une approche « compatibiliste »<sup>4</sup> des justifications morale et épistémique. Ainsi, l'amélioration épistémique de la prise de décision permet l'approfondissement des valeurs morales de la démocratie et inversement. Valeurs démocratiques et épistémiques deweyennes se situent selon Serrano Zamora dans une relation d'« interaction herméneutique » en contribuant à leur approfondissement respectif. Serrano Zamora entend ainsi se distinguer de l'interprétation trop strictement épistémique de la justification deweyenne de la démocratie défendue par Axel Honneth, lorsqu'il affirme :

« Dans la mesure où la sphère publique démocratique constitue le moyen grâce auquel la société cherche à gérer et résoudre ses problèmes, sa mise en place et sa composition dépend intégralement du critère de la résolution rationnelle des problèmes. »<sup>5</sup>

Honneth défend quant à lui la supériorité d'une telle conception épistémique sur d'autres modèles démocratiques. Il identifie ainsi la philosophie deweyenne à une troisième voie synthétique entre le républicanisme d'inspiration arendtienne et le procéduralisme

---

<sup>1</sup> Anderson, Elizabeth. « L'épistémologie de la démocratie », *op. cit.*

<sup>2</sup> Voir ci-dessus, note 69.

<sup>3</sup> Talisse et Aikin reconnaissent la fertilité de cet usage de Dewey et la présence de ces éléments chez Dewey, mais ils critiquent Anderson pour avoir une interprétation partielle de Dewey, qui laisse selon eux de côté la dimension éthique de son modèle de démocratie comme forme de vie favorisant la croissance et la réalisation de soi. Aikin, Scott F., et Robert B. Talisse. *Pragmatism, pluralism, and the nature of philosophy*, *op. cit.*, p. 110-112.

<sup>4</sup> Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice...*, *op. cit.*, chapitre 3, p. 41-72.

<sup>5</sup> Honneth, Axel. « Democracy as Reflexive Cooperation... », *op. cit.*, p. 778.

habermassien, qui permet de penser ensemble la délibération démocratique et l'intégration de tous les citoyens à une communauté par le biais de la coopération réflexive.

Enfin, Roberto Gronda attribue une spécificité à l'enquête publique et à la forme d'objectivité qui lui est associée. Il élabore ainsi le concept d'« objectivité publique expressive » en s'appuyant sur Dewey. Cette forme d'objectivité et ses exigences autorisent, selon lui, à conférer un avantage épistémique à la communauté des citoyens ordinaires.

Ce travail entend poursuivre et compléter ces discussions et ses usages du pragmatisme deweyen d'une façon originale. Avant d'en esquisser les enjeux et les hypothèses, revenons sur quelques dimensions fondamentales de la théorie deweyenne de la démocratie qui justifient d'en faire usage dans le cadre d'une justification épistémique de la démocratie radicale proposé ici.

## *6. La conception deweyenne de la démocratie : justification épistémique et radicalisation de la démocratie*

Philosophe américain du XX<sup>ème</sup> siècle, figure fondatrice du courant pragmatiste aux côtés de Charles S. Peirce, de William James et de Jane Addams, John Dewey a contribué en particulier à développer la dimension politique et sociale de la philosophie pragmatiste<sup>1</sup>. Il a notamment élaboré une philosophie de la démocratie originale, qui joue à la fois une fonction critique (des démocraties existantes) et une fonction de justification (de la démocratie contre l'autoritarisme)<sup>2</sup>. Je reviendrai rapidement dans cette section sur la centralité, la continuité et l'actualité de la conception deweyenne de la démocratie, puis j'introduirai les raisons de l'intérêt porté ici à sa justification épistémique de la démocratie.

---

<sup>1</sup> Pour une introduction à sa philosophie en français voir : Frega, Roberto. *John Dewey et la philosophie comme épistémologie de la pratique*. L'Harmattan, 2006 ; Madelrieux, Stéphane. *La philosophie de John Dewey : repères*. Vrin, 2016 ; Zask, Joëlle. *Introduction à John Dewey*. La Découverte, 2015. Voir aussi sa biographie intellectuelle : Westbrook, Robert Brett. *John Dewey and American Democracy*. Cornell University Press, 2010.

<sup>2</sup> Sur la philosophie de la démocratie de Dewey, voir : Zask, Joëlle. « La politique comme expérimentation ». *Le public et ses problèmes*, traduit par Joëlle Zask, Gallimard, 2010, p. 11-65 ; Frega, Roberto, et Fabrizio Trifiro, éditeurs. « Monographica: Pragmatism and Democracy ». *Etica & Politica / Ethics & Politics*, vol. XII, n° 1, 2010 ; Cometti, Jean-Pierre. *La démocratie radicale : lire John Dewey*. Gallimard, 2016 ; Le Goff, Alice. *Pragmatisme et démocratie radicale*, op. cit. Aboulafia, Mitchell, et John Shook, éditeurs. « John Dewey and The Public and its Problems ». *Contemporary Pragmatism*, vol. 7, n° 1, 2010.

La philosophie politique et sociale deweyenne est marquée par la centralité du motif démocratique<sup>1</sup>. Tout au long de son œuvre, le concept de démocratie est régulièrement abordé et redéfini, notamment en fonction des événements historiques nombreux qui ont jalonné le siècle et la vie de Dewey, des grandes grèves ouvrières de 1894 à Chicago, aux deux guerres mondiales, en passant par la crise de 1929, le fascisme européen, la guerre froide et la chasse aux sorcières. Attentif aux « problèmes des hommes »<sup>2</sup>, Dewey n'a cessé de penser la démocratie à partir de ces événements, qu'ils en soulignent la valeur ou les limites. À ce titre, certains commentateurs comme Talisse et Aikin en font le concept central de son œuvre :

« La démocratie tient une place centrale dans la vision philosophique générale de Dewey ; il s'agit du point culminant de son pragmatisme. En fait, on pourrait peut-être affirmer que la démocratie est le thème développé avec le plus de soin dans l'ensemble du travail de Dewey. »<sup>3</sup>

Outre cette centralité, on peut aussi noter une certaine continuité, malgré la diversité des contextes intellectuels et politiques, de sa conceptualisation de la démocratie. Je souscris sur ce point à l'interprétation de Richard Bernstein, selon laquelle même les écrits du jeune Dewey comme « L'éthique de la démocratie », fortement empreints d'un vocabulaire hégélien qui sera mis à distance par la suite, contiennent des thèses qui resteront au cœur de sa théorie de la démocratie<sup>4</sup>.

La centralité et la continuité de la philosophie de la démocratie chez Dewey s'accompagnent, en outre, d'une grande actualité de cette conceptualisation<sup>5</sup>. On peut en particulier repérer chez Dewey le diagnostic des trois types de « problèmes » démocratiques que j'ai identifiés au début de cette introduction : politiques (1), sociaux (2) et épistémiques (3).

---

<sup>1</sup> On peut citer comme principaux textes de Dewey sur la démocratie : « 1. L'éthique de la démocratie [1888] ». *Écrits politiques*, op. cit., p. 37-61 ; *Démocratie et éducation* [1916]. *Suivi de Expérience et éducation*. A. Colin, 2011 ; « 7. Philosophie et démocratie [1918] ». *Écrits politiques*, op. cit., p. 121-135 ; *Lectures in China, 1919-1920*. University Press of Hawaii, 1973, « Communication and associated living », p. 90-98 ; *Le public et ses problèmes*. Gallimard, 2010 ; « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] ». *Écrits politiques*, op. cit., p. 401-411 ; « 25. La démocratie est radicale [1937] ». *Écrits politiques*, op. cit., p. 412-416 ; « 27. Une démocratie créative : la tâche qui nous attend [1939] ». *Écrits politiques*, op. cit., p. 424-431. Cependant, le concept est abordé dans de nombreux autres textes, y compris dans d'autres champs que la philosophie politique.

<sup>2</sup> Dewey, John. « The Need for a Recovery of Philosophy ». *MW10*, p. 46 : « La philosophie se retrouvera elle-même quand elle cessera d'être un moyen pour résoudre des problèmes de philosophes et qu'elle deviendra une méthode, développée par des philosophes, pour résoudre les problèmes des hommes. »

<sup>3</sup> Aikin, Scott F., et Robert B. Talisse. *Pragmatism, pluralism, and the nature of philosophy*, op. cit., p. 97.

<sup>4</sup> Bernstein, Richard. « Dewey's Vision of Radical Democracy ». *The Cambridge Companion to Dewey*, édité par Molly Cochran, Cambridge University Press, 2010, p. 288-308.

<sup>5</sup> Cette actualité est notamment soulignée par Pappas qui analyse les liens entre Dewey et la théorie contemporaine de la démocratie délibérative dans : Pappas, Gregory Fernando. « What would John Dewey say about Deliberative Democracy and Democratic Experimentalism? » *Contemporary Pragmatism*, vol. 9, n° 2, 2012, p. 57-74.

Sur le plan politique (1), Dewey souligne, d'une part, l'existence d'un problème manifesté par l'abstention :

« L'une de ses manifestations est la propagation de l'apathie et de l'indifférence politiques. Lorsque seulement la moitié environ de l'électorat potentiel exerce son droit de vote, il y a non seulement une contradiction avec l'hypothèse initiale selon laquelle un gouvernement démocratique appellerait nécessairement à l'intérêt politique de tous les citoyens, mais aussi la preuve que, dans sa forme actuelle, il manque de vitalité. Lorsque l'exhortation désintéressée à assumer des responsabilités politiques, plus l'esprit partisan, plus les dépenses considérables de machines de parti bien organisées, ne parviennent pas à inciter plus de cinquante pour cent des électeurs à tenter d'influencer l'action gouvernementale, il existe un grave défaut dans la politique démocratique ou dans la manière dont elle s'exprime actuellement. »<sup>1</sup>

Il diagnostique également la dé-démocratisation à l'œuvre dans la confiscation de l'exercice du pouvoir par des instances non élues, en particulier des puissances économiques :

« La prolifération d'organismes extra-légaux rend encore plus évidente l'impuissance du public (ou de ce qui en tient lieu) à l'égard du gouvernement qui en est en théorie l'organe. Certains groupes intermédiaires sont plus proches de la conduite politique des affaires. »<sup>2</sup>

D'autre part, Dewey souligne à de nombreuses reprises l'incompatibilité des rapports sociaux de domination de classe, de genre et de race avec l'idéal démocratique, diagnostiquant ainsi un problème social des démocraties contemporaines (2) :

« Car la démocratie signifie, d'un côté, que tout individu doit partager les droits et les devoirs liés au contrôle des affaires sociales, et, d'un autre côté, que les arrangements sociaux doivent éliminer les arrangements externes de statuts, de naissance, de richesse, de sexe etc., qui restreignent l'opportunité de chaque individu de se développer pleinement. »<sup>3</sup>

Il souligne également la nécessité d'une extension de la démocratie à l'ensemble des sphères et relations sociales :

« L'idée de démocratie est une idée plus large et plus complète que ce dont un État peut donner l'exemple, même dans le meilleur des cas. Pour être réalisée, cette idée doit affecter tous les modes d'association humaine : la famille, l'école, l'usine, la religion. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John et James H. Tufts. « Ethics [1932] ». *LW7*, p. 351.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 209.

<sup>3</sup> Dewey, John. « Introduction to *Problems of Ageing* ». *LW14*, p. 349.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 237.

Enfin, Dewey accorde une place centrale aux problèmes épistémiques de la démocratie contemporaine (3). On peut en identifier deux principaux au cœur de sa théorie : la tendance épistocratique (a) et le « problème social de la connaissance »<sup>1</sup> (b).

Premièrement, Dewey fonde en grande partie sa théorie de la démocratie sur la critique des arguments élitistes (a). Dans « L'éthique de la démocratie », en 1888, il répond ainsi point par point à l'idée de Maine selon laquelle :

« Pour toute législation fondée sur l'opinion scientifique, l'accession des masses au pouvoir est l'un des plus sombres présages. »<sup>2</sup>

Cette critique de l'élitisme se poursuit par la suite à travers le dialogue avec la science politique américaine, en particulier le courant « démocrate réaliste »<sup>3</sup>. Celui-ci prône en effet la réduction de la participation démocratique, justifiée par un ensemble d'études empiriques sur les lacunes cognitives des citoyens. Cette discussion culmine dans le débat avec Walter Lippmann qui donne lieu à la publication du *Public et ses problèmes* en 1927<sup>4</sup>. Plusieurs auteurs ont souligné l'actualité de ce débat pour penser les problèmes épistémiques contemporains, à l'instar de Loïc Blondiaux qui met en lien ce débat et les discussions qui opposeront par la suite les théoriciens de la délibération et leurs critiques féministes :

« Selon un schéma qui n'est pas sans rappeler celui qui s'est joué dans l'entre-deux-guerres autour de la controverse entre Lippmann et Dewey, tout se passe comme si la critique des institutions et de la démocratie modernes exigeait un réexamen théorique de la notion de "public" et des fondements de ce que doit être une opinion publique démocratique. »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Gautier, Claude. « Le Public et ses problèmes : le problème social de la connaissance ». *Philosophical Enquiries : revue des philosophies anglophones*, n° 5, 2015, p. 45-77. L'auteur montre comment Dewey place au cœur de sa théorie politique l'intérêt pour la connaissance conçue comme pratique sociale, à rebours de l'individualisme méthodologique de Lippmann notamment.

<sup>2</sup> Maine, Henry Sumner. *Essais sur le gouvernement populaire [1887]*. Hachette Livre BNF, 2014, cité par Dewey : Dewey, John. « L'éthique de la démocratie [1888] », *op. cit.*, p. 39.

<sup>3</sup> Je parlerai plutôt ici de « théorie élitiste » ou « épistocratique ». Ainsi, comme le souligne Robert Westbrook à la suite de Dewey, le pseudo-réalisme de ce courant consiste en fait à ériger l'existant en norme indépassable : « Voici, assurément, une conception très réaliste de la démocratie, tellement réaliste qu'elle prive l'idéal démocratique de la plupart de ses fonctions critiques, en élevant la pratique existante de nombreuses nations, notamment les États-Unis, à un statut normatif », Westbrook, Robert Brett. *John Dewey and American Democracy*, *op. cit.*, p. XVI. Westbrook range parmi les « démocrates réalistes », avec lesquels dialogue la philosophie de Dewey : Henry Maine, Charles Merriam, William S. McDougall et Walter Lippmann. Voir : Westbrook, Robert Brett. *John Dewey and American Democracy*, *op. cit.*, p.xvii et p.xvi. Pour une description détaillée de l'histoire et des arguments de ce courant, voir le chapitre 9 et l'épilogue de l'ouvrage.

<sup>4</sup> Sur le *Lippmann-Dewey debate* voir : Stiegler, Barbara. *Il faut s'adapter : sur un nouvel impératif politique*. Gallimard, 2019. L'autrice prend position pour la perspective deweyenne. Pour une lecture plus favorable à la perspective de Lippmann, voir : Latour, Bruno. « Préface. Le fantôme de l'esprit public. Des illusions de la démocratie aux réalités de ses apparitions ». *Le public fantôme*, par Walter Lippmann, Demopolis, 2008, p. 5-44.

<sup>5</sup> Blondiaux, Loïc. « Présentation » de Fraser, Nancy. « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement ». *Hermès, La Revue*, vol. 31, n° 3, 2001, p. 125.

Deuxièmement, Dewey affirme à plusieurs reprises que le problème contemporain de la démocratie est un problème intellectuel (b), soulignant ainsi que la démocratie a des conditions épistémiques de possibilité :

« Le problème d'un public démocratiquement organisé est avant tout et essentiellement un problème intellectuel, et ce à un degré dont les affaires politiques des époques antérieures n'offrent aucun équivalent. »<sup>1</sup>

Dans ce chapitre du *Public et ses problèmes*, consacré à « L'éclipse du public », il identifie ainsi des causes spécifiquement épistémiques aux problèmes démocratiques, notamment la difficulté à relier les événements et expériences à leurs causes, liaison pourtant nécessaire à une la définition et l'organisation démocratique de la communauté politique :

« La communauté locale en face à face a été envahie par des forces si vastes, si lointaines par leur origine, si grandes par leur portée et si complexes et indirectes dans leur fonctionnement qu'elles sont, du point de vue des membres des unités locales, *inconnues*. »<sup>2</sup>

Dès lors, la démocratie requiert selon Dewey le développement d'une science sociale fondée sur l'adaptation des méthodes expérimentales de la science physique aux problèmes sociaux et éthiques<sup>3</sup>. En outre, ce progrès de la connaissance sociale doit s'accompagner d'un contrôle démocratique de la science, dès lors que celle-ci produit des effets sociaux majeurs. Enfin, le développement de la connaissance sociale doit aussi s'accompagner de son accessibilité pour tous les citoyens, c'est-à-dire de la diffusion d'une « attitude scientifique » généralisée. Dewey affirme ainsi que « [l]'avenir de la démocratie est lié au développement d'une attitude scientifique »<sup>4</sup>.

Le travail de Dewey m'intéresse ici dans la mesure où, à partir de cette définition des problèmes de la démocratie, il élabore une *justification* de celle-ci et, plus précisément, une justification *épistémique* de la *radicalisation* de la démocratie.

En effet, Dewey apparaît comme un défenseur acharné de la démocratie dans sa vie intellectuelle comme dans son engagement politique. Ainsi, toute sa théorie, idiosyncratique, de la démocratie, peut être lue comme une réponse à ceux qu'il identifie comme les « puissants

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 217-218.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 222, je souligne.

<sup>3</sup> Dewey se distingue sur ce point de Peirce, qui cantonnait la méthode pragmatiste à la science par opposition aux affaires humaines et morales. L'extension de l'enquête aux « problèmes des hommes » est ainsi une des marques de l'originalité du pragmatisme deweyen, qui fonde à mon sens sa supériorité sur le modèle peircien pour penser la démocratie.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Freedom and Culture ». *LW13*, p. 168.

ennemis actuels de la démocratie »<sup>1</sup>. Plus spécifiquement, Dewey n'a de cesse de réaffirmer l'importance de la « foi dans les capacités de l'intelligence »<sup>2</sup> humaine si bien que sa théorie de la démocratie est motivée par la volonté d'« annuler les inculpations de la démocratie faites sur la base de l'ignorance, du préjugé et de la légèreté des masses »<sup>3</sup>.

En outre, il propose, en réponse à ces critiques épistémiques externes de la démocratie, de radicaliser celle-ci, suivant « le vieux dicton selon lequel on ne peut soulager les maux dont souffre la démocratie que par davantage de démocratie. »<sup>4</sup> Alice Le Goff identifie à ce titre un lien entre Dewey et le motif de la démocratie radicale et affirme à juste titre que « Dewey a élaboré la matrice d'une des déclinaisons les plus fortes du discours philosophique de la démocratie radicale. »<sup>5</sup>

Enfin, Dewey établit des liens étroits entre connaissance et justice, science et gouvernement, intelligence et participation, éducation et autonomie, qui fondent, nous le verrons, une justification épistémique originale de la démocratie. Dewey critique ainsi la tendance épistocratique depuis une autre conception de la vérité et de la connaissance que celles adoptées respectivement par Arendt et Foucault. Cette originalité découle en particulier de sa conception spécifique de l'intelligence expérimentale qui permet, à mon sens, d'éviter les écueils épistocratiques identifiés précédemment. Comment, dès lors, redéfinir la valeur épistémique de la démocratie dans le cadre de la critique des présupposés de la compétence citoyenne et de l'efficacité technique ?

## *7. Problèmes, hypothèses, objectifs*

De la même manière que la critique sociale de la démocratie a conduit certains théoriciens à intégrer à l'idéal démocratique les conditions sociales de sa réalisation, la critique épistémique me semble pouvoir contribuer à l'approfondissement de l'idéal démocratique. Comment, dès lors, attribuer une signification épistémique à la démocratie qui ne revienne pas à en restreindre les normes, sur fond d'une opposition supposée entre gouvernement pour le peuple et gouvernement par le peuple ? Plus encore, comment l'attribution d'un ensemble de conditions et de tâches épistémiques à la démocratie peut-elle conduire à radicaliser le modèle démocratique, en approfondissant la norme de participation ? Comment éviter les écueils d'une

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « 27. Une démocratie créative : la tâche qui nous attend [1939] », *op. cit.*, p. 426.

<sup>2</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p. 403.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 322.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 238.

<sup>5</sup> Le Goff, Alice. *Pragmatisme et démocratie radicale*, *op. cit.*, p. 100.

vérité fonctionnant comme instrument de domination sociale ou de dépolitisation du processus de décision ? S'il nous est apparu qu'il fallait abandonner le prérequis de la compétence citoyenne et le présupposé d'une bonne solution unique et indépendante du processus politique, comment conserver, dans ce contexte, une justification épistémique de la démocratie ?

Je souhaite explorer dans ce travail l'hypothèse selon laquelle il est justifié et utile de défendre la démocratie pour des raisons épistémiques. Pour ce faire, je défendrai l'idée qu'une approche pragmatiste des enjeux épistémiques de la démocratie permet de justifier la radicalisation de la démocratie, définie comme l'extension de la participation aux processus de décision politique (suivant l'exigence mise en lumière par les critiques politiques et sociales internes de la démocratie). Les justifications épistémiques de la démocratie ont eu plutôt tendance à conduire à des modèles restreints de participation (fusse sous la forme subtile de l'« exclusion interne » critiquée par Young), au nom de l'efficacité technique, de l'impératif du « meilleur argument »<sup>1</sup> ou des compétences requises pour gouverner. Or, l'épistémologie pragmatiste permet à mon sens, au contraire, de défendre la supériorité épistémique de la démocratie en même temps que le nécessaire approfondissement de ses normes et de ses valeurs. Ce faisant, elle fournit des outils pour répondre à la critique sociale de l'exclusion et à la critique politique de la domination. Ainsi, je montrerai que l'épistémologie pragmatiste permet de fonder une justification épistémique d'un ensemble de conceptions radicales de la démocratie défendues notamment par les théoriciennes féministes Iris Marion Young, Nancy Fraser et Jane Mansbridge<sup>2</sup>.

Explorer cette hypothèse implique d'analyser les vertus épistémiques des pratiques démocratiques à partir de critères pragmatistes. La philosophie pragmatiste de la connaissance conduit-elle à défendre l'intelligence collective, la compétence politique universelle, la critique de la connaissance experte, la supériorité épistémique des groupes subalternes, ou encore la productivité épistémique de la contestation ? En outre, quel modèle démocratique la théorie deweyenne de la connaissance conduit-elle à soutenir pour des raisons épistémiques ? Quelles

---

<sup>1</sup> Au cœur de la théorie délibérative se trouve ainsi la thèse habermassienne, critiquée, j'y reviendrai par les théoriciennes féministes de la démocratie, selon laquelle : « [l']issue d'une discussion ne peut être décidée, ni par la seule contrainte logique ni par la seule contrainte empirique, mais par la "force du meilleur argument". » Habermas, Jürgen. *Logique des sciences sociales et autres essais*. Traduit par Gérard Deledalle, PUF, 2005, p. 308.

<sup>2</sup> Je m'appuierai en particulier sur : Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.* ; Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.* ; Mansbridge, Jane Jebb et al. « La place de l'intérêt particulier et le rôle du pouvoir dans la démocratie délibérative ». *Raisons politiques*, vol. 42, n° 2, 2011, p. 47-82 et Mansbridge, Jane Jebb, « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs et les femmes par des femmes ? Un oui mesuré ». *Raisons politiques*, vol. 50, n° 2, 2013, p. 53-77.

sont les institutions, normes et pratiques démocratiques susceptibles de produire la connaissance nécessaire à la résolution des problèmes sociaux ? Nous avons vu que les justifications épistémiques se distinguaient en particulier par trois aspects : la définition des normes de validité épistémiques d'une part, la place attribuée aux arguments moraux d'autre part, et enfin la place attribuée à la procédure ainsi que la définition de celle-ci. Il faudra donc situer la position pragmatiste défendue dans ces débats. Il faudra, en outre, identifier l'originalité de la théorie deweyenne de la connaissance et de la vérité<sup>1</sup>, qui se distingue notamment des approches arendtienne et foucaldienne dont nous avons vu qu'elles critiquaient pour différentes raisons l'articulation entre politique et vérité.

Une telle actualisation de Dewey requiert une lecture originale de son épistémologie. En effet, l'objectif d'éviter le spectre épistocratique qui plane sur les conceptions épistémiques du politique implique une interprétation radicale de cette philosophie de la connaissance, allant parfois au-delà des conclusions qu'en a tirées Dewey lui-même. Cette interprétation radicale a été amorcée, d'une part, par certaines théoriciennes féministes de la connaissance, qui mettent en dialogue le pragmatisme et l'épistémologie du positionnement<sup>2</sup> ; et, d'autre part, par des auteurs qui articulent le pragmatisme et la théorie des injustices épistémiques<sup>3</sup>. Je réunirai ici ces conceptions sous le vocable d'« épistémologies critiques »<sup>4</sup>, afin de mettre l'accent sur leur critique de l'épistémologie traditionnelle d'une part, et sur l'usage critique qui peut en être fait en philosophie politique et sociale d'autre part.

---

<sup>1</sup> Comme le souligne Stéphane Madelrieux, le pragmatisme est irréductible à une théorie de la vérité, puisqu'il place au cœur de sa philosophie de la connaissance une théorie de la méthode et une théorie, plus fondamentale encore selon Madelrieux, de l'attitude. C'est notamment cette irréductibilité, nous le verrons, qui fonde l'intérêt de l'épistémologie pragmatiste pour la conception épistémique de la démocratie. Voir : Madelrieux, Stéphane. *La philosophie comme attitude*. PUF, 2023.

<sup>2</sup> Duran, Jane. « The Intersection of Pragmatism and Feminism ». *Hypatia. Special issue: Feminism and Pragmatism*, vol. 8, n° 2, 1993, p. 159-171 ; Sullivan, Shannon. « The Need for Truth: Towards a Pragmatist-Feminist Standpoint Theory ». *Feminist Interpretations of John Dewey*, édité par Charlene Haddock Seigfried, 2001, p. 210-238 ; Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism: reweaving the social fabric*. University of Chicago Press, 1996 ; Rooney, Phyllis. « Feminist-Pragmatist Revisionings of Reason, Knowledge, and Philosophy ». *Hypatia. Special issue: Feminism and Pragmatism*, vol. 8, n° 2, 1993, p. 15-37 ; Silk, Matthew, et Shannon Dea. « Sympathetic knowledge and the scientific attitude. Classic Pragmatist Resources for Feminist Social Epistemology ». *Routledge Handbook of Social Epistemology*, Routledge, 2020, p. 344-354.

<sup>3</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, op. cit. et Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice...*, op. cit., chapitre 7, p. 165-174.

<sup>4</sup> D'autres qualificatifs sont parfois utilisés comme « alternatives » ou « radicales ». Sur l'articulation entre pragmatisme et épistémologies critiques en général, voir : Serrano Zamora, Justo Serrano, et Lubomir Dunaj, éditeurs. « Pragmatism, Subaltern Knowledges and Critique ». *Pragmatism Today*, vol. 12, n° 1, 2021.

Je défendrai ainsi l'idée que l'épistémologie de Dewey préfigure, enrichit et est actualisée par ces épistémologies critiques. Une telle interprétation permet à mon sens de pallier une lacune de la réception contemporaine de Dewey, soulignée par Gregory Pappas :

« Les reconsidérations sélectives récentes de la philosophie de Dewey en théorie politique échouent à apporter dans le débat contemporain le Dewey le plus radical. Cela constitue un obstacle à l'utilisation la plus productive de Dewey. »<sup>1</sup>

Certains éléments de l'épistémologie deweyenne sont ainsi trop peu mobilisés par les justifications épistémiques pragmatistes de la démocratie, en particulier sa théorie de l'institution des problèmes, sa conception de la fonction de l'expérience dans l'activité de connaissance, ses critères de validité de la connaissance et sa théorie sociale de la production de la connaissance. Pourtant, ces dimensions ouvrent précisément des pistes pour identifier le potentiel épistémique non épistocratique de la démocratie. Elles permettent en effet, notamment, de remplacer en grande partie la question de la « compétence » citoyenne par celle de la justice épistémique. D'autre part, le pragmatisme permet quant à lui de répondre à certaines critiques formulées à l'encontre des épistémologies critiques, notamment de soutenir leur dimension et leur usage non relativistes<sup>2</sup>.

La fécondité et la diversité de ces mises en dialogue est bien résumée par Sullivan, qui qualifie Dewey de « partenaire pour une épistémologie féministe. »<sup>3</sup> Je m'inscris ici dans cette approche, qui articule emprunts et corrections réciproques entre féminisme et pragmatisme.

L'articulation entre épistémologie pragmatiste et épistémologie critique a peu été intégrée à la réflexion philosophique sur la justification de la démocratie. Les travaux de Medina et de Serrano Zamora font exception et ouvrent la voie à une telle traduction de l'épistémologie critique pragmatiste dans une théorie démocratique. Cependant, ces derniers se concentrent sur

---

<sup>1</sup> Pappas, Gregory Fernando. « What would John Dewey say about Deliberative Democracy... », *op. cit.*, p. 57.

<sup>2</sup> Sur les différentes critiques adressées à l'épistémologie féministe et la distinction entre des critiques légitimes et illégitimes, voir : Anderson, Elizabeth. *How Not to Criticize Feminist Epistemology: a Review of Scrutinizing Feminist Epistemology* (en ligne: <https://websites.umich.edu/~eandersn/hownotreview.html>). Dans cette recension de l'ouvrage dirigé par Cassandra Pinnick, Noretta Koertge, et Robert Almeder, Anderson identifie trois critères d'évaluation de la pertinence d'une critique : l'exactitude, la perspective, et la cohérence. L'exactitude désigne la correspondance entre les thèses restituées par la critique et les thèses effectivement défendue par l'objet de la critique. La perspective désigne la réflexivité sur la position adoptée, c'est-à-dire le fait d'explicitier ses présupposés, objectifs et limites. La cohérence consiste à s'auto-appliquer les mêmes critères normatifs qu'à l'objet critiqué. Anderson montre que de nombreuses critiques de l'épistémologie féministe ne remplissent pas ces critères.

<sup>3</sup> Sullivan, Shannon. « The Need for Truth: ... », *op. cit.*, p. 219.

la productivité épistémique des mouvements sociaux<sup>1</sup> : je souhaite poursuivre leur approche en me concentrant sur la théorie des institutions démocratiques. L'épistémologie critique fournit en effet des outils pour s'atteler à l'épineuse tâche de traduction institutionnelle de la philosophie politique deweyenne<sup>2</sup>.

## 8. Méthode

Sur le plan de la méthode, mon approche consiste en une actualisation de la philosophie pragmatiste deweyenne. Pour ce faire, je développerai essentiellement deux rapports au pragmatisme : l'interprétation (1) et l'utilisation (2).

Premièrement, actualiser une pensée implique d'en saisir la spécificité et la signification. Je développerai donc en partie une *interprétation* de Dewey (1). Cette approche exégétique me semble d'autant plus fondamentale que, comme le souligne Renault, Dewey tend à ne pas être « jug[é] digne de la rigueur philologique dont on gratifie les grands auteurs »<sup>3</sup>, alors même que sa philosophie propose des conceptualisations riches et complexes. De plus, comme je l'ai déjà souligné, le pragmatisme fait l'objet d'importants débats d'interprétation, au point que Peirce, en 1905, choisit de remplacer le terme « pragmatisme » par celui de « pragmaticisme », « assez laid pour être à l'abri des voleurs »<sup>4</sup>. Si ces débats s'expliquent en partie par la revendication

---

<sup>1</sup> Zamora définit ainsi son approche comme « une approche deweyenne, fondée sur l'enquête, des mouvements sociaux » (Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice...*, *op. cit.*, p. xi). Voir aussi : Zamora, Justo Serrano. « Approfondir la démocratie avec John Dewey. Luites contre l'injustice, pratiques épistémiques et mouvements sociaux. » *Pragmata*, n° 2, 2019, p. 63-110.

<sup>2</sup> Sur les difficultés à « traduire » institutionnellement, le pragmatisme deweyen, voir : Le Goff, Alice. *Pragmatisme et démocratie radicale*, *op. cit.*, p. 242-258. L'autrice analyse les écueils du courant de l'« expérimentalisme démocratique », qui constitue un autre axe d'utilisation du pragmatisme deweyen en théorie de la démocratie, sur lequel ce travail ne reviendra pas. Voir notamment : Dorf, Michael, et Charles Sabel. « De la constitution de l'expérimentalisme démocratique » *Cahiers philosophiques*, vol. 119, n° 3, 2009, p. 110-118 ; Sabel, Charles. « Dewey, Democracy, and Democratic Experimentalism ». *Contemporary Pragmatism*, vol. 9, n° 2, 2010, p. 35-55 ; Ansell, Christopher K. *Pragmatist Democracy: Evolutionary Learning as Public Philosophy*. Oxford University Press, 2011. Malgré des idées pertinentes, je souscris dans l'ensemble à la critique de Le Goff et de Barry Allen, suivant laquelle la reprise d'un vocabulaire managérial et la conception trop strictement procédurale des « bonnes pratiques » d'expérimentation publique font courir le risque d'une dépolitisation et d'un contrôle exacerbé de telles expérimentations d'une part et de leur usage au service de la déréglementation d'autre part. Je souhaite donc proposer une conception plus radicale de la traduction institutionnelle de l'épistémologie deweyenne, grâce à son articulation avec l'épistémologie critique. Ces auteurs tombent à mon sens dans l'écueil dénoncé par Madelrieux, d'une réduction du pragmatisme à une méthode, sous une forme formaliste et dogmatique. Voir : Allen, Barry. « Experiments in democracy ». *Contemporary Pragmatism*, vol. 9, n° 2, 2012, p. 75-92.

<sup>3</sup> Renault, Emmanuel. *Le travail et ses problèmes : biologie, sociologie et politique chez John Dewey*. Vrin, 2022, p. 12.

<sup>4</sup> Peirce, Charles S. *The essential Peirce: selected philosophical writings*. Édité par The Peirce Edition Project, Indiana University Press, 1992, p. 135.

de la contextualité et de la contestabilité des concepts par les pragmatistes, reste qu'on peut défendre certaines interprétations, en particulier en s'appuyant sur le critère, cher au pragmatisme, de leurs conséquences pratiques. Je me positionnerai en particulier ici dans trois ensembles de débats.

D'une part, la question du modèle démocratique défendu par Dewey pose question. Certains commentateurs en font ainsi un précurseur de la théorie délibérative<sup>1</sup>, d'autres au contraire trouvent chez Dewey des arguments critiques de la délibération<sup>2</sup>, voire une théorie de la démocratie agonistique<sup>3</sup>. D'autres auteurs mettent l'accent sur la dimension participative de son modèle<sup>4</sup>, notamment sous la forme d'une conception de la démocratie comme « forme de vie »<sup>5</sup> ou comme « démocratie industrielle »<sup>6</sup>.

D'autre part, le rôle des institutions politiques dans l'idéal démocratique deweyen pose aussi question. Certains commentateurs mettent ainsi l'accent sur la dimension morale de la

---

<sup>1</sup> Voir en particulier : Festenstein, Matthew. « Deliberative Democracy and Two Models of Pragmatism ». *op. cit.* et Bohman, James. « Democracy as inquiry, inquiry as democratic: pragmatism, social science, and the cognitive division of labor ». *American Journal of Political Science*, vol. 43, n° 2, 1999, p. 590-607. Pour un état des lieux complet, voir le § I de mon chapitre 6.

<sup>2</sup> Honneth, Axel. « Democracy as Reflexive Cooperation... ». *op. cit.* ; Pappas, Gregory Fernando. « What would John Dewey say about Deliberative Democracy... », *op. cit.* Pappas rapproche Dewey de la conception communicationnelle de Young, dont il faut préciser qu'elle la définit comme une forme spécifique de délibération.

<sup>3</sup> Voir : Medearis, John. *Why democracy is oppositional*. Harvard University Press, 2015 ; Livingston, Alexander. « Between Means and Ends: Reconstructing Coercion in Dewey's Democratic Theory ». *American Political Science Review*, vol. 111, 2017, p. 522-534 ; Garreta, Guillaume. « Présentation ». *Après le libéralisme ? Ses impasses, son avenir*, par John Dewey, Flammarion, 2014, p. 7-54 ; Di Mascio, Patrick. « Présentation. Dewey et le pari démocratique ». *Une foi commune*, par John Dewey, La Découverte, 2011, p. 5-15. Pour une distinction entre la philosophie politique deweyenne et une des approches fondatrices de la démocratie agonistique, celle de Ernesto Laclau, voir : Serrano Zamora, Justo, et Matteo Santarelli. « Populism or Pragmatism? Two Ways of Understanding Political Articulation ». *Constellations*, vol. 28, n° 4, 2021, p. 496-510. Ces distinctions ne doivent pas masquer le fait que la plupart des approches articulent différents modèles, rendant ainsi hommage à la dimension idiosyncratique de la démocratie deweyenne. Ainsi Festenstein défend une conception radicale et oppositionnelle en même temps que délibérative : Festenstein, Matthew. *Pragmatism and Political Theory*. Polity Press, 1997. Marc Stears défend quant à lui l'idée que si Dewey maintient l'idéal d'une démocratie délibérative, il met l'accent sur l'importance des stratégies politiques de court terme non délibératives dans un contexte conflictuel (Stears, Marc. *Demanding Democracy: American Radicals in Search of a New Politics*. Princeton University Press, 2010).

<sup>4</sup> Jackson, Jeff. « Dividing Deliberative and Participatory Democracy through John Dewey ». *Democratic Theory*, vol. 2, n° 1, 2015, p. 63-84 ; Westbrook, Robert Brett. *John Dewey and American Democracy*, *op. cit.*, p. 550 ; Barber, Benjamin R. *Strong Democracy...*, *op. cit.* ; Zask, Joëlle. *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*. Le Bord de l'eau, 2011.

<sup>5</sup> Laugier, Sandra. « La démocratie comme enquête et comme forme de vie ». *Multitudes*, vol. 71, n° 2, 2018, p. 157-166.

<sup>6</sup> Renault, Emmanuel. « Dewey et la démocratie industrielle ». *Pragmata*, vol. 3, n° 1, 2020, p. 176-217 et Renault, Emmanuel. *Le travail et ses problèmes...*, *op. cit.* À nouveau, cette perspective n'est pas opposée aux autres interprétations. Renault rattache par exemple la conception industrielle de la démocratie de Dewey aux conceptions participatives en soulignant « [I]l est fait que sa conception de la démocratie industrielle soit fortement influencée par G.D.H. Cole, et que ce dernier ait pu être considéré comme l'un des principaux théoriciens de la démocratie participative (Pateman, 1970) » (p.179).

conception deweyenne de la démocratie, qui consisterait essentiellement en une forme de vie personnelle et quotidienne, à l'instar de Richard Bernstein :

« [Dewey] s'est concentré sur la démocratie comme idéal moral, une forme de vie personnelle incarnée concrètement dans des pratiques quotidiennes. La démocratie, pour Dewey, n'était pas en premier lieu un arrangement institutionnel, des procédures formelles, ni même des garanties légales. C'est la culture et la pratique de la démocratie dans la vie de tous les jours que souligne Dewey. »<sup>1</sup>

Si cette dimension est bien présente dans la philosophie deweyenne, je m'intéresserai cependant principalement à la démocratie politique, définie comme ensemble de pratiques institutionnelles de prise de décision. Cette dimension tend à être laissée de côté par les commentateurs, du fait de l'accent mis sur la démocratie comme forme de vie. Or, la critique deweyenne des institutions porte à mon sens sur le réductionnisme institutionnel d'une part, qui tend à isoler la théorie politique de la philosophie sociale, et sur une certaine forme d'institutions d'autre part, en l'occurrence, celles de la démocratie agrégative. Je me concentrerai donc sur la conception de la démocratie politique qu'on peut fonder sur ces critiques.

Enfin, le débat porte aussi sur l'existence d'un argument épistémique en faveur de la démocratie chez Dewey, sur la centralité de cet argument au sein de sa justification de la démocratie, et sur la signification d'un tel argument<sup>2</sup>. On trouve en effet dans son œuvre des arguments qui empruntent aux divers types de justifications que j'ai identifiés.

D'une part, Dewey défend ainsi des arguments instrumentaux-moraux sur la capacité de la démocratie à enrichir l'expérience humaine, comme dans le chapitre de *Reconstruction en philosophie* consacré à la reconstruction de l'éthique, qu'il achève en ces termes :

« Qu'elle soit politique, économique, artistique ou religieuse, toute institution sociale a un sens et un but : libérer et développer les capacités de l'individu quels que soient sa race, son sexe, sa classe ou son statut économique. (...) On peut définir la démocratie de bien des façons, mais du point de vue moral, l'exigence démocratique consiste à juger institutions politiques et organisations industrielles en fonction de leur contribution au développement général de chacun des membres de la société. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Bernstein, Richard J. *Philosophical profiles: essays in a pragmatic mode*. University of Pennsylvania Press, 1986, p. 261.

<sup>2</sup> Pour un état des lieux très complet des différentes interprétations de la justification deweyenne de la démocratie, voir : Shook, John. « Dewey's Ethical Justification for Public Deliberation Democracy ». *Education and Culture*, vol. 29, n° 1, 2013, p. 3-26. L'auteur distingue sept conceptions différentes de la justification deweyenne de la démocratie ; il défend quant à lui l'existence d'une justification épistémique et d'une justification éthique chez Dewey, mais affirme finalement la supériorité de sa « justification morale communautaire ».

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 243.

D'autre part, Dewey formule aussi des arguments procéduraux-moraux, comme dans les *Lectures in China* où il affirme que :

« [L]a démocratie est souvent moins "efficace" que les gouvernements plus autoritaires qu'elle remplace. Les hommes se battent pour obtenir un gouvernement démocratique parce qu'ils veulent avoir une voix dans la détermination de leur propre destin, et que la démocratie en appelle à une participation générale à la prise de décision. »<sup>1</sup>

Dewey affirme ainsi sa « croyance éthique que la démocratie politique est un droit moral »<sup>2</sup>. Cependant, je montrerai que ces arguments ne sont ni exclusifs, ni en contradiction avec un ensemble d'arguments épistémiques. Ces derniers ont, quant à eux, fait l'objet des mêmes critiques que les justifications épistémiques en général : la conception deweyenne a ainsi pu être critiquée pour son rationalisme et ses potentielles conséquences conservatrices, technicistes et élitistes<sup>3</sup>. Ces critiques peuvent à mon sens être dépassées par l'articulation entre l'épistémologie deweyenne et l'épistémologie critique.

Deuxièmement, la conception pragmatiste de la philosophie invite à ne pas s'en tenir à une approche exégétique (2). En effet, la valeur d'une idée se mesure, pour la philosophe pragmatiste, à ses conséquences pratiques et ses usages possibles. J'utiliserai donc certains arguments et certaines thèses pragmatistes pour traiter des problèmes contemporains. Je me servirai en particulier du cadre épistémologique deweyen pour défendre certaines conceptions de la démocratie, par-delà l'usage qu'a pu en faire Dewey lui-même dans sa philosophie politique. Une telle application de son épistémologie permet d'élargir le champ de la philosophie pragmatiste, au-delà des œuvres canoniques et des héritages explicites. J'élaborerai donc une conception pragmatiste épistémique des pratiques démocratiques qui empruntera autant à Dewey qu'à la philosophie féministe de la démocratie. Cette dernière apparaît, dès lors, comme un outil pour actualiser la pensée pragmatiste et en développer les aspects les plus radicaux.

Mon usage du pragmatisme sera également méthodologique. Je retiendrai en particulier de Dewey la conception de la philosophie sociale et politique développée dans les *Lectures in China* et dans *Reconstruction en philosophie*. On y trouve en effet ce que certains auteurs,

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Lectures in China, 1919-1920*, op. cit., Leçon 15, p. 165.

<sup>2</sup> Dewey, John. « Freedom and Culture », op. cit., p. 66.

<sup>3</sup> Cette critique est au cœur des débats qui ont opposé Dewey, Reinhold Niebuhr et Charles Wright Mills. Voir : Niebuhr, Reinhold. *Moral man and immoral society: a study in ethics and politics*. Westminster John Knox Press, 2021 ; Wright Mills, Charles. *Sociology and Pragmatism*. Oxford University Press, 1969. J'y reviens dans le chapitre 5.

notamment féministes, ont appelé à sa suite une « théorie normative non-idéale »<sup>1</sup>, qui recouvre plusieurs attitudes.

D'une part, une telle méthode implique une dimension empirique : il s'agit de partir des expériences concrètes pour élaborer à partir d'elles les théories normatives. D'autre part, cette méthode recouvre une dimension négative : il ne s'agit pas seulement de partir des expériences concrètes, mais plus précisément des problèmes concrets. La théorie normative doit ainsi se fonder sur le diagnostic critique des problèmes et penser normes et valeurs à partir d'eux, non pas comme des principes abstraits mais comme des idéaux qui doivent permettre d'améliorer l'existence :

« Ce dont l'humanité a le plus besoin c'est de la capacité à reconnaître et à juger les faits. Nous avons besoin de développer la capacité (et la disposition) à chercher des solutions particulières, par le biais de méthodes particulières, pour des problèmes particuliers qui arrivent dans des occasions particulières. En d'autres termes, nous devons affronter les problèmes concrets avec des méthodes concrètes lorsque et en fonction de comment ces problèmes se présentent eux-mêmes dans notre expérience. »<sup>2</sup>

Cependant, une telle approche est fondamentalement mélioriste<sup>3</sup> : il ne s'agit donc pas d'une forme de réalisme consistant à ériger l'existant en norme, mais plutôt d'une enquête visant à repérer dans l'existant le possible, précisément à partir des problèmes qui en font surgir l'exigence. Dewey souligne ainsi la nécessité « d'identifier et de diagnostiquer les problèmes concrets et d'imaginer des solutions scientifiques à ces problèmes »<sup>4</sup>. La théorie doit donc penser des solutions aux problèmes pratiques, dont la valeur se mesurera à leurs conséquences. L'idéal joue un rôle dans cette opération, défini par Dewey au chapitre 5 de *Reconstruction en philosophie* comme celui d'une « instrumentalité pour induire les changements particuliers »<sup>5</sup>. L'idéal a donc le statut d'une hypothèse en vue de la résolution d'un problème.

---

<sup>1</sup> Voir la description de cette méthode par : Anderson, Elizabeth. *The Imperative of Integration*. Princeton University Press, 2010, p. 3-7. Medina montre que la méthode de Anderson trouve un écho dans la philosophie sociale de Dewey et qu'elle s'applique en outre de manière très fertile aux problèmes épistémiques (Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, p. 11-13). Miranda Fricker invite en effet à poser l'injustice épistémique comme norme et à penser la justice épistémique comme l'effort toujours renouvelé de correction de celle-ci dans des conditions inégalitaires (Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, *op. cit.*, p. 39). Enfin, on retrouve cette méthode chez Young, qui se fixe comme objectif d'élaborer une théorie normative de la démocratie capable de sortir du cercle vicieux suivant lequel une démocratie requiert que la société soit déjà démocratisée et égalitaire pour fonctionner. Elle invite alors à penser la démocratie comme correction des « conditions d'injustice » (Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, chapitre 1, § 4, « Democracy for Unjust conditions », p.33-36).

<sup>2</sup> Dewey, John. *Lectures in China, 1919-1920*, *op. cit.*, Leçon 1, p. 83.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 58

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.83.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 171.

Une telle approche invite donc à mettre à distance les conceptions essentialistes des procédures politiques, afin de les penser comme des instruments pour traiter des problèmes et injustices concrètes. C'est à partir de la critique sociale de l'exclusion et de la critique politique de la domination que seront pensées les pratiques démocratiques.

Loin d'inviter à réduire les exigences démocratiques, cette conception pragmatiste de l'idéal invite au contraire à étendre la conception des valeurs pour intégrer leurs conditions pratiques. Ainsi, la défense épistémique de la démocratie devra partir, non pas de l'idéal de la compétence universelle, mais du diagnostic des injustices épistémiques, afin de penser les institutions démocratiques comme correction de celles-ci.

De plus, une attention particulière devra être accordée aux sciences sociales, comme instruments privilégiés de diagnostic et d'interprétation des problèmes concrets. Ce diagnostic s'appuiera également, dans ce travail, sur deux terrains de recherche. Lors du premier, effectué pendant un an en 2017 à Buenos Aires, j'ai observé la mise en place de pratiques épistémiques participatives au sein d'une Assemblée populaire de quartier fondée en 2001<sup>1</sup>. J'ai participé, en particulier, à la mise en place du « recensement populaire des personnes sans domicile » visant à corriger les statistiques officielles du recensement institutionnel par le biais de l'invention d'une nouvelle méthode de cartographie et de décompte avec les personnes concernées. Le second terrain a été effectué au Chili, pendant un mois en janvier 2023, à la suite du premier référendum Constituant. J'y ai assisté à des réunions et conférences sur l'Assemblée Constituante, qui tentaient d'élucider les raisons de l'échec référendaire. Mes observations ont porté en particulier sur les revendications des féministes chiliennes et la manière dont elles se sont saisies du processus constituant pour proposer des conceptions nouvelles et radicales des pratiques démocratiques, en particulier de la représentation politique.

## 9. Déroulé

Dans une première partie j'analyserai les éléments de l'épistémologie deweyenne susceptibles de soutenir une conception épistémique de la démocratie.

D'une part, il s'agira de mettre en lumière la dimension intrinsèquement démocratique de cette philosophie de la connaissance en deux sens. Premièrement, je montrerai que l'épistémologie pragmatiste est fondamentalement anti-élitiste en ce qu'elle réévalue la

---

<sup>1</sup> Ce terrain a été effectué dans le cadre de mon Master 2. Je reviens sur cette étude dans : Ferey, Camille. « La démocratie par l'enquête sociale ». *Terrains/Théories*, n° 13, 2021.

fonction épistémique de pratiques et d'instruments ordinaires et, ce faisant, des citoyens ordinaires ainsi que des groupes sociaux subalternes. Deuxièmement, je montrerai que la connaissance ainsi comprise (sa méthode, son objet, ses instruments, ses sujets et ses critères de validité) a une fonction critique des rapports sociaux inégalitaires. Ces deux dimensions font de l'épistémologie pragmatiste une épistémologie critique, au double sens où elle est fondée sur la critique des conceptions traditionnelles de la connaissance et où elle pense la connaissance comme un outil de la critique sociale. Cet aspect a été remarqué par la théorie féministe contemporaine, qui remarque, à l'instar de Seigfried, que :

« Il est inévitable de mal comprendre la manière dont la pensée scientifique devrait donner forme à toute pensée critique si le modèle de la science lui-même n'est pas révisé depuis une perspective pragmatiste. »<sup>1</sup>

Je montrerai donc dans cette partie les articulations fécondes que l'on peut opérer avec l'épistémologie critique contemporaine, en particulier l'épistémologie féministe du positionnement et la théorie des injustices épistémiques.

D'autre part, il s'agira d'élaborer des critères épistémiques d'évaluation des institutions politiques susceptibles d'être mobilisés dans les discussions contemporaines sur la nature et la valeur de la démocratie.

Cette reconstruction d'une épistémologie pragmatiste critique sera organisée en quatre chapitres. Dans un premier chapitre je m'intéresserai aux rapports entre expérience et connaissance. Je montrerai que l'expérience est définie par Dewey à la fois comme l'antécédent, le point de départ, le contexte et la finalité de la connaissance, qui est elle-même redéfinie comme une forme spécifique d'expérience. Cette perspective conduit à attribuer à la connaissance un rôle fondamental dans l'organisation de l'expérience humaine, mais à subordonner ce rôle, dans le même temps, à des valeurs morales et politiques. Dans un deuxième chapitre, je m'intéresserai à la conception pragmatiste de la méthode de l'enquête, notamment de l'enquête sur les problèmes sociaux. Je montrerai que cette théorie de la méthode permet de mettre en lumière la continuité entre pratiques scientifiques et non scientifiques (notamment militantes). Le troisième chapitre analysera trois dimensions fondamentales de la conception deweyenne de la vérité : le critère d'utilité et les conditions de pluralisme et de réflexivité. Ces dimensions pourront par la suite servir de critères à l'évaluation épistémique des pratiques politiques. Enfin, le quatrième chapitre analysera la théorie sociale pragmatiste de la connaissance. Il s'agira donc d'étudier le lien entre les rapports sociaux et la production

---

<sup>1</sup> Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, op. cit., p. 176.

de connaissance. J'utiliserai l'épistémologie pragmatiste pour me positionner dans les discussions sur les avantages et les désavantages épistémiques des groupes sociaux différemment positionnés dans des contextes inégalitaires.

Dans une seconde partie, j'utiliserai cette interprétation de l'épistémologie deweyenne pour élaborer une justification épistémique de la radicalisation de la démocratie politique. Il s'agira donc de montrer que la conception pragmatiste critique de la connaissance permet de défendre l'approfondissement de la participation politique *pour des raisons épistémiques*. À ce titre, le pragmatisme apporte une justification originale à la philosophie féministe contemporaine des institutions démocratiques développée par les théoriciennes critiques de Habermas.

Le chapitre 5 montrera qu'on peut critiquer le modèle épistocratique pour des raisons non pas uniquement morales, mais aussi strictement épistémiques. Partant, je montrerai que l'instrumentalisme pragmatiste permet d'élaborer une justification épistémique originale de la démocratie, qui évite les écueils épistocratiques. Le sixième chapitre analysera comment ces tâches épistémiques assignées à la démocratie invitent à redéfinir le modèle délibératif en un sens participatif. Je défendrai en particulier, à partir d'arguments pragmatistes, le modèle de démocratie communicationnelle d'Iris Marion Young. Enfin, le septième chapitre s'intéressera à la représentation politique. Je montrerai que la justification épistémique pragmatiste fournit des arguments critiques originaux de l'élection et du tirage au sort. Je défendrai une conception féministe spécifique de la représentation dite descriptive, pour des raisons épistémiques.

## PREMIÈRE PARTIE

### *La philosophie deweyenne de la connaissance : un cadre épistémologique critique pour une théorie de la démocratie*

---



Paul Rebeyrolle, *Dedans-Dehors*, Série « Faillite de la science bourgeoise », 1974

« Nous avons l'obligation morale de choisir nos expériences, puisque le résultat de ces expériences finit par déterminer notre conception de la vie. » Jane Addams<sup>1</sup>

« Il a d'abord fallu que l'esprit humain ait épuisé, pour ainsi dire délibérément, la logique de l'immuable, du final et du transcendant, avant de chercher l'aventure dans les déserts sans chemins de la génération et de la transformation. » John Dewey<sup>2</sup>

« Le vrai point de vue sur les choses est celui du plus déshérité ; le bourreau peut ignorer ce qu'il fait : la victime éprouve de manière irrécusable sa souffrance, sa mort ; la vérité de l'oppression, c'est l'opprimé. » Simone de Beauvoir<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Addams, Jane. *Democracy and Social Ethics*. Macmillan, 1907, p. 9-10.

<sup>2</sup> Dewey, John. « I. L'influence du darwinisme sur la philosophie ». *L'influence de Darwin sur la philosophie et autres essais de philosophie contemporaine*, par John Dewey, traduit par Claude Gautier et al., Gallimard, 2016, p. 24.

<sup>3</sup> Beauvoir, Simone de. *La force des choses. I*. Gallimard, 1997, p. 18.



Dans le dernier chapitre de son principal ouvrage de philosophie politique, *Le public et ses problèmes*, Dewey conclut sa réflexion sur la démocratie par une critique du « gouvernement par les experts »<sup>1</sup>. Cette forme de gouvernement est d'emblée présentée comme non-démocratique en étant qualifiée d'« oligarchie » et d'« autorité aristocratique ». Dewey se distingue ainsi de la conception qui domine alors la science politique américaine, suivant laquelle le pouvoir conquis par les citoyens des démocraties modernes, n'aurait pas pour corollaire la possession des « qualités intellectuelles et morales qui les rendraient aptes à prendre part à la régulation des affaires de l'État. (...) L'alternative évidente, souligne alors Dewey, est que seuls ceux qui sont intellectuellement qualifiés, les intellectuels experts, peuvent diriger. »<sup>2</sup> Un tel « réalisme » conduit donc à mettre en cause, pour des raisons épistémiques, le principe même du gouvernement démocratique, à savoir le gouvernement du peuple par le peuple. L'enjeu, pour la justification de la démocratie, est dès lors d'interroger les présupposés qui fondent cette critique élitiste. Laissant de côté l'argument des « qualités morales » insuffisantes des citoyens ordinaires, Dewey se concentre dans ce chapitre du *Public et ses problèmes* sur l'argument épistémique, auquel il oppose une justification épistémique de la démocratie :

« L'argument le plus solide en faveur des formes politiques de la démocratie même aussi rudimentaires que celles qui ont déjà été réalisées – le vote populaire, la règle de la majorité, etc. –, c'est qu'elles (...) permettent de dévoiler les besoins et les troubles sociaux. »<sup>3</sup>

Cet argument épistémique se déploie alors sur deux plans : l'affirmation de l'ignorance des « besoins et troubles sociaux » par l'expert d'une part (1) et leur connaissance par les profanes d'autre part (2).

Le premier argument consiste ainsi à montrer qu'un gouvernement par les experts « ne peut être autre chose qu'une oligarchie administrée en vue des intérêts de quelques-uns » du fait

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 311.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 307.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 309.

d'un « obstacle insurmontable », simultanément sociologique et épistémique<sup>1</sup> (1). Ce vocabulaire de la nécessité, qui met en avant le caractère « inévitable » de la tendance oligarchique de l'épistocratie, distingue l'argument deweyen de l'argument moral du caractère corrupteur du pouvoir<sup>2</sup>. En effet, l'accent est mis sur l'incapacité d'un petit groupe expert à connaître les intérêts sociaux, plutôt que sur le risque de la substitution volontaire de son intérêt particulier à l'intérêt général. À ce titre, la critique épistémique est plus radicale qu'une critique morale de l'épistocratie : d'une part parce qu'elle ne repose pas sur le présupposé élitiste de la manipulabilité du peuple<sup>3</sup> et d'autre part parce que la valeur de l'épistocratie y est mesurée indépendamment de la qualité morale des experts et rend donc caduque toute défense d'un despotisme éclairé. De ce point de vue, en effet, le problème de l'épistocratie n'a pas uniquement trait à la nécessité de limiter le pouvoir du fait de la tendance anthropologique à en abuser, mais surtout à une limite proprement épistémique :

« Si le seul obstacle, ou même le principal, consistait en une réelle malhonnêteté, le problème serait beaucoup plus simple. Mais les facteurs décisifs sont l'aisance de la routine, la difficulté de s'informer sur les besoins des publics, l'intensité de l'éclat qui accompagne le siège des puissants, le désir de résultats immédiats et visibles. »<sup>4</sup>

Au fond, l'argument deweyen consiste à pointer une contradiction qui travaille la notion même d'expert, en montrant que cette fonction sociale prive paradoxalement celui qui se la voit attribuée des connaissances censées la fonder. Dewey écrit ainsi :

« L'obstacle *insurmontable* jalonnant le chemin de n'importe quelle autorité aristocratique est que, dans l'absence d'une voix articulée de la part des masses, le meilleur ne reste pas et ne peut rester le meilleur, le sage cesse d'être sage. (...) Plus ils en viennent à former une classe spécialisée, *plus ils se coupent de la connaissance des besoins qu'ils sont censés servir*. (...) Une classe d'experts est *inévitablement* tellement coupée des intérêts communs qu'elle en devient une classe avec des intérêts privés et une connaissance privée, ce qui, dans les affaires sociales, ne représente aucune connaissance du tout. »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 311.

<sup>2</sup> Voir : Montesquieu, Charles Louis de Secondat de. *De l'esprit des lois I*. Gallimard, 1995, IX, 4 : « C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser ; il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites. »

<sup>3</sup> Voir par exemple la critique platonicienne des élites sophistes dans le *Gorgias*, qui repose sur la comparaison du peuple à un tribunal d'enfants, incapables de distinguer la compétence d'un médecin de celle d'un cuisinier. Platon. *Gorgias*. Traduit par Monique Canto-Sperber, Flammarion, 2021, 464b sqq.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 167.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 308-310, je souligne.

C'est ce que Putnam met en lumière lorsqu'il identifie une critique de la division du travail cognitif chez Dewey, critique également relevée par Festenstein lorsqu'il parle d'une « faiblesse épistémique de l'épistocratie » mise en lumière par Dewey.

Or, plusieurs présupposés épistémologiques sous-tendent cette thèse, et devront être discutés. D'abord, l'appartenance à une classe sociale semble déterminer la connaissance possédée par ses membres, en vertu des intérêts particuliers qui lui sont associés. En d'autres termes, connaissance et intérêt sont ici articulés dans une conception sociale de la connaissance située, à rebours d'une définition de la connaissance experte comme neutre et générale<sup>1</sup>. Mais plus encore, Dewey affirme ici que cette situation sociale de la connaissance la conduit, en ce qui concerne les experts, à ne plus être une connaissance « du tout ». Mais si toute connaissance est articulée à un intérêt particulier, quels critères permettent alors de distinguer les connaissances vraies, de celles qui ne sont pas des connaissances « du tout » ? En quoi la situation sociale des experts est-elle spécifiquement nuisible à la connaissance ? D'autres situations et intérêts lui sont-ils au contraire bénéfiques ?

Si la dimension socialement située de la connaissance des experts semble entraver leur capacité à connaître, c'est en revanche cette même dimension qui fonde la capacité des masses à connaître leurs propres besoins, capacité qui constitue ici le second argument épistémique en faveur de la démocratie (2). Dewey affirme en effet la nécessité d'une « voix articulée de la part des masses » afin « d'informer les experts sur leurs besoins »<sup>2</sup>. Cet argument repose sur le même présupposé socio-épistémique que le précédent : celui d'un lien intrinsèque entre positionnement social, expérience, intérêt et connaissance. Mais l'argument est inversé, puisque l'intérêt favorise ici la connaissance : « celui qui porte la chaussure, écrit-il, *sait* mieux si elle blesse et où elle blesse »<sup>3</sup>. À nouveau, cette formulation pose un ensemble de difficultés non explicitées dans ce chapitre du *Public et ses problèmes*. Faut-il nécessairement faire ou avoir fait l'expérience d'un besoin ou d'un trouble pour le connaître ? À quelles conditions cette

---

<sup>1</sup> Je reviens sur cette conception de l'expertise au chapitre 5. Par ailleurs, le lien entre connaissance et intérêt constitue une dimension fondamentale de la pensée pragmatiste qui a retenu l'attention de Habermas et orienté sa conception de la démocratie. Voir : Habermas, Jürgen. *Connaissance et intérêt*. Traduit par Gérard Cléménçon, Gallimard, 1979.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 311.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 309. Dewey reformule cette métaphore en 1932, avec une tonalité plus élitiste : « Les individus engloutis dans la masse ne sont sans doute pas très avisés. Mais s'il y a un domaine où ils le sont plus que quiconque, c'est celui de leurs propres affaires : c'est celui qui porte la chaussure qui sait là où elle fait mal. » Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », op. cit., p. 403. Pour une analyse détaillée de cette métaphore et de ses présupposés, voir : Ferey, Camille. « "Celui qui porte la chaussure" est-il le meilleur cordonnier ? Une justification épistémique de la démocratie participative à partir de John Dewey ». *Participations*, vol. 33, n° 2, 2022, p. 59-91.

expérience est-elle une connaissance de celui-ci ? L'expérience est-elle une condition nécessaire d'une part, et suffisante d'autre part, de la connaissance ? En outre, l'existence du problème (savoir *si* la chaussure blesse) et ses conséquences sur le groupe qui le subit (savoir *où* elle blesse) semblent ici constituer le tout de la connaissance de ses propres besoins par un groupe, mais qu'en est-il de la connaissance des causes et des solutions au problème ? Dewey semble restituer sur ce point une figure experte, puisqu'il affirme, reprenant une métaphore aussi ancienne que la philosophie politique, que c'est « le cordonnier compétent » qui « sait comment remédier au problème »<sup>1</sup>. Cette idée n'entre-t-elle pas en contradiction avec l'argument précédent sur la connaissance « inévitablement » privée des experts, qui ne représenterait en matière sociale « aucune connaissance du tout » ? La connaissance d'un problème peut-elle être dissociée de la connaissance de ses causes et de ses solutions ?

Bien comprendre l'argument épistémique deweyen en faveur de la démocratie et la critique de l'épistocratie à laquelle il est ici articulé, requiert de les réinscrire dans le cadre épistémologique pragmatiste développé par Dewey. L'objectif de cette première partie sera donc d'explicitier la conception de la connaissance qui permet de soutenir efficacement cette définition de la démocratie comme instrument de connaissance des problèmes, besoins et intérêts sociaux. Plus encore, nous verrons que l'identification d'un lien entre position sociale, expérience, intérêt et connaissance se trouve au cœur de l'épistémologie critique féministe, qui permet à ce titre d'explicitier et de poursuivre les implications politiques de ce postulat pragmatiste. Ainsi, cette partie n'a pas pour ambition de proposer une exégèse exhaustive de la philosophie deweyenne de la connaissance, qui n'a eu de cesse d'être reformulée et d'évoluer en fonction des débats intellectuels et des événements politiques qui ont si fortement nourri l'œuvre de Dewey<sup>2</sup>. Mon ambition, plus modeste, et plus pragmatiste, est d'en proposer une reconstruction *en fonction* du problème précis qui est le mien dans ce travail, à savoir la justification épistémique de la démocratie politique. Pour ce faire, je m'appuierai notamment sur la mise en lumière des articulations possibles entre épistémologie pragmatiste et épistémologie critique féministe, afin d'élaborer un cadre théorique qui permettra de reconceptualiser de manière originale la justification épistémique de la démocratie.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 309-310.

<sup>2</sup> Dewey souligne néanmoins la continuité de sa philosophie de la connaissance à travers le temps. Il présente en effet sa *Logique* de 1938 comme un « développement » de son article de 1903 « Studies in Logical Theory », qu'il considère en outre avoir résumé dans ses deux versions de *How we think* (1910 puis 1933). « Les idées de bases, affirme-t-il, restent les mêmes. » Le concept de « pensée réflexive » équivaut notamment à celui d'« enquête » (Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*. Presses universitaires de France, 1993, p. 51).

Je conserve la notion d'« épistémologie » pragmatiste, même si Dewey revendique son éloignement par rapport à l'« *epistemology* » de son temps<sup>1</sup>, dans la mesure où sa critique se concentre sur une approche spécifique de la théorie de la connaissance, principalement héritée de Kant (c'est-à-dire, prenant pour objet les conditions transcendantales de possibilité de la connaissance). Les développements contemporains de l'épistémologie sociale, notamment de l'épistémologie critique et féministe, confèrent en revanche à la notion d'épistémologie une signification qui correspond à la manière dont Dewey traite la question de la connaissance dans sa philosophie, que j'explorerai tout au long de cette partie. Du reste, Dewey évoque lui-même la potentialité d'un usage du terme qui corresponde à sa philosophie de la connaissance :

« Bien sûr, le terme "épistémologie", pris à la lettre, signifie seulement la théorie de la connaissance. Ce terme *aurait pu* donc être employé simplement comme synonyme de logique descriptive – de théorie qui prend la connaissance telle qu'elle la trouve, et qui cherche à en rendre compte comme on rendrait compte de toute autre fonction ou tout autre épisode naturels. »<sup>2</sup>

C'est donc dans ce sens général et descriptif que j'entendrai ici l'épistémologie pragmatiste.

L'originalité de l'épistémologie deweyenne et sa pertinence pour une conception épistémique de la démocratie sont dues en particulier à l'articulation de trois dimensions fondamentales : le naturalisme, l'instrumentalisme et l'experimentalisme<sup>3</sup>.

Son naturalisme épistémique, tout d'abord, repose sur une double influence : celle de Darwin et celle de Hegel<sup>4</sup>. À partir d'une articulation originale entre ces deux auteurs, Dewey

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « IV. La théorie expérimentale de la connaissance ». *L'influence de Darwin sur la philosophie...*, *op. cit.*, p. 97-98.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Sur ces trois dimensions comme constituant le cœur de l'originalité et de la supériorité de la version deweyenne du pragmatisme : Taylor, Paul C. « Pragmatisme et race ». *Le pragmatisme comme philosophie sociale et politique*, par Roberto Frega, le Bord de l'eau, 2015, p. 243-278. Taylor ajoute en outre à ces trois qualificatifs celui de « fraternisme ».

<sup>4</sup> Dewey identifie lui-même ces influences à plusieurs reprises. Sur l'influence de Hegel, voir notamment : Dewey, John. « VII. Croyances et existences ». *L'influence de Darwin sur la philosophie...*, *op. cit.*, p. 159 ; Dewey, John. « De l'absolutisme à l'experimentalisme ». *Philosophie*, traduit par Guillaume Lejeune, vol. 138, n° 3, 2018, p. 10-21. Sur les débats concernant l'héritage de Hegel et son évolution chez Dewey, voir Gautier, Claude, et Stéphane Madelrieux. « Postface. Une philosophie en transition et en reconstruction ». *L'influence de Darwin sur la philosophie...*, *op. cit.*, notamment les p. 272-274. Les auteurs retiennent l'idée d'une reconstruction plutôt que d'une rupture avec son hégélianisme de jeunesse, reconstruction qui passe notamment précisément par une réélaboration du concept d'expérience. Sur les différents points communs entre les théories de la connaissance deweyenne et hégélienne : l'interprétation naturaliste de Hegel : Renault, Emmanuel. « The Naturalistic Side of Hegel's Pragmatism ». *Critical Horizons*, vol. 13, n° 2, 2012, p. 244-273. Sur l'articulation entre hégélianisme et darwinisme, voir : Pearce, Trevor. « "Hegelianism Needs to Be Darwinized": Evolution and Idealism ». *Pragmatism's Evolution. Organism and Environment in American Philosophy*, The University of Chicago Press, 2020.

élabore en effet une « phénoménologie de la connaissance »<sup>1</sup>, comme expérience spécifique immergée dans le processus vital de l'espèce humaine. En outre, il développe également une approche génétique de la continuité de l'activité de connaissance avec les activités vitales et évolutives de l'espèce humaine. Cette approche lui permet notamment de critiquer la tendance de l'épistémologie traditionnelle, sous ses formes empiriste comme idéaliste<sup>2</sup>, à distinguer radicalement, voire à opposer une expérience vécue d'un côté et une connaissance rationnelle et théorique de l'autre. Il met ainsi en avant l'ancrage de la connaissance dans l'expérience pratique que fait le vivant en interaction avec son environnement, notamment à travers le concept de connaissance « dérivée »<sup>3</sup>; ainsi que la subordination de la valeur de la connaissance à ses effets pratiques<sup>4</sup>. Son pragmatisme est à ce titre également un instrumentalisme<sup>5</sup>. Enfin, l'épistémologie deweyenne, se propose de généraliser les méthodes des sciences expérimentales à l'ensemble de la théorie de la connaissance et des domaines scientifiques, notamment aux sciences sociales et à la philosophie, mais aussi aux pratiques humaines :

« Si l'idée pragmatique de la vérité a elle-même une quelconque valeur pragmatique, c'est parce qu'elle représente le fait de faire passer la notion expérimentale de la vérité qui règne dans les sciences, d'un point de vue technique, dans les pratiques morales et politiques, d'un point de vue humain. »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Ce terme est employé par Emmanuel Renault pour désigner la description deweyenne de l'« expérience connaissante » (*knowing experience*), élaborée dans *L'influence de Darwin sur la philosophie*, qu'il distingue de la théorie deweyenne de l'enquête (Renault, Emmanuel. « Dewey et la connaissance comme expérience. Sens et enjeux de la distinction entre "cognitive", "cognitional" et "cognized" ou "known" ». *Philosophical Enquiries : revue des philosophies anglophones*, vol. 5, n° 1, 2015, p. 23 et 31). Dans « IV. La théorie expérimentale de la connaissance », Dewey adopte en effet une approche très proche du Hegel de la *Phénoménologie de l'esprit* en prenant pour objet l'« acte de connaissance », défini comme « quelque chose qui se prend soit même pour une connaissance, à tort ou à raison », c'est-à-dire comme une expérience vécue de l'entreprise de connaître. (Dewey, John. « IV. La théorie expérimentale de la connaissance », *op. cit.*, p. 81). Il décrit sa méthode comme « une description de la fonction de connaître qui soit faite en ses termes propres et en toute objectivité. » (*Ibid.*, p. 96)

<sup>2</sup> Dewey renvoie dos à dos ces deux approches à de nombreuses reprises. Voir par exemple : Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 145, Dewey, John. « VII. Croyances et existences », *op. cit.*, p. 159. Si la préférence de Dewey va clairement à l'empirisme (Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 139), il insiste ainsi sur la critique des formes d'empirisme orthodoxe, « conformiste », « sensationniste » et « atomistique » (Dewey, John. « VII. Croyances et existences », *op. cit.*, p. 167 et Dewey, John. « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat ». *L'influence de Darwin sur la philosophie...*, *op. cit.*, p. 199 et Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 208).

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 144.

<sup>4</sup> Voir : Frega, Roberto. *John Dewey et la philosophie comme épistémologie de la pratique*, *op. cit.*, § 3.4 « Représenter ou transformer », p. 117-128.

<sup>5</sup> Dewey s'est d'ailleurs défini comme un instrumentaliste avant de se définir comme un pragmatiste à la suite de la parution de l'ouvrage éponyme de James. Voir notamment le texte que l'on peut considérer comme le manifeste de son instrumentalisme : Dewey, John. « Studies in Logical Theory ». *MW2*.

<sup>6</sup> Dewey, John. « The Problem of Truth ». *MW6*, p. 31.

Son pragmatisme est à ce titre un expérimentalisme<sup>1</sup>. Cette dimension fonde l'articulation, centrale dans sa philosophie, entre la science et l'organisation politique et sociale, qui devraient relever toutes deux d'une méthode expérimentale ayant des traits communs.

L'articulation pragmatiste entre naturalisme, instrumentalisme et expérimentalisme induit au moins quatre gestes déterminants, nous le verrons, pour la conception épistémique de la démocratie. D'une part, Dewey nuance la primauté normative de la connaissance en contestant sa supériorité sur d'autres formes d'expériences non cognitives du monde<sup>2</sup>. D'autre part, il réévalue la fonction épistémique et l'influence de ces expériences dans le processus de connaissance lui-même. Troisièmement, la connaissance est considérée comme un instrument de reconstruction et d'amélioration de l'expérience, ce qui implique que ceux qui la produisent ont une responsabilité politique. Enfin, cette conception le conduit également à questionner, au sein de la connaissance elle-même, une division tranchée entre des formes supérieures, spéculatives, et des formes inférieures de connaissance qui seraient consacrées aux enjeux pratiques de l'existence. L'épistémologie pragmatiste est donc résolument anti-élitiste, ce qui permet de repenser les rapports entre connaissance et politique. En d'autres termes, il s'agira de mettre en lumière dans cette partie la dimension radicalement démocratique de la conception pragmatiste de la connaissance, car c'est cette dimension qui en rend l'usage fécond pour une justification épistémique de la démocratie radicale.

Je reviendrai dans un premier chapitre sur l'émergence et le développement de l'activité de connaissance. Quel rapport entretiennent, en particulier, la connaissance et l'expérience dans l'épistémologie pragmatiste ? Qu'entend Dewey par la notion de connaissance « dérivée » de l'expérience ? Répondre à ces questions nous permettra de mettre en lumière les nombreux échos et emprunts de l'épistémologie critique, en particulier de l'épistémologie du positionnement, à l'épistémologie pragmatiste. Ces emprunts contribuent en effet à développer les aspects les plus féconds de l'épistémologie pragmatiste pour la conception épistémique de la démocratie.

---

<sup>1</sup> « Parmi les termes qui pourraient désigner la philosophie de Dewey ("pragmatisme", "instrumentalisme", "naturalisme continuiste" ou "empirisme naturaliste"), l'expérimentalisme est celui qui s'impose. C'est celui que Dewey retient dans la partie la plus récente de son œuvre, pour englober dans une même "logique" sa théorie de la connaissance, ses convictions éthiques et la nature de son engagement politique. » Zask, Joëlle. *Introduction à John Dewey, op. cit.*, p. 40.

<sup>2</sup> Il critique ainsi la « présupposition que la connaissance occupe, de manière unique et privilégiée, une position lui permettant d'accéder à la réalité, par opposition à d'autres modes d'expérience, et qu'elle est donc à ce titre supérieure à l'activité pratique. » (Dewey, John. *La quête de certitude. Une étude de la relation entre connaissance et action*. Traduit par Patrick Savidan, Gallimard, 2014, p. 123)

Dans le deuxième chapitre, j'analyserai le schème de l'enquête pragmatiste, c'est-à-dire la méthodologie élaborée par Dewey. Quelles sont les opérations cognitives fondamentales ? Comment s'articulent-elles en différentes étapes ? Y a-t-il une spécificité de l'enquête sur les problèmes sociaux ou de la « connaissance sociale »<sup>1</sup> ? Ces questions sont en effet au cœur des conceptions épistémiques de la démocratie comme méthode de résolution des problèmes.

Dans un troisième temps, je montrerai que la conception deweyenne de la connaissance conduit à redéfinir la vérité, en un sens qui correspond largement à ce que Sandra Harding a appelé l'« objectivité forte ». J'identifierai en particulier trois critères et conditions pragmatistes de validité de la connaissance qui seront ensuite mobilisés dans ma deuxième partie pour interroger la valeur épistémique des pratiques et institutions démocratiques : la réflexivité, le pluralisme et l'utilité.

Enfin, le quatrième chapitre sera consacré à la théorie sociale de la connaissance que l'on peut élaborer à partir du pragmatisme : le cadre théorique deweyen permet en effet de mettre en lumière l'influence mutuelle des rapports sociaux et des activités et rapports épistémiques. Cette épistémologie sociale permettra par la suite de développer une conception épistémique de la démocratie attentive aux critiques sociales de la démocratie évoquées en introduction de ce travail.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 265, 266, 268, 280. Pour une analyse détaillée de la question de la connaissance sociale chez Dewey : Gautier, Claude. « Le Public et ses problèmes : le problème social de la connaissance », *op. cit.*

## Introduction

Au cœur de l'image du cordonnier et de la critique de l'épistocratie dont elle est la métaphore, se trouve une définition originale des rapports entre connaissance et expérience<sup>1</sup>. En outre, le concept deweyen d'expérience mérite d'autant plus que l'on s'y arrête qu'il fait l'objet de nombreux débats d'interprétation et concentre un ensemble de critiques, au point que Richard Rorty affirmait que Dewey aurait mieux fait de l'abandonner, du fait de son manque de clarté<sup>2</sup>. On peut ainsi distinguer un « pragmatisme de l'expérience » d'un « néo-pragmatisme du langage »<sup>3</sup>, qui reproche notamment au concept d'expérience de restituer un « mythe du donné » en théorie de la connaissance<sup>4</sup>. Je souscris ici à la critique du pragmatisme du langage développée par Gregory Pappas, qui montre que les critiques qu'il adresse au pragmatisme de l'expérience sont largement fondées sur une conception de l'expérience comme connaissance

---

<sup>1</sup> Pour une analyse du concept d'expérience chez Dewey, voir Deledalle, Gérard. *L'idée d'expérience dans la philosophie de John Dewey*. PUF, 1967 ; Madelrieux, Stéphane. *La philosophie de John Dewey...*, op. cit., p. 41-95 ; Zask, Joëlle. *Introduction à John Dewey*, op. cit., chapitre 3. Pour une analyse détaillée de son originalité, notamment par rapport aux autres auteurs pragmatistes, voir : Madelrieux, Stéphane. « À quoi bon l'expérience pure ? » *Philosophical Enquiries : revue des philosophies anglophones*, vol. 5, n° 2, p. 113-160. Sur les rapports entre expérience et connaissance : Gronda, Roberto. *Dewey's Philosophy of Science*. Springer, 2020, chapitre 1 et Renault, Emmanuel. « Dewey et la connaissance comme expérience... », op. cit.

<sup>2</sup> Rorty, Richard. « Dewey between Hegel and Darwin ». *Truth and Progress*, California University Press, 1998, p. 297. Cette difficulté est d'ailleurs soulignée par Dewey lui-même : « Si je devais écrire (ou récrire) *Expérience et Nature* aujourd'hui, je donnerais au livre le titre *Culture et Nature*, et l'approche de divers sujets spécifiques serait modifiée en conséquence. J'abandonnerais le terme "expérience", du fait que j'ai progressivement réalisé que les obstacles historiques qui empêchent de comprendre l'usage que je fais de ce mot sont en pratique insurmontables » Dewey, John. *Expérience et nature*. Traduit par Jean-Pierre Cometti et Joëlle Zask, Gallimard, 2012, p. 434. Je garde ce concept pour deux raisons suggérées par Madelrieux : sa dimension antiabsolutiste et sa portée transformatrice critique (Madelrieux, Stéphane. *La philosophie de John Dewey...*, op. cit., p. 51). Ces dernières expliquent en partie l'intérêt porté à ce concept par l'épistémologie féministe, notamment dans son sens pragmatiste.

<sup>3</sup> Cette distinction entre deux pragmatismes est notamment identifiée Pappas, qui défend la pertinence du concept deweyen d'expérience. Celui-ci permet selon lui à Dewey de développer une théorie de l'enquête, une éthique et une métaphysique originales, centrées sur la dimension « qualitative » du réel (Pappas, Gregory. « What Difference Can "Experience" Make to Pragmatism? » *European Journal of Pragmatism and American Philosophy [en ligne]*, vol. VI, n° 2, 2014.)

<sup>4</sup> On trouve cette idée chez Rorty mais aussi chez Brandom et Aikin (Aikin, Scott F. « Pragmatism, experience and the given ». *Human Affairs*, vol. 19, p. 19-27). Pour une analyse des différents arguments et enjeux de ce débat : Ralston, Shane J. « Taking Experiential Givenism Seriously ». *Sage Open*, vol. 3, n° 3, 2013, p. 1-9.

immédiate, que Dewey, précisément, récuse<sup>1</sup>. Il convient donc de préciser la signification et la fonction épistémique de l'expérience, à rebours, nous le verrons, d'un supposé mythe du donné. La formulation de la métaphore du cordonnier pourrait en effet laisser penser, à tort, que Dewey conçoit l'expérience comme une connaissance immédiate.

De plus, la question de la fonction épistémique de l'expérience est également centrale dans les discussions d'épistémologie critique contemporaine et déterminante pour leurs implications démocratiques. Les épistémologies féministes du positionnement s'interrogent en particulier sur la nature et l'ampleur du lien qui unit l'expérience vécue d'une situation et sa connaissance, sur l'existence d'un privilège épistémique, c'est-à-dire de certaines expériences sociales qui confèreraient un meilleur accès à la connaissance, et enfin sur l'existence d'un pluralisme épistémique irréductible, c'est-à-dire d'une hétérogénéité entre différentes connaissances valides produites depuis différentes positions sociales<sup>2</sup>. Or, cette importance attribuée à la notion d'expérience conduit un ensemble de théoriciennes à faire usage de la philosophie de la connaissance deweyenne<sup>3</sup>. Charlene Haddock Seigfried, principale artisane de la mise en dialogue entre féminisme et pragmatisme, affirme par exemple que si la volonté d'identifier, d'exprimer et d'articuler les expériences problématiques des femmes est au cœur de l'épistémologie féministe, « simplement faire appel à l'expérience est problématique à plusieurs égards, c'est pourquoi les féministes et les pragmatistes continuent de développer des théories de l'expérience aussi bien que des théories à partir de l'expérience. »<sup>4</sup> C'est donc à partir de leur conception et de leur usage de l'expérience qu'elle établit un lien fondamental entre pragmatisme et épistémologie féministe.

Seigfried repère en particulier quatre aspects de la conception deweyenne de l'expérience « particulièrement aptes à enrichir les explorations féministes des expériences des femmes »<sup>5</sup> : la critique du dualisme entre théorie et pratique qui entrave la compréhension de l'expérience vécue en valorisant une théorie supposément détachée de la pratique ; la thèse selon laquelle l'ignorance de la dimension située de l'expérience et de la connaissance est une source

---

<sup>1</sup> Sur cette critique de l'interprétation cognitive de la notion d'« expérience immédiate » chez Dewey, voir aussi : Madelrieux, Stéphane. *La philosophie de John Dewey...*, op. cit., p. 51-57.

<sup>2</sup> Sur cette définition des enjeux de l'épistémologie féministe et le rôle qu'y joue le concept d'expérience : Stoetzler, Marcel, et Nira Yuval-Davis. « Standpoint Theory, Situated Knowledge and the Situated Imagination ». *Feminist Theory*, vol. 3, 2002, en particulier p. 316-321.

<sup>3</sup> Lisa Heldke affirme ainsi que « la fréquence à laquelle le mot "expérience" apparaît dans les titres des ouvrages de Dewey constitue un des traits de sa pensée qui a influencé le féminisme pragmatisme. » Heldke, Lisa. « Dewey and Pragmatist Feminist Philosophy ». *The Oxford Handbook of Dewey*, édité par Steven Fesmire, Oxford University Press, 2019, p. 275.

<sup>4</sup> Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, op. cit., p. 145.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 146.

d'oppression ; le développement de critères de jugement et de valeur à partir de l'expérience effective ; et l'attribution d'un rôle épistémique à l'expérience.

Dewey consacre en effet une partie importante de son œuvre à critiquer la « conception dépréciative de l'expérience en tant que telle »<sup>1</sup> dans la tradition philosophique, qui découle selon lui du « dualisme de la théorie et de la pratique, de l'esprit et du corps, de la raison et de l'expérience »<sup>2</sup>. Partant de cette critique, sa théorie de la connaissance repose sur l'affirmation constante d'une primauté de l'expérience, qualifiée dans le chapitre « Expérience et raison » de *Reconstruction en philosophie*, de « catégorie de base », de « point de départ obligé » d'une théorie de la connaissance, en tant que « fait premier », « plein et vital », par opposition à une connaissance seulement « dérivée » et « secondaire ». Ainsi :

« La connaissance est reléguée à une position *dérivée*, d'origine *secondaire*, même si son importance, une fois établie, est décisive. La connaissance n'est pas quelque chose de séparé et d'autonome. Elle est partie intégrante du processus par lequel la vie persiste et croît. »<sup>3</sup>

Dewey attribue différents qualificatifs à l'expérience comme « fait premier », en fonction des contextes : elle est en particulier désignée comme qualitative, première, vécue et immédiate. Je réunirai ici ces différents qualificatifs sous le terme général d'expérience « non-cognitive », qui permet de souligner l'originalité de la conception deweyenne de l'expérience par rapport à l'empirisme classique. En quoi la distinction entre expérience « première » et connaissance « secondaire » se distingue-t-elle du dualisme traditionnel entre expérience et raison ? Comment comprendre l'idée d'une primauté de l'expérience, qui se trouve au cœur de l'appropriation féministe de l'épistémologie deweyenne ? Quel argument épistémique en faveur de la démocratie cette conception du lien entre expérience et connaissance permet-il de défendre ? Fonde-t-il une défense de la compétence universelle des citoyens ou du privilège épistémique des groupes subalternes ?

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 46.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 144. On retrouve cette formulation dans *Nature humaine et conduite* : « L'impulsion est première et l'intelligence est seconde, et, dans un certain sens, dérivée. » (Dewey, John. *Nature humaine et conduite. Introduction à la psychologie sociale*. Traduit par Bertrand Rougé, Gallimard, 2023, p. 196) En outre, Dewey affirme son « insistance sur la position dérivée de cet acte de connaissance dans l'activité » (*Ibid.*, p. 147).

Je définirai tout d'abord la signification originale que donne le pragmatisme à la notion d'expérience première non-cognitive. Puis j'analyserai trois modalités de son articulation avec la connaissance : l'expérience comme occasion, l'expérience comme contexte et l'expérience comme finalité qui contrôle l'enquête. Ce sont là, en effet, les trois principales fonctions épistémiques attribuées par Dewey à l'expérience non-cognitive :

« L'existence immédiate de la qualité (...) constitue le contexte, le point de départ, et le principe régulateur de toute pensée. »<sup>1</sup>

## **I. La conception pragmatiste de l'expérience première**

Contrairement à l'empirisme classique, c'est dans son sens d'abord non-cognitif que Dewey accorde une primauté à l'expérience. Celle-ci est conçue, dans le cadre d'une méthode « naturaliste »<sup>2</sup>, comme l'activité de l'organisme vivant en interaction avec son environnement. Dans ce sens le plus général, elle revêt quatre dimensions fondamentales, qui la distinguent des conceptions traditionnelles de l'expérience de l'empirisme comme du rationalisme : elle est active, organisatrice, interactive et qualitative. Ces dimensions s'avèreront décisives pour la conception pragmatiste de la connaissance, conçue comme une modalité particulière de l'expérience en général, ainsi que pour son usage pour la réflexion sur la démocratie épistémique et son appropriation par l'épistémologie critique.

### **I.1. L'expérience première comme activité pratique**

Premièrement, l'expérience comme catégorie première est fondamentalement pratique. Elle ne désigne donc pas le matériau empirique qui se trouverait au fondement de toute connaissance, mais l'activité de tout organisme vivant : « l'expérience est avant tout une condition de conduite, un problème sensori-moteur »<sup>3</sup>. Dewey la pense ainsi à partir du paradigme de l'expérience infantile :

« Dans la mentalité du petit enfant (...), l'état émotionnel et la tendance à réagir provoqués par un objet doivent, pour ainsi dire, se fondre, et précèdent l'un et

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Qualitative Thought ». *LW5*, p. 261. Comme le souligne Pappas, ces trois dimensions ne sont pas séparées entre elles. Il identifie à partir d'elles neuf fonctions épistémiques distinctes attribuées par Dewey à l'expérience première de façon éparse dans ses différents textes.

<sup>2</sup> Dewey, John. « IV. La théorie expérimentale de la connaissance », *op. cit.*, p. 97.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 195.

l'autre toute claire reconnaissance de l'"objet" en tant que tel ou de toute qualité objective. »<sup>1</sup>

L'expérience première désigne donc le rapport pratique à l'environnement dont les composantes ne sont pas d'abord des objets perçus ou connus, mais des stimuli pour la conduite de l'activité. Cette expérience est première en plusieurs sens : d'une part, au sens chronologique indiqué par la citation précédente (elle constitue donc une phase qui précède la connaissance dans la séquence de l'enquête) ; et, d'autre part, au sens où elle est la plus générale puisqu'elle concerne non seulement les différents stades de l'existence humaine (dès l'enfance), mais aussi l'expérience animale :

« Pour un animal, une stimulation de l'œil ou de l'oreille n'est pas une information triviale à propos d'un événement extérieur ; c'est une invitation et une incitation à agir de façon pertinente. C'est un indice pour la conduite, un repère dans l'adaptation de la vie à son milieu. Il relève de l'urgence et non du cognitif. »<sup>2</sup>

Afin de marquer la différence de sa conception de l'expérience avec celle, empiriste, de l'expérience comme matériau cognitif, Dewey définit ainsi l'expérience première comme étant « d'abord un faire »<sup>3</sup>.

L'expérience est donc activité avant d'être connaissance si bien que « les sens perdent leur statut de porte de la connaissance pour prendre la place de stimuli de l'action. »<sup>4</sup> Cette dimension pratique distingue ainsi l'expérience première de la réception passive d'informations, ce qui conduit Dewey à redéfinir les sensations. Celles-ci ne sont pas des informations sur le monde extérieur reçues passivement, mais des « chocs » qui interrompent le cours de l'action (par exemple, la sensation de la mine de crayon qui se casse lorsque j'écris) et qui constituent à ce titre des « incitation[s] » à agir, des « indice[s] » d'une conduite à venir<sup>5</sup> (par exemple : tailler le crayon). À ce titre, les sensations sont d'abord « affectives et pratiques plutôt que cognitives et intellectuelles »<sup>6</sup>. Dewey emploie à plusieurs reprises le terme d'« affection » pour désigner cette relation pratique avec l'environnement qui forme selon lui la « véritable "matière" de l'expérience »<sup>7</sup>. Le rapport premier entre l'organisme et

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « The Psychology of Infant Language ». *EW4*, p. 68.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 144.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>5</sup> *Id.*

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 148.

l'environnement est donc un rapport affectif au sens où l'environnement touche l'agent, lui importe et affecte sa conduite.

## I.2. L'expérience première comme organisation de l'existence

La deuxième caractéristique fondamentale de cette expérience première consiste en sa dimension organisée. Plus précisément, ce sont les exigences de la vie qui organisent l'expérience, c'est-à-dire qui lui fournissent une certaine continuité spatiale et temporelle. L'expérience est ainsi définie comme l'« ajustement adaptatif »<sup>1</sup> de l'organisme à son environnement en fonction des intérêts de la vie :

« Dès que des termes sont corrélatifs, il y a un troisième élément intermédiaire auquel tous deux se réfèrent. Dans le cas de l'organisme et de l'environnement, cette chose plus englobante est la vie en tant qu'activité se conservant elle-même et se développant. »<sup>2</sup>

À nouveau, cette dimension de l'expérience en fait une modalité générale de l'existence, puisqu'elle concerne l'ensemble des organismes vivants : « même la forme de vie la plus rudimentaire a besoin d'un certain niveau d'organisation. »<sup>3</sup> L'organisation de l'expérience par la vie fournit à l'expérience sa dimension spatiale et temporelle :

« Même une amibe doit avoir une certaine continuité dans le temps, dans son activité et faire preuve d'adaptabilité à son environnement spatial. Sa vie et son expérience ne sauraient se limiter à des sensations isolées, atomisées, fugaces. »<sup>4</sup>

Le temps et l'espace sont donc des principes d'organisation internes à l'expérience et non des formes *a priori* de la sensibilité comme dans l'esthétique transcendantale kantienne<sup>5</sup> : « cette organisation [est] inhérente à la vie » et elle « rend superflue toute synthèse supra-naturelle et supra-empirique »<sup>6</sup>. L'expérience première est donc ordonnée par des principes

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>2</sup> Dewey, John. « Contributions to A Cyclopedia of Education ». *MW6*, p. 437.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie, op. cit.*, p. 148.

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> « [L]a forme pure des intuitions sensibles en général se trouvera *a priori* dans l'esprit dans lequel tout le divers des phénomènes est intuitionné sous certains rapports. Cette forme pure de la sensibilité peut encore s'appeler intuition pure. Ainsi, quand je détache de la représentation d'un corps ce qui en est pensé par l'entendement comme la substance, la force, la divisibilité, etc., et aussi ce qui appartient à la sensation, comme l'impénétrabilité, la dureté, la couleur, etc., il me reste encore pourtant quelque chose de cette intuition empirique : l'étendue et la figure. Celles-ci appartiennent à l'intuition pure qui réside *a priori* dans l'esprit, même indépendamment d'un objet réel des sens ou de toute sensation, en qualité de simple forme de la sensibilité. (...) De cette recherche, il résultera qu'il y a deux formes pures de l'intuition sensible, comme principes de la connaissance *a priori*, savoir : l'espace et le temps ». Kant, Emmanuel. *Critique de la raison pure*. Traduit par André Tremesaygues et Bernard Pacaud, Presses universitaires de France, 2012, p. 54-55.

<sup>6</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie, op. cit.*, p. 148.

immanents : plutôt que « des principes épistémologiques, ce sont des principes de vie, des principes pratiques : ils ne sont pas négligeables pour autant. »<sup>1</sup>

La conception de l'expérience comme faire et comme organisation implique la mise en cause de deux dualismes constitutifs des conceptions traditionnelles de la connaissance : le dualisme entre le corps et l'esprit, qui consiste à n'attribuer qu'au dernier une fonction directrice et organisatrice et le dualisme entre l'homme et l'animal, qui consiste à considérer la connaissance comme une activité radicalement distincte des activités organiques. Ainsi, l'emploi du terme « organisme » pour décrire l'expérience première est significatif du continuisme pragmatisme qui sous-tend la théorie deweyenne de la connaissance. Cette conception naturaliste constitue une première affinité entre la philosophie pragmatiste de la connaissance et l'épistémologie féministe, qui retiendra de Dewey cette « continuité post-darwinienne entre l'humain et les autres animaux »<sup>2</sup> permettant selon Seigfried de reconsidérer la fonction du corps et des besoins dans l'expérience, y compris cognitive.

Enfin, chez Dewey, l'affirmation de cette organisation pratique inhérente à toute expérience, en tant qu'elle est l'expérience d'un organisme vivant, ne conduit pas à un réductionnisme biologique. En effet, précisément dans la mesure où les principes organisateurs de l'expérience sont pratiques, l'expérience humaine est sociale autant que biologique :

« Les institutions sociales, les coutumes politiques établies effectuent et perpétuent des modes de réaction et de perception qui induisent certains regroupements d'objets, d'éléments et de valeurs. Une constitution nationale détermine un arrangement défini des facteurs de l'action humaine ; un arrangement qui va jusqu'à assembler des éléments physiques en ordres déterminés. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, *op. cit.*, p. 162.

<sup>3</sup> Dewey, John. « VIII. L'expérience et l'idéalisme objectif ». *L'influence de Darwin sur la philosophie...*, *op. cit.*, p.186. Dewey réaffirme et développe cette idée dans la *Logique* : « L'homme est social en un autre sens que l'abeille ou la fourmi, puisque ses activités sont comprises dans un environnement qui est transmis culturellement, de sorte que ce que l'homme fait et la façon dont il agit, est déterminé non par la seule structure organique et la seule hérédité physique, mais par l'influence de l'hérédité culturelle, enfouie dans les traditions, les institutions, les coutumes et les intentions et croyances que les uns et les autres à la fois véhiculent et inspirent. Même les structures neuro-musculaires des individus sont modifiées sous l'influence qu'exerce l'environnement culturel sur ces activités » (Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 102).

Dewey qualifie ainsi son naturalisme de « naturalisme culturel »<sup>1</sup>, dans la mesure où l'environnement avec lequel interagit l'organisme humain est toujours déjà social, et revêt à ce titre des arrangements et des significations culturelles :

« L'homme est naturellement un être qui vit en association avec d'autres, dans des communautés possédant le langage et par conséquent une culture transmise. »<sup>2</sup>

Dès lors, dans la mesure où toute expérience est organisée, et où l'organisation humaine est sociale et culturelle, l'expérience humaine est une expérience située, au sens que donne l'épistémologie féministe à ce terme, c'est-à-dire qu'elle est organisée de manière immanente par un ensemble de structures et de rapports sociaux. C'est pour cette raison que Seigfried identifie dans cette conception deweyenne de l'expérience un des « aspects aptes à enrichir les explorations féministes des expériences des femmes »<sup>3</sup>.

### **I.3 L'expérience première comme interaction entre l'organisme et l'environnement : la dialectique de l'agir et du subir**

La troisième dimension constitutive de l'expérience non-cognitive a trait à sa nature interactive. En organisant son activité en fonction des intérêts de la vie, l'organisme modifie son environnement qui le modifie en retour.

Réinscrire l'expérience dans la vie ne consiste donc pas à la considérer comme passive et soumise à des lois naturelles immuables :

« De plus, cet ajustement adaptatif n'est pas complètement passif. Il ne s'agit pas d'une simple mise en forme de l'organisme par l'environnement. Même un coquillage agit sur l'environnement et le modifie dans une certaine mesure. Il sélectionne des éléments pour se mouvoir et se protéger. Il agit sur l'environnement qui réagit sur lui en retour. (...) Le maintien de la vie exige la transformation de certains éléments de l'environnement. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 78. On peut aussi parler de naturalisme social. Voir : Quéré, Louis. « Le naturalisme social de Dewey et Mead ». *Intellectica*, vol. 2, n° 60, 2013, p. 91-114. L'auteur montre notamment l'avantage de ce naturalisme par rapport au réductionnisme des sciences cognitives. Sur la naturalisation du social, voir : Arvi Särkelä. « Degeneration of Associated Life: Dewey's Naturalism about Social Criticism ». *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 53, n° 1, 2017, p. 107-126. L'auteur analyse l'influence du naturalisme deweyen sur sa philosophie sociale développée dans les *Lectures in China*.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 78.

<sup>3</sup> Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, *op. cit.*, p. 146.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 141-142.

L'expérience première correspond ainsi à l'activité d'un « organisme sentant [qui] commence à sélectionner, à préférer et à se battre pour ses préférences »<sup>1</sup>. Cette conception de l'expérience première comme activité organisée en fonction des intérêts de la vie est donc à inscrire dans l'appropriation de Darwin par Dewey et dans sa compréhension de l'évolution comme développement fondamentalement ouvert et imprévisible de la vie, à rebours notamment de l'approche spencérienne :

« La conception de l'évolution chez Spencer a toujours été une conception confinée et limitée. Puisque son "environnement" n'était que la traduction de la "nature" des métaphysiciens, son fonctionnement avait une origine fixe, une qualité fixe et un but fixe. (...) Je ne doute pas qu'on finira par voir que, quoi qu'il en soit, tout cela n'est pas du tout une évolution. Une véritable évolution doit par définition abolir toute limite fixe, tout commencement, origine, force, loi, but. S'il y a évolution, alors tout cela évolue aussi, et tout moment est ce qu'il est comme point d'origine et de destination relativement à quelque portion particulière de l'évolution. Tout cela doit être défini dans les termes d'un processus (...). »<sup>2</sup>

Dans *Une foi commune*, Dewey poursuit cette critique d'une interprétation réductrice de l'évolution comme articulée à une fin prédéfinie. Il en déduit une distinction entre les concepts d'ajustement, d'accommodement et d'adaptation<sup>3</sup>, à partir du critère de l'interactivité. L'accommodement est alors défini comme la modification par l'agent d'une attitude particulière en réponse à une situation spécifique extérieure sur laquelle il n'a pas de prise : il s'agit d'un processus passif, au sens où il est purement réactif, et particulier, au sens où il affecte seulement certaines conduites de l'agent sans induire de transformation globale de son existence et de son environnement. L'adaptation désigne, quant à elle, le processus actif de modification des conditions extérieures en fonction de besoins spécifiques. Il s'agit d'un changement actif mais toujours particulier et extérieur. L'ajustement, enfin, désigne chez Dewey un processus actif, volontaire et général de « changements qui interviennent en nous-mêmes, en rapport avec le monde le quel nous vivons » et qui « concernent notre être dans son intégralité. » De plus, celui-ci réorganise également l'environnement et les conditions « en fonction de nous »<sup>4</sup>. La notion d'ajustement désigne donc d'une part l'expérience première commune à tous les vivants, mais aussi, d'autre part, une forme d'expérience spécifiquement humaine qui consiste en une transformation volontaire de l'agent et de l'environnement en fonction d'intérêts et de valeurs.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « II. Conversation sur la Nature et son Bien ». *L'influence de Darwin sur la philosophie...*, op. cit., p. 54.

<sup>2</sup> Dewey, John. « The Philosophical Work of Herbert Spencer ». *MW3*, p. 209.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Une foi commune*. Traduit par Patrick Di Mascio, La Découverte, 2011, p. 99-102.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 101.

Valeurs et intérêts sont ainsi les formes prises par les préférences organiques dans la forme spécifiquement humaine de l'expérience première.

Si l'on prend l'exemple d'une situation de violence conjugale, l'accommodement désignerait alors les stratégies comportementales d'évitement de la violence (se taire, faire plaisir, anticiper une réaction violente), l'adaptation correspondrait à la transformation d'éléments particuliers de l'environnement en vue de faire face à la violence (par exemple l'installation d'un verrou ou le fait de se munir d'une arme pour se protéger<sup>1</sup>), et l'ajustement impliquerait de quitter le conjoint violent, c'est-à-dire d'opérer une transformation générale et volontaire du soi et de l'environnement en fonction, par exemple, des valeurs de respect, de dignité et de sécurité.

Cette dimension interactive de l'expérience authentique conduit alors Dewey à redéfinir la notion d'environnement :

« Un environnement est *constitué* par les interactions existant entre les choses et une créature vivante. Il est, *en premier lieu*, le théâtre des actions accomplies et des conséquences subies au cours de l'interaction ; *ce n'est qu'en second lieu* que des parties et des aspects de l'environnement deviennent des objets de connaissance. Ses éléments constitutifs sont avant tout des objets d'utilisation, de jouissance et de souffrance, non des objets de connaissance. »<sup>2</sup>

Du fait de la dimension pratique, adaptative et interactive de l'expérience, l'environnement ne saurait constituer un donné extérieur à l'agent. Le concept d'environnement désigne ainsi l'organisation interactive du monde naturel par un organisme situé :

« Il y a, bien entendu, un monde naturel qui existe indépendamment de l'organisme, mais ce monde n'est *environnement* que s'il entre directement et indirectement dans les fonctions vitales. »<sup>3</sup>

L'agent et l'environnement de l'expérience première sont ici co-constitués du fait de la compréhension interactive et médiatisée par la vie de l'expérience : « [i]ls sont aussi strictement liés qu'un frère et une sœur, un acheteur et un vendeur, un stimulus et une réponse. »<sup>4</sup> La conception pragmatiste de l'expérience première supprime ainsi le dualisme du sujet de l'objet de l'expérience. Cette conception relationnelle du sujet et de l'objet constitue un deuxième air

---

<sup>1</sup> Sur ces différentes stratégies, voir : Patard, Guisela, et Frédéric Ouellet. « Violences en contexte conjugal et stratégies de protection adoptées par les femmes ». *Champ pénal/ Penal field [en ligne]*, n° 24, 2021.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 220-221.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Contributions to A Cyclopedia of Education », op. cit., p. 437.

de famille entre épistémologies pragmatiste et féministe : l'épistémologie du positionnement l'appliquera en particulier à sa conception de l'objet de la connaissance comme relatif à la situation du sujet connaissant<sup>1</sup>.

En outre, cette dimension interactive permet de préciser la signification de l'expérience comme « faire ». En effet, si la mise en avant de cette dimension active est nécessaire pour se distinguer de la conception cognitive de l'expérience comme réception passive d'informations, cela ne doit pas faire oublier que l'expérience non-cognitive revêt elle aussi une dimension passive fondamentale :

« L'organisme agit en accord avec sa propre structure, quelle qu'elle soit, simple ou complexe, sur son environnement. En retour, les changements produits sur l'environnement réagissent sur l'organisme et ses activités. La créature vivante subit les conséquences de sa propre conduite et en souffre. Ce rapport étroit entre faire, subir et souffrir forme ce qu'on appelle expérience. S'il n'y a pas de lien entre ces deux versants, il n'y a pas d'expérience. »<sup>2</sup>

L'expérience pragmatiste n'est donc pas seulement « d'abord un faire » mais aussi une articulation entre « faire, subir et souffrir ».

Pour illustrer cette définition de l'expérience première, Dewey prend l'exemple d'un individu brûlé par une flamme pendant son sommeil<sup>3</sup> : un tel évènement ne constitue pas *stricto sensu* une expérience, puisque l'individu est totalement passif. Cependant, à l'inverse, l'excès d'activité constitue également un obstacle à l'expérience :

« L'expérience est limitée par tout ce qui entrave la perception des relations entre éprouver et agir. Elle peut être gênée par une hypertrophie de l'agir ou par une hypertrophie de la réceptivité, en d'autres termes, de la phase où l'on éprouve. Le déséquilibre, qu'il se situe d'un côté ou de l'autre, brouille la perception des relations et conduit à une expérience partielle et déformée, dont la signification est insuffisante et erronée. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Sur cette mise en cause du dualisme sujet-objet dans l'épistémologie féministe : Harding, p. 165. Sur le lien avec le pragmatisme, voir en particulier : Rooney, Phyllis. « Feminist-Pragmatist Revisionings of Reason, Knowledge, and Philosophy », *op. cit.* notamment les p. 19-28.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 143.

<sup>3</sup> Dewey prend cet exemple au chapitre 10 de *Démocratie et éducation*, au chapitre 4 de *Reconstruction en philosophie* et au chapitre 3 de *L'art comme expérience*.

<sup>4</sup> Dewey, John. *L'art comme expérience*. Traduit par Jean-Pierre Cometti, Gallimard, 2010, p. 95. Je transforme la traduction existante de l'expression « *partial and distorted* » par « incomplète et déformée », pour rendre la proximité avec Harding, puisqu'on retrouve cette expression chez elle, généralement traduite par « partielle et déformée ».

L'excès d'activité empêche ainsi pour Dewey d'affronter la résistance du monde, qui sert pourtant de ressource au développement de l'expérience, notamment, nous le verrons, sous sa forme cognitive.

À nouveau, on retrouve au cœur de l'épistémologie féministe la critique d'une signification « partielle et déformée » attribuée aux expériences. Harding défendra ainsi l'idée que la redéfinition féministe de l'objectivité, dépouillée de l'illusion d'une indépendance de l'objet de connaissance et d'une neutralité de son sujet, permet de produire une perspective « moins partielle et déformée »<sup>1</sup>. En outre, la critique de « l'hypertrophie de l'agir » comme cause d'une telle expérience manquée, reparaît aussi dans le cadre de la théorie des injustices épistémiques, à travers dans l'identification des pathologies épistémiques qui découlent de l'« excès de crédibilité » accordée à certains groupes sociaux privilégiés. Medina reprend ainsi à Fricker l'idée que l'excès d'autorité épistémique, défini comme le fait, pour un individu, d'être systématiquement considéré comme crédible du fait de l'appartenance à un groupe social privilégié, peut générer des formes d'« arrogance épistémique »<sup>2</sup>, c'est-à-dire une incapacité à améliorer ses connaissances en les corrigeant au contact de l'expérience. Medina développe ce concept en s'appuyant sur l'exemple du propriétaire d'esclaves décrit par Tocqueville comme un « dictateur domestique », qui « contracte comme première habitude le fait de diriger sans résistance »<sup>3</sup>. Or, cette situation correspond largement à ce que Dewey définit comme une expérience excessivement active : Médina la décrit en effet comme une expérience d'« absence totale de résistance du monde et des autres qui fait obstacle à l'acquisition de connaissance »<sup>4</sup>. L'individu arrogant épistémiquement peut donc être défini comme un individu dont l'expérience tend à être réduite à un *faire* coupé du *subir* et du *souffrir*.

#### **I.4. L'expérience première comme qualité**

La quatrième dimension constitutive de l'expérience première identifiée par Dewey est sa dimension « qualitative »<sup>5</sup>. On trouve ainsi une « qualité » à l'œuvre dans toute expérience, y

---

<sup>1</sup> Voir notamment : Harding, Sandra. *Whose Science? Whose Knowledge? ...*, *op. cit.*, p. 121, 138, 141 et Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement... », *op. cit.*, p. 131 et p. 149.

<sup>2</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, *op. cit.*, p. 20 et Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, p. 30-31.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>5</sup> Sur cette dimension voir en particulier : Pappas, Gregory. « What Difference Can "Experience" Make to Pragmatism? », *op. cit.*

compris cognitive, qui lui donne son unité d'une part, et sa singularité d'autre part. Il s'agit donc de mettre en cause l'opposition entre des expériences esthétiques ou affectives d'un côté, et des expériences cognitives ou scientifiques de l'autre, en identifiant dans la dimension qualitative un socle commun à toutes les expériences. La « qualité » désigne alors la cohérence émotionnelle, la saveur affective propre à toute expérience en train de se dérouler.

Comprendre l'originalité de cette définition pragmatiste de l'expérience implique néanmoins de se défaire d'une conception subjective ou métaphysique de la qualité. Celle-ci n'appartient ni au domaine mystérieux de l'objet indépendant du sujet, ni à la psychologie de ce dernier. En effet, la qualité est expérimentée en pratique au cours de l'interaction transformatrice entre l'agent et son environnement : elle n'est donc ni subjective ni objective mais plutôt interactive et contextuelle. Elle opère la synthèse des éléments de l'expérience en fonction d'un contexte interactif spécifique et détermine, ce faisant, une « situation », définie comme l'« existence complexe qui est unifiée en dépit de sa complexité interne, par le fait qu'elle est dominée et caractérisée toute entière par une qualité unique. »<sup>1</sup> Ainsi, si un individu est perdu en forêt, « la qualité d'être perdu pénètre et affecte chaque détail qui est observé et pensé »<sup>2</sup>. L'expérience du chemin est différente lorsqu'on sait où l'on va et lorsqu'on est perdue ou incertaine. À ce titre, la qualité est invasive, c'est-à-dire qu'elle colore l'ensemble des dimensions de l'expérience.

Ainsi, les objets de l'expérience première sont définis par Dewey comme un « matériau qualitatif », par distinction d'avec le matériau sensible d'une part, et d'avec le matériau conceptuel d'autre part :

« Les interactions naturelles de l'organisme et de l'environnement produisent les objets originels de l'expérience, lesquels ne sont en eux-mêmes ni sensibles, ni conceptuels, ni un mélange des deux. Ces objets sont précisément le matériau qualitatif de toutes nos expériences ordinaires non testées. »<sup>3</sup>

Notre expérience première est donc peuplée d'objets « originels » qualitatifs, c'est-à-dire qui ont pour nous une dimension émotionnelle liée aux usages divers que nous en faisons et aux activités à travers lesquelles nous interagissons avec eux.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Qualitative Thought », *op. cit.*, p. 246.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 279.

<sup>3</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 189.

Cette reconstruction de la conception deweyenne de l'expérience « première » permet de contester l'interprétation des rapports entre expérience et connaissance chez Dewey comme restituant un mythe du donné. En effet, l'expérience est première en un sens non-représentationnel et non-cognitif d'une part, et d'autre part, elle est fondamentalement interactive et non strictement passive. Il ne s'agit donc pas pour Dewey de démontrer que le monde est d'abord perçu immédiatement, sans intervention de l'esprit, mais qu'il est d'abord exploré, transformé, utilisé. La conception deweyenne de l'expérience peut donc être qualifiée de participative, au sens où c'est la participation active et mutuellement transformatrice de l'agent à son environnement, qui forme une authentique expérience :

« L'expérience est le résultat, le signe et la récompense de cette interaction entre l'organisme et l'environnement qui, lorsqu'elle est menée à son terme, est une transformation de l'interaction en participation et en communication. »<sup>1</sup>

Quel lien entretient, dès lors, l'« expérience de connaissance »<sup>2</sup> avec cette expérience « première » non-cognitive ? Quel rôle peut en particulier jouer la connaissance dans l'articulation entre subir et agir, donc dans le développement d'une expérience pleine et entière ? En quoi la connaissance est-elle « décisive » lorsqu'elle émerge à partir de et au sein de l'expérience première et comment la transforme-t-elle ? Comment et pourquoi une expérience affective non-cognitive *devient-elle* une connaissance ? Quel rôle continue de jouer l'expérience « première » dans l'expérience « dérivée » qu'est la connaissance ? Au fond, l'expérience première s'arrête-t-elle, selon une métaphore chère à Dewey, aux portes de l'intelligence, comme la marée face à Canute<sup>3</sup> ? En fait, la conception pragmatiste entend précisément éviter l'opposition dualiste entre expérience et connaissance : il ne s'agit donc pas de restituer une séparation radicale entre expérience première et connaissance seconde, mais plutôt de mettre en lumière leurs articulations. Dans le cadre de sa méthode naturaliste continuiste, Dewey montre ainsi comment ces dimensions fondamentales de l'expérience première sont à la fois conservées, développées et transformées dans le type spécifique d'expérience qu'est l'activité de connaissance.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *L'art comme expérience*, *op. cit.*, p. 60. Cette dimension a été soulignée en particulier par Madelrieux, qui note ses conséquences pour la théorie épistémologique comme pour la théorie politique de Dewey : « L'organisme n'est pas un spectateur face à l'écran du monde qui le bombarderait de données brutes, il est un acteur qui prend part au monde. Le concept de "participation" a une origine biologique et il irradiera aussi bien dans les questions de connaissance (...) que dans les questions de valeur (la démocratie participative). » Madelrieux, Stéphane. *La philosophie de John Dewey...*, *op. cit.*, p. 68.

<sup>2</sup> Dewey, John. « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat », *op. cit.*, p. 201.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 592.

## **II. L'expérience comme point de départ de l'enquête**

On trouve chez Dewey l'affirmation d'une double continuité entre l'expérience première, telle qu'elle vient d'être définie, et l'activité cognitive « secondaire ».

D'une part, l'activité cognitive développe et conserve dans son déroulement la structure de l'activité vitale, qui constitue, nous l'avons vu, une dimension fondamentale de l'expérience première. Ainsi, Dewey élabore une théorie naturaliste de l'activité cognitive qui la conçoit comme un développement de la vie, c'est-à-dire de l'interaction adaptative entre l'organisme et l'environnement en fonction d'intérêts pratiques.

D'autre part, l'expérience première est définie comme « occasion »<sup>1</sup> de l'enquête, c'est-à-dire qu'elle en provoque, à certaines conditions, le déclenchement. À ce titre, l'expérience première est qualifiée de « point de départ »<sup>2</sup> de la connaissance, en un sens original qui se distingue de l'idée empiriste d'un matériau sensible originel.

Cette double continuité induit une réévaluation de la fonction épistémique de l'expérience, en particulier de l'intérêt et de l'émotion. Or, ce geste s'avère fondamental pour la justification épistémique de la démocratie, dans la mesure où les approches élitistes du politique reposent largement sur l'opposition dualiste entre l'intérêt et la raison d'une part, et entre l'émotion et la raison d'autre part. En contestant ces dualismes, Dewey préfigure largement une des thèses centrales de l'épistémologie du positionnement, à savoir, la nécessité de prendre pour point de départ de la connaissance sociale l'expérience vécue des problèmes. L'articulation entre épistémologie critique et épistémologie pragmatiste fournit ainsi un fondement épistémologique à la critique de l'épistocratie.

### **II.1. La connaissance comme développement de la vie**

La « théorie naturaliste de la logique »<sup>3</sup> de Dewey identifie l'activité cognitive à un développement de l'activité vitale sur deux plans.

Premièrement, l'activité cognitive est identifiée à un développement de l'organisme vivant sur le plan de l'évolution de l'espèce humaine :

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., 195.

<sup>2</sup> Dewey, John. « Qualitative Thought », op. cit., p. 261.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 81.

« Les racines de l'intellect sont inconscientes et biologiques. Elles se trouvent dans les instincts et les émotions. »<sup>1</sup>

Ainsi, l'intelligence constitue une évolution de l'organisme complexe humain, qui a joué une fonction dans le développement de la vie. Dewey reconnaît à Hegel, suivant une lecture qui le darwinise fortement, d'avoir « localis[é] la raison quelque part au sein des combats pour la vie »<sup>2</sup>. En d'autres termes, l'émergence historique de l'activité cognitive humaine a des causes naturelles et biologiques.

Deuxièmement, et conséquemment, chaque activité cognitive conserve et développe dans son déroulement la structure de l'activité biologique. Ainsi, la connaissance consiste en un certain type d'interaction entre l'organisme et l'environnement en fonction d'intérêts pratiques. Dewey met donc en lumière la généalogie biologique de la connaissance, considérée comme le « *développement* de certains aspects du schème des activités vitales »<sup>3</sup>. Cependant, le continuisme deweyen exclut l'identité entre l'activité vitale et l'activité cognitive<sup>4</sup>. La notion de développement permet ainsi de souligner à la fois la continuité et la distinction entre activités vitales et cognitives :

« [L]es opérations rationnelles *prolongent* les activités organiques sans avoir pour autant la même nature. Il y a un ajustement des moyens et des conséquences dans les activités des créatures vivantes, même s'il n'y a pas de direction intentionnelle et délibérée. »<sup>5</sup>

La connaissance ajoute donc à l'activité vitale une dimension « intentionnelle et délibérée » qui fait sa spécificité. Néanmoins, elle conserve le schème fondamental de l'organisation de la vie. En effet, elle reste une activité interactive d'ajustement entre un organisme et un environnement en vue d'intérêts pratiques. Dewey souligne, à ce titre, la nécessité de prendre en considération le rôle du corps dans l'activité cognitive, c'est-à-dire le fait que « lorsque les hommes enquêtent ils utilisent leurs yeux, leurs oreilles, leurs mains et leur cerveau »<sup>6</sup>. Ce faisant, il ne s'agit pas de réduire la connaissance à une simple opération biologique, mais plutôt de critiquer le

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », *op. cit.*, p. 277.

<sup>2</sup> Dewey, John. « III. L'intelligence et la morale ». *L'influence de Darwin sur la philosophie...*, *op. cit.*, p. 72. Dewey définit également l'Esprit hégélien (*Geist*) comme « la vie dans son propre mouvement de développement », à laquelle la « signification logique » est « subordon[née] ». Dewey, John. « VII. Croyances et existences », *op. cit.*, p. 159, note 1.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 91, je souligne.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 81-82.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 76, je souligne.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 81.

réductionnisme psychologique qui fait de la connaissance « une activité purement intérieure, intrinsèque à l'esprit seul (...) lui-même complet et autosuffisant. »<sup>1</sup>

## II.2. L'expérience première comme antécédant de l'enquête

L'expérience première, telle qu'elle a été définie dans la première section de ce chapitre, est identifiée par Dewey à « l'antécédent de l'enquête »<sup>2</sup>, c'est-à-dire à une phase qui précède nécessairement toute activité de connaissance. À nouveau, cette conception conduit à affirmer la continuité entre expérience non-cognitive et connaissance :

« Dire qu'une chose en tant qu'elle est connue est *différente* de la chose antérieure expérimentée sans cognition n'implique pas plus de manque de continuité entre ces choses que faire remarquer la différence entre une graine et une fleur ou une feuille ne revient à nier leur continuité. »<sup>3</sup>

Ainsi, la connaissance émerge de l'expérience première comme la fleur de la graine. La connaissance peut alors être définie comme une activité à laquelle certains éléments de l'expérience première incitent (puisque les objets de l'expérience première sont définis, nous l'avons vu, comme des incitations à agir). Plus précisément, c'est la qualité d'une expérience première qui peut en appeler à une enquête :

« En soi, elle correspond à la grande confusion murmurante et florissante que James a décrite. Cela décrit non seulement l'expérience du bébé, mais la première étape et l'arrière-plan de toute pensée sur n'importe quel sujet. Il n'y a, néanmoins, aucune qualité qui soit seulement murmurante et florissante. Elle murmure quelque effet, elle fleurit en vue de produire des fruits. Ainsi, même lorsqu'elle est grossière, la qualité porte en elle, faisant partie de sa complexité, un mouvement ou une transition dans quelque direction. Elle peut, à ce titre, être symbolisée intellectuellement et convertie en un objet de pensée. »<sup>4</sup>

Quelles sont, dès lors, les qualités de l'expérience qui conduisent en particulier à des activités cognitives ?

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 27. Sur la supériorité de la biologie sur la psychologie pour penser la connaissance, voir : Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 141. Dewey critique la psychologie subjective y compris ses résidus chez James, précisément parce qu'elle repose sur la conception prémoderne de l'expérience.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 170.

<sup>3</sup> Dewey, John. « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat », op. cit., p. 210.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Qualitative Thought », op. cit., p. 254.

## II.2.a. L'expérience « cognitive » comme occasion de l'enquête

Dans les textes réunis dans *L'influence de Darwin sur la philosophie*, Dewey identifie un type spécifique d'expérience première dont la qualité en appelle à une activité de connaissance : il s'agit de ce qu'il appelle alors l'« expérience *cognitive* », qui se distingue des expériences « cognitionnelles » d'un objet comme connu<sup>1</sup>. Par exemple, lorsque je fais l'expérience d'un bruit effrayant, il s'agit d'une expérience « *cognitive* » au sens où elle m'incite à enquêter sur la cause du bruit. Si je découvre qu'il s'agit d'un volet qui claque, « je fais l'expérience du bruit comme d'une chose connue » et il s'agit d'une expérience cognitionnelle. La peur est donc « *cognitive* », si elle fonctionne comme une affection « dont les relations et implications mènent » à une autre expérience où la « chose pertinente est expérimentée comme connue, comme objet de connaissance, et s'en trouve par la même transformée ou réorganisée. »<sup>2</sup>

Quelles sont les qualités spécifiques de cette « expérience *cognitive* » conçue comme une expérience qui n'est pas encore une connaissance mais qui en appelle à une enquête ? Dewey remarque qu'il s'agit toujours d'expériences troublées, de difficultés, d'obstacles à l'activité ordinaire et habituelle :

« Heureusement que la nature, si elle nous invite à poursuivre le chemin de la facilité, sème aussi des obstacles qui nous empêchent d'y succomber totalement, tant et si bien que des circonstances malheureuses peuvent venir compromettre le succès et l'efficacité d'une action aussi inintelligente qu'implacable. »<sup>3</sup>

Dans ce passage de *Nature humaine et conduite*, Dewey prend l'exemple du voyageur qui rencontre un obstacle sur sa route : ce « choc » suscite alors un « état de confusion, de trouble, d'incertitude » qui fonctionne comme « point de départ d'une enquête consistant à examiner les choses, à essayer de les distinguer pour trouver ce qui se passe »<sup>4</sup>, exactement comme le bruit effrayant du « Postulat de l'empirisme immédiat ». De la même manière, il affirme dans les *Lectures in China* que « l'activité de pensée survient seulement lorsqu'on rencontre une difficulté »<sup>5</sup> et que « la théorie a son origine dans la tentative de l'humain pour faire face à des

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat », *op. cit.*, p. 204-205. Pour une analyse détaillée de ces distinctions, voir : Renault, Emmanuel. « Dewey et la connaissance comme expérience... », *op. cit.* Je mettrai systématiquement le terme « *cognitive* » en italique lorsqu'il désigne ce sens spécifique, pour le distinguer de l'usage habituel de la notion d'expérience cognitive pour désigner plus largement l'ensemble d'une activité de production de connaissance.

<sup>2</sup> Dewey, John. « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat », *op. cit.*, p. 205.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Nature humaine et conduite...*, *op. cit.*, p. 138.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 1, p. 47.

situations non résolues »<sup>1</sup>. Enfin, dans la *Logique*, Dewey confirme cette idée en définissant « l'antécédant de l'enquête » comme une situation « incertaine, instable et troublée »<sup>2</sup>. On trouve donc une définition constante, tout au long de son œuvre et dans différents contextes théoriques, de la source de la connaissance comme l'expérience vécue des problèmes pratiques.

### *II.2.b. La fonction épistémique du besoin et de l'intérêt*

Cette conception de l'expérience troublée comme occasion pratique de la connaissance, conduit Dewey à attribuer une fonction épistémique fondamentale au besoin et à l'intérêt.

D'une part, la fonction épistémique du besoin est affirmée sur le plan historique :

« Si l'on examine l'histoire de la connaissance, il est évident que les hommes ont tout d'abord cherché à connaître parce qu'ils avaient *besoin* de cela pour vivre. »<sup>3</sup>

D'autre part, ce lien se rejoue dans chaque enquête, qui est organisée par des besoins fondamentaux, en vertu de la continuité entre la connaissance et la vie identifiée dans la section précédente (II.1.) :

« On peut sérieusement douter de la capacité de toute autre chose que ce par quoi la vie effective est directement concernée, à diriger l'attention, à contrôler l'usage du langage de l'humanité ou d'une communauté entière. Et il est raisonnable d'affirmer que certains aspects de la vie sont si exigeants qu'ils empiètent sur le sentiment et l'esprit de toute l'humanité – comme le besoin de nourriture et les moyens d'en acquérir, la capacité du feu à réchauffer et brûler, celle des armes à chasser ou à faire la guerre, et le besoin de coutumes et de règles communes pour qu'un groupe survive contre les menaces internes et externes. »<sup>4</sup>

Ainsi, l'expérience première se prolonge dans l'expérience de connaissance sous la forme d'un ensemble de besoins fondamentaux qui « empiètent » sur la pensée.

Dewey souligne, en outre, la difficulté à percevoir ce lien entre besoin et connaissance, et la tendance à isoler la connaissance des nécessités pratiques qui en sont pourtant l'origine :

« Les hommes se persuadent aisément qu'ils se vouent à la certitude intellectuelle pour elle-même. Ce qu'ils veulent, en fait, c'est le type de sauvegarde qu'elle confère à ce qu'ils désirent et estiment. Le besoin de protection et de prospérité dans l'action a créé le besoin de garantir la validité des croyances intellectuelles. »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, Leçon 3, p. 64.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 170.

<sup>3</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 57, je souligne.

<sup>4</sup> Dewey, John, et Arthur F. Bentley. « Knowing and the Known ». *LW16*, p. 244-245.

<sup>5</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 60.

Ainsi, c'est paradoxalement le besoin de sécurité, à l'origine de l'activité cognitive, qui a conduit à penser la connaissance comme indépendante de la pratique, afin de l'émanciper du flux changeant et incertain de l'expérience.

Cette conception du rôle moteur du besoin conduit à réévaluer la fonction épistémique de l'intérêt. L'organisation de l'expérience par l'intérêt se perpétue ainsi dans l'expérience de connaissance, qui consiste, comme toute expérience, à « sélectionner, à préférer et à se battre pour ses préférences »<sup>1</sup>. Cette réévaluation de l'intérêt s'accompagne, chez Dewey d'une redéfinition de celui-ci<sup>2</sup>. Loin de constituer une préférence figée, strictement subjective et égoïste, l'intérêt désigne plutôt chez Dewey l'attitude d'un agent donc le « sort est pour ainsi dire en jeu » :

« Il y a des mots qui dénotent cette attitude : souci, intérêt. Ces mots suggèrent qu'une personne est liée aux possibilités inhérentes aux objets, qu'elle est par conséquent sur le qui-vive pour savoir en quoi ces derniers peuvent l'affecter et que, en se fondant sur ses espoirs ou ses prévisions, elle est prête à agir de façon à donner aux choses une tournure plutôt qu'une autre. Intérêt et objectif, souci et projet sont nécessairement liés. »<sup>3</sup>

L'intérêt est ainsi défini comme un lien entre un participant et les possibilités que recèle son environnement, lien qui prend ici deux formes : d'une part une attention, un souci, compris comme l'attente d'une action possible de l'environnement qui affecterait l'agent ; et d'autre part un projet de transformation de cet environnement. Dès lors, indique Dewey, « [i]ntérêt, souci signifient que le moi et le monde sont engagés l'un avec l'autre dans une situation en développement. »<sup>4</sup> L'accent est donc mis sur le caractère dynamique et interactif de l'intérêt, dont Dewey rappelle d'ailleurs l'étymologie (*inter-esse*, « être entre »), qui suggère « ce qui est entre, ce qui unit deux choses par ailleurs éloignées l'une de l'autre »<sup>5</sup>. Ces deux dimensions font finalement de l'intérêt une force causale nécessaire pour l'action :

« Il est encore plus évident que l'intérêt est requis pour persévérer dans l'action. Les patrons n'embauchent pas des ouvriers qui ne s'intéressent pas à ce qu'ils vont faire. Si l'on consultait un avocat ou un médecin, il ne viendrait à l'esprit de personne de penser que l'avocat ou le médecin ferait d'autant plus consciencieusement son travail qu'il trouverait sa tâche désagréable et ne la ferait

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « II. Conversation sur la Nature et son Bien », *op. cit.*, p. 54.

<sup>2</sup> Dewey s'intéresse à ce concept dans plusieurs textes, notamment ces textes de théorie de l'éducation. Voir en particulier : Dewey, John. *Démocratie et éducation*..., *op. cit.*, chapitre 10 ; Dewey, John. « Interest and Effort in Education ». *MW7*, p. 151-198. Voir aussi : Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 252.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Démocratie et éducation*..., *op. cit.*, p. 209-210.

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 211.

que par devoir. L'intérêt est la mesure de l'emprise ou plutôt est l'emprise qu'exerce la fin projetée sur celui qui la projette pour le pousser à agir pour la réaliser. »<sup>1</sup>

Dans la mesure où l'expérience de connaissance conserve la structure de l'expérience première, l'intérêt est donc également une force motrice fondamentale : « l'occasion de la réflexion réside dans une participation personnelle à ce qui se passe »<sup>2</sup>. En outre, non seulement l'intérêt occasionne la connaissance, comme toute activité, mais il la « contrôle » en lui donnant une direction :

« La condition qui *précède* et *provoque* tout exercice de connaissance réfléchi est toujours celle d'une discordance, d'une lutte, d'une "collision". Cette condition est toujours d'ordre pratique, car elle implique les habitudes et les intérêts de l'organisme, d'un agent. La discordance *provoque* et *contrôle* une activité de connaissance réfléchi *seulement parce que* le sort d'un agent est en jeu dans la crise. »<sup>3</sup>

L'épistémologie deweyenne conteste donc sur les plans descriptif et normatif, l'idéal de la connaissance désintéressée. Cette critique a au moins deux conséquences importantes pour une épistémologie démocratique. D'une part, elle permet de réhabiliter de potentielles connaissances ordinaires, qui peuvent émerger de l'expérience vécue des problèmes sociaux. D'autre part, elle peut fournir des arguments spécifiquement épistémiques à la critique de l'inégalité sociale. En effet, l'identification du besoin à l'occasion pratique de la connaissance conduit Dewey à définir l'absence de besoin comme la source de potentielles lacunes épistémiques :

« Si, comme il a été dit, l'expérience est *avant tout* une condition de conduite, un problème sensori-moteur, la pensée trouve son *origine* dans des conflits particuliers et dans l'expérience qui *occasionne* perplexité et trouble. Dans leurs conditions naturelles, les hommes ne pensent pas lorsqu'ils n'ont pas d'ennuis à affronter, de difficultés à surmonter. Une vie de confort, de succès sans effort serait une vie sans pensée et il en va de même pour une vie de toute puissance facile. Des êtres qui pensent sont des êtres qui se sentent à l'étroit et contraints dans leur vie au point de ne pouvoir conduire une action à son terme. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 214.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Démocratie et éducation...*, *op. cit.*, p. 231.

<sup>3</sup> Dewey, John. « V. Le critère intellectualiste de la vérité ». *L'influence de Darwin sur la philosophie...*, *op. cit.*, p. 137. Le terme « collision » est entre parenthèses car il s'agit d'une citation de Bradley, idéaliste anglais avec lequel dialogue Dewey dans cet article. Je reviens dans la section III sur le rôle des habitudes.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 195.

Cette conception de l'articulation entre besoin et connaissance, qui constitue une des deux dimensions de ce que Festenstein nomme le « coût épistémique de la hiérarchie » sociale<sup>1</sup>, sera utilisée par l'épistémologie critique pour défendre l'idée que des formes spécifiques d'ignorance découlent des privilèges matériels<sup>2</sup>.

Cependant, la situation de celui qui subit la puissance d'autrui ne constitue pas une condition nécessairement plus favorable au développement d'une activité de connaissance. Dewey prend l'exemple des soldats et des travailleurs « soumis aux conditions économiques actuelles », dont l'activité est dirigée par une autorité extérieure :

« En général ils ne pensent pas non plus lorsque, dans la difficulté, leur action leur est dictée par l'autorité. (...) Les difficultés ne font penser que lorsque la pensée est l'issue nécessaire ou urgente, lorsqu'elle est la voie tout indiquée menant à la solution. Là où l'autorité impose son règne de l'extérieur, la pensée est tenue pour suspecte et impertinente. »<sup>3</sup>

Ces éléments permettent de mieux comprendre la nature du lien entre expérience « première » et connaissance « secondaire » dans l'épistémologie pragmatiste. La connaissance est conçue comme le résultat seulement *possible* d'un processus initié par les expériences problématiques :

« La sensation est donc, comme l'affirme le sensationniste, le début de la connaissance, mais seulement au sens où l'expérience du choc est le stimulus *nécessaire* à l'investigation et à la comparaison qui produit *éventuellement* de la connaissance. »<sup>4</sup>

L'opposition entre l'adjectif « nécessaire » employé pour qualifier ce stimulus originaire et l'adverbe « éventuellement » pour désigner la production d'une connaissance pouvant en

---

<sup>1</sup> Festenstein, Matthew Isaac. « Does Dewey Have an "epistemic argument" for Democracy? », *op. cit.* L'auteur montre qu'un des apports de Dewey à la justification épistémique de la démocratie consiste à montrer les lacunes épistémiques qui découlent de l'inégalité et de l'oppression sociales. Il identifie deux dimensions de ce « coût épistémique de la hiérarchie sociale » : l'ignorance des problèmes par les privilégiés, et l'obstacle que constitue l'inégalité à la communication requise pour constituer une connaissance pluraliste. Sur ce dernier point, on peut citer : « L'intolérance, les abus, les insultes fondées sur les différences d'opinions en matière de religion, de politique, ou de commerce, ou encore en raison de différences de race, de couleur, de richesse, ou de degré de culture sont autant de trahisons du mode de vie démocratique. Car tout ce qui entrave la liberté et la plénitude de la communication dresse des barrières qui divisent les êtres humains en cercles et en cliques, en sectes et en factions antagonistes, minant ainsi la vie démocratique. » (Dewey, John. « 27. Une démocratie créative : la tâche qui nous attend [1939] », *op. cit.*, p. 428)

<sup>2</sup> Voir en particulier : Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.* J'analyse en détail cet usage critique de l'épistémologie deweyenne au chapitre 4.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 195.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 147, je souligne.

résulter, montre ainsi que dans la perspective deweyenne, le besoin et l'intérêt constituent des conditions nécessaires mais non suffisantes de la connaissance. Tout besoin pratique n'aboutit pas à une connaissance, mais toute connaissance provient d'un tel besoin<sup>1</sup>. L'idée que celui qui porte la chaussure sait où elle fait mal semble donc désigner une expérience « *cognitive* » au sens que Dewey attribue à ce terme dans *L'influence de Darwin sur la philosophie*, et non une connaissance.

### II.2.c. La fonction épistémique de l'émotion

La définition de l'expérience comme occasion de la connaissance conduit également Dewey à réévaluer la fonction épistémique des émotions. Ainsi, entre ses articles des années 1890, qui développent une approche psychologique des émotions, et *L'art comme expérience*, où il analyse, en 1934, leur rôle dans le cadre d'une théorie de l'expérience esthétique, Dewey n'a de cesse de défendre la pertinence épistémologique et la nécessité politique d'une articulation entre réflexion et émotion<sup>2</sup>. Une telle articulation se trouve au cœur de son concept d'« intelligence », qu'il propose de substituer à celui de « raison » précisément en vue d'éviter l'opposition dualiste entre raison et émotion qui sous-tend l'histoire de ce concept<sup>3</sup> :

« L'intelligence, en tant que distincte du vieux concept de raison, a partie liée avec l'action. De plus, l'intelligence ne s'oppose pas à l'émotion. »<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Comme le souligne Claude Gautier, le caractère non-suffisant de ce conditionnement implique de développer une théorie des conditions sociales et politiques du passage de l'expérience du choc à la connaissance. J'y reviens en particulier au chapitre 4. Voir Claude Gautier, 2015, « Le public et ses problèmes... », *op. cit.*, § IV.

<sup>2</sup> Louis Quéré souligne la continuité entre ces deux moments de la théorisation deweyenne de l'émotion. Le premier moment développe une psychologie fonctionnelle des émotions, qui articule l'héritage de Darwin et de James ; le second inscrit la réflexion sur l'émotion dans une théorie de l'expérience. Voir : « L'émotion comme facteur de complétude et d'unité dans l'expérience. La théorie de l'expérience de John Dewey ». *Pragmata*, n° 1, 2018, p. 10-59. On retrouve, en outre, la critique de l'opposition entre émotion et intelligence dans « L'Individualisme – ancien et nouveau », dans *Liberalism and Social Action*, ainsi que dans *Une foi commune, La quête de certitude et Reconstruction en philosophie*.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p.26. Descartes apparaît comme la figure majeure de l'élaboration de ce dualisme, qu'il articule à l'opposition dualiste entre le corps et l'esprit. Il définit ainsi les « passions » comme des émotions de l'âme issues des mouvements du corps. En d'autres termes, l'émotion est le signe de la servitude de l'âme à l'égard du corps, contre laquelle la liberté, la rationalité et la morale implique de lutter (Descartes, René. *Les passions de l'âme*. Vrin, 1994). Par ailleurs, si le geste deweyen pourrait sembler se rapprocher de l'intérêt empiriste pour les passions et leur rôle dans l'action humaine de David Hume (*Dissertation sur les passions. Suivie Des passions, Traité de la nature humaine, livre II*. Traduit par Jean-Pierre Cléro, Flammarion, 2015), Pappas souligne trois différences entre la conception deweyenne et la conception humienne des passions : d'une part, Hume conserve un dualisme entre raison et passion qui est contesté par Dewey, d'autre part, il affirme que les émotions sont modifiées au cours de l'enquête pragmatiste, et, enfin, que les émotions sont le résultat d'expériences passées et non des phénomènes psychiques atomisés. J'ajouterais que chez Dewey, les émotions ont une dimension objective, et non strictement subjective et psychologiques. (Pappas, Gregory. « What Difference Can "Experience" Make to Pragmatism? », *op. cit.*)

<sup>4</sup> Dewey, John. *Une foi commune*, *op. cit.*, p. 171.

Le pragmatiste va jusqu'à parler d'« intelligence passionnée »<sup>1</sup> pour souligner cette distinction entre raison et intelligence.

Cette idée constitue selon Seigfried un des apports majeurs de la pensée pragmatiste à l'épistémologie féministe et à sa critique de la conception de la science comme « dénuée de valeur et d'émotion »<sup>2</sup>. Elle souligne ainsi que Dewey fournit des outils pour une critique de la conception désincarnée de la rationalité « qui explore la dimension cognitive du sentiment sans abandonner l'intelligence. »<sup>3</sup> À ce titre, nous verrons que l'épistémologie pragmatiste peut être mobilisée pour critiquer l'argument épistocratique de l'irrationalité des masses, lorsqu'il est fondé sur l'opposition dualiste entre raison et émotions. Dewey souligne ainsi à plusieurs reprises le rôle joué par l'opposition dualiste entre raison et émotion dans la critique élitiste de la démocratie :

« On entend presque quotidiennement et de toutes parts qu'il est impossible que les êtres humains dirigent intelligemment leur vie commune. On entend (...) que le fait que les êtres humains soient si profondément des êtres d'émotion et d'habitude rend impossible une planification sociale générale et une direction intelligente. »<sup>4</sup>

Cette critique élitiste au nom de la nature émotionnelle de l'homme remonte, rappelle-t-il, à Platon :

« L'affirmation de Platon suivant laquelle les philosophes devraient être rois doit être interprétée dans le sens où c'est l'intelligence rationnelle et non l'habitude, le désir, l'impulsion et l'émotion qui devrait régler les affaires humaines. Celle-là garantit l'unité, l'ordre et la loi, celles-ci signifient multiplicité, divergence et fluctuations irrationnelles d'un état à un autre. »<sup>5</sup>

En quoi consiste donc précisément la fonction épistémique attribuée à l'émotion par l'épistémologie pragmatiste, à rebours de ces arguments élitistes ? On peut en identifier trois principales : une fonction motrice (1), une fonction heuristique (2) et une fonction herméneutique (3).

Premièrement, Dewey montre que toute expérience comporte des aspects intellectuels, pratiques et émotionnels, qu'on ne peut dissocier qu'analytiquement après coup mais qui, en

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, *op. cit.*, p. 183.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Experience and Education ». *LW13*, p. 54.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Démocratie et éducation...*, *op. cit.*, p. 354.

réalité, sont imbriqués dans chaque expérience, y compris dans les expériences intellectuelles jusque sous leur forme scientifique :

« Il est des enquêtes et des spéculations captivantes dont un scientifique et un philosophe se souviendront comme d'"expériences" au sens fort. En dernier ressort, elles sont intellectuelles. Mais lorsqu'elles se sont produites, elles étaient aussi émotionnelles ; elles visaient un but et procédaient d'une volonté. »<sup>1</sup>

L'émotion a donc trait à la dimension dirigée et volontaire de l'enquête : elle en est constitutive en tant qu'« élément moteur »<sup>2</sup> nécessaire pour le déclenchement puis pour le développement de l'activité cognitive. De ce point de vue, « l'intelligence ne saurait engendrer aucune action nouvelle si elle n'est animée par le sentiment. »<sup>3</sup> La peur, la honte, la colère, le plaisir peuvent donc constituer des occasions de la connaissance (1).

En outre, cette fonction motrice de l'émotion n'est pas circonscrite au déclenchement d'une activité de connaissance qui se délesterait ensuite de toute dimension émotionnelle : ce facteur continue de jouer un rôle moteur tout au long de l'expérience de connaissance. Celle-ci est en effet définie par Dewey comme une situation faite d'incertitudes, dans laquelle l'enquêteur teste des hypothèses, prend des directions, en abandonne d'autres :

« En d'autres termes, la conduite de l'enquête scientifique, qu'elle soit physique ou mathématique, est un mode d'action pratique ; le savant qui expérimente est plus que tout autre un praticien et il est constamment engagé dans l'énonciation de jugements pratiques : décisions concernant ce qu'il faut faire et les moyens à employer pour le faire. »<sup>4</sup>

La force motrice de l'émotion est donc requise tout au long de l'enquête. Sans elle, affirme alors Dewey, « la pensée est inconséquente »<sup>5</sup>, ce qui pour un pragmatiste, revient à lui ôter toute réalité et toute valeur. Ainsi, on retrouve l'idée que l'activité cognitive partage des structures communes avec l'expérience première, en particulier la dimension émotionnelle de toute expérience. Dès lors, il n'y a pas de différence de nature entre l'activité théorique et l'activité ordinaire concernant le rôle moteur des émotions : « l'intellect est toujours inspiré par

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *L'art comme expérience*, op. cit., p. 83. Je change la traduction d'*inquiries* par enquête, qui me semble plus adapté au cadre deweyen que « questionnements » (Dewey, John. « Art as experience ». *LW10*, p. 44).

<sup>2</sup> Dewey, John. *L'art comme expérience*, op. cit., p. 92.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p. 124. Sentiment est ici synonyme d'émotion.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 234.

<sup>5</sup> Le terme « inconséquente » me semble mieux traduire « *inconclusive* » que « inaboutie ». Dewey, John. *L'art comme expérience*, op. cit., p. 85 ; Dewey, John. « Art as Experience », op. cit., p. 45.

quelque impulsion. Même le scientifique le plus rigide et spécialisé, le philosophe le plus abstrait, sont mus par quelque passion. »<sup>1</sup>

Dans la perspective pragmatiste, l'activité cognitive a donc une dimension émotionnelle au sens où les émotions assurent une double fonction motrice de déclenchement et de développement dirigé de la connaissance.

La fonction heuristique réside dans la capacité de l'émotion à dévoiler certaines situations, c'est-à-dire à diriger l'attention sur certaines expériences ou aspects de l'expérience (2) :

« Nous sursautons instantanément quand quelque chose nous fait peur, tout comme nous rougissons immédiatement quand nous avons honte. Mais la peur ainsi que la honte ne sont pas dans ce cas des états émotionnels. En soi, ces émotions ne sont que des réflexes automatiques. Pour devenir émotionnelles, elles doivent devenir partie intégrante d'une situation globale et durable qui implique un souci des objets et de leur aboutissement. Le sursaut causé par l'effroi ne devient peur émotionnelle que *lorsqu'on découvre ou que l'on pense* qu'il existe un objet menaçant *dont il faut s'occuper* ou qu'il faut fuir. Le rougissement ne devient l'émotion de honte que quand la personne relie, *en pensée*, une réaction défavorable d'une autre à son égard à une action qu'elle a accomplie. »<sup>2</sup>

L'émotion se distingue donc du réflexe en ce qu'elle fait intervenir la pensée réfléchie, ce qui lui permet de *découvrir* des problèmes. Par exemple, la peur qui succède à un bruit effrayant fait découvrir, au-delà du sursaut, un objet « dont il faut s'occuper ». Cette fonction repose sur la capacité de liaison de l'émotion, que Dewey nomme sa force « de cohésion »<sup>3</sup>. Elle fonctionne en effet comme outil de sélection et d'unification du divers de l'expérience :

« Une émotion est plus efficace que n'importe quelle sentinelle faisant bonne garde. Elle déploie ses tentacules en direction de ce qui lui est proche, de ce qui la nourrit et la mène jusqu'à son terme. (...) L'opération de sélection de matériaux, exercée avec tant de puissance dans une série d'actes continus par une émotion qui se développe, extrait de la matière d'une multitude d'objets séparés à la fois numériquement et spatialement, et condense ce qui est abstrait en un objet qui est un abrégé des valeurs appartenant à eux tous. »<sup>4</sup>

Dans le cadre d'une ontologie pragmatiste, où les interactions sont constitutives de la réalité, la capacité à percevoir les relations entre les phénomènes constitue donc une fonction épistémique fondamentale.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Nature humaine et conduite...*, op. cit., p. 199.

<sup>2</sup> Dewey, John. « Art as Experience », op. cit., 1987, p. 48-49. Je reprends la traduction de Louis Quéré : « L'émotion comme facteur de complétude... », op. cit., p. 48.

<sup>3</sup> Dewey, John. *L'art comme expérience*, op. cit., p. 92, (« cementing force »).

<sup>4</sup> Dewey, John. « Art as Experience », op. cit., p. 73.

Enfin, cette fonction heuristique s'accompagne d'une fonction herméneutique, dans la mesure où, du même coup, l'émotion « qualifie », donne une « couleur » aux événements qu'elle relie (3). En effet, la sélection et la liaison entre les phénomènes, effectuées par l'émotion, induisent une certaine interprétation des phénomènes sélectionnés :

« [L'émotion] sélectionne ce qui est pertinent et colore ce qui est sélectionné, donnant ainsi une unité qualitative aux matériaux disparates et dissemblables de l'extérieur. »<sup>1</sup>

L'émotion de peur, dans le cas du bruit effrayant, s'accompagne ainsi d'une interprétation de la situation *comme* potentiellement dangereuse.

Cependant, la fonction même de l'émotion en fait aussi un potentiel obstacle à l'enquête. En effet, toute émotion n'est pas un outil approprié à toute enquête. Dewey souligne ainsi l'existence d'émotions problématiques, qui peuvent contribuer à produire des croyances fausses :

« Les idées associées aux castes sociales et aux aversions émotionnelles peuvent difficilement justifier une croyance, bien qu'elles puissent avoir contribué à la causer. »<sup>2</sup>

Le racisme ou le sexisme, par exemple, sont largement issus d'« aversions émotionnelles » qui conduisent à lier entre eux des phénomènes de manière désordonnée (par exemple différents individus du fait de leur couleur de peau ; ou différents comportements au genre d'une personne). Dewey souligne donc l'existence de situations émotionnelles pathologiques parce qu'elles ne sont pas pleinement interactives. Autrement dit, lorsque l'émotion est éprouvée passivement, jusqu'à submerger l'individu ou le groupe, elle perd sa fonction épistémique :

« En réalité une personne submergée par une émotion est, par là même, incapable de l'exprimer. (...) Lorsqu'on est sous l'emprise d'une émotion, on subit de façon trop passive (...) et la part de réaction active est trop faible pour donner lieu à une relation équilibrée (...). Dans les cas où l'émotion est extrême, elle a pour effet de désorganiser le matériau plutôt que de l'organiser. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>2</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>3</sup> Dewey, John. « Art as Experience », *op. cit.*, p. 75.

L'originalité de l'épistémologie pragmatiste consiste à contester la pertinence, pour traiter ce problème, de l'opposition entre raison et émotion. En effet, une telle distinction ne constitue pas un critère pertinent d'évaluation de nos croyances dans la mesure où toute activité cognitive mobilise des émotions d'une part, et où les émotions ont des fonctions épistémiques d'autre part. De plus, l'opposition entre raison et émotion est également inutile sur le plan pratique. En effet, elle tend réduire l'intelligence à un instrument de « froid calcul », dénué de force motrice et transformatrice<sup>1</sup>. Ainsi, les émotions sont nécessaires pour corriger les émotions pathologiques :

« La conclusion de tout ceci n'est pas que la dimension émotionnelle ou passionnée de l'action peut ou doit être éliminée au nom de la froide raison. Au contraire, la réponse est qu'il faut plus de "passions", pas moins. Pour contrer l'influence de la haine, il faut de la sympathie, et pour rationaliser la sympathie, nous avons besoin des émotions de la curiosité, de la prudence, du respect de la liberté d'autrui (...). »<sup>2</sup>

À l'inverse, la séparation entre intelligence et émotion conduit à abandonner les émotions à la dictature des « vieilles habitudes »<sup>3</sup> c'est-à-dire des préjugés.

La conception pragmatiste de l'expérience première comme point de départ de la connaissance a donc deux implications qui constitueront également le cœur de l'épistémologie du critique.

D'une part, Dewey défend la nécessité, pour toute connaissance, de partir de l'expérience, en particulier de l'expérience des problèmes, sans réduire la connaissance à cette expérience, suivant sa conception continuiste non-réductionniste. Or, une telle continuité est précisément identifiée par Harding comme la thèse fondamentale de l'épistémologie du positionnement, qu'elle résume en ces termes :

« [L]es activités de ceux/celles qui sont en bas de telles hiérarchies sociales fournissent des points de départ pour la pensée – pour la recherche et l'érudition de tout le monde – à partir desquelles les relations humaines entre les uns et les autres et le monde naturel peuvent devenir visibles. Cela s'explique par le fait que l'expérience et la vie des personnes marginalisées, telles qu'elles les comprennent, fournissent des problèmes particulièrement significatifs à expliquer ou des programmes de recherches. (...) Ces points de départ pour la recherche, épistémologiquement privilégiés, ne garantissent pas que le/la chercheur/se puisse

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Nature humaine et conduite...*, *op. cit.*, p. 191. C'est la thèse qu'il défend plus généralement dans toute cette section (Partie III, chapitre 8, « Le désir et l'intelligence », p.191-203.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>3</sup> *Id.*

maximiser l'objectivité de son analyse ; ces bases en fournissent seulement un point de départ nécessaires (et non pas suffisant). »<sup>1</sup>

Par conséquent, les conceptions pragmatistes et féministes de l'expérience des problèmes comme point de départ de l'enquête ont en commun de contester l'idéal d'une connaissance désintéressée, associant l'objectivité à la neutralité.

D'autre part, l'expérience de connaissance conserve des éléments constitutifs de l'expérience première non-cognitive, en particulier sa dimension émotionnelle. L'épistémologie pragmatiste se débarrasse donc de l'opposition entre raison et émotion : « [l]a séparation entre l'émotion chaude et l'intelligence froide, écrit Dewey, est la grande tragédie morale. »<sup>2</sup> Plus encore, le pragmatiste opère un geste qui se trouve également au cœur de l'épistémologie féministe, à savoir, identifier la séparation entre émotion et raison à une réaction émotionnelle :

« Seule une émotion unilatérale et hyper spécialisée peut voir [la raison] comme séparée de l'émotion. »<sup>3</sup>

### **III. L'expérience comme situation de l'enquête**

La deuxième modalité d'articulation entre les dimensions cognitives et non-cognitives de l'expérience consiste chez Dewey à définir l'expérience non-cognitive comme « la situation contextuelle dans laquelle la pensée apparaît »<sup>4</sup> et qui la détermine. À nouveau, cette conception découle de son naturalisme et de la définition de l'enquête comme développement de l'expérience première qui en conserve le schème fondamental. De ce point de vue, en effet, l'enquête est une forme spécifique d'interaction, c'est-à-dire de « comportement dans lequel l'organisme et l'environnement agissent ensemble »<sup>5</sup>, si bien que :

---

<sup>1</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement... », *op. cit.*, p. 144 ; 149. Seigfried souligne ainsi qu'une génération de féministes pragmatistes a bénéficié de la théorie de l'émergence de la connaissance à partir de l'expérience, dont elle a pu tirer une légitimité à penser à partir des expériences des femmes : « La thèse selon laquelle la théorie émerge directement et rend compte de l'expérience permettait [à la première génération de femmes pragmatistes] d'avoir confiance en leur propres expériences même quand celles-ci allaient à l'encontre des dogmes établis. Elles furent ainsi capables de revendiquer, comme sources de connaissance authentique, leurs idées qui avaient été discréditées et renvoyées à de pures opinions déviantes durant leurs études. » (Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, *op. cit.*, p. 57.)

<sup>2</sup> Dewey, John. *Nature humaine et conduite...*, *op. cit.*, p. 199.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Experience and Nature », *op. cit.*, p. 61.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 92.

« Les conditions et les énergies de l'environnement sont inhérentes à l'enquête en tant que mode particulier de comportement organique. »<sup>1</sup>

Dewey adopte ainsi une seconde thèse qui se trouvera au cœur de l'épistémologie critique : la dimension *située* de la connaissance, c'est-à-dire son inscription dans un contexte particulier qui l'imprègne nécessairement d'un ensemble de croyances, de concepts et de valeurs particulières<sup>2</sup>. Comment le pragmatisme définit-il cette situation contextuelle et son influence sur la connaissance ? Cette question est en particulier déterminante pour statuer sur la nature de l'argument épistémique en faveur de la démocratie que l'on peut défendre d'un point de vue pragmatiste. L'interprétation de l'épistémologie deweyenne comme une préfiguration de l'épistémologie du positionnement ouvre en effet la voie à une possible défense de la primauté épistémique des groupes subalternes, ce qui, nous le verrons en deuxième partie, à d'importantes conséquences pour la définition des institutions démocratiques.

### III.1. La nature implicite et indépassable du contexte

La première caractéristique attribuée par Dewey à la situation contextuelle de la pensée est sa dimension implicite :

« Les choses dont nous sommes conscients explicitement sont cernées, immergées, saturées par une situation inclusive qui n'entre pas directement dans le matériau de la réflexion. »<sup>3</sup>

Le champ de l'attention, en d'autres termes, est intrinsèquement limité et cette limitation est nécessaire à la réflexion. Nous ne pouvons pas, par exemple, définir l'ensemble des mots que nous employons : il y a donc une part irréductible d'implicite dans toute activité intellectuelle, qui en constitue la « situation inclusive » ou le « contexte ». Plus encore, certains éléments du

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> L'idée de connaissance « située » apparaît pour la première fois chez Donna Haraway (Haraway, Donna. « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism ... », *op. cit.*). Elle devient ensuite le postulat partagé par les différents courants de l'épistémologie féministe, comme le souligne Anderson : « Le concept central de l'épistémologie féministe est celui de sujet situé de la connaissance, et par conséquent de connaissance située : une connaissance qui reflète les perspectives particulières du sujet. » (Anderson, Elizabeth. « Feminist Epistemology and Philosophy of Science », *op. cit.*). Cette conception met en particulier l'accent sur les conditions sociales de ces perspectives particulières, comme le notent Linda Alcoff et Elizabeth Potter qui soulignent que les épistémologies féministes partagent un « scepticisme par rapport à la possibilité d'une théorie générale de la connaissance qui ne tienne aucunement compte du contexte social et du statut des sujets connaissant. » (Alcoff, Linda, et Elizabeth Potter. « Introduction: When Feminisms Intersect Epistemology ». *Feminist Epistemologies*, *op. cit.* p. 1).

<sup>3</sup> Dewey, John. « Context and Thought ». *LW6*, p. 11.

contexte peuvent relever d'une « distraction non pertinente et perturbante »<sup>1</sup>, comme lorsqu'un bruit ou un mouvement dans notre environnement de travail nous distrait.

La distinction pertinente n'est donc pas celle qui opposerait une attention omnisciente à l'ensemble du contexte, et une attention partielle et limitée : il s'agit plutôt dans la perspective pragmatiste de la distinction entre l'ignorance efficace du contexte implicite et le déni de son existence et de son influence sur le matériau de la pensée. Ainsi, si une partie du contexte doit nécessairement rester implicite pour que la pensée se déploie, celui-ci doit néanmoins toujours pouvoir devenir objet d'attention lorsqu'« on suspecte qu'il exerce un tel effet différentiel sur ce qui est pensé consciemment qu'il est responsable d'une partie de la confusion ou perplexité qu'on essaye de clarifier. »<sup>2</sup> L'attention explicite doit ainsi pouvoir se déplacer et prendre pour objet différents aspects de la situation dans laquelle se déroule l'enquête afin d'analyser leurs interactions avec l'objet pensé.

Cependant, Dewey souligne qu'une telle *clarification* du contexte, qui consiste à élargir ou à déplacer le point de vue, si elle peut rendre partiellement explicite la situation inclusive de l'objet pensé, ne conduit jamais à sa suppression :

« On ne peut pas plus y échapper complètement lorsqu'on [l']examine qu'on ne peut sortir physiquement de notre peau pour la voir de l'extérieur. »<sup>3</sup>

Dewey affirme donc le « caractère indispensable du contexte pour la pensée »<sup>4</sup> en comparant leurs rapports à ceux de l'individu avec sa peau. Cette dimension située caractérise donc toute opération de pensée, y compris scientifique : « la science elle-même opère dans un contexte qui, par rapport à elle, apparaît grossier, brut et primitif, mais qui n'en est pas moins envahissant et déterminant. »<sup>5</sup> Toute pensée opère donc dans une irréductible situation inclusive partiellement implicite.

Quels sont, dès lors, les aspects déterminants du « contexte » et comment interagissent-ils avec l'activité cognitive ? Dans « Context and Thought », Dewey en identifie deux composantes : l'arrière-plan (*background*) et l'intérêt sélectif (*selective interest*)<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 11.

### III.2. L'arrière-plan de la pensée

La notion deweyenne d'arrière-plan de la pensée comporte deux dimensions fondamentales : une dimension temporelle (1) et une dimension spatiale (2)<sup>1</sup>.

Sous sa forme temporelle (1), l'arrière-plan est constitué d'une dimension « existentielle » (a) et d'une dimension « intellectuelle » (b)<sup>2</sup>.

D'une part, tout événement pris pour objet par la pensée a un arrière-plan temporel *existantiel*, au sens où il est le résultat d'une suite d'événements qui en détermine l'existence et la forme (a). Dans *Le public et ses problèmes*, Dewey définit ainsi les conditions objectives de l'expérience comme des « précipités du passé »<sup>3</sup>. De ce point de vue, tout objet ou événement a une dimension historique constitutive qui le relie à d'autres événements.

D'autre part, Dewey identifie un arrière-plan temporel *intellectuel*, qui désigne tout le matériau perceptuel, technique et conceptuel hérité qui intervient dans l'activité de pensée (b) :

« Les traditions sont des manières d'interpréter, d'observer, de valoriser toute chose qui est pensée explicitement. »<sup>4</sup>

Dewey insiste sur le caractère nécessaire de cet arrière-plan intellectuel en le définissant comme l'« atmosphère ambiante que la pensée doit respirer »<sup>5</sup>. Autrement dit, il n'y a pas de pensée sans contexte intellectuel. Celui-ci forme ce qu'il appelle dans la *Logique* la « matrice culturelle de l'enquête », dont il emprunte la définition à Francis Macdonald Conford :

« "Il existe un cadre inaliénable et indéracinable de conceptions qui n'est pas de notre fabrication, mais qui nous est donné tout fait par la société – tout un appareil de concepts et de catégories dans et par lequel la pensée individuelle, quelque audacieuse et originale qu'elle soit, est forcée de se mouvoir". »<sup>6</sup>

Cette situation culturelle revêt un double aspect : d'une part, elle est constituée par le groupe au sein duquel l'enquêteur enquête (par exemple, dans le cas d'un scientifique, la communauté scientifique), et d'autre part, par la société dans son ensemble, qui délimite certains problèmes et certaines techniques, concepts et valeurs indépassables :

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 258.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Context and Thought », *op. cit.*, p. 12.

<sup>5</sup> *Id.*

<sup>6</sup> Cornford, Francis Macdonald. *From Religion to Philosophy: a Study in the Origins of Western Speculation*. Princeton University Press, 1991, cité par Dewey : Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 590.

« "Aucun penseur, pas même le physicien, n'est complètement indépendant du contexte de l'expérience qui lui est fourni par la société dans laquelle il travaille". Alors que ceci est spécialement vrai de la relation d'un physicien donné avec la société plus restreinte des travailleurs scientifiques dans laquelle il travaille, il est également vrai que les activités de ce groupe dans son ensemble sont déterminées dans leurs caractéristiques principales par le contexte de l'expérience fourni par la grande communauté contemporaine. »<sup>1</sup>

L'arrière-plan objectif intellectuel, ou matrice culturelle, se manifeste sous la forme d'habitudes perceptives et mentales :

« Qu'on appelle ces traditions régulatrices des organes de perceptions, ou des habitudes mentales (...) il n'y a pas de pensée en dehors d'elles. »<sup>2</sup>

Il nous faut donc préciser la fonction épistémique attribuée à l'habitude dans le cadre épistémologique pragmatiste. Celle-ci joue en effet un rôle fondamental décrit notamment dans la section intitulée « L'habitude et l'intelligence » de *Nature humaine et conduite*<sup>3</sup>.

Dans ce passage, Dewey commence par affirmer qu'une discussion sur le rôle de l'intelligence dans la conduite doit prendre pour point de départ « sa dépendance à l'égard d'habitudes établies. »<sup>4</sup> Ainsi, les habitudes sont identifiées à « des conditions de l'efficacité intellectuelle. » Dewey leur attribue en particulier une double fonction. D'une part, les habitudes déterminent la pensée, au sens où elles « lui fixent des limites. Elles sont des œillères qui limitent la vision de l'esprit à la route tracée devant nous »<sup>5</sup>. Ainsi l'habitude d'écrire permet au chercheur de se concentrer sur son objet de recherche et non sur comment tracer les mots sur le papier. L'habitude de manier tel concept, ou tel outil comme l'ordinateur, lui permet de l'employer sans y réfléchir. D'autre part, Dewey souligne que les habitudes ne fonctionnent pas uniquement négativement comme délimitation de ce qui *n'a pas* à être pensé, mais constituent également « des instruments positifs »<sup>6</sup>. En d'autres termes, elles interviennent également dans la constitution de l'objet explicite de la pensée et non seulement dans l'exclusion de certains objets :

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 590, note 1. La citation est issue de : Stebbing, Lizzie Susan. *A Modern Introduction to Logic*. Methuen, 1933, p. 164.

<sup>2</sup> Dewey, John. « Context and Thought », op. cit., p. 13.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Nature humaine et conduite...*, op. cit., p. 137-142.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>5</sup> *Id.*

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 139.

« Toute l'activité de perception, de reconnaissance, d'imagination, de mémoire, de jugement, de conception et de raisonnement est assurée par des habitudes concrètes. »<sup>1</sup>

L'habitude est ainsi définie comme « impulsive »<sup>2</sup>, au même titre que l'émotion, au sens où elle est une force motrice et directrice pour l'action, y compris cognitive.

L'intervention des habitudes dans la formation de l'arrière-plan temporel intellectuel de la pensée fait ainsi de l'activité cognitive une activité médiatisée par les interactions et coutumes sociales :

« Le foyer des actions mentales et morales aussi bien que manifestes sont des personnes singulières. Celles-ci sont sujettes à toutes sortes d'influences sociales qui déterminent *ce* à quoi elles peuvent penser, *ce* qu'elles prévoient et choisissent. »<sup>3</sup>

La connaissance ne consiste donc pas en une relation immédiate entre un sujet et un objet : elle est médiatisée par la tradition par le biais des habitudes des agents connaissants. Enfin, cette médiation est décrite par Dewey comme largement inconsciente, d'où l'emploi du terme « influence » pour décrire la relation du contexte à la pensée. L'habitude conduit ainsi à associer des objets entre eux et à porter l'attention sur certains objets : elle se manifeste dans des « associations et attraits qui exercent une influence inconsciente sur les esprits. »<sup>4</sup>

Si Dewey décrit cette « influence » de l'arrière-plan temporel culturel comme inhérente et nécessaire à toute activité cognitive, Seigfried note néanmoins qu'il oscille entre cette approche descriptive et une approche normative consistant à critiquer la déformation de l'intelligence par l'habitude, notamment par le biais des préjugés qui requièrent selon lui d'opérer un « déshabillage intellectuel »<sup>5</sup>. Dans « *Racial Prejudice and friction* », Dewey définit par exemple le racisme comme un cas particulier de préjugé qui opère par le moyen de l'habitude :

« Ces biais proviennent initialement d'instincts et d'habitudes profondément enracinés dans nos natures. Ils influencent, sans que l'on en soit conscient, tous nos raisonnements subséquents. »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 140.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 160

<sup>4</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 94.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Expérience et nature*, *op. cit.*, p. 66.

<sup>6</sup> Dewey, John. « *Racial Prejudice and Friction* ». *MW3*, p. 244. La définition deweyenne du racisme proposée dans cet article a été critiquée de manière convaincante par Shanon Sullivan, en particulier l'idée d'une

À nouveau, de telles habitudes affectent la science elle-même : l'épistémologie féministe a ainsi largement analysé l'influence des préjugés sexistes sur la pratique scientifique, par exemple en médecine où ils ont des effets attestés empiriquement sur « l'interprétation des signes cliniques et la prise en charge des pathologies »<sup>1</sup>.

Cette double approche, descriptive et normative, de l'arrière-plan objectif intellectuel, permet donc à l'épistémologie pragmatiste de critiquer l'idéal d'une connaissance non-située, mais aussi de critiquer l'emprise de certaines habitudes de pensée sur l'activité cognitive :

« Des *a priori* entendus en ce sens, nous pouvons dire ce qu'il faut toujours dire des habitudes et des institutions : ce sont de bons serviteurs, mais des maîtres sévères et futiles. »<sup>2</sup>

La conception pragmatiste de la connaissance située met donc en lumière la nécessité d'élaborer des critères de validité épistémique qui prennent en compte la fonction effective des habitudes et l'articulation indépassable de la pensée et du contexte.

La deuxième dimension de la situation inclusive de la pensée identifiée par Dewey consiste en un arrière-plan « spatial » (2). Celui-ci désigne tout d'abord le fait que toute enquête porte sur des objets qui font partie de notre environnement :

« L'enquête scientifique débute toujours, en effet, à partir de choses qui se tiennent dans notre environnement et dont nous faisons l'expérience au quotidien, de choses que nous voyons, que nous manipulons, dont nous jouissons et que nous endurons. »<sup>3</sup>

Or, la pensée détache certains objets de cet environnement, mais ceux-ci sont néanmoins constitués par leurs relations avec le reste de cet environnement. L'objet est situé dans un ensemble de relations spatiales constitutives, il se distingue sur un fond qui « comprend tout

---

aversion naturelle pour l'étranger sur laquelle elle repose : Sullivan, Shannon. « From the Foreign to the Familiar: Confronting Dewey Confronting Racial Prejudice ». *The Journal of Speculative Philosophy*, n° 3, 2004, p. 193-202. Sur ce débat, voir : Stavo-Debaugé, Joan. *John Dewey et les questions raciales. À propos d'une controverse actuelle*. La Bibliothèque de Pragmata, 2023.

<sup>1</sup> Gresy, Brigitte, et al. *Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu de santé publique*. Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2020, p. 3.

<sup>2</sup> Dewey, John. « VIII. L'expérience et l'idéalisme objectif », *op. cit.*, p. 188. Voir aussi : « Quand elle échappe à l'habitude, la pensée, confuse et incertaine, travaille à tâtons, et en même temps, quand elle s'achève en routine, l'habitude emprisonne si bien la pensée qu'elle n'est plus nécessaire, ni même possible : la routine est une tranchée étroite qui enserre et oriente de façon si rigoureuse que la pensée du chemin et de la destination n'est plus utile. » (Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 13) ; et « Une coutume peut être comparée à la coquille d'un crustacé, qui protège l'animal des attaques, mais qui inhibe en même temps la croissance parce qu'elle est rigide et inflexible. » (Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 5, p. 86)

<sup>3</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 120.

l'environnement contemporain au sein duquel émerge un flux de pensée »<sup>1</sup>. Dewey prend l'exemple d'une route éclairée : le sol sur lequel est bâtie la route constitue ainsi selon lui l'arrière-plan spatial invisible grâce auquel elle existe et qui lui « donne une signification »<sup>2</sup>. Tout objet de pensée procède donc par sélection dans un champ de « connexions dynamiques » qui en déterminent la signification :

« La "conscience", en d'autres termes, est seulement une toute petite portion instable de l'expérience. Le champ et le contenu de l'apparaître ciblé a des connexions dynamiques immédiates avec des parties de l'expérience qui ne sont pas claires en même temps. Le mot que je viens d'écrire est au centre de l'attention momentanément, autour de lui se trouvent dans l'ombre vague mon clavier, le bureau, la pièce, le bâtiment, le campus, la ville etc. Dans l'expérience, y compris dans ce qui y apparaît clairement, se trouvent tous les traits physiques de l'environnement qui s'étend dans l'espace jusqu'à on ne sait où, et toutes les habitudes et les intérêts antécédents et conséquents dans le temps de l'organisme qui utilise le clavier et qui écrit le mot uniquement comme un focus temporaire au sein d'une vaste scène mouvante. »<sup>3</sup>

Cette conception de la connaissance située fait de l'épistémologie pragmatiste une épistémologie résolument contextualiste. Dewey qualifie ainsi d'« erreur philosophique par excellence » l'idée d'une connaissance universelle, c'est-à-dire qui serait vraie abstraction faite du contexte dans lequel, à partir duquel, et à propos duquel elle est produite :

« Elle consiste à supposer que tout ce qui paraît vrai dans certaines circonstances peut dès lors être affirmé comme une vérité universelle sans limites et sans conditions. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Context and Thought », *op. cit.*, p. 13.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>3</sup> Dewey, John. « Introduction to Essays in Experimental Logic ». *MW10*, p. 323. Cette définition de la situation est critiquée par Russell : « Quelle est la taille d'une "situation" ? (...) Je ne vois pas comment, à partir des principes du Dr. Dewey, une "situation" pourrait englober moins que l'univers entier ; ceci est une conséquence inévitable de l'insistance sur la continuité. Il semblerait en découler que toute enquête, à l'interpréter strictement, soit une tentative d'analyser l'univers. » (Russell, Bertrand. « Dewey's New Logic ». *The Philosophy of John Dewey*, édité par Paul Arthur Schilpp, Tudor Publishing Co., 1939, p. 140). Cette interprétation est à mon sens erronée dans la mesure où elle méconnaît la dimension implicite de la situation chez Dewey. Russell interprète précisément Dewey dans le cadre d'une conception non située de la connaissance, et ne peut donc pas concevoir qu'une connaissance puisse tolérer une dimension implicite et donc partielle, comme le souligne notamment Matthew Brown : « Il est étrange que Russell confonde le situationnisme de Dewey avec une forme de holisme hégélien où chaque situation et donc chaque enquête doit inclure l'univers entier. Russell ne peut apparemment pas concevoir de juste milieu entre l'atomisme et le holisme universaliste. » Brown, Matthew J. « John Dewey's Philosophy of Science ». *Hopos: The Journal of the International Society for the History of Philosophy of Science*, vol. 2, n° 2, 2015, p. 278.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Nature humaine et conduite...*, *op. cit.*, p. 139, traduction modifiée.

### III.3. L'intérêt sélectif : le contexte subjectif de la pensée

La deuxième dimension *envahissante et déterminante* du contexte de la connaissance a trait à ce que Dewey appelle l'« intérêt sélectif », qui désigne le « contexte fourni par le côté du sujet »<sup>1</sup>. Suivant cette conception :

« Tout cas particulier de pensée est ce qu'il est du fait d'une certaine attitude, de certains biais si l'on veut (...). »<sup>2</sup>

Dewey nuance ici la pertinence du terme « biais » dans la mesure où celui-ci pourrait laisser penser qu'il s'agit d'un défaut de la pensée par rapport au standard d'une connaissance sans point de vue. Or, la conception située de la connaissance conduit au contraire à affirmer l'articulation intrinsèque de toute connaissance à un point de vue constitutif :

« [O]n ne peut voir que depuis un certain point de vue, (...) un point de vue qui n'est nulle part en particulier et depuis lequel les choses ne sont pas vues sous un certain angle est une absurdité. »<sup>3</sup>

Cette dimension conduit Dewey à nuancer la supériorité de la connaissance scientifique, en rappelant qu'elle partage avec l'expérience la plus ordinaire cette caractéristique fondamentale d'être située :

« L'expérience de l'univers la plus compréhensive et inclusive que le philosophe lui-même puisse obtenir n'est jamais que l'expérience d'un ceci spécifique. Du point de vue de l'empiriste, cela est tout aussi vrai de la vision totale et complète d'un hypothétique sujet omniscient que de l'expérience vague et aveugle du dormeur qui vient de se réveiller. »<sup>4</sup>

Le pragmatiste renvoie donc le « sujet omniscient » au statut de « ceci spécifique », mettant ainsi en lumière la dimension illusoire d'une connaissance « totale et complète ».

Ce point de vue, ou contexte subjectif, agit comme « facteur causal »<sup>5</sup> pour la pensée par le biais de l'intérêt sélectif. En d'autres termes, un point de vue est spécifique en tant qu'il fait intervenir une attitude de sélection orientée par les intérêts du sujet :

« On trouve de la sélection (et du rejet) dans toute opération de pensée. Il y a du souci, de l'intérêt, impliqué dans tout acte de pensée. *Il y a quelqu'un* qui a de l'affection pour certaines choses plus que pour d'autres ; quand il devient un

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Context and Thought », *op. cit.*, p. 8.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>4</sup> Dewey, John. « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat », *op. cit.*, p. 208.

<sup>5</sup> Dewey, John. « Context and Thought », *op. cit.*, p. 8.

penseur, il ne laisse pas son affection caractéristique de côté. En tant que penseur, il est toujours sensible différemment à certaines qualités, problèmes et certains thèmes. »<sup>1</sup>

On retrouve donc ici la continuité entre l'expérience non-cognitive et l'expérience cognitive caractéristique du naturaliste deweyen. Ainsi, de la même manière que l'organisme vivant organise son expérience par la médiation de ses intérêts, l'individu pensant organise son expérience de pensée en fonction de certains intérêts :

« L'organisme, le soi, l'ego, le sujet, quel que soit le nom qu'on lui donne, est impliqué dans toute activité de pensée de la même manière que dans toutes ses activités, se nourrir, travailler, jouer. »<sup>2</sup>

Ainsi, le voyageur décrit dans *Nature humaine et conduite*, au moment où il rencontre un obstacle sur sa route qui initie une enquête, sélectionne pour objet de l'enquête ce qui, dans son environnement, présente un intérêt du point de vue de son objectif (continuer sa route) :

« Regardant autour de lui, il voit des choses précises, non pas des choses en général, mais des choses *en rapport avec* le cours de son action. »<sup>3</sup>

Le point de vue n'est donc pas seulement déterminé par la situation spatiale du sujet, mais aussi par l'intérêt que recèle le cours de son action.

Cette définition de la situation subjective de la connaissance implique de rejeter la conception de l'objectivité comme connaissance absolue, sans point de vue d'une part, et comme connaissance neutre et impartiale d'autre part. Ainsi, la dimension relative et intéressée de la connaissance n'est pas un écueil à dépasser pour atteindre une connaissance vraie, mais bien un aspect indépassable de toute connaissance.

Pour le pragmatiste, l'objet de la connaissance est donc triplement relatif : au contexte formé par les autres événements et objets, passés et présents, d'une part ; aux traditions perceptives, techniques et conceptuelles d'autre part ; et au point de vue intéressé de l'enquêteur enfin. À ce titre, l'expérience première fonctionne comme « expérience antérieure » de l'activité cognitive, qui « fournit les conditions (...) que la pensée doit prendre en compte, avec

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 14, je souligne.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Dewey, John. *Nature humaine et conduite...*, *op. cit.*, p. 144.

lesquelles elle doit compter. »<sup>1</sup> La conception pragmatiste du rapport entre expérience et connaissance permet donc de soutenir la thèse fondamentale de l'épistémologie critique, à savoir, la dimension socialement située de toute connaissance. En effet, la situation de l'activité de connaissance dans un contexte pratique, celui de l'expérience première, articulée à la définition de cette expérience comme organisée par les interactions sociales<sup>2</sup>, conduit logiquement à défendre ce postulat transversal de l'épistémologie critique : « toutes les tentatives de connaissance sont socialement situées »<sup>3</sup>. L'enjeu est alors de redéfinir les critères de validité de la connaissance, dans un cadre épistémologique qui dissocie l'objectivité des critères usuels d'impartialité, de neutralité et d'universalité<sup>4</sup>. Sur quels critères de validité la conception épistémique de la démocratie pourra-t-elle s'appuyer pour distinguer les bonnes décisions des mauvaises ? Avant d'explorer la conception pragmatiste des critères de validité de la connaissance, il nous faut revenir sur la troisième et dernière modalité d'articulation entre expérience et connaissance, à savoir : la définition de l'expérience comme finalité de la connaissance.

#### IV. L'expérience comme fin : la fonction pratique de la connaissance

La troisième forme d'articulation entre expérience et connaissance identifiée par Dewey découle de la dimension *instrumentaliste* de son épistémologie. Toute connaissance, pour le

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 183.

<sup>2</sup> Voir la section I de ce chapitre.

<sup>3</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement :... », *op. cit.*, p. 148. Cette affinité entre pragmatisme et épistémologie critique a été largement soulignée, notamment par les théoriciennes féministes. Seigfried en fait la marque de la spécificité du pragmatisme deweyen par rapport aux autres auteurs pragmatistes : « Dewey se démarque, même au sein de la tradition pragmatiste, pour son attaque de la supposée neutralité de nos perceptions de la réalité. Il analyse la manière complexe dont nos perceptions sont entremêlées aux croyances passées, aux anticipations présentes, et aux valeurs. » (Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, *op. cit.*, p. 172-173). Sullivan utilise l'épistémologie deweyenne pour enrichir la conception féministe du point de vue : « J'utilise le pragmatisme deweyen pour améliorer la compréhension du caractère situé dans la théorie féministe du positionnement » et élaborer « une théorie du point de vue féministe-pragmatiste » (Sullivan, Shannon. « The Need for Truth:... », *op. cit.*, p. 211). Barbara Thayer-Bacon identifie quant à elle chez Dewey un « relativisme raisonnable » selon lequel tout enquêteur est un « sujet situé de connaissance » (Thayer-Bacon, Barbara. « Pragmatism and Feminism as Qualified Relativism ». *Studies in Philosophy and Education*, vol. 22, n° 6, 2003, p. 417). Shannon Dea et Matthew Silk soulignent également que « les pragmatistes ont adopté, dès le départ, la thèse des théoriciennes contemporaines du positionnement suivant laquelle l'enquête est affectée par l'expérience particulière de l'enquêteur. » (Silk, Matthew, et Shannon Dea. « Sympathetic knowledge and the scientific attitude... », *op. cit.*, p. 347)

<sup>4</sup> Voir sur cet enjeu : Garreta, Guillaume. « Situation et objectivité ». *La logique des situations*, édité par Michel De Fornel et Louis Quéré, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999. L'auteur souligne que la notion de situation est *a priori* incompatible avec celle d'objectivité et défend la thèse selon laquelle le concept deweyen de « situation » parvient plus efficacement à éviter ce spectre du relativisme que le concept meadien de « perspective ». Je reviens sur la conception pragmatiste de l'objectivité au chapitre 3.

pragmatiste, est un instrument au service de la transformation de l'expérience, c'est-à-dire un outil permettant de résoudre efficacement la situation problématique qui a initié l'enquête. Dewey ne définit donc pas seulement l'expérience comme le point de départ et le contexte déterminant toute activité cognitive, mais aussi comme la finalité de celle-ci. Toute connaissance transforme effectivement l'expérience et doit ainsi avoir pour but de l'améliorer. Cette thèse, constamment réaffirmée, est au fondement de la valeur attribuée par Dewey à la connaissance, notamment scientifique : c'est sa nature instrumentale qui explique que « son importance, une fois établie, est décisive »<sup>1</sup>. Ainsi l'expérience n'est pas seulement fondamentale pour la pensée en tant qu'elle est « antérieure », « inclusive », et « envahissante », mais aussi en tant qu'elle est subséquente, c'est-à-dire en tant que résultat de l'activité cognitive.

L'attribution d'une fonction instrumentale à la connaissance s'oppose au « culte idolâtre » d'une « pensée pure » qui « n'aurait pas de rapport aux choses de l'existence »<sup>2</sup>, c'est-à-dire d'une science qui serait dévoyée par sa mise au service de fins pratiques. Cette critique revêt une importance décisive pour la conception épistémique de la démocratie. L'instrumentalisme deweyen est en effet porteur d'un fort potentiel politique, dans la mesure où il détache la connaissance de ses fonctions de représentation d'une réalité antécédente, pour en faire un instrument de transformation de la réalité. Une conception épistémique de la démocratie, consistant à attribuer aux processus politiques une fonction de connaissance et de résolution des problèmes peut donc faire un usage fécond de ce cadre épistémologique instrumentaliste.

En outre, l'épistémologie féministe a mis en lumière l'intérêt de l'instrumentalisme deweyen pour penser les problèmes des groupes subalternes. À ce titre, celui-ci semble proposer des pistes pour échapper aux problèmes des justifications épistémiques de la démocratie identifiés en introduction, en particulier le paternalisme de la connaissance et le discrédit des intérêts sociaux non-hégémoniques<sup>3</sup>. Dans le chapitre de *Pragmatism and Feminism* qu'elle consacre à l'instrumentalisme deweyen, Seigfried le qualifie ainsi de « reconstruction radicale de l'intelligence »<sup>4</sup> dont elle souligne l'« apport révolutionnaire » pour « l'analyse féministe »<sup>5</sup> et plus généralement pour l'émancipation des femmes. Ainsi, l'épistémologie critique fait de

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p.144. Voir l'analyse de cette citation en introduction de ce chapitre.

<sup>2</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 171.

<sup>3</sup> Voir : Introduction, § 4.

<sup>4</sup> Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, op. cit., p. 186.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 183.

l'instrumentalisme pragmatiste un outil au service de la compréhension et de la résolution des problèmes des groupes subalternes, qui peut donc prétendre à une redéfinition radicale de la justification épistémique de la démocratie.

Je reviendrai d'abord dans cette section sur la critique deweyenne de l'« épistémologie du spectateur »<sup>1</sup>, puis je m'intéresserai à la conception alternative, instrumentaliste, de l'intelligence qu'il élabore à partir de cette critique.

#### **IV.1. La critique de l'épistémologie du spectateur**

Un des objectifs fondamentaux et récurrents de l'épistémologie deweyenne consiste à contester la distinction dualiste entre théorie et pratique, qui repose sur une définition de la connaissance comme activité de représentation dont la pureté et la validité seraient proportionnelles à son isolement par rapport à ses usages pratiques. Cette conception erronée de la connaissance constitue ce qu'il appelle l'« épistémologie du spectateur ». Dewey en identifie deux causes (1), deux présupposés épistémologiques erronés (2) et un effet problématique sur le plan politique (3), qui en appellent à une reconceptualisation instrumentaliste de la connaissance.

Dewey s'attache tout d'abord à montrer que la distinction entre théorie et pratique n'appartient pas à la nature intrinsèque de la connaissance, mais constitue le produit de causes contingentes (1), d'ordre social (a) et anthropologique (b).

D'une part, il identifie le mythe d'une connaissance « pure » à l'idéalisation d'une division sociale du travail héritée des sociétés esclavagistes antiques (a) :

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 43 (je traduis « *spectator theory of knowledge* » par épistémologie du spectateur en prenant épistémologie en son sens large de théorie de la connaissance indiqué en introduction de cette partie). Cette critique est au fondement de toute la théorie deweyenne de la connaissance. Par ailleurs, le motif du « spectateur » sert de repoussoir régulier dans sa théorie de l'éducation. Le spectateur y est associé à l'indifférence et à l'immobilisme : « Nous avons déjà noté la différence d'attitude entre celui qui assiste à une action, qui en est le spectateur et celui qui y participe, qui en est l'acteur ou l'agent. Le spectateur est indifférent à ce qui se passe : un résultat en vaut un autre, puisque l'un et l'autre ne sont que des spectacles. L'agent est lié à l'action dont le résultat l'affecte. Son sort est pour ainsi dire en jeu. Il fait donc tout ce qu'il peut pour influencer la marche des événements. L'un est comme un prisonnier dans sa cellule qui regarde avec indifférence la pluie tomber. L'autre est comme un homme qui a prévu de sortir à la campagne le lendemain et dont la pluie va contrecarrer le projet. Il ne peut pas, bien sûr, agir pour modifier le temps qu'il fera, mais il peut prendre des dispositions qui affecteront les événements, ne serait-ce que le report du pique-nique prévu. Si un homme voit une voiture venir sur lui et qui va le renverser s'il ne bouge pas, il peut, à tout le moins, se jeter sur le côté s'il prévoit à temps ce qui va se passer. Dans de nombreux cas, l'agent peut intervenir de manières plus directes encore. L'attitude de celui qui participe à une action est donc double. Elle est faite de souci, d'inquiétude concernant les conséquences et tend à agir de façon à produire des conséquences bonnes et à en éviter de mauvaises. » (Dewey, John. *Démocratie et éducation...*, op. cit., p. 209)

« La distinction éminemment socio-pratique entre les ouvriers et les non-citoyens, qui étaient des esclaves, et les membres de la classe oisive, qui étaient des citoyens libres, fut transformée par la formulation philosophique en une distinction entre la pratique et la théorie, l'expérience et la raison. »<sup>1</sup>

Il observe ainsi une permanence historique de la séparation entre la prise en charge des besoins vitaux par des classes laborieuses d'une part et l'exercice de l'activité cognitive et de l'organisation politique par des élites politiques et économiques d'autre part. Sur le plan épistémologique, ces conditions sociales inégalitaires se sont inscrites dans une certaine conception de la connaissance comme contemplation détachée des problèmes matériels, dont il montre qu'elle contribue à disqualifier l'expérience et, ce faisant, à entretenir la hiérarchie sociale dont elle procède initialement.

Outre cette cause « socio-pratique », Dewey identifie également une cause anthropologique fondamentale de cette division entre théorie et pratique : le besoin de certitude (b). Ce besoin fonde ainsi la croyance selon laquelle :

« Dans la mesure où (...) tout ce qui concerne l'action pratique implique un élément d'incertitude, nous ne pouvons nous élever de la croyance à la connaissance qu'en séparant cette dernière de tout agir ou de tout faire pratique. »<sup>2</sup>

Le monde pratique de l'expérience étant de l'ordre du changement, de l'indéterminé, sa saisie ne serait possible de ce point de vue que sous la forme de l'opinion, tandis que la connaissance s'intéresserait par essence à ce qui est certain, c'est-à-dire indépendant de toute action.

Cette opposition entre théorie et pratique, qui domine selon Dewey toute l'histoire de la philosophie et de la science pré-expérimentale, est fondée sur une définition de la connaissance

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 135. Sur ce point, Seigfried souligne que l'analyse du mépris épistémique de l'expérience à l'œuvre dans le dualisme entre théorie et pratique, peut être prolongée pour penser la hiérarchie de genre. Elle remarque ainsi que l'analyse de Dewey laisse de côté la structure patriarcale et sa contribution au dualisme entre théorie et pratique (puisque les femmes, comme les esclaves et les classes laborieuses décrits par Dewey, ont été cantonnées à la gestion des tâches domestiques liées aux besoins « pratiques »). Seigfried souligne ainsi à la fois les limites du traitement des enjeux de genre par le pragmatiste traditionnel mais aussi la pertinence de son cadre théorique pour les penser (Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, op. cit., p. 161). On peut noter, à ce titre, la proximité méthodologique entre l'usage du pragmatisme deweyen et celui du marxisme par l'épistémologie féministe. En effet, le pragmatisme se voit utilisé et critiqué, au même titre que l'a été le marxisme par l'épistémologie féministe matérialiste qui a souligné que « les catégories théoriques employées n'ont pas permis d'expliquer en quoi la science n'est pas seulement bourgeoise mais aussi masculine » et pourquoi elle « travaille si souvent au bénéfice des hommes. » (Rose, Hilary. « Hand, Brain and Heart: A Feminist Epistemology for the Natural Sciences ». *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 9, n° 1, 1983, p. 82). L'appropriation de Dewey par Seigfried apparaît, à cet égard, très proche.

<sup>2</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 45.

à partir du modèle de la vision<sup>1</sup>, ce qui conduit à une définition erronée de l'objet de la connaissance (2) comme antécédent (a), indépendant (b).

Premièrement, l'épistémologie du spectateur postule l'existence d'une réalité « antécédente », qui existerait préalablement à l'acte de connaissance, lequel consisterait alors à la représenter, c'est-à-dire à la reproduire à l'identique sans agir sur elle (a). Chez Platon comme chez Aristote, la « tâche de la connaissance est de dévoiler ce qui est réel de manière antécédente, plutôt que, ainsi que nous l'observons pour nos jugements pratiques, d'accéder au type de compréhension requis pour le traitement des problèmes qui surgissent. »<sup>2</sup> Cette conception de la connaissance comme vision induit ainsi une division entre les jugements ordinaires et la science. De la même manière, les courants empiristes et rationalistes modernes reposent sur le présupposé commun selon lequel « la connaissance est un *dévoilement* de la réalité, une réalité antérieure et indépendante de la connaissance, et que la connaissance n'a pas pour but d'exercer un contrôle sur la qualité des objets dont nous faisons l'expérience »<sup>3</sup>. La conception de l'objet de la connaissance comme antécédent s'articule donc à sa définition comme « indépendant » du sujet et de l'activité de connaissance (b).

Cette séparation entre la connaissance et son objet induit alors une conception passive de celle-ci, par opposition à une activité nécessairement transformatrice :

« Notre modèle de savoir suppose un spectateur qui regarde une image achevée plutôt qu'un artiste aux prises avec la production de ce tableau. »<sup>4</sup>

Dewey qualifie cette théorie d'« épistémologie stérile »<sup>5</sup> dans la mesure où elle érige en valeur la passivité et le détachement de la connaissance par rapport à son objet. Plus encore, il souligne que toute application de la connaissance a été discréditée par la tradition philosophique au point que l'action de la pensée sur le réel en est venue à constituer la définition même de l'erreur :

« [L]'enquête réflexive est valide pour autant qu'elle débouche sur l'appréhension de ce qui existe déjà. Quand la pensée modifie d'une manière ou d'une autre la réalité antécédente, elle fait erreur ; en fait, que l'esprit soit une source productrice est la définition même de l'erreur. »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 179.

<sup>5</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 153.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 127.

Ces deux critiques de la définition représentationnelle de l'objet de la connaissance font écho aux critiques de la conception épistémique de la démocratie comme recherche d'une bonne solution unique, *a priori* et indépendante des procédures. En effet, une telle conception épistémique, dont nous avons vu en introduction qu'elle faisait peser un spectre épistocratique sur l'entreprise de justification épistémique de la démocratie, semble précisément reposer sur la tradition épistémologique critiquée par Dewey, en postulant l'existence de critères antécédents et indépendants des bonnes solutions aux problèmes sociaux. Dès lors, il convient d'analyser comment la redéfinition pragmatiste de la connaissance comme instrument de transformation de la réalité induit une autre conception épistémique de la démocratie.

Enfin, le dualisme entre théorie et pratique pose problème sur le plan politique (3).

En effet, il tend à invisibiliser le fait que l'activité cognitive, en particulier sous sa forme scientifique, a, en fait, des « conséquences profondes et étendues sur les relations humaines »<sup>1</sup>. Dewey souligne ainsi que « la science physique et ses conclusions exercent de fait une influence énorme sur les conditions sociales »<sup>2</sup> par le biais de leurs applications technologiques. L'illusion d'une séparation entre théorie et pratique entretient à ce titre l'application incontrôlée de la science à l'organisation sociale. La critique du dualisme entre théorie et pratique ouvre ainsi la voie à une réflexion sur le contrôle démocratique de l'activité cognitive, en prenant acte du fait que « toute connaissance fait une différence »<sup>3</sup>.

#### **IV.2. La théorie instrumentaliste de l'enquête**

À rebours de cette conception dominante de la séparation entre théorie et pratique, Dewey développe une conception instrumentale de la connaissance : « la pensée ou l'intelligence, écrit-il, sont les instruments de la reconstruction intentionnelle de l'expérience »<sup>4</sup>. Cette définition de l'activité cognitive est élaborée à partir de l'observation des pratiques effectives de la science expérimentale. Dewey souligne ainsi que « les procédures effectives permettant d'atteindre la connaissance la plus authentique et la plus fiable ont totalement renoncé à la séparation du connaître et de l'agir »<sup>5</sup>. Cette approche descriptive de la connaissance aboutit à six thèses originales.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 591.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Dewey, John. « 7. Philosophie et démocratie [1918] », op. cit., p. 129.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 190.

<sup>5</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 96.

Premièrement, l'épistémologie pragmatiste renonce à la conception de la vérité comme adéquation, en définissant la validité d'une enquête par la « conversion » qu'elle engendre dans l'expérience :

« Contrairement à la doctrine courante, nous affirmons que l'enquête transforme et reconstruit existentiellement le matériel qu'elle traite ; le résultat de la transformation étant, quand il est fondé, la conversion d'une situation problématique indéterminée en une situation résolue et déterminée. »<sup>1</sup>

Cette conception est aussi vraie de la connaissance sociale que de toute autre connaissance :

« Le but du chimiste qui étudie les éléments n'est pas de s'incliner devant eux. Son but est la capacité à produire des transformations. »<sup>2</sup>

Deuxièmement, cela implique de renoncer à la conception de la connaissance comme contemplation et de la redéfinir comme une *activité* : « c'est une manière d'agir sur et avec les choses de l'expérience ordinaire en les rapportant aux interactions qu'elles entretiennent entre elles (...). Le connaître est en lui-même un mode d'action pratique. »<sup>3</sup> De ce point de vue, l'épistémologie du positionnement a pu être définie comme « une forme de pragmatisme », dans la mesure où elle « traite la connaissance comme une activité plutôt que comme une représentation »<sup>4</sup>.

Troisièmement, l'activité cognitive est, plus précisément, définie comme une activité *finalisée*, c'est-à-dire qu'elle est volontaire et dirigée : « le fait d'avoir une fin en vue et, en fonction de cette fin, de sélectionner dans le flux naturel certaines conditions pour les organiser

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 231.

<sup>2</sup> Dewey, John. « L'individualisme - ancien et nouveau [1930] », *op. cit.*, p. 350.

<sup>3</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 123. À nouveau, cette conception est une constante de la philosophie deweyenne de la connaissance. On la trouve formulée en ces termes en 1906 : « une pensée en tant qu'elle est délibérément exercée de manière pratique et volontaire pour des buts spécifiques : la pensée comme un acte, un art de la médiation technique. » (Dewey, John. « VIII. L'expérience et l'idéalisme objectif », *op. cit.*, p. 186). Pour une actualisation de cette conception de la connaissance comme activité et une traduction dans une philosophie pragmatiste des sciences contemporaines, voir : Chang, Hasok. *Realism for Realistic People: A New Pragmatist Philosophy of Science*. Cambridge University Press, 2022, chapitre 1. L'auteur propose notamment de remplacer le concept de « sujet de la connaissance » par celui d'« agent épistémique » pour souligner cette dimension intrinsèquement active de toute connaissance.

<sup>4</sup> Hundleby, Catherine. « Thinking Outside-In: Feminist Standpoint Theory as Epistemology ». *The Routledge Handbook of Feminist Philosophy of Science*, édité par Sharon Crasnow et Kristen Intemann, Routledge, 2021, p. 100. Alison Wylie souligne également que la réponse de Harding à la critique du relativisme à l'égard de l'épistémologie du positionnement, relève d'une conception pragmatiste de la connaissance comme activité (Wylie, Alison. « Social Constructionist Arguments in Harding's 'Science and Social Inequality.' ». *Hypatia*, vol. 23, n° 4, 2008, p. 205).

en moyens, voilà ce qu'est l'intelligence. »<sup>1</sup> Son but est de « se représenter une opération qui, mise à exécution, pourrait déboucher sur une situation de nature à faire cesser l'embarras ou le doute qui a justifié l'enquête »<sup>2</sup>. La représentation intervient donc, mais dans un sens très différent de celui que lui prête l'épistémologie du spectateur, à savoir, comme représentation imaginaire d'une fin (d'où la notion de fin « en vue ») et d'hypothèses, ou opérations, susceptibles d'y parvenir. En d'autres termes, il s'agit de la représentation d'une expérience à venir. À ce titre, l'épistémologie pragmatiste est faillibiliste, puisque la validité d'une connaissance dépend de ses conséquences à venir qui ne peuvent pas être intégralement prévues :

« La reconnaissance de ce que Peirce appelait le "faillibilisme" par opposition à l'"infaillibilisme" est plus qu'une maxime de prudence. Elle résulte nécessairement de la possibilité et de la probabilité d'un écart entre les moyens disponibles et les conséquences qui en découlent, entre les conditions passées et futures, non de la simple faiblesse des capacités des mortels. »<sup>3</sup>

Dans la mesure où l'expérience subséquente constitue le test de validité de la connaissance, celle-ci est donc *intrinsèquement* faillible : il ne s'agit pas là d'une limitation humaine par rapport à un idéal de connaissance infaillible.

Quatrièmement, cette approche instrumentaliste conduit à inscrire la connaissance dans une expérience plus large, au sein de laquelle elle est une phase, et qui en détermine la signification et la valeur :

« On ne nie pas que n'importe quel objet de l'expérience puisse devenir un objet de réflexion et d'enquête cognitive. Mais l'accent est mis sur "devenir" ; le cognitif n'est jamais *all-inclusive* : cela signifie que lorsque le matériau d'une expérience d'abord non-cognitive est l'objet de la connaissance, celui-ci et l'acte de connaître sont tous deux inclus dans une nouvelle expérience non-cognitive plus large – et cette situation ne peut jamais être transcendée. »<sup>4</sup>

Ainsi, le résultat d'une enquête n'est pas seulement la connaissance, mais une expérience transformée qui est « plus que de la connaissance »<sup>5</sup>. Dès lors, cela implique que la

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « II. Conversation sur la Nature et son Bien », *op. cit.*, p. 54. Ainsi, l'activité de connaissance est « strictement téléologique parce qu'elle émerge d'un besoin expérimenté et qu'elle fonctionne pour accomplir le but indiqué par ce besoin. » (Dewey, John. « VIII. L'expérience et l'idéalisme objectif », *op. cit.*, p.191).

<sup>2</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 141.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 99.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Experience and Nature ». *LWI*, p. 30.

<sup>5</sup> Dewey, John. « IV. La théorie expérimentale de la connaissance », *op. cit.*, p. 88.

connaissance doit être évaluée à l'aune de critères autres que scientifiques, en particulier des critères politiques et moraux :

« [L]a connaissance ainsi obtenue devient un moyen en vue du développement des arts qui mettent toujours davantage la nature, effectivement ou potentiellement, au service de fins et d'évaluations humaines. »<sup>1</sup>

À nouveau, l'épistémologie féministe s'est appropriée et a développé cette conception dans une direction propice à une redéfinition de la conception épistémique de la démocratie. Elizabeth Anderson souligne notamment l'intérêt d'une articulation entre épistémologies féministe et pragmatiste pour concevoir l'attribution d'une fonction politique à l'activité scientifique :

« Les philosophes féministes de la science ont montré comment les valeurs sociales et politiques pouvaient être intégrées aux bonnes pratiques de la science – et même comment les conceptions de l'objectivité scientifique pouvaient être améliorées par un tel engagement à l'égard de valeurs non-épistémiques. J'ai défendu l'idée que cela ne fonctionne que si les valeurs morales et politiques font aussi l'objet de tests empiriques. J'ai découvert une façon théorique efficace de le faire dans la philosophie de John Dewey. »<sup>2</sup>

L'épistémologie pragmatiste permet donc de penser conjointement la valeur épistémologique et la valeur morale et politique de l'activité scientifique. L'application de cet instrumentalisme à la conception épistémique du politique doit donc permettre d'échapper à l'écueil de la dépolitisation souligné en introduction.

Cinquièmement, l'activité cognitive ainsi définie induit une responsabilité politique. Dans la mesure où les théories transforment la réalité, ceux qui les élaborent ont donc une responsabilité à l'égard de leurs conséquences :

« [L]es idées ne valent rien, sauf quand elles s'inscrivent dans des actions qui réarrangent et reconstruisent en quelque manière, petite ou grande, le monde dans lequel nous vivons. Magnifier la pensée et les idées pour elles-mêmes indépendamment de ce qu'elles font (excepté, une fois de plus, sur un plan esthétique), c'est refuser d'entendre la leçon que nous transmet le type de connaissance le plus authentique -le type expérimental- et c'est rejeter cet idéalisme qui implique la responsabilité. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 102.

<sup>2</sup> Anderson, Elizabeth. « Journeys of a Feminist Pragmatist ». *Proceedings and Addresses of the American Philosophical Association*, vol. 88, 2014, p. 82.

<sup>3</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 155.

Enfin, cette épistémologie instrumentaliste repose sur le postulat de l'égale valeur des divers domaines de l'existence, par opposition à la hiérarchisation entre différents domaines d'activité en fonction de leur position sur un axe qui irait de la théorie pure à la pratique triviale. En outre, elle implique également l'égalité des intelligences. Les exemples pris par Dewey pour définir l'intelligence expérimentale, relèvent ainsi aussi bien de la science physique expérimentale, de la chimie, que de la médecine, de l'artisanat et même du raisonnement ordinaire. La connaissance est néanmoins distinguée du « savoir-faire », en ce que la première fait intervenir l'enquête sur les causes et les conséquences des événements, tandis que le second désigne un savoir « acquis simplement par l'exercice et la pratique »<sup>1</sup>, c'est-à-dire par l'accumulation accidentelle de perceptions des corrélations entre les phénomènes. Dewey prend ainsi l'exemple du médecin qui prescrit des médicaments sans connaître leur contenu et les raisons de leur succès. Si cette activité peut s'avérer efficace, elle est pour Dewey « intrinsèquement inférieure à la science rationnelle »<sup>2</sup> parce qu'elle repose sur une méthode figée qui ne permet ni sa propre transformation ni la croissance de l'expérience. L'intérêt de l'approche deweyenne est alors de montrer que cette distinction entre savoir-faire et connaissance n'est pas liée aux domaines concernés et n'induit donc aucune infériorité des domaines liés « au corps, aux sens, aux choses matérielles, à l'incertitude liée au changement »<sup>3</sup>. La différence est de méthodes et non d'objets.

L'expérience acquiert donc une nouvelle signification : elle ne désigne plus seulement le contexte antécédant, pré-cognitif, qui occasionne et contrôle la connaissance mais aussi le résultat de la connaissance : « la fonction de connaître s'exprime toujours sous forme de relations entre une expérience qui est donnée et une expérience spécifique possible qui est voulue. »<sup>4</sup> Toute théorie est donc selon Dewey « spéculative » et « prophétique plus que descriptive », au sens où elle fait nécessairement entrer en jeu la projection d'une expérience future modifiée<sup>5</sup>. Alors que l'épistémologie du spectateur fait du lien à l'expérience pratique une limite de la connaissance, Dewey en fait au contraire la condition de sa complétude :

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 99. Voir aussi : « Ainsi un médecin expérimenté peut être habile à reconnaître les symptômes d'une maladie et habile à les traiter parce qu'il possède une expérience faite d'observations répétées et de modes de traitements courants, sans comprendre l'étiologie de la maladie et les raisons du choix du traitement utilisé. Cela vaut pour les savoir-faire de beaucoup de mécaniciens et d'artisans. » Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 96.

<sup>3</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 99.

<sup>4</sup> Dewey, John. « IV. La théorie expérimentale de la connaissance », *op. cit.*, p. 104.

<sup>5</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 95.

« Toute connaissance est partielle et incomplète tant que nous ne l'avons pas *située* dans le contexte d'un futur que nous ne pouvons pas connaître, et à propos duquel il nous est seulement permis de spéculer. (...) la connaissance n'est pas fermée sur elle-même ; elle donne l'indication d'une tâche à accomplir. »<sup>1</sup>

Le concept de « situation » désigne donc ici une condition nécessaire de la complétude de la connaissance. Il est, en outre, élargi afin d'y intégrer l'expérience comme conséquence de l'activité cognitive.

## Conclusion

J'ai mis en lumière dans ce chapitre les diverses formes de l'articulation entre expérience et connaissance décrites par Dewey. Celles-ci permettent d'explicitier l'idée d'une expérience première et d'une connaissance dérivée mais décisive.

D'une part, l'expérience non-cognitive est première au sens où elle est la plus générale : elle est la structure commune de l'existence des organismes vivants en interaction avec leurs environnements. D'autre part, elle est première au sens où elle fonctionne comme occasion de l'enquête lorsqu'elle fait apparaître dans la dynamique de l'existence des troubles, des obstacles, des difficultés. Troisièmement, l'expérience constitue également le contexte dans lequel la pensée se déploie et qui en détermine à la fois les objets et les instruments. Enfin, l'expérience est la finalité de toute connaissance, dès lors que celle-ci est conçue comme une activité transformatrice. À ce titre, l'expérience est aussi le critère d'évaluation de la connaissance.

Ces quatre modalités d'articulation entre expérience et connaissance permettent d'opérer le geste subtil d'affirmer la responsabilité et la valeur pratiques de la connaissance tout en relativisant sa supériorité sur les autres formes et dimensions de l'expérience humaine. Ce faisant, l'épistémologie pragmatiste met en lumière la nécessité d'un contrôle démocratique de la science, en même temps que la possibilité de son usage pour la résolution des problèmes sociaux. Elle constitue donc un candidat légitime pour servir de fondement épistémologique à une conception épistémique de la démocratie. Plus encore, ce chapitre a montré que l'épistémologie deweyenne repose sur trois thèses centrales qui seront également au cœur de

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « 7. Philosophie et démocratie [1918] », *op. cit.*, p. 129, je souligne.

l'épistémologie critique, et qui permettent d'éviter les potentiels écueils épistocratiques des justifications épistémiques du politique.

D'une part, le naturalisme social conduit à défendre la conception socialement située de toute activité cognitive. Celle-ci est déterminée à la fois par les groupes sociaux auxquels appartient l'agent épistémique et par la société dans son ensemble. Dewey invite à renoncer à l'idée « que la conscience est un oracle sublime indépendant de l'éducation et des influences de la société. »<sup>1</sup> À ce titre, la capacité cognitive est une potentielle compétence universelle, qui requiert des médiations et conditions sociales spécifiques pour s'épanouir ; et elle est, dans le même temps, plurielle, en vertu de la diversité des positionnements sociaux.

D'autre part, ce sont les problèmes vécus qui doivent servir de point de départ à la théorie et c'est leur résolution pratique qui sert de critère à son évaluation. Dès lors, l'impartialité et le désintérêt ne constituent pas, dans le cadre pragmatiste, une condition de la validité de la connaissance. Ce postulat va à l'encontre du discrédit des intérêts sociaux, notamment subalternes, dont on a vu qu'il pouvait résulter de la conception épistémique du politique. Il ouvre aussi la voie à une conception épistémique de la démocratie qui ne soit pas une dépolitisation, en évaluant, précisément, la connaissance, à l'aune de valeurs morales et politiques.

Enfin, Dewey réévalue les fonctions épistémiques de l'intérêt et de l'émotion, à rebours du présupposé élitiste d'une irrationalité du peuple et des citoyens ordinaires, largement fondé sur l'opposition de la raison à l'émotion et à l'intérêt.

Cependant, puisque l'épistémologie pragmatiste récuse l'idée d'une connaissance immédiate, il nous faut maintenant nous arrêter sur les modalités de l'enquête elle-même. Comment celui qui porte la chaussure peut-il *savoir* qu'elle fait mal ?

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Nature humaine et conduite...*, op. cit., p. 147.

## Introduction

Dewey situe l'activité cognitive dans une séquence temporelle qui relie une situation troublée à une situation réorganisée, à rebours de l'idée d'une connaissance immédiate et représentationnelle. Entre ces deux situations, un ensemble d'opérations forme ce qu'il nomme l'« enquête », terme qu'il propose de substituer à celui de « pensée » dans sa *Logique* de 1938 afin de dépouiller l'épistémologie des connotations psychologisantes et subjectivistes attribuées à ce dernier<sup>1</sup>. J'ai souligné en introduction que l'usage du pragmatiste dans le champ des justifications épistémiques de la démocratie consistait largement à appliquer ce concept d'enquête au domaine politique, en définissant la démocratie comme une méthode d'enquête sur les problèmes publics. En quoi la conception deweyenne de l'enquête s'applique-t-elle de manière féconde à la résolution collective des problèmes publics dans un contexte inégalitaire ?

Notons pour commencer que la substitution lexicale de l'enquête à la pensée ne dénote pas chez Dewey une différence de nature entre la méthode scientifique et la pensée ordinaire<sup>2</sup>. En effet, l'enquête, au sens le plus général, désigne aussi bien les opérations scientifiques que les expérimentations et jugements opérés dans les activités ordinaires :

« Les enquêtes entrent dans toutes les sphères de la vie et dans tous les aspects de ces sphères. Dans le cours ordinaire de l'existence, les hommes examinent ; ils font intellectuellement le tour des choses, ils infèrent et jugent aussi "naturellement" qu'ils sèment et moissonnent, produisent et échangent des marchandises. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 79. Le terme, repris à Peirce, est néanmoins présent avant. On lit par exemple dans « L'individualisme – ancien et nouveau » : « Savoir signifie enquêter » (Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », op. cit., p. 353).

<sup>2</sup> Sur ce point, voir notamment : Gronda, Roberto. *Dewey's Philosophy of Science*, op. cit., p. 38-41.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 166.

Cette continuité est également soulignée dans *La quête de certitude*, où Dewey affirme qu'on « trouve au cœur des procédures ordinaires le prototype rudimentaire »<sup>1</sup> de l'enquête scientifique. La pratique scientifique est ainsi définie comme un « renforcement »<sup>2</sup> des expérimentations ordinaires, dans une perspective continuiste.

Néanmoins, continuité ne vaut pas identité, comme nous l'avons déjà souligné au sujet des rapports entre expérience non-cognitive et expérience cognitive. La conception pragmatiste identifie donc également une spécificité de l'enquête scientifique par rapport à l'enquête ordinaire. Seulement, « leur différence réside dans leur objet respectif, non dans leurs formes et relations logiques fondamentales »<sup>3</sup>. L'enquête ordinaire a ainsi pour objet des problèmes pratiques à résoudre directement, tandis que la science cherche à produire des outils et objets qui pourront être utilisés dans d'autres expériences. Toutefois, leurs formes et relations logiques ont des aspects communs fondamentaux : elles reposent, en d'autres termes, sur une *méthode* commune. Je m'intéresserai donc dans ce chapitre aux enjeux méthodologiques de l'épistémologie pragmatiste. En quoi la méthode pragmatiste fournit-elle un modèle pertinent et original pour la résolution démocratique des problèmes publics ?

Dans son article « Y a-t-il une méthode féministe ? »<sup>4</sup>, Sandra Harding identifie deux principaux enjeux méthodologiques pour une épistémologie critique : d'une part, il s'agit d'identifier quelles méthodes permettent de décrire les expériences des groupes subalternes (par exemple, comment la phénoménologie permet de décrire l'expérience de l'oppression patriarcale) ; et d'autre part, quelles méthodes sont susceptibles de les expliquer, c'est-à-dire d'identifier les causes de l'oppression (par exemple, comment et à quelles conditions l'économie politique marxiste permet d'expliquer l'exploitation domestique des femmes). Or, ces enjeux méthodologiques sont finalement peu traités dans le champ de l'épistémologie critique, qui s'est plutôt concentré sur les questions strictement épistémologiques d'une part, notamment la définition des critères de vérité ; et sur les questions socio-épistémiques d'autre part, notamment sur les effets des inégalités sociales sur la production de connaissance, ainsi que sur les conséquences sociales des modes de production de la connaissance. Harding défend

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *La quête de certitude*..., *op. cit.*, p. 103.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 180. Dewey consacre les p. 180-185 à cette question des liens entre enquête scientifique et ordinaire.

<sup>4</sup> Harding, Sandra. « Introduction: Is there a Feminist Method? » *Feminism and methodology: social science issues*, édité par Sandra Harding, Indiana University Press, 1987, p. 1-14.

par exemple dans ce texte l'idée que les enjeux principaux d'une pratique scientifique féministe sont épistémologiques avant d'être méthodologiques<sup>1</sup>.

Renault identifie à ce titre deux lacunes de l'épistémologie critique sur le plan méthodologique, que la philosophie de la connaissance de Dewey permet selon lui de combler : une conception trop restreinte des *opérations* de la critique sociale, qui seraient réduites au dévoilement, à l'interprétation, et à la justification de normes alternatives d'une part ; et une conception trop naïve des connaissances des groupes opprimés d'autre part, selon laquelle ceux-ci possèderaient une connaissance immédiate et adéquate de leurs problèmes, n'ayant plus qu'à être reconnue (enjeu de justice testimoniale) ou utilisée pour interpréter les problèmes (enjeu de justice herméneutique)<sup>2</sup>. À ce titre, la théorie deweyenne de l'enquête peut apporter une contribution importante, méthodologique donc, à l'épistémologie critique. Ce faisant, elle permet d'améliorer la connaissance des problèmes des groupes sociaux subalternes, ce qui rend son usage particulièrement fécond pour une conception épistémique originale de la démocratie comme méthode de résolution des problèmes dans un contexte inégalitaire.

Je reviendrai dans un premier temps sur le statut accordé à la méthode par l'épistémologie pragmatiste, afin de montrer qu'une conception épistémique pragmatiste de la démocratie se doit de lui accorder une importance fondamentale. Puis, j'analyserai la méthode expérimentale défendue par Dewey, c'est-à-dire le « schème de l'enquête »<sup>3</sup>, dont je montrerai qu'elle répond efficacement aux objectifs attribués par Harding et Renault à une méthode critique. Je reviendrai en particulier sur les spécificités de l'enquête sur les problèmes sociaux. Enfin, je m'intéresserai à un aspect spécifique de ce schème, qui concentre un ensemble de débats

---

<sup>1</sup> Elle contestera par la suite cette idée, distinguant ainsi l'épistémologie du positionnement de l'empirisme féministe : « Je pense maintenant que Dorothy Smith avait raison d'insister (en réalité) sur l'idée que l'épistémologie du positionnement s'approprie et transforme la notion de méthode scientifique, et pas seulement l'épistémologie » Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement : ... », *op. cit.*, p. 139, note 1. Smith met en particulier en avant l'originalité de la méthode féministe en tant qu'elle théorise à partir de l'expérience. Voir : Smith, Dorothy E. « From the Margins: Women's Standpoint as a Method of Inquiry in the Social Sciences ». *Gender, Technology and Development*, vol. 1, n° 1, 1997, p. 113-135.

<sup>2</sup> Renault, Emmanuel. « Pragmatism and Alternative Epistemologies. Epistemology of Social Critique and the Knowledge Experience: A Deweyan Account ». *Pragmatism Today*, vol. 12, n° 1, 2021, p. 9.

<sup>3</sup> C'est le titre que donne Dewey au chapitre 6 de la *Logique*. Brown propose de distinguer le schème de l'enquête, compris comme ensemble non linéaire d'opérations épistémiques, de la séquence de l'enquête, qui désigne la succession chronologique de phases au sein de laquelle l'enquête occupe la place intermédiaire et distincte de la situation troublée et de la situation unifiée (Brown, Matthew J. « John Dewey's Philosophy of Science », *op. cit.*, p. 280-287). Sur cette distinction, voir également : Madelrieux, Stéphane. *La philosophie de John Dewey...*, *op. cit.*, p. 115-118.

d'interprétation et d'enjeux pour l'usage démocratique de la méthodologie pragmatiste : l'institution des problèmes.

## **I. La conception pragmatiste de la méthode : un procéduralisme épistémique ?**

La théorie pragmatiste de l'enquête repose sur une conception fondamentalement procédurale de la connaissance, suivant laquelle la méthode est constitutive de la validité du résultat. Dewey s'oppose ainsi à l'idée que « toute connaissance particulière peut être établie sans avoir besoin pour cela d'être le résultat de l'enquête »<sup>1</sup>. C'est donc bien l'application d'un ensemble d'opérations spécifiques, auxquelles je m'intéresserai ici, qui fonde le statut de connaissance d'un jugement. De même, la science est un « corps d'objets organisé [qui] ne parvient au statut scientifique que du fait des méthodes utilisées pour y parvenir. »<sup>2</sup> Il y a, en d'autres termes, un *procéduralisme épistémique* deweyen, qui conduit Dewey à distinguer véracité et scientificité :

« L'homme de la rue prend certaines conclusions qui circulent pour de la science. Mais le scientifique sait que ces conclusions ne relèvent de la science qu'en considération des méthodes par lesquelles elles ont été établies. Même lorsqu'elles sont vraies, ce n'est pas en vertu de leur véracité qu'elles sont scientifiques, mais en raison du dispositif employé pour y parvenir. »<sup>3</sup>

À ce titre, une conception épistémique pragmatiste de la démocratie devra accorder une importance décisive aux méthodes de définition, d'explication et de résolution des problèmes publics.

Cependant, le procéduralisme pragmatiste présente deux caractéristiques fondamentales qui en constituent l'originalité et la portée critique, par opposition à un réductionnisme méthodologique qui définirait *a priori* les formes possibles de la connaissance : la conception descriptive de la méthodologie (1) et la conception faillibiliste des procédures (2).

D'une part, la méthodologie deweyenne est élaborée à partir d'une méthode elle-même spécifique (1) : il y a donc chez Dewey une méta-méthodologie pragmatiste, c'est-à-dire une

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 64.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 563.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 260.

conception de la méthode requise pour identifier les méthodes scientifiques valides. Celle-ci repose sur une mise en cause de la distinction entre logique et méthodologie<sup>1</sup> : la logique ne doit pas consister, de ce point de vue, en une théorie des conditions *a priori* de possibilité de la connaissance mais en une observation empirique des opérations effectives de la pensée, c'est-à-dire en un « énoncé descriptif des méthodes »<sup>2</sup> : « la logique est une formulation systématisée et clarifiée des procédures de pensée » effectives<sup>3</sup>. En effet, les formes logiques ont leur origine dans les opérations de l'enquête elles-mêmes, qui constituent pour Dewey leur « *causa essendi* »<sup>4</sup> : les exigences logiques que doit satisfaire une activité cognitive ne lui sont donc pas imposées de l'extérieur et *a priori* et elles se transforment au cours de l'enquête. La méthodologie doit, dès lors, consister en une description des pratiques existantes de production de connaissance : c'est ce que fait notamment Dewey dans *La quête de certitude*, où il entreprend de repenser la théorie de la connaissance à partir de l'observation des pratiques de la science expérimentale. Il souligne ainsi qu'il serait absurde d'« accepter les conclusions de l'enquête scientifique sans pour autant redéfinir les conceptions de l'esprit, de la connaissance, et pas davantage l'idée que l'on se fait de la nature de l'objet de la connaissance que les méthodes donnant ces conclusions impliquent. »<sup>5</sup> L'entreprise de *La quête de certitude*, et de l'épistémologie en général, est alors redéfinie en ces termes :

« [L]a tâche qui nous incombe, par conséquent, consiste à expliciter les reconstructions de la tradition qu'appellent la procédure et les résultats effectifs du connaître, telle que l'illustre l'enquête dans le domaine physique. Cette dernière est prise comme type et comme modèle du connaître dans la mesure où elle se présente comme la plus aboutie de toutes les formes de l'enquête intellectuelle. »<sup>6</sup>

On retrouve cette approche descriptive de la méthode au cœur de l'épistémologie critique. L'observation des groupes de parole féministes et de l'émergence en leur sein de concepts comme le viol conjugal ou le harcèlement sexuel, a en particulier joué un rôle important dans la redéfinition féministe de la méthode scientifique<sup>7</sup>. Harding souligne ainsi, dans des termes

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 61 ; Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 190-193 et Dewey, John. *La quête de certitude*..., op. cit., p. 120.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 67.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 191. Sur le lien entre logique et méthodologie, voir : Madelrieux, Stéphane. *La philosophie de John Dewey*..., op. cit., p. 108-112.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 61.

<sup>5</sup> Dewey, John. *La quête de certitude*..., op. cit., p. 89.

<sup>6</sup> *Id.*

<sup>7</sup> Voir en particulier : Fricker, Miranda. *Epistemic injustice*..., op. cit., p. 147-152 et Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice* ..., op. cit., p. 146-148.

très proches de Dewey, que la définition d'une méthode de recherche féministe doit partir de l'observation des pratiques effectives de la science féministe : « quel serait l'intérêt d'une théorie de la nature spécifique de la recherche féministe qui considérerait que la meilleure science sociale féministe ne remplit pas ses critères »<sup>1</sup> ? Elle élargit, plus tard, cette remarque, à la « connaissance » en général, et non uniquement à la science, ce qui permet d'intégrer à la conception de la méthode des pratiques épistémiques réalisées en dehors de l'institution scientifique, comme celles des groupes de paroles mentionnés ci-dessus :

« Quel serait l'intérêt d'une prescription sur la méthode de la connaissance qui ne découlerait pas d'une théorie sur la façon dont la connaissance peut être et a été produite ? »<sup>2</sup>

D'autre part, le procéduralisme deweyen est résolument faillibiliste (2) :

« Le travail de l'enquête expérimentale consiste en une révision permanente. Par la révision de la connaissance et des idées, nous acquérons le pouvoir d'effectuer des transformations. Si elle entrait dans l'esprit individuel, cette *attitude* déboucherait sur de nouvelles possibilités concrètes. »<sup>3</sup>

Il ne s'agit donc aucunement d'affirmer qu'une bonne méthode conduit à un résultat nécessairement valide. Au contraire, Dewey affirme qu'« il n'y a aucune croyance assez fermement établie pour n'avoir pas à être soumise à une enquête ultérieure »<sup>4</sup>. On peut identifier deux raisons principales à ce faillibilisme dans son épistémologie. Premièrement, dans la mesure où toute enquête transforme la réalité, elle produit de nouveaux problèmes, c'est-à-dire une situation « grosse de nouvelles difficultés »<sup>5</sup> ; deuxièmement, l'enquête est toujours située, et son résultat, toujours particulier, ne saurait donc être valide universellement et définitivement. Dès lors, l'observation de l'histoire des sciences fait apparaître l'enquête comme un « processus continu » d'utilisation et de révision des résultats des enquêtes antérieures<sup>6</sup>. Au cours de ce processus, les méthodes elles-mêmes sont révisées à l'aune des résultats, si bien que le caractère déterminant de la méthode pour la validité de l'enquête n'implique pas qu'elle soit absolument valable :

« Il ne suit, en aucun de ces cas, que les "meilleures" méthodes sont idéalement parfaites, ni qu'elles sont régulatrices ou "normatives" de par leur conformité à une certaine forme absolue. Ce sont les méthodes qui, expérimentées jusqu'à ce

---

<sup>1</sup> Harding, Sandra. « Introduction: Is there a Feminist Method? », *op. cit.*, p. 5.

<sup>2</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement... », *op. cit.*, p. 184.

<sup>3</sup> Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », *op. cit.*, p. 349, je souligne.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 65.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 65.

jour, apparaissent comme les meilleures méthodes dont nous disposons pour parvenir à certains résultats, tandis que l'abstraction de ces méthodes fournit une norme ou loi (relative) permettant d'entreprendre des essais nouveaux. »<sup>1</sup>

Appliquée à la justification épistémique de la démocratie, on comprend qu'une telle conception de la méthode induise une justification de nature instrumentale plutôt que procédurale, tout en accordant une fonction essentielle à la procédure. En d'autres termes, une bonne procédure est essentielle à l'élaboration d'un résultat valide, mais cette procédure n'est elle-même valide que *parce qu'elle* produit un certain résultat.

Quelles méthodes d'enquête Dewey observe-t-il et abstrait-il donc des pratiques expérimentales ? En quoi peuvent-elles contribuer à une meilleure connaissance des problèmes, en particulier de l'expérience des groupes sociaux subalternes, c'est-à-dire à une meilleure description et explication de ceux-ci ?

## II. Le schème de l'enquête

L'observation des pratiques scientifiques conduit Dewey à défendre la valeur d'une méthode spécifique : la méthode expérimentale. Il convient en effet, suivant sa méta-méthodologie descriptive, de formuler « notre conception de la connaissance en fonction du modèle expérimental »<sup>2</sup> qui a montré son efficacité dans la science. En outre, la méthode expérimentale rend également compte des pratiques épistémiques ordinaires. Dewey en définit l'aspect général comme suit :

« L'enquête expérimentale, ou la pensée, renvoie en effet à une activité dirigée, une action qui opère sur les conditions d'observation et d'appréhension directe des objets et institue de nouveaux rapports entre eux. (...) [L]es idées orientent l'expérimentation, (...) cette dernière n'est pas menée au hasard, ne correspond pas à une action sans but, mais comprend toujours, non sans tâtonnement ni aveuglement relatif, un élément de prédiction et d'intention délibérées qui détermine laquelle des opérations doit être engagée. »<sup>3</sup>

Cette activité dirigée s'appuie sur un ensemble d'opérations définies, qui constituent le schème de l'enquête. Dewey en détaille les aspects dans plusieurs textes, dont les évolutions et différences ont dessiné les contours des débats d'interprétation de son expérimentalisme. Ces

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>2</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 120.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 127.

débats portent en particulier sur le nombre et la nature des opérations constitutives de l'enquête et sur la question de savoir si la situation problématique initiale en fait partie ou la précède (en d'autres termes : les problèmes sont-ils donnés ou construits ?). Nous verrons que cette dernière question est fondamentale pour la définition de l'enquête sociale et son application à la conception épistémique de la démocratie.

## II.1. Les « aspects » de l'expérimentation

Dans la première version de *Comment nous pensons*, rédigée en 1910, Dewey identifie cinq étapes du processus d'enquête :

« Après examen, chaque cas fait apparaître, plus ou moins clairement, cinq étapes : (i) une difficulté ressentie ; (ii) sa localisation et sa définition ; (iii) la suggestion d'une solution possible ; (iv) le développement par le raisonnement des implications de la suggestion ; (v) une plus ample observation et expérimentation conduisant à son acceptation ou son rejet, c'est-à-dire la conclusion d'une croyance ou d'un doute. »<sup>1</sup>

Dans ce texte, la situation troublée, ou « difficulté ressentie », semble faire partie de l'enquête, tandis que dans la version de 1933, Dewey la distingue clairement du déroulé de l'enquête elle-même :

« Dans le chapitre précédent, nous avons vu que les deux *limites* de toute unité de pensée sont une situation de perplexité, de trouble ou de confusion au départ, et une situation clarifiée, unifiée et résolue à la fin. La première situation peut être appelée pré-réflexive. Elle établit le problème à résoudre ; la question à laquelle la réflexion doit répondre en émerge. Dans la situation finale, le doute a été écarté ; la situation est post-réflexive ; il en résulte une expérience directe de maîtrise, de satisfaction, de jouissance. Telles sont donc les limites à l'intérieur desquelles a lieu la réflexion. »<sup>2</sup>

L'enquête est donc ici encadrée et limitée par deux situations non-cognitives que Dewey a donc finalement exclues du schème de l'enquête elle-même. Les cinq aspects de l'enquête sont alors redéfinis en ces termes :

« Entre les deux [situations], comme aspects de la pensée, se trouvent (1) les suggestions, à travers lesquelles l'esprit projette une solution possible ; (2) la transformation intellectuelle de la difficulté ou perplexité qui a été sentie (directement expérimentée) en un problème à résoudre, une question à laquelle une réponse doit être trouvée ; (3) l'utilisation successive des suggestions comme

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « How We Think ». *MW6*, p. 236-237.

<sup>2</sup> Dewey, John. « How We Think: A Restatement of the Relation of Reflective Thinking to Educative Process ». *LW8*, p. 109-200, je souligne.

idées directrices, ou hypothèses, pour initier et guider l'observation et les autres opérations de collecte du matériau factuel ; (4) l'élaboration mentale de l'idée ou de la supposition comme idée ou supposition (le raisonnement, au sens où celui-ci est une partie, non le tout de l'inférence) ; et (5) le test de l'hypothèse par le biais de l'action effective ou imaginaire. »<sup>1</sup>

On observe donc dans ce texte trois modifications notables par rapport au texte de 1910. D'une part, la conception linéaire a été remplacée par une conception fonctionnelle : le terme de « *steps* » (étapes) fait ainsi place à celui de « *states* », que je traduis ici par « aspects »<sup>2</sup>. D'autre part, la suggestion, c'est-à-dire la projection d'une solution à la situation troublée, apparaît alors en premier, c'est-à-dire avant la définition du problème : ces deux opérations sont articulées et se télescopent. Enfin, Dewey distingue ici, comme en 1910, la sensation, ou expérience *directe* d'un trouble, et la définition d'un problème, mais seule la deuxième fait désormais partie de l'enquête à proprement parler.

On comprend donc que la « difficulté ressentie » ne correspond pas à la perception d'un problème : avoir peur, affirmait déjà Dewey dans *L'influence de Darwin sur la philosophie*, ne signifie pas savoir que j'ai peur<sup>3</sup>. La localisation des problèmes et leur interprétation *comme* problèmes est donc un enjeu majeur de l'enquête<sup>4</sup> : celui qui porte la chaussure ne sait si et où elle fait mal que s'il peut s'engager dans une enquête à partir de l'expérience du trouble.

Dans le chapitre 6 de la *Logique*, qui s'intitule « Le schème de l'enquête », Dewey distingue à nouveau cinq aspects<sup>5</sup> : « I. L'antécédent de l'enquête : la situation indéterminée » ; « II. L'institution d'un problème » ; « III. La détermination de la solution du problème » ; « IV. Le raisonnement » ; « V. Le caractère opérationnel des faits-significations », ou expérimentation. En réalité, seuls quatre de ces aspects font effectivement partie de l'enquête puisque le (I) correspond à une situation *antécédente*. Ainsi, les étapes (2) et (3) du texte de 1933 (la définition intellectuelle d'un problème et l'utilisation de celle-ci pour guider l'observation et la collecte de faits contribuant à définir le problème) sont ici réunies en un seul

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 200.

<sup>2</sup> J'emprunte cette traduction à Madelrieux (Madelrieux, Stéphane. *La philosophie de John Dewey...*, *op. cit.*, p. 119).

<sup>3</sup> Dewey, John. « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat », *op. cit.*, p. 204.

<sup>4</sup> Je souscris à ce titre à la critique par Brown de l'interprétation de Hildebrand et Thayer selon laquelle l'enquête présente cinq ou six phases, comprenant la difficulté ressentie dans la situation troublée. Brown attribue cette « erreur importante » à la confusion entre la séquence temporelle dans laquelle l'enquête est une phase, et la « complexité fonctionnelle » interne de l'enquête (Brown, Matthew J. « John Dewey's Philosophy of Science », *op. cit.*, p. 284). Voir : Thayer, Horace S. *The Logic of Pragmatism: An Examination of John Dewey's Logic*. Humanities, 1952, p. 63 et Hildebrand, David L. *Dewey: A Beginner's Guide*. Oneworld, 2008, p. 53-56.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 170-177.

moment (II. L'institution du problème). En outre, Dewey réaffirme dans ce texte l'articulation entre l'identification d'un problème et la projection de solutions possibles :

« L'énonciation d'une situation problématique en termes de problème n'a de signification que si le problème institué se réfère *dans les termes même* de son énonciation à une solution possible. »<sup>1</sup>

L'enquête a donc à la fois une dimension herméneutique (l'interprétation d'une situation comme problème), une dimension perceptive (l'observation de nouveaux faits à la lumière du problème), une dimension imaginative (la projection de solutions), une dimension réflexive (la déduction des conséquences possibles de ces solutions) et une dimension pratique (la mise à l'épreuve expérimentale de solutions).

On peut repérer cette méthode expérimentale au cœur de pratiques épistémiques qui ont permis d'améliorer la connaissance des problèmes des groupes subalternes, ce qui corrobore sa pertinence descriptive et permet d'en souligner, d'ores et déjà, le potentiel démocratique, dans le cadre d'une conception épistémique de la démocratie comme résolution des problèmes publics en contexte inégalitaire.

Prenons l'exemple du « plafond de verre »<sup>2</sup>, concept qui émerge dans les années 1970 pour désigner l'absence totale ou relative de femmes dans certains secteurs de pouvoir, et au sommet des diverses hiérarchies de la vie sociale, en particulier professionnelles.

(I) Cette absence apparaît d'abord comme une situation indéterminée, une « difficulté ressentie » par les femmes qui conduit à leur exclusion ou leur dissuasion de viser certains postes, mais sans être perçue comme problème, en partie du fait de sa naturalisation (l'idée que les femmes seraient moins compétentes ou carriéristes).

(2 et II) L'institution du problème consiste alors à observer dans quelle mesure cette situation est avérée du point de vue statistique et à élaborer un concept critique qui dénaturalise la situation, et institue donc un problème : le « plafond de verre ». Cette définition correspond à une transformation intellectuelle de la situation troublée, par le biais de l'identification de ses causes structurelles et de sa nature objective.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 173, je souligne.

<sup>2</sup> Ce concept issu de la sociologie américaine a été popularisé par un article de Carol Hymowitz et Timothy D. Schellhardt : Hymowitz, Carol, et Timothy D. Schellhardt. « The Glass Ceiling: Why Women Can't Seem to Break The Invisible Barrier That Blocks Them From the Top Jobs ». *Wall Street Journal*, 24 mars 1986.

(3 et toujours II) La définition du problème conduit alors à de nouvelles observations (par exemple pour d'autres groupes sociaux subalternes, ou bien dans d'autres secteurs) qui contribuent à préciser la signification et à élargir l'application du concept. Ce travail consiste aussi à délimiter l'application du concept et à en exclure certains usages : en 2015, lors des élections régionales, le Front National s'approprie le concept afin de l'appliquer à sa situation et de désigner une supposée censure l'empêchant d'accéder aux mêmes droits que les autres partis, notamment en termes de temps de parole<sup>1</sup>. Un tel usage apparaît contestable puisqu'il laisse de côté le contexte discriminatoire structurel dans lequel et pour lequel le concept a été formé et ne s'appuie pas sur l'observation des faits objectifs. Un tel parallèle entre l'exclusion structurelle des femmes et ses résultats électoraux, suggère ainsi que le Front National serait victime d'injustice, situation qui requiert des mesures de lutte contre une telle exclusion. Le travail de définition et de localisation du problème conduit donc à en délimiter le contenu afin d'exclure de tels usages.

(1 et III) En effet, dans la conception pragmatiste de l'enquête, l'identification du problème s'accompagne immédiatement de la projection de solutions possibles, comme la discrimination positive ou bien des campagnes de communication ou d'éducation à l'égalité de genre dans le cas du plafond de verre : en d'autres termes, l'institution du problème est articulée à une conception de ce qui *devrait être* (en l'occurrence, l'égale répartition des statuts et fonctions sociales décisives entre hommes et femmes).

(4 et IV) Le raisonnement consiste alors à imaginer les modalités et effets potentiels des suggestions de solutions (la discrimination positive discréditera-t-elle les femmes sélectionnées ? Faut-il imposer des quotas minimaux ou fixes ?) : la solution devient alors hypothèse.

(5 et V) L'expérimentation consiste enfin à mettre en place des solutions imaginées afin de mesurer leurs effets. La mise en place de quotas de genre fixes pour la composition de l'Assemblée constituante chilienne de 2020 a ainsi permis, par exemple, de se rendre compte que celle-ci pouvait conduire certaines femmes à devoir renoncer à leur siège en faveur des hommes<sup>2</sup>. Cette situation relance alors le processus d'enquête concernant le caractère problématique ou non de cette situation et les solutions possibles (est-il problématique que des femmes renoncent à leur siège si le résultat est une assemblée strictement paritaire ? Si oui, comment éviter cet effet du mécanisme de parité ?).

---

<sup>1</sup> Bourgneuf, Cécile. « FN : peut-on vraiment parler de "plafond de verre" ? » *Libération*, 15 décembre 2015.

<sup>2</sup> Je reviens plus en détail sur cet exemple dans le chapitre 7.

Une telle méthode permet donc à la fois de décrire et d'expliquer l'expérience problématique de certains groupes sociaux. Elle remplit donc les critères de validité de la méthode établis par Harding. Elle identifie, en outre, d'autres opérations comme parties intégrantes de la production de connaissances critiques (comme l'observation empirique, la délimitation conceptuelle, la projection et l'expérimentation de solutions), relevant ainsi le défi posé par Renault aux épistémologies critiques.

## II.2. Continuité et spécificité de l'enquête sociale

Quel lien Dewey établit-il entre le schème général de l'enquête et la méthode des sciences sociales, c'est-à-dire l'enquête sur les problèmes spécifiquement sociaux ? L'exemple du plafond de verre illustre la potentielle fécondité de l'application du schème de l'enquête aux problèmes sociaux, mais peut-on en déduire une identité méthodologique ? Cette question est fondamentale pour nous puisque le développement d'une méthode scientifique expérimentale adaptée aux problèmes sociaux apparaît chez Dewey comme une condition épistémique nécessaire de la démocratie. Dans le chapitre du *Public et ses problèmes* consacré à l'éclipse du public, il impute ainsi largement le problème épistémique de la démocratie au retard méthodologique de la science sociale :

« Les outils intellectuels destinés à la formation d'un public organisé sont encore plus inadéquats que ses moyens matériels. »<sup>1</sup>

Par conséquent, la démocratisation doit passer par une transformation des méthodes d'enquête sur les problèmes sociaux, suivant une conception épistémique de la démocratie comme méthode de résolution des problèmes. Or, Dewey attribue l'inadéquation de la méthode existante à l'absence de transposition de la méthode expérimentale à la science sociale. Déjà, dans *L'influence de Darwin sur la philosophie*, il défendait la continuité des méthodes et la nécessité d'appliquer la révolution conceptuelle évolutionniste à la conception de la société et de la politique. Puis, dans *La quête de certitude*, c'est précisément la méthode expérimentale qui est présentée comme devant s'appliquer au domaine social :

« Quand on se sera aperçu que, dans ces domaines pas moins que dans celui de la physique, nous avons le savoir de ce que nous construisons intentionnellement, que tout dépend de la détermination des méthodes d'opérations ainsi que de

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 235.

l'observation des conséquences qui les mettent à l'épreuve, le progrès de la connaissance en la matière pourra également devenir sûr et constant. »<sup>1</sup>

Le chapitre 24 de la *Logique*, consacré spécifiquement à l'enquête sociale, part ainsi du même constat d'un « état embryonnaire »<sup>2</sup> de celle-ci, identifié à un retard méthodologique. Plus encore, le retard de la science sociale démontre même, selon Dewey, la validité de la méthode expérimentale qu'il décrit, puisqu'on peut expliquer son retard par la non-utilisation de cette méthode<sup>3</sup>.

La continuité méthodologique entre la science physique et la science sociale est justifiée de deux manières.

D'une part, « les sciences sociales font partie des sciences de la nature »<sup>4</sup>, dans la mesure où elles portent sur un objet existentiel, qui appartient donc à la nature au sens large, c'est-à-dire qui dépend d'un ensemble de conditions physiques :

« Les conditions existentielles qui forment l'environnement physique entrent partout dans la constitution des phénomènes socio-culturels. Aucun individu, aucun groupe, ne peut faire quoi que ce soit s'il n'est pas en interaction avec des conditions physiques. »<sup>5</sup>

La dimension naturelle de l'objet de l'enquête sociale rend donc possible selon Dewey le développement d'une méthode qui remplisse les conditions logiques de l'enquête expérimentale, faisant de la science sociale une science au même titre que les autres. Cependant, il ne s'agit pas de réduire les problèmes sociaux à des problèmes physiques : « [l']assimilation de la science humaine à une science physique ne représente qu'une autre forme de logique absolutiste, un type d'absolutisme physique »<sup>6</sup> que l'on retrouve par exemple dans le primat des approches biologiques des comportements<sup>7</sup>.

À rebours de cet absolutisme, Dewey met en avant une deuxième modalité d'articulation entre science sociale et science physique qui repose, en miroir, sur la démonstration de la

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 202.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 589 et 611.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 589.

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 594. On retrouve cette idée dans *Le public et ses problèmes* : « toutes les conséquences qui font la vie humaine dépendent des conditions physiques ; ces conséquences ne peuvent être comprises et maîtrisées que si ces conditions sont prises en considération. » (Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 271).

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 301.

<sup>7</sup> Pour une critique féministe d'un tel absolutisme méthodologique, voir notamment : de Beauvoir, Simone. *Le deuxième sexe. Tome 1 : Les faits et les mythes*. Gallimard, 2012, chapitre 1.

dimension sociale du matériau physique. Ainsi, si l'enquête sociale porte sur des objets physiques, l'enquête physique porte quant à elle sur des objets sociaux et est déterminée par un ensemble de facteurs sociaux. D'une part, en effet, l'enquête a recours à des systèmes conceptuels et interprétatifs transmis socialement, si bien que, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, « [t]oute enquête procède à l'intérieur d'une matrice culturelle qui est en dernière instance déterminée par la nature des relations sociales. »<sup>1</sup> D'autre part, les techniques disponibles (microscopes, télescope etc...) déterminent l'objet de la science physique<sup>2</sup>. Troisièmement, ce sont des problèmes et besoins sociaux qui donnent forme aux questions et théories de la science physique, comme les besoins industriels ont déterminé, par exemple, le mécanisme du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>3</sup>. Enfin, la science produit des conséquences sociales majeures, qui doivent être prises en compte dans son exercice<sup>4</sup>.

Or, malgré cette imbrication entre les objets, instruments et contextes des sciences physiques et sociales, la science sociale accuse un retard dont on peut identifier six axes d'explication chez Dewey.

Premièrement, l'objet de la science sociale est défini comme plus complexe, dans la mesure où il est le produit d'un nombre très élevé d'interactions variées. Cette complexité est en particulier décrite dans *Le public et ses problèmes* à travers la catégorie de « grande société », empruntée à Graham Wallas pour décrire un « nouvel âge de relations humaines »<sup>5</sup>, caractérisé par une « interaction constante et embrouillée bien au-delà des limites des communautés en face à face »<sup>6</sup>. L'extension spatiale et la multiplication des interactions qui caractérisent la société moderne rendent ainsi plus complexe l'identification des relations entre causes et conséquences qui forment les objets de l'enquête sociale :

« Les connexions et les liens qui propagent aux quatre coins de la terre les énergies mises en mouvement à un endroit précis, ne sont ni tangibles ni visibles. Elles ne sont pas aussi manifestes que les frontières des États politiques. Mais la guerre montre qu'elles sont tout aussi réelles et prouve qu'elles ne sont ni organisées ni régulées. »<sup>7</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 589.

<sup>2</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 101.

<sup>3</sup> « C'est de la considération pour le levier, la poulie et la vis que dérive la mécanique mathématique expérimentale moderne » (Dewey, John. « III. L'intelligence et la morale », op. cit., p. 64).

<sup>4</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 591.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 184. Sur le lien entre grande société et enquête sociale, voir en particulier : Gautier, Claude. « Le Public et ses problèmes : le problème social de la connaissance », op. cit.

<sup>6</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 204.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 220.

Du fait de ces liens distendus entre les phénomènes sociaux, la « transformation intellectuelle de la difficulté ou perplexité qui a été sentie (directement expérimentée) en un problème », c'est-à-dire l'opération d'« institution des problèmes » est rendue plus complexe. Ainsi, la liaison entre les expériences vécues et leur connaissance apparaît comme *systématiquement* problématique dans le cadre de la grande société qui a « étendu, multiplié, intensifié et compliqué de manière (...) considérable la portée des conséquences indirectes » des actions humaines. Par conséquent :

« Aujourd'hui, il est généralement admis que la conduite provient de conditions qui sont largement soustraites à l'attention dirigée et qui ne peuvent être découvertes et amenées au jour *que par des enquêtes plus exigeantes* que celles qui nous enseignent les relations cachées qui sont en jeu dans les larges phénomènes physiques. »<sup>1</sup>

Deuxièmement, l'influence des habitudes sur la pensée se révèle plus grande d'une part, et plus problématique d'autre part, dans le domaine des affaires sociales, dans la mesure où cette influence relève en grande partie de stéréotypes fondés sur les inégalités sociales. Ainsi :

« L'influence des conditions culturelles sur l'enquête sociale est évidente. Les préjugés de race, de nationalité, de classe et de secte jouent un rôle si important que leur influence est perçue par quiconque observe ce domaine. »<sup>2</sup>

En outre, ces habitudes se sédimentent et se matérialisent dans des coutumes et des législations, qui en étendent la portée :

« Les méprises s'accumulent et se consolident en lois et en méthodes d'administration qui sont plus nuisibles que les conséquences qu'elles se proposaient au départ de contrôler. »<sup>3</sup>

Troisièmement, des facteurs politiques, comme les intérêts de classe, affectent particulièrement directement l'enquête sur les problèmes sociaux :

« Les pouvoirs en place, les intérêts établis sont très fortement engagés en faveur du *statu quo*. Ils contribuent donc à ralentir la croissance et l'application de la méthode de l'intelligence naturelle. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 191-192, je souligne.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 590. Dewey rappelle que cette influence a également affecté considérablement les sciences physiques, comme l'astronomie ou la biologie, mais qu'elle s'est atténuée avec le temps et que son influence est devenue plus indirecte (par le biais des mécanismes de financement notamment).

<sup>3</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 110.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Une foi commune*, op. cit., p. 169.

Dès lors, les obstacles à la connaissance des problèmes sociaux sont politiques et sociaux autant qu'épistémiques.

Quatrièmement, il est plus complexe de mener à son terme une enquête sociale dans la mesure où les situations problématiques sont plus difficiles à transformer dans ce domaine, faisant peser sur les enquêtes le risque, majeur d'un point de vue pragmatiste, d'un inconséquentialisme :

« (...) la fin et l'épreuve ultime de toute enquête sont la transformation d'une situation problématique (qui implique confusion et conflit) en une situation unifiée. C'est un fait qu'il est beaucoup plus difficile d'atteindre cette fin dans l'enquête sociale que dans le champ restreint de l'enquête physique. Mais ce n'est pas un fait qui constitue une différence logique ou théorique inhérente entre les deux genres d'enquête. Au contraire, la présence de difficultés pratiques devrait opérer, comme dans l'enquête physique elle-même, comme stimulus (...). »<sup>1</sup>

Cinquièmement, la mise à l'épreuve expérimentale des hypothèses est plus difficile à réaliser dans le domaine social, pour au moins deux raisons. D'une part, il est plus difficile de contrôler et d'isoler les facteurs intervenant dans la mise en œuvre de l'hypothèse<sup>2</sup>. D'autre part, il est également plus complexe d'observer les conséquences de l'introduction d'un changement *comme* conséquences, puisqu'une multiplicité de facteurs entrent en jeu dans les transformations sociales<sup>3</sup>. Par conséquent, la politique apparaît chez Dewey comme un cas limite d'expérimentation dans le domaine social, dans lequel le contrôle sur les conditions de l'intervention est restreint, bien qu'il soit possible de le développer par le moyen de la planification, qu'il défend dans plusieurs textes<sup>4</sup>.

Enfin, un sixième obstacle à l'application de la méthode expérimentale à la science sociale réside selon Dewey dans l'habitude de traiter les problèmes sociaux dans des termes moraux :

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 593.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 606.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 612.

<sup>4</sup> Voir en particulier : « Liberty and Social control », où Dewey défend le « contrôle social de l'industrie » (Dewey, John. « Liberty and Social Control ». *LW11*, p. 360-363) ; « Pour une nouvelle science sociale » où il montre que la nécessité de la planification requiert le développement d'une nouvelle méthode d'enquête sociale (Dewey, John. « 5. Pour une nouvelle science sociale [1918] ». *Écrits politiques*, op. cit., p. 85-91) ; « Science sociale et contrôle social » où il définit la planification comme l'opération d'expérimentation propre à l'enquête sociale (Dewey, John. « 19. Sciences sociales et contrôle social [1931] ». *Écrits politiques*, op. cit., p. 365-370) ; « The Economic Basis of the New Society » où il distingue la planification démocratique de sa forme autoritaire prise en URSS (Dewey, John. « The Economic Basis of the New Society ». *LW13*, p. 321) ; et « Liberalism and Social Action » où il la définit comme l'application de l'intelligence à l'organisation sociale, sur laquelle doit s'appuyer le renouveau démocratique du libéralisme (Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p. 127-128). Pour une analyse détaillée de ce concept chez Dewey, voir : Renault, Emmanuel. *Le travail et ses problèmes...*, op. cit., p. 165-187.

« Mais un des obstacles majeurs dans cette lutte, c'est la tendance à escamoter les maux sociaux en les expliquant par des causes morales générales. Invoquer l'état de péché dans lequel vit l'homme, la corruption de son cœur, son amour de lui-même et son amour du pouvoir comme principes d'explication n'est pas différent de l'invocation de puissances abstraites (...) qui autrefois avaient cours dans les "sciences" physiques, et qui constituaient un obstacle majeur à la constitution et à l'essor de ladite science. »<sup>1</sup>

On retrouvera, nous le verrons au chapitre 5, ce type d'explication morale au cœur de la critique épistocratique de la démocratie.

Pour toutes ces raisons, les problèmes sociaux ont tendance à être particulièrement opaques, y compris pour celles et ceux qui en font l'expérience : non seulement ils sont intrinsèquement plus complexes que la plupart des objets de la physique, mais ils le sont d'autant plus dans les conditions sociales contemporaines qui leur donnent forme. L'enquête sociale est donc en retard sur l'enquête physique, bien qu'elle relève *logiquement* de la même méthode expérimentale générale. Or, la description de ce retard porte en particulier sur l'opération d'institution des problèmes. En effet, c'est la transformation du « matériau des situations existentielles » en matériau problématique pouvant servir de base et d'instrument de contrôle de l'enquête, qui constitue selon Dewey le « problème premier et urgent de l'enquête sociale. »<sup>2</sup> La conviction que les problèmes sont donnés et antécédents constitue à ce titre une limitation majeure à l'organisation sociale intelligente :

« Du côté pratique, ou parmi les personnes directement occupées à la direction des affaires pratiques, on assume communément que les problèmes qui existent sont déjà définis dans leurs traits principaux. Cette assumption faite, il suit que l'affaire de l'enquête ne consiste qu'à constater quelle est la meilleure méthode pour les résoudre. La conséquence de cette assumption est que le travail de discrimination analytique, qui est nécessaire pour convertir une situation

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Une foi commune*, op. cit., p. 169. Voir aussi : « Un des nombreux obstacles qui s'opposent à la réalisation des conditions de la méthode scientifique doit être tout particulièrement examiné. Les troubles sociaux tendent à être interprétés en termes moraux. Que les situations elles-mêmes soient profondément morales dans leurs causes et leurs conséquences, au sens authentique de morale, cela est indéniable. Mais la conversion des situations soumises à l'investigation en problèmes définis, que l'on peut traiter intelligemment, exige une formulation intellectuelle objective de ses conditions ; et une telle formulation exige à son tour de faire complète abstraction des qualités de péché et de droiture, de mauvaises et de bonnes intentions, qui sont si facilement attribuées aux individus, aux groupes, aux classes et aux Nations. (...) Le fait d'aborder les problèmes humains en termes de blâme moral et d'approbation morale, de méchanceté et de droiture, est probablement le plus grand obstacle présent au développement de méthodes adéquates dans le domaine de l'objet social. » Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 597-598.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 595.

problématique en un ensemble de conditions formant un problème défini, est dans une large mesure prévu d'avance. »<sup>1</sup>

Une telle critique est fondamentale pour toute entreprise de justification épistémique de la démocratie, qui devra dès lors, si elle s'inscrit dans un cadre pragmatiste, examiner comment les institutions et pratiques politiques, non seulement *résolvent* des problèmes donnés, mais surtout contribuent à *instituer* des problèmes de façon démocratique. En effet, l'écueil épistocratique de la dépolitisation, dont nous avons vu en introduction qu'il découlait de certaines justifications épistémiques de la démocratie, relève largement de cette conception des problèmes comme donnés. C'est, du reste, la critique qu'adresse Hannah Arendt aux conceptions instrumentales du politique lorsqu'elle affirme que celles-ci soumettent la sphère de la liberté à la sphère de la nécessité. En quoi la méthode pragmatiste permet-elle au contraire de concevoir une forme démocratique d'institution des problèmes ?

### III. La méthode pragmatiste d'institution des problèmes

Dewey souligne à plusieurs reprises l'importance de l'institution des problèmes, et son caractère déterminant pour les autres aspects de l'enquête. Ainsi, « la première étape du connaître consiste à repérer les problèmes qui requièrent des solutions. »<sup>2</sup> L'identification d'un problème à résoudre est donc considérée comme étant déjà un résultat partiel de l'enquête :

« Le premier *résultat* de la mise en œuvre de l'enquête est que la situation est déclarée problématique. Constater qu'une situation exige une enquête est le premier pas de l'enquête. »<sup>3</sup>

Ce constat conduit même Dewey à parler de « résolution » pour désigner l'institution des problèmes, ce qui atteste de l'importance cruciale de cet aspect de l'enquête :

« La leçon, en ce qui concerne la méthode de l'enquête sociale, est qu'il est de première nécessité de développer les techniques d'observation et de comparaison analytiques, qui permettent de *résoudre les situations sociales problématiques en problèmes* clairement et nettement formulés. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 596.

<sup>2</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 120.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 172, je souligne.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 597, je souligne.

À ce titre, l'épistémologie pragmatiste se distingue de l'épistémologie traditionnelle, à laquelle l'épistémologie critique contemporaine reproche précisément sa négligence de l'institution des problèmes, à l'instar de Harding :

« La philosophie des sciences traditionnelle affirme que l'origine des problèmes scientifiques ou des hypothèses est indifférente pour la validité des résultats de la recherche. La provenance des problèmes ou des hypothèses de quelqu'un n'a pas d'importance -qu'ils viennent d'une boule de cristal, de la vénération du soleil, de l'observation de monde alentour, ou d'une discussion critique avec les penseurs les plus brillants. Il n'y a pas de logique des "contextes de découverte", bien que de nombreuses personnes en aient cherchée une. C'est plutôt dans le "contexte de justification", où sont testées les hypothèses, que l'on devrait chercher la "logique de l'enquête scientifique". C'est dans le processus de test qu'on devrait chercher les vertus spécifiques de la science (ses "méthodes"). Mais les idées féministes révèlent que les questions posées -et plus encore celles qui ne le sont pas- sont au moins aussi déterminantes concernant la validité de notre vision globale que toutes les réponses que l'on peut trouver. »<sup>1</sup>

Ainsi, la contribution du pragmatisme à l'épistémologie critique concernant les méthodes de résolution des problèmes, mise en lumière par Renault, est largement issue de la conception deweyenne de l'institution des problèmes. Pourtant, cet aspect de l'enquête est largement sous-étudié par le commentaire de la méthodologie pragmatiste<sup>2</sup>.

Bien comprendre les enjeux et les méthodes de l'institution des problèmes requiert de s'arrêter sur une distinction transversale aux différents « aspects » de l'enquête : la distinction entre l'observation et la pensée conceptuelle. En effet, la négligence de l'opération d'institution des problèmes repose selon Dewey sur une séparation trop marquée entre ces « deux genres d'opérations »<sup>3</sup>. Il critique en particulier « l'assomption que l'observation brute suffit pour constater la nature du trouble »<sup>4</sup>, qui se trouve au cœur de la conception des problèmes comme donnés. Dès lors :

---

<sup>1</sup> Harding, Sandra. « Introduction: Is there a Feminist Method? », *op. cit.*, p. 6-7.

<sup>2</sup> Brown souligne ainsi que parmi les opérations de l'enquête, l'institution des problèmes est une de plus importantes mais est sous-évaluée (Brown, Matthew J. « John Dewey's Philosophy of Science », *op. cit.*, p. 287). Serrano Zamora fait exception sur ce point, puisqu'il montre que c'est la conception deweyenne de l'institution des problèmes et l'articulation entre faits et idées sur laquelle elle repose qui permettent de mettre en lumière le potentiel démocratique des pratiques épistémiques des mouvements sociaux (Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice ...*, *op. cit.*, chapitre 5, notamment p. 112 et 121-122).

<sup>3</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 189. Dewey affirme ainsi que « le processus de l'investigation se divise en deux genres d'opérations ».

<sup>4</sup> *Id.*

« [L]e fait de ne pas satisfaire aux exigences de l'institution des objets matériels factuels et conceptuels en correspondance conjuguée l'un avec l'autre est une caractéristique (...) marquée du présent état des disciplines sociales. »<sup>1</sup>

En d'autres termes, une lecture trop rapide du schème de l'enquête pourrait laisser penser que l'institution d'un problème relèverait uniquement de l'observation de faits donnés, tandis que l'élaboration de solutions passerait par un raisonnement conceptuel sur des faits projetés. Suivant une telle lecture, seule l'opération de test des hypothèses articulerait matériau perceptuel et conceptuel, faits observés et faits projetés<sup>2</sup>.

À l'inverse, Dewey souligne la nécessité de transposer à l'enquête sociale l'articulation entre observation et conceptualisation qui a cours dans l'institution des problèmes par les sciences physiques :

« [L]a nécessité de cette relation conjuguée [entre observation et conceptualisation] indique la façon la plus importante dont la science physique sert de modèle à l'enquête sociale, car s'il y a une leçon à tirer par-dessus tout des méthodes des sciences physiques, c'est que les faits et les idées sont strictement corrélatifs. »<sup>3</sup>

La méthode pragmatiste d'institution des problèmes permet-elle d'améliorer la localisation et la définition des problèmes sociaux qui conditionne leur mise à l'agenda politique ?

J'analyserai dans un premier temps les obstacles à l'institution des problèmes auxquels une conception épistémique non-idéale de la démocratie doit se confronter. Puis je montrerai la spécificité et la fécondité de la méthode pragmatiste pour dépasser ces obstacles. Je mettrai enfin à l'épreuve cette méthode en l'appliquant à l'analyse de l'institution du problème des féminicides.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 593, traduction modifiée.

<sup>2</sup> Brown défend à mon sens à tort cette idée lorsqu'il divise les opérations du schème de l'enquête entre « deux phases perceptuelles (observation, problème) », « deux phases conceptuelles (hypothèse, raisonnement), et « une mixte (l'expérimentation) » (Brown, Matthew J. « John Dewey's Philosophy of Science », op. cit., p. 286). L'approche de Madelrieux est plus fidèle à l'insistance de Dewey sur l'articulation entre le matériau perceptuel et le matériau conceptuel lorsqu'il identifie quatre types de rapports mutuels entre observation et pensée : la stimulation, la régulation, la co-constitution et l'union en acte dans la phase d'expérimentation (Madelrieux, Stéphane. *La philosophie de John Dewey...*, op. cit., p. 120-126). Serrano Zamora montre également que chaque aspect de l'enquête repose sur une articulation spécifique entre faits et idées (Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice ...*, op. cit., p. 114)

<sup>3</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 593.

### III.1. Les obstacles à l'institution des problèmes

Les épistémologies pragmatiste et critique ont en commun de souligner les obstacles à l'identification des problèmes sociaux<sup>1</sup>. Elles peuvent ainsi servir de fondement à une justification épistémique non-idéale de la démocratie. On peut relever trois principaux obstacles : les non-problèmes (1), les faux-problèmes (2) et les mauvais-problèmes (3).

D'une part, il est possible de *ne pas voir* certains problèmes, c'est-à-dire de ne pas identifier certaines situations troublées comme des problèmes (1). Dewey conteste à ce titre, dans la *Logique*, l'usage de la notion de « situation problématique »<sup>2</sup> pour désigner la situation troublée pré-cognitive qui occasionne l'enquête, dans la mesure où l'institution d'une situation *comme* problème relève déjà selon lui d'un ensemble d'opérations épistémiques qui peuvent ne pas avoir lieu. L'expérience vécue du trouble n'est donc pas encore une situation problématique, c'est-à-dire identifiée comme problème. Des lacunes perceptives et herméneutiques peuvent empêcher d'identifier un problème. La non-identification des problèmes constitue donc un obstacle potentiel à l'enquête, que la théorie féministe a notamment mis en lumière<sup>3</sup>. Le harcèlement sexuel ou le viol conjugal constituent par exemple des problèmes qui ont nécessité tout un travail d'identification, de description, d'interprétation et d'interpellation : sans ce dernier, ces situations « troublées » n'étaient tout simplement pas identifiées comme problèmes (le harcèlement étant défini comme de la drague, et le viol dans le cadre du couple, comme un résultat du devoir conjugal).

D'autre part, il est possible de diriger l'enquête vers de faux problèmes, c'est-à-dire de poser des problèmes sans lien avec une situation effective (2). Ce cas consiste pour Dewey en une sortie pure et simple de l'enquête : « poser un problème qui ne provient pas d'une situation réelle c'est faire œuvre morte. »<sup>4</sup> Ainsi, les stratégies de fausses controverses, utilisées

---

<sup>1</sup> Une telle approche relève d'un champ désigné ces dernières décennies par le terme d'agnostologie, qui prend pour objet les formes d'ignorance, à la suite des travaux de Robert Proctor sur la « production culturelle de l'ignorance », notamment dans le secteur de la santé. Voir le numéro de *Critique* consacré à l'agnostologie : « Fauteurs de doute ». *Critique*, vol. 799, n° 12, 2013. Mathias Girel analyse en particulier l'intérêt de la philosophie pragmatiste, notamment peircienne et deweyenne pour penser les phénomènes d'ignorance : Girel, Mathias. « Le pragmatisme au défi des études sur l'ignorance ». *Communication & langages*, vol. 214, n° 4, 2022, p. 33-51.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 172.

<sup>3</sup> Pour Harding, la sélection unilatérale de certains problèmes au détriment d'autres constitue la marque distinctive de la science androcentrique qui ne « pose que les questions sur la nature et la vie sociale auxquelles les hommes (blancs, occidentaux, bourgeois) veulent une réponse. » Harding, Sandra. « Introduction: Is there a Feminist Method? », op. cit., p. 6.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 173.

notamment par la mouvance climatosceptique<sup>1</sup>, ou par l'industrie du tabac pour ralentir les processus d'enquête sur les risques sanitaires<sup>2</sup>, ou encore par la mouvance transphobe, alertant par exemple régulièrement sur des cas (inventés) d'incitations au changement de sexe des enfants à l'école<sup>3</sup>, montrent qu'il est possible de poser des problèmes détachés de toute situation réelle.

Les mauvais-problèmes représentent un défi distinct et important, car ils montrent que l'erreur (qui se distingue du mensonge à l'œuvre dans le cas des faux-problèmes) est possible y compris à ce stade de l'enquête (3). Pour reprendre la métaphore du cordonnier : celui qui porte la chaussure peut tout à fait croire que c'est le chemin, son pied, ou sa chaussette qui lui font mal. Dès lors :

« Découvrir *ce que* sont le ou les problèmes qu'une situation problématique pose à l'enquête, c'est être déjà bien avancé dans l'enquête. »<sup>4</sup>

Par exemple, identifier le meurtre d'une femme comme un féminicide, plutôt que comme un crime passionnel, représente déjà une avancée significative de l'enquête, relevant de l'institution d'un problème plutôt que d'un autre. Il existe ainsi de mauvais problèmes qui, à l'instar du « crime passionnel », font obstacle à l'identification des causes et des solutions de la situation troublée. Cet exemple, sur lequel je reviens plus en détail à la fin de cette section (III.3.), permet de rappeler que l'identification des problèmes est étroitement articulée à la suggestion et l'expérimentation de solutions : l'incapacité de catégories comme le « crime passionnel » à lutter efficacement contre la violence domestique (notamment par son fonctionnement effectif comme circonstance atténuante jusqu'à très récemment<sup>5</sup>) participent ainsi de son identification à un mauvais-problème.

---

<sup>1</sup> Foucart, Stéphane. « Aux sources du populisme climatique ». *Critique*, n° 776-777, 2012, p. 178-191.

<sup>2</sup> Proctor, Robert N. *Cancer Wars. How Politics Shapes What We Know and Don't Know About Cancer*. Basic Books, 1995.

<sup>3</sup> Bontemps, Perrine, et Victor Mottin. « Complotisme et transphobie : l'alliance des haines ». *La déferlante. La revue des révolutions féministes*, n° 13, 2024.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 173.

<sup>5</sup> Ce n'est qu'en 1994 que la qualité de conjoint du meurtrier devient une circonstance aggravante dans le droit français. Avant cette date, l'usage de termes comme « crime passionnel », s'il ne constituait pas une catégorie juridique, était effectivement utilisé comme stratégie de défense ; et le meurtre domestique était considéré comme circonstance atténuante dans les textes plus anciens, comme l'article 324 du Code pénal de 1810, aujourd'hui abrogé, qui établissait que « dans le cas d'adultère (...), le meurtre commis par l'époux sur son épouse, ainsi que sur le complice, à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale, est excusable » (« Article 324 ». *Code Pénal de 1810*).

La description de ces obstacles potentiels à l'identification du *il y a* et du *ce qu'est* un problème montre, d'une part, que l'institution des problèmes est fondamentale pour tout le déroulé de l'enquête ; et d'autre part qu'elle n'est ni évidente, ni immédiate, ni prédéterminée intégralement par l'expérience troublée (même si elle doit y être articulée afin d'éviter les faux problèmes). Quelles ressources méthodologiques le pragmatisme fournit-il, dès lors, pour éviter le triple écueil des non-problèmes, des faux-problèmes et des mauvais-problèmes ? À partir de Dewey, on peut identifier ces obstacles à des formes pathologiques de l'articulation entre observation et conceptualisation. L'enjeu d'une méthodologie non dualiste est alors d'identifier les modalités d'articulation entre ces deux « genres d'opérations »<sup>1</sup> constitutifs de l'enquête.

### III.2. Articuler l'observation et la pensée conceptuelle

La méthode pragmatiste accorde un rôle déterminant à l'observation dans l'enquête :

« Le premier trait distinctif de la pensée est donc la prise en compte des faits par l'enquête, l'examen minutieux et approfondi, l'observation. »<sup>2</sup>

Or, ce rôle est en particulier central dans l'institution des problèmes. Dewey souligne ainsi dès *L'influence de Darwin sur la philosophie*, la « nécessité d'en passer par l'observation des faits pour *définir le problème*, le *localiser*, parvenir à une idée claire – et non à un vague sentiment – de la nature et de la situation de la difficulté. »<sup>3</sup> La distinction entre l'expérience pré-cognitive de la situation troublée et l'expérience cognitive de la situation problématique réside donc d'abord dans la mise en œuvre de « l'observation des faits. ». Cette insistance sur l'observation est réitérée tout au long de l'œuvre de Dewey, qui rappelle sa distinction et sa complémentarité avec l'activité de pensée conceptuelle :

« [L]a pensée (...) ne peut jamais, à elle seule, procurer cette connaissance. L'observation est indispensable à la fois pour fournir le matériau véritable sur lequel travailler et pour tester et vérifier les conclusions auxquelles les considérations théoriques ont mené. »<sup>4</sup>

Certaines formulations pourraient même laisser penser que le stade de l'institution des problèmes repose tout entier sur l'observation, comme lorsqu'il écrit dans *Reconstruction en philosophie*, que « la connaissance commence avec des observations spécifiques qui définissent

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 189.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 196.

<sup>3</sup> Dewey, John. « VIII. L'expérience et l'idéalisme objectif », op. cit., p.197, je souligne.

<sup>4</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 100.

le problème »<sup>1</sup>. Brown souligne à ce titre que cette insistance constante sur le rôle spécifique de l'observation, que l'on retrouve dans le chapitre 6 de la *Logique* consacré au schème de l'enquête, conduit à « se demander si l'observation est candidate en tant que phase indépendante de l'enquête »<sup>2</sup>.

Or, il me semble qu'une telle interprétation poserait essentiellement deux problèmes. D'une part, elle risquerait de cantonner l'observation à ce seul aspect de l'enquête, alors même qu'elle intervient dans les différentes opérations distinguées dans le schème ; d'autre part, cela reviendrait à considérer que l'institution des problèmes repose uniquement sur l'observation, alors même que le deuxième « genre d'opération » identifié par Dewey, la conceptualisation, y joue aussi un rôle déterminant. Un obstacle majeur à l'enquête est ainsi défini comme l'habitude de « considérer que l'observation est extérieure et antérieure à la pensée, et la pensée quelque chose qui se passe dans la tête et n'a pas besoin de l'observation de faits nouveaux pour exister. »<sup>3</sup> L'insistance pragmatiste sur l'observation vise donc surtout à éviter, non pas l'intervention de la pensée dans la perception et l'interprétation des faits, mais plutôt l'« évitement et aveuglement »<sup>4</sup> à l'égard des situations réelles, qui conduit à l'institution de faux-problèmes ou de mauvais-problèmes. Dewey souligne ainsi les conséquences antidémocratiques de la dévaluation de l'observation, puisqu'elle conduit à mépriser les problèmes sociaux par le biais de « l'émergence d'un type de "penseurs" sans contact avec la pratique et donc sans contact avec l'épreuve que l'application impose à la pensée, une classe irresponsable et socialement supérieure. »<sup>5</sup>

L'enjeu démocratique de l'institution des problèmes est donc précisément de parvenir à articuler observation et conceptualisation de manière adéquate<sup>6</sup>. Dewey identifie en particulier deux obstacles potentiels à cette articulation (1 et 2) :

« C'est plus ou moins un lieu commun qu'il est possible de conduire des observations qui amassent des faits sans relâche sans que pour autant les "faits" observés ne mènent quelque part [1]. Par ailleurs il est possible que le travail d'observation soit si bien contrôlé par un schème conceptuel fixé d'avance que les choses mêmes dont l'importance est capitale pour résoudre le problème en

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 204.

<sup>2</sup> Brown, Matthew J. « John Dewey's Philosophy of Science », op. cit., p. 285.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 196.

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>6</sup> C'est notamment l'objet du chapitre 7 de *La quête de certitude* (Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 190-210).

question passent complètement inaperçues. Tout est mis de force dans le schème conceptuel et théorique prédéterminé. [2] »<sup>1</sup>

Arrêtons-nous d'abord sur le premier écueil, celui de l'accumulation inconséquente de faits (1). Pour l'éviter, le pragmatiste définit la méthode de l'observation comme sélective (a), orientée (b), et articulée à la pensée conceptuelle (c).

L'observation pragmatiste ne relève pas d'une réception passive d'informations mais de la sélection active de certains faits : il s'agit d'un « travail de sélection et d'arrangement »<sup>2</sup>, à rebours de la « vieille doctrine de la réception passive »<sup>3</sup> (a). Ainsi, il n'existe pas chez Dewey de réception sans sélection, les choses ne se présentent pas d'abord aux sens avant d'être jugées, mais la perception même d'un « ceci » requiert une « réaction active » qui consiste à sélectionner ce qui est pertinent par rapport à une situation problématique. Il propose à ce titre de remplacer la notion de « données » (*given*) par celles de « prises » (*taken*), puisque « dans l'acte de connaître la première chose à faire est de choisir »<sup>4</sup>. L'objet de l'observation est donc le résultat, le produit de cette opération :

« Les sens sont, existentiellement parlant, les organes grâce auxquels nous recueillons le matériau de l'observation. Mais (...) ce matériau n'est signifiant et effectif dans la perspective du savoir que dans la mesure où il est connecté à des opérations dont il est le produit. »<sup>5</sup>

Il ne s'agit donc pas d'observer tout et n'importe quoi, donc d'accumuler des faits sans signification, mais bien les faits *en tant qu'ils* constituent la situation problématique, c'est-à-dire de « rechercher les éléments constitutifs d'une situation donnée »<sup>6</sup>.

Par exemple, lors d'une plainte pour agression sexuelle, l'enquête commence par observer les faits : certains éléments doivent être sélectionnés comme pertinents, et cette observation détermine la définition du problème et son traitement. Le mouvement féministe a, sur ce plan, mis en lumière l'habitude de considérer comme un élément important de l'établissement des

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 132.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 193.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 194.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 193.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 173, je souligne. Dewey prend l'exemple du déclenchement d'une alarme incendie : la situation est indéterminée puisqu'on ne sait pas si on va sortir ou non et comment, mais l'incendie possède, lui, des éléments déterminés qu'il s'agit d'observer afin de juger comment se comporter. Il se trouve à un endroit, de la même manière que les issues de secours. En revanche, d'autres éléments observables, comme la couleur du papier peint, ne sont pas pertinents.

faits la tenue de la victime et ses conséquences en termes d'atténuation de la responsabilité de l'agresseur et de culpabilisation de la victime. En outre, cette forme d'observation sélective illustre et entretient l'idée d'un lien logique entre tenues portées par les femmes et agression sexuelle, ce qui revient à légitimer et normaliser les agressions : elle constitue ainsi un obstacle à la résolution du problème de la culture du viol<sup>1</sup>.

Or, le lien établi par Dewey entre l'observation et l'attribution d'une signification aux expériences à venir permet de soutenir la critique féministe de cette forme d'observation sélective :

« L'observation spécifique et générale du fait concret ne correspond donc pas seulement à l'intuition d'un problème ou d'une difficulté, mais aussi à la première intuition du *sens* de cette difficulté, c'est-à-dire de son *importance* ou de sa *signification pour les expériences à venir*. C'est une sorte d'anticipation, de prédiction de ce qui va arriver. »<sup>2</sup>

Ainsi, la sélection de la tenue vestimentaire comme « fait » pertinent pour l'observation établit également un lien à venir entre la tenue et l'agression en deux sens : d'une part, changer les manières de se vêtir des femmes apparaît comme la solution potentielle pour éviter les futures agressions ; d'autre part, porter une tenue considérée comme « sexy » apparaît comme signifiant la possibilité d'une agression. Cet exemple illustre donc le travail de sélection actif à l'œuvre dans toute observation, et ses conséquences sur l'ensemble de l'enquête, tels que Dewey les décrit. Le « mauvais problème », qui fait obstacle à l'identification des causes et des solutions, peut ainsi découler des modalités de sélection des faits observés.

Le fait observé a donc une signification en tant qu'il est sélectionné en fonction de certaines questions et intuitions sur les modalités de résolutions du problème (b). L'observation est donc une activité de sélection des faits *orientée en vue d'une fin* :

« Ils ne sont pas simplement les résultats d'opérations d'observation exécutées avec l'aide d'organes corporels et d'instruments auxiliaires, mais ils sont des faits et des sortes de faits particuliers qui s'associent de façons définies requises pour produire une fin définie. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Ainsi, pour 40% des Français, la responsabilité de l'agresseur est atténuée si sa victime a eu une attitude « provocante » et pour 27% d'entre eux, elle est atténuée sur la victime « se promène dans des tenues très sexy (jupe très courte, décolleté etc.) » Mercier, Etienne, et Anthony Barea. *Les Français et les représentations sur le viol. Mémoire traumatique et victimologie* et Ipsos, 2015.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 198, je souligne.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 178.

Ce qui est observé, ce sont les choses en référence aux buts fixés, c'est-à-dire « leur instrumentalité pour induire des changements particuliers »<sup>1</sup>. Le recours à la « présentation objective », que Dewey appelle de ses vœux, ne consiste donc pas à « prendre en compte et (...) accepter ce qui est donné d'emblée, mais ce qui apparaît » à la lumière des fins-en-vue de l'enquête<sup>2</sup>. L'observation n'est pas, à ce titre, une activité consistant à « accumuler des faits bruts » mais une « observation *pour changer les circonstances existantes* » :

« Le forgeron *surveille* son fer, sa couleur, et sa texture, à la recherche des signes qui lui permettront d'en connaître l'état ; le médecin *observe* son patient afin de déceler des symptômes indiquant une évolution ; le scientifique se concentre sur son matériel de laboratoire et *guette* les signes de ce qui va arriver dans certaines conditions. »<sup>3</sup>

L'identification de ces deux caractéristiques de l'observation (sélective et dirigée) conduit Dewey à affirmer le rôle central qu'y joue la pensée conceptuelle (c) :

« Le fait même que l'observation n'est pas une fin en soi mais une recherche de preuves et de signes montre que l'observation s'accompagne d'inférences, de prédictions, en bref, d'une idée, d'une pensée ou d'un concept. »<sup>4</sup>

Quel rôle doit alors jouer alors le « concept »<sup>5</sup> dans la définition des problèmes, pour éviter l'accumulation de faits insignifiants ?

Tout d'abord, les concepts permettent chez Dewey d'éviter cet écueil du fait de leur fonction de liaison des faits entre eux. L'activité conceptuelle, que Dewey appelle parfois « pensée », consiste ainsi à repérer des relations entre des faits qualitatifs distincts. Dans l'édition de 1910 de *Comment nous pensons*, il définit la pensée comme le processus qui part « des faits donnés, partiels et non enchaînés pour aboutir à une situation suggérée compréhensive (ou inclusive) globale »<sup>6</sup>. Il s'agit donc d'*enchaîner* des faits qui ne le sont pas dans l'expérience sensible :

« Le fait que les choses, dans l'expérience que nous en faisons, sont problématiques et non définitivement connues signifie que d'importantes relations ne se présentent pas en elles telles qu'elles apparaissent. (...) De *telles* relations

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., p.71.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p.170.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.199.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.199

<sup>5</sup> Sur la conception deweyenne des concepts, voir en particulier : Gronda, Roberto. *Dewey's Philosophy of Science*, op. cit., p. 71-88.

<sup>6</sup> Dewey, John. *Comment nous pensons*, Tome 2. Gallimard, 2004, p. 108.

doivent être *pensées*. Elles sont présentes conceptuellement, et non sur un plan sensible. »<sup>1</sup>

L'activité conceptuelle correspond, à ce titre, à la pensée des relations par excellence, puisqu'elle consiste à lier différents faits existentiels dans un concept. Dewey prend l'exemple du concept de longueur pour mettre en lumière « ce qu'ont en commun toutes les opérations scientifiques. *Elles sont le dévoilement de relations.* »<sup>2</sup> La longueur désigne ainsi un instrument grâce auquel « toutes sortes de choses ne présentant pas entre elles de similarité qualitative peuvent néanmoins être comparées et intégrées au même système. »<sup>3</sup> Ainsi, c'est seulement en tant qu'ils sont reliés entre eux que les faits ont une signification et peuvent donc être un instrument de l'enquête :

« Les faits prouvent et éprouvent une idée dans la mesure où ils peuvent être organisés les uns avec les autres. »<sup>4</sup>

Un des enjeux de l'articulation entre observation et conceptualisation pour l'institution des problèmes est donc de faire sortir de l'isolement les faits observés. Dewey le souligne en particulier dans le passage de « Context and Thought » où il critique l'« écueil analytique » et le « particularisme atomiste » consistant à isoler les faits les uns des autres :

« Le résultat est invariablement l'assèchement et l'atomisation du monde dans lequel nous vivons, ou de nous-mêmes. »<sup>5</sup>

L'insistance pragmatiste sur l'importance des objets, expériences et problèmes particuliers ne doit donc pas faire oublier le rôle des médiations conceptuelles dans la constitution de ces particuliers. Dewey rappelle ainsi que l'évènement le plus singulier n'est singulier qu'en relation avec d'autres :

« Le singulier n'a pas de valeur, sauf comme terme de différenciation et d'opposition. Si son objet est considéré comme complet en lui-même la perte de la force différentielle détruit tout pouvoir de référence de la part de l'acte

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 196. Dans la *Logique*, il prend l'exemple du géologue qui infère l'existence d'une espèce disparue à partir de l'observation d'un rocher : « Aucune inférence n'est possible du roc observé seul à l'état isolé à l'objet inféré. Mais quand il est ordonné au moyen d'une structure conceptuelle complexe, en conjonction avec une multitude de données matériellement indépendantes, la proposition inférée est considérée comme garantie. » (Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 566)

<sup>2</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 142.

<sup>3</sup> *Id.*

<sup>4</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 178.

<sup>5</sup> Dewey, John. « Context and Thought », op. cit., p. 7.

démonstratif. L'existence même de la différenciation d'autre part, montre que le singulier existe au sein d'un champ extensif. »<sup>1</sup>

Sur le plan épistémique, le singulier n'a pas de valeur, en dehors d'une mise en relation qui passe par l'abstraction :

« L'abstraction est même indispensable si une expérience particulière doit pouvoir s'appliquer à d'autres. Toute expérience concrète prise dans sa totalité est unique. En elle-même elle ne peut être reproduite. Considérée dans ce qu'elle a de plus concret, elle ne livre aucune instruction, n'apporte aucune lumière. »<sup>2</sup>

Dewey souligne à ce titre la nécessité de l'abstraction pour l'usage démocratique de la connaissance :

« En dégagant une idée du contexte particulier dans lequel elle a son origine et en lui donnant un sens plus large, les résultats de l'expérience d'un individu, quel qu'il soit, sont mis à la disposition de tous les hommes. C'est ainsi qu'en fin de compte et sur le plan philosophique, la science est l'organe du progrès social général. »<sup>3</sup>

Cette contribution de la liaison conceptuelle entre divers faits au progrès social est particulièrement bien illustrée par le récit que fait Susan Brownmiller de l'émergence du concept de harcèlement sexuel, restitué par Fricker :

« Huit d'entre nous étions assises dans un bureau des Ressources humaines, se remémore Sauvigne, à réfléchir à ce que nous allions écrire sur les affiches de notre manifestation. On parlait d'"intimidation sexuelle", de "coercition sexuelle", d'"exploitation sexuelle au travail". Aucun de ces noms ne nous semblait être le bon. Nous voulions quelque chose qui *englobe tout un ensemble de comportements* constants, subtils et non subtils. Quelqu'un proposa "harcèlement". Harcèlement sexuel ! Nous sommes immédiatement tombées d'accord. C'était précisément cela. »<sup>4</sup>

Le concept de harcèlement sexuel permet ainsi de relier *un ensemble de comportements* divers comme appartenant à une même situation problématique et donc de faire émerger un problème dans l'espace public. Le concept réagit en outre sur l'observation elle-même, en permettant d'observer de nouveaux faits passés inaperçus, ainsi que d'interpréter différemment certains faits. Fricker emploie des termes très proches de ceux de Dewey lorsqu'elle qualifie le harcèlement « d'un ensemble d'expériences que [la victime de harcèlement] a fortement intérêt

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 190.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 205.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Démocratie et éducation*..., op. cit., p. 319.

<sup>4</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice*..., op. cit., p. 150, je souligne. La citation est extraite de : Brownmiller, Susan. *In our Time: Memoir of a Revolution*. Dial Press, 2000, p. 182.

à comprendre, puisque sans cette compréhension, elle reste profondément *troublée, confuse, et isolée (...)*. »<sup>1</sup> C'est-à-ce titre, en effet, qu'on peut parler de « résolution de la situation troublée en problème » : l'expérience du harcèlement ne disparaît pas, mais elle trouve une première solution en étant interprétée comme un problème, grâce à la liaison entre diverses expériences permises par le concept.

On peut identifier quatre fonctions épistémiques attribuées par Dewey à la pensée conceptuelle ainsi conçue, qui en font un instrument de l'institution des problèmes : une fonction herméneutique (a), une fonction perceptive (b), une fonction explicative (c), et une fonction pratique (d). À ce titre, la méthode pragmatiste permet d'enrichir la compréhension des opérations de la pensée critique, comme l'affirme Renault, et donc de faire de l'activité épistémique un potentiel instrument démocratique.

La mise en relation conceptuelle des faits a, d'une part, une dimension herméneutique : elle induit une interprétation des faits (a). La pensée conceptuelle est ainsi définie par Dewey comme l'usage d'un « matériau interprétatif, grâce auquel les données sensibles éparses sont rassemblées en un tout cohérent »<sup>2</sup>. C'est donc l'interprétation, l'attribution d'un sens, qui guide l'opération de mise en relation. En s'appuyant sur l'exemple des enquêtes judiciaires, Dewey affirme ainsi que :

« Le sens du matériel factuel (...) n'est pas impliqué par les faits indépendamment de la structure conceptuelle qui les interprète. »<sup>3</sup>

La pensée conceptuelle consiste alors à extraire (abstraction) ce qui, dans une expérience, peut servir à la « *compréhension* de quelque chose d'autre », c'est-à-dire ce qui peut être « transféré à une autre expérience » (généralisation)<sup>4</sup>. Dewey précise qu'une telle méthode est nécessairement une « aventure » : rien ne garantit *a priori* que la généralisation ne soit pas erronée (par exemple, écrit Dewey, si l'on affirme que les chauves-souris sont des oiseaux parce qu'elles ont en commun avec les oiseaux de voler).

Or, cette dimension herméneutique de l'institution des problèmes a pu être considérée comme strictement normative, et non cognitive, dans la mesure où elle consisterait à évaluer un phénomène mais non à le décrire, l'expliquer ou le transformer. C'est la critique qu'adresse en

---

<sup>1</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, *op. cit.*, p.151, je souligne.

<sup>2</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 190.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 188.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 207, je souligne.

particulier Renault à la conception des injustices herméneutiques de Fricker. L'injustice herméneutique désigne l'absence de concepts pour donner un sens aux expériences problématiques de certains groupes sociaux subalternes<sup>1</sup>. Or, Renault oppose à cette conception la méthodologie pragmatiste :

« (...) la nouvelle catégorie [de harcèlement] fournit seulement une réponse à la question : comment les dimensions problématiques de cette interaction devraient-elles être désignées de façon à apparaître comme incompatibles avec les attentes normatives partagées ? Le problème n'est ni de trouver la meilleure manière de décrire ces dimensions problématiques, ni de lever le doute sur la nature de cette interaction et de ses causes. Le problème est seulement de trouver les meilleures façons de dénoncer l'interaction en question, étant donné que la notion de "drague" la légitime d'une certaine manière. »<sup>2</sup>

Or, il me semble que les deux conceptions, pragmatiste et féministe, s'articulent plus étroitement que ne le considère ici Renault. En effet, si l'on prend au sérieux l'importance accordée par Dewey à la phase d'institution des problèmes, et la teneur cognitive qu'il lui accorde en la définissant comme une première « résolution », le concept de harcèlement se voit alors attribué une fonction épistémique et non seulement normative. Il permet en effet de relier entre eux des phénomènes, d'en abstraire une signification qui peut être transférée à d'autres comportements, et donc de guider l'observation et de résoudre une situation troublée en problème. En outre, comme nous allons à présent le voir, l'attribution d'une signification aux faits sélectionnés (ici, les comportements harcelants) par la liaison entre différents phénomènes a une dimension conjointement perceptive, explicative et transformatrice<sup>3</sup>, et non strictement herméneutique.

La pensée conceptuelle, au sens pragmatiste, a ainsi pour fonction de permettre de nouvelles observations, qui permettent de délimiter l'extension du concept (b). L'enquête, écrit

---

<sup>1</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, *op. cit.*, chapitre 7.

<sup>2</sup> Renault, Emmanuel. « Pragmatism and Alternative Epistemologies ... », *op. cit.*, p. 16.

<sup>3</sup> Renault oppose en particulier sur ce point le concept de harcèlement à celui d'exploitation, de façon à mon sens trop marqué : toutes les fonctions qu'il attribue, à partir d'un cadre épistémologique deweyen, au concept d'exploitation, se retrouvent en fait dans les concepts herméneutiques féministes comme celui de harcèlement : « Quand le mouvement des travailleurs a élaboré le concept d'exploitation, ce qui se jouait n'était pas seulement de produire une meilleure description de ce qui n'allait pas dans le système de salariat capitaliste. Le concept d'exploitation avait aussi pour but de révéler les causes structurelles des formes de domination et d'injustice subies par le prolétariat, et d'orienter ses luttes politiques contre les bonnes cibles. L'élaboration du concept d'exploitation fut le résultat d'une lutte désespérée du prolétariat émergent pour donner un sens aux nouvelles conditions de travail, avec l'aide des intellectuels Saint-Simoniens. Le concept fournissait une meilleure connaissance de la nature du problème, de la transformation sociale requise, et il conduisait au renouvellement de la réflexion sur les moyens disponibles pour lutter contre la domination sociale et les injustices subies par le prolétariat. » (*Ibid.*, p. 17)

ainsi Dewey, « doit être telle que de nouvelles données instituées par des opérations d'observation dirigées par le prédicat provisoire (représentant une solution possible) s'uniront à son objet pour former un tout cohérent. »<sup>1</sup> Un concept doit donc conduire à de nouvelles observations qui permettent d'y inclure de nouveaux faits. Sa fonction est d'« établir, au moyen des observations, des faits non observés auparavant »<sup>2</sup>, d'« amener de nouveaux faits à la lumière », par leur organisation « en un tout cohérent »<sup>3</sup>. La conceptualisation est donc un instrument de perception, qui doit permettre d'éviter l'écueil des non-problèmes. Il s'agit, grâce à la pensée conceptuelle présente dès le stade de l'institution des problèmes, de percevoir autrement, et plus d'expériences, comme le remarque Shook :

« Le concept de "mètre voltage" est un moyen théorique pour *voir* un objet d'une façon inaccessible à ceux qui n'ont pas encore été initiés à la théorie des électrons. »<sup>4</sup>

Or, il en va de même du concept de harcèlement sexuel. Fricker restitue ainsi la description des effets perceptifs du concept par ses inventrices :

« Nous avons *réalisé* que (...) chacune d'entre nous – les femmes du staff, Carmita, les étudiantes – avaient eu une expérience similaire à un moment vous voyez ? Et aucune de nous n'en avait jamais parlé à personne avant. C'était un de ces moments de déclic, une profonde *révélation*. »<sup>5</sup>

La notion de révélation, dans le contexte de ce récit, décrit bien la capacité du concept de harcèlement à faire voir de nouveaux aspects de la réalité, des expériences endormies, oubliées, précisément parce qu'elles étaient isolées et indéterminées. Le concept, comme matériau interprétatif, réactive donc la perception, c'est-à-dire, pour reprendre la formulation de Shook, qu'il fait « voir un objet d'une façon inaccessible à ceux qui n'ont pas encore été initiés » à ce concept.

La troisième fonction épistémique de l'application de la pensée conceptuelle à l'institution des problèmes relève de l'explication (c). En effet, la liaison opérée entre divers phénomènes n'est pas seulement une liaison herméneutique mais aussi une liaison causale. Il s'agit ainsi de « lier ensemble des faits concrets au sein de systèmes de plus en plus larges du point de vue

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 195.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 175.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>4</sup> Shook, John. « Dewey and Quine on the logic of what there is ». *Dewey's logical theory. New studies and interpretations*, édité par Robert B. Talisse et al., Vanderbilt University Press, 2002, p. 106.

<sup>5</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, op. cit., p. 150, je souligne.

spatial et temporel. »<sup>1</sup> Dewey défend l'usage d'une méthode « génétique » permettant de mettre en lumière la « condition d'apparition au sein d'un processus » d'un problème spécifique<sup>2</sup>. Dans « Context and Thought », il dénonce ainsi l'isolement des phénomènes à travers leur réduction à des événements *sui generis*. À l'inverse, « toute occurrence est une combinaison »<sup>3</sup> d'événements. Le passage de la situation troublée à l'institution du problème passe donc par la restitution d'un lien de causalité, grâce auquel le phénomène problématique est compris *comme une conséquence*. Dewey décrit ainsi les publics dans une situation troublée, en amont donc de l'enquête, comme incapables de percevoir les événements qui les affectent comme des conséquences :

« Les gens ne comprennent pas *comment* ce changement s'est effectué et *comment* il affecte leurs conduites. Ne comprenant pas son "comment", ils ne peuvent pas en faire usage et contrôler ses manifestations. Ils endurent ses conséquences ; ils sont affectés par elles. »<sup>4</sup>

L'institution des problèmes apparaît alors comme un instrument de la restitution de l'articulation entre subir et agir, dont nous avons vu au chapitre 1 qu'elle était la condition d'une expérience authentique. Elle est à ce titre une condition épistémique nécessaire de la démocratie comme auto-détermination.

Enfin, le pragmatisme attribue également une fonction transformatrice à la pensée conceptuelle mobilisée pour l'institution des problèmes (d). La mise en lien des faits qu'elle induit transforme en effet l'expérience de deux manières.

D'une part, l'expérience des faits est différente lorsque ceux-ci ont été pensés. La pensée apparaît donc comme une transformation effective de l'expérience :

« À l'expérience originelle des choses vient se surajouter un autre type d'expérience, le produit d'un art délibéré, dont les relations, plus que les qualités, sont le contenu significatif. *On fait tout autant l'expérience de ces connexions que des objets, qualitativement divers et irréductibles, d'expériences naturelles originelles.* »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 33.

<sup>2</sup> Dewey, John. « X. "Conscience" et expérience ». *L'influence de Darwin sur la philosophie...*, op. cit., p. 227. Il rappelle ainsi qu'« une analyse subtile et assurée n'est possible qu'au moyen d'une étude patiente des conditions d'origine et de développement. »

<sup>3</sup> Dewey, John. « Context and Thought », op. cit., p. 9.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 262. Je change la traduction qui ne restitue pas suffisamment à mon sens l'insistance sur le « comment » du texte original. Voir : Dewey, John. « The Public and Its Problem ». *LW2*, p. 338.

<sup>5</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 142, je souligne.

Penser un objet, transforme la réalité et l'expérience de cet objet : c'est la dimension pratique de la conceptualisation. Ainsi faire l'expérience d'un comportement *comme* d'un harcèlement en transforme la réalité vécue, par rapport à l'expérience troublée d'une agression dont la signification est encore indéterminée :

« Le résultat des objets dont il est fait l'expérience, engendrés par les opérations qui définissent la pensée, intègre en effet, comme une part de leur propre signification, fondée et incorporée, la relation aux autres choses dévoilées par la pensée. *Il n'y a pas d'objets sensibles ou perçus, fixes en eux-mêmes.* »<sup>1</sup>

D'autre part, le concept qui identifie un problème transforme effectivement la réalité parce qu'il suggère une manière de traiter le problème :

« Une classification n'est pas la simple transcription ou copie de quelque arrangement qui serait donné dans la nature dans un état d'achèvement définitif. Il s'agit plutôt d'un catalogue d'instruments destinés à s'attaquer à l'avenir et à l'inconnu. »<sup>2</sup>

Toute classification a donc une dimension « téléologique »<sup>3</sup> : elle « n'exist[e] que parce qu'[elle] perme[t] d'atteindre des objectifs avec efficacité »<sup>4</sup>. Ici encore, l'identification du problème, notamment du fait de l'articulation entre observation et conceptualisation qu'elle implique, est étroitement articulée à la possibilité de sa résolution. On retrouve cette fonction de transformation de l'expérience attribuée à l'institution des problèmes dans la description par Fricker de la victime de harcèlement qui serait privée du concept :

« Le désavantage cognitif l'empêche de comprendre une part significative de son expérience : c'est-à-dire une parcelle d'expérience qu'elle a fortement intérêt à comprendre, puisque sans cette compréhension, elle reste profondément troublée, confuse, et isolée, *sans parler de sa vulnérabilité à la perpétuation du harcèlement.* »<sup>5</sup>

La différence entre la situation troublée, confuse et isolée, et la situation problématique, où le concept permet d'instituer le problème, est donc une différence pratique, en termes de vulnérabilité plus ou moins grande au problème en question.

Comment éviter, dans ce contexte, le deuxième écueil identifié par Dewey, à savoir la surdétermination de l'observation par des systèmes conceptuels *a priori* (2) ? Si les concepts

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 184, je souligne.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 210.

<sup>3</sup> *Id.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>5</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, op. cit., p. 151, je souligne.

déterminent la perception, l'interprétation, l'explication et la transformation des faits en organisant activement l'observation, comment éviter qu'ils ne la déforment ? On peut distinguer chez Dewey deux formes possibles d'une telle déformation.

D'une part, le concept peut être trop *a priori*, et faire l'objet d'une application spontanée. Cela revient selon lui à substituer la « reconnaissance » (*recognition*) à la « perception » :

« Mais la réceptivité n'est pas la passivité. C'est aussi un processus consistant en une série de réactions qui s'accumulent en vue d'un accomplissement effectif. Autrement, il n'y a pas de perception mais de la reconnaissance. La différence entre les deux est immense. La reconnaissance est une perception interrompue avant de pouvoir se développer librement. (...) Dans la reconnaissance, on tombe sur un schéma préconçu, comme sur un stéréotype. »<sup>1</sup>

Le passage de la reconnaissance à la perception implique donc un « acte de production reconstructive »<sup>2</sup>. Ainsi, éviter l'application erronée du concept n'implique pas chez Dewey de revenir à des sensations pures, des informations reçues passivement en amont de tout activité, mais au contraire à participer activement à la construction de l'observation, afin d'éviter l'influence inconsciente des stéréotypes.

D'autre part, Dewey pointe aussi le risque de l'« universalisation illimitée »<sup>3</sup> consistant à utiliser des concepts trop généraux. La méthode de l'enquête doit donc se prémunir de toute généralisation abusive qui ne prendrait pas en compte le contexte de l'observation : « toute généralisation apparaît dans des conditions limitées fournies par la situation contextuelle. »<sup>4</sup>

Mais comment de telles limites opèrent-elles ? Sur ce point, l'analyse deweyenne se tourne vers la définition d'une certaine attitude, plus que d'une méthode<sup>5</sup>. Il s'agit en effet d'« éliminer la signification à laquelle on se rapporte habituellement mais de manière acritique »<sup>6</sup> en faisant

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Art as Experience », *op. cit.*, p. 58-59.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Dewey, John. « Context and Thought », *op. cit.*, p. 8.

<sup>4</sup> *Id.* Voir aussi : « Un concept général qui sert de guide est, en fait, un concept général, et dans chaque cas il dérive des événements concrets du même type que ceux auxquels il doit être appliqué. Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, p.65, je souligne.

<sup>5</sup> J'emprunte cette distinction à Stéphane Madelrieux qui met en lumière l'importance de l'attitude, définie comme un complexe de dispositions intellectuelles et morales, distinct de la méthode, conçue comme un ensemble de règles à suivre pour bien penser : « Le but de Dewey, en tant que philosophe, n'est pas d'abord d'élaborer une méthode particulière pour les enquêtes sociales et morales, avec ses procédures et techniques spécifiques, qui seraient inspirées par les procédures et techniques particulières des sciences de la nature. Son projet est plutôt de tirer de la conduite de l'enquête scientifique elle-même la morale qui lui est immanente, sous la forme de ces vertus épistémiques que le caractère scientifique incarne. » (Madelrieux, Stéphane. *La philosophie comme attitude*, *op. cit.*, p. 219)

<sup>6</sup> Dewey, John. « VIII. L'expérience et l'idéalisme objectif », *op. cit.*, p. 192.

preuve de *sensibilité* à l'égard de la « qualité de la situation problématique »<sup>1</sup>. Dewey reste assez évasif sur la définition d'une telle sensibilité :

« La façon, la seule, d'éviter ces deux difficultés est d'être sensible à la qualité de la situation globale. En langage ordinaire, *il faut qu'un problème soit senti pour pouvoir être énoncé*. Si la qualité unique est reçue immédiatement, alors il y a quelque chose qui règle le choix et la valeur des faits observés et leur ordonnance conceptuelle. »<sup>2</sup>

Dewey énonce donc ici une thèse fondamentale pour la conception épistémique de la démocratie, suivant laquelle la sensibilité à un problème est nécessaire à son énonciation. On comprend, en effet, que la séparation sociologique entre experts et non-experts nuisent plus qu'elle ne bénéficie à la connaissance des problèmes ainsi définie. Nous verrons que la poursuite de cette idée dans le cadre d'une épistémologie sociale permet de mieux en saisir l'application pratique potentielle<sup>3</sup>.

### III.3. Le cas des féminicides

Afin d'illustrer la contribution de la méthode pragmatiste à la connaissance des problèmes sociaux, je propose de montrer qu'on trouve une telle méthode au cœur des pratiques épistémiques qui ont permis d'instituer le problème des féminicides<sup>4</sup>. Cette étude de cas permettra de mettre en lumière la pertinence descriptive de la méthodologie pragmatiste pour rendre compte des pratiques épistémiques effectives des groupes sociaux subalternes d'une part, et sa pertinence épistémologique pour l'approfondissement de la connaissance sociale requise par l'organisation démocratique des interactions sociales d'autre part.

Le concept de « féminicide » est employé pour la première fois dans son sens actuel en 1976 par Diana E.H. Russell, militante et sociologue féministe, au Tribunal international des crimes contre les femmes<sup>5</sup>. Elle publie ensuite, avec Jill Radford, en 1992, un ouvrage qui contribue à la diffusion du terme : *Femicide, The Politics of women killing*. Le féminicide y est

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 188.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 132, je souligne.

<sup>3</sup> Voir le chapitre 4.

<sup>4</sup> Seigfried opère rapidement ce parallèle entre la conception deweyenne de l'articulation observation-réflexion et l'analyse des féminicides (Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, op. cit., p. 170-171). Je prolonge ici cette analyse.

<sup>5</sup> Organisé en mars 1976 à Bruxelles par un ensemble international d'associations féministes, ouvert par Simone de Beauvoir, le TICF a réuni environ 2000 femmes dans le but d'établir un diagnostic de l'oppression internationale des femmes et de renforcer la solidarité et les moyens de lutte.

défini comme « le meurtre misogyne d'une femme par un homme »<sup>1</sup>, avant d'être redéfini en 2006 par Russel comme « le meurtre de femmes par des hommes parce qu'elles sont des femmes. »<sup>2</sup> D'autres définitions se sont par ailleurs développées dans différents contextes. En France, par exemple, le *Petit Robert* intègre le terme en 2015 en le définissant comme « le meurtre d'une femme, d'une fille, en raison de son sexe », supprimant ainsi la mention du genre de l'auteur du crime. D'autres théoriciennes, j'y reviendrai, nomment féminicide tout meurtre d'une femme par un homme, en se débarrassant donc du critère de l'intentionnalité<sup>3</sup>. Ces différentes définitions découlent d'un processus continu d'enquête dans laquelle l'institution du problème, telle qu'elle a été définie dans la section précédente, occupe une place centrale.

Premièrement, l'émergence du concept repose sur l'observation au sens pragmatiste, c'est-à-dire sur une opération active et téléologique de sélection et d'agencement de faits, à deux niveaux (a et b).

Une telle compréhension pragmatiste de l'observation comme opération de sélection et de liaison est précisément, pour Seigfried, ce qui permet de sortir du stade du non-problème, en reliant, au sein de chaque cas de féminicide, l'évènement à sa cause, à savoir, le rapport de genre (a) :

« Il est rarement *mentionné comme pertinent* le fait que les attaques des hommes contre les femmes arrivent beaucoup plus souvent que celles d'hommes par des femmes, et qu'il y a moins de violence contre les femmes perpétrées par des étrangers que par des proches. La plupart des journaux et magazines suivent cette politique de reportage isolationniste, vecteur d'ignorance. »<sup>4</sup>

L'enjeu est donc de sélectionner le genre *comme pertinent*, c'est-à-dire comme donnée (ou plutôt comme « prise » pour reprendre le terme deweyen) constitutive de la situation problématique. Cela implique selon Seigfried de sortir d'une conception « isolationniste » des meurtres, c'est-à-dire de leur traitement comme faits divers sans liens entre eux, critique qui fait écho à la dénonciation deweyenne de l'« écueil analytique » du « particularisme atomiste »<sup>5</sup>. Or, la sélection du genre comme fait à observer, ou comme « prise », est

---

<sup>1</sup> Radford, Jill, et Diana E. H. Russell. *Femicide. The Politics of Woman Killing*. Twayne Publishers, 1992, p. 3.

<sup>2</sup> Russell, Diana E. H. « Definición de feminicidio y conceptos relacionados ». *Feminicidio: una perspectiva global*, édité par Diana E. H. Russell et Roberta A. Harmes, UNAM, Centro de Investigaciones Interdisciplinaria en Ciencias y Humanidades, 2006, p. 76.

<sup>3</sup> Campbell, Jacquelyn, et Carol W. Runyan. « Femicide: Guest Editors' Introduction ». *Homicide Studies*, vol. 2, n° 4, 1998, p. 348. Les autrices définissent le féminicide comme le « meurtre de femmes, quels que soient les motivations ou le statut de l'agresseur ».

<sup>4</sup> Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, *op. cit.*, p. 171.

<sup>5</sup> Dewey, John. « Context and Thought », *op. cit.*, p. 7.

précisément ce qui fait défaut dans toute l'histoire du traitement judiciaire et médiatique du féminicide, comme le souligne l'historienne Margot Giacinti, spécialiste des féminicides en France depuis 1791 :

« En définitive, l'un des problèmes majeurs, commun aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, est la difficulté de saisir le genre dans le crime, car la victime est d'abord considérée comme la propriété d'un homme – une épouse – ou propriété publique – une prostituée – avant d'être perçue comme une femme. »<sup>1</sup>

On retrouve ici l'arrière-plan temporel intellectuel de l'enquête décrit par Dewey, puisque la description du phénomène est inscrite dans un contexte patriarcal qui détermine les « manières d'interpréter, d'observer, de valoriser » les faits, constituant ainsi l'« atmosphère ambiante »<sup>2</sup> respirée par la pensée.

En outre, l'institution du problème des féminicides repose aussi sur la sélection et la liaison d'événements distincts et éloignés dans le temps et l'espace, donc pas seulement de données internes à un événement (b). Ainsi, la méthode de Radford et Russell repose sur l'observation empirique d'événements historiques éloignés, mis en lien grâce au concept de féminicide :

« Les principaux féminicides identifiés dans l'ouvrage de Radford et Russell sont les chasses aux sorcières en Europe entre la fin du XVe siècle et le début du XVIIe siècle, les infanticides sélectifs, l'assassinat de l'épouse ou de la compagne par le conjoint ou ex-conjoint, les lesbicides (les meurtres de femmes lesbiennes), les violences gynécologiques menant à la mort, la malnutrition des femmes liée à leur statut social, le viol meurtrier et les crimes dits d'honneur ou liés à la dot. *Ces faits sociaux constituent la base empirique de la catégorie de féminicide* que les deux auteures élaborent, dans le but de pallier l'impensé du meurtre de femmes parce que femmes. »<sup>3</sup>

Enfin, cette sélection et cet agencement des faits apparaissent comme finalisés, c'est-à-dire articulés à un but qui en détermine la signification. Seigfried souligne ainsi qu'« [il] y a de nombreuses manières d'expliquer les situations, *en fonction du but poursuivi* »<sup>4</sup> :

« Par exemple, on rapporte qu'un mari tue sa femme parce qu'il a bu ou parce qu'il est jaloux, comme si c'était un incident isolé, totalement explicable à partir des défauts moraux de l'homme ou d'une pathologie. *Dans le but de montrer les*

---

<sup>1</sup> Giacinti, Margot. « "Nous sommes le cri de celles qui n'en ont plus" : historiciser et penser le féminicide ». *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 39, n° 1, 2020, p. 57.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Giacinti, Margot. « "Nous sommes le cri de celles qui n'en ont plus"... », *op. cit.*, p. 51, je souligne.

<sup>4</sup> Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, *op. cit.*, p. 171, je souligne.

*structures sociales qui contribuent à ces schémas de comportement, l'incident peut en revanche être relié à de nombreux autres similaires. »*<sup>1</sup>

Ce sont donc la sélection et l'organisation des faits en vue d'une fin qui doivent permettre à l'observation d'assurer sa fonction épistémique d'institution du problème des féminicides. Or, pour ce faire, comme le soulignait Dewey, il faut que « l'observation s'accompagne d'inférences, de prédictions, en bref, d'une idée, d'une pensée ou d'un concept » : c'est précisément le rôle qu'entend jouer le concept de féminicide. En retour, comme nous allons à présent le voir, le concept guide la perception, l'interprétation, l'explication et les suggestions de transformation qui contribuent à l'institution du problème.

D'une part, le concept de féminicide est élaboré en vue d'améliorer la perception du problème, comme en témoigne les nombreuses mentions de l'importance de l'enjeu statistique :

« Combien de victimes dans le monde ? On ne le sait pas. Tout l'enjeu de ce terme est de pouvoir caractériser et mesurer le phénomène, pour le faire sortir de la rubrique générale des faits divers. »<sup>2</sup>

Une part importante du travail militant consiste alors à « comptabiliser »<sup>3</sup> les féminicides, comme en témoigne en France le travail du collectif « Féminicides par compagnons et ex » depuis 2016. Outre l'enjeu statistique, le collectif met aussi l'accent sur la transformation de la perception, en détaillant l'identité et la personnalité des victimes, dans le but de contrebalancer l'omniprésence médiatique des récits des coupables. Ce collectif est néanmoins critiqué pour ne pas intégrer dans son recensement les meurtres de femmes trans<sup>4</sup> : une critique qui témoigne du caractère déterminant de la définition conceptuelle du problème dans la conduite de l'observation, ou sélection des faits. En l'état, les meurtres de personnes trans ne constituent pas des « prises », intégrées à la définition du problème.

D'autre part, le concept a une fonction herméneutique puisqu'il s'agit de voir l'ensemble de ces meurtres comme un problème. L'ouvrage de 1992 est ainsi salué par les militantes et chercheuses féministes pour sa capacité à « nommer le problème et à *l'identifier comme une question urgente* pour les féministes et ceux-celles concernées par les violences faites aux

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> Durand, Anne-Aël. « Qu'est-ce que le "féminicide" ? » *Le Monde*, 2 février 2018.

<sup>3</sup> Giacinti, Margot. « "Nous sommes le cri de celles qui n'en ont plus"... », *op. cit.*, p. 64.

<sup>4</sup> Delage, Pauline, et al. « De la violence létale contre les femmes à la violence féminicide : Genèses et mobilisations ». *Cahiers du Genre*, vol. 73, n° 2, 2023, p. 7.

femmes »<sup>1</sup>. En outre, cette définition comme problème s'accompagne d'une interprétation du sens de ces meurtres, comme relevant d'un « continuum des violences sexistes (Kelly 2019 [1988]) ; outil de terreur, qui dresse les corps et les femmes, qui accule ces dernières à l'ordre masculin et hétérosexuel. En somme, ils relèvent d'un "terrorisme sexiste contre les femmes". »<sup>2</sup> Il s'agit donc, à travers l'institution du problème, d'attribuer de nouvelles significations aux faits observés, qui dépassent la seule description de chaque événement.

En outre, la fonction herméneutique est articulée à une fonction explicative, dans la mesure où l'interprétation comme problème dépend de l'identification de certaines causes. Giacinti analyse ainsi comment l'explication du meurtre des femmes par l'immoralité des victimes a empêché la reconnaissance de la gravité du problème, notamment dans le cas des « féminicides en lien avec des activités stigmatisées »<sup>3</sup>, comme la prostitution :

« Par ailleurs, l'excuse, qui peut être mobilisée dans les situations où victimes et meurtriers sont mariés, apparaît sous une autre forme dans les cas d'assassinats et de meurtres de "femmes publiques" dont l'activité salariée principale ou secondaire est la prostitution. Dans ces situations, le fait de catégoriser les femmes par leur statut social et moral fait particulièrement obstacle à la prise en compte de la dimension misogyne du crime. Ce dernier est appréhendé au regard de la moralité de la victime ; et il est considéré moins grave si la victime est une femme suspectée d'immoralité. »<sup>4</sup>

Ainsi, considérer le genre comme fait pertinent, au détriment du statut social ou de la « moralité » de la victime, transforme la connaissance des causes en même temps que la mesure de la gravité du problème. La fonction explicative conduit en effet à identifier une cause commune aux féminicides dans la domination patriarcale :

« Le concept de féminicide intègre un grand nombre de crimes (...) et rend compte du fait que ces phénomènes ne sont pas déconnectés les uns des autres, mais sont des manifestations différentes d'un même rapport de domination patriarcale. »<sup>5</sup>

L'identification des causes fait elle-même l'objet d'enquêtes et de discussion, qui modifient la définition du problème. Ainsi pour l'anthropologue Marcela Lagarde, c'est l'absence de protection par les institutions qui est la cause de la vulnérabilité des vies de femmes, si bien

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Monárrez Fragoso, Julia Estela. « Les différentes représentations du féminicide et des meurtres de femmes à Ciudad Juárez, 1993-2005 ». *Cahiers du Genre*, traduit par Garance Robert et Delphine Lacombe, vol. 73, n° 2, 2023, p. 147-148.

<sup>4</sup> Giacinti, Margot. « "Nous sommes le cri de celles qui n'en ont plus"... », *op. cit.*, p. 57 (« femmes publiques » est le terme des archives judiciaires).

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 51.

qu'elle propose de redéfinir le féminicide comme « un crime d'État »<sup>1</sup>. Dans tous les cas, quelle que soit la cause identifiée comme principal facteur, la liaison des phénomènes entre eux s'articule à leur liaison à une même cause. Enfin, la fonction explicative passe aussi par le fait de distinguer différentes formes de féminicides, à rebours d'une application trop générale du concept (l'« universalisation illimitée » critiquée par Dewey). Le concept a ainsi permis d'amorcer un travail de classification toujours en cours, classification qui initie de nouvelles observations empiriques, contribuant ainsi à l'articulation entre observation et conceptualisation :

« Des recherches en criminologie, en Europe, aux États-Unis ou encore en Israël, en santé publique ou en médecine, se sont développées (Weil 2016) en cherchant à saisir l'effet, et le poids respectifs (Gnici et Pace 2016), des différents facteurs de risque de fémi(ni)cide dans le couple habituellement identifiés dans ce type d'enquêtes, comme la consommation d'alcool ou de drogue (Stamatel 2016), la possession d'une arme à feu, le statut d'emploi de l'auteur, celui de la victime, la présence d'enfant, le contexte de séparation, l'existence de violences antérieures, notamment les menaces de meurtres. »<sup>2</sup>

Enfin, l'articulation entre l'observation et la conceptualisation permise par l'institution du problème du féminicide a une fonction transformatrice. Les théoriciennes identifient ainsi une « dimension prescriptive » au concept :

« Le travail définitionnel et de classification des fémi(ni)cides n'a pas une portée seulement conceptuelle ou politique. Il comporte aussi potentiellement une dimension prescriptive, visant à orienter le travail et la compréhension des professionnel·les, ainsi qu'à *produire des outils* juridiques spécifiques, à *mettre en place des prises en charge ciblées et opérationnelles* et à fédérer les connaissances et les actions. »<sup>3</sup>

La catégorie de « féminicide » apparaît bien comme un produit conjoint de la pensée conceptuelle et de l'observation, qui permet d'abstraire et de généraliser la dimension de genre des meurtres sexistes de femmes par des hommes afin d'instituer un problème en vue de sa résolution. D'une part il évite la trop grande généralité de la catégorie d'homicide, qui ne permet pas de traiter efficacement le problème ; d'autre part, il évite le « particularisme atomiste » du traitement des féminicides comme faits divers, « crimes passionnels » ou autres « drames

---

<sup>1</sup> « Il y a féminicide quand l'État n'accorde aucune garantie aux femmes et ne crée pas les conditions pour qu'elles vivent en sécurité dans leur communauté, leur maison, leur travail, ni même leurs lieux de divertissement. Plus encore quand les autorités ne remplissent pas efficacement leurs fonctions. C'est pour cela que le féminicide est un crime d'État. » Lagarde, Marcela. « Introducción. Por la vida y la libertad de las mujeres. Fin al feminicidio ». *Feminicidio : una perspectiva global*, édité par Diana E. H. Russell et Roberta A. Harnes, UNAM, Centro de Investigaciones Interdisciplinaria en Ciencias y Humanidades, 2006, p. 35.

<sup>2</sup> Delage, Pauline, et al. « De la violence létale contre les femmes ... », *op. cit.*, p. 15.

<sup>3</sup> *Id.*, je souligne.

familiaux ». Ce concept possède ainsi une « universalité relative » au sens deweyen, c'est-à-dire qu'il « constitue une indication sur une manière unifiée de traiter d'une pluralité de cas en vue de certains buts »<sup>1</sup>, à savoir le droit à la sécurité et à la vie des femmes. Le concept apparaît également, en outre, comme une force mobilisatrice pour le mouvement social féministe.

« L'effet mobilisateur du féminicide est particulièrement évident en Argentine avec *Ni Una Menos* en 2015, au Pérou en 2016, ou encore en Italie, en 2016, avec *Non Una di Meno*. À propos de la mobilisation argentine, Paulina Garcia Del-Moral a rappelé que le fémi(ni)cide a agi tel "un cadre de pensée" qui à la fois "résonne au niveau transnational et est radical dans l'espace national". »<sup>2</sup>

Ce parcours de l'élaboration et de la diffusion du concept de féminicide a donc permis d'observer une méthode pragmatiste en acte dans le cadre de l'institution d'un problème public à partir de l'expérience troublée d'un groupe social subalterne. Cet exemple montre également que la méthode pragmatiste permet de remplir les fonctions attribuées par Harding à la méthode, à savoir, décrire et expliquer les phénomènes problématiques ; mais aussi de relever le défi posé par Renault aux épistémologies critiques, à savoir, la multiplication des opérations épistémiques requises pour produire la connaissance d'un problème à partir de son expérience, à rebours de l'idée d'une connaissance immédiate des problèmes.

## Conclusion

Ce chapitre a cherché à décrire la méthode pragmatiste, c'est-à-dire les opérations fondamentales de l'enquête. La méthode est en effet constitutive, chez Dewey, de la validité d'un résultat, bien que celui-ci serve *in fine* de critère d'évaluation de la méthode. J'ai mis l'accent sur l'opération d'institutions des problèmes pour six raisons.

D'une part, cet aspect de l'enquête est moins analysé que d'autres opérations, en particulier que l'opération d'expérimentation à proprement parler, c'est-à-dire de test des hypothèses, qui tend à concentrer l'attention exégétique du fait de l'insistance de Dewey sur la dimension expérimentale de sa logique.

D'autre part, l'institution des problèmes constitue un enjeu fondamental pour la conception épistémique de la démocratie, dans la mesure où sa négligence peut être la cause du spectre épistocratique. Considérer les problèmes comme donnés fait en effet courir le risque d'une

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « 12. Méthode logique et droit [1924] ». *Écrits politiques*, op. cit., p. 180.

<sup>2</sup> Delage, Pauline, et al. « De la violence létale contre les femmes ... », op. cit., p. 21.

dépolitisation du processus politique, réduisant l'agir politique à la satisfaction de nécessités prédéfinies, comme le déplore Arendt.

Troisièmement, c'est cette opération qui, dans le cadre de la grande société, concentre les obstacles, comme en témoigne la description des non-problèmes, des faux-problèmes et des mauvais-problèmes. En outre, l'enquête sociale est particulièrement sujette à ces obstacles.

Quatrièmement, l'opération d'institution des problèmes fait l'objet de débats d'interprétation, notamment concernant les rôles respectifs de l'observation et de la pensée conceptuelle. Décrire leur articulation permet de contester, à nouveau, l'idée d'un « mythe du donné » chez Dewey.

De plus, cette opération permet de mettre en lumière l'importance accordée aux attitudes dans la poursuite de la connaissance, en particulier à la sensibilité aux problèmes. La validité d'une connaissance dépend en effet, non pas de l'application mécanique d'une méthode, mais aussi de l'adoption de certains comportements épistémiques et éthiques. À nouveau, cette conception aura d'importantes conséquences pour la conception épistémique de la démocratie, qui ne saurait, dès lors, être définie comme un ensemble de procédures, indépendamment d'une culture et de rapports sociaux permettant de cultiver les attitudes requises par ces procédures.

Enfin, une part importante de l'activité épistémique critique consiste à instituer des problèmes publics, comme l'ont illustré les exemples du harcèlement sexuel et du féminicide. Dans la mesure où l'épistémologie pragmatiste défend une méta-méthodologie descriptive, il convenait donc d'accorder à ces pratiques d'institutions des problèmes toute l'importance qu'elles ont de fait dans les pratiques épistémiques contemporaines qui ont une portée politique et contribuent au progrès social. À ce titre, Dewey apparaît bien comme un « partenaire » pour l'épistémologie critique, dont il contribue à éclairer la fécondité politique et épistémique.

Ces dimensions méthodologiques de l'épistémologie deweyenne s'avèreront décisives pour la conception épistémique des pratiques et institutions politiques. On peut d'ores et déjà en souligner deux conséquences démocratiques fondamentales. D'une part, cette méthodologie permet de mettre en lumière la contribution épistémique de groupes subalternes et de mouvements sociaux, et donc d'élargir la conception des sujets de connaissance, ou agents épistémiques légitimes, à rebours de la réduction de la participation au nom de la compétence qui caractérise l'épistocratie<sup>1</sup>. D'autre part, cette méthode pragmatiste peut servir à l'approfondissement de la compréhension des problèmes sociaux, et donc contribuer à la justice

---

<sup>1</sup> C'est en particulier l'usage qu'en fait Serrano Zamora : Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice ...*, op. cit., chapitre 5.

épistémique, qui constitue un aspect fondamental de l'idéal démocratique mis en lumière par l'épistémologie critique. Du reste, Dewey souligne lui aussi la fonction démocratique de la connaissance des problèmes sociaux, puisqu'il l'identifie, nous l'avons vu, à une condition épistémique nécessaire de la formation du public démocratique.

Il nous faut à présent interroger les critères d'évaluation des résultats des enquêtes et les conditions de leur validité. Affirmer que la démocratie a une valeur épistémique implique en effet de pouvoir démontrer que les connaissances produites au moyen de procédures démocratiques sont supérieures, et donc de se doter d'une conception de la *vérité*, à l'aune de laquelle évaluer ces connaissances.

## Introduction

L'articulation entre vérité et politique pose plusieurs problèmes évoqués en introduction. Nous avons vu que la vérité avait notamment été identifiée à un instrument de domination ou à un principe autoritaire incompatible avec la liberté politique, dans des cadres théoriques constructivistes comme réalistes. Ces visages dévoyés de la vérité expliquent en partie le spectre épistocratique qui semble hanter les justifications épistémiques de la démocratie. Faut-il donc abandonner le critère de la vérité pour évaluer les décisions politiques ? Comment, alors, démontrer la supériorité épistémique de la démocratie sur d'autres régimes, si ce n'est en montrant qu'elle produit de meilleures connaissances des problèmes sociaux, c'est-à-dire des connaissances *plus vraies* ? On trouve précisément chez Dewey une définition originale de la vérité, qui peut servir de fondement à une justification épistémique de la démocratie radicale. La conception pragmatiste de la vérité permet en effet d'éviter les écueils autocratiques et inégalitaires des conceptions épistémiques du politique, et fonde au contraire l'exigence d'une radicalisation démocratique. Dewey affirme ainsi que sa redéfinition de la notion de vérité « ne peut que bouleverser les fondements de l'autorité ainsi que les méthodes de prise de décision dans la société. »<sup>1</sup> Je reviendrai donc dans ce chapitre sur trois dimensions fondamentales de la conception deweyenne de la vérité qui serviront de critères à l'évaluation des procédures de prise de décision politique dans ma deuxième partie : l'utilité, le pluralisme et la réflexivité.

Cet objectif implique tout d'abord de défendre l'existence d'un concept deweyen de vérité, à rebours d'un ensemble d'interprétations<sup>2</sup>. Talisse et Aikin (les mêmes qui, par conséquent, contestent la pertinence d'une justification épistémique deweyenne de la démocratie) démentent ainsi l'existence d'un tel concept, remplacé selon eux par la notion plus faible

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 216.

<sup>2</sup> Sur les différentes positions prises dans ce débat et leurs enjeux : Capps, John. « Did Dewey Have a Theory of Truth? » *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 54, n° 1, 2018, p. 39-63.

d'« assertabilité garantie »<sup>1</sup>, qui désigne les croyances assurées qui viennent clore l'enquête et sur lesquelles peut s'appuyer l'action<sup>2</sup>. Je souscris pour ma part à l'interprétation de John Capps et de Steven Fesmire, suivant laquelle Dewey n'évite le mot de vérité que lorsque celui-ci dénote « un sachant assuré de se tenir en dehors de ce qu'il sait »<sup>3</sup>. Une telle conception objectiviste de la vérité est précisément ce qui conduit une partie de l'épistémologie critique à rejeter le concept de vérité, à l'instar de Harding :

« La notion [de vérité] est intrinsèquement liée à l'objectivisme et à ses critères absolutistes. (...) Qui a besoin de la vérité en science ? Uniquement ceux qui sont encore convaincus par l'idéal de neutralité. »<sup>4</sup>

L'épistémologie du positionnement critique ainsi le concept de vérité pour le présupposé d'une indépendance de l'objet de connaissance et d'une neutralité du sujet de connaissance qu'il véhicule. Or, le geste deweyen, s'il résulte d'une critique similaire, choisit une autre direction. À la fin du chapitre de *Reconstruction en philosophie* consacré à la « reconstruction logique », Dewey affirme en effet qu'une nouvelle « conception de la vérité » découle immédiatement de sa « conception de la pensée », restituée dans mes deux premiers chapitres<sup>5</sup>. Plutôt que d'abandonner le concept, Dewey propose donc de le redéfinir.

Cette nouvelle conception émerge en particulier du statut accordé à l'expérience dans l'épistémologie pragmatiste, où elle est à la fois, nous l'avons vu, le point de départ, le contexte et la finalité de la connaissance<sup>6</sup>. Une telle centralité de l'expérience aboutit en effet à deux critiques de la conception traditionnelle de la vérité qui sont déterminantes pour la conception épistémique de la démocratie.

---

<sup>1</sup> Talisse, Robert B., et Scott F. Aikin. *Pragmatism: A Guide for the Perplexed*. Continuum, 2008, p. 72. Voir aussi : Misak, Cheryl. « Pragmatism and the Function of Truth ». *Meaning Without Representation*, édité par Steven Gross et al., Oxford University Press, 2015, p. 270.

<sup>2</sup> Sur l'usage de ce concept pour désigner la fin de l'enquête (au sens de fin-en-vue et d'achèvement), et sa distinction d'avec les concepts de croyance et de connaissance : Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 63-66.

<sup>3</sup> Fesmire, Steven. *Dewey*. Routledge, 2015, p. 99. Capps défend l'idée que Dewey a une conception de la vérité, au sens où il analyse le rôle que joue sa poursuite dans les enquêtes, mais pas de théorie de la vérité, au sens où il définirait des conditions nécessaires et suffisantes de la vérité d'un jugement. Il se distingue ainsi de la définition que donne Brown de la vérité deweyenne comme un jugement qui résout une situation (Brown, Matthew J. « John Dewey's Philosophy of Science », *op. cit.*, p. 269).

<sup>4</sup> Harding, Sandra. « After the Neutrality Ideal: Science, Politics, and Strong Objectivity ». *Social research*, vol. 59, n° 3, 1992, p. 586-587.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 211.

<sup>6</sup> Pour Pappas, l'ensemble des thèses de l'épistémologie deweyenne sont les « conséquences du fait de prendre l'expérience vécue comme point de départ », y compris la signification de la vérité (Pappas, Gregory. « What Difference Can "Experience" Make to Pragmatism? », *op. cit.*).

D'une part, Dewey s'oppose à la conception de la vérité comme correspondance à une réalité *antérieure* à l'activité de connaissance. La correspondance entre un jugement et une situation indéterminée doit au contraire avoir un « sens opérationnel » et relève donc de la capacité du jugement à transformer adéquatement la situation problématique :

« Ma conception prend la correspondance au sens opérationnel qu'elle a dans tous les cas, sauf dans l'unique cas épistémologique d'un rapport supposé entre un "sujet" et un "objet", à savoir, la signification de répondre, comme une clef répond aux conditions imposées par la serrure, ou comme deux correspondants se "répondent" ; ou, en général, comme une réplique est une réponse adéquate à une question ou à une critique – comme, en bref, une solution répond aux exigences d'un problème. Dans cette conception, les associés en "correspondance" jouent franc-jeu au lieu que l'un soit éternellement en dehors de l'expérience et l'autre dans l'expérience comme un "percept". »<sup>1</sup>

C'est donc dans l'expérience subséquente et non dans l'expérience antécédente que se trouve le « test ultime »<sup>2</sup> de vérité. L'enquête ne saurait, dès lors, être définie comme la recherche désintéressée d'une vérité *a priori* et indifférente à l'enquêteur. On entrevoit donc dans cette conception pragmatiste de la vérité une piste pour éviter l'écueil épistocratique de la bonne solution *a priori*<sup>3</sup>.

D'autre part, cette conception se distingue de la définition traditionnelle de la vérité comme correspondance à une réalité *indépendante* du sujet de connaissance. Comme nous l'avons vu, toute connaissance est située dans un arrière-plan objectif et subjectif qui en détermine l'objet. Une telle relation est constitutive et doit donc être intégrée à la définition de la vérité, à rebours de la conception objectiviste critiquée par Harding dans l'extrait ci-dessus<sup>4</sup>. L'idée d'une indépendance de l'objet de connaissance tend en effet à ériger en modèle une supposée connaissance sans point de vue, dont la validité requerrait la neutralisation des intérêts et des perspectives particulières de l'enquêteur.

Cette double critique de la conception traditionnelle de la vérité pose deux principaux problèmes. D'une part, si elle est évaluée à l'aune de ses conséquences pratiques, comment éviter une conception purement utilitariste de la vérité comme outil de satisfaction ? Quels sont,

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Propositions, Warranted Assertibility, and Truth ». *LW14*, p. 179.

<sup>2</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 186.

<sup>3</sup> Voir Introduction, § 4.

<sup>4</sup> Sur la conception deweyenne de l'objectivité, voir : Gronda, Roberto. *Dewey's Philosophy of Science*, *op. cit.*, chapitre 4, § 5 ; Levine, Steven. *Pragmatism, objectivity, and experience*. Cambridge University Press, 2018 et Garreta, Guillaume. « Situation et objectivité... », *op. cit.* Sur le lien avec la conception féministe de l'objectivité : Gatens-Robinson, Eugénie. « The Pragmatic Ecology of the Object: John Dewey and Donna Haraway on Objectivity ». *Feminist Interpretations of John Dewey*, édité par Charlene Haddock Seigfried, Pennsylvania State University Press, 2002, p. 189-209 et Sullivan, Shannon. « The Need for Truth:... », *op. cit.*

en d'autres termes, les critères objectifs permettant de mesurer la validité des conséquences d'une enquête, à rebours d'une conception de la vérité comme simple instrument de pouvoir ? D'autre part, si l'objectivité d'une connaissance ne relève plus de l'indépendance de son objet et ne requiert donc pas l'impartialité de l'enquêteur, est-on nécessairement conduit à adopter une posture relativiste ? Quels sont les critères qui permettent de distinguer les vrais des faux problèmes ? Cette critique a en particulier été adressée à l'épistémologie du positionnement sous la forme d'un « paradoxe des biais »<sup>1</sup>. Suivant ce dernier, affirmer que toute connaissance est située ne permet pas d'assurer qu'une connaissance est plus vraie qu'une autre (ou, pour reprendre le critère de Harding que nous avons retrouvé chez Dewey, *moins partielle et déformée*), puisqu'aucun critère ne transcende les positions particulières. En somme, les féministes voudraient « le beurre et l'argent du beurre »<sup>2</sup> en affirmant à la fois la dimension située de toute connaissance et la supériorité du point de vue des dominées. L'hypothèse que j'explorerai dans ce chapitre est que l'épistémologie deweyenne permet au contraire d'éviter ce paradoxe en redéfinissant la vérité par ses conséquences pratiques ainsi que les conditions de l'objectivité. À ce titre, elle peut être considérée comme une préfiguration originale de la notion d'« objectivité forte » élaborée par Harding<sup>3</sup>. Cette interprétation en rend l'usage original et fécond pour une conception épistémique de la démocratie.

Je définirai dans un premier temps le principal critère de vérité identifié par Dewey, à savoir, l'utilité. Puis je m'arrêterai sur deux conditions de la vérité comprise en un sens non-objectiviste : le pluralisme et la réflexivité. Je montrerai que, du point de vue pragmatiste, ces conditions permettent d'augmenter l'objectivité d'un jugement, là où les conditions traditionnelles de neutralité et d'impartialité tendent au contraire à diminuer l'objectivité, comme le défend l'épistémologie du positionnement. Utilité, pluralisme et réflexivité

---

<sup>1</sup> Flores Espínola, Artemisa. « Subjectivité et connaissance ... », *op. cit.*, p. 117.

<sup>2</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement : ... », *op. cit.*, p. 133. Cette critique a été adressée, dans le champ même de la théoriste féministe, par les post-structuralistes (voir en particulier le débat avec : Hekman, Susan. « Truth and Method: Feminist Standpoint Theory Revisited ». *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 22, n° 2, 1997, p. 341-365). Cependant, je souscris à la critique de Kristina Rolin qui montre que l'approche post-structuraliste restitue en fait ici un cadre fondationnaliste que l'épistémologie du positionnement récuse, tout comme le pragmatisme (Rolin, Kristina. « The bias paradox in feminist standpoint epistemology ». *Episteme*, vol. 3, n° 1-2, 2006, p. 125-136). À ce titre, il est utile de mettre en lumière la proximité entre épistémologie du positionnement et pragmatisme pour répondre à cette critique.

<sup>3</sup> « Le problème avec la conception traditionnelle de l'objectivité n'est pas qu'elle est trop "rigoureuse" ou trop "objectivante", comme certain.es l'ont avancé, mais qu'elle n'est pas assez rigoureuse ou objectivante : elle est trop faible pour accomplir ce que les objectifs pour lesquels elle a été conçue, sans parler des projets plus difficiles appelés par les féminismes et les nouveaux mouvements sociaux. » Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement : ... », *op. cit.*, p. 134. La proximité avec le pragmatisme est soulignée par : Sullivan, Shannon. « The Need for Truth: ... », *op. cit.* et Silk, Matthew, et Shannon Dea. « Sympathetic knowledge and the scientific attitude... », *op. cit.*, p. 351.

apparaissent ainsi comme trois aspects de la vérité pragmatiste qui permettront de soutenir une conception épistémique non épistocratique de la démocratie. Dewey les associe, en outre, à trois attitudes épistémiques fondamentales pour la prise de décision démocratique : la responsabilité, la sensibilité et l'humilité.

## **I. L'expérience comme « tribunal de la pensée » : un instrumentalisme réducteur ?**

La notion d'objectivité forte est élaborée par Harding pour défendre l'idée que les perspectives de certains groupes sociaux sont « moins partiales et déformées »<sup>1</sup> que d'autres. Or l'idée que certains points de vue seraient plus vrais que d'autres du fait de leur capacité à élaborer une vision plus large et adéquate a été critiquée comme faisant ressurgir le présupposé objectiviste d'une réalité antécédente et indépendante. Shannon Sullivan adresse en particulier cette critique à Harding, qui maintient selon elle une conception représentationnelle de la vérité comme « miroir fidèle »<sup>2</sup> de la réalité. Pour éviter cet écueil, Sullivan propose d'avoir recours à l'épistémologie deweyenne :

« Les standards de justification non fondationnalistes et la conception alternative de la vérité dont a besoin la théorie du positionnement féministe se trouvent dans le pragmatisme de John Dewey. »<sup>3</sup>

De la même manière, Seigfried souligne l'intérêt du pragmatisme deweyen pour « démontrer que les vraies et les fausses apparences sont distinctes, sans jamais faire appel à une réalité cachée derrière les apparences. »<sup>4</sup> Pour ces théoriciennes féministes pragmatistes, c'est le conséquentialisme deweyen qui permet en particulier d'éviter l'écueil de la sanctification d'une réalité antécédente et indépendante, que l'épistémologie critique cherche à éviter du fait de ses conséquences élitistes et ethnocentristes.

---

<sup>1</sup> Harding, Sandra. *Whose Science? Whose Knowledge?...*, *op. cit.*, p. 121, 138, 141 et Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement... », *op. cit.*, p. 131 et p. 149.

<sup>2</sup> Sullivan, Shannon. « The Need for Truth:... », *op. cit.*, p. 216.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 218-219.

<sup>4</sup> Seigfried, Charlene Haddock. *Pragmatism and feminism...*, *op. cit.*, p. 144.

## I.1. Une conception conséquentialiste de la vérité

On trouve au cœur de l'épistémologie deweyenne une conception conséquentialiste de la vérité. Tout d'abord, la définition des phénomènes par leurs conséquences constitue pour Dewey le changement théorique majeur introduit par le pragmatisme :

« Le pragmatisme se présente ainsi comme une extension de l'empirisme historique, avec cette différence fondamentale qu'il n'insiste plus sur les phénomènes antécédents, mais sur les phénomènes conséquents ; non pas sur ce qui a précédé, mais sur les possibilités d'action. Et les conséquences de ce changement de point de vue sont presque révolutionnaires. »<sup>1</sup>

Du point de vue de la philosophie de la connaissance, ce cadre théorique implique une « transformation radicale »<sup>2</sup> de la conception de la vérité, que Dewey maintiendra tout au long de son œuvre, suivant laquelle ce sont les conséquences pratiques d'un concept, d'un jugement ou d'une théorie qui en constituent le test de validité :

« Les critères et les tests de la validité se situent au niveau des conséquences de l'action ostensible et non dans ce qui est fixe et se présente comme étant antérieur à l'action et indépendant de celle-ci. »<sup>3</sup>

Cette conception de la vérité comme propriété des *conséquences pratiques* d'une idée, découle logiquement de la critique de l'épistémologie du spectateur et de la conception expérimentale de l'enquête. Dans la mesure où la connaissance est définie comme une expérience transformatrice et non contemplative, cela implique en effet une conception dynamique et interactive de la vérité :

« La vérité, *in fine*, est l'énoncé des choses "comme elles sont", pas comme elles sont dans le vide inepte et désolé de l'isolement par rapport aux préoccupations humaines, mais comme elles sont dans une expérience partagée et évolutive. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « The Development of American Pragmatism ». *LW2*, p. 12.

<sup>2</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, *op. cit.*, p. 146.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 90. Voir aussi : « Selon l'enquête expérimentale, la validité de l'objet de la pensée dépend des conséquences produites par les opérations qui définissent l'objet de la pensée. » (*Ibid.*, p. 146) ; « [la] vérité ou la fausseté d'une idée doit être déterminée par expérimentation. Les idées et théories doivent être testées par une application pratique. » (Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, p. 68) ; « Si idées, significations, conceptions, notions, théories et systèmes sont utiles à la réorganisation active d'un environnement donné pour enlever quelques problèmes ou perplexités particulières, alors leur validité et leur valeur se mesureront à la tâche accomplie. » (Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 211-212) ; « Confirmation, corroboration et vérification résident dans l'œuvre accomplie et ses conséquences. » (*Ibid.*, p. 212) ; « la validité d'une proposition dans le discours, ou du matériel conceptuel en général, ne peut pas être déterminée sans les conséquences auxquelles son utilisation fonctionnelle donne naissance » Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 592.

<sup>4</sup> Dewey, John. « The Problem of Truth », *op. cit.*, p. 67.

Cette redéfinition de la vérité s'inscrit donc dans la réévaluation épistémique de l'expérience opérée par le pragmatisme : « le contrôle de la validité des idées par l'examen des conséquences de ces opérations noue un lien avec l'expérience concrète. »<sup>1</sup> L'expérience est ainsi définie de manière significative par Dewey comme « critère *ultime* de valeur et de validité » de toute vérité, au sens où celle-ci doit « se justifier par ses œuvres, actuelles et potentielles »<sup>2</sup>. Comme le souligne Levine Steven, l'expérience *a posteriori* joue donc le rôle de « tribunal pour la pensée »<sup>3</sup>. Le conséquentialisme de Dewey peut donc être lu comme une forme renouvelée de réalisme, dans la mesure où il conserve certains aspects des notions de vérité et d'objectivité comme expressions de l'état réel des choses, mais au sein d'une ontologie interactive et dynamique qui en transforme radicalement la nature<sup>4</sup>. Dans *Reconstruction en philosophie*, Dewey situera finalement la vérité, non plus dans les choses « comme elles sont », mais dans l'action transformatrice elle-même :

« Ce qui nous guide vraiment est vrai – une capacité avérée à donner de telles indications est précisément ce que nous entendons par vérité. L'adverbe "vraiment" est plus fondamental que l'adjectif "vrai" ou que le nom "vérité". »<sup>5</sup>

Quel critère permet alors d'évaluer la vérité d'un jugement, dès lors que celle-ci est définie comme la validité des conséquences de celui-ci ? Dans la mesure où ce sont les conséquences pratiques d'une idée qui en constituent la vérité, celle-ci est redéfinie dans le cadre pragmatiste comme un instrument de transformation dont le critère principal est l'utilité.

## I.2. Une conception instrumentale de la vérité

Dès *L'influence de Darwin sur la philosophie*, la vérité est définie par Dewey comme la capacité à opérer des transformations pratiques, en vertu du lien entre expérience et connaissance :

« L'origine d'une idée réside donc dans une certaine situation empirique et extra-mentale qui suscite des idées comme autant de manières de répondre, et leur signification consiste dans les modifications qu'elles produisent – les

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 131.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 105, je souligne.

<sup>3</sup> Levine, Steven. *Pragmatism, objectivity, and experience*. Cambridge University Press, 2018, p. 158.

<sup>4</sup> C'est la thèse que défend notamment Gronda, pour qui l'instrumentalisme épistémique est une reformulation et non un abandon du réalisme (Gronda, Roberto. *Dewey's Philosophy of Science*, op. cit., chapitre 5). Sur les débats d'interprétation concernant le réalisme de Dewey, voir : Godfrey-Smith, Peter. « Dewey on Naturalism, Realism and Science ». *Philosophy of Science*, vol. 69, n° S3, 2002, p. S23-S25.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 212.

"différences" qu'elles font – dans cette situation extra-mentale. Leur validité se mesure à son tour par leur capacité à effectuer la transformation qu'elles visent. Origine, contenu et valeur : tous existent hors des idées. »<sup>1</sup>

Or, ce critère de la « capacité à effectuer les transformations qu'elles visent » prend le nom d'utilité. Puisque l'expérience est évolutive, et que la connaissance joue un rôle dans cette évolution, alors la connaissance est valide si elle est utile, c'est-à-dire si elle parvient à réorganiser l'expérience en résolvant les problèmes qui l'occasionnent :

« [L]e test de la validité de toute conception, mesure, ou énumération intellectuelle est fonction de son utilité dans l'instauration d'interactions qui donnent des résultats en matière de contrôle des expériences effectives d'objets observés. »<sup>2</sup>

Lorsque l'accent est mis sur la dimension naturaliste de son épistémologie, l'utilité prend le nom de « satisfaction » :

« La satisfaction sur laquelle insiste le pragmatiste n'est que l'amélioration de l'ajustement des êtres vivants à leur environnement réalisée par les transformations de cet environnement dues à la formation et à l'application des idées. »<sup>3</sup>

Qu'il prenne le nom de satisfaction ou d'utilité, le critère de la vérité est donc identifié à la capacité à contrôler l'expérience, c'est-à-dire à transformer la situation problématique par l'ajustement entre l'organisme et l'environnement<sup>4</sup>. La validité d'une connaissance dépend, au fond, de sa capacité à restaurer la continuité de l'expérience, c'est-à-dire, à résoudre le problème qui l'a initiée :

« [L]a fin et l'épreuve ultimes de toute enquête sont la transformation d'une situation problématique (qui implique confusion et conflit) en une situation unifiée. »<sup>5</sup>

Cette redéfinition a deux implications majeures pour la théorie de la démocratie.

D'une part, elle met à distance le critère de certitude, en articulant la validité de la connaissance à une expérience à venir, par définition incertaine. Par conséquent, la conception deweyenne est fondamentalement faillibiliste :

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « VI. Petit catéchisme sur la vérité ». *L'influence de Darwin sur la philosophie...*, op. cit., p. 143.

<sup>2</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 146.

<sup>3</sup> Dewey, John. « VI. Petit catéchisme sur la vérité », op. cit., p. 143.

<sup>4</sup> Voir la définition de l'ajustement et sa distinction avec l'accommodement et l'adaptation au chapitre 1, § I.3.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 593.

« [N]ous ne dépassons jamais complètement le stade des tâtonnements. Notre pensée la plus élaborée et la plus rationnellement cohérente doit être mise à l'essai dans le monde et, partant, soumise à un essai prolongé. Comme elle ne peut jamais tenir compte de toutes les relations, elle ne peut concevoir avec une précision parfaite toutes les conséquences. »<sup>1</sup>

L'instrumentalisme épistémique n'implique donc pas de solution *a priori* aux problèmes. Au contraire, évaluer la vérité à l'aune de ses conséquences introduit une nécessité toujours renouvelée de l'enquête qui, sur le plan politique, laisse déjà entrevoir la valeur épistémique qu'une conception pragmatiste devra accorder à la contestation.

D'autre part, la définition conséquentialiste de la vérité implique d'attribuer un rôle aux valeurs dans l'enquête : celles-ci doivent en effet contribuer à guider l'enquête dans la mesure où elle vise une transformation pratique. Dewey souligne ainsi le lien intrinsèque entre vérité et valeur :

« La question de la vérité ne consiste pas à se demander si l'Être ou bien le non-être, la réalité ou bien la seule apparence, sont expérimentés, mais à s'interroger sur la *valeur* de telle chose concrètement expérimentée. »<sup>2</sup>

L'idéal de neutralité axiologique de la connaissance, et l'attitude d'impartialité qu'il présuppose, sont donc abandonnés par l'épistémologie pragmatiste, ce qui invalide l'argument épistocratique de l'impartialité des experts.

Le critère d'utilité fait-il du pragmatisme un instrumentalisme réducteur, comme l'en a en particulier accusé la première génération de l'École de Francfort<sup>3</sup> ? Réduit-il la vérité à un simple outil de manipulation du réel en vue de la satisfaction d'intérêts privés ?

### **I.3. La redéfinition pragmatiste de l'utilité**

Le critère deweyen d'utilité de la connaissance se distingue de la conception utilitariste de l'utile. En effet, si les utilitaristes ont bien perçu l'inscription naturelle et la fonction pratique du jugement, le pragmatiste critique néanmoins leur réduction du jugement à un calcul égoïste

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Démocratie et éducation...*, *op. cit.*, p. 235.

<sup>2</sup> Dewey, John. « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat », *op. cit.*, p. 206.

<sup>3</sup> Sur l'histoire de la réception allemande du pragmatisme comme « une histoire d'incompréhension » voir : Joas, Hans. *Pragmatism and Social Theory*. University of Chicago Press, 1993, p. 94-116. L'instrumentalisme est accusé d'avoir rompu l'articulation entre rationalité et émancipation. Pour une critique de cette critique à partir de la conception deweyenne de la science sociale, voir : Deen, Philipp. « Dialectical vs. Experimental Method: Marcuse's Review of Dewey's Logic: The Theory of Inquiry ». *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 46, n° 2, 2010, p. 242-257. L'auteur revient sur la recension de la *Logique* par Marcuse en 1941 et sur ses points aveugles, au regard de l'originalité de la conception pragmatiste de l'instrumentalisme.

des conséquences agréables ou désagréables d'une action<sup>1</sup>. C'est donc dans le cadre pragmatiste général d'une revalorisation de l'expérience pratique qu'il faut comprendre le critère d'utilité :

« La préoccupation de la connaissance ordinaire est "pratique" (...). Mais le sens premier de pratique ne se limite pas à sa signification "utilitariste" au sens dépréciatif du terme. Ce terme inclut toutes les questions de jouissance directe qui émergent dans le cours de la vie du fait des transformations générées par les beaux-arts, l'amitié, le loisir, les devoirs civiques etc. »<sup>2</sup>

Sur le plan moral, Dewey se distingue donc de la conception de l'utilité comme satisfaction de fins fixes et restreintes. Cette extension du concept d'utilité est particulièrement palpable dans l'usage qu'il en fait dans sa philosophie esthétique, où il attribue à l'art, à rebours de la conception kantienne de la satisfaction désintéressée<sup>3</sup>, une utilité fondamentale qui implique, précisément, de redéfinir l'utilité elle-même. À l'inverse, Dewey nie aux objets considérés comme uniquement utiles, toute utilité authentique :

« Peu importe son utilité en ce qui concerne des fins limitées et spéciales, il ne sera pas utile au dernier degré, qui est de contribuer de façon directe et prodigue à l'expansion et à l'enrichissement de l'existence. »<sup>4</sup>

L'utilité implique, dans cette perspective, une indétermination et une ouverture fondamentales des fins, dans la mesure où elle est subordonnée au critère pragmatiste plus général de croissance de l'expérience. À nouveau, cela conduit à réinscrire l'enquête dans une expérience pratique plus inclusive, dont elle n'est qu'une partie et qui est qualitative avant que d'être cognitive.

Mais comment l'utilité peut-elle servir de critère de la vérité si elle est fondamentalement indéterminée ? Y a-t-il des critères objectifs permettant d'affirmer qu'un jugement est utile, et donc, vrai ?

Dans le chapitre 6 de la *Reconstruction*, Dewey précise le sens qu'il donne à ce critère, en le distinguant à nouveau du critère utilitariste de la satisfaction personnelle :

« Trop souvent, par exemple, lorsqu'on a dit que la vérité était considérée comme une satisfaction, on a cru qu'il s'agissait d'une satisfaction purement affective,

---

<sup>1</sup> Dewey discute la doctrine de Jeremy Bentham, dont il salue le conséquentialisme, mais dont il critique en particulier la psychologie et les « défauts fondamentaux dans sa théorie sous-jacente de la nature humaine », dans *Liberalism and social action* : Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p. 72-84 et dans : Dewey, John. *Nature humaine et conduite...*, op. cit., partie III, chapitres 3 et 4.

<sup>2</sup> Dewey, John, et Arthur F. Bentley. « Knowing and the Known », op. cit., p. 253.

<sup>3</sup> Kant, Emmanuel. *Analytique du beau. Critique de la faculté de juger*. Traduit par Alain Renaut, Flammarion, 2008.

<sup>4</sup> Dewey, John. *L'art comme expérience*, op. cit., p. 67.

d'un confort personnel, de la satisfaction d'un besoin purement privé. Mais la satisfaction en question correspond aux besoins et aux conditions du problème à partir duquel l'idée, le but et la méthode d'action émergent. Elle inclut des conditions publiques et objectives. »<sup>1</sup>

Dewey fait ici deux objections au critère utilitariste de la satisfaction personnelle : d'une part, la satisfaction d'un besoin a une dimension *objective*, c'est-à-dire qu'elle dépend des données objectives du problème et non uniquement de sa perception par l'enquêteur (1) ; d'autre part la résolution d'un problème a une dimension *publique*, c'est-à-dire qu'elle concerne et dépend d'autres personnes que l'agent et n'est donc jamais purement privée (2). Le problème de l'utilitarisme, en d'autres termes, n'est pas de faire de l'utilité un critère de validité et de valeur de la vérité, mais de définir l'utilité en termes privés et subjectifs.

Premièrement, le critère d'utilité est donc déterminé par la situation problématique à résoudre, dont on a vu qu'elle occasionne en même temps qu'elle « contrôle » la connaissance (1). Pour illustrer cette dimension objective de l'utilité, Dewey prend l'exemple d'une route dont l'utilité, argue-t-il, ne se mesure pas à sa capacité à satisfaire les besoins d'un fugitif, mais à la manière dont elle « fonctionne effectivement comme une route, comme un moyen accessible et efficace de transport et de communication. Il en va de même, ajoute-il, pour l'utilité d'une idée ou d'une hypothèse, comme mesure de sa vérité. »<sup>2</sup>

Mais cette définition de l'utilité résout-elle vraiment le problème ? Dewey présuppose ici, comme critère de la distinction entre l'intérêt privé du fugitif et l'intérêt public et objectif, une certaine définition de la route comme moyen de transport et de communication. Cela ne revient-il pas à mesurer, de manière circulaire, la validité d'une vérité à l'aune de sa propre définition ? Au fond, Dewey affirme ici que la vérité de la route c'est de fonctionner comme route : mais qu'en est-il lorsque des fonctions différentes et incompatibles sont attribuées par différents usagers de la route ? Lorsque certains veulent se rendre au travail, et d'autres se promener, certains se dépêcher, d'autres flâner ? La réponse de l'épistémologie deweyenne consiste en fait à affirmer qu'aucune solution *a priori*, c'est-à-dire fondée sur un concept *a priori* de « route », ne permettra ici de trancher. La vérité consiste alors à clarifier la relation entre tel état de la route et tel but ou fonction qu'on lui attribue et à identifier quel problème spécifique surgit de tel usage spécifique de la route. Toutes ces relations sont objectives : il est *vrai* qu'une route goudronnée servira mieux la fonction de déplacement rapide qu'une route caillouteuse,

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 213, traduction modifiée.

<sup>2</sup> *Id.*

lorsqu'on se déplace avec tel moyen de transport, dans telles conditions météorologiques. Il est *vrai* que goudronner la route a des conséquences sur les sols alentours, pouvant engendrer de nouveaux problèmes qui font potentiellement émerger d'autres fins-en-vue que celle de se déplacer rapidement.

Deuxièmement, le critère d'utilité a une dimension publique, et se distingue ainsi de la satisfaction personnelle (2). La conception deweyenne de l'expérience comme interaction sociale implique que les conséquences de la connaissance ont nécessairement une dimension sociale à rebours de l'idée admise « communément qu'[une] enquête n'est authentiquement scientifique que si elle s'abstient délibérément et systématiquement de tout ce qui concerne la pratique sociale. »<sup>1</sup> Le critère d'utilité se voit dès lors attribuer une dimension publique, définie comme la nécessité d'un partage et d'un accord sur sa validité :

« [L]'accord des activités et de leurs conséquences qui atteignent le grand public (techniquement non scientifique) (...) fait partie intégrante d'une épreuve complète des conclusions physiques partout où leur application publique est possible. Ce que cela implique apparaît clairement quand les conséquences sociales des conclusions scientifiques provoquent une intensification des conflits sociaux, car ces conflits fournissent la preuve de l'insuffisance, de la partialité ou de l'incomplétude de ces conclusions. »<sup>2</sup>

Les conséquences *sociales* d'une théorie scientifique participent donc de sa validité *épistémique*, ce qui conduit à attribuer à la vérité une dimension intrinsèquement publique. L'enquête est alors redéfinie comme instrument de progrès social : « non pas comme le moule original et la cause finale des choses, mais comme l'énergie qui reforme, dans un but déterminé, ces aspects de la nature et de la vie qui font obstruction au bien-être social. »<sup>3</sup> Cette fonction et cette définition de l'accord public comme critère de validité de la connaissance préfigurent le thème de la justice épistémique. En effet, l'enjeu fondamental concernant la vérité n'est pas, dès lors, son épuration des intérêts sociaux et pratiques qui la déformeraient, mais son *accessibilité* et son *utilisation* :

« [L]a possibilité d'*accéder* à cette vérité et de l'*utiliser* devient de ce fait le problème sous-jacent et structurant de la vie moderne »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 595.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 592, traduction modifiée.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 108.

<sup>4</sup> Dewey, John. « XI. La signification du problème de la connaissance ». *L'influence de Darwin sur la philosophie...*, op. cit., p. 247, je souligne.

En d'autres termes, si le critère de la vérité est l'utilité, alors la possibilité de son utilisation devient sa condition, à rebours de toute appropriation privée des fruits du savoir. Une telle conception impose à toute division du travail cognitif des conditions démocratiques :

« Pour certains, l'enquête est devenue l'activité principale. (...) Mais ces personnes incarnent une division sociale du travail et leur spécialisation n'est digne de confiance que lorsque ces individus coopèrent librement avec d'autres travailleurs, lorsqu'ils sont sensibles aux problèmes des autres et leur transmettent des résultats en vue d'une application plus large et d'un passage à l'action. Lorsque les savants professionnels sont socialement isolés, l'enquête perd son élan et sa raison d'être. »<sup>1</sup>

La conception deweyenne de la vérité comme utilité est donc doublement relative. D'une part, la vérité est relative à l'intérêt, ou la fin-en-vue poursuivie par l'enquête (par exemple, dans le cas de la route, celui de se déplacer rapidement) ; d'autre part, la vérité est relative à la communauté de ses usagers, c'est-à-dire qu'elle dépend d'une reconnaissance publique qui en conditionne, précisément, l'utilité.

Enfin, le critère de l'utilité fait apparaître une attitude épistémique spécifique, constitutive de la fiabilité d'une enquête : la responsabilité épistémique. On trouve trois principaux sens attribués à cette attitude épistémique chez Dewey.

D'une part, les agents épistémiques sont responsables des conséquences pratiques de leurs théories :

« La conception erronée de la complète séparation de la science d'avec l'environnement social est lourde de conséquences, car elle encourage les savants à ne pas se considérer responsables des conséquences sociales de leurs travaux. »<sup>2</sup>

Il convient donc d'intégrer à l'enquête la réflexion sur les conséquences pratiques qui en sont constitutives :

« Le fondement ultime de toutes les propositions valides et de tous les jugements garantis comprend quelque construction existentielle finalement effectuée. Quand le logicien ou le philosophe se trouve en face des reconstructions résultant des découvertes physiques, il ne lui est pas possible de dire comme Canute à la marée : "Tu iras jusque-là et pas plus loin". »<sup>3</sup>

D'autre part, la responsabilité consiste aussi, dans ce cadre, à se préoccuper des problèmes pratiques qui nécessitent une enquête. Se détourner des expériences concrètes et des problèmes

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 203.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 591.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 592.

humains est ainsi une forme d'irresponsabilité sociale qui découle selon Dewey de la division sociale du travail épistémique, conduisant à « l'émergence d'un type de "penseurs" sans contact avec la pratique et donc sans contact avec l'épreuve que l'application impose à la pensée, une classe irresponsable et socialement supérieure. »<sup>1</sup>

Enfin, le critère de responsabilité met en avant le devoir de mettre à l'épreuve les théories et idées, à rebours de tout dogmatisme, c'est-à-dire la nécessité du doute. La responsabilité épistémique consiste ainsi à tester toute croyance à l'aune de ses conséquences :

« [G]énéraliser le principe suivant lequel vrai signifie "vérifié" et rien d'autre revient à placer les hommes devant leur responsabilité d'abandonner leurs dogmes politiques et moraux et de tester les conséquences des préjugés auxquels ils tiennent le plus. »<sup>2</sup>

Tout concept ou idée doit donc être susceptible d'être révisé, à l'aune de ses conséquences problématiques, ou de son inutilité pour résoudre le problème qui l'a occasionné.

Les débats sur la redéfinition du viol et l'introduction de la notion de consentement dans sa conception légale et morale, illustrent cette dimension faillible des idées et la pertinence du critère d'utilité pour les évaluer. La réduction du viol aux actes commis « par violence, contrainte, menace ou surprise »<sup>3</sup> ne répond pas, en effet, au critère d'utilité dans la mesure où elle contribue à la faible judiciarisation des violences sexuelles. Il y a, en d'autres termes, un décalage entre l'expérience de la violence (c'est-à-dire, en termes pragmatistes, la situation troublée) et sa définition, notamment légale, décalage qui entretient l'inutilité du concept de viol, au sens pragmatisme d'une incapacité à transformer la situation troublée et à restaurer le contrôle de l'expérience. Or, en l'absence de vérification de l'utilité de ce concept, celui-ci n'est pas, d'un point de vue pragmatiste, considéré comme valide, ce qui signifie que « tout acte de pénétration sexuelle (...) par violence, contrainte, menace ou surprise » n'est pas la *vraie* définition du viol. La responsabilité épistémique implique alors de mettre en question nos « dogmes politiques et moraux » afin de redéfinir le phénomène au moyen d'un concept utile pour l'éradiquer et que chacun puisse *utiliser* pour contrôler et enrichir son expérience.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 197.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 215-216. Voir aussi : le pragmatiste « insiste sur le fait que celui qui croit doit accepter toutes les conséquences de ses croyances, et que ses croyances doivent être mises à l'épreuve, en agissant d'après elles, pour en découvrir les significations ou les conséquences. Tant qu'elles n'ont pas été ainsi mises à l'épreuve, il affirme que les croyances, aussi nobles et édifiantes qu'elles puissent paraître, sont des dogmes et non des vérités. » Dewey, John. « VI. Petit catéchisme sur la vérité », op. cit., p. 152-153.

<sup>3</sup> « Article 222-23 ». *Code pénal*, 21 avril 2021.

On peut finalement nuancer l'opposition tracée par Sullivan entre Dewey et Harding. En effet, celle-ci développe bien, comme Dewey, une conception conséquentialiste de l'objectivité qui se distingue de la conception représentationnelle. Le problème de l'objectivisme réside ainsi notamment, pour Harding, dans le désintérêt et l'irresponsabilité par rapport aux conséquences de la connaissance qu'il induit :

« Cela autorise les scientifiques et les institutions de la science à ne pas se sentir concernés par les origines ou les conséquences de leurs problèmes et de leurs pratiques, ou par les intérêts et valeurs sociales que ces problèmes et pratiques soutiennent. »<sup>1</sup>

L'usage de la métaphore de la vision pour désigner la perspective des groupes subalternes ne restitue donc pas une conception de la vérité comme adéquation à une réalité antécédente. On peut au contraire la comprendre en termes pragmatistes, comme l'affirmation d'une relation plus adéquate entre la situation problématique et les conséquences des théories forgées à son propos, c'est-à-dire comme une correspondance opérationnelle, comme lorsque des juristes féministes défendent la redéfinition du viol.

## II. Le pragmatisme est-il pluraliste ?

Un des enjeux fondamentaux de la justification épistémique de la démocratie radicale est de démontrer la vertu épistémique de la diversité, comme le souligne Anderson :

« Nous avons besoin d'un modèle de démocratie au sein duquel le succès épistémique de celle-ci soit le résultat de sa capacité à tirer avantage de la diversité épistémique des individus. »<sup>2</sup>

Une telle démonstration doit en effet permettre de ne pas réduire la participation politique au nom de l'impératif de la bonne décision. Par conséquent, une justification épistémique de la démocratie a besoin de ce que l'épistémologie critique a appelé une conception de l'« objectivité pluraliste »<sup>3</sup>, suivant laquelle la connaissance est améliorée par l'articulation

---

<sup>1</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement :... », *op. cit.*, p. 180.

<sup>2</sup> Anderson, Elizabeth. « L'épistémologie de la démocratie », *op. cit.*, p. 344.

<sup>3</sup> « Ce que j'appellerai l'objectivité "pluraliste" augmente l'objectivité en maximisant le nombre de perspectives différentes autorisées à contribuer à la formulation de connaissances. C'est son pluralisme qui rend la conception de l'objectivité de Harding plus forte que celle de l'objectivisme. » Sullivan, Shannon. « The Need for Truth:... », *op. cit.*, p. 213. Voir : Harding, Sandra. *Whose Science? Whose Knowledge?...* *op. cit.*, p. 152. Sullivan reproche néanmoins à Harding de ne pas aller au bout de ce pluralisme en restituant un point de vue

d'une diversité de perspectives. Deux fonctions sont en particulier attribuées à la diversité par les épistémologies pluralistes : l'élargissement du point de vue général et la correction des points de vue particuliers. Harding fonde ainsi sa redéfinition de l'objectivité sur l'idée que :

« Écouter attentivement différentes voix et prendre soin des valeurs et des intérêts des autres peut *élargir* notre vision et commencer à *corriger* les inévitables ethnocentrismes. »<sup>1</sup>

Le pluralisme épistémique a donc pour fonction de compenser la limitation intrinsèque de toute connaissance en vertu de son caractère situé. Sullivan reprend ainsi le concept deweyen d'arrière-plan pour justifier la nécessité du pluralisme :

« Devenir objectif requiert la capacité à voir les croyances d'arrière-plan qui forment le positionnement de quelqu'un, croyances qui sont en général si familières et donc si dissimulées *qu'il y a besoin de quelqu'un d'autre* pour aider la personne à les identifier. »<sup>2</sup>

Il nous faut donc défendre l'interprétation pluraliste de l'épistémologie deweyenne afin de montrer sa pertinence pour la justification épistémique de la démocratie. Celle-ci fait en effet débat. D'un côté, plusieurs auteurs ont souligné l'intérêt, pour une épistémologie démocratique, de la manière dont le pragmatisme identifie la diversité à une ressource cognitive, à l'instar de Medina, Anderson, Frega<sup>3</sup>, ou encore de Barbara Thayer-Bacon qui voit en Dewey un précurseur du « relativisme raisonnable »<sup>4</sup> des épistémologies de positionnement :

« Les féministes, en tant que relativistes raisonnables, développent un argument proche de la conception deweyenne de la communauté démocratique. Elles sont d'accord avec Dewey sur le fait que, plus d'autres voix sont incluses et considérées, plus chacun peut penser que toutes les informations disponibles ont été prises en compte et peut espérer porter un jugement valide. »<sup>5</sup>

D'autres autrices préfèrent abandonner le concept de relativisme, afin de montrer au contraire comment l'articulation des approches pragmatistes et féministes du pluralisme permet de dépasser l'alternative entre objectivisme et relativisme, à l'instar de Sullivan :

---

privilegié sur les problèmes. Sullivan défend au contraire le critère d'inclusion maximale, qui va jusqu'à intégrer la communication avec des membres du Ku Klux Klan comme instrument de l'enquête.

<sup>1</sup> Harding, Sandra. *Whose Science? Whose Knowledge?...* op. cit., p. 152.

<sup>2</sup> Sullivan, Shannon. « The Need for Truth:... », op. cit., p. 213.

<sup>3</sup> Frega, Roberto. *Le pragmatisme comme philosophie sociale et politique*, op. cit., p. 14-15 ; Anderson, Elizabeth. « L'épistémologie de la démocratie », op. cit. ; Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, op. cit., « Introduction ».

<sup>4</sup> Thayer-Bacon, Barbara. « Pragmatism and Feminism as Qualified Relativism ». *Studies in Philosophy and Education*, vol. 22, n° 6, 2003, p. 417-438.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 434-435.

« Afin de dépasser l'objectivisme et le relativisme, les féministes et les pragmatistes doivent construire un concept d'objectivité fondée sur les nombreuses perspectives qui font des êtres humains des enquêteurs situés et incarnés. »<sup>1</sup>

Dans le champ de la philosophie des sciences, Gronda lit également Dewey comme un « scientifique pluraliste radical »<sup>2</sup> qui apporte à ce titre une contribution importante à la théorie du progrès scientifique en montrant l'irréductibilité des objets des diverses sciences.

De leur côté, Talisse et Aikin entendent développer un pluralisme authentique qui, selon eux, se distingue de la philosophie deweyenne. Dans un article intitulé « Why Pragmatists Cannot be Pluralists ? »<sup>3</sup>, ils contestent ainsi l'existence d'un pluralisme moral, ontologique et épistémologique chez Dewey. Leur argument est le suivant : dans la mesure où l'enquête consiste en une entreprise de clarification visant à résoudre un problème, elle ne requiert pas la perpétuation de différences ni ne tolère que des positions strictement antagonistes puissent persister si le processus d'enquête se déroule correctement. Autrement dit, Dewey présupposerait l'existence d'une bonne solution unique à toute enquête, scientifique ou morale<sup>4</sup>. Les auteurs distinguent alors le pluralisme de la simple tolérance de la diversité qui caractérise selon eux l'épistémologie et l'éthique deweyennes. Le pluralisme, à l'inverse, consiste selon Talisse et Aikin à considérer certains désaccords comme rationnellement fondés sur des différences réelles et indépassables et, d'autre part, à considérer qu'une pluralité de points de vue n'est pas seulement indifférente ou acceptable pour la recherche de la vérité, mais épistémiquement bénéfique et nécessaire. Or, je montrerai que contrairement à ce qu'affirment Talisse et Aikin, on retrouve bien chez Dewey ces deux aspects du pluralisme. D'une part, Dewey soutient qu'une diversité de perspectives peuvent être différentes et simultanément vraies, ce que j'appellerai le *pluralisme descriptif*. D'autre part, et conséquemment, la validité

---

<sup>1</sup> Sullivan, Shannon. « The Need for Truth... », *op. cit.*, p. 211.

<sup>2</sup> « Toute pratique scientifique est considérée comme libre de construire ses propres objets en fonction des besoins de l'enquête. Je lis à ce titre Dewey comme un scientifique pluraliste radical qui rejette à la fois l'unité méthodologique et l'unité substantielle de la science au profit d'une conception antiréductionniste de la science et de l'activité scientifique. » Gronda, Roberto. *Dewey's Philosophy of Science*, *op. cit.*, p. 175.

<sup>3</sup> Talisse, Robert B., et Scott F. Aikin. « Why Pragmatists cannot be pluralists? » *Transactions of the Charles S. Peirce Society: A Quarterly Journal in American Philosophy*, vol. 41, n° 1, 2005, p. 101-118. Cet article est développé dans le chapitre 10 de : Aikin, Scott F., et Robert B. Talisse. *Pragmatism, pluralism, and the nature of philosophy*, *op. cit.* Les auteurs identifient trois formes de pluralisme : le pluralisme radical, suivant lequel le désaccord sur les valeurs est dû à la nature même des valeurs ; le pluralisme existentiel, suivant lequel il faut tolérer les différences de valeurs et suspendre le jugement concernant leur hiérarchie ; et le pluralisme superficiel suivant lequel l'inclusion d'une diversité doit prévaloir lorsque l'on confronte différentes valeurs. Ils défendent l'idée que le pragmatisme est uniquement compatible avec cette dernière forme qui, en fait, n'est pas un pluralisme.

<sup>4</sup> On retrouve cette théorie dans le champ de la théorie épistémique de la démocratie, notamment chez Peter (Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, *op. cit.*, chapitre 3).

de l'enquête dépend de sa capacité à intégrer une pluralité de perspectives, ce que j'appellerai le *pluralisme méthodologique*.

## II.1. Le pluralisme descriptif

Dewey défend une conception pluraliste de l'objet de l'enquête en trois sens : le pluralisme des expériences (1), le pluralisme des objectifs (2) et le pluralisme scientifique (3).

D'une part, les différentes expériences d'un même objet conduisent à une variété de connaissances possibles sur celui-ci (1). Dans « Le postulat de l'empirisme immédiat », Dewey décrit ainsi une situation où différentes personnes chercheraient à définir un cheval. Un jockey, un zoologue, un paléontologue, un père de famille auraient alors chacun une description distincte mais valide de l'animal :

« Même s'il s'avère que leurs descriptions divergent à certains égards, autant qu'elles s'accordent à d'autres égards, ce n'est pas une raison pour supposer que le contenu de l'une d'entre elles est le seul qui soit "réel", celui des autres étant "phénoménal". »<sup>1</sup>

Chaque description serait la description d'une expérience réelle du cheval. Or, dans le cadre de sa conception sociale de la situation de l'expérience, que j'ai analysée dans le premier chapitre<sup>2</sup>, ce pluralisme descriptif des expériences aboutit à un pluralisme socio-épistémique. Dewey affirme ainsi que différentes positions sociales donnent lieu à des « philosophies » différentes, c'est-à-dire à des attributions distinctes de signification aux phénomènes :

« La divergence des systèmes philosophiques, loin de pouvoir leur être reprochée (comme c'est le cas lorsqu'on adopte le point de vue de la philosophie comme une révélation de la vérité), est au contraire une preuve de sincérité et de vitalité. Si les dominants et les opprimés, si ceux qui espèrent maintenir le *statu quo* et ceux qui aspirent au changement possédaient la même philosophie (...) il serait tout à fait permis de douter de son intégrité intellectuelle. »<sup>3</sup>

Dewey qualifie alors de « philosophies autochtones »<sup>4</sup> les systèmes théoriques divers associés à la variété des expériences sociales. Il prend notamment l'exemple des femmes, soulignant ainsi déjà les implications féministes potentielles de son pluralisme épistémologique :

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat », *op. cit.*, p. 200.

<sup>2</sup> Voir chapitre 1, § III.2.

<sup>3</sup> Dewey, John. « 14. Philosophie et civilisation [1927] », *Écrits politiques*, *op. cit.*, p. 218.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 219.

« Les femmes, jusqu'ici, n'ont apporté qu'une faible contribution à la philosophie. Mais si celles qui ne sont les disciples de personne se mettaient à en faire, le point de vue ou la teneur ne seraient certainement pas les mêmes que ceux qui résultent d'une *expérience* masculine. »<sup>1</sup>

Dewey distingue néanmoins dans ce texte la philosophie de la science, en affirmant que le critère ultime de la seconde reste la « correction »<sup>2</sup>, qu'il distingue de la « signification » de la première. Il défend ainsi le pluralisme des significations mais semble dans ce texte concevoir la correction comme unique. Sur ce point la philosophie féministe des sciences a conduit à nuancer cette distinction et à poursuivre les réflexions de Dewey sur la fécondité des différences de systèmes philosophiques, en fonction des expériences vécues, dans le domaine de la science elle-même<sup>3</sup>.

Ces formulations témoignent en tout cas de l'irréductibilité du pluralisme épistémique à ce que Talisse et Aikin nomment la tolérance de la diversité, dans la mesure où Dewey attribue la « sincérité » et la « vitalité » des systèmes théoriques à leur diversité.

Le pragmatisme deweyen attribue un second sens au pluralisme descriptif, suivant lequel la diversité des objectifs poursuivis (c'est-à-dire ce que Dewey a appelé l'intérêt sélectif, à l'œuvre dans toute enquête<sup>4</sup>) conduit à une pluralité de réalités (2).

Dans *Reconstruction en philosophie*, ce pluralisme est illustré par l'exemple du cerisier :

« Ainsi, la sélection et l'organisation des choses bénéficient d'un appui alors que les modes d'action à entreprendre sont déterminés en fonction des projets. Menuisiers, botanistes, artistes, scientifiques et fabricants de manège ne classeront pas les cerisiers de la même manière. Selon l'action envisagée, il importe de savoir comment les arbres agiront ou réagiront. Dans la mesure où les objectifs poursuivis ne sont pas les mêmes, chaque classification a sa pertinence. »<sup>5</sup>

Or, dans la mesure où tout « objet substantiel » découle de ces opérations de classification, le pluralisme des objectifs est bien un pluralisme au sens fort :

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « 7. Philosophie et démocratie [1918] », *op. cit.*, p. 126, je souligne.

<sup>2</sup> Dewey, John. « Philosophie et civilisation [1927] », *op. cit.*, p. 219.

<sup>3</sup> Voir notamment : Longino, Helen, et Ruth Doell. « Body, Bias, and Behavior: A Comparative Analysis of Reasoning in Two Areas of Biological Science ». *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 9, n° 2, 1983, p. 206-227. Les autrices montrent par exemple que l'arrivée de femmes dans le champ de la paléontologie transforme et corrige les thèses de cette science, qui avait présupposé jusque-là que seuls les hommes pratiquaient la chasse et étaient à l'initiative des changements de campements.

<sup>4</sup> Paul Taylor définit cette thèse selon laquelle il y a « différents réels, valides selon différents objectifs » comme un « pluralisme contextualiste » dont il montre la pertinence pour penser le concept de race et le problème du racisme. Je reviens plus bas sur cette question. Taylor, Paul C. « Pragmatisme et race », *op. cit.*, p. 255.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 209.

« [L]e progrès de la science a détruit l'idée que des objets, en tant que tels, sont des substances éternelles, même des objets comme "les étoiles fixes". Il a détruit aussi la notion de genres immuables séparés les uns des autres par leur essence fixe. »<sup>1</sup>

Dewey montre ainsi dans ce chapitre de la *Logique* qu'un objet est le produit des opérations de « distinctions et de mises en connexion permettant d'agir sur lui ou avec lui comme formant un tout »<sup>2</sup>. Dès lors, les différentes opérations de classification produisent des objets effectivement différents.

Dans la mesure où Dewey définit les « substances » réelles comme intrinsèquement liées aux contextes d'activité, sa conception de l'objectivité est donc radicalement pluraliste.

Enfin, je qualifie de pluralisme *scientifique* le fait qu'on peut penser avec Dewey la nécessité de recourir à une pluralité de sciences distinctes par leurs objets et leurs méthodes, au sein d'une même enquête (3). En effet, cette conception est articulée à une vision pluraliste de la réalité, comme constituée d'une diversité de modes d'existence des objets. L'approche deweyenne du concept de race permet de saisir cette troisième dimension du pluralisme :

« Au fondement du préjugé de race se trouve une aversion et une peur instinctives de ce qui est étranger. Ce préjugé est transformé en discrimination et en conflit par le biais de caractéristiques physiques accidentelles, de différences culturelles de langue et de religion, et, surtout à l'heure actuelle, par le biais d'un ensemble de forces politiques. Le résultat est le concept actuel de race, et de différence et de friction raciales figées. Scientifiquement, le concept de race est en grande partie une fiction. Mais dans la mesure où il désigne tout un ensemble de phénomènes réels, il est une réalité pratique. »<sup>3</sup>

Ainsi, traiter le problème du racisme requiert d'avoir recours non pas uniquement à la biologie ou à l'anthropologie, mais aussi à la sociologie, afin de comprendre le mode d'existence de la race, comme « réalité pratique », sans pour autant lui attribuer une existence réelle sur le plan scientifique biologique. À ce titre, on voit que dans une perspective pragmatiste, la race est *à la fois* réelle et irréelle, et que ces différentes modalités d'existence en appellent à un pluralisme scientifique pour être appréhendées.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 195.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Dewey, John. « Racial Prejudice and Friction », op. cit., p. 251.

L'approche deweyenne de l'articulation entre l'enquête et une expérience caractérisée par l'« infinie variété de la nature humaine » et l'« infinie pluralité de fins »<sup>1</sup> conduit donc à un pluralisme descriptif, c'est-à-dire à une définition de la réalité comme irréductiblement plurielle.

## II.2. Le pluralisme méthodologique

On trouve également chez Dewey la défense d'un pluralisme méthodologique. Celui-ci est directement lié au premier : puisque différents objets réels émergent nécessairement de la variété des expériences, des objectifs, et des méthodes de l'enquête, celle-ci doit alors multiplier les points de vue. Le savoir, en d'autres termes, est une entreprise collective. Dans l'introduction à la réédition de *Reconstruction en philosophie*, Dewey décrit ainsi la science comme le processus de développement de théories nouvelles « qui diversifient les points de vue »<sup>2</sup>. La diversité épistémique n'apparaît donc pas seulement comme tolérable ou indifférente, mais bien comme productive, d'un point de vue pragmatiste<sup>3</sup>.

Outre cette approche diachronique, Dewey défend aussi le pluralisme méthodologique sur le plan synchronique, en affirmant qu'une enquête doit multiplier les sources d'informations. Dans les *Lectures in China*, il fait ainsi reposer la supériorité du savant démocrate sur le fait que « son expertise a une large base, sa connaissance est dérivée de nombreuses sources. »<sup>4</sup> Enfin, dans la *Logique*, il explique l'avance de la science physique sur la science sociale par sa capacité à articuler une pluralité d'hypothèses :

« Le résultat a été qu'au lieu d'un état d'alternatives rigides où il faut accepter l'une et rejeter l'autre, on a une pluralité d'hypothèses positivement bienvenue, car la pluralité des alternatives est le moyen effectif de rendre l'enquête plus extensive (suffisante) et plus souple, plus susceptible de prendre acte de tous les faits qui sont découverts. »<sup>5</sup>

Enfin, le pluralisme méthodologique n'a pas uniquement une valeur d'élargissement ou d'accumulation des informations, mais aussi de transformation :

« Cela n'a pas beaucoup de sens pour un homme de penser par lui-même sans communiquer les résultats de sa réflexion aux autres. Plus encore, la qualité et l'étendue même de notre pensée dépend des possibilités de son expression, de son

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « 9. Absolutisme social [1921] ». *Écrits politiques*, op. cit., p. 148.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 34.

<sup>3</sup> Pour Elizabeth Anderson, c'est précisément cette dimension qui fait la supériorité de l'épistémologie deweyenne sur d'autres cadres épistémologiques pour élaborer une conception épistémique de la démocratie.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 6, p. 98.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 610, je souligne.

partage avec d'autres. Les idées restent obscures et superficielles lorsqu'elles ne sont pas exprimées. »<sup>1</sup>

La communication n'apparaît donc pas uniquement comme un idéal éthique chez Dewey, mais également comme un instrument épistémique nécessaire à la validité de l'enquête. Cette nécessité de la communication de la pensée est, en outre, particulièrement importante pour l'enquête sur les phénomènes sociaux :

« La connaissance est communication. (...) Une chose n'est pleinement connue que quand elle est publiée, partagée et socialement accessible. La consignation des faits et la communication sont indispensables à la connaissance. La connaissance enfermée dans une conscience privée est un mythe, et la connaissance des phénomènes sociaux dépend tout particulièrement de sa dissémination. »<sup>2</sup>

Les deux sens attribués par Dewey au pluralisme, descriptif et méthodologique, sont des conséquences directes de l'idée de primat de l'expérience. Néanmoins, il souligne l'importance d'une compréhension non relativiste de ce pluralisme, notamment dans « Context and Thought » :

« Avoir une pensée "objective" consiste à avoir un certain intérêt sélectif à l'œuvre. On ne peut voir que d'un certain point de vue, mais ce fait n'implique pas que tous les points de vue se valent. Un point de vue qui n'est nulle part en particulier et depuis lequel les choses ne sont pas vues d'un certain angle est une absurdité. Mais on peut préférer un point de vue qui offre un paysage riche et ordonné, plutôt que des choses confuses et dérisoires. »<sup>3</sup>

On voit donc que l'affirmation de la supériorité de certains points de vue est compatible avec une épistémologie conséquentialiste, contrairement à la critique du « paradoxe des biais » adressée à l'épistémologie du positionnement. Affirmer que certains points de vue sont plus vrais que d'autres, du point de vue pragmatiste, n'implique ni leur correspondance à réalité antécédente, ni l'existence de critères indépendants et transcendant la pluralité irréductible de l'expérience de la réalité.

Enfin, sur le plan des attitudes, la conception pragmatiste du pluralisme conduit à défendre la sensibilité active à l'égard des expériences étrangères. La sensibilité remplace ainsi l'impartialité, comme garantie de la validité d'une enquête : « la seule garantie d'impartialité et

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 16, p. 174.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 274-275.

<sup>3</sup> Dewey, John. « Context and Thought », *op. cit.*, p. 14-15.

d'honnêteté dans l'enquête est la sensibilité de l'enquêteur aux besoins et aux problèmes de ceux à qui il est associé. »<sup>1</sup> Dewey, fortement influencé par la conception de la « connaissance sympathique » développée et mise en pratique par Jane Addams<sup>2</sup>, fait ainsi de l'inclusion des points de vue des autres une condition de l'attitude intelligente :

« Pour formuler la signification d'une expérience, un être humain doit prendre en compte consciemment les expériences des autres. Il doit tenter de trouver un point de vue qui inclut l'expérience des autres aussi bien que la sienne. »<sup>3</sup>

Le pragmatisme identifie donc le pluralisme à une ressource épistémique, contrairement à l'interprétation de Talisse et Aikin. Il doit permettre de corriger les idées au contact d'idées alternatives et d'élargir le point de vue constitutif de toute enquête en y incluant un nombre accru de sources d'informations, d'hypothèses, d'expériences, de méthodes et d'objectifs divers. Dans le cadre dynamique et interactif de la philosophie deweyenne, le pluralisme apparaît donc comme une condition nécessaire de la connaissance des problèmes sociaux.

### **III. De la neutralité à la réflexivité : redéfinir la vérité de la connaissance située**

Comment intégrer à la conception de la vérité l'idée que l'objet de la connaissance n'est pas indépendant du sujet ? À quelle condition une connaissance située dans un point de vue particulier qui détermine son objet est-elle plus vraie qu'une autre ? Qu'est-ce qui permet à son utilité de n'être pas seulement une satisfaction privée ? J'ai identifié le pluralisme comme une condition dynamique de l'amélioration de la vérité par l'élargissement du point de vue et le processus de correction qu'il permet. On trouve chez Dewey une seconde condition fondamentale de la vérité, qui est également au cœur du concept d'objectivité forte chez

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 203.

<sup>2</sup> Le terme de connaissance sympathique n'a pas été employé par Addams elle-même, mais par un ensemble de commentateurs pour désigner sa définition de l'éthique de la connaissance dans *Democracy and Social Ethics*. Voir notamment : Silk, Matthew, et Shannon Dea. « Sympathetic knowledge and the scientific attitude... », *op. cit.*, p. 347-350.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Démocratie et éducation...*, *op. cit.*, p. 315-316, traduction modifiée à partir de : Dewey, John. « Democracy and Education », *op. cit.*, p. 235. La traduction existante pose plusieurs problèmes. « *To formulate the significance of an experience a man must take into conscious account the experiences of others* » est traduit par : « Pour formuler la portée d'une expérience, un homme doit consciemment tenir compte de l'expérience de ses semblables. » Cette traduction occulte la notion de « signification » de l'expérience en la traduisant par « portée », elle supprime le pluriel de « *experiences of others* », qui accentue la dimension pluraliste de cette affirmation. Enfin, la traduction de « *others* » par « autres » me semble mieux rendre compte de la fonction épistémique de la diversité que sa traduction par « semblables ».

Harding : la réflexivité. À partir de la critique de l'idée d'une indépendance de l'objet de la connaissance, dont on a vu qu'elle était au cœur de l'épistémologie deweyenne, Harding définit ainsi cette condition :

« L'objectivité forte exige que le sujet de la connaissance soit placé sur le même plan critique et causal que les objets de connaissance. Ainsi l'objectivité forte exige ce que nous pouvons appeler une "réflexivité forte". »<sup>1</sup>

On trouve trois sens de la notion de la réflexivité en épistémologie. D'une part, elle désigne le fait de thématiser quelque chose par la pensée de manière explicite, par opposition à l'expérience spontanée ou à l'habitude. Chez Dewey par exemple, la pensée constitue une expérience spécifique, « réflexive » : « un examen réfléchi des conditions se fait avec tant de soins et l'anticipation des résultats est si bien contrôlée que nous avons le droit de distinguer l'expérience réflexive des formes les plus grossières de l'action qui résultent d'une série d'essais et d'erreurs. »<sup>2</sup> D'autre part, la réflexivité peut aussi désigner la pensée qui se prend elle-même pour objet, sous la forme d'une réflexion méthodologique sur ses opérations propres, sur le modèle kantien de l'amphibologie des concepts de la réflexion<sup>3</sup>. Enfin, la réflexivité désigne plus spécifiquement, dans la tradition des épistémologies du positionnement, la réflexion sur la situation dans laquelle a lieu la pensée, sous sa forme *psychologique* (les affects et intérêts de l'enquêteur), *sociologique* (la position sociale de l'enquêteur), *culturelle* (les cadres théoriques et les valeurs). C'est ce dernier sens qui se trouve en particulier au cœur du concept d'objectivité forte développé par Harding, lorsqu'elle affirme que le sujet de la connaissance doit faire l'objet d'une enquête au même titre que son objet. En quoi cette condition procédurale peut-elle renforcer la vérité d'un point de vue pragmatiste ?

Premièrement, le critère de réflexivité féministe met au cœur de sa conception de l'objectivité la phase d'institution des problèmes dont j'ai montré le caractère déterminant pour l'enquête deweyenne. Harding souligne ainsi « l'importance de réfléchir à qui appartient un tel problème – d'identifier sa localisation sociale »<sup>4</sup>, dans la mesure où :

« La réflexion sur la manière dont, au départ, les phénomènes sociaux sont définis comme des problèmes ayant besoin d'être expliqués, révèle rapidement qu'il n'y

---

<sup>1</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement : ... », *op. cit.*, p. 176.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Démocratie et éducation...*, *op. cit.*, p. 234-235.

<sup>3</sup> Kant, Emmanuel. *Critique de la raison pure*, *op. cit.*, p. 232-250.

<sup>4</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement : ... », *op. cit.*, p. 161.

a pas de problème sans une personne (ou un groupe) dont il est le problème : un problème est toujours le problème de quelqu'un. »<sup>1</sup>

Deuxièmement le critère de réflexivité repose sur une conception interactionniste de la relation entre le sujet et l'objet de la connaissance. L'objet ne peut être séparé du sujet qui l'élabore en fonction d'un problème, comme dans l'épistémologie deweyenne. Dewey critique ainsi l'idée que « la science n'est une science que si elle élimine de sa conception tout lien particulier avec l'esprit de ses auteurs. »<sup>2</sup> Au contraire, dans la conception pragmatiste, « la science comme conclusion de l'enquête réflexive (...) réside dans ses connexions avec la qualité de l'enquête dont elle provient, et cette qualité porte la trace de l'attitude individuelle. »<sup>3</sup> Dewey affirme ainsi, comme Harding, « qu'aucune réduction n'éliminera l'attitude d'intérêt »<sup>4</sup> : l'objectivité ne doit donc pas consister en une élimination des éléments situés, mais en leur intégration à l'objet de la connaissance. Le pluralisme doit donc être articulé à une approche réflexive du lien entre les divers sujets et leurs objets de connaissance :

« [C]haque description de ce qui est expérimenté fera apparaître qu'elle est la description du maquignon ou du zoologue, et fournira par-là les conditions requises pour comprendre les différences aussi bien que les accords entre les différentes descriptions »<sup>5</sup>.

Une description est donc valide si elle intègre la clarification du point de vue depuis lequel elle est élaborée, c'est-à-dire si elle est réflexive.

La réflexivité remplace donc la neutralité du fait de la nature interactionniste de l'expérience de connaissance. Plutôt qu'à un abandon de l'objectivité, ce critère féministe correspond donc bien, du point de vue pragmatiste, à un renforcement de celle-ci, puisque l'objet de la connaissance est un objet relationnel. La réflexivité s'émancipe ainsi de la recherche d'une qualité intrinsèque aux objets de la pensée comme marque de leur validité, recherche qui fait selon Dewey ressembler les scientifiques à des « conditionneurs de viande suspects substituant au label officiel un certificat selon lequel la viande est bonne parce qu'ils ne lui ont rien fait – à part la produire. »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Harding, Sandra. « Introduction: Is there a Feminist Method? », *op. cit.*, p. 6.

<sup>2</sup> Dewey, John. « Context and Thought », *op. cit.*, p. 15.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>5</sup> Dewey, John. « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat », *op. cit.*, p. 200-208.

<sup>6</sup> Dewey, John. « Valid Knowledge and the "Subjectivity of Experience" ». *MW6*, p. 82-83.

Troisièmement, le critère de réflexivité repose chez Harding sur la critique de celui de neutralité. Du point de vue féministe la neutralité n'est pas seulement inatteignable, mais aussi problématique : la pensée doit au contraire être « révélatrice de l'arrière-plan » (*background revealing*)<sup>1</sup>. On retrouve ainsi au cœur de l'épistémologie féministe la notion pragmatiste d'« arrière-plan » constitutif de la connaissance. En outre, la conception deweyenne de la connaissance située conduit de la même manière à définir l'impartialité comme un « biais » consistant à négliger le contexte déterminant de l'enquête :

« Le biais en faveur de l'impartialité est autant un biais que le préjudice partisan (...). Être "objectif" dans la pensée, c'est avoir *un certain type* d'intérêt sélectif à l'œuvre. »<sup>2</sup>

À ce titre, le critère de réflexivité permet d'échapper « au défaut le plus répandu de la pensée philosophique » selon Dewey : « l'habitude (...) de négliger l'importance du contexte »<sup>3</sup>. En effet, la correction de la négligence du contexte passe, dans l'épistémologie pragmatiste, par l'adoption d'une « attitude » que l'on peut qualifier de réflexive, au sens que lui donne l'épistémologie du positionnement :

« [L'enquêteur] peut, parfois, se retourner vers lui-même et enquêter sur, et tenter d'atténuer ses attitudes individuelles. Cette opération fera de certains éléments de son attitude un objet de pensée. »<sup>4</sup>

Enfin, l'approche deweyenne permet à mon sens de préciser le concept de réflexivité mis en avant par Harding. En effet, on trouve à divers endroits de l'œuvre de Dewey, une explicitation de ces « éléments » de l'attitude de l'enquêteur qui doivent devenir objets de pensée. Leur reconstruction permet donc d'élaborer un critère solide de réflexivité forte qui soutient la conception féministe de l'objectivité définie par Harding. Nous verrons dans la deuxième partie que ce critère de réflexivité s'avère très fécond pour distinguer la valeur épistémique des différents modèles de démocratie<sup>5</sup> et pour critiquer l'épistocratie sur le plan épistémique<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Harding, Sandra. *Whose Science? Whose Knowledge? ...*, *op. cit.*, p. 149-151.

<sup>2</sup> Dewey, John. « Context and Thought », *op. cit.*, p. 14.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>5</sup> Voir, en particulier, le chapitre 7, où le critère de réflexivité permet de comparer les vertus épistémiques respectives de différents modèles de représentation politique.

<sup>6</sup> Voir le chapitre 5, notamment la critique de Lippmann fondée sur son usage incomplet du critère de réflexivité.

La réflexivité pragmatiste passe par l'explicitation du contexte ou arrière-plan objectif de la pensée (1) : celle-ci « doit présenter son certificat de naissance, montrer dans quelles conditions exactes de l'expérience humaine [elle] a été engendrée (...). Tel est le sens intime du recours moderne à l'expérience comme critère ultime de valeur et de validité. »<sup>1</sup> Cette méthode vise à délimiter dans quelles conditions son résultat est vrai : « un jugement complètement fondé demande que les conditions soient énoncées. »<sup>2</sup> Ainsi, affirmer que « ceci est rouge » n'est vrai selon Dewey qu'à condition d'énoncer les conditions dans lesquelles ceci est rouge, c'est-à-dire le contexte déterminant le processus de jugement. Il s'agit en d'autres termes de *localiser* le problème.

La réflexivité pragmatiste passe, en second lieu, par l'explicitation du contexte subjectif de la pensée (2) :

« Le monde a une signification en tant qu'il est le monde de quelqu'un, qui se trouve à un moment décisif embarqué pour le meilleur et pour le pire. Et votre métaphysique ne sera pas complète tant que vous n'avez pas dit *pour qui* ce monde a une signification, comment et pourquoi – par quel biais et en vue de quel effet. »<sup>3</sup>

Ainsi, le sujet de l'enquête doit identifier son rôle dans l'attribution de la signification, en particulier le rôle de ses intérêts (« en vue de quel effet »).

Troisièmement, la réflexivité pragmatiste passe par la formulation explicite du cadre culturel et intellectuel dans lequel se déroule l'enquête (3) :

« Le fait de ne pas examiner les structures et les formes conceptuelles de référence qui sont inconsciemment impliquées dans les enquêtes factuelles même apparemment les plus innocentes est le plus grand défaut que l'on puisse déceler dans n'importe quel domaine de l'enquête. (...) En ce qui concerne l'objet social en particulier, ne *pas traduire les conceptions influentes en propositions formulées* est tout particulièrement dangereux, car seule la *formulation explicite* stimule l'examen de leurs significations en fonction des conséquences auxquelles elles mènent, et facilitent la comparaison critique des hypothèses alternatives. »<sup>4</sup>

On voit donc que le critère de l'utilité dépend de la condition de réflexivité, qui « stimule » l'examen des conséquences d'une idée. Ainsi, l'épistémologie deweyenne propose une articulation entre la dimension située de la connaissance et l'élaboration d'une connaissance

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 105.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 203.

<sup>3</sup> Dewey, John. « VII. Croyances et existences », op. cit., p. 157, je souligne.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 611, je souligne.

objective, en identifiant l'explicitation du contexte culturel comme une *ressource* pour la connaissance :

« Il faudrait une dose de sagesse bien supérieure à celle que possède le plus sage des chercheurs pour remonter jusqu'à la source originale de tous les emprunts que [l'expérience] a absorbés. Si nous convenons d'appeler, pour l'instant, ces matériaux des préjugés (même s'ils sont vrais, aussi longtemps que leur source et leur légitimité ne nous sont pas connues), alors la philosophie est une critique des préjugés. Ces résultats incorporés de la réflexion du passé, intégrés aux authentiques matériaux de l'expérience immédiate (de première main), peuvent *devenir un organe d'enrichissement dès lors qu'ils sont reconnus et étudiés comme tels*. Dans le cas contraire, toutefois, il arrive souvent qu'ils soient une source de confusion et de distorsion. »<sup>1</sup>

Enfin, la réflexivité pragmatiste consiste à formuler explicitement les objectifs poursuivis par la connaissance (4) :

« En découvrant le détail des liens qui unissent nos activités et leurs conséquences, nous explicitons la pensée qui est impliquée, dans cette expérience d'essai. Elle augmente quantitativement au point que sa valeur proportionnelle est très différente. Par suite, la nature de l'expérience change. Ce changement est si significatif que nous pouvons qualifier de réflexif ce type d'expérience - réflexif par excellence. (...) Penser équivaut donc à expliciter l'élément intellectuel de notre expérience. Cela permet d'agir en vue d'une fin. C'est la condition nécessaire pour que nous puissions avoir des objectifs. »<sup>2</sup>

Le critère de réflexivité apparaît donc comme fondamental dans l'épistémologie deweyenne. Cependant, Dewey maintient également la nécessité d'une *certaine impartialité*, et il souligne la tension entre ces deux conditions :

« Une réflexion sans intérêt est de pure forme et superficielle. (...) Si quelqu'un est totalement indifférent au résultat, il ne suit pas ce qui se passe et n'y pense pas. Du fait que l'acte de penser dépend d'un sens de participation aux conséquences de ce qui se passe découle l'un des principaux paradoxes de la pensée. Né de la partialité, pour accomplir sa tâche il doit parvenir à un certain détachement, une certaine impartialité. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Expérience et nature*, op. cit., p. 65-66, je souligne.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Démocratie et éducation...*, op. cit., p. 230.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.214. Voir aussi : « L'ingénieur, le médecin, le moraliste traitent d'un objet pratique – ils se demandent, autrement dit, ce qu'il convient de faire et comment. (...) Ces hommes s'attachent à la découverte de quelque chose ; pour ce faire, il faut une purgation du désir et de la préférence personnels, et une volonté de subordonner ceux-ci à l'objet soumis à l'examen. Il faut, autant que possible, purifier l'esprit de tout parti pris et de toute primauté accordée à un type de conclusion en particulier, qui mêlent à la réflexion un élément extérieur et ont pour effet de produire des distorsions dans l'observation. » Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 85 ; et sa définition de l'« observation scientifique » comme « exclusion délibérée et réalisée avec art des facteurs affectifs et tendus vers un but en tant que, peut-être, ils exercent une influence corruptrice sur les contenus cognitifs ou objectifs. » Dewey, John. « VIII. L'expérience et l'idéalisme objectif », op. cit., p. 191.

Le critère d'impartialité est donc certes relativisé mais néanmoins maintenu. Pour le comprendre, il faut se tourner vers l'attitude éthique que Dewey associe à la réflexivité et qui consiste à examiner ses propres présupposés précisément en vue de les corriger. Ainsi, l'impartialité peut être définie comme un processus infini de correction potentielle qui doit prendre la forme d'une attitude d'« humilité » :

« Je ne veux pas dire qu'un philosophe peut prendre en compte ce contexte au sens d'en faire un objet complet de réflexion. Mais il peut réaliser l'existence d'un tel contexte, et ce faisant, il apprendrait l'humilité et serait protégé contre une universalisation trop illimitée et dogmatique de ses conclusions. »<sup>1</sup>

La réflexivité requiert donc d'une attitude d'humilité qui permet de délimiter les conditions de validité de nos connaissances.

## Conclusion

Plutôt que d'abandonner le concept de vérité, la conception pragmatiste de l'enquête comme expérience située et transformatrice conduit à le redéfinir. Cette redéfinition s'avère particulièrement utile pour une conception critique et démocratique de l'activité de connaissance d'une part, et pour la justification épistémique de la démocratie qui en découle d'autre part.

La critique de l'épistémologie du spectateur conduit tout d'abord à abandonner la conception de la vérité comme correspondance entre une idée, une théorie ou un jugement et une réalité antérieure et indépendante. Dewey redéfinit ainsi la notion de correspondance en un « sens opérationnel », comme correspondance entre un problème et sa solution, qui se mesure à l'aune des transformations engendrées dans l'expérience. Il développe, en d'autres termes, une conception conséquentialiste de la vérité. Dans ce cadre, le critère de la vérité n'est pas, comme dans les conceptions traditionnelles, celui de la certitude, mais celui de l'utilité. On reconnaît une connaissance vraie à sa capacité à restituer le contrôle de l'expérience suspendu par une situation troublée. Cette définition a une première dimension démocratique, dans la mesure où elle conduit à redéfinir la vérité, non pas comme principe d'autorité ou de domination, mais de responsabilité. La connaissance et ses producteurs sont ainsi responsables de l'amélioration de l'expérience humaine, et de la résolution des problèmes pratiques,

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Context and Thought », *op. cit.*, p. 13. Voir aussi l'éloge de l'humilité philosophique : Dewey, John. « Philosophie et civilisation [1927] », *op. cit.*, p. 221.

contrairement à la perspective que Dewey qualifie de « snobisme intellectuel de la classe des loisirs »<sup>1</sup>, qui consiste à identifier la validité de la connaissance à son détachement par rapport aux usages pratiques :

« La véritable pureté de la connaissance n'a rien à voir avec le fait de ne pas être contaminée par un contact avec des utilisations et des services rendus. (...) L'adultération de la connaissance n'est pas due à son usage mais à une partialité acquise et au préjugé, à une perspective unilatérale, à l'orgueil, à la vanité, liée à la possession et à l'autorité, au mépris ou à l'irrespect à l'égard du souci pour les hommes dans l'usage de la connaissance. »<sup>2</sup>

Cette conception de la vérité comme utilité met à distance l'idéal de neutralité et d'impartialité du sujet de connaissance. Les conditions de la validité de l'enquête sont ainsi remplacées par le pluralisme et la réflexivité. En d'autres termes, pour accomplir sa tâche pratique, la connaissance doit s'élaborer en prenant en compte une pluralité de points de vue, et en clarifiant les relations diverses qui la constituent : la relation entre le sujet et l'objet de la connaissance, entre la connaissance et ses conséquences, et entre les différents sujets de connaissance. À ce titre, la conception deweyenne de la vérité abandonne l'idéal objectiviste, et préfigure ce que Harding appellera l'« objectivité forte ». En réponse aux critiques qui ont été adressées à ce concept, notamment sous la forme d'un supposé « paradoxe des biais », l'épistémologie deweyenne permet de montrer qu'on peut conserver une conception de la vérité, et donc de la hiérarchie entre différents points de vue, sans abandonner la thèse de la dimension partielle et située de toute connaissance. Comme le montre Dewey, la dimension située de la connaissance n'implique pas qu'il ne puisse pas y avoir de meilleurs points de vue que d'autres. Ces meilleurs points de vue ne consistent pas, en revanche, en une meilleure vision d'une réalité antécédente, mais en un meilleur point de départ pour engendrer les transformations requises par la situation troublée.

Enfin, cette redéfinition conséquentialiste de la vérité est fondamentalement faillibiliste. De ce fait, elle implique les attitudes d'humilité, de sensibilité et de responsabilité, qui assurent l'attention portée aux conséquences diverses des théories et jugements que nous produisons. Nous verrons que l'application de ces critères aux institutions politiques fournit des arguments spécifiquement épistémiques à l'exigence d'une radicalisation de la démocratie, comme le

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « II. Conversation sur la Nature et son Bien », *op. cit.*, p. 49.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 274.

laisse entrevoir la dimension intrinsèquement anti-élitiste de cette épistémologie et ses affinités avec l'épistémologie critique.

Quelles sont, dès lors, les conséquences de cette théorie de la connaissance pour l'épistémologie sociale ? Peut-on identifier certains groupes comme porteurs d'avantages épistémiques suivant la conception deweyenne de la vérité, comme le suggère l'épistémologie du positionnement ?



## Introduction

La théorie sociale de la connaissance, ou épistémologie sociale, se distingue de la théorie classique de la connaissance par le rejet de la conception individualiste de l'activité de connaissance<sup>1</sup>. Elle prend ainsi pour point de départ le caractère déterminant des relations avec autrui pour la production et la diffusion du savoir :

« Le point de départ en quelque sorte naturel de l'épistémologie sociale est de prendre acte de ce que nous n'avons aucune "intuition" directe de bien des phénomènes ; ils ne nous sont connus que par l'intermédiaire des autres. »<sup>2</sup>

Par conséquent, l'épistémologie sociale s'intéresse aux modalités d'attribution de la confiance et de l'autorité épistémiques, qui conditionnent la pratique fondamentale du *témoignage* ; ainsi qu'aux conditions et canaux de transmission de ces témoignages (médias, ouvrages, espace public, discussions notamment). Enfin, elle se distingue de la sociologie des sciences par sa dimension normative : il s'agit, au fond, d'identifier les conditions sociales de la production d'une connaissance valide et les obstacles à celle-ci. L'épistémologie critique constitue un sous-champ de l'épistémologie sociale, qui prend pour point de départ, non pas seulement l'importance des relations avec autrui dans la production de connaissance, mais plus précisément une conception spécifique de ces relations comme relations de pouvoir. Fricker définit ainsi ce cadre épistémologique général, dans lequel elle situe sa théorie des injustices épistémiques :

« Une conception socialement située d'une pratique humaine est une conception où les participants ne sont pas conçus abstraction faite des relations de pouvoir

---

<sup>1</sup> « Une partie importante de la théorie sociale de la connaissance contemporaine s'est ainsi constituée en opposition plus ou moins déclarée à la théorie individualiste de la connaissance, considérée comme la conception implicite dominante non seulement chez les rationalistes classiques, de Descartes à Husserl en passant par Kant et Fichte, mais aussi chez les empiristes, de Locke à Hume et au-delà chez Mill par exemple. » Bouvier, Alban, et Bernard Conein. *L'épistémologie sociale...*, op. cit., p. 26.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 18.

social (comme dans l'épistémologie traditionnelle, y compris la plupart de l'épistémologie sociale) mais comme des types sociaux, qui se tiennent dans des relations de pouvoir les uns avec les autres. »<sup>1</sup>

Dans ce cadre, il s'agit en particulier d'identifier les conséquences épistémiques des relations sociales inégalitaires. Par exemple, l'épistémologie féministe se fixe comme objectif d'analyser « comment les situations sociales impactent les ressources cognitives et matérielles des femmes et des autres identités sociales marginalisées »<sup>2</sup>. Un enjeu fondamental est alors de statuer sur l'existence d'une hiérarchie entre les perspectives épistémiques associées aux différents positionnements sociaux : de la thèse de la connaissance socialement située à celle d'un avantage épistémique des groupes subalternes, la conséquence est-elle bonne, ou bien la position sociale subalterne s'accompagne-t-elle au contraire de lacunes épistémiques spécifiques ? Comment articuler, en d'autres termes, l'analyse des injustices épistémiques, conçues comme les conséquences épistémiques inégalitaires des rapports sociaux de domination d'une part, et l'affirmation d'une validité, voire d'une supériorité des connaissances spécifiques des groupes subalternes d'autre part<sup>3</sup> ? Ces questions soulevées par l'épistémologie critique sont fondamentales pour la conception épistémique de la démocratie à au moins deux titres.

D'une part, la mise en lumière des conséquences épistémiques problématiques des rapports sociaux inégalitaires et oppressifs fournit un argument spécifiquement épistémique en faveur du développement de rapports sociaux démocratiques. Il s'agit, en d'autres termes, de montrer que les lacunes démocratiques ont des conséquences délétères sur le plan épistémique, et donc d'intégrer à l'idéal démocratique des conditions et une signification épistémiques.

D'autre part, l'identification d'un primat épistémique des groupes subalternes conduit à défendre des modalités de prises de décision qui intègrent spécifiquement leurs perspectives, à rebours de la version épistocratique des conceptions épistémiques du politique. Plus encore, nous verrons que cette idée peut servir de critère à l'évaluation épistémique des divers modèles démocratiques.

L'analyse des rapports socio-épistémiques est, à ces deux titres, nécessaire pour élaborer une justification épistémique de la démocratie qui prenne acte de ce que j'ai appelé en introduction de ce travail la critique de l'exclusion, ou critique sociale interne de la démocratie.

---

<sup>1</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>2</sup> Hundleby, Catherine. « Thinking Outside-In... », *op. cit.*, p. 90.

<sup>3</sup> Renault souligne qu'il s'agit de l'enjeu majeur et de la difficulté principale des épistémologies critiques (Renault, Emmanuel. « Pragmatism and Alternative Epistemologies ... », *op. cit.*, p. 13).

J'analyserai donc dans ce chapitre la fécondité du cadre épistémologique pragmatiste restitué jusqu'à présent pour explorer les discussions de l'épistémologie sociale critique, afin d'élaborer un cadre théorique original pour la justification épistémique de la démocratie. Quelle définition du sujet social de la connaissance peut-on déduire de la conception deweyenne des rapports entre expérience et connaissance, ainsi que de la méthodologie expérimentale et de la redéfinition pragmatiste des critères et des conditions de la vérité ? Au fond, qui est « celui qui porte la chaussure » et qui sait mieux, à ce titre, si elle blesse et où elle blesse ?

Il s'agira tout d'abord de montrer que la théorie pragmatiste de la connaissance s'inscrit bien dans le champ de l'épistémologie sociale critique telle que définie ci-dessus. Ensuite, j'analyserai comment la philosophie pragmatiste permet à José Medina de développer une épistémologie sociale critique originale, fondée sur les notions d'*attitude* et de *caractère* épistémiques, qui met en lumière certaines lacunes épistémiques propres aux groupes privilégiés. Ce faisant, Medina entend mettre l'épistémologie sociale critique pragmatiste au service d'une conception épistémique de la radicalisation de la démocratie :

« Suivant la conception des interactions épistémiques qui émergera de ce livre, atteindre et maintenir un tempérament démocratique est une lutte, un combat en cours et toujours inachevé, car nos sensibilités démocratiques ont des points aveugles que nous devons prendre en compte ; et une partie cruciale de cette lutte infinie de perfectionnement démocratique consiste à résister aux injustices épistémiques. »<sup>1</sup>

Enfin, j'étudierai comment l'épistémologie pragmatiste permet de se positionner dans les discussions sur l'existence d'un avantage épistémique des groupes subalternes, dans la mesure où cette question est déterminante pour distinguer diverses conceptions épistémiques de la démocratie.

## **I. La sociogenèse de la connaissance chez Dewey**

À rebours d'une conception individualiste du *cogito*, l'épistémologie sociale prend donc pour point de départ la « sociogenèse »<sup>2</sup> de la connaissance, c'est-à-dire l'articulation entre les interactions, institutions et positions sociales et la production de connaissance. Or, on trouve

---

<sup>1</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, p. 3-4.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 30 et p. 40.

chez Dewey au moins trois arguments qui démontrent et définissent cette sociogenèse, et qui permettent donc d'inscrire la théorie deweyenne de la connaissance dans le champ des épistémologies sociales. Plus encore, Dewey souligne les effets spécifiquement épistémiques des inégalités et injustices sociales, ce qui permet d'inscrire son épistémologie dans le champ des épistémologies sociales critiques.

Premièrement, dans le chapitre de la *Logique* consacré à « la matrice culturelle de l'enquête » il montre que « [l]'enquête est un mode d'activité conditionnée socialement » et que « toutes les enquêtes sortent d'un fond de culture »<sup>1</sup>. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, c'est le naturalisme épistémique qui le conduit à affirmer l'ancrage social de toute enquête, dans la mesure où :

« S'agissant du comportement typiquement humain, on peut dire que l'environnement strictement physique est tellement incorporé dans l'environnement culturel que nos interactions avec l'environnement physique, les problèmes qu'il soulève, et notre façon de les traiter, sont profondément affectés par son incorporation dans l'environnement culturel. »<sup>2</sup>

Deuxièmement et conséquemment, le développement de la connaissance est étroitement associé par Dewey au fait et aux formes de l'association humaine :

« Tandis que les êtres singuliers considérés dans leur singularité pensent, veulent et décident, ce qu'ils pensent et ce à quoi ils s'efforcent, le contenu de leurs croyances et de leurs intentions, tout cela est une matière fournie par l'association. Ainsi, l'homme n'est pas seulement associé *de facto*, mais il devient un animal social dans la composition de ses idées, de ses sentiments et de son comportement réfléchi. Ce qu'il croit, espère, et vise est le résultat de l'association et de l'échange. »<sup>3</sup>

Or, l'association prend chez Dewey la forme de la différenciation entre groupes sociaux, lesquels sont considérés comme l'entité sociale fondamentale. Le groupe social est défini explicitement dans deux principaux textes : la troisième leçon des *Lectures in China* et le chapitre 16 de son *Ethics*, qui reprend largement un cours donné en 1923<sup>4</sup>. Dans ce dernier, Dewey définit le groupe comme « le concept fondamental » de la philosophie sociale, consistant en une « entité unitaire et durable » fondée sur trois caractéristiques : des

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 77.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 105.

<sup>4</sup> Pour une analyse détaillée des similarités et des différences entre les définitions du groupe social dans ces différents textes : Girel, Mathias. « L'Éthique de 1932 de John Dewey. Revendications, conflits et apathie morale ». *Pragmata*, n° 3, 2021, p. 88-132.

« habitudes », « un certain degré de structure ou d'organisation cohérente » et « des intérêts ou des biens à préserver et à sécuriser »<sup>1</sup>. Cette définition vient compléter celle de la troisième leçon des *Lectures*, qui définissait quelques années auparavant le groupe social comme une « collection de personnes unies par des intérêts communs », chaque groupe social « servant à répondre à un besoin humain essentiel »<sup>2</sup>. Habitudes, intérêts et besoins forment donc les groupes sociaux chez Dewey. Or nous avons vu que ces trois aspects de l'expérience ont une fonction épistémique déterminante dans son épistémologie. On peut dès lors identifier deux modalités d'articulation entre le positionnement social et la production de connaissance. D'une part, les habitudes forgées dans la socialisation de groupe contribuent à la formation d'un ensemble d'attitudes épistémiques marquées par l'appartenance sociale. D'autre part, les besoins et intérêts du groupe auquel appartient l'agent occasionnent et contrôlent son expérience, y compris cognitive. Cette conception conduit Dewey à défendre une démocratisation extensive de l'ensemble des sphères de la société, en partie pour des raisons épistémiques. En effet, les « groupes sociaux secondaires », qu'il appelle aussi des « institutions », apparaissent alors comme un lieu fondamental de « la formation des dispositions, des goûts, des attitudes, des intérêts, des buts et des désirs de ceux qui sont engagés à mener les activités de groupe. »<sup>3</sup> À ce titre, la démocratisation de leur fonctionnement est nécessaire à l'adoption d'habitudes démocratiques. L'épistémologie pragmatiste est donc une épistémologie sociale en un deuxième sens, qui consiste à souligner le caractère éducatif de toute pratique ou appartenance sociale, et donc à faire de la compétence citoyenne le produit de configurations sociales et institutionnelles, plutôt que d'un don ou d'un mérite individuel.

Enfin, troisièmement, Dewey souligne à plusieurs reprises l'existence et l'importance des conséquences épistémiques des phénomènes sociaux, en particulier des inégalités. Il développe en particulier cette idée au §7 de « L'individualisme – ancien et nouveau », intitulé « La crise dans la culture » :

« La pauvreté mentale qui provient d'une distorsion unilatérale de l'esprit est finalement plus grave que la pauvreté matérielle. Affirmer cela, ce n'est pas minimiser la gravité des souffrances matérielles existantes. C'est plutôt pointer le fait que dans les conditions actuelles ces résultats matériels ne peuvent être séparés d'un *développement approprié de l'esprit et du caractère*. La pauvreté extrême,

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Syllabus: Social Institutions and the Study of Morals ». *MW15*, p. 236.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 3, p. 65.

<sup>3</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p. 406.

d'un côté, et la richesse, de l'autre, sont des facteurs dans l'avènement de la constitution morale et psychologique. »<sup>1</sup>

Pauvreté et richesse peuvent donc conduire à une distorsion de l'esprit et du caractère. À ce titre, Dewey préfigure à la fois l'analyse des injustices épistémiques et des désavantages épistémiques des groupes dominants. Dewey montre ainsi comment des théories fausses peuvent fonctionner comme justification et préservation d'un intérêt social, notamment des intérêts dominants. Au chapitre 3 de *Reconstruction en philosophie*, il prend l'exemple du récit de la Genèse, et souligne le « parallèle entre la vieille cosmologie et l'organisation sociale » : « la théorie classique de la constitution du monde correspond en tout point à cet ordonnancement des classes et à leur hiérarchisation selon leur prestige et leur pouvoir. »<sup>2</sup> Les inégalités sociales influent donc à la fois la formation des caractères et de l'esprit, et le contenu même des théories.

La dimension sociale de l'épistémologie pragmatiste repose donc sur trois axes : d'une part, l'identification d'une matrice culturelle de toute enquête ; d'autre part l'identification d'un lien entre le groupe social et la formation d'habitudes et d'intérêts dont nous avons vu qu'ils conditionnent les activités de connaissance ; et enfin, l'identification de conséquences spécifiquement épistémiques des relations sociales, en particulier inégalitaires. Comment cette conception de l'épistémologie sociale permet-elle de redéfinir les enjeux de l'épistémologie sociale critique identifiés précédemment ? Au fond, pour reprendre la formule de Gregory Pappas, *qu'aurait dit Dewey* de la thèse du privilège épistémique ? Un tel développement de l'épistémologie sociale pragmatiste à partir de ces enjeux contemporains est précisément au cœur des travaux de Medina<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », *op. cit.*, p. 335, je souligne.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 121.

<sup>3</sup> Son approche épistémique de la démocratie articule plusieurs traditions théoriques, en particulier l'épistémologie deweyenne, la philosophie du langage de Wittgenstein, la philosophie sociale d'Iris Marion Young et l'épistémologie critique, notamment telle que l'a développée Miranda Fricker dans sa théorie des injustices épistémiques.

## II. Caractères et attitudes épistémiques des groupes dominants chez José Medina

Medina développe une conception épistémique de la démocratie fondée sur l'articulation entre théorie de la démocratie radicale et épistémologie sociale critique. D'une part, il conçoit la démocratie comme un processus agonistique et toujours inachevé d'approfondissement de nos interactions (ce que Dewey appelle la croissance de l'expérience et qu'il décrit également en termes agonistiques dans la quatrième leçon des *Lectures in China*<sup>1</sup>) :

« Dans son sens général, l'"interaction" est une notion plus faible et élémentaire que l'intégration, qui en appelle principalement à la communication et à la coopération, c'est-à-dire au développement de la capacité à partager les espaces et les pratiques sociales sans ignorer les autres, et en prenant pleinement en compte leurs différentes expériences, intérêts et aspirations. »<sup>2</sup>

D'autre part, cet « impératif »<sup>3</sup> démocratique possède une signification, des conditions et des effets spécifiquement épistémiques : « l'impératif d'intégration épistémique »<sup>4</sup>. La conceptualisation de ces dimensions épistémiques s'appuie sur un cadre épistémologique critique, qui doit permettre de mettre en lumière les pratiques de « résistance »<sup>5</sup> épistémique propices à l'approfondissement démocratique, ainsi que les obstacles épistémiques à l'impératif d'interaction. Ces obstacles sont définis comme les effets épistémiques des inégalités sociales et des contextes d'oppression (notamment racistes et sexistes) qui entravent le développement de « sensibilités démocratiques » et d'« habitudes communicationnelles »<sup>6</sup>. Ils relèvent à la fois de ce que Fricker a appelé les « injustices épistémiques », mais aussi d'un ensemble de lacunes épistémiques attribuées aux groupes dominants, qui contribuent à entretenir les privilèges et à entraver la croissance de l'expérience.

---

<sup>1</sup> Dans cette leçon, Dewey présente en effet le progrès démocratique comme le produit des luttes sociales, en prenant l'exemple du mouvement féministe et du mouvement ouvrier.

<sup>2</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>3</sup> *Id.* Medina reprend la notion d'« impératif d'intégration » à Anderson (Anderson, Elizabeth. *The Imperative of Integration*, *op. cit.*) et la remplace par un « impératif d'interaction », plus approprié selon lui aux sociétés inégalitaires où l'impératif d'intégration risque de fonctionner comme une injonction à l'encontre des groupes « exclus et marginalisés de trouver leur place dans des pratiques et institutions qui, traditionnellement, ne leur appartiennent pas » (Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, p. 8). L'impératif d'interaction permet notamment de défendre les espaces en non-mixité dans la mesure où ils fonctionnent comme des phases et instruments du processus d'interaction entre groupes sociaux. Je reviens sur la question de la non-mixité au chapitre 6, § II.1.

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 9 et 10.

À partir de ce cadre épistémologique critique, Medina entreprend donc d'élaborer une conception épistémique de la démocratie agonistique, qui attribue une fonction épistémique primordiale au dissensus et à la contestation. Ce modèle cherche à éviter le spectre épistocratique qui pèse sur les modèles consensualistes et leur présupposé d'une bonne solution unique aux problèmes sociaux. De plus, le modèle de Medina met également en lumière le risque d'exclusion qui pèse sur les conceptions épistémiques de la démocratie, dès lors que les pratiques et interactions épistémiques perpétuent des injustices et inégalités sociales. Medina souligne donc la nécessité d'articuler la conception épistémique de la démocratie à une théorie critique des rapports sociaux de connaissance.

C'est à ce dernier aspect que je m'intéresserai en particulier dans cette section. Medina articule en effet le pragmatisme deweyen et l'épistémologie critique afin de décrire les effets épistémiques des inégalités sociales, notamment les lacunes épistémiques des groupes dominants et leurs effets antidémocratiques.

## **II.1. Un cadre théorique pragmatiste**

La filiation avec le pragmatisme s'opère chez Medina sur cinq plans : une généalogie de la connaissance qui met notamment en lumière l'importance de la formation des habitudes (1) ; une théorie sociale pragmatiste (2) ; une théorie normative non-idéale inspirée de la méthodologie expérimentale deweyenne (3) ; une conception pragmatiste des critères de validité de la connaissance (4) ; et une conception de l'ignorance comme expérience, au sens pragmatiste (5).

Premièrement, la conception épistémique de la démocratie développée par Medina repose sur une articulation entre expérience et connaissance, qui attribue une fonction épistémique fondamentale aux habitudes (1) :

« L'impératif d'interaction épistémique nécessite le développement d'habitudes communicationnelles et réactives qui rendent effective notre ouverture à de multiples et divers autres (quelle que soit leur différence par rapport à nous). »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 9.

Dans la mesure où la production de connaissance est une pratique, elle mobilise un ensemble d'habitudes qui doivent donc être éduquées. Medina propose à ce titre de redéfinir le point de départ de l'épistémologie sociale critique :

« Le point de départ de mon analyse est simplement que le positionnement social des agents a une importance pour le développement de leur caractère épistémique (...). »<sup>1</sup>

Il ne s'agit donc pas seulement d'étudier les rapports sociaux de production et de transmission des théories, mais aussi les modes de formation sociale des caractères épistémiques. La dimension sociale de l'épistémologie passe ainsi par « une approche développementale »<sup>2</sup> de la connaissance suivant laquelle c'est par le biais de la formation du caractère que s'opère l'articulation entre appartenance à un groupe social (positionnement) et activité épistémique. Le caractère est alors défini à partir du naturalisme deweyen comme le développement d'« un ensemble d'attitudes et de dispositions »<sup>3</sup> acquis par le biais de l'expérience.

Deuxièmement, Medina s'appuie sur la théorie sociale de Dewey, à laquelle il emprunte deux conceptions fondamentales : l'interactionnisme et le pluralisme (2). J'ai déjà mentionné l'objectif qu'il attribue à la démocratie, à savoir l'impératif d'interaction. Medina accorde donc une fonction éthique fondamentale et régulatrice au concept d'interaction qu'il reprend à la théorie sociale deweyenne. Il souligne, en outre, l'irréductible diversité des formes de vie et des expériences, et la nécessité de partir de cette diversité pour penser les rapports sociaux, les institutions politiques et les pratiques épistémiques. Dans un contexte inégalitaire, ce pluralisme implique de développer une approche différenciée des pratiques sociales, en fonction de leurs contextes et effets particuliers sur les divers groupes sociaux. C'est dans ce cadre interactionniste et pluraliste que sont pensées les pratiques épistémiques.

Troisièmement, Medina emprunte à « l'expérimentalisme de Dewey (...) une conception théorique non-idéale des pratiques sociales »<sup>4</sup> (3). Il identifie ainsi dans l'expérimentalisme

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>3</sup> *Id.* Sur cette définition de la formation sociale du caractère chez Dewey, voir Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p. 406 : il affirme que les formes d'organisation des groupes sociaux secondaires « influencent profondément les dispositions individuelles ; en bref, elles forment le caractère et l'intelligence. D'un point de vue général et fonctionnel, toute institution est éducative, au sens où elle agit de manière à former les attitudes, les dispositions, les capacités et les incapacités dont l'ensemble forme une personnalité concrète. »

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 11-13.

pragmatiste trois « engagement[s] méthodologique[s] »<sup>1</sup> requis pour une conception épistémique de la démocratie radicale.

D'une part, une telle approche est *contextualiste*, c'est-à-dire qu'elle ne part pas de la définition de principes normatifs généraux et abstraits mais de l'identification de problèmes particuliers, en l'occurrence d'injustices épistémiques particulières qui émergent dans des contextes spécifiques comme l'oppression raciste ou sexiste. La théorie épistémique de la démocratie doit être élaborée, suivant cette méthodologie pragmatiste, à partir de l'identification de ces problèmes particuliers.

Deuxièmement elle est *faillibiliste*. Les normes démocratiques qu'elle définit ont donc le statut d'hypothèses, c'est-à-dire de solutions imaginées pour répondre à des problèmes particuliers, et non de critères anhistoriques de correction des institutions et pratiques politiques.

Enfin, l'approche de Medina se veut *mélioriste*. De ce point de vue, aucune théorie de la justice épistémique ou de l'idéal démocratique n'est requise pour penser l'approfondissement de la démocratie d'une part, et la critique de la démocratie existante d'autre part. La démocratie est définie comme un processus de *démocratisation* des interactions existantes.

La quatrième dimension pragmatiste de la conception épistémique de la démocratie de Medina a trait aux critères et conditions de validité de la connaissance employés pour critiquer les lacunes épistémiques qui découlent des inégalités sociales et pour mesurer la valeur des pratiques de résistance épistémique (4). On retrouve d'une part le critère du pluralisme, lorsqu'il identifie comme lacune épistémique fondamentale « l'incapacité à écouter et apprendre des autres », ainsi que l'attitude de sensibilité et d'attention qui lui sont associées chez Dewey :

« Les sensibilités démocratiques consistent en des attitudes cognitive-affectives qui facilitent et promeuvent la capacité à relationner, à écouter, à se sentir concerner et à prendre soin des intérêts et aspirations des autres. »<sup>2</sup>

Medina dénonce également « l'incapacité à mettre en question sa propre perspective »<sup>3</sup>, une critique qui repose donc sur le critère de réflexivité, défini par ailleurs positivement comme la « connaissance du contexte social, qui comprend la connaissance de la position sociale et des relations sociales » du sujet et de l'objet de la connaissance<sup>4</sup>. Enfin, le critère de responsabilité épistémique se situe également au cœur de son approche :

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 134.

« Nous partageons tous des responsabilités collectives dans l'amélioration de notre vie épistémique et dans la lutte contre les formes d'ignorance formées par les relations de domination. »<sup>1</sup>

Sur ce point, l'approche de Medina s'avère particulièrement fructueuse pour préciser ce critère deweyen. En effet, par le biais d'une articulation avec l'analyse des injustices épistémiques et la philosophie féministe, Medina contextualise ce critère, en définissant des responsabilités épistémiques différenciées socialement, c'est-à-dire situées :

« Je montrerai aussi que cette obligation à résister épistémiquement doit être contextualisée, puisque des sujets différemment situés ont différentes responsabilités épistémiques (pas seulement en degré mais aussi en nature). »<sup>2</sup>

Enfin, la conception épistémique de Medina s'appuie largement sur l'élaboration d'un concept d'ignorance qui relève d'une forme d'expérience au sens deweyen (5). Medina décrit ainsi « la *production* d'une forme particulière d'ignorance : l'ignorance *active*, une ignorance qui arrive avec la participation active du sujet et une batterie de mécanismes de défenses »<sup>3</sup>. Ce faisant, il redéfinit l'ignorance dans une perspective pragmatiste, non pas comme absence, manque ou défaut d'information, ni comme état de vide originel de connaissance, mais comme une « résistance au savoir »<sup>4</sup>, bref comme le *résultat* de certaines activités qui organisent et contrôlent l'expérience. En outre, concevoir l'ignorance comme une forme d'expérience active au sens pragmatiste, permet d'identifier sa source dans les habitudes et les intérêts du sujet<sup>5</sup>. Enfin, cette approche permet à Medina de distinguer la production active de l'ignorance de sa dimension consciente. Ainsi, les sujets qui produisent activement de l'ignorance ne le font pas nécessairement intentionnellement ou consciemment mais par le biais d'attitudes qui relèvent du caractère épistémique.

À quelle conception des pathologies épistémiques des groupes dominants ce cadre théorique pragmatiste conduit-il ?

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 75, je souligne.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 33.

## II.2. Les pathologies épistémiques des groupes dominants

L'approche « développementale » pragmatiste de Medina met en lumière la manière dont les inégalités sociales peuvent conduire à la constitution de « vices épistémiques » c'est-à-dire entraver la production de connaissances, en particulier au sein des groupes dominants. Il s'agit, ce faisant, de prendre le contre-pied de la distinction usuelle entre des élites éclairées et des masses ignares. L'épistémologie sociale critique pragmatiste de Medina s'inscrit donc dans le sillage de l'épistémologie féministe du positionnement, dont Harding rappelle le point de départ en ces termes :

« Le point de départ de la théorie du positionnement – et son hypothèse qui est le plus souvent mal comprise – est que dans des sociétés hiérarchisées par la race, l'ethnicité, la classe, le genre, la sexualité, ou d'autres politiques de ce type qui façonnent profondément la structure de la société, les *activités* des personnes qui sont au sommet à la fois organisent et posent des limites à ce qu'elles peuvent comprendre au sujet d'elles-mêmes et du monde autour d'elles. »<sup>1</sup>

Pour démontrer cette limitation épistémique des groupes sociaux dominants, Medina a recours au naturalisme social deweyen, qui met en lumière la formation sociale des caractères épistémiques. Dewey décrit ainsi les pathologies psychologiques des groupes dominants dans les *Lectures in China* :

« Lorsque les individus vivent dans des conditions qui permettent à certains de diriger tandis que d'autres sont dirigés, à certains de commander et à d'autres d'obéir, l'intégration de la société est empêchée et il n'y a aucun espoir de stabilité pour la société car la disparité de statuts et de fonctions produit du conflit et du désordre. En même temps, ce schéma de domination-asservissement rend le développement de la personnalité très difficile, sinon impossible – et, étrangement, cela est aussi vrai des membres du groupe dominant que de ceux du groupe asservi. »<sup>2</sup>

Medina développe cette idée en décrivant les types de lacunes spécifiquement épistémiques qui peuvent découler du développement du caractère des membres des groupes dominants.

Avant d'analyser ces lacunes, il convient de préciser sa conception de la sociogenèse des attitudes épistémiques. Cette précision doit notamment permettre de répondre à deux problèmes.

---

<sup>1</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement : ... », *op. cit.*, p. 143.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 6, p. 92.

Premièrement, l'idée de lacunes épistémiques des groupes dominants pose la question de l'automatisme du lien entre position sociale et connaissance, qui semble contredite dans les faits (par exemple, les hommes n'ont pas tous les mêmes connaissances -ou ignorances- du problème du sexisme). Comment défendre la sociogenèse des lacunes épistémiques si les membres des groupes sociaux ont des connaissances et des jugements divers ?

Deuxièmement, l'idée d'un désavantage épistémique des groupes dominants pose la question de savoir comment ces groupes peuvent, dans ce cadre, rester dominants. Les lacunes épistémiques n'ont-elles aucune conséquence en termes de perte de contrôle sur l'expérience ? Cela semble contredire la conception pragmatiste instrumentale de la connaissance.

Concernant la première question, l'approche de Medina s'avère particulièrement pertinente parce qu'elle développe une conception originale de la sociogenèse, suivant laquelle la généalogie sociale des activités épistémiques ne signifie pas que celles-ci se développent *nécessairement* de manière identique chez les membres du groupe concerné, ni *exclusivement* chez ceux-ci. Ainsi, appartenir à un groupe donné n'est ni « une condition nécessaire pour avoir un vice épistémique particulier », ni une « condition suffisante »<sup>1</sup>. La notion de sociogenèse indique simplement que les membres d'un groupe donné « sont plus susceptibles de développer »<sup>2</sup> certaines attitudes épistémiques dans la mesure où elles sont le produit des habitudes du groupe d'une part, et où elles servent les intérêts du groupe d'autre part. Dès lors, bien que ni exclusives ni nécessaires, ces attitudes sont bien considérées comme « systématiques », « structurelles » et non « accidentelles » ou « occasionnelles »<sup>3</sup>. En d'autres termes, lorsqu'elles apparaissent, elles sont bien le produit de structures sociales qu'elles contribuent à entretenir. L'épistémologie critique de Medina propose ainsi une dissociation particulièrement heuristique entre systématisme et nécessité.

Quant à la seconde question, si Medina identifie un lien fort entre positionnement social et attitude épistémique, il dissocie cependant capacité épistémique et pouvoir social. Il indique ainsi que « les avantages et les désavantages épistémiques, heureusement, ne sont pas exactement corrélés avec les formes non-épistémiques de privilèges et d'oppression »<sup>4</sup>. Pour cette raison, on peut préférer la notion d'*avantage* épistémique à celle de *privilège* épistémique :

---

<sup>1</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>3</sup> *Id.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 28-29.

en effet, là où la notion de privilège peut laisser penser qu'un avantage épistémique s'accompagne immédiatement d'un pouvoir exercé sur autrui, celle, plus faible, d'avantage épistémique, permet de penser qu'une position subalterne peut donner accès à un meilleur point de vue sur une situation problématique qui ne s'accompagne d'aucun pouvoir social. En effet, certains avantages épistémiques propres aux groupes subalternes découlent précisément de leur situation de privation de pouvoir ; tandis que certains désavantages épistémiques découlent à l'inverse de la possession d'un privilège social.

Quelles attitudes épistémiques sont donc susceptibles d'être développées par les groupes dominants, en vertu de leur positionnement dans la hiérarchie sociale ?

### *II.2.a. La paresse épistémique ou l'absence de besoin de savoir*

La « paresse épistémique » désigne une forme de « négligence » qui menace en particulier les groupes qui « occupent une position de pouvoir »<sup>1</sup>. Cette attitude prend ainsi la forme d'un « manque de curiosité » qui aboutit à une pathologie épistémique spécifique : « le fait d'être cognitivement et affectivement *indifférent* aux vies des autres, *inattentif* et *non concerné* par leurs expériences, problèmes et aspirations (...) »<sup>2</sup>. Il s'agit donc d'une forme d'ignorance *des autres* qui est issue d'une certaine attitude épistémique : l'insensibilité à leurs problèmes. Ainsi, la paresse épistémique contrevient au critère pragmatiste de sensibilité à l'égard des expériences d'autrui, articulé à son pluralisme épistémologique. Le vocabulaire de l'invisibilité est au cœur de l'analyse de cette pathologie par Medina : par le biais de la socialisation propre aux groupes privilégiés, certains phénomènes et expériences sociales sont ainsi « littéralement mis hors de vue », « rendu[s] invisible[s] » aux membres de ces groupes. On retrouve ainsi l'idée défendue par Dewey en 1932, selon laquelle « tout privilège spécifique *restreint la vision* de ceux qui le possèdent. »<sup>3</sup> Pour autant, il ne s'agit pas de restituer une conception de la vérité comme adéquation à une réalité antérieure et indépendante et la critique de la métaphore de la vision apparaît à ce titre chez Medina comme chez Dewey. La description critique de la paresse épistémique repose donc plutôt sur l'importance accordée par l'épistémologie pragmatiste à l'opération d'institution des problèmes. En effet, nous avons vu que l'observation et l'attention

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 32-34.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. xi, je souligne.

<sup>3</sup> Dewey, John, et James H. Tufts. « Ethics [1932] », *op. cit.*, p. 347, je souligne. Déjà, dans « L'éthique de la démocratie », Dewey critiquait l'aristocratie du fait de l'ignorance des « besoins et exigences du grand nombre » à laquelle elle conduit, dans la mesure où ceux-ci échappent « à [l']entendement immédiat » des groupes dominants (Dewey, John. « L'éthique de la démocratie [1888] », *op. cit.*, p. 54).

en étaient des composantes essentielles du fait de l'absence d'intuition et d'évidence des problèmes. Dans ce cadre, la dimension sociale de cette épistémologie pragmatiste consiste à mettre en lumière le défaut d'attention associé à la possession d'un privilège social.

En quoi le positionnement privilégié est-il particulièrement susceptible de conduire au développement de la paresse épistémique ? C'est la définition pragmatiste du besoin comme occasion de l'activité de connaissance qui fonde cet argument chez Medina. La paresse épistémique a ainsi sa source dans « le privilège de ne pas savoir ou de ne pas avoir *besoin* de savoir »<sup>1</sup>. L'ignorance est donc définie ici comme un privilège social. Cette thèse repose sur l'anthropologie pragmatiste de Dewey, sur laquelle est fondée sa généalogie de la connaissance analysée dans le premier chapitre, suivant laquelle « l'humanité partage une caractéristique universelle : quand un besoin survient, apparaît une activité pour satisfaire le besoin »<sup>2</sup>. Plus encore, chez Medina, ce besoin se manifeste à travers la « résistance du monde », comme chez Dewey qui identifie le trouble, le choc, le problème pratique comme source de l'activité en général, et de l'activité épistémique en particulier. Dès lors, l'entreprise critique de Medina consiste à développer la face négative de cette anthropologie pragmatiste, en montrant que l'absence de besoin peut entraver, à l'inverse, le développement de l'activité, notamment épistémique. Ainsi, l'« absence de résistance du monde » qui caractérise le privilège social, conduit à ne pas faire l'expérience du besoin et rend donc plus improbable l'effort que représente l'activité de connaissance des problèmes sociaux. Dès lors, la paresse épistémique « abîme l'objectivité » en diminuant « la participation active » du sujet à la production de connaissance. L'objectivité est à ce titre conçue, comme chez Dewey, comme le résultat d'une participation active du sujet à la production de la connaissance en vertu de son intérêt, à rebours de l'idéal de neutralité et de séparation entre sujet et objet de connaissance. De ce point de vue, la paresse épistémique est donc une attitude pathologique, c'est-à-dire faisant obstacle à la production de connaissances objectives, en vertu de la fonction attribuée au besoin et à l'intérêt par l'épistémologie pragmatiste.

Medina identifie en particulier deux domaines où cette « ignorance privilégiée » survient : le « domaine domestique » et les « mécanismes d'oppression sociale ». On retrouve dans cette conception l'héritage hégélien du pragmatisme. En effet, dans le domaine domestique, c'est l'absence de confrontation avec le monde objectif qui empêche les individus privilégiés de faire

---

<sup>1</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 1, p. 45.

l'expérience de leurs propres besoins, pris en charge par d'autres dans le travail domestique délégué, rappelant la figure du maître dans la *Phénoménologie de l'esprit*<sup>1</sup>. À ce titre, le sujet privilégié développe pour Medina des « dépendances cognitives » dans un ensemble de domaines pratiques, comme le maître à l'égard du serviteur dans la parabole hégélienne, dans la mesure où il n'a pas besoin de médiatiser la satisfaction de son besoin par une activité propre, notamment une activité de connaissance du monde, des autres ou de soi. Quant aux mécanismes d'oppression sociale, cet argument consiste à dire que les membres des groupes privilégiés tendent à ignorer les mécanismes et les conséquences de l'exercice de leurs privilèges, puisque ceux-ci ne se manifestent pas dans leur expérience sous la forme d'un problème à résoudre.

Le « manque de curiosité » a donc, selon la perspective pragmatiste de Medina, une sociogenèse spécifique dans les privilèges sociaux dans la mesure où il découle du fait de ne pas être concerné par les problèmes sociaux, c'est-à-dire de ne pas être affecté par les besoins qu'ils font surgir, du fait d'interactions avec le monde objectif largement prises en charge par d'autres, qui permettent donc aux groupes privilégiés de ne pas faire l'expérience des besoins sociaux d'une part, et de leurs propres besoins d'autre part. Cette pathologie épistémique, trouve sa sociogenèse dans la possession de privilèges, suivant une conception pragmatiste de la généalogie de la connaissance (le besoin et l'intérêt), de la méthodologie (l'institution des problèmes), de l'objectivité (la critique de l'idéal d'impartialité) et des attitudes épistémiques (la sensibilité).

### *II.2.b. La fermeture d'esprit ou le besoin de ne pas savoir*

La conception pragmatiste de la connaissance conduit Medina à identifier une deuxième attitude épistémique pathologique susceptible de se développer dans les groupes privilégiés : la « fermeture d'esprit »<sup>2</sup>. Celle-ci a pour effet la pathologie épistémique du « déni » ou « dissimulation épistémique »<sup>3</sup>, qui se distingue de l'indifférence et de l'inattention produites par la paresse épistémique. Il s'agit, dans ce cas, de la négation de l'existence de certains problèmes grâce à un « effort actif pour ne pas voir »<sup>4</sup>, plutôt que d'une absence d'effort pour observer.

---

<sup>1</sup> Hegel, Georg Wilhelm Friedrich. *Phénoménologie de l'esprit*. Traduit par Bernard Bourgeois, Vrin, 2006, p. 203-211.

<sup>2</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, op. cit., p. 34-36.

<sup>3</sup> Id.

<sup>4</sup> Id.

L'attitude de fermeture d'esprit constitue un vice épistémique du point de vue du critère pragmatiste de réflexivité dans la mesure où elle passe largement par l'ignorance de leur positionnement social par les groupes privilégiés. En effet, la fermeture d'esprit consiste pour Medina à être « activement et fièrement ignorant du positionnement social »<sup>1</sup> du sujet de la connaissance. Il prend ainsi l'exemple du *color-blindness* ou du *gender-blindness* qui désignent le déni volontaire du caractère structurel des inégalités raciales et genrées, au nom d'une perception universaliste. Du point de vue pragmatiste, une telle attitude correspond à un déni, ou dissimulation épistémique, largement opéré par les sujets privilégiés du fait de l'ignorance active de leur positionnement social. Il s'agit, dès lors, d'un « manque de réflexivité : le sujet nie les présupposés qui accompagnent sa propre perspective et ses relations avec la perspective des autres, comme sujets genrés et racialisés »<sup>2</sup>.

Sur ce point, Medina poursuit, tout en s'en distinguant, la conception de l'injustice herméneutique de Miranda Fricker, définie comme le manque de ressources cognitives des groupes subalternes pour comprendre leurs expériences problématiques. En effet, il transpose la notion de lacune herméneutique aux groupes dominants, en montrant que la perpétuation du privilège social passe largement par sa propre incompréhension. En revanche, à la différence des groupes subalternes, ce désavantage herméneutique ne produit pas de désavantage social mais entretient plutôt un privilège :

« [D]ans le cas des sujets blancs qui se trouvent incapables de comprendre leurs expériences et identités racialisées, et d'en parler de manière signifiante, leurs incapacités herméneutiques font partie d'un schéma social étendu de subordination et de privation de pouvoir. »<sup>3</sup>

Contrairement à ce qui se passe dans le cas des injustices herméneutiques, où le manque de ressources épistémiques entretient la position du groupe dominé qui subit l'injustice, les lacunes herméneutiques des groupes dominants contribuent à entretenir la position de subordination *d'un autre groupe* que celui qui souffre de la lacune épistémique en question. Cette analyse permet donc de mettre en lumière les conséquences différenciées des attitudes épistémiques en fonction des contextes et positions sociales qui leur donnent lieu. La production d'ignorance active peut ainsi avoir des effets sur un autre groupe que celui qui la produit, comme l'illustre le cas paradigmatique de « l'ignorance banche »<sup>4</sup>, où :

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 105.

« Les sujets qui deviennent le plus lésés épistémiquement et désavantagés herméneutiquement dans leur aptitude à donner un sens à leurs expériences sociales de racialisation sont en fait ceux qui bénéficiaient le plus des obstacles herméneutiques, ceux qui reçoivent les bénéfices non-épistémiques que ces obstacles ont aidé à produire ou à maintenir. »<sup>1</sup>

En quoi le positionnement privilégié est-il susceptible de conduire au développement de la fermeture d'esprit ? À nouveau, c'est le lien entre le besoin et l'activité épistémique qui fonde la sociogenèse de cette pathologie :

« La fermeture d'esprit a-t-elle plus de probabilité d'apparaître au sein des groupes privilégiés ? A-t-elle une genèse spécifique dans le processus de socialisation des classes sociales supérieures ? Comme mécanisme de défense, les personnes qui occupent une position privilégiée sont souvent encouragées à faire l'autruche à propos de certains aspects, présumés ou conséquences de l'oppression qui soutient leurs privilèges. Elles ont *besoin d'ignorer* certaines réalités sociales. Elles ont *besoin de vivre sans avoir certaines vérités* à l'esprit. »<sup>2</sup>

Ainsi, outre le privilège de ne pas savoir, fondé sur *l'absence de besoin de savoir*, le privilège social peut aussi conduire à *un besoin de ne pas savoir*. Dans ce cas, l'ignorance ne relève donc plus de l'absence de besoin, mais du besoin spécifique, pour les groupes dominants, d'ignorer certaines réalités. Reprenant la conception instrumentale de la connaissance de Dewey, Medina définit ainsi le déni comme une « dissimulation épistémique (...) [qui] dans ce cas, fonctionne comme mécanisme de défense utilisé pour préserver un privilège. »<sup>3</sup> Ce faisant, il élargit la conception pragmatiste de l'activité située et interactive de connaissance, en y intégrant la production située d'ignorance.

Là où la paresse épistémique conduit à une ignorance des autres, la fermeture d'esprit apparaît donc largement comme une ignorance de soi. Son analyse critique repose sur le critère pragmatiste de réflexivité et sur la généalogie pragmatiste de la connaissance et la fonction qu'elle accorde au besoin et à l'intérêt.

### *II.2.c. L'arrogance épistémique ou la certitude de savoir*

La troisième attitude épistémique pathologique qui trouve sa genèse dans la socialisation des groupes privilégiés consiste à « se croire cognitivement supérieur » : c'est ce que Medina qualifie d'« arrogance épistémique »<sup>4</sup>. Si les deux premières attitudes pathologiques identifiées

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 30.

sont liées à la possession de privilèges sociaux en général, l'« arrogance épistémique » découle en revanche directement de la dimension épistémique de ces privilèges, c'est-à-dire de la possession de l'autorité épistémique. Cette approche établit ainsi un « lien entre cette sorte d'ignorance active et l'excès de crédibilité et d'autorité épistémique, typiquement attribuées aux sujets privilégiés. »<sup>1</sup> La description de l'attitude d'arrogance épistémique repose donc sur le présupposé d'une association entre privilège social et possession d'une autorité ou crédibilité épistémique. Celle-ci a notamment été démontrée en négatif par Miranda Fricker, à travers son analyse de l'injustice testimoniale. Cette forme d'injustice désigne en effet la sous-attribution de crédibilité aux membres des groupes sociaux subalternes, qui consiste à leur refuser le statut d'agents épistémiques légitimes, pourvoyeurs d'informations valides (comme lorsqu'on coupe la parole à une femme, ou bien qu'un témoignage est moins pris en considération lors d'un procès du fait du genre ou de la racialisation du témoin<sup>2</sup>).

L'attitude d'arrogance aboutit à deux types de lacunes épistémiques. D'une part, elle conduit à développer des connaissances unilatérales, c'est-à-dire ne prenant pas en compte les perspectives d'autrui. À ce titre, elle contrevient au critère pragmatiste de pluralisme. D'autre part, cette attitude contrevient également au critère de réflexivité dans la mesure où elle génère un « méta-aveuglement » ou une « insensibilité à l'insensibilité »<sup>3</sup>, c'est-à-dire une « tendance [des groupes privilégiés] à être aveugles à leur propre aveuglement »<sup>4</sup> :

« (...) le méta-aveuglement protègent les formes d'aveuglement de premier ordre, qui deviennent récalcitrantes et résistantes au changement et à l'amélioration parce que la reconnaissance du fait que quelque chose requiert un changement ou une amélioration est systématiquement bloquée. Le méta-aveuglement peut, à ce titre, être défini comme l'incapacité à percevoir et reconnaître ses propres limitations et points aveugles. »<sup>5</sup>

Cette attitude consiste à nier les deux premières formes de pathologies épistémiques, rendant ainsi plus difficile pour les groupes dominants « d'apprendre leurs erreurs, leurs biais et les contraintes et présuppositions issues de leur position dans le monde »<sup>6</sup>. Du point de vue du

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>2</sup> Fricker analyse notamment les injustices épistémiques mises en scène dans le roman *The Mocking Bird* de Harper Lee, où un homme noir est accusé à tort du viol d'une femme blanche (Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, *op. cit.*, p. 24-26 et p. 94-96) et dans le film *Le Talentueux M. Ripley* d'Anthony Minghella, où Herbert Greenleaf évacue les soupçons de Marge Sherwood concernant la disparition de son fils du fait de son genre, en renvoyant ses arguments à une supposée « intuition féminine » décorrélée des faits (*Ibid.*, p. 14 et p. 86-93).

<sup>3</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, p. 30-32.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 149-150.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 30.

faillibilisme intrinsèque à l'épistémologie pragmatiste, cette attitude est donc pathologique. Elle constitue l'envers de l'attitude d'humilité qui doit permettre de corriger les connaissances et les méthodes de l'enquête.

Sur le plan de la sociogenèse, Medina identifie la source de cette pathologie à l'« habitude » d'« avoir une autorité cognitive non contestée »<sup>1</sup>. Autrement dit, le mécanisme de sociogenèse réside ici non plus dans le besoin ou l'intérêt mais dans l'habitude :

« Ceux qui grandissent en étant habitués à être dotés de la prétention à savoir, à parler avec autorité, à ne pas être cognitivement suspects, ont peu d'opportunités de découvrir leurs propres limites. »<sup>2</sup>

Ici encore, cette pathologie épistémique est donc fondée sur une conception pragmatiste de la généalogie de la connaissance et des critères de validité épistémique (la réflexivité et le pluralisme ici). Elle est aussi identifiée par Dewey dans la sixième leçon des *Lectures in China* :

« Cela étant dit, la cruauté, l'arrogance et l'extravagance ne sont pas plus innées que la servilité, l'ignorance ou la déférence – elles sont toutes le fruit des mêmes institutions problématiques. Les dégâts sur les groupes privilégiés sont néanmoins les plus insidieux. Leurs privilèges leur offrent un confort et ils tendent ainsi à devenir insensibles aux besoins et aux sentiments des personnes qui vivent dans des circonstances différentes des leurs. »<sup>3</sup>

Dewey décrit ainsi la « limitation des dispositions intellectuelles » de certains groupes sociaux privilégiés, malgré leur accès à l'éducation :

« Bien qu'ils aient accès à l'éducation, leur connaissance tend à être unilatérale et limitée en étendue, parce que les sources de leur apprentissage sont limitées »<sup>4</sup>

Un groupe social privilégié tend ainsi à développer un point de vue unilatéral, c'est-à-dire à penser que « ses intérêts sont les intérêts de la société »<sup>5</sup> dans son ensemble, ce que Medina décrit comme l'attitude d'arrogance épistémique dans le cadre de son épistémologie sociale critique. On retrouve, enfin, cette critique au cœur de l'épistémologie du positionnement de Harding, qui pointe l'« échec des groupes dominants à interroger de manière critique et systématique leur situation sociale avantagée et l'effet de tels avantages sur leurs croyances »<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 6, p. 97, je souligne.

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, Leçon 4, p. 72.

<sup>6</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement : ... », *op. cit.*, p. 143.

Medina met ainsi en lumière la fécondité d'une articulation entre pragmatisme et épistémologie du positionnement pour une critique épistémique systématique de l'inégalité.

Les attitudes épistémiques de paresse, de fermeture et d'arrogance, et les pathologies épistémiques qui leur sont associées (l'inattention, le déni et l'incorrigibilité) sont donc problématiques du point de vue des critères pragmatistes identifiés dans le chapitre précédent. En outre, à partir d'une articulation entre la généalogie de la connaissance deweyenne, qui met en lumière la fonction épistémique du besoin, de l'intérêt et de l'habitude d'une part, et la définition socialement située des activités humaines d'autre part, Medina identifie dans la socialisation propre aux groupes dominants une source privilégiée du développement de ces attitudes. Cette sociogenèse repose essentiellement sur deux dimensions qui sont au cœur de la théorie pragmatiste de la connaissance.

D'une part, une conception naturaliste sociale suivant laquelle celle-ci est une activité mettant en œuvre des comportements et attitudes acquis. Ainsi l'autorité, la crédibilité, mais aussi les activités et les expériences associées au positionnement social privilégié forment des attitudes spécifiques qui influencent l'activité cognitive.

D'autre part, l'activité de connaissance est instrumentale, elle remplit des fonctions sociales spécifiques. À ce titre, elle peut fonctionner comme un instrument de maintien des privilèges, fût-ce sous la forme de son empêchement, c'est-à-dire de la production d'ignorance.

L'analyse des lacunes épistémiques des groupes privilégiés conduit-elle à défendre, en miroir, l'avantage épistémique des groupes subalternes ?

### **III. Avantages et désavantages épistémiques des groupes subalternes : une lecture pragmatiste de Miranda Fricker**

Une partie importante de l'épistémologie critique consiste à identifier les préjudices épistémiques subis par les groupes subalternes dans les contextes sociaux inégalitaires. Ces travaux ont notamment abouti aux concepts d'« injustice épistémique » chez Fricker,

d'« oppression épistémique »<sup>1</sup> chez Kristie Dotson et d'« exploitation épistémique »<sup>2</sup> chez Nora Berenstain. Le principal risque que ces approches cherchent à éviter consiste à nourrir les préjugés sur les limitations cognitives des groupes subalternes, souvent utilisés pour justifier leur domination<sup>3</sup>. Afin d'éviter cet écueil, une partie de l'épistémologie critique se concentre plutôt sur les pathologies épistémiques des groupes dominants ou, à l'inverse, sur les avantages épistémiques associés à l'expérience vécue des problèmes et injustices sociales. Or, de son côté, cette thèse de l'avantage épistémique des groupes subalternes suscite également d'importants débats, au sein même de l'épistémologie critique<sup>4</sup>. Nous avons vu au chapitre 3 qu'elle était en particulier soupçonnée de restituer une conception de la vérité comme correspondance à une réalité antécédente et indépendante, dans la mesure où l'avantage épistémique est défini, notamment chez Harding, comme une perspective « moins partielle et déformée » sur les problèmes sociaux.

J'explorerai dans cette section la façon dont une approche pragmatiste permet de dépasser la polarisation de la discussion entre l'idée d'un désavantage et celle d'un avantage épistémique des groupes subalternes. D'une part, la conception pragmatiste dynamique de l'expérience de connaissance permet d'analyser les conséquences épistémiques négatives des inégalités sociales sans en passer par la démonstration de l'infériorité cognitive ou informationnelle de ces groupes. D'autre part, elle permet de développer une conception originale de la notion même d'avantage épistémique qui évite les écueils prêtés à la notion d'objectivité forte. Quelle est, dans cette perspective, la nature de l'articulation entre avantages et désavantages épistémiques des groupes subalternes ?

---

<sup>1</sup> L'oppression épistémique désigne « une atteinte persistante et induite à la capacité d'une personne à utiliser efficacement les ressources épistémiques partagées, qui l'empêche de contribuer à la production de connaissances. » Dotson, Kristie. « Conceptualizing Epistemic Oppression ». *Social Epistemology*, vol. 28, n° 2, 2014, p. 117.

<sup>2</sup> L'exploitation épistémique désigne le travail supplémentaire de production de connaissances sur les phénomènes d'oppression que doivent fournir les groupes subalternes lorsqu'ils sont sommés d'« éduquer » les groupes privilégiés, faisant face qui plus est à un « scepticisme par défaut » leur attribuant systématiquement la charge de la preuve. Berenstain, Nora. « Epistemic Exploitation ». *Ergo. An Open Access Journal of Philosophy*, vol. 3, n° 22, 2016, p. 569-590. La conception située de la responsabilité épistémique chez Medina (voir section II de ce chapitre) constitue une piste féconde pour éviter l'exploitation épistémique qui peut découler de la lutte contre l'injustice épistémique.

<sup>3</sup> Renault souligne ainsi la tendance au « refus de se concentrer sur la limitation cognitive des opprimés. Mettre celle-ci en lumière ferait courir le risque de donner confirmation au préjugé selon lequel leur connaissance souffre d'un déficit épistémique par rapport aux corps plus légitimes de connaissance. » Renault, Emmanuel. « Pragmatism and Alternative Epistemologies ... », *op. cit.*, p. 14.

<sup>4</sup> Sur les différentes positions et les enjeux de ces discussions, voir : Flores Espínola, Artemisa. « Subjectivité et connaissance... », *op. cit.*

Je reviendrai d'abord sur l'articulation possible entre théorie des injustices épistémiques et épistémologie pragmatiste dans la mesure où, comme nous l'avons vu chez Medina, une telle articulation est au cœur de la conception épistémique critique de la démocratie. Puis je développerai une conception pragmatiste de la notion d'avantage épistémique des groupes subalternes, qui pourra être mobilisée par la justification épistémique de la radicalisation de la démocratie.

### III.1. Pragmatisme et injustices épistémiques

Fricker identifie deux formes d'injustices épistémiques qui découlent des contextes d'inégalité sociale : l'injustice herméneutique et l'injustice testimoniale.

#### III.1.a. *L'injustice herméneutique*

L'injustice herméneutique désigne le manque de ressources épistémiques pour comprendre et interpréter les expériences problématiques des groupes subalternes. L'inégale participation d'un groupe aux « pratiques par lesquelles les significations sociales sont produites »<sup>1</sup>, notamment aux professions de professeur, chercheur, journaliste, représentant politique ou juriste, conduit ainsi pour Fricker à des « interprétations biaisées des expériences sociales de ce groupe, parce qu'insuffisamment influencées par le groupe sujet de l'expérience »<sup>2</sup>. Par conséquent, certaines expériences manquent de concepts et de théories pour être décrites, expliquées et interprétées comme problèmes, à l'instar de l'expérience du harcèlement sexuel dont elle décrit l'émergence du concept<sup>3</sup>. Or, cette forme herméneutique d'injustice n'implique pas d'infériorité épistémique des groupes défavorisés. D'une part, en effet, l'injustice herméneutique constitue une lacune épistémique pour l'ensemble des groupes (1) ; et d'autre part, l'expérience de l'injustice herméneutique peut fonctionner, dans un cadre pragmatiste, comme ce que nous avons appelé l'occasion de l'enquête (2).

Si l'injustice herméneutique ne constitue un désavantage *social* que pour les groupes subalternes, elle désigne en revanche une lacune *épistémique* partagée par l'ensemble des groupes, à deux titres (1).

---

<sup>1</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, *op. cit.*, p. 152.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>3</sup> Voir l'analyse détaillée de cet exemple dans le chapitre 2, § III.2.

D'une part, l'absence de ressources pour penser les expériences subalternes concerne l'ensemble des groupes. Les groupes dominants ignorent autant que les groupes subalternes les expériences problématiques de ces derniers : l'injustice herméneutique désigne un manque de ressources collectives. En revanche, le désavantage social qui découle de cette lacune épistémique partagée est inégalement réparti et subi unilatéralement par le groupe subalterne dont l'expérience n'est pas pleinement connue. En d'autres termes, l'injustice herméneutique est une *pathologie* épistémique partagée par les différents groupes sociaux, mais constitue une *injustice* épistémique pour le groupe subalterne uniquement.

D'autre part, nous avons vu que les groupes dominants souffrent également de lacunes herméneutiques concernant leurs propres expériences. En effet, dans le cadre d'une théorie sociale pragmatiste interactionnelle, la méconnaissance d'autrui est aussi une méconnaissance de soi, puisque le soi n'est pas indépendant de la relation à autrui. Les groupes sociaux, en particulier, sont des entités relationnelles, c'est-à-dire qui sont constituées par leurs relations aux autres groupes :

« Le regroupement social est un phénomène complexe et intersectionnel. Aucun groupe n'est indépendant ou isolé et personne n'est membre d'un seul groupe. »<sup>1</sup>

L'exemple de l'ignorance blanche évoqué dans la section précédente est, à cet égard, typique : l'ignorance par les personnes blanches des expériences problématiques des personnes non-blanches est intrinsèquement articulée à une ignorance de soi *comme blanc*.

En outre, à partir d'une conception pragmatiste de la connaissance comme activité de transformation d'une situation troublée en situation unifiée, Medina montre que la situation d'injustice herméneutique peut précisément *devenir* une connaissance, c'est-à-dire fonctionner comme occasion d'une correction des lacunes épistémiques en question (2). En ce sens, l'avantage épistémique ne désigne pas la possession d'une meilleure connaissance des problèmes par le groupe subalterne, mais la situation pratique la plus susceptible de faire émerger une enquête : « mon argument est que l'expérience du désavantage herméneutique peut *devenir* un avantage épistémique – ou du moins la graine ou le fondement de *possibles* avantages épistémiques. »<sup>2</sup> Medina a ici recours à une conception pragmatiste de la généalogie de la connaissance : au fond, l'injustice herméneutique fonctionne comme expérience « cognitive » au sens du Dewey de 1905, c'est-à-dire comme expérience du besoin de connaître.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 3, p. 66. Je traduis « *overlapping* » par « intersectionnel » puisque le terme désigne chez Dewey l'appartenance conjointe des individus à des groupes divers.

<sup>2</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, op. cit., p.73, je souligne.

Cette proximité est illustrée par l'utilisation de la métaphore de la graine, que Dewey utilisait dans *L'influence de Darwin sur la philosophie* pour décrire la continuité entre l'expérience première et la connaissance secondaire<sup>1</sup>.

Or, la capacité de l'expérience d'injustice herméneutique à fonctionner comme occasion de l'enquête concerne particulièrement les groupes subalternes dans la mesure où ce sont eux, comme nous venons de le voir, qui font l'expérience de cette injustice comme d'un problème. C'est pour les groupes subalternes que l'injustice herméneutique occasionne un *besoin* de connaître.

L'originalité du cadre pragmatiste est alors de permettre de définir l'injustice herméneutique de façon dynamique, à la fois comme une situation d'ignorance et comme un avantage épistémique.

### *III.1.b. L'injustice testimoniale*

Le second type d'injustice épistémique identifié par Fricker correspond à l'injustice testimoniale. Elle désigne le discrédit de la parole de certains groupes sociaux et donc de leur capacité à participer à la production et la transmission de connaissances, en vertu de leur infériorité sociale. Si l'injustice testimoniale désigne principalement la non-reconnaissance d'un savoir existant et non pas, du coup, une lacune proprement épistémique des groupes subalternes, Fricker identifie cependant également une possible conséquence pathologique sur la formation même de connaissances par les groupes concernés. Dans le deuxième chapitre d'*Epistemic Injustice*, elle analyse ce qu'elle appelle les « conséquences désavantageuses »<sup>2</sup> des injustices testimoniales. Ces désavantages ont deux formes distinctes : une forme « pratique » qui relève du manque de reconnaissance d'une part (lorsque les carrières de femmes tendent à être moins avancées du fait de la non-crédibilité qu'on leur accorde dans le monde du travail par exemple) ; mais aussi une forme « épistémique », qui consiste dans la perte de confiance en ses propres idées et capacités intellectuelles. Or, cette perte de confiance conduit *de facto* à réduire le développement des capacités : elle a donc un caractère

---

<sup>1</sup> « Dire qu'une chose en tant qu'elle est connue est *différente* de la chose antérieure expérimentée sans cognition n'implique pas plus de manque de continuité entre ces choses que faire remarquer la différence entre une graine et une fleur ou une feuille ne revient à nier leur continuité. » Dewey, John. « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat », *op. cit.*, p. 210 (cité dans le chapitre 1, § II.2).

<sup>2</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, *op. cit.*, p. 46. Elle distingue ainsi la forme fondamentale de l'injustice testimoniale, qui consiste à être nié dans sa capacité de sujet de connaissance (p. 44), des conséquences de celles-ci qui sont des maux extrinsèques *causés par* l'injustice épistémique (p. 46).

performatif<sup>1</sup>, que Fricker décrit comme un « pouvoir auto-réalisateur, par lequel la victime de l'injustice est socialement constituée précisément à la manière dont le stéréotype la dépeint (c'est ce pour quoi elle compte socialement), et par lequel elle peut être poussée en effet à ressembler au stéréotype négatif qui l'affecte (c'est ce qu'elle finit dans une certaine mesure par être) »<sup>2</sup>. Ainsi, l'injustice épistémique sous sa forme testimoniale peut avoir des effets pathologiques proprement épistémiques, c'est-à-dire entraver la production de connaissance *par et pour* les groupes qui la subissent, du fait de son caractère performatif.

Cette approche par l'habitation a l'intérêt de présenter les lacunes épistémiques des groupes subalternes comme un résultat et non comme une explication potentielle de l'injustice épistémique. De plus, elle est articulée à la démonstration des lacunes épistémiques provoquées par l'injustice testimoniale chez les groupes dominants, qui se privent ainsi d'un ensemble de sources de connaissance, à l'instar des jurés du *Mocking Bird* de Harper Lee, dont l'erreur concernant la culpabilité de Tom Robinson découle du discrédit qu'ils lui font subir parce qu'il est noir. Ce faisant, les jurés se privent d'un témoignage crucial et sont conduits à une erreur judiciaire. Dewey décrit un phénomène en tous points similaire lorsqu'il analyse la « psychologie de la classe dominante cultivée » à l'œuvre dans la condamnation à mort des militants anarchistes italiens Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti<sup>3</sup>. Le stéréotype raciste, qui conduit à discréditer les informations fournies par les témoins italiens, aboutit ainsi à l'erreur judiciaire qui constitue chez Fricker le paradigme de l'injustice testimoniale.

À ce titre, l'injustice testimoniale ne désigne aucune hiérarchie épistémique entre dominants et dominés. Il s'agit plutôt, comme le souligne Medina, de montrer que « les sujets et groupes différemment situés ont des problèmes épistémiques différents »<sup>4</sup>. L'injustice testimoniale constitue ainsi une lacune pour les groupes dominants comme subalternes, même si ses effets sont différenciés en fonction du positionnement social.

### **III.2. La question de l'avantage épistémique des groupes subalternes**

Je souhaite pour finir analyser la thèse de l'avantage épistémique des groupes subalternes, telle qu'elle est défendue par Harding et critiquée par Sullivan, à la lumière de l'épistémologie pragmatiste.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 47-48.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>3</sup> Dewey, John. « Psychology and Justice ». *LW3*, p. 186.

<sup>4</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, p. 28.

Harding défend l'idée que la dimension située de la connaissance constitue une potentielle ressource épistémique, et non uniquement une lacune :

« Les théories du positionnement ne se contentent pas de reconnaître le caractère socialement situé qui est le lot de toutes les activités de recherche de connaissance, mais aussi, plus fondamentalement, elles en font une ressource scientifique systématiquement disponible. »<sup>1</sup>

Ainsi, s'il n'existe pas de connaissance sans point de vue, l'épistémologie du positionnement défend néanmoins la supériorité de *certain*s points de vue, qui servent de ressource à la connaissance. Harding définit ces points de vue comme les expériences médiatisées socialement par la communication et l'enquête critique. Elle distingue à ce titre le point de vue, comme produit d'une enquête et d'une articulation communicationnelle entre différentes expériences, de la perspective, qui désigne une expérience vécue n'ayant pas fait l'objet d'une enquête. Cette distinction lui permet de séparer un « point de vue féministe » qui désigne la connaissance des expériences problématiques des femmes acquise par l'enquête et la communication, de l'idée d'une « perspective » des femmes suivant laquelle il y aurait une conception intrinsèquement féminine du monde<sup>2</sup>. C'est donc le « point de vue féministe » qui constitue, pour Harding, un point de vue « moins partial et déformé sur l'expérience » que les autres.

Sullivan adresse trois critiques à cette conception.

D'une part, elle ne reposerait pas sur une conception instrumentale pragmatiste de la vérité mais sur l'idée d'une représentation fidèle du réel<sup>3</sup>. Nous avons vu les limites de cette critique dans le chapitre 3 : l'idée d'un point de vue privilégié peut désigner, comme chez Dewey, un point de vue plus susceptible de produire des connaissances utiles à la résolution des problèmes. Elle est compatible, en d'autres termes, avec une épistémologie conséquentialiste<sup>4</sup>.

D'autre part, Harding ne permettrait pas de penser les lacunes épistémiques des groupes subalternes, donc les injustices épistémiques mises en avant dans la section précédente. Elle réserverait ainsi l'« auto-aveuglement »<sup>5</sup> aux groupes privilégiés, alors que celui-ci peut concerner tous les groupes, et même constituer un des ressorts de l'oppression lorsqu'il

---

<sup>1</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement : ... », *op. cit.*, p. 151.

<sup>2</sup> Young, à l'inverse, réhabilite la notion de perspective, pour désigner une expérience commune des problèmes, mais qui peut aboutir à des connaissances, opinions et valeurs diverses. J'y reviens au chapitre 7, § II.3.b.

<sup>3</sup> Sullivan, Shannon. « The Need for Truth: ... », *op. cit.*, p. 216.

<sup>4</sup> Voir chapitre 3, § II.

<sup>5</sup> Harding, Sandra. *Whose Science? Whose Knowledge? ...*, *op. cit.*, p. 276. Voir la critique de Sullivan : Sullivan, Shannon. « The Need for Truth: ... », *op. cit.*, p. 229.

concerne les groupes subalternes, comme le montre l'analyse de l'injustice herméneutique. La distinction entre le point de vue et la perspective permet à mon sens de nuancer cette critique. En effet, si le *point de vue* féministe (c'est-à-dire, en termes pragmatistes, celui qui a résolu la situation troublée en situation problématique) constitue un point de départ privilégié pour l'enquête, la *perspective* des femmes peut en revanche pâtir de l'auto-aveuglement. La thèse de l'avantage épistémique des groupes subalternes peut donc être pensée dans un cadre épistémologique pragmatiste : il ne s'agit pas d'affirmer l'existence d'une expérience immédiatement cognitive, mais la nécessité de prendre pour point de départ des enquêtes l'expérience des problèmes pratiques. L'institution d'une telle expérience en problème requiert, chez Harding comme chez Dewey, des médiations sociales et épistémiques.

Enfin, la thèse de l'avantage épistémique mettrait à mal le critère du pluralisme en considérant que le point de vue subalterne est auto-suffisant. Cet argument conduit Sullivan à ériger en modèle du pluralisme le cas d'un homme noir cherchant à comprendre et persuader des membres du Ku Klux Klan. Un point de vue véritablement pluraliste devrait ainsi répondre au critère d'« inclusion maximale »<sup>1</sup>. Or, ce modèle de pluralisme pose problème d'un point de vue conséquentialiste, et est ainsi vulnérable à la critique de l'objectivisme de Harding :

« Les objectivistes affirment que l'objectivité réclame l'élimination de tous les intérêts et valeurs sociales du processus et des résultats de la recherche. Il est clair, cependant, que toutes les valeurs sociales et intérêts n'ont pas les mêmes effets négatifs sur ces résultats. Les valeurs visant un progrès de la démocratie ont systématiquement généré des croyances moins partiales que les autres. »<sup>2</sup>

Cette conception de l'équivalence des valeurs est responsable selon Harding de l'« inutilité » de la connaissance objectiviste. Ainsi, les valeurs racistes du Ku Klux Klan constituent, dans une perspective conséquentialiste, des obstacles à l'enquête.

Si les critiques de Sullivan à l'encontre de Harding peuvent être contestées, reste qu'on peut approfondir, comme elle l'affirme, la « justification épistémique »<sup>3</sup> de la nécessité de partir du point de vue subalterne pour résoudre les problèmes sociaux, à partir d'une conception pragmatiste de la vérité. Quels arguments pragmatistes permettent de défendre un tel avantage épistémique ?

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>2</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement :... », *op. cit.*, p. 180. Harding se réclame ici de la conception deweyenne de la démocratie.

<sup>3</sup> Sullivan, Shannon. « The Need for Truth:... », *op. cit.*, p. 219.

On trouve un premier argument chez Sullivan elle-même, qui consiste à défendre l'avantage épistémique comme pratique correctrice, dans le cadre d'une épistémologie contextualiste. Ainsi, dans un contexte inégalitaire, une théorie non-idéale et contextualiste de la production de connaissance implique de valoriser certains points de vue marginalisés, précisément afin de corriger l'absence effective de pluralisme dans la production habituelle de la connaissance sociale. La défense de l'avantage épistémique est alors contextuelle et instrumentale, et non fondationnaliste, comme le rappelle Medina :

« La forme caractéristique de lucidité qu'on peut rencontrer en dehors du *mainstream*, dans les perspectives cognitives alternatives des sujets marginalisés, est liée à la littérature récente qui a mis l'accent sur les avantages épistémiques des opprimés. Mais faut-il présumer que les perspectives non-dominantes ou non-privilegiées jouissent d'une supériorité épistémique, comme certains l'ont défendu ? En général, je dirais que ce n'est pas le cas, car les distorsions sociales et les obstacles épistémiques créés par les conditions d'oppression affectent tous les sujets, les oppresseurs comme les opprimés, et personne ne peut attribuer à un groupe particulier une perspective cognitive qui serait supérieure *en principe* à celle des autres (...). »<sup>1</sup>

Un deuxième argument se trouve chez Harding, lorsqu'elle définit le point de vue privilégié, non pas comme une connaissance, au sens d'une conclusion de l'enquête, mais bien comme un point de départ de celle-ci, au sens que donne Dewey à cette notion dans sa séquence de l'enquête. Ainsi, dans le contexte que nous avons analysé de la difficulté à instituer les problèmes, partir des points de vue subalternes fournit une ressource mise en lumière par Harding :

« (...) les activités de ceux/celles qui sont en bas de telles hiérarchies sociales fournissent des *points de départ* pour la pensée – pour la recherche et l'érudition de tout le monde – à partir desquelles les relations humaines entre les uns et les autres et le monde naturel peuvent devenir visibles. Cela s'explique par le fait que l'expérience et la vie des personnes marginalisées, telles qu'elles les comprennent, *fournissent des problèmes particulièrement significatifs à expliquer ou des programmes de recherches.* »<sup>2</sup>

Il ne s'agit donc pas d'affirmer la supériorité intrinsèque des perspectives des groupes subalternes, selon une vision ethnocentrique<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, p. 45, je souligne.

<sup>2</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement :... », *op. cit.*, p. 144, je souligne.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 152.

Un troisième argument en faveur de l'avantage épistémique des groupes subalternes au sein de l'épistémologie critique s'appuie sur le critère de la réflexivité. À rebours de toute conception réaliste représentationnelle, la vertu épistémique du point de vue subalterne est alors fondée chez les théoriciennes du positionnement sur sa capacité à s'identifier comme limité et intéressé, comme le souligne Donna Haraway :

« Les points de vue assujettis ne sont pas des positions "innocentes". Au contraire, ils sont privilégiés parce qu'en principe moins susceptibles d'autoriser le déni du noyau critique et interprétatif de tout savoir. »<sup>1</sup>

Précisément dans la mesure où le savoir des groupes subalternes est élaboré explicitement dans le but de produire des effets transformateurs, il est susceptible de se penser comme savoir situé et intéressé et donc de mettre en doute l'illusion de sa propre neutralité.

Concernant le critère du pluralisme, on trouve aussi un argument suivant lequel le point de vue subalterne est plus susceptible d'intégrer d'autres points de vue. Cet argument repose largement sur une approche développementale au sens de Medina : il consiste à montrer que l'expérience même de la domination conduit à intégrer la perspective des dominants et leurs normes, à la manière du serviteur hégélien. C'est ce que María Lugones nomme le « voyage-intermondaïn »<sup>2</sup> et qui désigne la nécessité pour les groupes subalternes de s'adapter aux formes de vie des groupes dominants et donc de les connaître.

Par exemple, dans un contexte esclavagiste, les esclaves doivent apprendre à connaître les besoins des maîtres, tout comme les femmes apprennent ceux de leurs conjoints dans un contexte d'exploitation domestique. Sullivan développe d'ailleurs cet argument, nuancé ainsi sa distinction entre pluralisme et avantage épistémique :

« Cela établit une asymétrie entre les blancs et les non-blancs qui implique une relation inversée entre le savoir et le pouvoir. La nécessité du voyage intermondaïn pour beaucoup de personnes non-blanches est un produit de leur manque relatif de pouvoir, mais c'est aussi ce qui tend à leur fournir une meilleure connaissance des mondes blancs. Pour les personnes noires, les blancs ne sont pas si étranges ou nouveaux, ils sont plutôt terriblement familiers. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Haraway, Donna. *Manifeste cyborg et autres essais*. Édité par Laurence Allard et al., Exils, 2007, p. 119.

<sup>2</sup> Lugones, María. « Playfulness, "World"-Travelling, and Loving Perception ». *Hypatia*, vol. 2, n° 2, 1987, p. 19.

<sup>3</sup> Sullivan, Shannon. « From the Foreign to the Familiar: Confronting Dewey Confronting Racial Prejudice ». *The Journal of Speculative Philosophy*, n° 3, 2004, p. 197.

Une telle conception dynamique, pluraliste et contextuelle du point de vue des dominés, qui se distingue de l'idée d'une connaissance immédiate et unilatérale de leurs problèmes, constitue donc une interprétation pragmatiste convaincante de la thèse de l'avantage épistémique des groupes subalternes.

## **Conclusion**

Le cadre théorique pragmatiste contribue de manière originale au champ de l'épistémologie sociale critique. D'une part, l'épistémologie deweyenne peut être lue comme une théorie sociale critique de la connaissance à au moins trois égards : toute enquête se déroule dans une « matrice culturelle » située socialement ; les groupes sociaux et associations humaines contribuent à la « composition des idées » dans la mesure où celles-ci découlent des habitudes, besoins et intérêts qui constituent les groupes ; enfin, les inégalités sociales ont des conséquences problématiques spécifiquement épistémiques. Ces dimensions permettent d'utiliser l'épistémologie pragmatiste pour s'orienter dans un ensemble de débats de l'épistémologie sociale critique contemporaine qui sont déterminants pour l'élaboration d'une conception épistémique de la radicalisation de la démocratie.

L'épistémologie pragmatiste permet en particulier de penser conjointement les injustices épistémiques subies par les groupes subalternes, leurs avantages épistémiques, ainsi que les pathologies épistémiques des groupes dominants. D'une part, la description des injustices épistémiques pose un défi important à la conception épistémique de la démocratie. Celle-ci doit en effet être pensée comme un instrument de correction de ces injustices, dont dépend la connaissance des problèmes sociaux. D'autre part, la mise en lumière des avantages épistémiques des groupes subalternes et des pathologies épistémiques des groupes dominants pose à la démocratie épistémique le défi d'améliorer la prise en compte des expériences et des connaissances des groupes subalternes dans la prise de décision politique.

Une justification épistémique de la démocratie devra alors se demander quel modèle démocratique permet d'améliorer la connaissance des problèmes sociaux dans un contexte d'injustice épistémique.



Ces quatre premiers chapitres ont cherché à identifier les éléments de la théorie deweyenne de la connaissance susceptibles de justifier l'approfondissement de la démocratie *pour des raisons épistémiques*. En effet, la défense deweyenne de la démocratie est en partie fondée sur un argument épistémique illustré par la métaphore du cordonnier. Afin d'utiliser cet argument dans le cadre de problèmes et de débats contemporains sur la nature et la valeur de la démocratie, il nous a fallu éclairer la définition de la connaissance qui le sous-tend. Cette première partie aura donc eu pour objectif de formuler un ensemble de critères pragmatistes à partir desquels une conception épistémique de la démocratie pourra évaluer les institutions politiques.

Cette reconstruction de l'épistémologie deweyenne a permis, tout d'abord, de préciser la nature du problème épistémique de la démocratie diagnostiqué par Dewey. En effet, nous avons vu en introduction qu'il identifiait largement l'« impuissance du public »<sup>1</sup> contemporain à un « problème intellectuel »<sup>2</sup>. Ces quatre chapitres ont mis en lumière l'interprétation fondamentalement anti-élitiste de ce problème chez Dewey, à rebours de toute critique de la démocratie fondée sur l'incompétence des masses. À ce titre, la philosophie deweyenne développe bien ce que j'ai appelé en introduction une critique épistémique *interne* de la démocratie. Le problème épistémique de la démocratie, ainsi compris, revêt quatre dimensions principales.

D'une part, Dewey l'attribue à un retard de l'application des méthodes expérimentales à la science sociale, dont j'ai identifié six causes dans le chapitre 2 : la complexité de l'objet social, l'influence marquée des habitudes (notamment sous la forme de préjugés), l'influence prégnante et unilatérale de certains intérêts particuliers, la difficulté à opérer les transformations requises par l'enquête, la difficulté à expérimenter des hypothèses et le primat de la conception morale des problèmes sociaux (primat qui se trouve d'ailleurs au cœur de la critique élitiste de la démocratie, comme nous le verrons au chapitre 5).

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 209.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 218.

D'autre part, Dewey défend la nécessité du développement d'une « attitude scientifique »<sup>1</sup> généralisée comme condition de la démocratie. Contrairement à l'argument épistocratique de l'incompétence ordinaire, j'ai montré dans cette partie que cet argument deweyen soutient la nécessité d'un partage accru des découvertes scientifiques, à rebours de toute appropriation privée des fruits du savoir, ainsi que d'une participation accrue de tous les citoyens à la production et à l'utilisation des connaissances. En outre, le chapitre 3 a conduit à préciser la définition d'une telle attitude scientifique en identifiant trois formes fondamentales : la sensibilité, l'humilité et la responsabilité. Cette conception de l'attitude scientifique condamne tout usage de la vérité comme instrument d'autorité, de domination ou de distinction, en mettant l'accent sur l'importance du doute, de la critique et de la communication.

Troisièmement, Dewey défend la nécessité d'un contrôle démocratique de la science. Cette partie a permis d'expliquer cette idée et de la prémunir de toute interprétation comme d'un dévoiement de la pureté ou de l'objectivité de la connaissance. Le caractère décisif des activités épistémiques dans l'organisation de l'expérience humaine, mis en lumière par la critique de l'épistémologie du spectateur, justifie en effet d'exercer un contrôle démocratique sur ces activités, sans que cela ne nuise à leur validité épistémique, précisément redéfinie à partir du critère d'utilité.

Enfin, le problème épistémique de la démocratie a aussi été identifié aux distorsions épistémiques produites par les inégalités sociales, dont l'épistémologie pragmatiste montre qu'elles « restrei[gnent] la vision »<sup>2</sup> des privilégiés, entravent le développement du caractère épistémique de l'ensemble des groupes sociaux, et font obstacle à l'élaboration pluraliste de la connaissance en fonctionnant comme barrières à la communication. À ce titre, nous avons vu que l'épistémologie pragmatiste met en lumière l'intérêt démocratique d'une théorie des injustices épistémiques, telle que la développe l'épistémologie critique contemporaine. À son tour, cette théorie permet de préciser la description et l'explication des formes diverses et systématiques de distorsions épistémiques des contextes inégalitaires.

Cette critique épistémique interne de la démocratie repose sur une philosophie de la connaissance, reconstruite tout au long de cette partie, qui induit deux formes d'articulation entre connaissance et démocratie.

D'une part, Dewey propose une réponse spécifiquement épistémique à la critique épistocratique de la démocratie : l'enjeu est alors de montrer que la validité de la connaissance

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Freedom and Culture », *op. cit.*, p. 168.

<sup>2</sup> Dewey, John, et James H. Tufts. « Ethics [1932] », *op. cit.*, p. 347.

dépend de *conditions* démocratiques. À ce titre, la philosophie pragmatiste permet d'identifier la démocratie à une condition nécessaire de l'enquête. Cette thèse implique une redéfinition radicale de la connaissance, afin de montrer que son progrès dépend de la publicité, de la contestation, de l'égalité, de la liberté et de la participation, plutôt que de la spécialisation et de l'indépendance des scientifiques par rapport aux besoins pratiques. Une première dimension démocratique de l'épistémologie deweyenne consiste donc à définir la connaissance de façon à montrer que la démocratie est nécessaire à sa production. On peut ainsi, grâce au cadre pragmatiste, justifier le constat empirique de Harding selon lequel « [l]es valeurs visant le progrès de la démocratie ont systématiquement généré des croyances moins partiales et moins déformées que les autres. »<sup>1</sup>

D'autre part, l'épistémologie pragmatiste met en lumière les *effets* démocratiques de la connaissance : il s'agit alors de montrer que c'est la démocratie qui a des conditions épistémiques, c'est-à-dire que la connaissance est un outil nécessaire à la promotion et à l'approfondissement des valeurs démocratiques. À nouveau, cette thèse implique une redéfinition radicale de la connaissance, afin de montrer que sa validité et sa valeur dépendent de son utilité pratique pour résoudre les problèmes sociaux.

Ces deux formes d'articulation entre démocratie et connaissance reposent sur la conception pragmatiste originale des rapports entre expérience et connaissance que cette partie a analysée. Toute l'épistémologie deweyenne peut en effet être comprise comme une entreprise de « promotion d'un respect pour l'expérience humaine concrète »<sup>2</sup> dont l'abandon par l'épistémologie traditionnelle est tenu pour responsable de son inutilité politique, voire de son usage autoritaire :

« La plus sérieuse accusation pouvant être portée contre les philosophies non empiriques est d'avoir jeté un brouillard sur les choses de l'expérience ordinaire. (...) En calomniant les choses de l'expérience quotidienne, de l'action, de l'affection, des relations sociales, elles ont fait bien pire que de refuser de donner à ces affaires la direction intelligente dont elles ont tant besoin. »<sup>3</sup>

À l'inverse, la redéfinition pragmatiste des rapports entre connaissance et démocratie est fondée sur une réévaluation épistémique de l'expérience dont cette partie a mis en lumière quatre formes principales.

---

<sup>1</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement : ... », *op. cit.*, p. 179-180.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Expérience et nature*, *op. cit.*, p. 67.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 66.

Premièrement, l'épistémologie pragmatiste s'inscrit dans le naturalisme social de Dewey. À ce titre, la connaissance est définie comme une activité inscrite dans l'expérience ordinaire, quotidienne, et qui participe à son développement et à son enrichissement. La connaissance est donc étroitement articulée à ce que Dewey appelle l'expérience « première », analysée dans le premier chapitre, qui désigne à la fois l'activité naturelle d'ajustement de l'organisme et de son environnement, et l'organisation sociale des interactions. Ce naturalisme social conduit Dewey à placer les besoins et les émotions au cœur de l'activité épistémique, en leur attribuant une force motrice, heuristique et herméneutique. De plus, ce cadre théorique conduit également à mettre en lumière le rôle déterminant des habitudes dans la constitution du caractère épistémique, c'est-à-dire des dispositions et attitudes qui déterminent le déroulement de l'enquête, notamment des habitudes acquises du fait de l'appartenance aux groupes sociaux. La connaissance est ainsi apparue comme une activité située, c'est-à-dire dont l'émergence, le déroulé et l'objet sont déterminés par un contexte pratique, notamment social. *In fine*, ce naturalisme social permet donc de définir la connaissance, non pas comme un état, un statut ou un don, mais comme une activité qui dépend de conditions pratiques. Cette dimension conduit notamment à faire de la réflexivité une condition de l'accès à la vérité. En effet, dans la mesure où toute connaissance vraie est située dans un contexte à la fois subjectif et objectif, l'identification de cette relation au contexte est une partie intrinsèque de la validité d'une connaissance.

Deuxièmement, l'épistémologie pragmatiste est instrumentaliste : la valeur de la connaissance est donc subordonnée à sa capacité à engendrer des transformations effectives dans une situation troublée. L'utilité est alors redéfinie comme critère de la vérité, à condition d'y intégrer des conditions objectives et publiques, à rebours de tout usage de la connaissance à des fins de satisfaction privée. Dewey se distingue ainsi de ce qu'il identifie comme le modèle dominant de la théorie de la connaissance, à savoir l'épistémologie du spectateur, qui définit la connaissance comme la contemplation d'une réalité antérieure et indépendante du sujet de la connaissance. Cet instrumentalisme le conduit donc à attribuer une fonction épistémique décisive à l'intérêt. Ainsi, la fonction politique attribuée par Dewey à la connaissance doit être réinscrite dans ce geste plus général de subordination de la valeur de la connaissance à son utilité pour contrôler et enrichir l'expérience.

Troisièmement, l'épistémologie pragmatiste est expérimentaliste. Dewey n'attribue une fonction démocratique à la science qu'à condition de concevoir celle-ci suivant une méthode expérimentale. Il s'agit donc d'articuler observation et conceptualisation afin d'élaborer des hypothèses pour résoudre les problèmes, qui doivent être testées en pratique et sont toujours

susceptibles d'être révisées. Cette conception s'oppose, d'une part, à l'idée que les problèmes seraient donnés : un enjeu fondamental de l'enquête pragmatiste, en particulier dans le domaine social, réside ainsi dans l'institution des problèmes. D'autre part, cette conception s'oppose aussi à l'idée que les problèmes sociaux auraient une solution unique et *a priori*, c'est-à-dire vraie indépendamment du processus d'enquête et de ses effets.

Enfin, la méthode pragmatiste employée pour définir la connaissance accorde un rôle fondamental à l'expérience en deux sens qui ont d'importantes conséquences pour la conception épistémique de la démocratie. D'une part, en définissant la connaissance comme une activité pratique, le pragmatisme invite à observer tous les obstacles qui peuvent l'empêcher : l'ignorance, les faux et les mauvais problèmes et les injustices épistémiques sont des phénomènes aussi fondamentaux que la connaissance et l'enquête. Cette méthode permet de mettre en lumière les pathologies épistémiques des contextes inégalitaires, à partir desquelles une conception épistémique de la démocratie devra être élaborée. D'autre part, la méthode pragmatiste invite également à définir la connaissance à partir de sa pratique effective, et non suivant des règles *a priori* et des conditions transcendantales. Ce faisant, elle permet d'observer les pratiques épistémiques effectives de différents agents épistémiques, et de revaloriser des pratiques épistémiques extrascientifiques, notamment militantes, lorsque celles-ci contribuent à produire des connaissances utiles sur les problèmes sociaux. Un apport démocratique de l'épistémologie pragmatiste consiste ainsi à élargir la conception des sujets de connaissance légitimes, à rebours de toute réduction *a priori* de la participation au nom de l'impératif de la bonne décision politique.

L'épistémologie pragmatiste analysée dans cette partie, notamment les rapports originaux entre expérience et connaissance qu'elle identifie, élabore donc une conception de la connaissance qui évite les écueils épistocratiques identifiés en introduction, à savoir la dépolitisation par l'évacuation du conflit, des intérêts et de la créativité politique, le présupposé d'une solution unique et indépendante des processus politiques, la réduction de la participation au nom de sa spécialisation et le paternalisme de la connaissance fondé sur la dissociation entre expérience ordinaire et savoir.

Finalement, cette reconstruction de l'épistémologie pragmatiste a permis de l'interpréter comme une épistémologie critique en trois sens.

D'une part, sa conception de la connaissance repose sur une critique des épistémologies traditionnelles et de leurs effets politiques et sociaux délétères. On trouve en particulier chez

Dewey la critique descriptive et normative de l'idéal de neutralité et d'ubiquité du sujet connaissant qui sera au cœur de l'épistémologie du positionnement.

D'autre part, la conception pragmatiste de la connaissance permet de mettre en lumière les effets épistémiques des rapports sociaux, en particulier des rapports inégalitaires et opprimants. Dewey montre ainsi l'ancrage des activités épistémiques dans les contextes sociaux que devra prendre en compte une conception épistémique de la démocratie. Le pragmatisme permet notamment de mettre en lumière des pathologies épistémiques spécifiques liées à l'appartenance aux groupes dominants, d'autres liées à l'appartenance aux groupes subalternes, ainsi que de défendre dans le même temps la thèse d'un certain avantage épistémique de ces derniers. Une conception épistémique de la démocratie devra donc chercher à promouvoir et intégrer les connaissances spécifiques des groupes subalternes sur les problèmes sociaux.

Enfin, le pragmatisme propose une méthode d'enquête dont nous avons vu la fécondité pour identifier, expliquer et critiquer les problèmes sociaux en contexte inégalitaire<sup>1</sup>. J'ai illustré cette dimension tout au long de cette partie par le choix de mes exemples, qui ont cherché à nourrir le geste de Sullivan consistant à faire de Dewey un « partenaire pour une épistémologie féministe »<sup>2</sup>. Nous avons ainsi pu voir comment l'épistémologie deweyenne permettait d'améliorer la compréhension de problèmes comme le plafond de verre, le viol conjugal, le harcèlement sexuel, le féminicide et la violence domestique. Loin de subordonner la liberté à la nécessité, comme le déplore Arendt à propos des conceptions épistémiques traditionnelles du politique, ce rôle démocratique assigné à la connaissance fait de celle-ci une forme même de l'émancipation. Cette dimension a été soulignée par Sullivan, qui définit ainsi la connaissance deweyenne comme un instrument de la participation au monde :

« Le pragmatisme de Dewey transforme la définition de la connaissance, d'un enregistrement passif des aspects du monde en une manière pour les individus de guider leur participation au monde. »<sup>3</sup>

On comprend, dès lors, que cette épistémologie puisse servir de cadre à une justification épistémique de la radicalisation de la démocratie, que j'ai définie comme l'approfondissement de la participation aux décisions politiques. Quelle conception des institutions politiques peut-on alors déduire de cette épistémologie démocratique ?

---

<sup>1</sup> Renault identifie à ce titre le pragmatisme deweyen à une des principales versions de la sociologie critique, qui permet de « justifier épistémologiquement qu'un discours à prétention scientifique n'ait pas pour fonction seulement de connaître la réalité, mais aussi de contribuer à sa critique, c'est-à-dire qu'il a également une visée transformatrice » (Renault, Emmanuel. « Cartographier les sociologies critiques : définitions, justifications et modèles critiques ». *Astérior [en ligne]*, n° 27, 2022).

<sup>2</sup> Sullivan, Shannon. « The Need for Truth:... », *op. cit.*, p. 219.

<sup>3</sup> *Id.*

## DEUXIÈME PARTIE

### *Une justification épistémique pragmatiste de la démocratisation des institutions*

---

« Le monde a plus souffert des chefs et des autorités que des masses. »  
John Dewey<sup>1</sup>

« Des *a priori* entendus en ce sens, nous pouvons dire ce qu'il faut toujours dire des habitudes et des institutions : ce sont de bons serviteurs, mais des maîtres sévères et futiles. »  
John Dewey<sup>2</sup>

« Les gens qui laissent le Tennessee blanc dans une ignorance totale et ridicule de ce que la science a enseigné au monde depuis 1859 sont les mêmes qui laisseraient le Tennessee noir et l'Amérique noire avec aussi peu d'éducation que ce qui est compatible avec un travail manuel assez efficace et un contentement minimal ; ils sont ces gens qui s'extasient devant le 18<sup>ème</sup> Amendement et sont muets devant le 15<sup>ème</sup> ; ils sont ces gens qui permettent le lynchage et ont rendu la vilénie légale afin de rendre leur race "pure". Ce sont de telles personnes qui, lorsqu'elles aperçoivent dans une obscurité soudaine les visages terribles du fanatisme, de la fureur et de la stupidité, essaient de cacher cette vision par des éclats de rire. Mais ce qui se passe à Dayton, Tennessee, ne prête pas à rire. C'est une menace et un avertissement. C'est un défi à la religion, à la science et à la démocratie. »  
William E. B. Du Bois<sup>3</sup>

« Le mal surgit d'une société où l'opinion publique ne contrôle pas ce qui se passe. »  
Robert Merle<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 311.

<sup>2</sup> Dewey, John. « VIII. L'expérience et l'idéalisme objectif », op. cit., p. 188.

<sup>3</sup> Du Bois, William Edward Burghardt. « Scopes ». *The Crisis*, n° 30, 1925.

<sup>4</sup> Merle, Robert. *La mort est mon métier*. Gallimard, 2015, « Préface », p. 6.



*Pragmatisme et philosophie politique des institutions*

---

En quoi l'articulation entre épistémologie pragmatiste et épistémologie critique permet-elle de fonder une justification épistémique originale de la démocratie ? La reconstruction de l'épistémologie sous-jacente à la métaphore du cordonnier doit à présent nous conduire à expliciter la relation entre citoyens et « experts » et la nature du rapport entre la production de la connaissance sociale et les institutions démocratiques.

Nous avons vu que les justifications épistémiques de la démocratie affrontaient une tension entre l'idéal de gouvernement *par* le peuple et l'idéal de gouvernement *pour* le peuple. L'exigence de qualité épistémique des décisions politiques comporte ainsi un ensemble de risques antidémocratiques : du fait du présupposé de la nécessaire compétence politique d'une part et du fait du présupposé de l'existence d'une solution aux problèmes sociaux qui serait unique et indépendante de la procédure démocratique d'autre part. Ces deux présupposés peuvent en effet conduire à justifier la réduction de la participation au nom de la qualité des décisions, à rebours des exigences mises en lumière par les critiques sociales et politiques internes de la démocratie. Une telle réduction peut prendre une forme à la fois intensive et extensive : d'une part, le nombre de citoyens et de groupes sociaux participant effectivement à la prise de décision risque d'être revu à la baisse et la portée effective de cette participation risque également d'être réduite à la poursuite de fins préfixées, dans des domaines restreints, au sujet de problèmes prédéfinis.

Ces écueils ont conduit certains théoriciens à rejeter l'évaluation épistémique de la pratique politique, en termes de production de résultats fondés sur des connaissances valides. Ils invitent donc à abandonner ce que j'ai nommé la justification épistémique de la démocratie, au profit d'une justification procédurale-morale. Ces conceptions peuvent s'appuyer sur différentes traditions philosophiques critiques des rapports entre politique et vérité. J'ai, en particulier, distingué la critique foucaldienne de la vérité comme instrument de pouvoir social de la critique arendtienne de la subordination de la sphère de la liberté à la sphère de la nécessité. Or, l'épistémologie critique pragmatiste, reconstruite dans ma première partie, se distingue de ces deux perspectives, autant que des perspectives élitistes, en élaborant une approche instrumentale et expérimentale de la connaissance, qui redéfinit la vérité à partir des critères de pluralisme, de réflexivité et d'utilité et des attitudes de sensibilité, d'humilité et de

responsabilité qui leur sont associées. Je propose donc, à partir d'une telle approche, de montrer que les procédures démocratiques ont des qualités épistémiques qui fournissent des raisons légitimes de leur accorder une autorité.

Mon objectif est double. D'une part, il s'agit d'élaborer une justification *épistémique* de la démocratie, c'est-à-dire de montrer que la valeur de la démocratie repose en particulier sur des qualités épistémiques, et non uniquement sur des qualités morales et procédurales. D'autre part, il s'agit d'élaborer une justification épistémique *de la démocratie*, c'est-à-dire de montrer que la démocratie est supérieure, sur le plan épistémique, à d'autres régimes, en particulier à l'épistocratie, qui lui dispute précisément cette vertu dans les sociétés et la philosophie contemporaines. En d'autres termes, la participation apparaîtra comme une condition nécessaire de l'articulation entre décision politique et connaissance des problèmes sociaux au sens pragmatiste.

Quel modèle démocratique est-on ainsi conduit à défendre ? Quelles transformations institutionnelles sont susceptibles de réaliser la radicalisation de la norme démocratique de participation requises par les exigences épistémiques ? Je m'intéresserai ici en particulier à la manière dont une telle radicalisation permet de reconceptualiser les deux modèles et pratiques fondamentaux de la prise de décision démocratique contemporaine : la délibération et la représentation. Ce faisant, je m'inscris dans ce qu'Anderson nomme « l'épistémologie institutionnelle », définie comme une « branche importante de l'épistémologie sociale [qui] enquête sur les pouvoirs épistémiques des institutions. »<sup>1</sup> Si Anderson réduit la définition de ces « pouvoirs épistémiques des institutions » à leur capacité à « rassembler les informations dont elles ont besoin pour résoudre un problème particulier et [à] en faire un usage efficace »<sup>2</sup>, je défendrai néanmoins à partir de Dewey une conception plus étendue de la qualité épistémique des institutions. Celles-ci doivent en particulier permettre la participation accrue à l'*institution* des problèmes publics, au sens défini dans la partie précédente, et non seulement au traitement, par la récolte d'informations, de problèmes prédéfinis<sup>3</sup>.

Je me concentrerai donc sur ce que Dewey nomme la « démocratie politique » :

« La démocratie est un mot pourvu de nombreuses significations. Certaines d'entre elles ont une importance sociale et morale si large qu'elles ne sont pas pertinentes pour le thème abordé ici. Mais l'une d'entre elles est distinctement politique, car elle indique un mode de gouvernement, une pratique spécifiée pour

---

<sup>1</sup> Anderson, Elizabeth. « L'épistémologie de la démocratie », *op. cit.*, p. 337.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Sur la critique de la réduction de la qualité épistémique des pratiques politiques à la collecte d'informations, sur laquelle je reviens plus en détail dans cette partie, voir : Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, p. 94-95.

sélectionner des fonctionnaires et en contrôler la conduite en tant que fonctionnaires. Ce n'est pas la plus édifiante des significations de la démocratie ; elle est comparativement spécialisée. Mais elle contient en gros tout ce qui est pertinent pour une démocratie *politique*. »<sup>1</sup>

Pourquoi se concentrer sur cet aspect de la démocratie s'il ne s'agit pas de sa signification la plus riche ?

Premièrement, cette nuance ne doit pas masquer le rôle accordé par Dewey aux institutions politiques, dont j'ai noté en introduction qu'il avait tendance à être laissé de côté par les commentateurs, du fait de la critique deweyenne récurrente du réductionnisme institutionnel. Les interprétations épistémiques de la démocratie deweyenne tendent en particulier à se concentrer sur la définition de « l'enquête publique » comme condition de la résolution des problèmes sociaux, sans statuer sur les formes institutionnelles associées, à l'instar de l'approche proposée par Roberto Gronda :

« [L]'approche fonctionnaliste que je défends ici n'entend pas être normative concernant les arrangements institutionnels spécifiques au sein desquels l'enquête publique devrait prendre place. Une société démocratique dans laquelle l'enquête peut être menée librement est probablement une condition nécessaire pour l'enquête publique ; mise à part cette considération extrêmement générale, cependant, je ne pense pas que quoi que ce soit d'autre puisse légitimement être dérivé de mon approche. »<sup>2</sup>

Pourtant, si Dewey critique la réduction de la démocratie à une forme de gouvernement, et en particulier au gouvernement représentatif-agrégatif, reste que les institutions politiques jouent un rôle important dans sa théorie démocratique. Pour le comprendre, il convient de réinscrire sa conception des institutions dans quatre axes argumentatifs distincts. En effet, selon que la discussion s'attache à l'un ou l'autre, le rôle qu'il accord aux institutions politiques n'est pas exactement le même.

D'une part, Dewey critique l'approche morale individualiste selon laquelle « le progrès social dépend exclusivement du libre-arbitre sous sa forme la plus impossible. »<sup>3</sup> Il défend l'idée d'une circularité entre la transformation des comportements et dispositions des individus et la transformation des institutions<sup>4</sup>, à rebours du dualisme entre individu et société. Dans le

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 168-169.

<sup>2</sup> Gronda, Roberto. « Language, objectivity and public inquiry: a pragmatist theory of expertise ». *Philosophical Inquiries*, vol. 8, n° 2, 2020, p. 135-136.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 253.

<sup>4</sup> Voir en particulier : Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 253 ; Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p.136 et Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] »,

cadre de cette critique, les « institutions » désignent l'ensemble des pratiques et formes sociales, notamment l'État, la famille, l'école, le travail et l'économie : elles jouent un rôle moteur dans la résolution des problèmes sociaux, notamment du fait de leur fonction éducative, et l'approche institutionnelle se distingue alors de l'approche morale des phénomènes sociaux.

D'autre part, Dewey distingue les institutions politiques des conditions économiques et techniques : il montre alors que ces conditions sont des facteurs plus déterminants pour le changement social, dont les institutions politiques sont, en premier lieu, des résultats. Ce faisant, il critique une conception abstraite du politique comme facteur *sui generis* indépendant des conditions sociales et techniques<sup>1</sup>. Néanmoins, les institutions politiques, prises en ce sens, ont tout de même un rôle à jouer dans le progrès social. D'une part, parce que leur inadaptation aux conditions techniques et sociales, du fait de leur routinisation ou de leur ossification, peut faire obstacle au progrès. C'est ce qui fait dire à Dewey que les institutions, en tant qu'habitudes sédimentées à l'échelle collective, sont de bons serviteurs mais de mauvais maîtres<sup>2</sup>. D'autre part, parce qu'il y a chez Dewey une circularité entre les effets et les causes, si bien que ce qui apparaît d'abord comme un résultat (en l'occurrence, les institutions politiques), en vient ensuite à fonctionner comme facteur déterminant :

« [O]n sait que les relations qui existent entre les personnes, en dehors des institutions politiques, les relations industrielles, communicationnelles, scientifiques, artistiques et religieuses, affectent les associations quotidiennes et ainsi affectent profondément les attitudes et habitudes exprimées dans le gouvernement et les règles légales. *S'il est vrai que le politique et le législatif informent les autres choses en retour*, il est encore plus vrai que les institutions politiques sont un effet et non une cause. »<sup>3</sup>

L'approche institutionnelle est ici distinguée d'une approche qu'on peut qualifier de matérialiste.

Troisièmement, Dewey affirme que la « démocratie est plus qu'une forme de gouvernement ; elle est d'abord un mode de vie associé, d'expériences communes

---

*op. cit.*, p. 405-406. James Bohman montre ainsi que le « naturalisme progressiste » de Dewey lui permet de s'émanciper du cercle vicieux entre nécessaire transformation des institutions pour transformer les habitudes des individus et nécessaire transformation de la nature humaine pour transformer les institutions : Bohman, James. « Ethics as moral inquiry: Dewey and the moral psychology of social reform ». *The Cambridge Companion to Dewey*. Édité par Molly Cochran, Cambridge University Press, 2010, p. 187-210.

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, chapitre 2, notamment p. 111-112 et p. 127.

<sup>2</sup> Dewey, John. « VIII. L'expérience et l'idéalisme objectif », *op. cit.*, p. 188.

<sup>3</sup> Dewey, John. « Freedom and Culture », *op. cit.*, p. 142, je souligne.

communiquées. »<sup>1</sup> L'idéal démocratique est donc irréductible à la mise en place d'institutions gouvernementales étatiques et doit se diffuser à l'ensemble des rapports sociaux. À ce titre, selon Dewey :

« Il existe une sorte de gouvernement et de contrôle dans toute activité impliquant un certain nombre de gens qui agissent ensemble et y sont engagés de concert. Il est superficiel de croire que le gouvernement est situé à Washington ou à Albany. Il y a un gouvernement dans la famille, dans le monde des affaires, dans l'Église, dans chaque groupe social. »<sup>2</sup>

Dans ce texte consacré à la démocratisation de l'enseignement, Dewey défend ainsi l'irréductibilité de la démocratie au fonctionnement de l'État et la nécessité de démocratiser les « groupes sociaux secondaires » à la fois du point de vue de l'idéal démocratique, mais aussi d'un point de vue instrumental, afin de produire les « dispositions », « attitudes » et « intérêts »<sup>3</sup> nécessaires au fonctionnement de la démocratie, en vertu de la circularité entre réforme morale et réforme institutionnelle. Ici, l'approche institutionnelle est donc distinguée d'une approche culturelle :

« Le conflit concernant la démocratie à laquelle notre histoire nous lie se situe entre les institutions et les attitudes. Il ne peut être gagné qu'en étendant l'application des méthodes démocratiques, méthodes de consultation, de persuasion, de négociation, de communication, d'intelligence coopérative, dans le but de faire de notre politique, de notre industrie, de notre système éducatif, de notre culture en général, des serviteurs et des manifestations dynamiques des idées démocratiques. »<sup>4</sup>

Enfin, Dewey distingue la démocratie politique d'un type spécifique d'institutions, à savoir, celles du gouvernement représentatif libéral fondé sur la formation agrégative de la volonté majoritaire par le vote et, simultanément, sur sa délégation<sup>5</sup> :

« Les mêmes forces qui ont apporté les formes du gouvernement démocratiques – le suffrage universel, les membres de l'exécutif et les législateurs choisis par le vote à la majorité – ont aussi apporté des conditions qui font obstacle aux idéaux

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Démocratie et éducation...*, *op. cit.*, p. 169.

<sup>2</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p. 405.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 406.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Freedom and Culture », *op. cit.*, p. 187. Pour Talisse et Aikin, l'idée que « pour Dewey, toutes les associations sociales – pas seulement l'État - devraient viser la réalisation de sa conception spécifique de la croissance humaine » implique « que la démocratie sociale est supérieure à la démocratie politique sur le plan normatif. » (Aikin, Scott F., et Robert B. Talisse. *Pragmatism, pluralism, and the nature of philosophy*, *op. cit.*, p. 100).

<sup>5</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, chapitre 3.

sociaux et humains requérant l'utilisation du gouvernement comme l'instrument véritable d'un public inclusif et fraternellement associé. »<sup>1</sup>

Dans cette perspective, la forme moderne de l'inégalité sociale fait obstacle à la réalisation, par le médium des institutions politiques représentatives, de l'idée démocratique. Ici, ce sont donc deux modèles institutionnels qui sont distingués l'un de l'autre : un modèle agrégatif et un modèle inclusif. Une telle critique invite donc à s'interroger sur les formes politiques les plus susceptibles de réaliser et d'approfondir l'idéal démocratique dans les conditions sociales contemporaines. Dewey, fidèle à sa conception mélioriste du pragmatisme<sup>2</sup>, se distingue en effet d'une approche essentialiste des institutions politiques qui érigerait le fonctionnement actuel de la démocratie en norme indépassable :

« Il est vrai aussi (...) que nos institutions, démocratiques dans leur forme, ont tendance à favoriser en substance une ploutocratie privilégiée. Néanmoins, c'est pur défaitisme de supposer, avant même de les avoir mises à l'épreuve de la réalité, que les institutions politiques de la démocratie sont incapables de progresser ou de trouver une application sociale constructive. »<sup>3</sup>

Ainsi, si la démocratie est plus qu'une forme de gouvernement et si sa signification politique n'est pas la plus « édifiante » et la plus riche, reste que la démocratie politique constitue une dimension essentielle de l'idéal démocratique et un moyen potentiel de sa réalisation. Dewey résume ainsi le rôle attribué aux institutions politiques dans « L'individualisme – ancien et nouveau » :

« Si je consacre un chapitre à l'étude de la dimension politique de la situation, ce n'est pas parce que je suppose que l'action politique en elle-même pourrait jouer un rôle fondamental pour résoudre les contradictions actuelles ; il n'en demeure pas moins qu'elle est un outil complémentaire. Un certain niveau de changement spécifique au niveau de la loi et de l'administration est *nécessaire* pour pouvoir réaliser les conditions grâce auxquelles d'autres changements qui ne dépendent pas, quant à eux, des moyens politiques peuvent se produire. En outre, l'effet psychologique de la loi et des discussions politiques est *énorme*. L'action politique apporte des modèles à grande échelle qui *influencent* la formation des idées et des idéaux dans le domaine des affaires sociales. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>2</sup> « Le méliorisme consiste à croire que les conditions spécifiques qui existent à un moment donné peuvent toujours être améliorées. D'une part, cela encourage l'intelligence à étudier les moyens positifs de parvenir au bien ainsi que les obstacles à sa concrétisation, et d'autre part, cela l'incite à améliorer les conditions existantes. » Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 235.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p. 164.

<sup>4</sup> Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », op. cit., p. 327, je souligne.

La démocratie politique apparaît donc à la fois comme une condition nécessaire aux changements sociaux et comme un facteur qui influence directement les représentations et significations sociales. Si Dewey relativise l'importance du facteur politique institutionnel dans la promotion du progrès social, arguant d'une part que les forces technologiques et économiques sont plus déterminantes, et d'autre part que le gouvernement est irréductible aux institutions nationales et se joue dans l'ensemble des relations sociales, il soutient donc néanmoins l'importance d'une transformation des institutions politiques pour l'approfondissement de la démocratie<sup>1</sup>. Au fond, la critique du réductionnisme institutionnel sous-tend l'approche instrumentale de Dewey selon laquelle « la politique est un moyen, non une fin. »<sup>2</sup> Or les moyens, tant qu'ils ne sont pas confondus avec des fins, sont d'une importance décisive.

Enfin, une seconde raison justifie à mon sens de s'intéresser à la démocratie politique : de nombreuses revendications, issues des mouvements sociaux et des groupes sociaux subalternes, portent précisément sur la transformation des institutions politiques. De la réforme constitutionnelle réclamée au Chili par le mouvement social de 2019, aux revendications de Sixième République en France, en passant par la défense du référendum d'initiative citoyenne par le mouvement des gilets jaunes, ou encore de formes proportionnelles de représentation ou de tirage au sort, les mouvements sociaux s'intéressent largement à la démocratie politique<sup>3</sup>. Dans une perspective soucieuse des « problèmes des hommes »<sup>4</sup> et de leurs revendications, un intérêt légitime peut donc être porté aux institutions politiques.

En abordant les institutions politiques comme « des méthodes et des moyens par lesquels les sujets pourraient arriver à profiter de ce qui est bon pour eux »<sup>5</sup>, l'approche pragmatiste permet de ne pas sanctifier et figer des formes spécifiques et réductrices de démocratie. En effet, cette définition de la démocratie politique invite à lui appliquer la conception générale que donne Dewey de la méthode, rappelée dans mon deuxième chapitre :

« Il ne suit, en aucun de ces cas, que les "meilleures" méthodes sont idéalement parfaites, ni qu'elles sont régulatrices ou "normatives" de par leur conformité à une certaine forme absolue. Ce sont les méthodes qui, expérimentées jusqu'à ce jour, apparaissent comme les meilleures méthodes dont nous disposons pour

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 2, p. 62.

<sup>2</sup> Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », *op. cit.*, p. 329. Voir aussi : « Le suffrage universel, les élections à intervalles réguliers, la responsabilité des représentants des électeurs et tous les autres éléments du gouvernement démocratique sont des moyens qui se sont révélés efficaces pour réaliser la démocratie comme mode de vie véritablement humain. Ils ne sont ni des fins ultimes, ni des valeurs ultimes. Il faut les évaluer en fonction de leur contribution à des fins. » Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p. 402.

<sup>3</sup> Voir : Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 121.

<sup>4</sup> Dewey, John. « The Need for a Recovery of Philosophy », *op. cit.*, p. 46.

<sup>5</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p. 403.

parvenir à certains résultats, tandis que l'abstraction de ces méthodes fournit une norme ou loi (relative) permettant d'entreprendre des essais nouveaux. »<sup>1</sup>

En outre, si elles sont fondamentales, les méthodes ne peuvent être pensées indépendamment de l'environnement culturel et social qui détermine leur appropriation et leur usage par les individus. Leur conceptualisation doit donc s'accompagner de la conceptualisation des attitudes qui en empêchent l'usage dogmatique.

Je m'intéresserai dans un premier temps à la distinction entre démocratie et épistocratie, afin d'identifier quel modèle de prise de décision politique a le plus de valeur épistémique d'un point de vue pragmatiste. Puis j'analyserai la redéfinition de la délibération politique induite par la conception épistémique pragmatiste de la démocratie politique. Je me demanderai si Dewey peut être pensé comme un précurseur de la démocratie délibérative ou plutôt comme un précurseur de ses critiques. Enfin, j'analyserai dans le dernier chapitre les différents modèles de représentation politique expérimentés par les démocraties à l'aune des critères épistémiques pragmatiste, après avoir identifié le statut de la représentation dans la philosophie deweyenne de la démocratie.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 168.

*La supériorité épistémique de la démocratie sur l'épistocratie :  
l'argument deweyen*

---

## Introduction

J'ai identifié en introduction une tendance épistocratique fondée sur la critique épistémique externe de la démocratie. D'une part, celle-ci affirme que l'idéal démocratique est en contradiction avec les conditions et dispositions épistémiques réelles ; d'autre part, la démocratie elle-même est accusée d'être responsable de ces lacunes, en niant les hiérarchies entre connaissance et ignorance, vérité et opinion. Ainsi, le postulat des lacunes cognitives ou informationnelles des citoyens des sociétés démocratiques et de leurs interactions conduit certains auteurs à défendre la réduction de la participation politique. Or, les présupposés épistémologiques de cette critique épistocratique de la démocratie sont largement implicites ou injustifiés. Bien souvent, celle-ci affirme l'ignorance, l'irrationalité, l'apathie et l'égoïsme des citoyens, sans que soit explicitée la conception de la connaissance valide qui sous-tend ces diagnostics. Les critères des « bonnes décisions » sont eux aussi très peu définis et justifiés. Identifier l'épistémologie épistocratique requiert donc un travail de reconstruction.

On peut identifier deux grands courants épistocratiques dans la théorie politique contemporaine, qui prolongent une vaste tradition élitiste au cœur de la philosophie occidentale<sup>1</sup>.

D'une part, la théorie du choix rationnel entend démontrer l'irrationalité des comportements politiques ordinaires : le vote, notamment, serait fondé sur des croyances, désirs et préférences qui feraient fi des raisonnements logiques. En s'appuyant sur la psychologie comportementale et l'économie béhavioriste, Bryan Caplan postule ainsi l'existence de biais systématiques (par exemple, le « biais anti-marché », qui serait fondé sur la croyance selon laquelle les intérêts privés sont incompatibles avec le bien commun) qui nuiraient au jugement

---

<sup>1</sup> Je m'appuie ici sur la généalogie de la pensée épistocratique proposée par Landemore dans le deuxième chapitre de *Democratic Reason* : Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, *op. cit.*, p. 27-52.

des citoyens sur leurs propres intérêts et sur l'intérêt général<sup>1</sup>. De son côté, Schumpeter affirme non seulement l'irrationalité des citoyens ordinaires, mais aussi des groupes, susceptibles selon lui d'être manipulés du fait de leur « sensibilité à l'influence illogique »<sup>2</sup>.

D'autre part, un ensemble de théories et d'études empiriques sur l'opinion publique met en lumière l'ignorance et la désinformation des citoyens ordinaires et leur effet sur les choix et comportements politiques<sup>3</sup>. L'ignorance pointée concerne en particulier trois domaines : le fonctionnement des institutions politiques, les faits et événements sociaux conjoncturels, et les rudiments de la science, notamment sociale. Cette ignorance est tantôt expliquée par le désintérêt des citoyens pour les affaires publiques, du moins lorsque celles-ci sont trop éloignées de leurs préoccupations personnelles et quotidiennes ; tantôt par leur incapacité cognitive. La critique de l'ignorance ordinaire s'appuie, en outre, sur le diagnostic de problèmes de plus en plus complexes, dans des sociétés où la technique et la science occupent une place croissante dans l'organisation des interactions<sup>4</sup>.

Ce présupposé de l'incompétence et de l'ignorance généralisées conduit la théorie épistocratique à défendre la réduction de la participation politique. Estlund résume ainsi l'argument épistocratique fondamental en ces termes :

« Si certaines décisions politiques sont meilleures que d'autres, alors certains citoyens sont sûrement meilleurs (ou moins médiocres) que d'autres, en raison de leur sagesse et de leur bonne foi quant à la promotion des meilleures décisions. (...) Appelons-les sachants ou sages : le gouvernement dans lequel ils dirigent peut être appelé épistocratie. »<sup>5</sup>

Cependant, en pratique, l'épistocratie ne relève généralement pas d'un régime à part où les « sachants » gouvernent directement, mais plutôt d'une inflexion des régimes représentatifs, comme le souligne le politiste Jason Brennan, défenseur contemporain de l'épistocratie en science politique :

---

<sup>1</sup> Caplan, Bryan Douglas. *The Myth of the Rational Voter: Why Democracies Choose Bad Policies*. Princeton University Press, 2008.

<sup>2</sup> Schumpeter, Joseph. *Capitalisme, socialisme et démocratie*, *op. cit.*, p. 257. L'auteur s'appuie sur la psychologie des foules de Gustave Le Bon pour affirmer l'irrationalité et la manipulabilité des groupes (Le Bon, Gustave. *Psychologie des foules*. PUF, 2013).

<sup>3</sup> Voir en particulier : Delli Carpini, Michael X., et Scott Keeter. *What Americans Know about Politics and Why It Matters*. Yale University Press, 1996 et Converse, Philip E. « The Nature of Belief Systems in Mass Publics (1964) ». *Critical Review*, vol. 18, n° 1-3, 2006, p. 1-74. Pour un état des lieux de ce courant de la science politique et une analyse de ses présupposés théoriques, voir Blondiaux Loïc, 2007, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? ... », *op. cit.* Sur le lien entre les théories de l'opinion publique et le pragmatisme deweyen : Zask, Joëlle. *L'opinion publique et son double*. L'Harmattan, 1999, Livres I et II.

<sup>4</sup> Voir : Gronda, Roberto. « Language, objectivity and public inquiry... », *op. cit.*

<sup>5</sup> Estlund, David. « Why Not Epistocracy? », *op. cit.*, p. 53.

« Les épistocraties gardent la plupart des caractéristiques des démocraties sociales modernes, comme les limitations constitutionnelles libérales du pouvoir du gouvernement, la séparation et la décentralisation des pouvoirs, des élections libres régulières, des forums de contestation, etc. Mais les épistocraties attribuent le pouvoir politique sur la base de la connaissance et de la compétence politique, afin de réduire les maux créés par un électorat ignorant, désinformé et irrationnel. »<sup>1</sup>

Pourtant, si l'épistocratie s'accommode de certaines procédures propres aux démocraties, son présupposé fondamentalement inégalitaire et la réduction de la participation qu'elle induit, la placent dans le champ des théories et des pratiques aristocratiques, comme le souligne Landemore :

« Le préjugé aristocratique traditionnel contre la démocratie reposait sur la croyance que les gens n'étaient pas assez avisés ou vertueux pour gouverner. La version contemporaine de cette croyance est que les gens sont irrationnels, désinformés et apathiques. »<sup>2</sup>

Une justification de la démocratie politique doit, dès lors, s'atteler à la critique de l'épistocratie, qui constitue la principale forme contemporaine de l'aristocratie, comme le soulignait déjà Dewey en reliant la domination économique à l'argument épistocratique :

« Dans sa phase négative, l'ancienne justification de la démocratie politique a perdu une grande part de sa force. Car elle était fondée sur l'hostilité envers les aristocraties dynastiques et oligarchiques, et ces dernières ont été largement dépossédées du pouvoir. L'oligarchie qui domine désormais correspond à une classe économique. Elle prétend diriger, non en vertu de la naissance ou d'un statut héréditaire, mais en vertu de son aptitude à la gestion, du fardeau de responsabilités sociales qu'elle porte et de la position que des aptitudes supérieures lui ont conférée. »<sup>3</sup>

Plusieurs arguments ont été formulés à l'encontre de l'épistocratie en théorie de la démocratie.

Un premier argument consiste à montrer qu'il est impossible de prouver l'ignorance naturelle des citoyens et ses effets sur la qualité des décisions politiques. Robert Talisse distingue ainsi deux concepts d'ignorance, l'« ignorance de croyance » (*belief ignorance*) qui repose sur des croyances fausses dues à des causes extérieures au sujet (le manque de transparence et l'absence d'information fiable) et l'« ignorance active » (*agent ignorance*), qui désigne les lacunes cognitives du sujet lui-même (prenant la forme soit d'erreurs d'inférence,

---

<sup>1</sup> Brennan, Jason. « In defense of epistocracy. Enlightened preference voting ». *The Routledge handbook of political epistemology*, édité par Michael Hannon et Jeroen de Ridder, Routledge, 2021, p. 374.

<sup>2</sup> Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, op. cit., p. 31.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 306.

soit de manques d'attention)<sup>1</sup>. Selon lui, les théories épistocratiques échouent à démontrer l'existence de l'ignorance active chez les citoyens ordinaires, renvoyant donc à des causes extérieures et contingentes leurs supposées lacunes épistémiques.

Un deuxième argument consiste à montrer qu'il est impossible de déterminer de manière consensuelle qui sont les experts et quelle est la nature de l'expertise requise pour gouverner, ce qui mine la crédibilité et la légitimité des institutions politiques, dès lors qu'elles sont fondées sur une telle expertise<sup>2</sup>. Le philosophe-roi n'a pas grand-chose à voir avec l'ingénieur nucléaire ou l'administrateur énarque : Estlund montre ainsi que, dans la mesure où même des individus raisonnables peuvent être en désaccord sur l'identité des experts et la nature de l'expertise, il est dès lors impossible de fonder l'autorité légitime sur la possession d'un savoir<sup>3</sup>.

Estlund développe également un argument sociologique, qu'il intitule l'argument « démographique », qui porte sur les potentielles lacunes épistémiques d'un groupe considéré comme expert. Dans cette perspective, la possibilité de l'existence de caractéristiques sociologiques uniformes chez les membres du groupe expert (qu'il appelle les facteurs « démographiques », identifiés principalement à la classe sociale, à la « race » et au genre) fait peser sur ce groupe le soupçon de produire des connaissances « biaisées »<sup>4</sup>. De ce fait, un doute raisonnable existe selon Estlund sur la validité épistémique des décisions produites par tout groupe expert et donc sur sa légitimité politique, dès lors que son autorité lui est attribuée en vertu de son expertise.

Pour Landemore, cependant, la perspective d'Estlund ne permet pas d'établir la supériorité épistémique systématique de la démocratie et reste à ce titre « vulnérable face au défi épistocratique »<sup>5</sup>. En effet, le problème de l'épistocratie réside selon lui, dans la difficulté à

---

<sup>1</sup> Talisse, Robert B. « Does Public Ignorance Defeat Deliberative Democracy? » *Critical Review*, vol. 16, n° 4, 2004, p. 455-463. Le concept d'« ignorance active » de Talisse se distingue de celui développé par Medina, analysé dans mon chapitre 4, qui ne désigne pas les lacunes cognitives des citoyens mais bien l'entretien actif de formes d'ignorance du fait d'un besoin de ne pas savoir. L'approche de Medina repose ainsi sur une théorie sociale de l'ignorance active, là où Talisse en fait un phénomène psychologique individuel.

<sup>2</sup> Martini, Carlo. « The Epistemology of Expertise ». *The Routledge Handbook of Social Epistemology*, édité par Miranda Fricker et al., Routledge, 2021, p. 115-122. Martini identifie deux caractéristiques de l'expertise : l'expérience et la compétence, définie comme capacité à appliquer l'expérience et la connaissance à des problèmes nouveaux. Mais il montre que l'identification de ces caractéristiques est toujours faillible et que seuls des « proxies » permettent de s'en approcher avec une certitude relative : l'objectivité, la spécialisation, la reconnaissance des pairs, l'information, la connaissance de l'étendue de leurs connaissances et leurs limites (« méta-connaissance »), la logique. Pour une critique philosophique de la hiérarchie sociale fondée sur l'impossibilité de repérer des critères objectifs de compétence, voir également : Young, Iris Marion. « Affirmative Action and the Myth of Merit ». *Justice and the Politics of Difference*, *op. cit.*, p. 192-225.

<sup>3</sup> Estlund, David. *L'autorité de la démocratie...*, *op. cit.*, chapitre 2, « Truth and Despotism », p. 21-39.

<sup>4</sup> Estlund, David. « Why Not Epistocracy? », *op. cit.*, p. 65-66.

<sup>5</sup> Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, *op. cit.*, p. 51.

identifier avec certitude le groupe expert<sup>1</sup> et non dans la division même entre experts et profanes. Estlund défend à ce titre une attitude de « modestie épistémique » consistant selon lui à reconnaître qu'« il est clair que certains groupes de citoyens sont plus savants que le groupe entier »<sup>2</sup>. À rebours de cette idée, Landemore entreprend au contraire de démontrer la supériorité épistémique des groupes sur n'importe quel sous-groupe, fût-il composé des personnes les plus compétentes *a priori* (c'est-à-dire, les plus éduquées ou informées sur un sujet). Elle fonde cet argument anti-épistocratique sur le critère de la « diversité cognitive »<sup>3</sup>, constitutive, selon elle, de l'objectivité.

On peut donc identifier trois stratégies argumentatives possibles pour fonder la critique de l'épistocratie.

D'une part, la stratégie adoptée par Talisse consiste à critiquer les présupposés théoriques de l'épistocratie concernant l'ignorance des citoyens, en particulier du fait d'un manque de clarté dans la définition de la nature de l'ignorance. Dans cette perspective, la conception pragmatiste fournit à mon sens des outils importants, puisque nous avons vu qu'elle permettait d'approfondir la compréhension du phénomène de l'ignorance. Elle doit notamment permettre d'aller au-delà de la distinction de Talisse entre ignorance active et de croyance, en replaçant tout phénomène cognitif dans des conditions et une dynamique sociales et historiques.

D'autre part, Estlund critique les potentielles lacunes épistémiques des experts et souligne la difficulté à définir l'expertise et identifier le groupe expert. L'argument démographique peut en particulier être fondé sur l'épistémologie pragmatiste critique analysée dans le chapitre 4, dans la mesure où elle met en lumière les liens entre activité de connaissance et positionnement social.

Enfin, la stratégie argumentative de Landemore consiste à démontrer la supériorité épistémique des procédures démocratiques, indépendamment de la compétence de n'importe quel sous-groupe. Il ne s'agit pas tant de mettre en cause la compétence des experts ou la difficulté à les identifier, mais plutôt d'affirmer que cela n'a pas d'importance pour la qualité épistémique du processus politique. Sur ce point, nous verrons que l'approche pragmatiste se distingue de la conception épistémique de Landemore.

---

<sup>1</sup> Cette idée revient très souvent dans les critiques épistémiques de l'épistocratie, qui prennent alors la forme de théories du jugement, posant la question de savoir comment les profanes peuvent reconnaître les sachants s'ils ne possèdent pas eux-mêmes le savoir. Landemore conteste la pertinence de cette critique en affirmant qu'il existe un consensus sur l'identité des experts.

<sup>2</sup> Estlund, David. *L'autorité de la démocratie...*, op. cit., p. 40.

<sup>3</sup> Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, op. cit. Voir notamment les chapitres 4 et 6.

Le cadre pragmatiste élaboré en première partie doit donc nous permettre de poursuivre, fonder et critiquer ces arguments anti-épistocratiques. Plus encore, si ces axes argumentatifs sont pertinents et fondamentaux, ils développent cependant insuffisamment la critique *épistémique* de l'épistocratie. Ils conservent en effet largement, à mon sens, le cadre épistémologique de l'épistocratie. Ainsi, les concepts de diversité cognitive chez Landemore, d'ignorance active chez Talisse et de modestie épistémique chez Estlund maintiennent certains éléments que le cadre épistémologique pragmatiste critique défendu ici invite à abandonner, concernant la dimension individuelle de l'intelligence, ou l'existence d'une objectivité indépendante de l'activité de connaissance. En d'autres termes, les auteurs cités tendent à critiquer l'épistocratie à partir de sa propre conception réaliste et objectiviste de la connaissance. L'épistémologie pragmatiste critique permet au contraire de fonder une critique plus radicale de la conception même de la connaissance épistocratique. Partant, le statut politique de la vérité peut être repensé. Le pragmatisme fournit ainsi des outils pour penser l'usage démocratique de la connaissance, notamment scientifique<sup>1</sup> en un sens résolument anti-élitiste.

Dans un premier temps, j'élaborerai une critique épistémique de la théorie épistocratique à partir de la conception pragmatiste de la connaissance. Puis, je montrerai qu'on peut élaborer à partir de la philosophie deweyenne une justification épistémique originale de la démocratie. Enfin, j'analyserai comment la participation permet d'améliorer la connaissance sociale à partir de l'étude du cas du recensement autonome des personnes sans domicile à Buenos Aires.

## **I. Présupposés et apories de la théorie épistocratique : une critique pragmatiste de Walter Lippmann et de ses héritages contemporains**

Je partirai des thèses de Lippmann pour reconstruire l'épistémologie qui sous-tend la pensée épistocratique. Lippmann peut en effet être considéré comme un théoricien majeur de l'épistocratie, d'où la postérité de ses postulats et arguments dans la théorie épistocratique contemporaine, comme nous le verrons notamment chez Brennan<sup>2</sup>. On retrouve ainsi dans

---

<sup>1</sup> Cette piste est notamment explorée par le numéro de *Philosophical Inquiries* intitulé « Pragmatism and the Philosophy of Expertise ». *Philosophical Inquiries*, vol. 8, n° 2, 2020. Voir notamment les articles suivants : Girel, Mathias. « Five pragmatist insights on scientific expertise ». *Philosophical Inquiries*, vol. 8, n° 2, 2020, p. 151-176 et Gimmler, Antje. « Expertise that matters. On Dewey's understanding of relevant science ». *Ibid.*, p. 177-202.

<sup>2</sup> Voir notamment : Brennan, Jason. *Against Democracy*. Princeton University Press, 2017 et Brennan, Jason. « In defense of epistocracy... », *op. cit.*

l'œuvre de Lippmann les deux postulats épistocratiques fondamentaux. D'une part, il entend dissiper « l'illusion mystique qui fonde la démocratie : la croyance dans la compétence des citoyens qui constituent le peuple »<sup>1</sup>. Il affirme au contraire l'irrationalité, la désinformation et le désintérêt des citoyens. D'autre part, Lippmann défend une conception instrumentale de l'activité politique :

« L'erreur de la démocratie a été de se préoccuper de l'origine du gouvernement plutôt que des processus et des résultats. »<sup>2</sup>

Or, il déduit de cette exigence instrumentale une opposition entre le gouvernement par le peuple et le gouvernement pour le peuple :

« [S]i, au lieu de faire dépendre la dignité humaine de la seule présupposition d'un autogouvernement, vous insistez sur le fait que la dignité de l'homme exige un standard de vie, dans lequel ses capacités peuvent convenablement s'exercer, (...) les critères que vous appliquerez alors au gouvernement seront de savoir s'il produit un niveau minimum de santé, de logement décent, de biens de première nécessité, d'éducation, de liberté, de plaisirs, de beauté (...). »<sup>3</sup>

L'articulation de l'instrumentalisme et de la critique de la compétence citoyenne le conduisent alors à défendre l'attribution de l'autorité politique à des instances d'experts non élus, sélectionnés sur la base de leur compétence et de leur connaissance des faits sociaux. Pourtant, de manière surprenante, certains auteurs défendent une interprétation démocratique de la théorie lippmannienne<sup>4</sup>. Son analyse est donc fondamentale pour distinguer les conceptions épistocratiques des conceptions épistémiques démocratiques.

En outre, la version la plus aboutie de la philosophie deweyenne de la démocratie, élaborée dans le *Public et ses problèmes* en 1927, est une réponse directe au *Public fantôme* de Lippmann, publié deux ans auparavant : il est donc fondamental de revenir à ses thèses pour bien comprendre la justification épistémique pragmatiste de la démocratie proposée par Dewey.

---

<sup>1</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*. Édité par Bruno Latour, Traduit par Laurence Decréau, Demopolis, 2008, p. 66.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 312.

<sup>3</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*. Transaction Publishers, 1997, p. 313.

<sup>4</sup> L'interprétation démocratique de Lippmann est en particulier défendue par : Schudson, Michael. « The "Lippmann-Dewey Debate" and the invention of Walter Lippmann as an Anti-Democrat 1986-1996 ». *International Journal of Communication*, n° 2, 2008, p. 1-20 ; Jansen, Sue Curry. « Phantom Conflict: Lippmann, Dewey, and the Fate of the Public in Modern Society ». *Communication and Critical/Cultural Studies*, vol. 6, n° 3, 2009, p. 221-245 ; Latour, Bruno. « Préface. Le fantôme de l'esprit public. Des illusions de la démocratie aux réalités de ses apparitions ». *Le public fantôme*, *op. cit.* Pour un état des lieux des débats sur le rapport de Lippmann à la démocratie voir : Stiegler, Barbara. *Il faut s'adapter...*, *op. cit.*, chapitres 2 et 3. Barbara Stiegler souligne le tournant épistocratique pris par Lippmann suite à la Première Guerre mondiale, tandis que ses écrits antérieurs oscillaient entre la défense d'un expérimentalisme démocratique et celle d'une épistocratie.

Enfin, l'œuvre de Lippmann est d'autant plus pertinente pour nous qu'on y trouve plusieurs problèmes et contradictions qui sont en partie dues à un usage trop partiel et incohérent du pragmatisme<sup>1</sup>. La critique de Lippmann permet donc de défendre la pertinence du cadre épistémologique pragmatiste.

Je montrerai d'une part que sa théorie repose sur le présupposé de l'ignorance des citoyens ordinaires, dont il donne une interprétation psychologique individualiste, qui va à l'encontre de l'anthropologie et de l'épistémologie sociales pragmatistes. Puis, j'identifierai, au fondement de sa conception de l'ignorance des masses, une définition problématique des rapports entre expérience et connaissance, qui prend essentiellement deux formes. D'une part, Lippmann restitue une épistémologie réaliste représentationnelle qui définit l'expérience comme le matériau perceptif d'une connaissance intrinsèquement limitée. D'autre part, il définit l'expérience comme intérêt subjectif égoïste, restituant ainsi un dualisme entre intérêt et connaissance.

### **1.1. L'ignorance comme point de départ**

L'impératif de la « bonne décision » conduit Lippmann à critiquer le principe démocratique fondamental d'autogouvernement, fusse sous la forme médiée du gouvernement représentatif. En effet, si les critères des « bonnes décisions » sont indépendants des procédures démocratiques, celles-ci risquent potentiellement de découler sur de mauvaises décisions. Non seulement, la valeur du gouvernement est alors considérée comme indifférente à « la base de l'élection » c'est-à-dire aux procédures démocratiques d'attribution de la légitimité ; mais plus encore, sa valeur dépend précisément de l'absence de représentativité, c'est-à-dire de l'instauration d'une différence entre gouvernants et gouvernés. Lippmann défend ainsi l'instauration d'instances expertes indépendantes des représentants élus, considérés comme aussi ignorants que leurs électeurs :

---

<sup>1</sup> D'où, à nouveau, un ensemble de débats d'interprétation sur la question de savoir si Lippmann s'inscrit dans le courant pragmatiste. Sur ce point également, voir : Stiegler, Barbara. *Il faut s'adapter...*, op. cit., chapitre 3, « Aux sources du nouveau débat sur la démocratie ». Je souscris ici à la position défendue par Carey, consistant à affirmer que Lippmann maintient en fait dans une certaine mesure « l'interprétation classique de la connaissance, qu'il continue de comprendre sur le mode passif d'un spectacle ou d'une représentation. Ce faisant, il manque la rupture épistémologique que représente le pragmatisme, tant avec l'idéalisme (avec son insistance permanente sur la vision chez Platon, puis la représentation chez Descartes) qu'avec l'empirisme classique, où le sujet de l'expérience n'est jamais qu'un spectateur passif. » (p. 93). Voir : Carey, James W. *Communication as Culture: Essays on Media and Society*. Routledge, 2009.

« Je pense que la principale raison du discrédit très répandu, se trouve dans le fait qu'une assemblée de représentants est par essence un groupe d'hommes aveugles dans un monde vaste et inconnu. »<sup>1</sup>

De la même manière, Brennan invite à remplacer le principe de représentativité par le « principe de la compétence » selon lequel « les décisions politiques sont considérées comme légitimes et font autorité *uniquement* quand elles sont produites par des corps politiques compétents et vertueux. »<sup>2</sup>

Cette distinction entre représentation démocratique et compétence est fondée sur le postulat de l'ignorance des citoyens. Le diagnostic de leurs lacunes cognitives et informationnelles est ainsi érigé par Lippmann en prémisse de sa théorie politique :

« Nous devons prendre pour une prémisse indiscutable de toute théorie du gouvernement populaire, que les hommes, en tant que membres du public, ne seront jamais bien informés, qu'ils ne s'intéresseront jamais longtemps à une affaire, qu'ils ne seront jamais neutres, qu'ils ne feront jamais preuve de créativité (...). »<sup>3</sup>

On retrouve une énumération quasiment similaire chez Brennan, présentée comme le résultat d'un ensemble d'études empiriques qui doit servir de fondement à la théorie normative :

« Les politistes, les psychologues et les économistes ont étudié les comportements électoraux depuis soixante ans. Ils ont mené des milliers d'études, et amassé une énorme quantité de données. Leurs résultats sont assez homogènes et déprimants. En général, les électeurs sont ignorants, désinformés et biaisés. »<sup>4</sup>

Cette ignorance concerne, pour les auteurs épistocrates, trois principaux domaines. D'une part, les citoyens tendent à ignorer les faits sociaux et politiques conjoncturels, comme le souligne par exemple Brennan en s'appuyant sur des études empiriques réalisées sur les connaissances de la population américaine :

« Par exemple, durant les années électorales, la plupart des citoyens ne peuvent pas identifier les candidats au Congrès de leur district (Hardin 2009, 60). Les citoyens ne savent généralement pas quel parti contrôle le Congrès (Somin 2013, 17-21). Lors des élections présidentielles américaines de 2000, alors qu'à peine plus de la moitié des Américains savaient que Gore était plus libéral que Bush, beaucoup moins de la moitié d'entre eux savaient que Gore était plus en faveur du

---

<sup>1</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, op. cit., p. 288.

<sup>2</sup> Brennan, Jason. « In defense of epistocracy... », op. cit., p. 379.

<sup>3</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, op. cit., p. 84.

<sup>4</sup> Brennan, Jason. « In defense of epistocracy... », op. cit., p. 375.

droit à l'avortement, des programmes sociaux, de l'augmentation des aides aux personnes noires, ou de la régulation environnemental (Somin 2013, 31). »<sup>1</sup>

D'autre part, les citoyens ignoreraient largement le fonctionnement des institutions politiques<sup>2</sup>. Enfin, leur ignorance porterait également sur les connaissances basiques des sciences sociales<sup>3</sup>.

Sur ces deux derniers points, l'argumentation de Brennan en faveur du « principe de la compétence » se contredit. Celui-ci prend en effet pour modèle un jury populaire, dans le cas d'un procès d'assises, dont le verdict ne peut selon lui être légitime qu'à un ensemble de conditions épistémiques. Or la légitimité d'un jury d'assise ne découle précisément d'aucune connaissance pré-requise du fonctionnement de la loi dans le cas traité ou de l'institution judiciaire en général, ou encore de la psychologie, de la sociologie ou de tout autre domaine scientifique pouvant être mobilisé en vue du jugement. La compétence et la légitimité du jury repose plutôt sur l'exercice d'une raison définie comme sens commun universellement partagé<sup>4</sup>. Par conséquent, les conditions épistémiques de la compétence et de la légitimité énoncées par Brennan lui-même relèvent donc plutôt de la capacité à connaître les faits qui constituent les conditions de l'événement soumis au jugement, capacité qui relève de l'attention portée aux informations fournies lors du procès par les témoins, acteurs et spécialistes et de l'application d'un jugement rationnel à l'interprétation de ces faits.

De plus, le postulat de l'ignorance établi comme prémisse de la théorie politique, ainsi que les études empiriques qui servent à l'établir, reposent sur des présupposés problématiques du

---

<sup>1</sup> *Id.* L'auteur se réfère à : Somin, Ilya. *Democracy and political ignorance: why smaller government is smarter*. Stanford University Press, 2013 et Hardin, Russell. *How Do You Know? The Economics of Ordinary Knowledge*. Princeton University Press, 2009. Les mêmes études étaient réalisées à l'époque du Lippmann-Dewey debate, notamment des tests de QI réalisés sur les soldats américains pendant la Première Guerre mondiale. Sur l'épistémologie et la théorie psychologique sous-jacentes de ces études, voir notamment : Westbrook, Robert Brett. *John Dewey and American Democracy*, *op. cit.*, chapitre 9 et Kevles, Daniel J. « Testing the Army's Intelligence: Psychologists and the Military in World War I ». *The Journal of American History*, vol. 55, n° 3, 1968, p. 565-581.

<sup>2</sup> « Les analyses des élections nationales américaines, conduites chaque année, testent les connaissances politiques de base. Les 25% inférieurs performant souvent moins bien que le hasard (Althaus 2003). » Brennan, Jason. « In defense of epistocracy... », *op. cit.*, p. 376. L'auteur se réfère à Althaus, Scott L. *Collective Preferences in Democratic Politics: Opinion Surveys and the Will of the People*. Cambridge University Press, 2003.

<sup>3</sup> « Les électeurs (...) se trompent systématiquement à propos de la théorie économique de base (Caplan 2007) et à propos du fonctionnement du pouvoir politique (Caplan et al. 2013). » Brennan, Jason. *Id.* L'auteur se réfère à : Caplan, Bryan Douglas. *The Myth of the Rational Voter...*, *op. cit.* et Caplan, Bryan, et al. « Systematically Biased Beliefs about Political Influence: Evidence from the Perceptions of Political Influence on Policy Outcomes Survey ». *PS: Political Science & Politics*, vol. 46, n° 4, 2013, p. 760-767.

<sup>4</sup> Sur ce point, voir : Sintomer, Yves. « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? » *Raisons politiques*, vol. 31, n° 3, 2008, p. 115-133. Yves Sintomer définit en effet le « sens commun » comme un « savoir non systématique (...) typiquement mobilisé dans les jurys d'assises », fondée sur « une capacité de raisonnement ordinaire ». Ainsi, rappelle-t-il, « c'est celle-ci qui est décisive : le jugement des jurés ne se fonde pas sur une compétence technique particulière mais sur l'exercice de leur raison subjective. » (*Ibid.*, p. 119).

point de vue de la conception pragmatiste de la connaissance<sup>1</sup>. Ce faisant, ils induisent une confusion entre le socioculturel et le psychobiologique (1), entre les causes et les effets (2) et entre le descriptif et le normatif (3).

D'une part, l'intelligence est considérée comme une possession individuelle relevant d'un fonctionnement biologique immuable et non comme une pratique sociale (1). L'analyse des performances épistémiques des citoyens est donc pensée en termes strictement psychologiques et naturalistes, à rebours d'une conception dynamique du biologique d'une part, et d'une conception culturelle et sociale de l'intelligence d'autre part. Or, nous avons vu que la critique de la conception individualiste de l'intelligence se trouve au cœur de l'épistémologie sociale pragmatiste<sup>2</sup>. Toute l'épistémologie naturaliste sociale de Dewey entend ainsi mettre à mal l'« habitude invétérée qui nous incite à penser que l'intelligence est une chose personnelle et que son exercice est un droit individuel. »<sup>3</sup> Dewey met sur le même plan l'intelligence et la richesse pour souligner la dimension socialement produite de l'intelligence :

« La grande vanité de la classe intellectuelle repose sur l'idée que l'intelligence est une dotation ou une acquisition personnelle, de même que celle de la classe commerciale consiste à dire que la richesse est quelque chose qu'elle a créé et qu'elle possède personnellement. »<sup>4</sup>

L'approche épistocratique psychologique de la rationalité apparaît donc comme limitée par rapport à la théorie sociale de la connaissance adoptée ici. Dewey déplore en particulier la négation des « causes économiques pourtant fondamentales » pour expliquer les phénomènes intellectuels<sup>5</sup>.

D'autre part, Dewey critique à plusieurs reprises l'inversion entre les causes et les effets qui découle de cette désocialisation de l'intelligence (2). Dans la perspective épistocratique, l'intelligence ou l'ignorance sont en effet conçues comme des causes des phénomènes sociaux et politiques plutôt que comme des effets de ces derniers. À l'inverse, suivant la conception pragmatiste des rapports entre individus et institutions :

« Plus nous connaissons l'histoire et plus aisément nous acceptons de voir que les traditions et les institutions pèsent plus lourd dans l'explication des faits que les capacités ou les incapacités originelles des individus. »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Sur cette critique, voir Gautier, Claude. « Le Public et ses problèmes... », *op. cit.*

<sup>2</sup> Voir : chapitre 1, II, 1.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, *op. cit.*, p. 140.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 314.

<sup>5</sup> Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », *op. cit.*, p. 282.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 273.

Dewey se distingue donc de l'approche épistocratique du prérequis de la compétence citoyenne en faisant de celle-ci une conséquence plutôt qu'un fondement et un principe explicatif. L'incompétence, en d'autres termes, est ce qu'il faut expliquer et non ce qui explique.

L'épistémologie sociale contemporaine confirme largement la critique deweyenne du postulat de l'ignorance. Fricker se réfère en particulier à l'étude de Claude M. Steele et Joshua Aronson qui montre que « les stéréotypes négatifs sur l'intelligence des afro-américains ont un impact causal sur leurs performances académiques »<sup>1</sup>. Ainsi, les études empiriques soulignent largement comment les performances des groupes sociaux aux tests de compétences tendent à diminuer lorsque leur compétence est dévaluée socialement. L'incompétence est alors définie comme effet et non comme cause du stéréotype. En outre, les études empiriques mettent aussi en lumière la performativité des tests de compétence : leurs définitions même de la compétence, ainsi que les procédés utilisés pour mesurer, tendent ainsi à produire ou accentuer ce qu'ils sont censés mesurer (par exemple, les tests de QI, largement mobilisés dans l'argumentation de Lippmann pour dénoncer l'ignorance des citoyens ordinaires).

Cette inversion entre les causes et les effets conduit, en outre, à une inversion entre le descriptif et le normatif : le constat d'inégalité est alors érigé en justification de celle-ci par la théorie épistocratique (3). Or, Dewey s'oppose à l'argument selon lequel l'infériorité d'un groupe justifie son oppression ou son exclusion, alors même qu'elle en est le produit :

« Ils affirment que parce que les inférieurs sont dépendants, manipulateurs, serviles, ignorants et obséquieux, ils sont alors incapables de participer à la vie en association et qu'une société de castes d'une forme ou d'une autre est la seule organisation sociale possible. Ils ne peuvent pas – ou ne veulent pas – voir que la servilité, l'ignorance, la ruse et l'obséquiosité ne sont pas des qualités innées mais les fruits d'un système qui forcent les hommes à la soumission. Les mauvaises institutions produisent des fruits amers, et ces fruits amers sont ensuite utilisés pour justifier les institutions qui les ont produits. »<sup>2</sup>

Le postulat épistocratique de l'ignorance des citoyens est donc problématique sur les plans de la description, de l'explication et de la justification.

---

<sup>1</sup> Steele, Claude M., et Joshua Aronson. « Stereotype Threat and the Intellectual Test Performance of African Americans. » *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 69, n° 5, Novembre 1995, p. 797-811. Voir : Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, *op. cit.*, § 2.3 "The Wrong of testimonial injustice", p. 43-59, en particulier p. 57.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 6, p. 95.

## I.2. Épistémologie de la représentation et limites de la connaissance

La critique épistocratique de la démocratie repose donc sur le postulat de l'ignorance. Celle-ci est largement attribuée par Lippmann aux lacunes cognitives de la perception<sup>1</sup>, c'est-à-dire à ce que Talisse qualifie d'ignorance active. Cette critique de la perception repose sur quatre oppositions fondamentales, qui permettent d'identifier la conception de la connaissance qui la sous-tend : le visible et l'invisible (1), le limité et l'illimité (2), la stase et le flux (3) et le donné et le construit (4)<sup>2</sup>. Or, ces oppositions dualistes restituent, au cœur de théorie épistocratique, la forme d'épistémologie réaliste représentationnelle dont la critique fonde l'articulation entre épistémologie pragmatiste et épistémologie critique proposée en première partie.

Quels critères de validité épistémique sous-tendent donc ces dualismes et la critique lippmannienne de l'ignorance ordinaire ?

Premièrement, Lippmann conçoit la perception comme un moyen de connaissance du monde extérieur par le biais de la réception d'informations qui forment des images mentales (1). Cette réception peut se faire par le biais de l'observation directe ou par l'information, c'est-à-dire par le témoignage d'autrui. L'objet de la connaissance est alors considéré comme extérieur et indépendant du sujet connaissant qui doit pouvoir se le représenter adéquatement. Le critère de validité de la connaissance est ainsi identifié à la correspondance entre l'image mentale et la réalité de l'objet. C'est sur une telle épistémologie de la représentation que se fonde la critique épistémique de la démocratie :

« [...] dans sa forme originaire, la démocratie n'a jamais sérieusement envisagé ce problème, qui provient du fait que les images dans la tête du peuple ne correspondent pas automatiquement avec le monde extérieur. »<sup>3</sup>

Le problème épistémique des citoyens ordinaires, du point de vue épistocratique, est donc celui de la non-correspondance de leurs images mentales avec la réalité des faits. Cette ignorance prend essentiellement deux formes : d'une part, les citoyens tendraient à ne pas

---

<sup>1</sup> Lippmann relève cependant également l'existence d'autres facteurs, extérieurs, de l'ignorance ordinaire, comme en témoigne sa critique de la censure et de la propagande de guerre dans *Public Opinion* : « Nous avons appris à qualifier cela de propagande. Un groupe d'hommes qui peuvent nous éloigner d'un accès indépendant à l'événement et qui arrangent les nouvelles pour servir leurs intérêts » (p.42) ; « Sans une certaine forme de censure, la propagande au sens strict est impossible. Afin de mener une propagande, il doit y avoir une barrière entre le public et l'évènement. L'accès à l'environnement réel doit être limité (...). » (p. 43).

<sup>2</sup> Je m'appuie ici en partie sur le chapitre 2 de Stiegler, Barbara. *Il faut s'adapter...*, op. cit. Stiegler établit un ordre de succession entre l'opposition entre limité et illimité, centrale selon elle dans *Public Opinion*, et l'opposition entre stase et flux, au cœur du *Public fantôme*. J'ajoute les distinctions entre visible et invisible et entre donné et construit, et je montre que ces oppositions sont centrales dans les deux ouvrages.

<sup>3</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, op. cit., p. 30-31.

percevoir certains faits au sens où ceux-ci restent en dehors de leur attention, une idée qu'on retrouve chez l'ensemble des épistocrates sous forme d'une critique de la désinformation ; et d'autre part, les citoyens tendraient à posséder « moins qu'une connaissance »<sup>1</sup>, c'est-à-dire une conception fautive de certains faits, une pathologie relevant ainsi plutôt de la mauvaise ou « fautive information ». Ces deux formes d'ignorance reposent pour Lippmann sur le désajustement entre la nature de la perception et la nature de l'objet à connaître, donc du « monde extérieur ». Il identifie ainsi l'expérience à une perception limitée et déformée du monde :

« [C]e qu'on nomme l'expérience est beaucoup plus complexe que ne l'imaginent les esprits naïfs. Car elle nous révèle du monde des représentations faites d'objets seulement à demi-vus, à demi-entendus. »<sup>2</sup>

Dans les conditions de la modernité, cet écueil est accentué selon Lippmann par la taille des communautés d'interaction humaine. Il renoue ainsi avec la critique géographique classique de la démocratie<sup>3</sup>, à partir d'une conception représentationnelle de la connaissance requise pour la prise de décision politique : « [...] la seule image de la démocratie qui pouvait marcher, même en théorie, était celle qui était basée sur une communauté isolée de gens, dont les facultés politiques étaient limitées, selon la fameuse maxime d'Aristote, à l'échelle de leur vision »<sup>4</sup>.

En outre, c'est encore le vocabulaire de l'invisibilité qui fonde la justification de la substitution d'experts aux représentants élus, dont nous avons vu ci-dessus que Lippmann les définissait comme un « groupe d'hommes aveugles » :

« J'affirme que le gouvernement représentatif (...) ne peut fonctionner avec succès, quelle que soit la base de l'élection, que s'il existe une organisation indépendante et experte, qui produit l'intelligibilité des faits invisibles à l'attention de ceux qui ont à prendre les décisions. »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> « Certaines personnes savent beaucoup de choses, la plupart ne savent rien, et beaucoup de gens savent moins que rien, car ils se trompent systématiquement » (Brennan, Jason. « In defense of epistocracy... », *op. cit.*, p. 375).

<sup>2</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, *op. cit.*, p. 147.

<sup>3</sup> Sur cet argument, voir : Platon. *La République*, *op. cit.*, 423 b-c ; Aristote. *La politique*. Traduit par Jules Tricot, Vrin, 1995, VII, 4, 1326 a-b (« il est évident que la meilleure limite pour la Cité, c'est que la multitude soit suffisante pour une vie autarcique et telle qu'on puisse la saisir d'un seul coup d'œil », p. 487) ; Montesquieu, Charles Louis de Secondat de. *De l'esprit des lois. Tome 1*. Gallimard, 1995, Livre VIII, chapitre 16 et Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social...*, *op. cit.*, Livre II, chapitre 9.

<sup>4</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, *op. cit.*, p. 289.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 31.

L'expert est ainsi défini par Lippmann comme celui qui « rend visible l'invisible »<sup>1</sup>. Du fait de la nature partielle de l'observation et de l'information, le rôle de l'expert est donc de dépasser ce qui se donne immédiatement à la perception afin de « *trouver* et formuler les faits pour l'homme d'action »<sup>2</sup>.

Deuxièmement, la critique de la perception prend la forme d'une opposition quantitative, entre le limité, le partiel d'une part et l'illimité et la totalité d'autre part (2). Selon cette perspective, les citoyens sont intrinsèquement désinformés dans la mesure où leur perception, délimitée par leur capacité d'attention, est limitée dans le temps et l'espace :

« Chacun de nous vit et travaille sur une petite partie de la surface de la terre, se déplace dans de petits cercles, et de ces relations directes, il n'en connaît intimement qu'un petit nombre. »<sup>3</sup>

La limite épistémique identifiée ici est donc une limite quantitative, due au fait que ce qui est « directement observé »<sup>4</sup> est déterminé par la situation spatiale et temporelle de l'être humain. Or, contrairement à Dewey, Lippmann définit le caractère situé de l'expérience comme un problème épistémique dans la mesure où la réalité est, à l'inverse, définie comme illimitée. À ce titre, même la médiation de l'information par autrui ne permet pas de pallier les lacunes de l'observation directe. On retrouve ainsi le champ lexical de l'infini et de l'illimité au chapitre 2 du *Public fantôme* consacré à la critique de l'idéal démocratique et en particulier du rôle qu'il attribue à l'information par les médias :

« (...) quant à lui, électeur, citoyen, souverain, il semble qu'on s'attende à le voir fournir en quantité *illimitée* intérêt, curiosité, effort et esprit civique. Quoiqu'il pense avoir abordé tous les sujets, des égouts municipaux à l'opium indien, l'auteur de cet ouvrage a pourtant oublié un point essentiel : le citoyen n'a que peu de temps à consacrer aux affaires publiques (...). Il faut avoir un appétit d'encyclopédiste et un temps *infini* devant soi pour être un bon citoyen. »<sup>5</sup>

Alors que les citoyens ne consacrent en moyenne selon Lippmann qu'un quart d'heure par jour à la lecture des journaux, une perception adéquate de la réalité requerrait une attention

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 383. Cette opposition est très présente dans *Public Opinion*, où Lippmann parle fréquemment d'« environnement invisible » (p. 215, 314, 319, 322, 373, 415) et de « monde invisible » (p. 193, 222, 230, 320) ; et on la retrouve également dans *Le Public fantôme* (p. 51 et 158), y compris sous la forme d'une reprise de la notion de main invisible d'Adam Smith (Lippmann parle de « mains invisibles » au pluriel, p. 156 ; et de « marchés invisibles » p. 157).

<sup>2</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, op. cit., p. 375.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, op. cit., p. 58, je souligne.

continue à la société prise comme tout. Par conséquent, « [p]ersonne n'est capable de percevoir ni d'appréhender *continûment* notre société moderne comme un *tout* cohérent »<sup>1</sup>.

Si la société est un « tout », c'est parce que les phénomènes qui se donnent dans les limites de l'expérience située spatialement et temporellement sont liés à d'autres phénomènes, en quantité illimitée, qui en sont les causes et les effets. Dès lors, le critère de validité d'une connaissance, qui se dessine en négatif dans la critique de la limitation de la perception, est celui de l'omniscience c'est-à-dire d'une connaissance illimitée. Or, viser une telle connaissance serait selon Lippmann absurde, car « la vie est trop courte pour qu'on se pique, sous prétexte d'atteindre à l'*omniscience*, d'aller compter, dans un état d'excitation nerveuse, *toutes* les feuilles de *tous* les arbres. »<sup>2</sup> Par conséquent, il n'existe pour Lippmann que très peu d'experts, et chacun n'est expert que dans très peu de domaines. Il s'agit donc d'une omniscience relative, le critère de validité retenu par Lippmann étant en fait celui du pluralisme, au sens de la multiplication des points de vue pris sur l'objet, permettant d'élargir la perception :

« L'expertise sur un sujet est, en fait, une multiplication du nombre d'aspects que nous sommes préparés à découvrir. »<sup>3</sup>

Si Lippmann pourrait sembler adopter ici le point de vue pragmatiste et son critère de pluralisme, il maintient en fait l'idéal d'une connaissance omnisciente qui, bien qu'inatteignable, constituerait néanmoins la connaissance véritable de la réalité en en fournissant une *image* complète. Ce faisant, il maintient l'interprétation de la dimension située de la connaissance comme *limite*, et donc la conception traditionnelle de l'objectivité critiquée par l'épistémologie pragmatiste critique. En outre, sa conception du monde comme un « tout » illimité contrevient à la définition deweyenne interactive de la situation comme environnement. En effet, nous avons vu que Dewey définissait la « situation » de toute expérience comme reliée à un ensemble d'autres éléments sur les plans temporels et spatiaux. Cependant, la signification et l'intérêt épistémique de ces liaisons dépendent de la qualité spécifique de la situation. Chez Dewey, la connaissance parfaite n'a donc pas pour objet une totalité infinie, mais les liens entre divers éléments de l'environnement qui se trouvent être pertinents pour l'action :

« Alors qu'il n'y a pas d'occurrence isolée dans la nature, l'interaction et la connexion ne sont cependant pas totalisantes et homogènes. Les événements qui interagissent ont des liens plus ou moins solides, qui les qualifient en les dotant

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.71.

<sup>3</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, *op. cit.*, p. 115-116.

de certains points de départ et certaines fins et qui les distinguent d'autres domaines d'interaction. »<sup>1</sup>

Ainsi, chez Dewey, la distinction entre vérité et erreur ne relève pas d'une opposition entre attention omnisciente et perception limitée, mais plutôt d'une capacité à sélectionner les éléments pertinents dans le contexte, en fonction de la qualité de la situation. Nous avons vu au chapitre 1 que Dewey identifiait à ce titre des formes d'ignorance efficaces de certains éléments du contexte, qu'il distinguait du déni de l'influence de la situation sur la connaissance<sup>2</sup>.

La troisième opposition qui se situe au cœur de l'argumentation de Lippmann est celle de « la stase et du flux »<sup>3</sup>, du changement et du statique (3). Néanmoins, afin de bien comprendre cette opposition fondamentale, il convient de s'arrêter d'abord sur une autre opposition qui se trouve au cœur de son épistémologie : l'opposition entre le donné (*given*) et le construit (*made*)<sup>4</sup> (4). En effet, le caractère statique de la perception, par opposition au caractère mouvant de la réalité, s'explique chez Lippmann par le fait que la perception est déterminée en intention et en extension par un ensemble de filtres, qu'il nomme les « stéréotypes », et auxquels il consacre la troisième partie de *Public opinion*. Lippmann développe ainsi une conception constructiviste de la perception selon laquelle « nous ne commençons pas par voir avant de définir », mais bien plutôt l'inverse : « nous entendons parler du monde avant de le voir. Nous imaginons la plupart des choses avant d'en faire l'expérience. »<sup>5</sup> Dès lors, « nous sélectionnons ce que notre culture a déjà défini pour nous et nous avons tendance à percevoir ce que nous avons sélectionné sous une forme stéréotypée pour nous par notre culture. »<sup>6</sup>

Comment Lippmann définit-il les stéréotypes ? S'il y consacre toute une partie de son ouvrage, et si cette notion a été largement reprise par l'épistémologie sociale<sup>7</sup>, on s'aperçoit à la lecture de *Public Opinion* que celle-ci est définie de manière assez floue, tantôt comme « image », tantôt comme « préconception » langagière, tantôt comme « schème », tantôt comme « code moral » ou « culturel », tantôt comme « croyance »<sup>8</sup>. L'important pour l'économie de l'argument, réside néanmoins dans trois caractéristiques essentielles des

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Expérience et nature*, op. cit., p. 273-274.

<sup>2</sup> Voir chapitre 1, § III.

<sup>3</sup> Stiegler, Barbara. *Il faut s'adapter...*, op. cit., p. 12-15.

<sup>4</sup> « Peu de faits accessibles à la conscience semblent être seulement donnés. La plupart des faits semblent être en partie construits. » (Lippmann, Walter. *Public Opinion*, op. cit., p. 80)

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>7</sup> Voir : Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, op. cit., § 2.1 « Stereotypes and Prejudicial Stereotypes », p. 30-40, où elle se réfère d'ailleurs explicitement à Lippmann.

<sup>8</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, op. cit., p. 83, 89, 85, 121 et 123. Fricker montrera au contraire que le stéréotype relève la plupart du temps d'un en-deçà de la croyance.

stéréotypes : d'une part, ils précèdent et « gouvernent » la perception, et à ce titre, « interceptent l'information sur son chemin vers la conscience »<sup>1</sup> ; d'autre part, ils sont nécessaires à la perception au sens où il n'existe pas de perception non déterminée par un ensemble de préconceptions<sup>2</sup>, et au sens où ils sont utiles car ils permettent une « économie » d'effort et de temps<sup>3</sup> ; enfin, ils sont forgés par l'habitude et sont donc relativement statiques<sup>4</sup>.

Si les stéréotypes exercent une « influence invasive »<sup>5</sup> sur la perception du monde, c'est d'abord du fait de leur nature statique, dans la mesure où la réalité se caractérise au contraire par un changement permanent. Sur ce point, Lippmann s'appuie, comme le fera Dewey dans *Le public et ses problèmes*, sur le concept de « grande société » de Wallas<sup>6</sup>, dont il fut l'élève, qui se caractérise comme nous l'avons vu au chapitre 2 par un changement rapide et permanent duquel surgissent un ensemble de problèmes à connaître :

« Dans une société rigoureusement statique, aucun problème ne se poserait jamais. Les problèmes apparaissent à cause des changements. »<sup>7</sup>

Cette opposition entre la nature de la perception et celle de la réalité fonde la critique lippmannienne de l'éducation comme instrument de réalisation de l'idéal démocratique. Répondant ainsi implicitement à l'ouvrage de Dewey de 1916, *Démocratie et éducation*, il écrit dans le *Public Fantôme* :

« [P]ersister à invoquer l'éducation comme remède à l'incompétence en démocratie ne mène à rien. (...) En comptant sur l'éducation, on ne peut qu'être déçu. Car la vitesse à laquelle les problèmes du monde moderne surgissent et évoluent dépasse celle à laquelle une équipe d'enseignants est capable de les appréhender - pour ne rien dire du rythme encore plus lent auquel ils transmettent leurs connaissances à une population d'enfants. »<sup>8</sup>

À quelles conditions les stéréotypes, dont nous avons vu qu'ils agissaient nécessairement sur la perception, peuvent-ils dès lors être à l'origine d'une connaissance valide ? Le critère de validité qui découle de cette théorie de la perception est celui du faillibilisme : la connaissance doit être capable de se corriger à l'épreuve d'un réel mouvant. « L'expertise sur n'importe quel sujet, écrit Lippmann, est, en fait, (...) l'habitude de voir nos attentes déjouées »<sup>9</sup>. À l'inverse,

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 88 et 95.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 80 et Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, *op. cit.*, p. 147.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>6</sup> Voir chapitre 2, § II.2.

<sup>7</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, *op. cit.*, p. 99.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>9</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, *op. cit.*, p. 115-116.

un stéréotype entrave la connaissance dès lors qu'il consiste en une « conception qui n'est pas prise comme hypothèse en attente de preuve ou de contradiction mais comme fiction acceptée sans questionnement. »<sup>1</sup> Comme le souligne Stiegler, cette épistémologie fonde, dans l'ouvrage de 1922, « la hiérarchie entre les stéréotypes statiques de la masse et les fictions plus mobiles des leaders et des experts, ces hypothèses testables de la science expérimentale, bien plus aptes à s'adapter au flux du changement. »<sup>2</sup> Lippmann restaure ainsi en l'inversant la hiérarchie platonicienne entre les sachants et la masse des ignorants, puisque les experts ne contemplent pas ici des vérités figées par opposition aux réalités phénoménales mouvantes, mais perçoivent au contraire avec plus d'acuité le flux du changement. Il fait donc une interprétation élitiste du critère pragmatiste de faillibilisme. Cette inversion repose à mon sens sur l'absence d'épistémologie sociale chez Lippmann. Ainsi, les experts sont considérés comme plus à même de considérer leurs stéréotypes comme faillibles du fait de leur formation intellectuelle. Or, l'articulation entre épistémologie pragmatiste et épistémologie critique proposée par Medina a au contraire montré comment la possession de privilèges sociaux et d'autorité épistémique pouvait entraver l'attitude d'humilité épistémique requise par le faillibilisme. L'absence de conception sociologique des rapports épistémiques empêche ainsi Lippmann de prendre en compte les phénomènes d'arrogance épistémique.

En somme, l'épistémologie qui fonde la critique épistocratique de la démocratie relève *in fine* d'une épistémologie représentationnelle et individualiste au sens critiqué par Dewey. D'une part, l'expérience y est définie essentiellement comme un matériau perceptif, limité et déformé, à rebours de la conception pratique de l'expérience comme « faire ». D'autre part, la validité de la connaissance dépend de son adéquation avec une réalité antécédante et indépendante, à rebours du critère pragmatiste d'utilité pratique, même si la dimension changeante de cette réalité conduit Lippmann à défendre le faillibilisme. Si la connaissance totale et objective de la réalité antécédante est impossible, du fait des stéréotypes qui filtrent la perception, reste qu'elle est conservée par Lippmann comme modèle de la connaissance véritable et utilisée comme critère pour définir l'ignorance des citoyens ordinaires. Les critères de faillibilisme et de pluralisme sont, de ce fait, interprétés dans un sens élitiste radicalement distinct de leur signification pragmatiste critique.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>2</sup> Stiegler, Barbara. *Il faut s'adapter...*, *op. cit.*, p. 70.

### I.3. Intérêt subjectif et déformation de la connaissance

La deuxième critique épistocratique de l'expérience repose sur une conception de celle-ci comme vécu particulier déterminant un intérêt subjectif qui ferait obstacle à la connaissance. La déformation de la perception n'est, de ce point de vue, pas uniquement due à son caractère limité et statique, mais également à sa dimension intrinsèquement intéressée. Cette conception donne lieu à une double critique des citoyens ordinaires : d'une part ils sont considérés comme irrationnels c'est-à-dire mus par les émotions plutôt que par la raison, du fait de la détermination de leur perception du monde par leur intérêt particulier ; d'autre part, ils sont décrits comme apathiques, c'est-à-dire désintéressés des affaires politiques du fait de la réduction de leur intérêt à leurs affaires particulières et locales.

#### I.3.a. *Expérience, intérêt et irrationalité des citoyens ordinaires*

Chez Lippmann, le caractère situé de l'expérience conduit à une opinion non seulement partielle mais également partiiale, c'est-à-dire déterminée par un intérêt particulier, comme il l'exprime au chapitre 14 du *Public fantôme* :

« (...) une opinion, même purgée de tout désir, est nécessairement partiiale dès lors que l'homme qui la défend se tient quelque part dans l'espace et le temps, et qu'il ne peut voir l'ensemble du monde mais seulement ce qu'on en perçoit d'où il est. »<sup>1</sup>

Ce passage de la situation à la partialité repose sur la conception constructiviste de Lippmann, et en l'occurrence ici sur l'idée, que l'on trouve également chez Dewey<sup>2</sup>, que l'expérience située est organisée par les besoins et intérêts de l'individu :

« Les formes, les couleurs, les odeurs et les sons n'ont de qualités que celles que leur prêtent nos organes sensoriels. Et c'est à travers le prisme de nos besoins que s'organise pour nous l'univers. Mais si l'on se place dans le champ des intérêts et des désirs individuels, la perspective se rétrécit encore. Car le point de vue humain n'existe pas : il n'y a que des points de vue d'hommes particuliers. Aucun ne vaut pour l'humanité tout entière depuis le début des temps sur l'ensemble du globe. Toute opinion sur le vrai et le faux, le bien et le mal, l'agréable et le désagréable, est liée à une date, à un lieu : elle est forcément relative. Elle n'est valable que pour certains hommes, à un certain moment et en un certain lieu, dans certaines circonstances. »<sup>3</sup>

Le point de vue est donc organisé par les besoins. Or, le besoin humain fondamental est identifié par Lippmann à la conservation de l'existant d'où le caractère statique des stéréotypes.

---

<sup>1</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, op. cit., p. 147.

<sup>2</sup> Voir chapitre 1, § I.2.

<sup>3</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, op. cit., p. 104.

Ainsi, l'expérience serait déterminée par « la peur de faire face aux faits qui sembleraient menacer la routine établie des vies humaines »<sup>1</sup> et les stéréotypes fonctionneraient dès lors « comme défense »<sup>2</sup>. Que s'agit-il précisément de défendre, de conserver ? Pour l'épistocrate, les stéréotypes permettent de défendre « notre position dans la société » dans la mesure où :

« Dans ce monde, les gens et les choses ont des places bien connues, et font des choses attendues. Nous nous sentons chez nous. Nous sommes à notre place. Nous en sommes membres. Nous connaissons l'environnement. Nous y trouvons le charme du familier, du normal, du fiable. »<sup>3</sup>

Les stéréotypes fonctionnent ainsi comme « forteresse » nous permettant de « nous sentir en sécurité dans la position que nous occupons ». À ce titre, explique Lippmann, ils sont « profondément chargés des sentiments qu'on leur attache » et ne sont donc « pas neutres »<sup>4</sup>. Leur puissance organisationnelle, leur capacité à déterminer ce que nous percevons et comment nous le percevons, est donc liée au sentiment que nous leur attachons. Deux conclusions concernant l'incompétence des citoyens sont tirées de cette conception du stéréotype par Lippmann, que l'on retrouve dans la science politique épistocratique contemporaine : le conservatisme (1) et l'irrationalité (2).

D'une part, la perception ordinaire contreviendrait au critère de faillibilisme précédemment défini, dans la mesure où les stéréotypes qui l'informent résistent à l'éducation comme à la critique, du fait de leur fonction de préservation de notre « position »<sup>5</sup> (1). Ainsi, pour Lippmann, toute expérience qui va dans le sens du stéréotype le renforce. Il prend à ce titre l'exemple des stéréotypes racistes, qui tendent selon lui à être renforcés par toute rencontre avec un individu correspondant au stéréotype<sup>6</sup>. À l'inverse, toute expérience qui contredit le stéréotype tend à être niée c'est-à-dire soit considérée comme « une exception qui confirme la règle », soit ignorée, soit discréditée comme fausse, du fait du « puissant intérêt [qui] rend très inconfortable la transformation du stéréotype »<sup>7</sup>. À nouveau, l'absence d'épistémologie sociale empêche à mon sens Lippmann de tirer les conclusions de sa conception constructiviste de la connaissance : en effet, l'intérêt à préserver sa position dépend précisément de cette position. Alors qu'il pourrait en conclure, par exemple, la supériorité épistémique de point de vue

---

<sup>1</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, op. cit., p. 18.

<sup>2</sup> Le chapitre 7 de *Public Opinion* s'intitule ainsi « Les stéréotypes comme défense ».

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>5</sup> *Id.*

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>7</sup> Certains individus « encore plastique[s] » peuvent selon Lippmann transformer leurs stéréotypes ; mais dans la majeure partie des cas, cette tendance conduit selon lui au scepticisme généralisé. *Ibid.*, p. 100.

subalterne, moins sujet, *a priori*, au besoin de préservation d'une position, Lippmann en conclut à l'inverse l'ignorance généralisée des citoyens ordinaires. En fait, sa conception naturaliste du besoin, déshistoricisée et désocialisée, rend sa conception du fonctionnement du stéréotype trop générale et abstraite, à rebours de l'usage de la conception pragmatiste du besoin par l'épistémologie sociale critique, comme chez Medina.

D'autre part, l'expérience ordinaire est considérée comme irrationnelle dans la mesure où ce sont les sentiments, considérés comme expressions et véhicules de l'intérêt, qui la déterminent, comme en témoigne tout le champ lexical des sentiments et émotions, notamment la peur, dans la partie de *Public Opinion* consacrée aux stéréotypes (2). On retrouve cette idée au cœur de l'épistocratie contemporaine de Brennan, sous la forme d'une théorie des « biais cognitifs », qui tendraient à influencer la perception en fonction de sentiments strictement opposés à la raison :

« Les citoyens sont aussi épistémiquement irrationnels. Ils souffrent de biais cognitifs qui les empêchent d'assimiler l'information d'une façon raisonnable et guidée par la recherche de la vérité. De fortes émotions les conduisent à un usage pauvre de leur raison. Ils ont tendance à rechercher et accepter les preuves qui confirment leurs croyances préexistantes, mais à rejeter ou à ignorer les preuves qui contredisent ce qu'ils croient. »<sup>1</sup>

La critique de l'irrationalité des citoyens repose donc sur l'opposition dualiste entre raison et intérêt et entre raison et émotion. En outre, ce rôle crucial des émotions dans la perception est considéré comme le siège de la manipulabilité des citoyens : l'argument moral anti-élitiste (la nature corruptrice du pouvoir) se transforme ainsi dans la théorie épistocratique en un argument épistémique antidémocratique : les citoyens étant guidés par leurs émotions, ils sont des proies faciles de la manipulation, incapables de connaître leur intérêt véritable et les moyens de le réaliser. Cette critique de l'émotion est enfin également au cœur de la critique des citoyens, non pas pris individuellement, mais comme « masse ». En effet, selon la perspective épistocratique, la masse tend à être particulièrement sujette à l'influence déformante des émotions. Chez Lippmann, elle n'existe même *que* par le biais des émotions collectives :

« La transmutation d'une multitude de vœux en une volonté générale n'a rien d'un mystère hégélien, comme l'ont imaginé tant de philosophes : c'est un art bien connu des leaders, des politiciens et des comités. Il s'agit pour l'essentiel de recourir à des symboles qui, une fois détachés de leurs idées, rassemblent les émotions. Il y a bien moins de précision, et pourtant plus d'intensité dans les sentiments que dans les idées : c'est ce qui rend un leader capable de produire une volonté homogène à partir d'une masse hétérogène de désirs. Le processus par

---

<sup>1</sup> Brennan, Jason. « In defense of epistocracy... », *op. cit.*, p. 375.

conséquent qui conduit de la diversité des opinions à la coopération se caractérise par l'exacerbation de l'émotion au détriment de la signification. »<sup>1</sup>

Les « symboles », qui désignent étymologiquement ce qui « fait tenir ensemble », s'adressent donc selon Lippmann aux émotions des masses. Ainsi, la volonté générale, assimilée ici à l'opinion publique, n'existe que par la réunion de « désirs » et d'« émotions » divers, si bien que l'opinion publique est « par nature irrationnelle »<sup>2</sup>. En définitive, du point de vue épistocratique, les préférences politiques exprimées notamment dans le vote sont réduites à l'expression d'intérêts subjectifs irrationnels sans que leur articulation ne puisse donner lieu à un intérêt général rationnel, puisque l'unification du divers ne peut passer que par l'émotion. Lippmann affirme ainsi au chapitre 8 de *Public fantôme* qu'il n'existe pas d'intérêt général, mais seulement des affrontements d'intérêts particuliers<sup>3</sup>.

Dewey, nous l'avons vu, met au contraire en cause l'opposition entre raison et émotion, une critique qui le conduit à substituer la notion d'intelligence à celle de rationalité<sup>4</sup>. Ainsi, l'opposition entre raison et émotion proposée par Lippmann ne permet pas d'expliquer les formes d'ignorance qu'il dénonce, dans la mesure où toute expérience, même cognitive et même scientifique, a une dimension qualitative et affective qui se traduit par des émotions. En outre, l'épistémologie pragmatiste a montré que l'émotion avait une fonction phénoménologique de dévoilement des problèmes à l'attention. À ce titre, elle peut précisément fonctionner comme instrument épistémique dans le cadre de la limitation inhérente à l'attention décrite par Lippmann. Enfin, en restituant l'opposition dualiste entre raison et émotion, Lippmann se prive d'outils pour discriminer les émotions qui font obstacles à la connaissance des problèmes sociaux de celles qui lui servent d'instrument et de force motrice.

Quel critère de validité de la connaissance experte sous-tend cette critique de l'émotion et de l'intérêt ? À première vue, le critère qui émerge en négatif est celui de la neutralité, conçue comme désintérêt. Afin de dépasser l'affrontement d'intérêts particuliers, l'« expert désintéressé »<sup>5</sup> doit ainsi selon Lippmann décrire les « environnements invisibles (...) d'une manière qui soit *neutre* par rapport aux préjugés et susceptible de dépasser le subjectivisme des

---

<sup>1</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, op. cit., p. 73.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>3</sup> Plus précisément, Lippmann affirme que le seul intérêt général consiste en l'existence d'une règle, la substance de celle-ci n'étant ensuite que l'expression d'un intérêt particulier. Il n'explique pas, par ailleurs, pourquoi l'existence d'une règle relève de l'intérêt général sinon par l'argument tautologique selon lequel celle-ci permet d'éviter l'anarchie. De plus, cette conception semble venir contredire l'idée d'une évaluation des décisions politiques à l'aune de critères *a priori* applicables à leurs conséquences, relevant de la définition objective d'un « standard de vie » bonne.

<sup>4</sup> Voir chapitre 1, § II.2.b.

<sup>5</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, op. cit., p. 375.

groupes divergents »<sup>1</sup>. Néanmoins, un autre critère de validité semble par ailleurs mettre en cause le critère de neutralité dans l'argumentation de Lippmann. En effet, celui-ci souligne le caractère indépassable de l'influence des stéréotypes, autant que de leur diversité selon le « groupe d'intérêt »<sup>2</sup>. Ce « pluralisme radical »<sup>3</sup> le conduit à mettre en avant le critère de réflexivité comme garant d'une connaissance valide :

« Ce qui compte c'est le type de stéréotypes et la naïveté avec laquelle on les utilise. (...) [S]i notre philosophie nous dit que chaque homme est seulement une petite partie du monde, que son intelligence, au mieux, réunit des phases et des aspects en un réseau grossier d'idées, alors lorsque nous utilisons les stéréotypes, nous savons qu'ils sont seulement des stéréotypes, nous pouvons les utiliser clairement, et les modifier allègrement. »<sup>4</sup>

Cette réflexivité sur le caractère partiel de nos stéréotypes conditionne donc chez Lippmann, comme chez Dewey, le faillibilisme. En outre, elle permet également d'avoir conscience de la dimension particulière de nos intérêts, comme il l'affirme dans le *Public fantôme* :

« D'ailleurs, les accords ont beaucoup plus de sens lorsqu'ils sont scellés entre des intérêts particuliers qui s'assument comme tels et savent exactement ce qu'ils veulent. Ainsi, le génie de toute discussion publique, ce n'est pas d'obscurcir ou de censurer les intérêts privés, mais au contraire de les illuminer assez pour qu'ils naviguent sous leurs propres pavillons. »<sup>5</sup>

La notion d'« illumination » renvoie ici au critère de réflexivité plutôt qu'à celui de neutralité. La délibération politique a ainsi pour tâche principale selon Lippmann de « détecter le groupe d'intérêt » qui tend à se présenter comme porteur de l'« intérêt public »<sup>6</sup>.

Pourtant, comme pour les critères de faillibilisme et de pluralisme, Lippmann conclut de ce critère de réflexivité une conception élitiste de la connaissance. Ainsi, le propre de l'individu ordinaire est précisément selon lui de manquer de cette réflexivité, dans la mesure où « ses expériences personnelles orienteront, *sans qu'il en ait conscience*, ses idées de citoyen. »<sup>7</sup> À l'inverse, l'expert serait plus enclin à cette réflexivité dans la mesure où celle-ci relève pour Lippmann d'une « habitude » qui s'acquiert par une « longue éducation critique » : « l'habitude de reconnaître notre opinion comme une expérience partielle vue à travers nos stéréotypes »,

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 395-396.

<sup>2</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, op. cit., p. 115.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>4</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, op. cit., p. 60.

<sup>5</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, op. cit., p. 114.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 115, je souligne.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 72.

habitude sans laquelle, précise Lippmann, « nous croyons dans l'absoluité de notre propre vision. »<sup>1</sup> Or, nous avons vu au chapitre 4 qu'une théorie sociale des *attitudes* épistémiques conduisait à mettre en lumière les obstacles à la réflexivité que pouvaient constituer les privilèges sociaux. Ainsi, l'appartenance à un groupe expert ayant reçu une formation critique ne suffit pas à assurer ce critère : l'appartenance simultanée à un groupe social privilégié peut en effet contrecarrer cette aptitude à la réflexivité, comme le montre notamment Estlund avec son « argument démographique ». En outre, Lippmann contredit ici sa critique de l'éducation consistant à affirmer qu'il est impossible d'éduquer une population du fait de la rapidité des changements sociaux. La notion d'éducation critique montre en effet qu'il est possible d'éduquer les *attitudes* qui déterminent le rapport aux stéréotypes.

Lippmann oscille ainsi entre le critère de neutralité qui semble désigner une connaissance absolue et indépendante des intérêts particuliers et le critère de réflexivité qui met l'accent sur la relativité de toute connaissance à une situation et des intérêts situés. Dans les deux cas, seul un petit groupe d'individus accède selon lui à la connaissance.

### *1.3.b. La critique du désintérêt pour les affaires publiques : l'apathie des citoyens ordinaires*

L'importance déterminante de l'intérêt dans la perception conduit en outre les citoyens, selon Lippmann, à se détourner des affaires publiques dans la mesure où « c'est dans la poursuite de ses affaires particulières que chacun est le plus intéressé. »<sup>2</sup> Il ne s'agit donc pas seulement de montrer que la perception est déterminée par l'intérêt, mais aussi que l'intérêt est réduit aux « affaires particulières » :

« Les gens ne cherchent jamais à saisir la société comme un tout. Le fermier décide s'il va planter du blé ou du maïs, le mécanicien s'il va prendre le travail qu'on lui propose en Pennsylvanie ou dans l'Erié, s'il va acheter une Ford ou un piano et, au cas où il choisit la Ford, s'il va l'acheter dans le garage d'Elm Street ou chez le concessionnaire qui lui a envoyé un prospectus. »<sup>3</sup>

Lippmann restitue ainsi un dualisme entre le particulier et le général, l'individu et la société, auquel s'oppose la philosophie sociale de Dewey<sup>4</sup>. L'épistocratie repose donc sur une conception individualiste et strictement instrumentale de l'intérêt, réduit aux préoccupations subjectives immédiates des individus, d'où l'équivalence entre intérêt et désir. Le phénomène

<sup>1</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, op. cit., p. 126.

<sup>2</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, op. cit., p. 15.

<sup>3</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, op. cit., p. 71-72.

<sup>4</sup> Voir notamment : Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 253 et Dewey, John. « L'individualisme - ancien et nouveau [1930] », op. cit.

d'« apathie » politique, ou de désintérêt, qui se manifeste notamment selon les épistocrates, dans l'abstention massive aux élections, est ainsi expliqué par la nature particulière et ultra-localisée de l'intérêt qui détermine et limite la perception et l'attention. Ainsi, l'incompétence fondamentale des « citoyens s'auto-gouvernant » résiderait dans leur « incapacité (...) à transcender leur expérience ordinaire et leur préjugé »<sup>1</sup>.

En quoi les experts échappent selon Lippmann à ce défaut ? Quels critères permettent d'affirmer la validité de leur connaissance ?

Deux critères sont formulés négativement, à travers la critique de l'apathie des citoyens ordinaires : la généralité et le caractère indirect du savoir expert. Ainsi, si Lippmann affirme qu'il n'y a pas d'intérêt général, il conserve néanmoins le critère de la généralité comme nécessaire à la connaissance valide en politique :

« Il est pourtant utile de faire la distinction entre ces deux niveaux d'opinions - d'un côté ce qui est spécifique et direct, de l'autre ce qui est général et indirect. »<sup>2</sup>

L'argument lippmannien présente sur ce point plusieurs contradictions et imprécisions. D'une part, il semble considérer que la validité de la connaissance experte découle de la nature plus générale de l'intérêt des experts, plutôt que de leur capacité à se détourner de leur intérêt particulier, dans la mesure où le lien entre intérêt et connaissance est posé comme une caractéristique anthropologique indépassable :

« Je ne veux pas dire qu'ils échappent à la propension humaine à la vision stéréotypée. Leurs stéréotypes en font souvent des routiniers absurdes. Mais quelles que soient leurs limitations, les chefs sont en contact effectif avec des pans cruciaux d'un environnement plus élargi. »<sup>3</sup>

Il oppose ainsi à l'« opinion autocentrée » de la masse, des « intérêts communs » qui « peuvent être uniquement gérés par une classe spécialisée dont les intérêts personnels s'élèvent au-dessus de la localité »<sup>4</sup>. Sur quels mécanismes est fondée cette élévation, et comment déterminer un intérêt personnel qui serait général ? Lippmann semble osciller entre un argument moral selon lequel le propre de l'expert serait de trouver un intérêt personnel au bien-être collectif, et un argument épistémique consistant à affirmer que l'expérience des « chefs » est plus riche, d'où leur « contact effectif » avec un « environnement plus élargi », déterminant du coup un intérêt moins localisé et une perception plus large de la réalité sociale<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, op. cit., p. 365.

<sup>2</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, op. cit., p. 72.

<sup>3</sup> Lippmann, Walter. *Public Opinion*, op. cit., p. 226.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 310.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 226-227.

D'autre part, Lippmann semble parfois affirmer au contraire que le propre de l'expert est de se détourner de son intérêt et de sa perception directe. En effet, l'association entre le général et l'indirect indique que l'opinion des experts est plus valable dans la mesure où ceux-ci ne s'en tiennent pas à leur perception, mais recueillent, du fait de leur statut d'experts, une pluralité de points de vue sur la réalité. Mais, dans le même temps, le caractère indirect de la connaissance est dénoncé par Lippmann comme problématique et il semble au contraire faire de la connaissance directe le modèle de la connaissance valide, notamment à travers l'opposition, structurante dans son argumentation, entre « ceux qui sont de la partie » et « ceux qui ne sont pas de la partie ». Lippmann écrit ainsi à propos des auteurs qui pointent les limites cognitives des citoyens ordinaires que :

« Ils en ont généralement conclu qu'il devait exister une différence de fond entre les quelques gouvernants et la masse des ignorants. En quoi ils sont victimes d'une analyse trop superficielle des maux qu'ils dénoncent si bien. La seule différence qui compte est entre ceux qui sont de la partie et les autres. »<sup>1</sup>

Cette dichotomie est donc d'importance puisqu'elle vient remplacer la séparation entre gouvernants et gouvernés sur le plan épistémique. Or Lippmann définit précisément « ceux qui sont de la partie » comme les personnes « directement concerné[es] » par une question, mettant ainsi en cause le critère de connaissance « indirecte ». Il écrit par exemple que la conception traditionnelle de la démocratie « est erronée car elle ne tient pas compte de la différence fondamentale entre l'expérience de celui qui est de la partie et l'expérience de celui qui n'est pas de la partie. Bancal par définition, elle demande à celui qui n'est pas directement concerné de maîtriser aussi bien le sujet que celui qui en est spécialiste. »<sup>2</sup> Le « spécialiste » semble donc être défini comme « celui qui est de la partie » en tant qu'il est « directement concerné » par un sujet. On retrouve cette idée dans la critique de l'extériorité des gouvernants par rapport aux problèmes sociaux au chapitre 5 du *Public fantôme* :

« Or s'il est vrai qu'un haut fonctionnaire est mieux placé qu'un lecteur de gazette pour comprendre les problèmes et bien plus qualifié pour agir, il n'en reste pas moins, par définition, extérieur aux problèmes réels dans lesquels il intervient. Sa vision des choses est donc indirecte, et son action n'a de pertinence que lorsqu'elle se borne à aider indirectement ceux qui sont directement responsables. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Lippmann, Walter. *Le public fantôme*, op. cit., p. 139.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 88.

La vision « indirecte » est donc considérée ici comme un obstacle potentiel plutôt que comme un critère de validité de la connaissance. Enfin, Lippmann formule également au chapitre 15 une critique du critère de généralité qui caractérise la vision des gouvernants :

« Les gouvernants ont une vision synthétique qui tend à gommer l'infinie diversité des intérêts particuliers. Leurs défauts sont la tendance à l'abstraction et à la généralisation, qui prennent en politique la forme du légalisme et de la bureaucratie. »<sup>1</sup>

Cette imprécision sur les critères de validité de la connaissance, en particulier sur les vertus épistémiques de la connaissance générale et indirecte s'accompagne chez Lippmann d'une imprécision sur l'identité et le rôle des experts, tantôt « haut fonctionnaires », tantôt « gouvernants », tantôt « chefs », tantôt au contraire « organisation indépendante » distincte des représentants qu'ils doivent « aider indirectement ». Au fond, sa distinction entre ceux qui sont de la partie et ceux qui ne le sont pas ne repose sur aucune définition précise du rôle épistémique valide de l'expérience, par opposition à l'intérêt subjectif et l'attention bornée qu'il dénonce.

Outre ces contradictions, la conception même de l'intérêt particulier comme moteur unique de l'activité ordinaire, qui sert de prémisse à toute l'argumentation épistocratique de Lippmann, est problématique du point de vue pragmatiste. D'une part, elle relève à nouveau d'une anthropologie naturaliste qui laisse de côté les causes économiques et sociales des comportements humains. Dewey propose ainsi une analyse systémique de l'apathie politique qui se distancie de ce naturalisme, en particulier dans « Is There Hope for Politics » où il l'explique par l'absence de différence idéologique significative entre les deux grands partis politiques :

« L'apathie est dans une large mesure due au fait que rien de fondamental, rien de suffisamment radical du point de vue des principes, n'a été offert. »<sup>2</sup>

D'autre part, même lorsque l'intérêt particulier sert de moteur, celui-ci est défini par et dans le cadre des interactions sociales et culturelles si bien que, pour Dewey :

« L'idée que les hommes sont mus par un souci intelligent et calculé pour leur propre bien est donc un mythe pur et simple. Même si le principe de l'amour de soi activait le comportement, il n'en resterait pas moins que les objets par lesquels les hommes voient leur amour manifesté, les objets dont ils pensent qu'ils

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>2</sup> Dewey, John. « Is There Hope for Politics? », *LW6*, p. 188. John Medearis souligne notamment ce point en rapprochant la théorie deweyenne de la désaffection politique de la critique de l'aliénation politique chez Marx (Medearis, John. *Why democracy is oppositional*, op. cit.).

constituent leurs intérêts particuliers, sont fixés par des habitudes reflétant les coutumes sociales. »<sup>1</sup>

Chez Lippmann, le rôle de l'expérience dans le processus cognitif est donc identifié à une limitation, sous la forme des filtres perceptifs (les stéréotypes) et de l'intérêt particulier. Or, nous avons vu que les liens entre expérience et connaissance étaient au contraire au cœur de l'émergence et de la validité de la connaissance dans la conception pragmatiste critique. Comment cette conception originale, instrumentale et expérimentale, de la connaissance fonde-t-elle une justification épistémique originale des pratiques démocratiques ? Quelle analyse et quelle place Dewey fait-il aux phénomènes d'ignorance dans sa conception épistémique de la démocratie ?

## II. Les arguments épistémiques pragmatistes en faveur de la démocratie

La critique des arguments épistocratiques conduit-elle à défendre la démocratie pour des raisons épistémiques ? J'ai souligné en introduction l'existence d'un débat d'interprétation concernant la nature de la justification deweyenne de la démocratie. Talisse conteste en particulier l'interprétation de Dewey comme défenseur d'une justification épistémique de la démocratie :

« Bien que la conception de la démocratie de Dewey soit fondamentalement épistémique, sa vision de la valeur de la démocratie est largement morale, tout comme son argument en faveur de la démocratie. »<sup>2</sup>

Si la démocratie deweyenne possède selon lui des dimensions épistémiques (elle requiert, en particulier, des conditions épistémiques comme l'enquête et la discussion libre et elle a des fonctions épistémiques comme la récolte d'informations), sa *valeur* ne serait pas, en revanche, principalement épistémique. C'est le concept deweyen de croissance humaine qui servirait au contraire de critère d'évaluation substantiel des régimes et décisions politiques. En d'autres termes, Dewey inviterait à adopter un modèle démocratique dans le but d'enrichir l'expérience humaine et non d'accroître la connaissance sociale. Je montrerai dans cette section que cette opposition entre les arguments épistémiques et les arguments moraux est en fait mise à mal par

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 257.

<sup>2</sup> Talisse, Robert B. « A pragmatist epistemic argument for democracy », *op. cit.*, p. 387.

l'épistémologie pragmatiste et qu'on trouve bien chez Dewey des arguments spécifiquement épistémiques en faveur de la démocratie.

En outre, une autre discussion concerne la valeur d'une justification épistémique pragmatiste de la démocratie : le cadre pragmatiste permet-il d'éviter les écueils épistocratiques ? Des auteurs contemporains de Dewey lui ont notamment reproché sa foi dans la capacité de la science et de la connaissance à améliorer l'organisation politique et sociale. Reinhold Niebuhr<sup>1</sup>, Charles Wright Mills<sup>2</sup>, Thomas Veblen<sup>3</sup> ou encore Randolph Bourne<sup>4</sup>, voyaient ainsi dans cette thèse soit une forme de romantisme scientifique soit un froid instrumentalisme, plaçant ses espoirs dans le progrès de la science plutôt que dans la lutte politique et méconnaissant l'influence des rapports de pouvoir sur les pratiques épistémiques. La conception épistémique deweyenne serait ainsi illusoire d'une part, et problématique d'autre part, dans la mesure où la réduction des problèmes politiques à des problèmes d'intelligence conduisent à discréditer l'activité politique, notamment contestataire.

Y a-t-il une justification épistémique de la démocratie chez Dewey, et celle-ci occulte-t-elle la spécificité du politique ? La conception pragmatiste critique de la connaissance permet-elle d'éviter les écueils épistocratiques des conceptions épistémiques de la démocratie ?

---

<sup>1</sup> Niebuhr, Reinhold. *Moral man and immoral society...*, *op. cit.* Dans « The Pathos of Liberalism », qui répond à *Liberalism and Social Action*, Niebuhr reconnaît la dimension radicale de la philosophie deweyenne, mais il critique la fonction dévolue à l'« intelligence libérée » dans le processus de changement social (Niebuhr, Reinhold. « The Pathos of Liberalism ». *The Nation*, vol. 141, n° 3662, 1935). Pour une analyse du débat entre Niebuhr et Dewey, voir : Rice, Daniel F. *Reinhold Niebuhr and John Dewey: An American Odyssey*. State University of New York Press, 1993.

<sup>2</sup> Wright Mills, Charles. *Sociology and Pragmatism*, *op. cit.* Mills affirme d'une part que les concepts deweyens de culture et d'éducation tendent à occulter les rapports de pouvoir, notamment du fait d'une conception biologique de la connaissance et de l'action. D'autre part, il voit dans le motif de la socialisation de l'intelligence, qui est au cœur de la conception épistémique deweyenne de la démocratie, une nostalgie de la vie communale : la résolution des problèmes politiques et sociaux par la méthode expérimentale présupposerait ainsi une communauté homogène sur le plan des valeurs. Pour une analyse de la critique de Dewey par Mills, voir : Le Goff, Alice. *Pragmatisme et démocratie radicale*, *op. cit.*, chapitre 2. L'autrice montre notamment comment la sociologie de la connaissance de Karl Mannheim et de Max Weber et l'institutionnalisme de Thorstein Veblen fondent l'appropriation critique du pragmatisme de Mills.

<sup>3</sup> D'une part, Veblen est méfiant à l'égard du critère pragmatiste d'utilité de la science (voir : Veblen, Thorstein. *The Place of Science in Modern Civilization*. Routledge, 2017) ; d'autre part, il est sceptique quant à la possibilité d'une éducation et d'une intelligence sociales émancipatrices dans un contexte capitaliste (voir : Veblen, Thorstein. *The Higher Learning in America*. Transaction Publishers, 1993).

<sup>4</sup> Ancien élève de Dewey, Bourne s'en prend à sa théorie du contrôle social intelligent qui subordonne selon lui les valeurs, les idéaux et l'imagination aux impératifs de la technique et de l'efficacité. Il fonde en particulier cette critique sur les textes de Dewey sur la Première Guerre mondiale, où celui-ci peut parfois sembler affirmer que la guerre a été un bon moyen, en vue de la fin d'une organisation sociale intelligente. Voir : Hansen, Olaf, éditeur. « Twilight of idols ». *The Radical Will. Selected writings 1911-1918*, par Randolph Bourne, University of California Press, 1977, p. 336-347. Sur le contexte et les enjeux de ce débat, voir : Nichols, Christopher McKnight. « Education, expediency, and democratic dilemmas in war time: inside the Dewey-Bourne debate ». *The Journal of the Gilded Age and Progressive Era*, vol. 16, n° 4, 2017, p. 438-455. Pour une critique de l'interprétation de Bourne fondée sur la philosophie esthétique de Dewey : Shusterman, Richard. « Dewey's Art as Experience: The Psychological Background ». *Journal of Aesthetic Education*, vol. 44, n° 1, 2010, p. 26-43.

J'identifierai d'abord les arguments deweyens anti-épistocratiques. Au-delà de la critique des *théories* épistocratiques, la philosophie pragmatiste permet en effet de formuler une critique systématique de la *pratique* épistocratique, en montrant les pathologies épistémiques spécifiques encourues par la division même entre experts et profanes. Puis je montrerai que de cette critique découle bien une forme épistémique-instrumentale de justification de la démocratie, que l'on peut reconstruire à partir de divers arguments deweyens. Enfin, j'analyserai comment l'épistémologie deweyenne permet d'éviter les deux écueils épistocratiques en redéfinissant la compétence et les critères des bonnes décisions.

## II.1. La faiblesse épistémique de l'épistocratie : expertise et ignorance

Comme le souligne en particulier Putnam, l'intérêt de la conception pragmatiste de la démocratie réside notamment dans la manière dont Dewey pense les rapports entre science et démocratie<sup>1</sup>. En effet, Dewey fixe comme objectif à la démocratie l'application de la méthode scientifique expérimentale aux problèmes sociaux :

« La crise de la démocratie appelle le remplacement de l'espèce d'intelligence actuellement reconnue par l'intelligence mise en œuvre dans la démarche scientifique. »<sup>2</sup>

Pourtant, il n'en déduit pas que les décisions politiques devraient, pour ce faire, s'appuyer sur un groupe d'experts doté d'une autorité spécifique en vertu de sa compétence scientifique<sup>3</sup>. Du point de vue de la conception pragmatiste de l'objectivité et de la connaissance des problèmes sociaux, l'expertise pose en effet trois principaux problèmes : d'une part, un problème relatif à l'isolement social des experts (1) ; d'autre part, un problème relatif à la routinisation de la pratique scientifique (2) ; et enfin un problème relatif à l'idéal de neutralité de la connaissance (3).

---

<sup>1</sup> « Lorsque Dewey parle d'utiliser la méthode scientifique pour résoudre les problèmes sociaux, il ne parle pas de s'appuyer sur des experts. Dewey souligne que, en l'état, les experts ne peuvent pas résoudre les problèmes sociaux. Les experts appartiennent à une classe privilégiée et sont affectés par les rationalisations dont parlaient Dewey. C'est une élite, et en tant qu'élite, ils sont habitués à dire aux autres quoi faire pour résoudre leurs problèmes sociaux. Mais la solution des problèmes sociaux, pour Dewey, ne passe pas par le fait de dire aux autres quoi faire, mais par le fait de s'appuyer sur leurs énergies pour qu'ils soient capables d'agir pour eux-mêmes. » (Putnam, Hilary. « A Reconsideration of Deweyan Democracy », *op. cit.*)

<sup>2</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, *op. cit.*, p. 149.

<sup>3</sup> Gronda souligne à juste titre que la conception épistémique deweyenne de la démocratie repose sur l'identification d'une forme spécifiquement « publique » d'objectivité, dont les critères impliquent au contraire de conférer un avantage épistémique à la communauté des citoyens ordinaires et aux groupes sociaux spécifiquement concernés par les problèmes sociaux (Gronda, Roberto. « Language, objectivity and public inquiry... », *op. cit.*).

Premièrement, Dewey montre que dès lors que l'attribution d'une autorité épistémique s'accompagne d'un statut social spécifique, la qualité *épistémique* de l'enquête en pâtit (1) :

« Lorsque les savants professionnels sont socialement isolés, l'enquête perd son élan et sa raison d'être. Elle dégénère en pensum stérile auquel travaillent des hommes sans conscience sociale. »<sup>1</sup>

Or, autorité épistémique et autorité sociale sont en effet liées d'au moins deux manières.

D'une part, les membres du groupe expert sont très majoritairement issus des groupes sociaux dominants par ailleurs. En effet, l'attribution de l'autorité épistémique résulte largement de l'autorité sociale, comme le montre la théorie des injustices épistémiques. Medina souligne ainsi que « les inégalités sociales ont souvent pour résultat des attributions différenciées d'autorité et de crédibilité épistémique », puisque « les perceptions de la crédibilité et de l'autorité sont des formes de reconnaissance sociale qui sont vouées à être affectées par les habitudes culturelles de reconnaissance disponibles pour des sujets positionnés dans différents groupes sociaux »<sup>2</sup>. À ce titre, l'appartenance au groupe expert a tendance à recouper d'autres hiérarchies sociales préexistantes, faisant des experts un groupe « socialement isolé ».

D'autre part, le pouvoir social est aussi un *résultat* de l'acquisition d'une autorité épistémique, comme le souligne Harding :

« La plupart des scientifiques en sciences naturelles et en sciences sociales (et la plupart des philosophes !) sont eux/elles-mêmes membres de ces groupes dominants, que ce soit par naissance ou *par mobilité ascendante dans des carrières scientifiques et professionnelles*. Ceux/celles qui sont payé.es pour enseigner et faire de la recherche reçoivent une part disproportionnée des bénéfices de ce même ordre social et naturel qu'ils tentent d'expliquer. »<sup>3</sup>

Ces hiérarchies sociales qui accompagnent la division entre experts et profanes constituent donc un obstacle épistémique à la qualité de l'enquête, du point de vue de deux critères pragmatistes critiques : le pluralisme (a) et l'utilité (b).

D'un côté (a), Dewey souligne ainsi que « de telles divisions sociales, lorsqu'elles interfèrent avec la communication libre et entière, rendent l'intelligence et la connaissance des membres des classes séparées *unilatérales*. »<sup>4</sup> L'inégalité sociale, renforcée par la séparation

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 203.

<sup>2</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, op. cit., p. 63-64.

<sup>3</sup> Harding, Sandra. « Repenser l'épistémologie du positionnement... », op. cit., p. 163, je souligne.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Democracy and Education ». *MW9*, p. 354, je traduis et je souligne. La traduction de « *one-sided* » par « unilatéral » me semble mieux souligner l'importance du critère deweyen de pluralisme que la

entre experts et profanes, conduit donc à un défaut de pluralisme épistémique. Dewey inverse alors la critique de la désinformation des citoyens ordinaires de la théorie épistocratique, en affirmant que ce sont les « experts » qui doivent être informés par la masse :

« Et l'information éclairée doit se faire d'une manière qui contraigne les spécialistes administratifs à prendre en compte les besoins. Le monde a plus souffert des chefs et des autorités que des masses. »<sup>1</sup>

Une telle inversion est fondée sur l'articulation entre le besoin et la connaissance, qui fait reposer la validité de l'enquête sur la sensibilité aux problèmes particuliers :

« La seule garantie d'impartialité et d'honnêteté dans l'enquête est la sensibilité de l'enquêteur aux besoins et aux problèmes de ceux à qui il est *associé*. »<sup>2</sup>

En identifiant ainsi impartialité et sensibilité, Dewey met à mal le critère de neutralité fondé sur la dichotomie entre rationalité et sensibilité. En outre, en associant impartialité et problèmes, il affirme l'articulation entre objectivité et intérêt. Ces éléments critiques de son épistémologie conduisent donc à repenser le statut de l'« expert » en démocratie comme « associé » plutôt que comme dirigeant.

Communication, contrainte (des experts par les masses) et association sont donc les modalités de l'articulation entre spécialistes et citoyens identifiées par Dewey. Ce faisant, il ne nie pas la valeur d'un usage de la science, et le rôle des scientifiques dans cet usage. Sa critique s'adresse en revanche à la constitution d'une autorité et d'un statut social spécifiques fondés sur l'expertise, ainsi qu'à la séparation, sociologique et fonctionnelle, entre les enquêteurs et les groupes qui font l'expérience des problèmes. Nous verrons dans la section III de ce chapitre, à partir d'une étude de cas, quelle forme peut prendre une telle relation d'association, de communication et de contrainte entre « experts » et citoyens.

La critique de l'isolement social des experts pose également problème du point de vue de l'utilité des connaissances produites (b). En effet, si les groupes qui produisent la connaissance ne sont pas ceux qui en subissent les conséquences, la dialectique du subir et de l'agir est interrompue et la connaissance perd son statut d'instrument de la continuité de l'expérience. Le critère de validité de la connaissance des problèmes publics est donc identifié à sa capacité à être utilisée par le plus grand nombre, en vertu de la conception de la vérité comme *ce qui nous*

---

traduction existante (« Les divisions sociales qui s'opposent aux échanges libres et complets font que l'intelligence et la connaissance des membres des classes séparées ne saisissent qu'un aspect des choses. » *Démocratie et éducation...*, *op. cit.*, p. 438).

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 311.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 203, je souligne.

*guide vraiment*. En effet, la connaissance d'un problème social, pour répondre au critère d'utilité, doit pouvoir être utilisée par les citoyens dans la conduite effective de leurs activités et interactions. Par exemple, des concepts comme le harcèlement sexuel ou le féminicide, sont valides en partie dans la mesure où ils permettent aux victimes effectives ou potentielles de s'en saisir pour se défendre et transformer les conditions qui conduisent à ces agressions.

Dewey met ainsi en avant l'importance de la propriété collective, ou socialisation de la connaissance<sup>1</sup>, à rebours de son monopole par un groupe d'intellectuels :

« Les biens [intellectuels] qu'ils produisent et poursuivent sont plus raffinés, mais dépendent aussi d'un processus d'acquisition et d'appropriation. À défaut d'être en lien avec des usages et de s'intégrer dans de larges interactions, ces biens deviennent également un capital monopolisé. Il se pourrait, en outre, que la monopolisation du capital spirituel s'avère plus nuisible encore que celle du capital matériel. »<sup>2</sup>

La question classique de la possibilité de la connaissance est ainsi convertie en une question politique et sociale, qui a trait à l'accès de tous à la connaissance :

« Ne pouvant plus maintenant s'appuyer sur une vérité imposée par l'autorité, [l'homme] n'a plus d'autre issue que de s'assurer de l'autorité de la vérité. La possibilité d'*accéder* à cette vérité et de l'*utiliser* devient de ce fait le problème sous-jacent et structurant de la vie moderne. »<sup>3</sup>

Or, l'importance du partage et de l'accès à la connaissance disponible met à mal la notion même d'expertise telle qu'elle est conçue par l'épistocratie, c'est-à-dire fondée sur une possession exclusive du savoir, comme le souligne Carlo Martini dans son analyse de « l'épistémologie de l'expertise » :

« "Expert" est un terme relatif. Relatif à celui de profane. (...) Les experts épistémiques (donc tout simplement les "experts"), sont des personnes en position de supériorité épistémique par rapport au groupe de non-experts. (...) Être expert ne signifie pas posséder un certain nombre de caractéristiques établies, mais être en relation avec quelqu'un d'autre, un profane. À ce titre, l'épistémologie de l'expertise est nécessairement une épistémologie sociale, puisque l'expertise ne peut exister que dans un contexte relationnel (i.e. social). »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Cet aspect est notamment souligné par Garreta : Garreta, Guillaume. « Présentation ». *Après le libéralisme...*, *op. cit.*, p. 36. Voir aussi : Ferey, Camille. « « Celui qui porte la chaussure » est-il le meilleur cordonnier ? Une justification épistémique de la démocratie participative à partir de John Dewey ». *Participations*, vol. 33, n° 2, 2022, p. 59-91.

<sup>2</sup> Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », *op. cit.*, p. 351.

<sup>3</sup> Dewey, John. « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat », *op. cit.*, p. 247, je souligne.

<sup>4</sup> Martini, Carlo. « The Epistemology of Expertise », *op. cit.*, p. 115.

La notion d'expertise renvoie donc à la monopolisation d'un savoir par un petit groupe, ce qui pose problème du point de vue du critère d'utilité et de l'appropriation collective du savoir qu'il implique. Partant de ce critère et du rôle dévolu à la connaissance spécialisée dans la justification épistémique deweyenne de la démocratie, Gronda élabore une conception spécifique de l'objectivité « publique » dont une des conditions nécessaires est identifiée à l'« objectivité expressive », dans la mesure où la publicité de l'enquête requiert un langage commun et une coopération communicationnelle entre enquêteurs divers, scientifiques et non-scientifiques :

« L'objectivité publique ne peut être atteinte que si le langage public dans lequel l'enquête est conduite est assez riche pour que chaque membre de la communauté d'enquêteurs puisse formuler son point de vue et exprimer ses valeurs épistémiques. »<sup>1</sup>

On trouve en effet cette idée chez Dewey, au chapitre 5 du *Public et ses problèmes*, où il critique l'inaccessibilité de la science physique pourtant déterminante pour l'existence humaine :

« On est donc tenté de penser qu'il serait fondamental et toujours utile *d'exprimer* notre connaissance des conditions physiques en des termes pouvant être largement compris, ou par des signes permettant d'indiquer les conséquences humaines des services rendus et des torts commis. (...) On pourrait donc penser que les conditions qui tendent à nous *priver de la connaissance* de notre environnement et à en empêcher la *communication* en des termes qui soient ceux des activités et des souffrances des hommes, doivent être tenues pour désastreuses, qu'elles sont nécessairement ressenties comme intolérables (...). »<sup>2</sup>

La publicité fait donc partie intégrante de l'idéal de vérité pragmatiste, comme nous l'avons vu au chapitre 3.

En outre, l'épistocratie peut également être critiquée à partir de la critique deweyenne de la routinisation de l'activité de connaissance, fondée sur l'ambiguïté du rôle épistémique des habitudes (2). Dewey affirme ainsi que « l'inertie de l'habitude semble condamner toute activité humaine, y compris l'enquête intellectuelle et scientifique »<sup>3</sup>, ce qui explique selon lui que nombre de découvertes importantes sont faites par des individus n'appartenant pas au champ de recherche directement concerné par ces découvertes (la bactérie par un ingénieur de génie

---

<sup>1</sup> Gronda, Roberto. « Language, objectivity and public inquiry: a pragmatist theory of expertise », *op. cit.*, p. 145.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 271, je souligne.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 34.

civil, l'oxygène par un pasteur, l'évolution par Darwin qui n'était ni botaniste ni zoologue). Cette créativité apportée par l'extériorité indique selon Dewey que « [n]ous avons besoin d'un ministre du désordre, d'une source régulière de problèmes, d'un destructeur de routine (...). »<sup>1</sup> Toute pratique scientifique doit à ce titre intégrer des points de vue extérieurs à son champ pour progresser :

« La routine de l'habitude est mortelle même pour l'enquête scientifique. Elle constitue une résistance à la découverte et un obstacle pour le travailleur scientifique actif. En tant qu'activités, découverte et enquête sont synonymes. La science est un processus et non la prise de possession de l'immuable. Des théories nouvelles qui diversifient les points de vue sont plus valorisées que des découvertes donc la contribution reste purement quantitative. »<sup>2</sup>

Contrairement à Lippmann, qui conçoit les experts comme des spécialistes capables de mettre en cause les stéréotypes statiques forgés par l'habitude, Dewey voit donc dans la pratique scientifique une forme spécifique d'habitude, tout autant capable de former des préconceptions figées que les autres groupes sociaux, en vertu de la définition de la connaissance comme activité. Dès lors, le désordre, la contestation, le dissensus, apparaissent comme des éléments clefs de l'objectivité publique.

Enfin, Dewey met aussi en cause la capacité d'un groupe expert à forger une connaissance neutre, au sens de non-située (3). Le contexte socio-économique constitue ainsi une situation indépassable qui contrôle l'activité de connaissance, conformément à la conception pragmatiste de la situation comme arrière-plan objectif temporel<sup>3</sup> :

« La place de l'industrie est si centrale dans la vie moderne que même mises à part les questions posées directement aux laboratoires scientifiques par les entreprises industrielles, il est impossible, psychologiquement, pour des hommes engagés dans la recherche scientifique de ne pas être sensibles et plus attentifs aux types de problèmes qui se présentent dans l'effort pratique pour contrôler les énergies naturelles – ce qui, concrètement, signifie la fabrication et la distribution des biens. »<sup>4</sup>

Dewey précise qu'il ne s'agit pas d'affirmer que les experts sont inévitablement biaisés par leurs rapports, notamment de financement, avec le monde industriel ou volontairement engagés à son service en vue de l'obtention de biens privés. Cependant, même en dehors d'une telle influence directe, « l'attention et l'intérêt ne sont pas des projecteurs organisés librement, qui

---

<sup>1</sup> *Id.* On retrouve cette idée au chapitre 5 du *Public et ses problèmes* : Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 257.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 34.

<sup>3</sup> Voir chapitre 1, § III.2.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Freedom and Culture », *op. cit.*, p. 158.

peuvent être dirigés vers toutes les portions de l'univers naturel avec la même aisance. Ils opèrent à travers certains canaux, et l'état général de la culture détermine ce que et où sont ces canaux. Le "climat de l'opinion" détermine la direction prise par l'activité scientifique aussi sûrement que le climat physique décide quelle agriculture peut être développée. »<sup>1</sup>

Dewey inverse ici la critique épistocratique de l'« opinion » en montrant que celle-ci joue un rôle clef dans l'activité scientifique elle-même, qui ne constitue pas, à ce titre, une activité désincarnée et coupée des préoccupations, idées et habitudes du contexte socio-économique particulier dans lequel elle a lieu. À nouveau, dans le cadre de la conception pragmatiste de la connaissance située et de l'objectivité réflexive, cela n'implique pas que la science soit fausse ou impossible. Cela signifie, en revanche, que la validité d'un savoir ne peut être justifiée par sa dimension neutre au sens de non située. Une telle justification constitue en effet un manque de réflexivité et contrevient donc à l'objectivité pragmatiste telle que définie dans ma première partie.

La notion épistocratique d'expert pose donc problème du point de vue pragmatiste. En effet, les critères qui fondent l'expertise (la neutralité, la spécialisation et la séparation par rapport aux citoyens profanes et à leurs intérêts) conduisent précisément à un défaut plutôt qu'à une qualité épistémique, en vertu des critères définis au chapitre 3 de pluralisme, de réflexivité et d'utilité. L'impartialité des experts est donc mise en question par la conception pragmatiste de la connaissance située socialement et temporellement qui met en lumière les risques d'isolement, de routinisation et d'illusion de neutralité. À ce titre, la conception pragmatiste permet de renforcer l'argument démographique de Estlund en montrant qu'il n'est pas contingent mais intrinsèque à la division même entre experts et profanes. Ce faisant, la perspective pragmatiste évite la critique adressée par Landmore à Estlund.

En quoi la démocratie est-elle une méthode plus efficace de connaissance des problèmes sociaux du point de vue pragmatiste ?

## **II.2. La dimension épistémique de la justification pragmatiste de la démocratie**

J'ai indiqué que la justification épistémique de la démocratie comporte deux enjeux : attribuer une valeur *épistémique* aux procédures politiques, c'est-à-dire montrer que la démocratie a pour objectif instrumental de produire certaines connaissances permettant de résoudre les problèmes sociaux ; et fournir un argument épistémique *démocratique*, c'est-à-dire

---

<sup>1</sup> *Id.*

montrer que les procédures démocratiques sont meilleures du point de vue des exigences épistémiques ainsi définies. Le premier enjeu concerne la nature de la justification du politique, tandis que le second concerne la nature de la démocratie.

### *II.2.a. La nature épistémique de la justification du politique*

Premièrement, on trouve chez Dewey l'idée que la démocratie doit consister en une forme d'organisation intelligente en vue de la résolution des problèmes sociaux. Ainsi, Dewey développe bien une conception instrumentale de la justification politique d'une part (1) et cet instrumentalisme dépend d'un certain usage de la connaissance, donc de critères épistémiques, d'autre part (2). Ces deux aspects, instrumental et épistémique, sont clairement articulés lorsque Dewey définit comme suit « l'aventure dans laquelle la démocratie s'est engagée : la mise en ordre de la vie pour *répondre aux besoins* du moment en accord avec la *vérité garantie* du moment. »<sup>1</sup>

Tout d'abord, le pragmatisme est une forme d'instrumentalisme (1). Du point de vue pragmatiste, la vérité et la valeur d'une chose se mesurent à ses conséquences :

« Pour moi, les idées morales et l'action ne peuvent avoir d'autre base que les fins, au sens des conséquences ; elles fournissent la seule justification qui puisse être apportée aux moyens employés. »<sup>2</sup>

Dès lors, la démocratie n'échappe pas à ce cadre théorique général, si bien que pour Dewey : « à terme, la démocratie se maintiendra ou disparaîtra avec la possibilité de maintenir la foi en elle, et de la *justifier par ses œuvres*. »<sup>3</sup>

En outre, la qualité instrumentale de la démocratie repose sur des critères épistémiques, c'est à-dire sur sa capacité à améliorer la connaissance des problèmes sociaux et à la mobiliser intelligemment dans l'organisation des activités et interactions sociales (2). Dewey défend ainsi une transformation des institutions en instruments de la connaissance et de la résolution des problèmes :

« Le troisième modèle de philosophie ne défend ni la reconstruction totale ni la conservation absolue des institutions existantes. Son but est de cultiver la

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « X. "Conscience" et expérience », *op. cit.*, p. 231, je souligne.

<sup>2</sup> Dewey, John. « 26. Moyens et fins. Leur interdépendance et l'essai de Trotski sur *Leur morale et la nôtre* [1938] », *Écrits politiques*, *op. cit.*, p. 418.

<sup>3</sup> Dewey, John. « Freedom and Culture », *op. cit.*, p. 152, je souligne. Voir aussi : « [L]a justification [de la démocratie] ne peut résider à terme que dans ce qu'elle engendre en matière de sagesse, que justifient à son tour ses rejetons, de meilleures institutions de vie. » (Dewey, John. « Philosophie et démocratie [1918] », *op. cit.*, p. 134)

connaissance et l'intelligence, par le moyen desquelles les hommes peuvent remédier aux désordres particuliers et résoudre les problèmes particuliers. »<sup>1</sup>

La démocratie politique est alors définie comme une forme *rationnelle* ou *intelligente* d'organisation sociale, c'est-à-dire fondée sur la connaissance plutôt que sur la législation de la tradition ou de la majorité. Dewey se distingue à ce titre des justifications procédurales-morales :

« La démocratie politique signifie *quelque chose de plus*, cependant, que la substitution de la volonté générale de la majorité à la volonté de la minorité ; elle implique également un changement radical de perspective, c'est-à-dire le remplacement de la "législation" de la tradition, de la coutume et de l'habitude, par la législation rationnelle. »<sup>2</sup>

En d'autres termes, la spécificité de la démocratie comme régime politique réside dans son usage de l'intelligence (dont nous avons vu que Dewey proposait finalement de la substituer à la notion de rationalité) pour organiser la vie sociale. On retrouve cette définition de la démocratie comme législation rationnelle, ou organisation intelligente, tout au long de l'œuvre de Dewey, notamment à travers le motif de la planification, qui fonde sa critique du laissez-faire.

À ce titre, la science doit jouer un rôle fondamental dans la prise de décision démocratique, comme il l'explique en particulier dans « Pour une nouvelle science sociale »<sup>3</sup> au sortir de la Première Guerre mondiale. Dans ce texte, Dewey montre en effet que si « les réalités sociales sont irrationnelles, non planifiées et involontaires »<sup>4</sup>, il est néanmoins possible d'intervenir dans leur cours, comme l'a montré selon lui l'organisation fournie par l'effort de guerre. Il souligne ainsi que « l'intelligence existe en tant que pouvoir opérateur »<sup>5</sup>, suivant sa conception de la connaissance comme activité pratique transformatrice exposée dans mon premier chapitre<sup>6</sup>. Dans cette perspective, les sciences sociales doivent élaborer des « instruments d'actions planifiées et responsables »<sup>7</sup>. Cette conception de la planification entend ainsi faire des activités

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 2, p. 58.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 13, p. 147, je souligne.

<sup>3</sup> Dewey, John. « Pour une nouvelle science sociale [1918] », op. cit., p. 85-91. Sur l'articulation entre science sociale et planification politique, voir : Renault, Emmanuel. *Le travail et ses problèmes...*, op. cit., p. 171-173. L'auteur distingue l'approche développée dans « Pour une nouvelle science sociale » de celle développée une décennie plus tard, en 1931, dans « Sciences sociales et contrôle social ». Sur le motif deweyen de la planification, voir : Stiegler, Barbara. *Il faut s'adapter...*, op. cit., chapitre 5. Sur le contexte politique et historique de cette conception de la planification intelligente, en particulier l'influence du mouvement progressiste américain et du socialisme anglais : Le Goff, Alice. *Pragmatisme et démocratie radicale*, op. cit., chapitre 1.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Pour une nouvelle science sociale [1918] », op. cit., p. 89.

<sup>5</sup> *Id.*

<sup>6</sup> Voir chapitre 1, § IV.

<sup>7</sup> Dewey, John. « Pour une nouvelle science sociale [1918] », op. cit., p. 90.

et interactions humaines le produit « d'un désir et d'une orientation intelligents ». La formation d'une science sociale expérimentale, fondée sur l'adaptation des méthodes de la science physique à la spécificité des problèmes sociaux, doit donc devenir un instrument fondamental de la prise de décision politique. Dewey propose alors de substituer la « philosophie sociale » aux formes d'expertise existantes et il déplore en particulier, à la suite de Veblen, le manque de formation en sciences et en philosophie sociales des ingénieurs et spécialistes administratifs effectivement dotés d'un pouvoir politique dans les démocraties modernes<sup>1</sup>.

Ce rôle politique de la science est réaffirmé à plusieurs reprises par Dewey. Dans le dernier chapitre de *Liberalism and Social Action*, il présente en particulier l'application de la méthode scientifique expérimentale à l'organisation sociale comme le propre de la démocratie, qui en fait une quatrième voie face au fascisme, au communisme russe et au capitalisme libéral autoritaire<sup>2</sup>. Or, ce motif récurrent conduit certains commentateurs à nuancer la radicalité du modèle démocratique deweyen<sup>3</sup>. On trouve en effet chez Dewey un ensemble de formulations qui semblent aller dans le sens d'une limitation des valeurs démocratiques au nom des valeurs épistémiques. Dans la quinzième leçon des *Lectures in China*, intitulée « L'autorité de la science », il affirme ainsi :

« Le problème social le plus urgent du monde moderne est de remplacer l'autorité de la tradition par l'autorité de la science. »<sup>4</sup>

La « législation rationnelle » implique-elle donc la délégation du pouvoir politique aux scientifiques, restituant ainsi une forme d'épistocratie ? Certaines formulations de Dewey sont en effet ambiguës et apparaissent comme faiblement démocratiques du fait de la fonction attribuée à la connaissance spécialisée. On lit par exemple, dans la treizième leçon des *Lectures* :

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », *op. cit.*, p. 334. Il se réfère à : Veblen, Thorstein. *Théorie de la classe de loisir*. Gallimard, 1978.

<sup>2</sup> « [Le libéralisme démocratique] entend recourir à l'intelligence libérée comme méthode pour orienter le changement. » (Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, *op. cit.*, p. 129)

<sup>3</sup> Voir notamment Rosenfeld, Sophia A. *Democracy and truth...*, *op. cit.*, p. 74 : « In fine, Dewey semble renouveler et actualiser une tradition d'épistémologie des Lumières présente dès l'origine des républiques plutôt que d'en briser les codes. » Ces interprétations reposent néanmoins souvent sur un contre-sens à propos du passage du chapitre 4 du *Public et ses problèmes* consacré à la critique des experts (« L'éclipse du public », p. 214-216). Avant de formuler cette critique, Dewey restitue en effet l'argument épistocratique ; or certains auteurs attribuent cette restitution à Dewey lui-même, à l'instar de James Bohman : « Il est donc curieux que dans *Le public et ses problèmes*, Dewey semble valoriser la connaissance experte en affirmant que de nombreux problèmes de gouvernance sont des "questions techniques" à régler par "l'enquête sur les faits" qui "ne peut être menée que par ceux qui sont spécialement équipés". » (Bohman, James. « Participation through publics: did Dewey answer Lippmann? » *Contemporary Pragmatism*, vol. 7, n° 1, 2010, p. 50).

<sup>4</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 15, p. 167, je souligne.

« L'un des défauts de l'individualisme politique dans l'Ouest réside dans le fait qu'il tend à déprécier la spécialisation, et à considérer que n'importe quelle personne bien éduquée peut suffisamment prendre soin d'elle-même. Cette conception ignore l'extrême complexité de la société et de la politique modernes, et échoue à percevoir que même à une petite échelle, les problèmes d'éducation, de taxation et de gouvernement, comme ceux de l'industrie, peuvent être réglés uniquement par ceux qui ont acquis un haut degré de connaissance spécialisée. »<sup>1</sup>

Dans « La frontière intellectuelle américaine », en 1922, il assimile, en outre, l'égalitarisme démocratique au rejet de l'éducation supérieure, de la « libre-pensée » et des élites intellectuelles :

« Il n'est pas sans importance qu'Andrew Jackson, le premier Président dévot, ait été aussi le premier représentant politique de la frontière démocratique, l'homme qui marque la transformation de l'ancienne république aristocratique en une république démocratique. L'aversion pour les privilèges s'est étendue à une crainte de l'éducation supérieure et de l'expert. La tradition des études supérieures dans le clergé fut délaissée par les dénominations populaires. La religion devenait populaire, et la pensée, spécialement la libre-pensée qui enfreignait les conceptions morales populaires, devint impopulaire, trop impopulaire pour rimer avec le succès politique. C'est même presque accidentellement que Lincoln a été élu Président. Au minimum, un tribut rhétorique devait être payé aux croyances des masses. »<sup>2</sup>

Comment penser, dans ce cadre, le rôle de la démocratie dans une telle organisation intelligente ? En quoi l'« autorité de la science » peut-elle être une autorité spécifiquement démocratique ? Ces questions nous conduisent au deuxième enjeu de la justification épistémique de la démocratie, à savoir la démonstration des qualités épistémiques des pratiques démocratiques.

### *II.2.b. Les qualités épistémiques de la démocratie*

La critique de l'épistocratie peut sembler en contradiction avec l'affirmation de la nécessaire « autorité de la science » et d'une législation rationnelle en politique. On trouve chez Dewey deux pistes de dépassement de ce paradoxe. D'une part, il définit la démocratie comme une condition de l'enquête sociale (1), et d'autre part, on peut identifier une dimension spécifiquement épistémique de son *idéal* démocratique (2). Il ne s'agit pas alors seulement

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Lectures in China, op. cit.*, Leçon 13, p. 155.

<sup>2</sup> Dewey, John. « La frontière intellectuelle américaine [1922] ». *Écrits sur les religions et le naturalisme*, par John Dewey, traduit par Joan Stavo-Debaugé, IES Éditions, 2019, p. 108.

d'affirmer que les pratiques démocratiques ont une fonction instrumentale mais que l'exigence épistémique implique d'approfondir la définition des valeurs démocratiques.

Dewey comprend l'autorité de la science comme l'application de *méthodes* scientifiques à la résolution des problèmes sociaux, laquelle est conditionnée, précisément, par l'organisation démocratique (1). La conception des pratiques politiques comme enquêtes publiques est ainsi fondée sur l'adaptation des méthodes scientifiques aux problèmes sociaux :

« Nous devons d'abord collecter et organiser systématiquement nos matériaux, puis les communiquer aux autres à travers leur publication, exactement *comme* cela a été fait dans le cas de la découverte scientifique. »<sup>1</sup>

Or, de cette justification épistémique de la démocratie découle la défense de la presse libre d'une part et de l'éducation d'autre part. En effet, celles-ci sont les conditions du pluralisme requis par la connaissance des problèmes sociaux et de l'appropriation du savoir disponible par le plus grand nombre (publicité de la vérité). Dewey n'affirme donc pas seulement que la démocratie requiert, pour fonctionner, un progrès de la science sociale expérimentale, mais aussi que le développement d'une telle science requiert la démocratie, comprise comme contrôle social de la recherche scientifique :

« La construction d'une science sociale, c'est-à-dire d'un corps de connaissances dans lequel les faits apparaissent sous le jour de leurs interconnexions significatives, dépend de la mise en œuvre d'une planification sociale. »<sup>2</sup>

En outre, l'analogie entre la méthode scientifique et la méthode politique conduit à appliquer les critères de validité pragmatiste à la prise de décision politique. Dès lors, la substitution de « l'autorité de la science » à l'autorité traditionnelle fonde précisément la possibilité de contester l'autorité, en vertu du critère de pluralisme et du faillibilisme :

« La seconde caractéristique de la nouvelle autorité est son accessibilité à l'examen public, et sa dépendance à l'égard de la coopération publique en vue de la diffusion de la culture. Le progrès de la culture est facilité et produit par la publication de la vérité ; plus de nouvelles connaissances entrent librement dans le domaine public, plus la culture avance rapidement. (...) L'accessibilité à l'examen public, que ce soit de la connaissance ou de l'autorité qu'elle revendique, peut être considérée comme la précondition du progrès. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 15, p. 170, je souligne.

<sup>2</sup> Dewey, John. « Sciences sociales et contrôle social [1931] », op. cit., p. 367.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 15, p. 169.

L'idée d'autorité de la science n'implique donc pas que les scientifiques exercent le pouvoir en vertu de la possession d'un savoir incontestable, mais que la légitimité d'une décision politique dépend du processus d'enquête, de discussion et de contestation publiques qui lui donnent lieu :

« Idéalement, en démocratie, il y a une organisation législative et la loi advient en tant que résultat de l'investigation, de la discussion et de la correction publiques. »<sup>1</sup>

La conception épistémique pragmatiste de la démocratie conduit donc à défendre la contestation comme moteur de l'amélioration de la qualité épistémique des décisions politiques. Les processus de discussion, d'amendement, de débat à l'Assemblée nationale et la publicité de ceux-ci, mais aussi les mouvements sociaux, doivent ainsi permettre d'accroître la correction des décisions, dans la mesure où ils contribuent aux critères de publicité, de pluralisme, et au faillibilisme. Elizabeth Anderson a en particulier souligné cet intérêt de l'épistémologie deweyenne, dont la supériorité sur d'autres modèles tient selon elle à sa capacité à « présenter le désaccord comme épistémologiquement productif, même après qu'une décision a été prise, et non comme une simple question d'erreur. »<sup>2</sup>

En tant qu'elle permet l'expression publique du désaccord, notamment par le biais de la presse libre mais aussi de l'action collective contestataire<sup>3</sup>, la démocratie apparaît donc comme une condition pour la législation rationnelle et l'amélioration de la connaissance des problèmes sociaux. Cependant, ces critères n'impliquent pas nécessairement une participation effective à la prise de décision : ils sont compatibles avec un modèle consultatif qui ne remplit pas le critère de radicalisation de la démocratie établi en introduction. À ce titre, il est significatif que la vertu épistémique principale accordée par les commentateurs à la démocratie deweyenne consiste en une récolte pluraliste d'informations<sup>4</sup>. Dans ce modèle, la participation peut être réduite au témoignage, dans le cadre d'enquêtes amorcées, conduites et délimitées par des spécialistes ou des institutions. Medina critique en particulier la réduction de la participation épistémique à la récolte d'informations chez Miranda Fricker, une critique qui s'applique aussi bien, au modèle

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 12, p. 147.

<sup>2</sup> Anderson, Elizabeth. « L'épistémologie de la démocratie », *op. cit.*, p. 338.

<sup>3</sup> Sur la défense de l'action contestataire par Dewey, voir en particulier : Dewey, John. « 3. Force et coercition [1916] ». *Écrits politiques*, *op. cit.*, p. 68-76 ; Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, *op. cit.*, p. 166 ; Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 4, p. 72-81.

<sup>4</sup> Voir en particulier : Anderson, Elizabeth. « L'épistémologie de la démocratie », *op. cit.* et Aikin, Scott F., et Robert B. Talisse. *Pragmatism, pluralism, and the nature of philosophy*, *op. cit.*, p. 110 : « Dewey suggère une approche profondément différente de la valeur épistémique de la démocratie. Il situe le pouvoir épistémique de la démocratie dans sa capacité à récolter les ressources cognitives d'une façon qui leur permette de s'appliquer à la résolution des problèmes sociaux. »

d'Anderson, dont on a vu qu'elle définissait la valeur épistémique des institutions à leur capacité à réunir les informations pertinentes pour traiter un problème<sup>1</sup>.

Medina propose ainsi d'élargir le concept de « réification épistémique » de Fricker, qui désigne chez elle la négation de la capacité d'un individu ou d'un groupe à fournir une connaissance (« *her capacity as a giver of knowledge* »<sup>2</sup>). Il souligne qu'un sujet peut également être nié dans sa capacité à *produire* de la connaissance, c'est-à-dire non pas en tant qu'informateur auprès d'un enquêteur, mais en tant qu'enquêteur. De ce point de vue, la réification épistémique peut consister à réduire la participation d'un individu ou d'un groupe à certains aspects seulement de l'enquête (ici : la récolte des faits) :

« Supposer que toute silenciation et toute réification sont évitées lorsque les locuteurs sont traités comme des informateurs est une erreur, car leurs voix peuvent tout de même être contraintes et minimisées, et leurs capacités de sachants sous-estimées. L'agentivité épistémique d'un informateur comme informateur est limitée et subordonnée à celle de l'enquêteur. (...) Il n'y a rien de mal, bien entendu, à traiter quelqu'un comme un informateur. Mais il peut y avoir des problèmes de justice épistémique dès lors qu'on traite quelqu'un uniquement comme un informateur, puisqu'il n'y a pas alors de pleine coopération épistémique égalitaire. »<sup>3</sup>

On retrouve donc ici le critère deweyen d'association entre enquêteurs à travers le concept de coopération épistémique égalitaire. Une justification épistémique de la démocratie radicale, fondée sur l'approfondissement de la norme de participation, doit donc reposer sur la mise en lumière de la nécessité d'une agentivité épistémique complète des citoyens.

Une telle conception se situe précisément au cœur de l'idéal démocratique tel qu'il est défini par Dewey (2). En effet, la valeur épistémique de la démocratie pragmatiste ne réside pas seulement dans sa capacité instrumentale à favoriser l'enquête sur les problèmes sociaux, mais l'idéal démocratique a une dimension proprement épistémique<sup>4</sup>. On trouve chez Dewey deux valeurs constitutives de cet idéal, qui recouvrent en effet toutes deux une dimension épistémique intrinsèque : la liberté, conçue comme autodétermination (a) et la croissance, conçue comme auto-développement des individus à travers leurs interactions (b).

D'une part, l'autodétermination comprend une dimension épistémique au sens où elle consiste, pour un individu ou un groupe, à prendre part à la production de connaissance sur son

---

<sup>1</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, § 3.1, p. 91-95.

<sup>2</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, *op. cit.*, p. 133, je souligne.

<sup>3</sup> Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, *op. cit.*, p. 92.

<sup>4</sup> Cette dimension est soulignée par Festenstein : Festenstein, Matthew Isaac. « Does Dewey Have an "epistemic argument" for Democracy? », *op. cit.*

expérience propre et à l'utiliser pour diriger ses actions et interactions (a). Du point de vue individuel, la participation à la production de connaissance est ainsi considérée comme la signification la plus importante de la liberté démocratique :

« [D]ans nos esprits, la démocratie est si souvent et si naturellement associée à la liberté d'action que nous en oublions l'importance de la liberté d'intelligence, pourtant requise pour guider et garantir notre liberté d'action. Il risque de ne résulter de la liberté d'action individuelle que de la confusion et du désordre si elle ne repose pas sur des convictions intelligentes et informées. (...) La liberté fondamentale est celle de l'esprit – ce qui implique aussi toutes les formes de liberté d'action et d'expérience nécessaires à la production de la liberté de l'intelligence. »<sup>1</sup>

L'idéal de liberté comme auto-détermination, comprend donc chez Dewey l'ensemble des conditions pratiques devant permettre ce qu'il nomme la « liberté d'intelligence » permettant de diriger nos actions. À ce titre, sa conception épistémique contribue à approfondir l'idéal démocratique en élargissant le concept de liberté. De la même manière que les critiques sociales de la démocratie politique ont conduit à élargir l'idéal démocratique en y incluant une signification sociale comme nous l'avons vu en introduction, la critique épistémique conduit donc à approfondir l'idéal démocratique de liberté en lui attribuant une dimension épistémique. On peut souligner, en particulier, que ce critère de « liberté de l'intelligence » renvoie directement à la justice épistémique définie par Medina comme le droit pour chaque citoyen de participer à la production de connaissance sur son expérience et sur les interactions sociales dont il est membre.

En outre, du point de vue collectif, la participation à la connaissance et à l'intelligence est une condition même de l'existence de la communauté politique auto-déterminée que Dewey nomme « le public » : « [l]a première condition pour qu'émerge un public démocratiquement organisé, écrit-il, est un type de connaissance et de perspicacité qui n'existe pas encore »<sup>2</sup>. La connaissance des interactions qui lui donnent forme est ainsi ce qui distingue le public des formes spontanées et non politiques, voire non humaines, d'association :

« Les associations humaines ont beau avoir une origine organique et un fonctionnement solide, elles ne peuvent se développer en sociétés spécifiquement humaines que quand leurs conséquences, *une fois connues*, sont estimées et recherchées. Des interactions et des transactions se produisent *de facto* et des faits

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p. 405.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 263.

d'interdépendance s'ensuivent. Mais la *participation* aux activités et le partage des résultats sont des préoccupations supplémentaires. »<sup>1</sup>

Le concept de participation acquiert donc dans la conception deweyenne du public une signification spécifiquement épistémique.

De la même manière, on peut aussi identifier un approfondissement de la norme d'inclusion, fondé sur cette conception épistémique de l'auto-détermination comme « liberté d'intelligence » :

« Le fait même d'être exclu de la participation est une forme subtile d'oppression. Cette exclusion prive les individus de toute possibilité de réfléchir et de décider ce qui est bon pour eux. D'autres, qui sont prétendument plus sages, et qui, dans tous les cas, ont plus de pouvoir, décident des questions pour eux et décident aussi des méthodes et des moyens par lesquels les sujets pourraient arriver à profiter de ce qui est bon pour eux. Ces formes de coercition et d'exclusion sont plus subtiles et plus efficaces que l'intimidation brutale et la contrainte. »<sup>2</sup>

Deuxièmement, la valeur de la vie en association est attribuée par Dewey à la qualité de ses échanges culturels et intellectuels (b). Ainsi, l'articulation entre le développement des individus et leur appartenance à la société, repose en partie sur la dimension intellectuelle de la vie sociale : « les aspects intellectuels et spirituels de la vie approfondissent les valeurs de la vie en association. »<sup>3</sup> Dès lors, la monopolisation de la production et de l'usage de la connaissance par une élite constitue chez Dewey une entrave à l'idéal démocratique de développement des individus associés. La participation à l'enquête s'intègre ainsi dans une conception plus large du développement de l'expérience humaine :

« C'est uniquement en participant à l'intelligence commune et en partageant le but commun de poursuivre le bien commun que les êtres humains peuvent réaliser leurs véritables individualités et devenir vraiment libres. »<sup>4</sup>

À ce titre, l'opposition entre la justification morale et la justification épistémique est mise à mal par le modèle deweyen dans la mesure où l'activité de connaissance a une dimension éthique intrinsèque.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 246-247, je souligne.

<sup>2</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », op. cit., p. 403.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 15, p. 164.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Liberalism and social action ». *LW11*, p. 20. Cette traduction permet à mon sens de mieux faire ressortir le vocabulaire de la participation que la traduction existante (« Ce n'est qu'en prenant part à l'intelligence commune et au but commun destiné à assurer le bien commun que chaque être humain peut parvenir à la réalisation de son individualité réelle et à la liberté réelle. » Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p. 92). Texte original : « Only by participating in the common intelligence and sharing in the common purpose as it works for the common good can individual human beings realize their true individualities and become truly free. »

L'idéal démocratique requiert donc la participation épistémique de tous les citoyens à l'enquête sur leurs interactions et problèmes sociaux. En faisant de la capacité à participer à la production de connaissance une dimension constitutive et une condition de la démocratie, la justification épistémique pragmatiste élargit la signification des normes de participation et d'inclusion. À ce titre, comme le souligne Serrano Zamora, les pratiques épistémiques peuvent conduire à approfondir les valeurs et à développer les pratiques démocratiques<sup>1</sup>. Pourtant, cet idéal semble difficile à articuler avec l'objectif de planification intelligente et l'autorité de la science dans un contexte inégalitaire et non-idéal. La conception pragmatiste de la valeur épistémique de la démocratie permet-elle d'éviter les écueils épistocratiques ? Dans quelle mesure l'organisation intelligente des interactions sociales peut-elle s'émanciper des problèmes posés par le présupposé de la compétence citoyenne et de la solution unique et *a priori* aux problèmes sociaux ?

### II.3. Les pistes pragmatistes de dépassement des écueils épistocratiques

L'originalité et la dimension radicale d'une justification épistémique pragmatiste de la démocratie reposent sur la conception deweyenne de l'instrumentalisme et de l'intelligence<sup>2</sup>. Ces deux aspects permettent en effet de redéfinir les deux présupposés problématiques des conceptions épistémiques identifiés précédemment, à savoir l'unicité et l'indépendance de la bonne décision d'une part, et le prérequis de la compétence citoyenne d'autre part.

#### II.3.a. L'originalité de l'instrumentalisme épistémique pragmatiste

Nous avons vu que Dewey défendait une conception instrumentale de la justification de la démocratie *par ses œuvres*. Cependant, une telle justification est à réinscrire dans la conception pragmatiste de l'instrumentalisme qui repose sur plusieurs dimensions originales : l'articulation de la fin et des moyens (1), la critique de l'activité mécanique, subordonnée à une fin donnée, fixe et unique (2), et la dimension instrumentale-morale de la connaissance elle-même (3). Cette conception permet de fonder une justification épistémique non élitiste de la démocratie.

---

<sup>1</sup> Voir notamment : Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice ...*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>2</sup> Un autre argument en faveur de la dimension authentiquement démocratique de la justification épistémique deweyenne consiste à rappeler qu'elle n'est pas exclusive d'une justification morale qui en limite les potentiels usages épistocratiques. C'est notamment l'argument de Shook : « Dewey ne justifiait pas seulement la démocratie par l'utilité de l'intelligence sociale, si bien que sa théorie politique ne peut pas être accusée de négliger le fait que l'intelligence experte peut parfois mieux performer que l'intelligence collective. » (Shook, John. « Dewey's Ethical Justification for Public Deliberation Democracy », *op. cit.*, p. 4)

Premièrement, l'instrumentalisme pragmatiste repose sur l'articulation étroite entre fins et moyens (1), mettant ainsi en cause l'idée d'une indépendance de la « bonne solution » par rapport au processus démocratique :

« Le principe fondamental de la démocratie est que les fins de liberté et d'individualité pour tous ne peuvent être atteintes que par des moyens en accord avec ces fins. »<sup>1</sup>

Les solutions des problèmes sociaux ne peuvent donc pas être pensées indépendamment de la mise en œuvre de procédures démocratiques. À ce titre, la conception deweyenne invite à nuancer la distinction dualiste entre justifications procédurales et instrumentales<sup>2</sup>.

Deuxièmement, l'instrumentalisme pragmatiste repose sur une critique de la conception traditionnelle de l'efficacité, fondée sur une conception mécanique de l'action (2) :

« L'action restreinte à des fins données et fixes peut atteindre une grande efficacité technique ; mais l'efficacité est la seule qualité à laquelle elle peut prétendre. Une telle action est mécanique (ou le devient) quel que soit le champ de la fin préfixée, fusse la Volonté divine ou la Culture. Mais la doctrine selon laquelle l'intelligence se développe dans la sphère de l'action en poursuivant des possibilités qui ne sont pas encore données est l'opposé d'une doctrine de l'efficacité mécanique. (...) Une intelligence pragmatiste est une intelligence créatrice, et non une routine mécanique. »<sup>3</sup>

La critique pragmatiste de l'efficacité mécanique comporte trois dimensions originales par rapport à la conception instrumentale traditionnelle de la démocratie épistémique : la critique des fins *a priori* (a), la critique des fins fixes (b) et la critique de l'idée d'une fin unique à l'activité politique (c).

D'une part, l'intelligence planificatrice que Dewey appelle de ses vœux ne doit pas consister à appliquer des fins données *a priori*, mais à inventer des fins en fonction des « matériaux » récoltés dans l'enquête (a). Ainsi, l'intelligence sociale et politique est créatrice : il s'agit d'une « intelligence constructive et inventive »<sup>4</sup> de nouvelles fins. À ce titre, Dewey fait une place décisive à l'imagination dans le processus de compréhension de la réalité, qui le conduit à relativiser la place accordée à la science et à élargir la conception de l'intelligence :

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « La démocratie est radicale », *op. cit.*, p. 414. Sur la conception deweyenne du rapport entre moyens et fins : Dewey, John. « Moyens et fins. Leur interdépendance et l'essai de Trotski sur *Leur morale et la nôtre* [1938] », *op. cit.*, p. 417-423.

<sup>2</sup> Cet aspect est souligné par Festenstein : Festenstein, Matthew Isaac. « Does Dewey Have an “epistemic argument” for Democracy? », *op. cit.*, p. 232.

<sup>3</sup> Dewey, John. « The Need for a Recovery of Philosophy », *op. cit.*, p. 44-45.

<sup>4</sup> Dewey, John. « 2. Force, violence et droit [1916] », *Écrits politiques*, *op. cit.*, p. 65.

« Les significations qui proviennent de l'observation confirmée, de l'expérimentation et du calcul, des faits et des principes scientifiques sont autant de tests pour les valeurs transmises par la tradition et pour celles qui relèvent de l'émotion. Dans une philosophie honnête, tout ce qui leur est incompatible doit être éliminé. C'est ce qui confère à la connaissance scientifique une fonction d'importance incalculable en philosophie. Mais ce critère est négatif. Le fait d'exclure ce qui se révèle inconsistant ne peut être confondu avec un test positif, au regard duquel seul ce qui s'est révélé scientifiquement vérifiable est de nature à fournir le contenu tout entier de la philosophie. C'est ce qui distingue une imagination consciente de ses responsabilités, lorsqu'il s'agit de répondre aux exigences logiques des faits confirmés, et une abdication complète de l'imagination au profit d'une description prosaïque. »<sup>1</sup>

Ainsi, la tâche de description des problèmes, attribuée à la démocratie dès lors qu'elle est conçue comme enquête au sens pragmatiste, ne saurait consister en une « description prosaïque » c'est-à-dire qui limiterait l'action à des fins préfixées par l'état des choses existant. En outre, dans la mesure où les problèmes eux-mêmes ne sont pas donnés mais institués, et où l'imagination de fins fait partie intégrante de ce processus d'institution des problèmes, l'enquête publique ne saurait consister à appliquer des solutions données *a priori*<sup>2</sup>. En d'autres termes, il ne s'agit pas de circonscrire la démocratie à la gestion des problèmes, réduisant ainsi comme le déplorait Arendt, la sphère de la liberté à celle de la nécessité. Il s'agit plutôt d'en faire l'instrument de ce que nous avons appelé l'institution des problèmes, qui comprend l'imagination de fins.

Cet aspect a été souligné en particulier par Serrano Zamora, qui y voit le fondement d'une justification épistémique pluraliste de la démocratie<sup>3</sup>. Gronda illustre ce point à partir de l'exemple de la gestion de la pandémie de Covid :

« Prenons, par exemple, l'actuelle pandémie de Covid-19. Si l'on décide de la définir comme un problème médical, alors le critère de réussite empirique sera la suppression, le ralentissement et l'éventuelle éradication de la Covid-19, et les moyens d'atteindre ce but seront exclusivement des mesures de santé publique. À l'inverse, si l'on décide de la définir comme un problème plus complexe, qui inclut par exemple des enjeux économiques et sociaux, le critère de réussite

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Philosophie et civilisation [1927] », *op. cit.*, p. 219.

<sup>2</sup> Voir : chapitre 2, en particulier le § III.

<sup>3</sup> « Dewey ne considère pas que les problèmes sont donnés comme tels, et que la bonne solution attend en quelque sorte d'être révélée. Les problèmes sont plutôt articulés comme des problèmes spécifiques au sein d'un processus qui reste ouvert et qui dépend de la discussion collective. Cette perspective paraît compatible avec le pluralisme de valeurs puisqu'elle reconnaît qu'il peut déjà y avoir un désaccord raisonnable sur la manière de définir les problèmes auxquels font face les citoyens. » Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice ...*, *op. cit.*, p. 10.

empirique changera radicalement, ainsi que les moyens de résoudre la situation problématique de manière satisfaisante. »<sup>1</sup>

Le caractère ouvert de l'institution des problèmes et le rôle joué par l'imagination des fins dans cet aspect de l'enquête préserve donc l'instrumentalisme pragmatiste d'une conception mécanique de l'activité politique.

D'autre part, l'activité intelligente pragmatiste est expérimentale (b). En effet, les « bonnes décisions » doivent être soumises au test de leurs conséquences et sont toujours susceptibles d'être révisées, en vertu de la conception processuelle de la réalité et faillibiliste de la vérité<sup>2</sup> :

« On doit considérer la loi, l'administration et l'éducation comme des expérimentations mettant à l'épreuve et perfectionnant les idées et non comme un programme qui ne ferait que les exécuter. »<sup>3</sup>

À ce titre, une bonne décision politique doit produire les moyens de son propre contrôle c'est-à-dire de l'évaluation de ses conséquences. Dewey prend le contre-exemple de la prohibition qu'il critique à l'aune de ce critère expérimental :

« La prohibition, qu'on la considère comme noble ou pas, n'est en aucun manière une expérience intelligente au sens scientifique du terme. Elle a été instaurée en l'absence de tout effort pour produire les conditions de contrôle essentielles pour n'importe quelle détermination expérimentale d'un fait. »<sup>4</sup>

Les fins de l'activité politique ne sauraient donc être fixes du fait même de la conception épistémique, dans la mesure où « comme dans toute science expérimentale, l'erreur pourra être la source d'un nouvel éclairage. »<sup>5</sup> Dewey reproche ainsi à l'éthique traditionnelle d'être « hypnotisée par l'idée que son mandat consiste à découvrir quelque but ou bien final, quelque loi suprême et ultime. »<sup>6</sup>

Enfin, contrairement à la critique de Talisse et Aikin, qui nient la compatibilité du pragmatisme de Dewey avec le pluralisme, celui-ci défend bien l'existence et la valeur de la multiplicité des biens qui constituent les fins de l'activité humaine (c). Sa critique de l'éthique traditionnelle, développée notamment dans le chapitre 9 de la *Reconstruction*, porte en effet en

---

<sup>1</sup> Gronda, Roberto. « Language, objectivity and public inquiry... », *op. cit.*, p. 135.

<sup>2</sup> « Le donné que la science nous porte à accepter n'est pas immuable ; c'est un processus. » Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », *op. cit.*, p. 350.

<sup>3</sup> Dewey, John. « Pour une nouvelle science sociale [1918] », *op. cit.*, p. 90.

<sup>4</sup> Dewey, John. « Sciences sociales et contrôle social [1931] », *op. cit.*, p. 367.

<sup>5</sup> Dewey, John. « Pour une nouvelle science sociale [1918] », *op. cit.*, p. 90.

<sup>6</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 217.

partie sur le postulat d'un « bien unique »<sup>1</sup> susceptible d'orienter les activités. L'application de la méthode expérimentale aux problèmes humains doit au contraire conduire à soutenir la pluralité des fins :

« À plusieurs reprises, nous avons souligné que la limite actuelle de la reconstruction intellectuelle tient au fait qu'elle n'a pas encore été sérieusement appliqué aux disciplines morales et sociales. On peut se demander si cette nouvelle application n'exigerait pas précisément que nous évoluions vers une croyance en une pluralité de biens et de fins individualisés fluctuants et mobiles (...). »<sup>2</sup>

Dewey prend l'exemple d'un homme qui érigerait la santé en finalité unique et appliquerait ainsi cette fin de façon mécanique, sans prendre en compte les autres biens, jusqu'à devenir « un athlète dont l'entraînement est si intensif qu'il développe ses muscles au détriment de son cœur. »<sup>3</sup> Une telle attitude est qualifiée de fanatisme, défini donc comme « la poursuite d'un but unique auquel tous les autres sont subordonnés. »<sup>4</sup> Il ne saurait donc exister de fin unique au processus de décision démocratique.

Justifier la démocratie par ses œuvres, en particulier par sa capacité à améliorer la connaissance des problèmes sociaux, ne revient donc pas nécessairement à évaluer ses décisions à l'aune de critères indépendants, supposant des fins fixes, *a priori*, et exclusives, contrairement à la définition séminale de la démocratie épistémique, telle qu'on la trouve notamment chez Joshua Cohen. L'instrumentalisme deweyen institue donc une conception originale du rapport entre fins et moyens, où les fins sont intrinsèquement ouvertes, révisables et plurielles. Pour prendre un exemple récent, la Loi du 13 avril 2016 « visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées », connue notamment pour l'instauration de la pénalisation du client, est ainsi largement critiquée par les travailleuses du sexe du fait des conséquences problématiques sur leur sécurité, leur santé et leur situation économique<sup>5</sup>. Une telle loi peut être analysée comme guidée par une fin *a priori*, fixe et unique (l'éradication de la prostitution pour des raisons morales), pensée indépendamment des moyens de mises en œuvre et des conséquences problématiques sur les travailleuses du sexe, en particulier en fonction d'autres critères que le critère moral, comme la santé ou la sécurité. La

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 218. La critique de Peter me semble, à ce titre, erronée, lorsqu'elle affirme : « L'épistémologie deweyenne présuppose une harmonie douteuse au sujet des fins de l'enquête, ce qui entre en conflit avec le premier argument en faveur du procéduralisme que j'ai établi – le respect du pluralisme (raisonnable). » (Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, *op. cit.*, p. 135).

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 219.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 223.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 224.

<sup>5</sup> Le Bail, Hélène, et Calogera Giametta. *Que pensent les travailleur.se.s du sexe de la loi prostitution?* Enquête sur l'impact de la loi du 13 avril 2016 contre le « système prostitutionnel ». Rapport d'enquête, 2018.

conception épistémique pragmatiste fournit ainsi des outils pour critiquer certaines décisions politiques précisément en vertu de leur instrumentalisme réducteur.

Enfin, le troisième aspect original de l'instrumentalisme épistémique deweyen, qui permet d'éviter la dépolitisation des processus démocratiques par leur réduction à la résolution de questions techniques, a trait à la dimension instrumentale de la connaissance elle-même (3). Faire de la démocratie un mode d'enquête ne revient pas à dépolitiser l'activité politique comme le propose Pettit, précisément parce que l'enquête ne se résume pas elle-même à la poursuite de fins strictement épistémiques, au sens où elles seraient distinguées de leurs implications politiques et sociales. La critique de l'épistémologie du spectateur induit à ce titre un potentiel usage politique spécifique de la connaissance<sup>1</sup>. La conception épistémique deweyenne est ainsi à réinscrire dans sa conception instrumentale de la science selon laquelle :

« [L]a science n'est convertie en connaissance au sens honorable et emphatique du terme que dans l'application ; sans quoi elle est tronquée, aveugle et déformée. »<sup>2</sup>

À ce titre, la mise au service de fins politiques de la science ne constitue pas un dévoiement de l'activité et de la validité scientifique. En outre, l'usage politique de la science ne constitue pas une dépolitisation de l'activité démocratique.

La connaissance n'étant pas à elle-même sa propre fin, une justification épistémique pragmatiste de la démocratie permet d'éviter l'écueil de la dépolitisation.

### *II.3.b. Les conditions épistémiques de la démocratie : l'originalité de la conception pragmatiste de l'intelligence*

Le second présupposé des conceptions épistémiques dont j'ai identifié de potentielles conséquences épistocratiques consiste dans le prérequis de la compétence citoyenne. Nous avons vu, en effet, que la fixation de compétences requises pour le bon fonctionnement du processus démocratique pouvait conduire au paternalisme de la connaissance et à la réduction de la participation au nom de l'impératif de la bonne décision. Trois pistes de réponses ont été

---

<sup>1</sup> C'est notamment la thèse défendue par Michael Fuerstein : « Comme les démocrates épistémiques, Dewey définit la démocratie comme une forme d'enquête sociale. Mais tandis que les démocrates épistémiques suggèrent que la démocratie a pour but de "poursuivre la vérité", Dewey rejette la notion de "poursuite" ou de "correspondance" avec la vérité en politique et dans les autres domaines. Pour Dewey, le critère de succès de la décision n'est pas un critère de vérité ou de correction indépendant et fixe mais plutôt notre propre satisfaction réflexive concernant les résultats pratiques. Je défends l'idée que cette approche s'articule mieux que la démocratie épistémique traditionnelle avec l'autorité populaire ("la volonté du peuple") et qu'elle renforce les défenses des démocrates épistémiques contre les alternatives élitistes. » (Fuerstein, Michael. « Epistemic Democracy Without Truth: The Deweyan Approach ». *Raisons politiques*, n° 81, 2021, p. 81-96).

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 272. Voir mon troisième chapitre, en particulier le § III et la conclusion, où je restitue la critique deweyenne de l'idéal de « pureté » de la connaissance.

explorées en philosophie de la démocratie : l'intelligence collective, la compétence universelle (qui peut prendre la forme d'une défense de l'absence de compétence requise comme le « non-savoir » zapatiste) et le pluralisme épistémique, dont une des formes consiste dans la thèse de l'avantage épistémique des groupes subalternes. En quoi la conception deweyenne de l'intelligence, actualisée par son articulation avec l'épistémologie critique, suggère-t-elle une piste originale pour traiter ce problème ?

Tout d'abord, l'analyse des thèses de Dewey sur cette question révèle l'ampleur de la difficulté du problème.

D'un côté, Dewey renvoie à l'autoritarisme ce fondement inégalitaire de l'épistocratie :

« Tout principe autocratique ou autoritaire d'action sociale repose sur la croyance que l'intelligence nécessaire est limitée à quelques individus supérieurs jouissant naturellement de dons hors du commun et possédant la compétence indispensable, ainsi que le droit, leur permettant de contrôler la conduite des autres. »<sup>1</sup>

Les arguments mobilisés contre le droit de vote des femmes se sont par exemple largement appuyés sur cette affirmation d'une limitation de leurs capacités intellectuelles par rapports aux hommes<sup>2</sup>.

Cependant, nous avons vu que Dewey diagnostiquait en même temps un ensemble de problèmes ou obstacles épistémiques à la démocratie. D'une part, j'ai souligné que la connaissance des problèmes sociaux présentait, pour l'épistémologie pragmatiste, des difficultés spécifiques dues à la nature de son objet (plus complexe, plus inaccessible à l'expérimentation, plus sujet aux stéréotypes et plus difficile à articuler à une transformation pratique)<sup>3</sup>. D'autre part, Dewey met en lumière des obstacles contextuels issus de la nature de la « grande société », qui complexifie l'objet de la connaissance sociale, rendu plus étendu et impalpable :

« À présent, de nombreuses conséquences sont ressenties plutôt que perçues ; elles sont endurées, mais on ne peut pas dire qu'elles sont connues, car pour ceux qui en font l'expérience, elles ne sont pas référées à leur origine. »<sup>4</sup>

L'articulation entre ce diagnostic critique et la critique de l'épistocratie constitue donc un enjeu majeur et complexe de la justification épistémique de la démocratie. Pour saisir les nuances de la position deweyenne, il est utile de revenir sur le commentaire, filé tout au long

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p.403.

<sup>2</sup> Voir : de Beauvoir, Simone. *Le deuxième sexe. I... op. cit.*, Introduction et chapitre 1 et de Beauvoir, Simone. *Le deuxième sexe II. L'expérience vécue*. Gallimard, 2012, p.487.

<sup>3</sup> Chapitre 2, § II.2.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 223.

des années 1920, jusqu'à la publication du *Public et ses problèmes*, de la croisade antiévolutionniste menée par les fondamentalistes religieux.

### *II.3.b.i. Dewey et le « procès du singe »*

*Le public et ses problèmes*, publié en 1927, s'inscrit dans la lignée d'une série d'articles rédigés dans les années 1920, à propos de la campagne antiévolutionniste qui vise à faire interdire l'enseignement de Darwin dans les écoles publiques états-uniennes<sup>1</sup>. Cette offensive religieuse antiscientifique culmine en 1925, lors du procès Scopes, ou « procès du singe », à Dayton dans le Tennessee<sup>2</sup>. Au banc des accusés : John Scopes, un professeur ayant enseigné la théorie de l'évolution à ses élèves, condamné le 21 juillet 1925, en vertu du « Butler Act » qui interdit « à tout enseignant d'Université, d'école normale ou de toute autre école publique, financée entièrement ou partiellement par des fonds publics de l'État, d'enseigner une théorie qui nie l'histoire de la création divine de l'homme telle qu'enseignée dans la Bible, et qui prétend que l'homme descend d'un ordre inférieur d'animaux »<sup>3</sup>.

Or, les défenseurs du « Butler Act », menés notamment par l'évangéliste William Jennings Bryan, invoquent la démocratie pour défendre les lois antiévolutionnistes, au motif notamment que les Américains qui payent les impôts ont le droit de décider ce qui s'enseigne dans leurs écoles, une rhétorique qui n'est pas sans rappeler les récentes mobilisations de l'extrême droite française contre l'éducation à la vie affective et sexuelle à l'école<sup>4</sup>. Ce mouvement antiévolutionniste est, en outre, animé par un puissant ressort raciste, largement souligné par

---

<sup>1</sup> Ces articles, parus entre 1922 et 1924 dans *The New Republic*, ont été réunis et traduits dans : Dewey, John. *Écrits sur les religions et le naturalisme*, op. cit. Il s'agit de « La frontière intellectuelle américaine » (« The American Intellectual Frontier »), « Les fondamentaux » (« Fundamentals »), « La science, la croyance et le public » (« Science, Belief, and the Public ») et « Monseigneur Brown : fondamentalement moderniste » (« Bishop Brown : a Fundamental Modernist »), auxquels on peut ajouter la recension du *Public Fantôme* de Lippmann intitulée « Pratique de la démocratie », en 1925. Sur l'importance du phénomène du créationnisme dans la pensée de Dewey, voir : Stavo-Debaugé, Joan. *John Dewey face aux fondamentalismes. Les origines des discours « post-séculiers » et leur antidote*. Éditions de l'Université de Lorraine, 2024. Stavo-Debaugé défend la thèse selon laquelle cette série d'articles constitue la mise en place des fondements conceptuels et thématiques du *Public et ses problèmes*, contrairement à Melvin Rogers qui affirme que « The Ethics of Democracy » est « le prédécesseur thématique et conceptuel le plus immédiat du *Public et ses problèmes*. » (Rogers, Melvin L. « Introduction: Revisiting *The Public and Its Problems* », op. cit., p. 6).

<sup>2</sup> La première loi antiévolutionniste est votée en 1923 dans l'Oklahoma, suivi par la Caroline du Sud, le Kentucky, la Californie, le Kansas et le Tennessee. En 1927, deux ans après le procès Scopes, 13 autres États ont connu des assauts législatifs similaires.

<sup>3</sup> Citée par : Stavo-Debaugé, Joan. *John Dewey face aux fondamentalismes...*, op. cit., p. 155.

<sup>4</sup> La psychologue Marie-Estelle Dupont, habituée de CNews, dénonçait dans une émission consacrée à « l'éducation à la sexualité à l'école », de prétendus « impôts qui financent les campagnes de Santé publique France où on explique à des enfants de onze ans comment faire un anulingus ». Dupont apparaît comme une des figures du proue du mouvement contre l'éducation à la vie relationnelle et sexuelle, porté notamment par l'association SOS Education. « L'heure des pros ». CNews, réalisé par Pascal Praud, 3 avril 2024.

les auteurs africains-américains, à l'instar de Du Bois qui identifie racisme et ignorance scientifique :

« La vérité est simple et nous la connaissons : Dayton, Tennessee, c'est l'Amérique : un grand pays *ignorant* et *simple d'esprit*, curieusement composé de brutalité, de bigoterie, de foi religieuse et de démagogie, et capable non seulement d'*erreurs* mais aussi de persécution, de lynchage, de meurtre et de balourdise idiote, ainsi que de charité, de missions, d'amour et d'espoir. C'est l'Amérique et l'Amérique est ce qu'elle est parce que les Américains croient à l'*Ignorance*. Toute la civilisation nordique moderne, dont l'Amérique est une branche importante, a vendu son âme à l'*ignorance*. (...) Les gens qui laissent le Tennessee blanc dans une *ignorance totale et ridicule* de ce que la science a enseigné au monde depuis 1859 sont les mêmes qui laisseraient le Tennessee noir et l'Amérique noire avec aussi peu d'éducation que ce qui est compatible avec un travail manuel assez efficace et un contentement minimal ; ils sont ces gens qui s'extasient devant le 18<sup>ème</sup> Amendement et sont muets devant le 15<sup>ème</sup> ; ils sont ces gens qui permettent le lynchage et ont rendu la vilénie légale afin de rendre leur race "pure". (...) C'est un défi à la religion, à la science et à la démocratie. »<sup>1</sup>

En réaction, ce mouvement antiévolutionniste conforte les critiques élitistes de la démocratie, notamment chez Lippmann qui souligne le rôle du procès Scopes dans ce que Barbara Stiegler nomme son « interprétation déflationniste de la démocratie »<sup>2</sup> :

« Ma propre pensée est devenue de plus en plus antidémocratique (...). La taille de l'électorat, l'impossibilité de l'éduquer suffisamment, l'ignorance féroce de ces millions de personnes semi-analphabètes, dominées par les prêtres et leurs paroisses, m'ont amené au point où je veux confiner les actions de la majorité. »<sup>3</sup>

Lippmann consacrera un ouvrage au procès du singe<sup>4</sup> ainsi que plusieurs articles dont, en 1926, un article au titre éloquent : « *Why Should the Majority Rule?* » (Pourquoi la majorité devrait-elle gouverner<sup>5</sup> ?). Or, pour certains commentateurs, Dewey aurait suivi la même trajectoire, et le procès Scopes aurait donné un tour antidémocratique à sa pensée<sup>6</sup>. Je souscris pour ma part à la nuance qu'apporte Joan Stavo-Debaugue à cette interprétation pour deux raisons.

---

<sup>1</sup> Du Bois, William Edward Burghardt. « Scopes ». *The Crisis*, n° 30, 1925. Le 15<sup>ème</sup> amendement, ratifié en 1870, garantit le droit de vote sans distinction « de race, de couleur, ou de condition antérieure de servitude. » (article 1) ; le 18<sup>ème</sup> amendement a institué la prohibition en 1919.

<sup>2</sup> Stiegler, Barbara. *Il faut s'adapter...*, op. cit., p. 69.

<sup>3</sup> Lettre au juge Learned Hand, 1925, citée par : Steel, Ronald. *Walter Lippmann and the American century*. Transaction, 1999, p. 217.

<sup>4</sup> Lippmann, Walter. *American inquisitors*. Transaction Publishers, 1993.

<sup>5</sup> Cet article a été publié dans *Harper's Magazine* puis réédité dans *Men of Destiny* sous le titre : « Bryan and The Dogma of Majority Rule » (Lippmann, Walter. *Men of destiny*. Transaction Publishers, 2003, p. 45-60).

<sup>6</sup> Edward Larson, historien spécialiste du mouvement antiévolutionniste américain soutient ainsi que celui-ci aurait conduit Dewey et d'autres penseurs libéraux à « réviser leurs vues des rapports entre règne de la majorité et droits des minorités », faisant du procès du singe le symbole de la « la lutte pour la liberté individuelle – liberté d'expression et liberté académique – contre l'oppression d'une majorité mue par des ressorts religieux » (Larson,

D'une part, Stavo-Debaugue rappelle que Dewey défendait déjà, avant les années 1920, le recours à une expertise pour organiser l'éducation et contrer l'influence de la « majorité », comme en 1909 dans *Moral Principles in Education* :

« Dans la mesure où il s'agit de définir des politiques générales et des finalités affectant le bien-être de tous, le public peut très bien revendiquer son droit de régler les questions par le vote ou la voix de la majorité. Mais la sélection et la poursuite des moyens et chemins détaillés par lesquels la volonté publique doit être exécutée efficacement doivent demeurer en grande partie une question réservée à l'expertise d'un service spécialisé. Quant aux connaissances et aux techniques supérieures qui sont ici requises, le public ferait bien de les déférer à ces experts (...). L'administration des écoles, l'élaboration des programmes d'études, le choix des textes, la prescription des méthodes d'enseignement, sont des questions avec lesquelles le peuple ou ses représentants dans les conseils scolaires ne peuvent se prononcer sans courir le risque de devenir de purs et simples intrus. »<sup>1</sup>

D'autre part, on peut observer une évolution de la tonalité de l'analyse deweyenne du fondamentalisme religieux au fil des années 1920. En 1922, dans « La frontière intellectuelle américaine », Dewey affirme que le « mouvement évangélique populaire (...) interroge fondamentalement la qualité de notre démocratie »<sup>2</sup>. Selon lui, « l'opposition à la recherche scientifique libre et à la large dissémination des résultats scientifiques », qui concourt « à abaisser le niveau intellectuel de la vie américaine »<sup>3</sup> ne peut être seulement imputée à l'acharnement et à la personnalité de leaders comme Bryan. Au contraire, une « connexion effective et réelle existe entre les directions politiques et doctrinales de son activité, et les réponses populaires »<sup>4</sup> qu'elles éveillent.

Cependant, en 1924, dans « La science, la croyance et le public », l'analyse deweyenne connaît une inflexion décisive la défense de la démocratie. Ce n'est plus, en effet, la « qualité de [la] démocratie » qui est interrogée par le mouvement fondamentaliste, mais le niveau d'éducation du public :

« Le public, la masse du peuple, que les Lumières pouvaient autrefois décrire comme la canaille, a acquis un rôle actif ; mais les conditions qui ont permis au public d'intervenir activement n'ont pas réussi à fournir une éducation qui lui aurait permis de discriminer, sur les questions où il est le plus enclin à s'exprimer

---

Edward J. « The Scopes Trial and the Evolving Concept of Freedom ». *Virginia Law Review*, vol. 85, n° 3, 1999, p. 520-521).

<sup>1</sup> Dewey, John. « Moral Principles in Education », *MW4*, p. 329.

<sup>2</sup> Dewey, John. « La frontière intellectuelle américaine [1922] », *op. cit.*, p. 105.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 105-106.

avec véhémence, entre le poids des preuves à disposition et les opinions qui n'ont pas été touchées par la méthode et l'attitude scientifiques. »<sup>1</sup>

Le « véritable problème » de la démocratie est alors identifié à « l'écart entre l'influence croissante du grand public en matière de pensée et de croyance et l'échec de l'éducation à instiller ne serait-ce que des rudiments d'attitude scientifique parmi les masses, afin qu'elles puissent distinguer entre les questions d'opinion et de rhétorique et les questions de faits et d'établissement des faits. »<sup>2</sup>

Puis, en 1925, dans sa recension du *Public fantôme* de Lippmann intitulée « Pratique de la démocratie », Dewey radicalise l'argument en affirmant que l'ignorance n'est pas le propre du public démocratique ou du citoyen ordinaire, fermant définitivement la porte à l'argument selon lequel l'ignorance serait le rejeton de la démocratie :

« Quoi qu'il en soit, les vrais problèmes se nomment stupidité, intolérance, irréflexion et manque d'instruction, qu'ils ornent la couronne d'un monarque, rehaussent les traits d'une oligarchie ou servent à la populace de médailles de moralité. »<sup>3</sup>

Plus tard, en 1930, ce problème intellectuel sera définitivement dissocié de la critique de la démocratie en tant que telle, comme dans « L'Individualisme ancien et nouveau », où Dewey affirme :

« Le fait que la démocratie n'a pas le pouvoir magique de conférer aux masses l'aptitude au discernement critique, sachant que ces masses ont été maintenues à l'écart des mouvements intellectuels et ont reçu la religion et la morale que leur a délivrées une autorité extérieure placée au-dessus d'elles (une autorité que la science est en train de détruire), n'implique en rien que l'incompétence de la multitude soit le fruit de la démocratie. »<sup>4</sup>

Enfin, la mention du créationnisme dans *Le public et ses problèmes* apparaît précisément au chapitre 4, consacré à « L'éclipse du Public », au sein d'un développement critique de Lippmann : la conclusion élitiste antidémocratique de cette séquence des années 1920 est donc explicitement rejetée. Dewey commence ainsi par s'interroger :

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « La science, la croyance et le public ». *Écrits sur les religions et le naturalisme*, op. cit., p. 123.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>3</sup> Dewey, John. « Pratique de la démocratie ». *Le public fantôme*, op. cit., p. 181.

<sup>4</sup> Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », op. cit., p. 280-281.

« Plutôt que d'élaborer des mesures politiques, le problème présent ne serait-il pas de faire appel à des experts qui assureraient la gestion des problèmes administratifs ? »<sup>1</sup>

Développant alors l'argument de Lippmann sur le public « fantôme »<sup>2</sup>, qui renvoie les problèmes politiques à des « questions aussi techniques que la construction d'un moteur efficace destiné à la traction ou à la locomotion »<sup>3</sup>, Dewey se réfère alors à l'analyse élitiste des lois antiévolutionnistes :

« Considérons par exemple la tentative de recourir à la loi afin de décider si les légendes d'un peuple hébreu primitif concernant la genèse de l'homme font plus autorité que les résultats de l'enquête scientifique ; voilà un cas typique du genre de situation qui est voué à se produire si l'on accepte la doctrine suivant laquelle c'est un public organisé pour la défense de buts politiques qui est le juge et l'arbitre final des questions débattues, et non des experts se fondant sur des investigations spécialisées. »<sup>4</sup>

La réponse de Dewey consiste, comme en 1909, à séparer le politique de l'administratif : il affirme ainsi que les conceptions élitistes précitées « ignorent les forces qu'il faut composer et résoudre avant qu'une action technique et spécialisée puisse entrer en jeu. »<sup>5</sup> En d'autres termes, l'expertise exécute mais ne remplace ni l'institution des problèmes ni la prise de décision politique.

Quelles conditions épistémiques sont, dès lors, requises pour une telle institution des problèmes publics et pour la prise de décision ? Comment faire tenir ensemble la critique de l'isolement social des experts, conçus comme « classe avec des intérêts privés et une connaissance privée »<sup>6</sup> et le fait de réserver certaines questions « à l'expertise d'un service spécialisé » ? Comment articuler la participation citoyenne à la prise de décision et le constat du rejet massif des méthodes et doctrines scientifiques ?

### *II.3.b.ii. Les conditions épistémiques de la démocratie*

Dans le chapitre 4 du *Public et ses problèmes*, Dewey analyse les raisons de « l'éclipse du public », c'est-à-dire les obstacles à la démocratie qui découlent des transformations de la « grande société » :

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 214.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 216. Ce terme permet de comprendre que Dewey se réfère à Lippmann dans ce passage où il ne le cite pas explicitement.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 216.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 310.

« [L]e public qui en résulte ne parvient pas à s'identifier et à se discerner lui-même. Or cette découverte de lui-même est évidemment une condition préalable de n'importe quelle organisation effective de sa part. »<sup>1</sup>

L'identification du public, érigée ici en condition préalable de l'autodétermination démocratique, doit consister à instituer ses problèmes propres, c'est-à-dire à identifier les interactions dont les conséquences indirectes forment le public, et qui requièrent dès lors une intervention de celui-ci pour guider ces interactions. Or, Dewey identifie le principal obstacle à cette identification aux conditions intellectuelles :

« Les outils intellectuels destinés à la formation d'un public organisé sont encore plus inadéquats que ses moyens matériels. »<sup>2</sup>

En quoi consistent donc les outils intellectuels qui font défaut à l'organisation démocratique du public ?

La restitution des critiques de l'épistocratie par Dewey et de sa conception des obstacles épistémiques de la démocratie (dont on a vu qu'il ne s'agit pas pour Dewey des *conséquences* de la démocratie, et qu'ils peuvent à ce titre fonder une critique *interne* de celle-ci) fait apparaître deux principales formes d'ignorance problématiques : l'ignorance des besoins et problèmes sociaux par les experts d'une part, et l'ignorance des méthodes et faits scientifiques, par le public d'autre part, qui l'empêche de distinguer les opinions et idéologies des connaissances, comme l'illustre le mouvement antiévolutionniste. Partant de ces formes d'ignorance, on peut identifier dans la philosophie pragmatiste trois conditions épistémiques de la démocratie : les institutions éducatives (1), l'intelligence coopérative et communicationnelle (2) et les ressources matérielles (3).

La fonction épistémique accordée aux habitudes et aux dispositions conduit le pragmatiste à accorder un rôle central aux institutions sociales dans la formation des attitudes épistémiques requises par la démocratie (1)<sup>3</sup>. Nous avons vu que Dewey critiquait ainsi la conception épistocratique individualiste et essentialiste de l'ignorance. Conséquemment, les institutions doivent jouer un rôle éducatif :

« De plus, il deviendra évident que les institutions de la vie adulte doivent être jugées à leur capacité à favoriser un processus continu d'éducation. Qu'elle soit politique, économique, artistique ou religieuse, (...) l'institution n'a de valeur

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Ce thème est développé en particulier dans *Freedom and Culture*, contre « l'idée (...) que les conditions démocratiques se maintiennent automatiquement » (Dewey, John. « Freedom and Culture », *op. cit.*, p. 87). La critique de la psychologie et de l'anthropologie élitistes est développée en particulier au chapitre 5 (*Ibid.*, p. 103-130).

qu'en tant qu'elle éduque l'individu et lui permet d'actualiser pleinement ses capacités. »<sup>1</sup>

D'une part, les institutions doivent donc cultiver certaines attitudes et dispositions. Contrairement à la critique de l'éducation par Lippmann, il ne s'agit donc pas d'apprendre des faits donnés mais plutôt des méthodes de jugement permettant d'identifier les connaissances utiles :

« Il n'est pas nécessaire que la masse dispose de la connaissance et de l'habileté nécessaires pour mener les investigations requises. Ce qui est requis est qu'elle ait l'aptitude de juger la portée de la connaissance fournie par d'autres sur les préoccupations communes. »<sup>2</sup>

Dewey relativise ainsi le prérequis de la compétence citoyenne et fournit des éléments de critique des études élitistes sur l'opinion publique fondées sur l'analyse empirique de l'ignorance des faits par les citoyens ordinaires. La condition épistémique de la démocratie identifiée ici est donc celle de la *compréhension* et de la *reconnaissance* de la connaissance<sup>3</sup>. Dès lors, la théorie des injustices épistémiques apparaît comme un complément important pour penser les conditions épistémiques de la démocratie. En effet, le jugement sur la portée de la connaissance fournie par d'autres peut précisément être entravée par l'injustice testimoniale. À ce titre, l'inégalité sociale apparaît comme un obstacle épistémique plus important que la supposée incompétence innée<sup>4</sup>.

D'autre part, cette éducation est le fruit, précisément, d'un fonctionnement démocratique des institutions. C'est en participant à la détermination des activités des groupes dont ils sont membres que les individus développent leurs capacités :

« [La démocratie] ouvre ainsi la voie au développement et à l'utilisation plus complets des potentialités intellectuelles et émotionnelles d'un plus grand nombre de personnes. Dans ces circonstances, les intérêts économiques qui peuvent être, à l'origine, égoïstes, sont élargis ; la dévotion au bien public peut remplacer la poursuite de la croissance personnelle. Dans un sens, dès lors, on peut dire que le principal avantage du gouvernement démocratique est d'être, par nature, éducatif (...). »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 243.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 198-199.

<sup>3</sup> Stavo-Debaugé se distingue ainsi de l'interprétation de ce passage par Stiegler, qui y identifie la condition de l'usage de la connaissance et non celle, préalable, de son identification et de sa compréhension.

<sup>4</sup> « L'inégalité, écrit Medina, est l'ennemi de la connaissance », Medina, José. *The Epistemology of Resistance...*, op. cit., p. 27.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 15, p. 166.

Enfin, cette fonction éducative est attribuée à l'ensemble des institutions : Dewey étend ainsi la fonction éducative au-delà de l'école et du gouvernement au sens restreint. Dès lors, il est conduit à approfondir l'idéal démocratique par son extension à l'ensemble des sphères sociales :

« [S]a tâche est avant tout celle de l'éducation, au sens le plus large du terme. La scolarité fait partie de l'éducation, mais celle-ci, au sens plein du terme, inclut toutes les influences qui entrent dans la formation des attitudes et des dispositions (relatives au désir comme à la croyance), lesquelles à leur tour, constituent les habitudes dominantes de l'esprit et du caractère. »<sup>1</sup>

La démocratie comme « forme de vie » étendue à l'ensemble des interactions et institutions sociales peut ainsi être lue comme une précondition intellectuelle de la démocratie politique. Dewey défend en particulier la démocratie industrielle, en partie pour cette raison épistémique<sup>2</sup>. Le travail est en effet conçu, dans l'anthropologie pragmatiste de Dewey, comme le lieu privilégié de la formation des habitudes et dispositions<sup>3</sup> :

« [I]l est impossible que la manière dont les activités ont lieu pendant la plus grande partie de la journée et dont les individus participent à l'organisation de ces activités, en vue de gagner leur vie et de jouir d'une sécurité matérielle et sociale, n'influence pas profondément la formation des dispositions individuelles ; en bref elle forme le caractère et de l'intelligence. »<sup>4</sup>

Renault attribue ainsi une centralité psychologique et sociale au travail dans la philosophie deweyenne, dans la mesure où « un travail démocratisé conditionne le développement

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, *op. cit.*, p. 131-132.

<sup>2</sup> Voir notamment : Dewey, John. « L'éthique de la démocratie [1888] », *op. cit.*, p. 58 : « la démocratie est un vain mot tant qu'elle n'est pas industrielle, aussi bien que civile et politique. » ; Dewey, John. « The Need for an Industrial Education in Industrial Democracy [1916] », *MW10*, p. 137-143 ; Dewey, John. « What Are We Fighting For? », *MW11*, p. 98-106 et Dewey, John. « The Economic Basis of the New Society », *op. cit.*, p. 309-322. Sur la centralité du motif de la démocratie industrielle et sa constance tout au long de l'œuvre de Dewey : Renault, Emmanuel. « Dewey et la démocratie industrielle », *op. cit.* ; Le Goff, Alice. *Pragmatisme et démocratie radicale*, *op. cit.* p. 53-67. Ryan, Alan. *John Dewey and the High Tide of American Liberalism*. Norton, 1997, p. 309-314. Bullert, Gary. *The politics of John Dewey*. Prometheus Books, 1983, chapitre 2. Je me concentre dans ce travail sur la démocratie politique, telle que définie en introduction de cette seconde partie, mais il est fondamental de rappeler la conception plus large de la démocratie chez Dewey et l'articulation étroite entre la transformation des institutions politiques et celles des autres pratiques et institutions.

<sup>3</sup> Sur la centralité du travail dans l'anthropologie deweyenne et la conception participative de la démocratie qui en découle voir : Renault, Emmanuel. *Le travail et ses problèmes...*, *op. cit.* et Cukier, Alexis. *Le travail démocratique*, *op. cit.*, chapitre 4. Cukier présente la démocratie industrielle de Dewey comme un paradigme qui se distingue de la critique du capitalisme de Marx et Engels, pour lesquels la démocratisation du travail dépend de la transformation révolutionnaire des rapports de production. Suivant le paradigme de la démocratie industrielle, porté notamment par Dewey, la transformation de l'activité et des fins productives du travail sont au contraire présentées comme des moyens de la démocratisation radicale de la société. Renault souligne également que chez Dewey, la démocratisation du travail est « l'une des principales conditions de la démocratisation de la démocratie. » (p. 13).

<sup>4</sup> Dewey, John. « Démocratie et administration de l'enseignement », *op. cit.*, p. 406, traduction modifiée (voir : *LW11*, p. 221).

d'habitudes démocratiques hors du travail. »<sup>1</sup> À ce titre, on voit que la dimension épistémique de la justification deweyenne de la démocratie conduit à critiquer le réductionnisme politique et à étendre l'idéal démocratique à l'ensemble des sphères sociales, par opposition à la théorie épistocratique.

L'ontologie pragmatiste interactionniste et le lien qu'elle établit entre les individus et les groupes et institutions sociales conduit ainsi au geste original consistant à faire du prérequis de la compétence citoyenne une raison de l'approfondissement, plutôt que de la réduction de la norme démocratique de participation<sup>2</sup>. Cet approfondissement est intensif d'une part, puisque l'accroissement de la participation aux décisions est une condition de la compétence, et extensif d'autre part, puisque ce prérequis conduit à défendre la démocratisation de l'ensemble des pratiques et sphères sociales, en particulier du travail.

La deuxième condition épistémique de la démocratie peut être identifiée à ce que Dewey appelle l'intelligence « coopérative », « partagée », « sociale », ou « collective » (2). Ces notions recèlent deux significations, exprimées par Dewey dans le dernier chapitre de *Liberalism and Social action*, largement consacré à la définition de l'intelligence requise par le libéralisme démocratique : « l'intelligence est un bien social [a] revêtu d'une fonction aussi publique que l'est la coopération sociale dont elle est très concrètement issue [b]. »<sup>3</sup>

D'une part, l'intelligence et ses produits appartiennent donc au public, nous l'avons vu à travers la critique du monopole de la connaissance par certains groupes sociaux (a). À ce titre, c'est la notion de responsabilité publique des intellectuels qui prend à mon sens largement la place du prérequis de la compétence citoyenne dans la conception épistémique pragmatiste de la démocratie<sup>4</sup> :

« Il s'agit que les scientifiques reconnaissent leur responsabilité intellectuelle et que l'on admette en conscience ce que la science a déjà réellement produit comme effet sur le monde et la vie par le biais de son volet technologique. Cette perception (...) nous amène à poser la question de savoir si la science peut œuvrer pour produire un autre monde et une autre société que ceux qui existent actuellement. Cette science serait diamétralement opposée à la science conçue comme un simple moyen au service de fins industrielles particulières. Elle inclurait, en effet, tous

---

<sup>1</sup> Renault, Emmanuel. *Le travail et ses problèmes...*, op. cit., p. 183.

<sup>2</sup> Cette dimension est soulignée par Bohman : Bohman, James. « Participation through publics... », op. cit., p. 60.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ?* ..., op. cit., p. 142-143.

<sup>4</sup> Sur ce thème de la responsabilité des intellectuels, voir : Stickers, Kenneth. « John Dewey on the Public Responsibility of Intellectuals ». *Etica & Politica / Ethics & Politics*, vol. 12, n° 1, 2010, p. 195-206.

les aspects technologiques mentionnés, mais elle assurerait également le contrôle de leurs conséquences sociales. »<sup>1</sup>

Une telle transformation de la science en une « science humaniste » appliquée à la résolution des problèmes sociaux est ainsi définie comme « pré-condition de l'existence d'un public authentique et effectif. »<sup>2</sup>

D'autre part, l'intelligence est le produit d'une *coopération sociale* et non du génie ou de l'effort individuels (b). À nouveau, cette conception recouvre deux principales définitions chez Dewey : l'intelligence comme héritage (i) et l'intelligence comme communication (ii).

Premièrement, conformément à la conception de la connaissance située dans ce que Dewey nomme l'arrière-plan objectif intellectuel<sup>3</sup>, toute activité intelligente repose sur des ressources produites par d'autres et accumulées dans le temps (i) : « l'individu utilise ce qu'ont apporté d'innombrables individus avant lui, et apporte à son tour sa contribution au stock public commun. »<sup>4</sup> Deuxièmement, l'intelligence est le produit d'une coopération présente (ii), qui découle directement du pluralisme épistémique pragmatiste et de l'articulation entre intérêt et connaissance :

« Dans une société en voie d'incorporation rapide, penser en association est nécessaire afin de prendre en compte *les réalités* de la situation et de forger des mesures politiques en faveur des intérêts sociaux. »<sup>5</sup>

La pluralité des contributions à la production de la connaissance des problèmes est donc un prérequis au regard duquel la dotation individuelle en intelligence importe peu :

« S'il est vrai que la distribution de l'intelligence peut être inégale, il reste qu'il appartient à la foi démocratique de considérer qu'elle est suffisamment générale pour que chaque individu puisse apporter quelque chose de valable du moment que sa part entre dans l'intelligence collective finale formée de toutes les contributions individuelles. »<sup>6</sup>

Dès lors, l'intelligence politique est définie comme fondamentalement communicationnelle :

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », *op. cit.*, p. 339.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 113.

<sup>3</sup> Chapitre 1, § III.2.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, *op. cit.*, p. 144.

<sup>5</sup> Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », *op. cit.*, p. 330, je souligne.

<sup>6</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p. 404.

« Sans une telle communication, le public restera indistinct et sans forme, se cherchant spasmodiquement, mais saisissant et agrippant son ombre plutôt que sa substance. »<sup>1</sup>

Enfin, Dewey identifie des conditions matérielles à la libération de l'intelligence coopérative (3) :

« Dans la mesure où, au cœur du credo libéral, on trouve l'idée qu'il faut libérer les capacités des individus à s'exprimer librement et de leur propre initiative, un libéralisme sincère doit vouloir les moyens qui conditionnent l'obtention de ces fins. La maîtrise des forces matérielles et mécaniques est le seul moyen par lequel la masse des individus pourra se libérer du contrôle qui s'exerce sur ses possibilités culturelles et les réduit à néant. »<sup>2</sup>

L'importance accordée aux facteurs intellectuels est ainsi à replacer dans son naturalisme épistémique, qui fait du besoin pratique le facteur organisationnel de toute expérience, y compris cognitive<sup>3</sup> :

« Besoins, aspirations, et désirs sont toujours cette force dynamique à l'origine de l'action créatrice. Lorsque les conditions sont telles que ces besoins sont essentiellement tournés pour les masses vers la recherche de leurs moyens de subsistance, ce qui devrait n'être qu'un moyen devient nécessairement une fin en soi. »<sup>4</sup>

La « sécurité matérielle »<sup>5</sup> apparaît ainsi comme une condition de la contribution intellectuelle des citoyens. Le temps passé au travail dans le but d'assurer les moyens de subsistance est notamment identifié à un obstacle au développement intellectuel des individus<sup>6</sup>.

On trouve ainsi chez Dewey une interprétation originale des trois arguments contre la réduction de la participation au nom de la compétence. D'une certaine façon, il affirme la foi dans la compétence universelle des citoyens, mais en mettant l'accent sur ses conditions et obstacles matériels et culturels<sup>7</sup>. Cette compétence existe donc à l'état de potentialité qui requiert des médiations spécifiques. D'autre part, l'idée d'un avantage épistémique des groupes subalternes sous-tend à mon sens l'argument selon lequel les masses doivent contraindre les experts à prendre en compte leurs problèmes et besoins ainsi que l'argument de l'isolement

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 235.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p. 169.

<sup>3</sup> Chapitre 1, § II.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p. 168.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 171.

<sup>6</sup> « Les membres d'un public informé disposent de trop de manières de s'amuser, aussi bien que de travailler, pour se préoccuper beaucoup de s'organiser en un public effectif. L'homme est un animal consommateur et sportif autant que politique. » Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 231.

<sup>7</sup> Cette dimension constitue pour Le Goff l'intérêt de Dewey par rapport aux théories dites de la démocratie radicale évoquées en introduction : Le Goff, Alice. *Pragmatisme et démocratie radicale*, op. cit, Introduction.

social des experts. Sur ce point, l'épistémologie féministe critique permet donc de poursuivre et de préciser la conception deweyenne. Néanmoins, Dewey rejette l'idée d'une connaissance immédiate des problèmes et insiste sur l'importance du recours à la science et au savoir spécialisé pour forger la connaissance expérimentale des problèmes sociaux. Il met ainsi en lumière la nécessité de médiations institutionnelles et de conditions matérielles, y compris pour la production du savoir objectif situé. Enfin, on trouve également chez Dewey l'argument de la supériorité épistémique du groupe sur les individus qui le composent. Pour reprendre la typologie de Landemore, Dewey appartient sur ce point au groupe de « ceux qui parlent » et non de « ceux qui comptent » puisque c'est la communication et non l'agrégation qui fonde la supériorité épistémique du groupe. Cependant, contrairement à la conception du « cognitivisme politique »<sup>1</sup> de Landemore, la supériorité épistémique du groupe ne consiste pas à identifier la bonne solution fixe et *a priori* aux problèmes sociaux.

Comment articuler, concrètement, la connaissance et les expériences vécues ? En quoi consiste la « coopération » épistémique qui apparaît comme une condition fondamentale de la démocratie ? Pour le comprendre, je conclurai ce chapitre par l'examen d'une étude de cas.

### **III. Une étude de cas : le « recensement populaire » des personnes sans domicile à Buenos Aires**

La critique pragmatiste de l'épistocratie et la justification épistémique de la démocratie ont mis en lumière un ensemble de conditions requises pour la production de connaissance sociale. La communication, la contrainte des spécialistes, l'association entre enquêteurs et groupes concernés par les problèmes, l'accessibilité publique de la connaissance (au sens à la fois de sa reconnaissance comme connaissance et de son utilisation par tous) sont ainsi apparues comme des conditions de l'enquête sociale qui conduisent à défendre la démocratie plutôt qu'à la condamner. Mais en quoi peut consister une telle organisation de l'enquête ? Identifier les modalités pratiques d'une mise en œuvre de l'enquête publique pragmatiste s'avère d'autant plus important que la justification épistémique deweyenne souffre de plusieurs ambiguïtés et difficultés, en particulier en contexte inégalitaire, comme nous avons pu le voir. En outre, nous avons vu que la méthode pragmatiste consiste à observer les modalités effectives de production de la connaissance pour forger son épistémologie.

---

<sup>1</sup> Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, *op. cit.*, chapitre 8. Je reviens en détail sur la critique pragmatiste de Landemore au chapitre 7.

J'appliquerai donc ici ce postulat méthodologique à l'enquête sociale en analysant une pratique épistémique effective qui permet de comparer l'expertise au sens traditionnel et l'enquête démocratique au sens défini dans ce chapitre<sup>1</sup>. Il s'agira donc d'observer comment une même pratique épistémique peut s'avérer produire *moins de connaissance* lorsqu'elle est effectuée par un groupe considéré comme expert selon une définition épistocratique, que lorsqu'elle est conduite par un public. Pour ce faire, j'examinerai une enquête sociale qui a la particularité d'avoir été effectuée simultanément par un groupe d'experts administratifs et par un groupe *a priori* profane : le recensement des personnes sans domicile dans la ville de Buenos Aires en Argentine<sup>2</sup>.

En 2017, en réponse au recensement municipal annuel qui compte 1066 personnes sans domicile dans la capitale argentine, un « recensement populaire » est organisé à l'initiative d'un groupe d'organisations associatives et militantes et de personnes sans domicile, afin de produire un recensement plus conforme à l'expérience du problème vécue par les associations de terrain et les personnes concernées :

« À Buenos Aires, la distance entre le chiffre obtenu par le décompte officiel annuel et les dénonciations des organisations sociales et communautaires qui portent assistance à cette population a donné lieu à la réalisation d'un décompte propre, suivant le modèle de recherche-action. »<sup>3</sup>

Le recensement est réalisé par ces organisations, avec le soutien et la participation de plusieurs institutions politiques (Le Ministère public de la Ville, le Conseil des organisations de défense du peuple et la Présidence de la Commission Générale de la Ville de Buenos Aires). En outre, des chercheurs en science sociale y participent, à la fois en tant que militants et que chercheurs. Il s'agit, en d'autres termes, d'une forme de coopération épistémique telle que décrite précédemment.

Le recensement populaire effectué compte alors 4079 personnes sans domicile. De plus, le recensement populaire inclut à son décompte la catégorie des personnes « risquant la rue », c'est-à-dire ne bénéficiant pas d'une situation de logement pérenne et fixe (foyers, hôtels,

---

<sup>1</sup> Je m'inscris ici dans la lignée des travaux de Serrano Zamora, qui étudie un ensemble de « pratiques épistémiques expérimentales » afin de mettre à l'épreuve l'épistémologie deweyenne. Serrano Zamora, Justo. *Democratization and struggles against injustice ...*, *op. cit.*, chapitre 6.

<sup>2</sup> Sur ce cas, voir : Ferey, Camille. « La démocratie par l'enquête sociale », *op. cit.* et Di Iorio, Jorgelina, et Mónica Farias. « Problematicar las relaciones espacio-sujeto-situación de calle : el caso del Censo Popular en Buenos Aires, Argentina ». *Revista Colombiana de Sociología*, vol. 43, n° 2, 2020, p. 215-237. Di Iorio et Farias ont participé au recensement comme militantes et comme chercheuses. Je m'appuierai en outre sur le premier compte-rendu produit par les acteurs du recensement : #AMiNoMeContaron: *Visibilizar para Humanizar*. Presentación de Informe del primer Censo Popular de Personas en Situación de Calle.

<sup>3</sup> Di Iorio, Jorgelina, et Mónica Farias. « Problematicar las relaciones ... », *op. cit.*, p. 222.

menacés d'expulsion...), lesquelles sont estimées à 334. Le chiffre final est donc quatre fois supérieur au décompte officiel. Comment expliquer ces différences ? Je montrerai que la différence et la supériorité de l'enquête « populaire » repose sur les critères et méthodes pragmatistes. D'une part, le recensement officiel fait obstacle à la transformation de la situation problématique en problème (1) ; d'autre part, le recensement populaire repose sur la méthode pragmatiste d'institution des problèmes et répond aux critères de l'objectivité pragmatiste (2).

Les organisateurs du recensement populaire qualifient le recensement officiel de « violence cognitive »<sup>1</sup> pour deux raisons qui renvoient directement à ce que j'ai appelé, à partir de l'interprétation critique de l'épistémologie deweyenne, les non-problèmes et les mauvais problèmes (1)<sup>2</sup>. D'une part, le décompte officiel, détourne ainsi l'attention publique du problème du logement « quand il est réduit à un chiffre qui ne rend pas compte de sa dimension réelle »<sup>3</sup>. Le document de travail élaboré par les participants part ainsi du constat d'« invisibilisation »<sup>4</sup> du problème par les pratiques épistémiques expertes. En outre, il est reproché au gouvernement de ne pas rendre publiques les données et méthodes de recensement. D'autre part, les catégories et méthodes utilisées pour identifier et expliquer la situation problématique relèvent d'un « mauvais » problème. Les chercheuses participantes dénoncent ainsi « la dépolitisation et la lecture moralisante du problème, qui se réfère à des stéréotypes sur les personnes sans domicile, considérées comme incapables de (ré)agir en fonction de leur intérêt en étant des sujets passifs et avec des problèmes de consommation (Sparks 2017) »<sup>5</sup>. L'explication individualiste, par la trajectoire de vie et la consommation d'alcool notamment, empêche ainsi d'identifier les causes économiques et politiques du problème du logement :

« La pathologisation de la situation de rue et l'individualisation du problème comme s'il ne faisait pas partie d'un réseau complexe de relations sociales, économiques et culturelles, dépolitisent le problème. »<sup>6</sup>

On retrouve donc l'inversion pragmatiste de la critique des stéréotypes contre l'épistocratie, puisque le stéréotype est ici au cœur de la perception du problème de la « situation de rue » par les institutions en charge du recensement officiel. Au contraire, le recensement populaire pose comme définition initiale le fait qu'« être en situation de rue n'est pas un état ou

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 226-227.

<sup>2</sup> Chapitre 2, § III.

<sup>3</sup> Di Iorio, Jorgelina, et Mónica Farias. « Problematizar las relaciones ... », *op. cit.*, p. 226.

<sup>4</sup> #AMiNoMeContaron..., *op. cit.*

<sup>5</sup> Di Iorio, Jorgelina, et Mónica Farias. « Problematizar las relaciones ... », *op. cit.*, p. 226.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 231.

une chose, mais une relation sociale » injuste<sup>1</sup>, que la connaissance sociale doit précisément élucider afin de traiter politiquement le problème.

On peut définir les lacunes du recensement officiel comme des lacunes descriptives (l'invisibilisation du chiffre réel) et herméneutiques (la mauvaise interprétation du phénomène). Il s'agit donc de lacunes en termes d'institution du problème, au sens deweyen de l'articulation entre observation et conceptualisation. Ce défaut d'institution du problème peut en outre être expliqué par l'identification des pathologies épistémiques mises en lumière par Medina, au cœur du recensement officiel.

D'une part la « paresse épistémique » empêche l'observation efficace du problème. Dans le recensement officiel, le diagnostic descriptif est en effet réalisé en parcourant des « zones critiques » identifiées à partir des décomptes précédents, pendant une nuit, par l'équipe technique de la municipalité, tandis que le décompte populaire est réalisé pendant quatre nuits, avec la participation de quatre cents volontaires, dont des personnes concernées, qui parcourent l'intégralité de la ville<sup>2</sup>. La paresse épistémique prend donc ici la forme d'un manque de moyens humains et matériels alloués à la production de la connaissance du problème dans le recensement expert : elle débouche sur l'insensibilité au problème. Cette différence de moyens mobilisés par les deux recensements s'explique du point de vue pragmatiste par le fait que les acteurs du recensement populaire sont directement concernés par le problème, soit parce qu'ils sont eux-mêmes à la rue, soit parce qu'ils travaillent avec les personnes sans domicile. De ce fait, ils ont une expérience « cognitive » du problème au sens deweyen, c'est-à-dire une expérience du besoin de connaissance, là où la paresse épistémique découle au contraire nous l'avons vu, de l'absence du besoin de connaître associée à l'isolement social des groupes experts.

D'autre part, les organisateurs du recensement populaire dénoncent ce que Medina a appelé la « fermeture d'esprit » conduisant au « déni » actif des situations problématiques. Ainsi, si le problème de la rue est « systématiquement ignoré », écrivent Jorgelina Di Iorio et Mónica Farias, « ça serait une erreur d'affirmer que les États ignorent le problème : au contraire, ils l'occultent et l'invisibilisent. »<sup>3</sup> Le motif du déni apparaît alors dans la présentation du recensement populaire comme une réponse à la « *négation* de l'augmentation des personnes sans domicile », conçue par ses acteurs, « non pas comme le résultat de simples différences

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 224-225.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 226.

méthodologiques, mais comme stratégie de gouvernabilité politique »<sup>1</sup>. L'invisibilisation des personnes sans domicile relève à ce titre d'un *besoin de ne pas savoir* dans la mesure où le non-traitement du problème permet de maintenir l'ordre social existant et les intérêts économiques et politiques dominants<sup>2</sup>.

Enfin, le recensement officiel, contrevient, du fait de ces pathologies épistémiques, au critère pragmatiste d'utilité de la connaissance. En effet, « l'invisibilité statistique, écrivent les participants, (...) produit de l'invisibilité budgétaire »<sup>3</sup> et :

« Ce manque de données peut être compris comme une des formes de la violence institutionnelle envers les personnes sans domicile, puisqu'il est de la responsabilité des États de produire de l'information pour définir les politiques publiques. »<sup>4</sup>

L'impossibilité de définir des politiques publiques adaptées, qui découle du recensement officiel est donc un signe de sa faiblesse épistémique.

Le recensement populaire repose, quant à lui, sur des ateliers de travail qui réunissent pendant deux mois diverses associations, chercheurs et citoyens en situation de rue, afin de définir la méthode appropriée pour le décompte. Ces ateliers donnent en particulier lieu à une redéfinition des catégories utilisées (notamment l'élargissement de la définition des faits relevant du problème grâce à la catégorie de « personne risquant la rue »). Partant, les méthodes d'observation sont transformées par ce travail conceptuel. Observation et conceptualisation sont donc articulées comme dans la conception pragmatiste de l'institution des problèmes. Ces travaux préparatoires donnent en effet lieu à une transformation du problème identifié qui doit faire l'objet d'une enquête : « la problématique ne se réduit pas à savoir qui utilise littéralement l'espace public pour dormir (situation de rue effective), mais elle inclut aussi tout un ensemble de personnes qui utilisent le réseau d'hébergements nocturnes provisoires (refuges et foyers) et qui se trouvent en situation de risque de rue. »<sup>5</sup>

En outre, le problème est institué *en fonction de certaines fins* : « la transformation suppose de problématiser (...) les manières d'inclure ou de ne pas inclure dans la production de connaissances, le en vue de quoi (*para qué*) de ces connaissances, leur potentialité pour la réduction de l'inégalité et de l'injustice sociale. »<sup>6</sup> On retrouve ici la conception deweyenne du

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>2</sup> Les acteurs du recensement populaire dénoncent en particulier les politiques de privatisation de l'espace public et les expulsions auxquelles elles donnent lieu.

<sup>3</sup> #AMiNoMeContaron..., *op. cit.*

<sup>4</sup> Di Iorio, Jorgelina, et Mónica Farias. « Problematizar las relaciones ... », *op. cit.*, p. 227.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>6</sup> *Id.*

rôle déterminant des intérêts dans le processus de connaissance. Di Iorio et Farias expliquent que la prise en compte de cette dimension par le recensement populaire produit effectivement un savoir différent, non pas parce que l'un serait vrai et l'autre faux, mais parce qu'ils instituent un problème différent :

« Il est absurde de se demander ce qui est “réellement réel” au sujet de la quantité de personnes sans domicile dans la ville. Ce qui signifie que les chiffres officiels comme les chiffres des organisations sociales sont réels. La différence réside dans la signification et le phénomène qu'ils prétendent englober. »<sup>1</sup>

Le recensement officiel correspond ainsi à l'écueil d'une observation dénuée de conceptualisation et de projection des fins qui doivent servir d'hypothèse à l'observation. Il s'agit de ce que Dewey décrivait comme les « observations qui amassent des faits sans relâche sans que pour autant les “faits” observés ne mènent quelque part. »<sup>2</sup>

Néanmoins, le travail d'observation et de description est fondamental. Ainsi, les organisateurs définissent comme objectif du recensement populaire de « décrire la situation (...) par la mise en place d'une enquête élaborée, afin de reconnaître les divers aspects socio-démographiques, habitationnels, relationnels, professionnels, éducatifs, sanitaires et sociaux des personnes »<sup>3</sup> concernées. Seulement, suivant une méthode pragmatiste, ce qui est observé, ce sont les choses par rapport à certains buts, c'est-à-dire « leur instrumentalité pour induire des changements particuliers »<sup>4</sup>.

Dès lors, le recensement populaire attribue à la connaissance une dimension transformatrice : il « fonctionne comme un espace de rencontre où les différences des collectifs distincts qui participent (...) acquièrent un potentiel pour *générer un changement* dans les aspects matériels et discursifs des situations de pauvreté »<sup>5</sup>. Le travail de description est ainsi articulé à l'objectif de « pouvoir exiger l'exercice de la Loi »<sup>6</sup> de protection des personnes sans domicile. En outre, il vise aussi la production de réflexivité, dans la mesure où les participants s'insèrent dans un « processus de prise de conscience (...) de leur position dans le tissu social »<sup>7</sup>.

Le recensement populaire met en œuvre une association entre chercheurs, militants, institutions et groupes sociaux concernés par un problème. Il repose, en outre sur la

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 227.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, *op. cit.*, p. 132.

<sup>3</sup> #AMiNoMeContaron..., *op. cit.*

<sup>4</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 3, p.71.

<sup>5</sup> Di Iorio, Jorgelina, et Mónica Farias. « Problematizar las relaciones ... », *op. cit.*, p. 232.

<sup>6</sup> #AMiNoMeContaron..., *op. cit.*

<sup>7</sup> Di Iorio, Jorgelina, et Mónica Farias. « Problematizar las relaciones... », *op. cit.*, p. 232.

communication accrue, puisque la méthode et le dispositif sont élaborés à partir d'ateliers et que le décompte s'accompagne de questionnaires et de discussion visant à mieux comprendre les situations diverses des personnes sans domiciles. Il repose, enfin, sur la publicité de la connaissance, au sens où elle est le résultat d'une coopération et où elle peut être appropriée par tous les participants pour revendiquer des droits. Il s'agit donc d'une enquête publique démocratique au sens défini dans ce chapitre. Dès lors, cet exemple permet de montrer en quoi de telles enquêtes mettent en œuvre des critères et méthodes pragmatistes et s'avèrent, de ce point de vue, plus valides que des enquêtes routinisées menées par des spécialistes administratifs<sup>1</sup>.

## Conclusion

L'usage du pragmatisme pour défendre la démocratie contre l'épistocratie a pris dans ce chapitre essentiellement deux voies. D'une part, j'ai montré que la conception pragmatiste critique de la connaissance (comme activité, méthode, vérité et rapport social) reconstruite dans ma première partie, permettait de critiquer les présupposés de la théorie épistocratique. Celle-ci relève ainsi d'une conception objectiviste et représentationnelle de la connaissance mise en cause par l'épistémologie pragmatiste critique. D'autre part, j'ai montré que cette épistémologie permet de soutenir la supériorité épistémique de la démocratie. Suivant cette conception de la connaissance, en effet, la division entre experts et profanes pose des problèmes non pas seulement moraux mais aussi strictement épistémiques. Pour cette raison, je défends une interprétation épistémique de la justification deweyenne de la démocratie. Cependant, nous avons vu que le sens même attribué à l'activité de connaissance par le pragmatisme invite à nuancer l'opposition entre justifications épistémiques et morales d'un côté, et justification instrumentales et procédurales de l'autre. En outre, la justification pragmatiste épistémique du politique permet d'éviter certains écueils élitistes, notamment la dépolitisation de la prise de décision et la réduction de la participation.

Pour le comprendre, il nous a fallu aller au-delà de Dewey, dont les écrits restent marqués par certaines contradictions et imprécisions sur ces questions. Les modalités d'articulation entre le savoir du cordonnier et le savoir de celui qui porte la chaussure, ou entre les citoyens et les experts administratifs restent en particulier à définir. Pour ce faire, j'ai pris l'exemple du

---

<sup>1</sup> Sur la transformation de la méthode scientifique par le biais d'une enquête participative sur les enjeux de pauvreté, voir l'ouvrage coordonné par des philosophes et militants d'ATD Quart Monde : Jomini, François, et al. *Pour une nouvelle philosophie sociale : transformer la société à partir des plus pauvres*. Le Bord de l'eau, 2023.

recensement populaire des personnes sans domicile à Buenos Aires en 2017. Cette enquête publique participative illustre en effet une façon d'articuler différents savoirs dans une enquête à visée de transformation politique et de résolution d'un problème social. Elle met ainsi en lumière comment l'activité épistémique peut être une sphère de la liberté et non de la nécessité, et comment elle peut être un outil d'émancipation, plutôt que de reproduction des rapports de pouvoir.

Ainsi, cette étude de cas a permis de mettre en lumière comment une conception pragmatiste de la connaissance et de l'enquête publique permettait de défendre la valeur épistémique des pratiques démocratiques tout en évitant les écueils épistocratiques de dépolitisation et de réduction de la participation citoyenne. L'instrumentalisme du recensement populaire est ainsi directement articulé à des enjeux de justice et à la possibilité de revendiquer des droits et de contester des politiques publiques injustes et inefficaces. Sa dimension épistémique repose quant à elle sur l'intelligence coopérative qui permet d'articuler une pluralité de savoirs : ceux issus de l'expérience du terrain par les personnes sans domicile et par les associations qui travaillent sur ce problème, et ceux de chercheurs et de chercheuses fournissant des méthodes dont la valeur dépend de l'articulation étroite à l'observation de la particularité de la situation problématique envisagée. La conception pragmatiste de la connaissance permet donc de critiquer l'épistocratie tout en maintenant des exigences épistémiques instrumentales. Plus encore, ces dernières invitent à approfondir la participation, comme dans le cas du recensement populaire.

Comment une telle conception épistémique invite-t-elle à redéfinir les institutions politiques ? Comment penser, en particulier, la représentation et la délibération politiques à partir de ces exigences épistémiques démocratiques ? À quelles conditions ces institutions peuvent-elles fonctionner comme des moyens de l'institution des problèmes sociaux et du « processus continu d'éducation »<sup>1</sup> requis par la démocratie ? Comme le souligne Dewey, les obstacles et conditions épistémiques de la démocratie impliquent d'opérer des transformations institutionnelles radicales :

« On ne saurait remplir cette mission éducative en se contentant d'agir sur l'esprit des hommes sans recourir à l'action qui produit des changements effectifs dans les institutions. (...) En somme, le libéralisme doit devenir désormais plus radical, "radical" au sens d'une perception de la nécessité de changements profonds dans

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 243.

la configuration des institutions et dans l'activité qui en découle, en vue de faire advenir ces transformations. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, *op. cit.*, p. 135-136.



## Introduction

À partir des années 1980, la démocratie délibérative s'impose comme un paradigme dominant, induisant un « tournant délibératif »<sup>1</sup> de la théorie démocratique. Ce modèle constitue depuis lors l'alternative principale à la démocratie agrégative<sup>2</sup> dans le champ de la théorie institutionnelle. En pratique, ce tournant se fait sentir à travers le développement d'un

<sup>1</sup> Dryzek, John S. *Deliberative Democracy and Beyond: Liberals, Critics, Contestations*. Oxford University Press, 2000, p.1. Ce champ de la théorie de la démocratie a connu un développement pléthorique. On peut citer à titre de textes fondateurs : Manin, Bernard. « Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique ». *Le Débat*, vol. 33, 1985, p. 72-94 ; Fishkin, James S. *Democracy and Deliberation. New Directions for Democratic Reform*. Yale University Press, 1991 ; Benhabib, Seyla. « Toward a Deliberative Model of Democratic Legitimacy ». *Democracy and Difference*, édité par Seyla Benhabib, Princeton University Press, 1996, p. 67-94 ; Bohman, James, et William Rehg, éditeurs. *Deliberative Democracy: Essays on Reason and Politics*. MIT Press, 1997 ; Bohman, James. « The Coming of Age of Deliberative Democracy ». *Journal of Political Philosophy*, vol. 6, n° 4, 1998, p. 400-425 ; Urbinati, Nadia. « Representation as Advocacy. A Study of Democratic Deliberation ». *Political Theory*, vol. 28, n° 6, 2000, p. 758-768 ; Bohman, James. *Public Deliberation: Pluralism, Complexity, and Democracy*. MIT Press, 2000 ; Gutmann, Amy, et Dennis Thompson. « Pourquoi la démocratie délibérative est-elle différente ? » *Philosophiques*, vol. 29, n° 2, 2002, p. 193-214 ; Habermas, Jürgen. « La souveraineté populaire comme procédure. Un concept normatif d'espace public ». *La démocratie délibérative : anthologie de textes fondamentaux*, par Charles Girard et Alice Le Goff, *op. cit.*, p. 174-176 ; Chambers, Simone. « Deliberative Democratic Theory ». *Annual Review of Political Science*, vol. 6, 2003, p. 307-326 ; Cohen, Joshua. « Délibération et légitimité démocratique ». *La démocratie délibérative : anthologie de textes fondamentaux*, par Charles Girard et Alice Le Goff, Hermann, *op. cit.*, p. 207-241 ; Ackerman, Bruce A., et James S. Fishkin. *Éveiller la raison publique : pour une journée de la délibération*. Traduit par Emmanuel Nal, Vrin, 2024. Pour une introduction aux enjeux et débats de ce champ et une traduction en français d'un ensemble de textes fondateurs, voir : Girard, Charles, et Alice Le Goff. *La démocratie délibérative : anthologie de textes fondamentaux*. Hermann, 2010. Voir aussi les numéros de revue consacrés à cette notion en français : Leydet, Dominique, éditeur. « La démocratie délibérative ». *Philosophiques*, vol. 29, n° 2, 2002 ; Sintomer, Yves, et Loïc Blondiaux, éditeurs. « Démocratie et délibération ». *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002 et Sintomer, Yves, et Julien Talpin, éditeurs. « Démocratie délibérative ». *Raisons politiques*, vol. 2, n° 42, 2011.

<sup>2</sup> Cette conception de la démocratie comme agrégation de préférences individuelles à travers la sélection concurrentielle de représentants est soutenue notamment par la théorie élitiste de Schumpeter (Schumpeter, Joseph. *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Payot, 1990), par la théorie économique de la démocratie (Downs, Anthony. *An Economic Theory of Democracy*. Harper, 1957), par la théorie du choix social (Arrow, Kenneth. *Social Choice and Individual Values*. Yale University Press, 1951) et par sa prolongation au sein de la théorie du choix rationnel (Riker, William. *Liberalism against Populism*. Freeman, 1982), ainsi que par la théorie du pluralisme des intérêts (Dahl, Robert A. *Who Governs? Democracy and Power in an American City*. Yale University Press, 1961). Toutes ces théories ont en commun de contester l'existence d'une volonté collective et d'un bien commun, de définir le citoyen comme le porteur passif de préférences figées et de défendre, de ce fait, la restriction de la participation politique au vote, dont l'effectivité est elle-même réduite à la capacité à contrôler des élites représentatives. Pour une vue d'ensemble, voir : Girard, Charles, et Alice Le Goff. *La démocratie délibérative ...*, *op. cit.*, p. 13-20 et Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, *op. cit.*, chapitre 2.

ensemble d'expérimentations politiques qui mettent en délibération des mini-publics<sup>1</sup>, comme les sondages délibératifs<sup>2</sup> et les conventions et jurys citoyens<sup>3</sup>, principalement initiées par des chercheurs ou des élus. En dépit de leur diversité, ces théories et ces pratiques reposent sur une même conception normative du processus de décision politique, suivant laquelle la discussion libre constitue le fondement de la légitimité politique et de la valeur de la démocratie. Dans le cadre d'une justification épistémique de la démocratie, adoptée par une partie des auteurs délibérativistes, cela implique que la discussion libre garantit la validité épistémique des décisions démocratiques, c'est-à-dire qu'elle permet de produire la connaissance nécessaire à la résolution des problèmes sociaux. À ce titre, la théorie délibérative constitue une forme de radicalisation de la démocratie existante<sup>4</sup>, dans la mesure où elle induit une critique de la réduction de la participation politique au vote, prenant ainsi acte de ce que j'ai appelé en introduction de ce travail la critique politique interne de la démocratie. Nous verrons cependant qu'il existe une pluralité de modèles délibératifs inégalement radicaux et que la définition de la participation légitime constitue précisément un enjeu des débats internes à ce champ.

Comment un modèle délibératif peut-il articuler l'exigence de radicalisation de la démocratie et sa valeur épistémique ? En d'autres termes, sous quelle forme la pratique de la délibération permet-elle de prendre des mesures « en faveur des intérêts sociaux »<sup>5</sup>, de participer au « processus continu d'éducation »<sup>6</sup> et de fonder les décisions sur l'« intelligence

---

<sup>1</sup> Sur le développement de « mini-publics » délibératifs, voir : Lafont, Cristina. « Deliberation, Participation, and Democratic Legitimacy: Should Deliberative Mini-publics Shape Public Policy? » *Journal of Political Philosophy*, vol. 23, n° 1, 2015, p. 40-63 ; Pourtois, Hervé. « Mini-publics et démocratie délibérative ». *Politique et Sociétés*, vol. 32, n° 1, 2013, p. 21-41 et Fung, Archon. « Minipublics: Deliberative Designs and Their Consequences ». *Deliberation, Participation and Democracy*, édité par Shawn W. Rosenberg, Palgrave Macmillan UK, 2007, p. 159-183. Fung distingue quatre types de mini-publics en fonction de leur visée : éducative, consultative, collaborative et décisionnelle. Voir l'état des lieux de ces conceptions et pratiques dans : Paulis, Emilien, Talukder, David, Vrydagh, Julien. « Mini-publics délibératifs ». *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart*, édité par Guillaume Petit et al., 2ème édition, GIS Démocratie et Participation, 2022. Je reviens en détail sur la composition de ces instances au chapitre 7.

<sup>2</sup> Le sondage délibératif, inventé par James Fishkin, entend articuler participation directe des citoyens et qualité de la délibération en réunissant pendant plusieurs jours plusieurs centaines de citoyens tirés au sort dans les différentes catégories représentatives de la population pour les faire réfléchir à un sujet donné. Le chercheur qui initie ces expériences évalue alors l'évolution des jugements individuels en distribuant des questionnaires avant et après, afin de mesurer les effets épistémiques de la délibération. Voir : Fishkin, James S. *When the People Speak. Deliberative Democracy and Public Consultation*. Oxford University Press, 2009 et Fishkin, James S. « Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal ». *Hermès*, traduit par Dominique Reynié, n° 31, 2001, p. 207-221.

<sup>3</sup> Voir par exemple en France la Convention citoyenne pour le climat, ou encore la Convention citoyenne sur la fin de vie. Pour un état des lieux de ces nouvelles pratiques, en particulier en France, voir : Sintomer, Yves. *Le pouvoir au peuple : jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*. La Découverte, 2007 et Blondiaux, Loïc. *Le nouvel esprit de la démocratie...*, *op. cit.*

<sup>4</sup> Fung va jusqu'à parler d'« idéal politique révolutionnaire » (Fung, Archon. « Délibérer avant la révolution : Vers une éthique de la démocratie délibérative dans un monde injuste ». *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 311).

<sup>5</sup> Dewey, John. « L'individualisme - ancien et nouveau [1930] », *op. cit.*, p. 330, je souligne. Cité ci-dessus, chapitre 5, § II.3.b.ii.

<sup>6</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 243. Cité ci-dessus, chapitre 5, § II.3.b.ii.

coopérative »<sup>1</sup> garante de l'objectivité publique ? Afin de répondre à ces questions, je partirai dans cette introduction d'une définition générale de la conception délibérative, dont on peut identifier trois éléments constitutifs : la critique du modèle agrégatif (1), la redéfinition du processus politique (2) et l'identification des conditions requises par la délibération (3). Puis je restituerai les principales critiques démocratiques adressées à ce modèle (4) afin d'identifier les problèmes auxquels doit se confronter une conception pragmatiste épistémique de la démocratie délibérative (5).

La conception délibérative de la démocratie repose sur une critique du modèle agrégatif sur deux plans (1) : descriptif (a) et normatif (b).

La critique descriptive (a) met en avant deux éléments fondamentaux du fonctionnement démocratique. D'une part, la pratique effective de la décision dans les institutions politiques est fondée sur des échanges publics d'arguments, dans les Parlements, dans les médias en amont des élections et au cours des mandats lorsque des projets de loi ou des mesures politiques exécutives sont défendues. Même dans les démocraties représentatives, la prise de décision ne se réduit donc pas à l'application d'une volonté générale *a priori* déléguée une fois pour toutes par le vote. D'autre part, le vote constitue lui-même un moment au sein d'un processus plus large d'échanges discursifs dans l'espace public. Dans cette perspective, les préférences politiques qu'il exprime sont le résultat de phénomènes et interactions dont il convient de rendre compte, à rebours du modèle agrégatif qui considère les préférences politiques comme données.

La critique normative de l'agrégation met quant à elle l'accent sur l'insuffisance du suffrage pour fonder la légitimité des décisions (b). On la trouve déjà chez Habermas :

« La décision de vote influe, en général uniquement sur le recrutement du personnel dirigeant, et dans ses motivations, elle est soustraite à l'emprise d'une formation discursive de la volonté. Cet arrangement passe par la neutralisation des possibilités de participation politique, possibilités pourtant juridiquement ouvertes par le rôle de citoyen. »<sup>2</sup>

Une participation politique démocratique doit donc prendre la forme d'une participation à la construction discursive d'une volonté collective, et non uniquement la forme d'une délégation de l'activité politique. À partir de ce postulat, trois axes de transformation politique peuvent découler de la théorie délibérative. D'une part, les modalités institutionnelles de prise de décision doivent s'appuyer sur une délibération de qualité, qui implique de théoriser les normes délibératives adéquates. Il s'agit, en d'autres termes, de démocratiser les instances

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Freedom and Culture », *op. cit.*, p. 187, cité en introduction de cette deuxième partie.

<sup>2</sup> Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 2...*, *op. cit.*, p. 381.

représentatives traditionnelles en les rendant plus, ou mieux, délibératives. D'autre part, le modèle délibératif peut conduire à défendre la mise en place et la multiplication de nouvelles instances de prises de décision, indépendantes des institutions représentatives traditionnelles, à l'image, en France, de la Convention citoyenne pour le climat (à supposer qu'elle ait eu une fonction décisionnelle ou que ses propositions aient été soumises au référendum). C'est ce que Fung et Cohen nomment la « délibération participative »<sup>1</sup>, qui consiste à multiplier les espaces de participation aux délibérations afin de ne pas réduire la participation politique au vote. Enfin, Fung et Cohen identifient également au cœur de la théorie délibérative la défense d'une « participation délibérative »<sup>2</sup> qui consiste dans la participation de l'ensemble des citoyens au débat public, par le biais des échanges discursifs dans l'espace public, notamment médiatique. Comme le souligne Fraser, cette extension de la délibération à l'espace public non étatique doit permettre d'assurer la fonction critique de la délibération :

« La notion d'"espace public" au sens d'Habermas est une ressource conceptuelle qui (...) désigne en effet un espace, dans les sociétés modernes, où la participation politique passe par le médium du langage. C'est l'espace où les citoyens débattent de leurs affaires communes, une arène institutionnalisée d'interaction discursive. D'un point de vue conceptuel, cette arène est distincte de l'État, car il s'agit d'un lieu de production et de circulation de discours qui peuvent, en principe, être critiques envers l'État. »<sup>3</sup>

Institutions représentatives, instances participatives et espace public de discussion constituent donc les trois lieux privilégiés de la radicalisation démocratique défendue par la théorie délibérative<sup>4</sup>.

Cette conception de la démocratie repose, en outre, sur une définition spécifique du processus politique, fondée sur deux présupposés théoriques<sup>5</sup> (2) : la nature dynamique et interactive des choix politiques (a) et la supériorité normative des raisons sur les préférences (b).

D'une part, la théorie délibérative de la démocratie défend une conception dynamique et interactive des opinions et préférences politiques (a). À ce titre, le modèle délibératif entend renouer avec l'idéal rousseauiste d'autogouvernement tout en évitant le problème non résolu

---

<sup>1</sup> Cohen, Joshua, et Archon Fung. « Le projet de la démocratie radicale », *op. cit.*, p. 122.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.*, p. 109.

<sup>4</sup> Mansbridge souligne également l'importance de la pluralité des espaces et des formes de délibération et identifie un « spectre » de la délibération qui va de la conversation usuelle aux modalités formelles des assemblées politiques : Mansbridge, Jane. « Everyday Talk in the Deliberative System ». *Deliberative Politics*, édité par Stephen Macedo, Oxford University Press 1999, p. 211-239.

<sup>5</sup> Sur la centralité de ces deux postulats : Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, *op. cit.*, chapitre 3.

par Rousseau de la non-identité entre volonté individuelle et volonté générale<sup>1</sup>. La délibération, pratique rejetée par Rousseau<sup>2</sup>, apparaît ainsi comme une médiation non contraignante entre les deux, comme chez Peter :

« Au cours du processus de délibération publique, les individus peuvent réfléchir sur leurs préférences et, si nécessaire, les réviser. Contrairement à la démocratie agrégative, cette conception plus compréhensive de la prise de décision et de l'évaluation sociale démocratiques prend en compte le processus de formation des préférences. Ce processus peut être décrit comme un lien dynamique entre la délibération individuelle et publique. »<sup>3</sup>

Cette fonction transformatrice de la délibération publique est soulignée par l'ensemble des auteurs délibérativistes<sup>4</sup>, qui y voient donc une forme démocratique d'articulation entre volonté individuelle et volonté collective. En outre, cette transformation est souvent décrite comme remplissant une fonction épistémique, dans la mesure où elle consiste en une amélioration des connaissances et informations sur lesquelles s'appuie la formation des opinions politiques. Il s'agit, en d'autres termes, d'un processus de *correction*, comme le décrit Young :

« À travers le processus de discussion publique parmi une pluralité d'autres ayant des situations et opinions différentes, les gens gagnent de nouvelles informations, apprennent des expériences différentes sur leurs problèmes collectifs, ou se rendent compte que leurs opinions initiales sont fondées sur des préjugés ou de l'ignorance, ou qu'ils ont mal compris la relation de leurs propres intérêts à ceux des autres. »<sup>5</sup>

La délibération est ainsi considérée comme un outil de correction des formes d'ignorance des problèmes sociaux.

---

<sup>1</sup> Pour un état des lieux critique des usages de Rousseau par la théorie délibérative, voir : Girard, Charles. « Jean-Jacques Rousseau et la démocratie délibérative. Bien commun, droits individuels et unanimité ». *Lumières*, vol. 15, p. 199-221. Si Girard critique un usage souvent partiel voire tronqué de Rousseau, il reconnaît aux délibérativistes le mérite de tenter un dépassement des apories du *Contrat social* qui maintienne ses objectifs fondamentaux (en particulier, la conciliation du bien commun et de la liberté individuelle), ouvrant ainsi des pistes stimulantes pour la théorie de la démocratie.

<sup>2</sup> « Si, quand le peuple suffisamment informé délibère, les citoyens n'avaient aucune communication entre eux, du grand nombre de petites différences résulterait toujours la volonté générale, et la délibération serait toujours bonne. » Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social...*, *op. cit.*, Livre II, chapitre 3, p. 64.

<sup>3</sup> Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, *op. cit.*, p. 33.

<sup>4</sup> Sur les différents facteurs de transformation des préférences, voir : Mansbridge, Jane Jebb, et al. « La place de l'intérêt particulier et le rôle du pouvoir dans la démocratie délibérative », *op. cit.*, p. 64-65. Les auteurs montrent notamment que les préférences sont transformées par de nouvelles informations factuelles, de nouvelles perspectives sur les informations dont ils disposent, par l'intégration d'intérêts distincts des leurs ou de considérations nouvelles sur la justice, par la création ou le renforcement de certains liens sociaux. Les auteurs distinguent différents degrés de transformations qui vont de la transformation des choix à celle des intérêts particuliers eux-mêmes.

<sup>5</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 26.

D'autre part, le modèle délibératif établit une hiérarchie entre raisons et préférences (b). Pour être légitimement mobilisée dans la discussion publique, une opinion doit ainsi être quelque chose de plus que l'expression d'une préférence privée. On trouve cette idée chez l'ensemble des délibérativistes, à l'instar de Cohen :

« La délibération est *raisonnée* en ce que les parties sont tenues de formuler les raisons qu'elles ont d'avancer des propositions, de les soutenir ou de les critiquer. Elles donnent des raisons et s'attendent à ce que ce soit celles-ci (et non, par exemple, le pouvoir dont elles disposent) qui décident du sort de la proposition discutée. »<sup>1</sup>

Ce recours aux raisons dans la discussion publique repose sur le critère d'acceptabilité, dans la mesure où la délibération suppose de chercher à convaincre autrui :

« [L]e simple fait d'avoir une préférence, une conviction ou un idéal ne constitue pas en soi une raison de soutenir une proposition. Quoique je puisse considérer que mes préférences constituent une raison suffisante de faire une proposition, la délibération sous des conditions pluralistes exige que je trouve des raisons qui rendent cette proposition acceptable par d'autre, dont je ne peux pas attendre qu'ils considèrent mes propres préférences comme une raison suffisante de l'accepter. »<sup>2</sup>

Contrairement au modèle agrégatif qui définit la politique comme une négociation entre intérêts particuliers divergents<sup>3</sup> aboutissant à l'autorité de la majorité, le modèle délibératif renoue donc avec la poursuite de décisions objectivement meilleures, comme le souligne Young :

« Enfin, le modèle agrégatif de la démocratie est sceptique quant à la possibilité d'une objectivité normative et évaluative. Il conteste le fait que ceux qui formulent des revendications à d'autres à propos de ce qui est bien ou juste peuvent défendre ces revendications avec des raisons qui sont objectives au sens où elles font appel à des principes généraux qui dépassent leurs préférences ou intérêts subjectifs ou ceux des autres. »<sup>4</sup>

À ce titre, nous verrons que le modèle délibératif est soumis aux mêmes enjeux que les justifications instrumentales de la démocratie, et que la conception pragmatiste permet donc d'éviter certains écueils épistocratiques de ce modèle.

---

<sup>1</sup> Cohen, Joshua. « Délibération et légitimité démocratique », *op. cit.*, p. 219. Voir aussi Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 22 : « Les participants du processus démocratique font des propositions sur les meilleures façons de résoudre les problèmes et de satisfaire les besoins légitimes etc..., et ils présentent des arguments grâce auxquels ils entendent convaincre les autres d'accepter leurs propositions. »

<sup>2</sup> Cohen, Joshua. « Délibération et légitimité démocratique », *op. cit.*, p. 223.

<sup>3</sup> Voir notamment : Schumpeter, Joseph. *Capitalisme, socialisme et démocratie*, *op. cit.*, p. 355.

<sup>4</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 21.

Enfin, le recours à la délibération comporte des risques intrinsèques qui conduisent les auteurs délibérativistes à établir des conditions requises pour le bon fonctionnement de la délibération, c'est-à-dire pour que la discussion soit véritablement libre (3)<sup>1</sup>. Deux conditions sont retenues par l'ensemble des auteurs, même si leur définition varie : la publicité (a) et l'égalité (b).

Afin de mettre en lumière le prérequis de la publicité, il est utile de prendre appui sur une définition apophatique de la délibération. Celle-ci peut s'appuyer sur le modèle de discussion illustré par la fable du Loup et de l'Agneau<sup>2</sup> de Jean de La Fontaine, qui met précisément en scène comment une discussion peut ne pas être délibérative. Alors que le Loup entend dévorer l'Agneau, il invoque une série d'arguments, qui cherchent notamment à établir la culpabilité de l'Agneau. Or, si le Loup présente ses arguments comme des raisons, ceux-ci constituent en fait une forme d'autojustification de ses préférences privées et *a priori*. Ce faisant, l'attitude du Loup contrevient aux critères de la transformabilité et de l'acceptabilité des raisons dans le processus délibératif. Or cette situation est permise notamment parce que cette discussion est strictement privée. Dans ce contexte, en effet, les bonnes raisons de l'Agneau sont incapables d'orienter la discussion qui repose uniquement sur la loi du plus fort. La publicité apparaît ainsi comme une condition nécessaire de la validité de la délibération, dans la mesure où elle doit permettre de déceler les processus d'autojustification des préférences particulières grâce à la pluralité des délibérants.

Cependant, une autre fable permet de mettre en lumière l'insuffisance de la publicité pour faire primer les raisons sur les préférences. Dans « Les animaux malades de la peste », une assemblée publique est ainsi convoquée par le Lion afin d'identifier l'animal responsable de l'arrivée de l'épidémie. Chaque animal est invité à avouer publiquement ses fautes. Alors que les plus puissants rivalisent d'aveux sur leurs crimes, l'Âne avoue avoir mangé l'herbe d'un pré et est exécuté :

« Manger l'herbe d'autrui ! Quel crime abominable !  
Rien que la mort n'était capable  
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.  
Selon que vous serez puissant ou misérable,  
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> La définition de ces conditions varie, précisément, selon les auteurs et constitue un enjeu de la radicalité du modèle délibératif, comme nous le verrons notamment avec les critiques féministes adressées à Habermas. Je définis ici les prérequis minimaux et consensuels parmi l'ensemble des auteurs.

<sup>2</sup> La Fontaine, Jean de. *Fables*. Livre I, fable 10.

<sup>3</sup> *Ibid.* Livre VII, fable 1.

L'égalité apparaît ainsi comme une condition nécessaire de la délibération libre fondée sur la supériorité des raisons sur les préférences. L'inégalité peut en effet faire obstacle, y compris dans des conditions de publicité, à la liberté et à la rationalité de la délibération, c'est-à-dire au poids égal des différentes propositions soumises à la discussion et à l'objectivité des critères d'évaluation, comme le souligne Young :

« Tout le monde doit avoir un droit égal et une opportunité effective d'exprimer ses intérêts et ses préoccupations. Tout le monde doit aussi avoir une égale opportunité effective d'interroger les autres et de répondre et de critiquer les propositions et arguments des autres. Le modèle idéal de la démocratie délibérative promeut donc l'opportunité libre et égale de parler. Cette condition ne peut pas être remplie, cependant, sans une troisième condition d'égalité, à savoir la non-domination. Les participants à un processus idéal de démocratie délibérative doivent être égaux au sens où aucun d'entre eux ne doit être dans la position de menacer ou de forcer les autres à accepter certaines propositions ou décisions. »<sup>1</sup>

Le critère d'« égalité politique », ainsi défini, comprend donc trois dimensions : exprimer ses intérêts, critiquer les propositions d'autrui, et ne pas être contraint d'accepter les décisions à l'image de l'Âne et de l'Agneau de La Fontaine.

Cependant, la définition de ce modèle et de ses conditions idéales fait l'objet d'un ensemble de critiques (4). On peut en particulier identifier trois critiques formulées du point de vue de notre critère d'approfondissement de la participation.

Premièrement, l'écueil de l'élitisme délibératif a été souligné, c'est-à-dire la difficulté à articuler la défense de la qualité épistémique du processus délibératif et sa dimension inclusive<sup>2</sup>. La généalogie du motif de la délibération en philosophie politique montre d'ailleurs qu'il n'y tient pas spécifiquement lieu de motif démocratique. Le concept est ainsi largement mobilisé, avant le tournant délibératif des années 1980, pour désigner la rationalisation des décisions par opposition à une opinion publique jugée irrémédiablement irrationnelle et vouée à être contournée par l'exercice exclusif de la délibération au sein de l'État. Durkheim exprime par exemple très clairement cette conception élitiste de la délibération dans les *Leçons de sociologie* :

« L'État, comme l'individu, se trompe souvent sur les motifs qui le déterminent, mais que ses déterminations soient ou non mal motivées, ce qui est essentiel, c'est

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 23.

<sup>2</sup> Voir en particulier : Sintomer, Yves. « Délibération et participation : affinité élective ou concepts en tension ?... », op. cit. ; Sintomer, Yves. « Démocratie participative, démocratie délibérative : l'histoire contrastée de deux catégories émergentes ». *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, op. cit. , p. 113-134 et Hayat, Samuel. « Démocratie participative et impératif délibératif : enjeux d'une confrontation ». *La démocratie participative*, par Yves Sintomer et Marie-Hélène Bacqué, La Découverte, 2011, p. 102-112.

qu'elles soient à quelque degré motivées. Il y a toujours, ou généralement au moins, un semblant de délibération, une appréhension de l'ensemble des circonstances qui nécessitent la résolution, et l'organe intérieur de l'État est précisément destiné à prendre ces délibérations. De là ces conseils, ces assemblées, ces discours, ces règlements, qui obligent ces représentations à ne s'élaborer qu'avec une certaine lenteur. Nous pouvons donc dire en résumé : l'État est un organe spécial chargé d'élaborer certaines représentations qui valent pour la collectivité. Ces représentations se distinguent des autres représentations collectives par leur plus haut degré de conscience et de réflexion. »<sup>1</sup>

Cette conception épistémique de la délibération le conduit donc à affirmer une distinction entre l'« État » et « la foule » :

« [L]e rôle de l'État n'est pas d'exprimer, de résumer la pensée irréfléchie de la foule, mais de surajouter à cette pensée irréfléchie une pensée plus méditée. »<sup>2</sup>

On retrouve potentiellement cet écueil élitiste dans la version contemporaine de la théorie délibérative, lorsque les mini-publics des instances délibératives sont considérés comme devant produire une opinion plus éclairée que l'opinion de l'ensemble des citoyens n'ayant pas pris part à la délibération. Cette qualité attribuée aux instances délibératives pose en effet la question du lien entre l'*intérieur* et l'*extérieur* de la délibération, c'est-à-dire entre les institutions délibératives et l'ensemble de la société. Si des dispositifs mixtes tentent de répondre à ce problème par l'articulation entre une délibération en petit comité et la soumission de ses conclusions au référendum, une telle articulation pose quant à elle le problème de la qualité des jugements exprimés lors du référendum par des citoyens qui n'ont pas participé, précisément, aux délibérations<sup>3</sup>. Le cas du « *Rechazo* » (Rejet) de la nouvelle Constitution chilienne en 2022 illustre cette difficulté. Alors que l'émergence d'un mouvement social d'ampleur en 2019 a donné lieu à l'élection de députés constituants chargés de réécrire la Constitution chilienne héritée de la dictature de Pinochet, le texte produit par cette instance délibérative, particulièrement progressiste, a finalement été rejeté par référendum, à la suite d'une campagne conservatrice en partie fondée sur la diffusion de fausses informations<sup>4</sup>. De leur côté, les

---

<sup>1</sup> Durkheim, Émile. *Leçons de sociologie*. PUF, 2015, p. 86-87.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>3</sup> Plus généralement, la dimension démocratique du référendum a pu être contestée. Pour un état des lieux de ces critiques, voir : Morel, Laurence. « Référendum et volonté populaire : la critique démocratique du référendum ». *Participations*, vol. 1, n° 20, 2018, p. 53-84. Pour une critique et une redéfinition spécifiquement délibératives du référendum : Vandamme, Pierre-Etienne. « Des référendums plus délibératifs ? Les atouts du vote justifié ». *Ibid.*, p. 29-52.

<sup>4</sup> Les raisons du rejet sont multiples et continuent d'être analysées et débattues. Les principales raisons invoquées sont la campagne particulièrement virulente de la droite chilienne, propriétaire des principaux médias, le vote obligatoire pour le texte constituant alors que le vote n'était pas obligatoire pour l'élection des Constituants et le manque de temps pour faire campagne en faveur du texte pour les Constituants. Certains analystes soulignent aussi le caractère « maximaliste » du texte, particulièrement progressiste sur des questions de sociétés clivantes.

membres de la Convention citoyenne pour le climat française ont voté, à l'issue de leurs travaux, contre la soumission de leurs propositions au référendum, arguant précisément du risque que des citoyens n'ayant pas participé aux délibérations de la Convention, rejettent ses propositions par manque d'information<sup>1</sup>. Ces deux cas illustrent donc la potentielle tension entre qualité épistémique de la délibération et participation<sup>2</sup>.

Deuxièmement, plusieurs auteurs mettent en avant le problème des conditions idéales de la délibération. Dans cette perspective, la définition de la délibération restituée précédemment reposerait sur des conditions de justice inexistantes voire impossibles. La question se pose alors de savoir si la délibération peut tout de même fonctionner et avoir une valeur « dans un monde injuste »<sup>3</sup>, voir si elle peut contribuer à produire ses propres conditions, ou bien si elle est vouée, dans ce contexte, à fonctionner sur le modèle du Conseil des « Animaux malades de la peste » de La Fontaine. Young identifie ainsi un « cercle logique » problématique concernant les conditions requises par la qualité de la délibération, qu'elle décrit en ces termes :

« [L]a connexion entre la démocratie et la justice apparaît circulaire. Les processus idéaux de la démocratie délibérative conduisent à des décisions justes substantiellement parce que la délibération a pour point de départ la justice. Tous les individus potentiellement affectés sont inclus dans les discussions, et ils sont tous en mesure de parler et de critiquer librement, dans des conditions où personne n'est en position de menacer ou de forcer les autres à accepter ses propositions. »<sup>4</sup>

---

Voir : Dardot, Pierre. « Chili, 2020-2023 : heurs et malheurs d'un processus constitutionnel ». *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 159, 2024, p. 165-168.

<sup>1</sup> Entretiens réalisés et accessibles dans le documentaire : *Convention citoyenne : démocratie en construction*. Réalisé par Naruna Kaplan de Macedo, 2020. Ce risque est critiqué par Sintomer et Talpin : « La focalisation sur les mini-publics et le souci d'une approche plus réaliste que celle de Jürgen Habermas aboutissent dans la majorité des cas à valoriser une opinion éclairée contrefactuelle qui tend à se différencier, voire à s'opposer à l'opinion publique des masses. Un point clef de la théorie habermassienne est ainsi abandonné. Le fondement épistémologique qui postule que chaque citoyen est en principe capable d'apporter une contribution raisonnable et utile dans la résolution des problèmes collectifs est certes préservé. Cependant, la tentation d'insulariser les dispositifs délibératifs contre les intrusions irrationnelles des masses est forte. Elle peut même aboutir à récuser la publicité des débats afin d'en favoriser la qualité ou à proposer des dispositifs visant explicitement à contourner les mobilisations sociales. » Sintomer, Yves, et Julien Talpin. « La démocratie délibérative face au défi du pouvoir ». *Raisons politiques*, vol. 42, n° 2, 2011, p. 9.

<sup>2</sup> Afin d'éviter cet écueil, Pourtois défend une conception des mini-publics délibératifs comme « des outils en vue de *stimuler* le débat public au sein de celui-ci, plutôt que de (...) le *simuler*. » (Pourtois, Hervé. « Mini-publics et démocratie délibérative », *op. cit.*, p. 22).

<sup>3</sup> Fung, Archon. « Délibérer avant la révolution : Vers une éthique de la démocratie délibérative dans un monde injuste », *op. cit.* et Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, chapitre 1, § 4 « Democratic Theory for Unjust Conditions », p. 33-36.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 34. C'est aussi la critique adressée par Frank Michelman à la lecture procéduraliste de Habermas dans : Michelman, Frank. « How Can the People Ever Make the Laws? A Critique of Deliberative Democracy ». *Deliberative Democracy. Essays on Reason and Politics*, par James Bohman et William Rehg, Massachusetts Institute of Technology Press, 1997, p. 145-171. L'auteur affirme que les partisans de la démocratie délibérative sont logiquement reconduits au fondationnalisme des droits qu'ils cherchent précisément à éviter.

Ce problème rejoint la critique d'une « naïveté sociologique »<sup>1</sup> au cœur du modèle délibératif, formulée sur le plan descriptif par les observations d'une partie de la science politique et de la sociologie. L'analyse empirique a ainsi mis en lumière les rapports de pouvoir à l'œuvre dans le processus délibératif<sup>2</sup> dans un contexte inégalitaire.

Troisièmement, le modèle délibératif est critiqué au nom de son manque de radicalité. D'une part, cette critique peut consister à montrer que les transformations politiques impliquées par l'idéal de la discussion publique sont insuffisantes au regard des problèmes sociaux effectifs. Renault souligne ainsi que « les théories de la démocratie délibérative visent une démocratisation des prises de décisions qui n'impliquent pas de transformation profonde et conjointe des institutions et des individus. »<sup>3</sup> Ce faisant, il fait écho aux travaux des sciences sociales qui décrivent l'insularisation des dispositifs délibératifs, c'est-à-dire leur cantonnement à un rôle consultatif et épisodique, dépendant de la volonté des gouvernants, et compatible avec les formes de dé-démocratisation à l'œuvre dans les sociétés contemporaines<sup>4</sup>. D'autre part, le modèle délibératif a pu être considéré non pas seulement comme insuffisant mais comme faisant obstacle aux transformations sociales, notamment du fait du discrédit des formes d'actions contestataires qu'il entérinerait. En effet, si la légitimité politique repose tout entière sur la discussion publique et libre, alors des modes d'actions coercitifs comme la grève, la manifestation ou l'occupation de l'espace public peuvent apparaître comme illégitimes, alors même qu'ils contribuent au progrès social, comme le rappelle notamment Chantal Mouffe qui oppose à ce titre son modèle agonistique au modèle délibératif<sup>5</sup>. En outre, la poursuite d'un consensus, identifiée par plusieurs auteurs comme la fin de la délibération, peut conduire à disqualifier les désaccords persistants et la pensée critique, notamment portée par les groupes subalternes<sup>6</sup>.

Ces critiques et problèmes posent à la théorie délibérative des questions de deux ordres (5).

---

<sup>1</sup> Sintomer, Yves, et Julien Talpin. « La démocratie délibérative face au défi du pouvoir », *op. cit.*, p. 9.

<sup>2</sup> Sanders, Lynn M. « Against Deliberation ». *Political Theory*, vol. 25, n° 3, 1997, p. 347-376.

<sup>3</sup> Renault, Emmanuel. *Le travail et ses problèmes...*, *op. cit.*, p. 191.

<sup>4</sup> Sur ces critiques, en particulier en sociologie, voir : O'Miel, Julien, et al. « Une sociologie critique de la démocratie participative est-elle utile ? » *Participations*, vol. 19, n° 3, 2018, p. 221-242 et Pellizzoni, Luigi, et Laurent Vannini. « Une idée sur le déclin ? Évaluer la nouvelle critique de la délibération publique ». *Participations*, vol. 6, n° 2, 2013, p. 87-118.

<sup>5</sup> Mouffe, Chantal. « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism ? » *Social research*, vol. 66, n° 3, 1999, p. 745-758. Sur cette opposition entre modèles délibératif et agonistique, voir : Blondiaux, Loïc. « Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines ». *Raisons politiques*, vol. 30, n° 2, 2008, p. 131-147.

<sup>6</sup> Sur les différentes conceptions de cette idée et leurs problèmes, voir : Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 40-44.

D'une part, ils posent la question du *statut* de la délibération dans la prise de décision politique : celle-ci est-elle importante, nécessaire ou centrale pour la démocratie ? Autrement dit, la délibération est-elle la forme principale de la participation démocratique ? Du point de vue de la justification épistémique adoptée ici, cela implique de se demander quel rôle joue la délibération publique, libre et égalitaire dans la connaissance des problèmes sociaux.

D'autre part, se pose la question de la *nature* de la délibération. Quelles sont les normes, les lieux, la fin et les conditions d'une délibération qui conditionnent à la fois sa qualité épistémique et démocratique ? Comme le souligne notamment Landemore, certaines défenses « de la délibération comme principal instrument épistémique de la démocratie » ne permettent pas de montrer la valeur de l'approfondissement de la participation, et elles fonctionnent ainsi tout aussi bien pour des formes d'« oligarchie délibérative »<sup>1</sup>.

En outre, ces critiques expliquent que l'interprétation délibérative de Dewey ait pu être critiquée à son tour, au nom d'une conception plus radicale de la démocratie. Pour Emmanuel Renault, cette interprétation a ainsi conduit à invisibiliser tout un pan de la philosophie deweyenne de la démocratie, notamment sa conception de la démocratie industrielle, et plus généralement sa conception éthique de la démocratie comme manière de vivre :

« Que l'importance du travail dans ses écrits soit rarement prise en compte, cela tient d'abord au fait que la philosophie sociale et politique de Dewey est plus souvent réduite à une théorie de la démocratie délibérative ou à un expérimentalisme démocratique, qu'interprétée comme une théorie de la démocratie comme une "manière de vivre" (*way of life*). »<sup>2</sup>

Je défendrai pour ma part l'idée qu'on peut élaborer, à partir du pragmatisme deweyen, une conception de la délibération comme fondement de la légitimité et de la valeur de la démocratie, qui n'oblitére pas les aspects les plus radicaux de la conception deweyenne de la démocratie. Comment la conception pragmatiste de l'intelligence et de l'objectivité publique invitent-elles à redéfinir la délibération (son statut et ses modalités) en un sens qui radicalise la participation démocratique ? L'hypothèse que j'explorerai dans ce chapitre est que la conception pragmatiste de la justification épistémique de la démocratie conduit à défendre le modèle délibératif féministe développé en particulier par Nancy Fraser, Jane Mansbridge et Iris Marion Young. Ce modèle, comme le souligne notamment Fung, a « une dimension révolutionnaire » dans la mesure où la délibération y est « définie comme impliquant un contexte politique, social et économique radicalement plus égalitaire que celui qui existe dans

---

<sup>1</sup> Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, *op. cit.* p. 48. Elle adresse en particulier cette critique à Estlund.

<sup>2</sup> Renault, Emmanuel. *Le travail et ses problèmes...*, *op. cit.*, p. 13.

nos sociétés contemporaines. »<sup>1</sup> Néanmoins, contrairement à la critique d'idéalisme identifiée ci-dessus, le modèle féministe propose à mon sens une approche pragmatiste du lien entre contexte et délibération, qui permet aussi de penser la radicalité de la délibération en contexte inégalitaire et non-idéal.

Je reviendrai tout d'abord sur les rapports entre pragmatisme et théorie de la délibération, en particulier sur les débats d'interprétation de la philosophie deweyenne de la démocratie sur ce point. Les ambiguïtés de la position deweyenne concernant le statut et la nature de la délibération permettront de faire apparaître des enjeux spécifiques que se doit d'affronter une justification épistémique et démocratique de la délibération. Puis, je montrerai que la critique féministe du modèle habermassien répond à ces enjeux en s'appuyant largement sur des arguments épistémiques pragmatistes. Enfin, j'analyserai la pertinence du modèle de « démocratie communicationnelle » de Young du point de vue des critères épistémiques pragmatistes. Ce modèle apparaîtra alors comme une traduction institutionnelle possible de la justification épistémique pragmatiste de la démocratie<sup>2</sup>.

## **I. Pragmatisme deweyen et théorie délibérative : affinités, tensions et débats**

La philosophie pragmatiste s'est progressivement imposée comme un cadre théorique pertinent pour une théorie de la démocratie délibérative<sup>3</sup>, distinct de la conception

---

<sup>1</sup> Fung, Archon. « Délibérer avant la révolution ... », *op. cit.* p. 312.

<sup>2</sup> Je poursuis ainsi une piste de recherche ouverte par Pappas (Pappas, Gregory Fernando. « What would John Dewey say about Deliberative Democracy... », *op. cit.*) et Gautier (Gautier, Claude. « La démocratisation effective de la société : Soutenir la comparaison entre Dewey et Young ». *Archives de Philosophie*, vol. 85, n° 3, 2022, p. 31-47). Pappas affirme ainsi que « Dewey aurait été en accord avec les penseuses féministes contemporaines qui ont critiqué la conception étroite de la délibération de nombreux théoriciens délibérativistes. Young, par exemple, critique la restriction de la délibération à l'argumentation et au discours rationnel. » (p. 61) Gautier défend quant à lui l'idée que chez Young comme chez Dewey, la communication n'est pas seulement un idéal éthique mais aussi un instrument épistémique nécessaire à la constitution du public.

<sup>3</sup> Sur cet usage, voir : Girard, Charles, et Alice Le Goff. *La démocratie délibérative : ..., op. cit.*, Introduction, § II.4. « L'approche pragmatiste », p. 46-51. Les principaux usages du cadre deweyen en théorie délibérative se trouvent chez Henry Richardson, qui utilise la conception deweyenne non-instrumentale de la rationalité pratique pour définir le processus délibératif comme formation d'une « intention » collective (Richardson, Henry. « Democratic Intentions ». *Deliberative Democracy...*, *op. cit.*, édité par James Bohman et William Rehg, p. 349-382) ; chez Bohman, qui fait de la délibération une forme d'enquête collective visant à restaurer la coopération, distincte de la pratique argumentative habermassienne (Bohman, James. « Réaliser la démocratie délibérative comme mode d'enquête : le pragmatisme, les faits sociaux et la théorie normative ». *Tracés*, n° 15, 2008) ; chez Festenstein, qui entend montrer la supériorité du modèle deweyen sur le modèle peircien pour penser la délibération (Festenstein, Matthew. « Deliberative Democracy and Two Models of Pragmatism », *op. cit.*) ; chez John Shook qui interprète le modèle démocratique deweyen comme une « polyarchie délibérative publique » qui fournit une justification éthique de la logique de l'action collective (Shook, John. « Dewey's Ethical Justification for Public Deliberation Democracy ». *Education and Culture*, vol. 29, n° 1, 2013, p. 3-26).

habermassienne de l'espace public et de l'agir communicationnel d'une part, et de la théorie rawlsienne de la raison publique d'autre part<sup>1</sup>. Le geste peut alors consister à interpréter certains auteurs pragmatistes comme des précurseurs de la théorie délibérative<sup>2</sup> ; à utiliser la théorie de la délibération pour argumenter en faveur de telle ou telle conception du pragmatisme<sup>3</sup> ; ou encore à utiliser un ensemble de thèses pragmatistes pour résoudre certaines apories de la conception délibérative et pour argumenter en faveur de telle ou telle définition de la délibération<sup>4</sup>. Cependant, cette articulation entre pragmatisme et délibération ne fait pas consensus, et un ensemble de débats concerne en particulier l'interprétation et l'usage de la philosophie deweyenne en théorie de la démocratie délibérative.

### **I.1. Les débats d'interprétation du modèle deweyen de démocratie : un état des lieux**

On peut identifier deux principales interprétations délibératives de Dewey. D'une part, une interprétation procédurale met en avant l'importance qu'il accorde à la discussion publique afin de garantir la légitimité des décisions politiques, à l'instar de Roberto Frega :

---

<sup>1</sup> Le débat entre Rawls et Habermas se prolonge largement au sein de la théorie délibérative, qui se structure schématiquement en deux « courants ». L'un, d'inspiration rawlsienne, développe un modèle de délibération comme affrontement entre citoyens au moyen de raisons publiques qui doivent être acceptables par tous. Suivant cette conception, la délibération est, en outre, limitée par un ensemble de principes substantiels et de droits fondamentaux, que les auteurs cherchent à articuler avec le principe de pluralisme raisonnable (Freeman, Samuel. « Deliberative Democracy: A Sympathetic Comment ». *Philosophy & Public Affairs*, vol. 29, n° 4, 2000, p. 371-418 ; Peter, Fabienne. *Democratic legitimacy*, *op. cit.*). L'autre courant, d'inspiration habermassienne, se veut plus procédural et moins substantiel, invitant ainsi à ne pas restreindre la souveraineté par la fixation de principes de justice (voir : Benhabib, Seyla. « Toward a Deliberative Model of Democratic Legitimacy », *op. cit.* et Cooke, Maeve. « Five Arguments for Deliberative Democracy ». *Political Studies*, vol. 48, n° 5, 2000, p. 947-969). Pour une critique de l'articulation entre le concept rawlsien de « raison publique » et le modèle délibératif : Girard, Charles. « Raison publique rawlsienne et démocratie délibérative. Deux conceptions inconciliables de la légitimité politique ? » *Raisons politiques*, vol. 34, n° 2, 2009, p. 73-99. Pour une critique de l'opposition nette entre modèles rawlsien et habermassien, et une analyse de leurs similitudes : Courtois, Stéphane. « Droit et démocratie chez John Rawls et Jürgen Habermas : fondationnalisme des droits ou démocratie délibérative ? » *Politique et Sociétés*, vol. 22, n° 2, 2004, p. 103-124.

<sup>2</sup> Voir : Westbrook, Robert Brett. *Democratic Hope. Pragmatism and the Politics of Truth*. Cornell University Press, 2005, p. 187 et Bohman, James. « Democracy as inquiry, inquiry as democratic: pragmatism, social science, and the cognitive division of labor ». *American Journal of Political Science*, vol. 43, n° 2, 1999, p. 590-607.

<sup>3</sup> Voir : Festenstein, Matthew. « Deliberative Democracy and Two Models of Pragmatism », *op. cit.*, où l'auteur défend l'approche deweyenne contre l'approche peircienne et Misak, Cheryl. « A Culture of Justification: The Pragmatist's Epistemic Argument for Democracy ». *Episteme*, vol. 5, n° 1, 2008, p. 94-105, où l'autrice défend l'approche peircienne contre Rorty.

<sup>4</sup> Voir : Pappas, Gregory Fernando. « What would John Dewey say about Deliberative Democracy... », *op. cit.* qui défend le modèle communicationnel de Young en s'appuyant sur Dewey ; et Hildreth qui défend l'articulation entre les modèles participatif et délibératif à partir de Dewey (Hildreth, R. W. « Word and Deed: A Deweyan Integration of Deliberative and Participatory Democracy ». *New Political Science*, vol. 34, n° 3, 2012, p. 295-320).

« [S]a théorie de la démocratie constitue l'une des premières formulations du procéduralisme en philosophie politique, car elle assigne au processus réflexif de la délibération collective un rôle essentiel dans la formation des valeurs ainsi que dans la prise de décision en démocratie. »<sup>1</sup>

D'autre part, une interprétation instrumentale met l'accent sur la conception deweyenne de la démocratie comme application de l'intelligence collective à la prise de décision et interprète cette intelligence en un sens délibératif, mettant en lumière les similitudes entre la délibération et le concept deweyen d'enquête. Ainsi, pour Anderson :

« La délibération [chez Dewey] est une sorte d'expérience de pensée, dans laquelle nous faisons répéter dans notre imagination plusieurs solutions à des problèmes, en essayant d'anticiper les conséquences de leur application (...). »<sup>2</sup>

La critique de ces interprétations délibératives est structurée autour de trois axes : la question de la *centralité* de la délibération, la question de la *nécessité* de la délibération et la question de la *fin* de la délibération.

#### *1.1.a. La question de la centralité de la délibération chez Dewey : délibération versus participation ?*

Si l'opposition entre les modèles délibératifs et participatifs de démocratie semble s'estomper dans la théorie et la pratique contemporaine<sup>3</sup>, reste qu'une différence fondamentale a trait à la centralité<sup>4</sup> accordée ou non à la délibération politique. Carol Pateman distingue ainsi le modèle participatif en ces termes :

« La délibération, la discussion et le débat sont fondamentaux dans toutes les formes de démocratie, y compris dans la démocratie participative, mais si la délibération est nécessaire, elle n'est pas suffisante. »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Frega, Roberto. *Le pragmatisme comme philosophie sociale ...*, op. cit., p. 17. Voir aussi : Gutmann, Amy, et Dennis Thompson. *Why deliberative democracy?* Princeton University Press, 2004, p. 9.

<sup>2</sup> Anderson, Elizabeth. « L'épistémologie de la démocratie », op. cit., p. 349. Voir aussi : Bohman, James. « Réaliser la démocratie délibérative comme mode d'enquête ... », op. cit.

<sup>3</sup> Voir Sintomer, Yves. « Délibération et participation : affinité élective ou concepts en tension ?... », op. cit., p. 240 : « Depuis quelques décennies, la littérature sur la participation, tout comme les expériences réelles qu'elle analyse et qu'elle nourrit en partie, ont largement intégré les principaux apports de l'énorme littérature sur la délibération démocratique. La démocratie participative, en ce début du troisième millénaire, se veut procédurale et délibérative, loin des tumultes de l'assemblée générale qui semblaient constituer sa référence dans les années 1970. » Voir aussi : Renault, Emmanuel. *Le travail et ses problèmes...*, op. cit., p. 190.

<sup>4</sup> Je reprends ici le sens donné par Renault à la notion de centralité, distinguée de celle d'importance (*Ibid.*, p. 19-20). Est centrale une pratique qui a une fonction décisive dans la vie individuelle et collective et qui influe sur les autres domaines de l'activité.

<sup>5</sup> Pateman, Carole. « Participatory Democracy Revisited ». *Perspectives on Politics*, vol. 10, n° 1, 2012, p. 8.

La critique participative insiste donc sur le caractère nécessaire mais non suffisant de la délibération pour réaliser l'idéal démocratique deweyen. Deux arguments fondent une telle relativisation de la dimension délibérative du modèle pragmatiste de démocratie : l'importance des conditions sociales de la délibération (1) et l'étendue de l'idéal démocratique deweyen (2).

Premièrement, les conditions sociales qui doivent garantir les attitudes et dispositions requises par la délibération seraient plus exigeantes et plus fondamentales et urgentes, eu égard à la démocratisation de la société (1). Jeff Jackson défend ainsi une interprétation participative de Dewey au nom de l'importance des conditions sociales qui informent les individus délibérants :

« Je défends l'idée selon laquelle Dewey trouverait les principes délibératifs abstraits par rapport à nos conditions sociales inégalitaires, en ce qu'ils cherchent à mettre entre parenthèses les statuts sociaux inégaux que les individus importent avec eux au sein de la délibération. »<sup>1</sup>

La délibération ne constituerait pas, d'un point de vue pragmatiste, le principal moyen, ni un moyen suffisant, pour affronter les problèmes sociaux dans un contexte inégalitaire. Or, ces problèmes sociaux risquent de vicier la délibération elle-même, si bien que celle-ci peut devenir problématique en l'absence d'une transformation plus large des rapports sociaux, attribuée au modèle participatif.

Deuxièmement, la dimension délibérative du modèle deweyen est relativisée par des auteurs qui voient dans l'idéal démocratique une signification plus large que la seule transformation des modalités de prise de décision politique (2). Renault critique notamment une telle insuffisance au regard de l'idéal démocratique deweyen :

« On peut également rejeter le portrait de Dewey en théoricien de la démocratie délibérative en soulignant qu'il milite pour la démocratisation de l'*ensemble* de la société et *ne se contente pas* de compter sur l'espace public politique pour démocratiser l'État, de sorte qu'il doit plutôt être interprété comme un théoricien de la démocratie participative. Son projet de démocratisation des différentes modalités de participation à la vie sociale s'exprime tout particulièrement dans une défense de la "démocratie industrielle", car le travail est l'une des formes principales de notre participation à la vie sociale. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Jackson, Jeff. « Dividing Deliberative and Participatory Democracy through John Dewey », *op. cit.*, p. 63.

<sup>2</sup> Renault, Emmanuel. « Dewey et la démocratie industrielle », *op. cit.*, p. 235, je souligne. Renault souligne néanmoins l'insuffisance de l'usage de Dewey en théorie de la démocratie participative, usage défendu principalement par Benjamin Barber dont la théorie laisse précisément de côté l'importance de la démocratisation du travail qui était centrale chez Pateman (Renault, Emmanuel. *Le travail et ses problèmes...*, *op. cit.*, p. 189). Voir : Barber, Benjamin R. *Strong Democracy...*, *op. cit.*, chapitres 3 et 6.

Renault défend ainsi l'idée que la délibération politique est seconde dans l'ordre des justifications de la démocratie, au sens où elle n'est qu'un aspect d'une conception plus large de la démocratisation défendue par Dewey. La centralité de la délibération est ainsi relativisée, non pas seulement comme moyen, mais aussi comme fin. La démocratie délibérative ne permettrait pas, de ce point de vue, de rendre compte de l'idéal éthique que constitue le mode de vie démocratique chez Dewey, du fait de la centralité qu'elle accorde à la fonction instrumentale-épistémique de la démocratie<sup>1</sup>.

*1.1.b. La question de la nécessité de la délibération : démocratie délibérative versus démocratie agonistique ?*

D'autres auteurs contestent, non pas seulement le caractère central ou suffisant, mais aussi la nécessité même de la délibération : ils défendent une interprétation agonistique du pragmatisme. Ce faisant, ces auteurs entendent notamment réhabiliter la radicalité du pragmatisme deweyen, à rebours des critiques qui le réduisent à un consensualisme naïf faisant fi des rapports de pouvoir qui minent la délibération<sup>2</sup>. Cette interprétation agonistique met en particulier l'accent sur la défense deweyenne du militantisme politique, défini comme la mise en œuvre de moyens non-délibératifs pour engager les transformations sociales requises par l'idéal démocratique. Trois principales interprétations agonistiques peuvent ainsi être distinguées, qui identifient chez Dewey trois justifications distinctes de l'usage de moyens non-délibératifs.

Premièrement, Marc Stears inscrit Dewey dans une tradition radicale américaine ayant cherché à combiner l'idéal normatif délibératif avec le diagnostic du caractère inévitable du conflit dans un contexte capitaliste inégalitaire<sup>3</sup>. D'une part, il identifie une évolution de Dewey, depuis une conception normative délibérative dans les écrits de jeunesse et jusqu'au *Public et ses problèmes*, vers une défense de moyens non-délibératifs dans le contexte de la crise économique et politique des années 1930. Ce contexte aurait ainsi conduit Dewey à

---

<sup>1</sup> « La démocratie est pour Dewey un "idéal" non pas seulement parce que les institutions démocratiques permettent une résolution plus intelligente et plus juste des problèmes internes aux institutions et aux interactions quotidiennes, mais aussi parce qu'elles produisent des manières de vivre qui sont intrinsèquement supérieures d'une part parce qu'elles suscitent des interactions coopératives qui permettent un développement mutuel des capacités pratiques, affectives et cognitives, d'autre part parce qu'elles favorisent un partage d'expérience, facteur d'enrichissement réciproque. » Renault, Emmanuel. *Le travail et ses problèmes...*, op. cit., p. 194. Renault s'appuie notamment sur l'article « Démocratie et administration de l'enseignement », généralement considéré comme le résumé de la conception participative de la démocratie de Dewey (Caspary, William R. *Dewey on Democracy*. Cornell University Press, 2000, p. 4).

<sup>2</sup> Sur cette critique, voir : Niebuhr, Reinhold. *Moral man and immoral society...*, op. cit. et Wright Mills, Charles. *Sociology and Pragmatism*, op. cit.

<sup>3</sup> Stears, Marc. *Demanding Democracy...*, op. cit., chapitre 3.

déplacer la focale sur les inégalités et conflits de classe faisant obstacle à l'efficacité des moyens délibératifs. D'autre part, Stears identifie alors chez Dewey une distinction entre des fins de long terme et des moyens de court terme :

« À cette période, Dewey séparait clairement l'objectif de long terme d'une démocratie communicationnelle – auquel il continuait de souscrire absolument – de la stratégie politique de court terme adaptée à l'Amérique de la Dépression, qui soutenait un ensemble d'approches non-délibératives de la lutte en cours. »<sup>1</sup>

De ce point de vue, la contradiction entre l'idéal démocratique et les conditions effectives non-idéales conduirait Dewey à défendre des moyens non-démocratiques, c'est-à-dire des « formes de conduite qui peuvent être décrites à juste titre comme agonistiques, manipulatrices et coercitives »<sup>2</sup>. Pour Stears, les modalités d'articulation entre cette fin délibérative et ces moyens non-délibératifs restent néanmoins trop vagues chez Dewey, au sens où les moyens justifiés ou non et les critères de justification ne sont pas clairs dès lors qu'on sépare fins et moyens<sup>3</sup>.

Deuxièmement, Alexander Livingston identifie aussi chez Dewey une défense de moyens non-délibératifs. Il critique ainsi les « appropriations délibératives de la pensée politique de Dewey » qui interprètent l'idée deweyenne selon laquelle des fins démocratiques ne peuvent être atteintes que par des moyens démocratiques<sup>4</sup> comme une défense de la nécessité de la délibération. Cependant, Livingston se distingue de l'interprétation de ces moyens non-délibératifs par Stears à deux égards. D'une part, il ne s'agit pas selon lui d'une évolution de Dewey, mais bien d'une conception qui se situe au cœur de sa philosophie pragmatiste depuis le début de sa carrière, comme l'illustre notamment sa défense des grèves Pullman, en 1894, à Chicago :

« La conception deweyenne des moyens non-délibératifs en vue de fins délibératives n'est pas circonscrite à une "phase" distincte de sa carrière. C'est une conséquence directe de l'approche de la politique par-les-moyens fondée sur sa philosophie de l'action comme enquête expérimentale. »<sup>5</sup>

Livingston met ainsi en dialogue les textes consacrés par Dewey à la grève et à l'action coercitive, avec sa philosophie de l'action qui repose sur une définition originale de

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 95, « communicationnelle » est ici synonyme de « délibérative ».

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>4</sup> Dewey, John. « La démocratie est radicale [1937] », *op. cit.*, p. 414.

<sup>5</sup> Livingston, Alexander. « Between Means and Ends... », *op. cit.*, p. 528. Comme le rappelle Livingston, la défense des grévistes n'est, à cette époque, pas du tout consensuelle, y compris parmi les pragmatistes réformateurs sociaux. Jane Addams, par exemple, condamne la grève en tant que mode d'action coercitif.

l'articulation entre moyens et fins<sup>1</sup>. Cela le conduit, d'autre part, à contester l'opposition effectuée par Stears entre fins de long terme et moyens stratégiques de court terme et entre idéal et contexte non-idéal. En effet, l'action coercitive ne relève pas, pour Livingston, de la mise en œuvre de moyens non-démocratiques justifiés par leur fin (délibérative), mais de moyens intrinsèquement démocratiques :

« Dans ses écrits sur l'action directe, les grèves et la lutte des classes, Dewey défend des modes d'action politiques coercitifs et non-délibératifs *comme moyens démocratiques* en vue de fins démocratiques. »<sup>2</sup>

Livingston identifie alors le critère deweyen d'évaluation de la dimension démocratique d'un moyen à sa capacité à instituer un problème public, c'est-à-dire à initier une enquête : « les moyens coercitifs peuvent servir des fins démocratiques lorsqu'ils sont utilisés pour provoquer plutôt que pour résoudre une enquête démocratique. »<sup>3</sup> Livingston conteste ici l'idée que le militantisme et l'action coercitive relèveraient d'une « concession tragique que doit faire la moralité à la réalité »<sup>4</sup>, qui se situe selon lui au cœur de l'interprétation de Stears et d'un ensemble de théories délibératives s'étant efforcées (à juste titre) de prendre au sérieux les conditions non-idéales de la délibération<sup>5</sup>. Il attribue au contraire aux moyens non-délibératifs une valeur intrinsèquement démocratique, en particulier épistémique. De la même manière, comme nous l'avons vu, Serrano Zamora met en lumière, à partir d'une conception deweyenne de l'enquête, la valeur épistémique des pratiques agonistiques des mouvements sociaux.

Enfin, d'autres auteurs mettent également l'accent sur la valeur démocratique des moyens non-délibératifs chez Dewey, à partir d'un critère non pas épistémique mais éthique. Le militantisme et les formes d'action coercitive sont ainsi identifiés à des moyens de promouvoir l'autonomie par Medearis :

« Ils peuvent approfondir l'autonomie en élargissant l'activité. Ils peuvent aider les participants à approfondir leurs capacités à agir politiquement, à coopérer activement avec des personnes poursuivant les mêmes buts, où à s'exprimer, de façon délibérative ou non. »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Voir notamment l'article où Dewey discute la conception de Trotsky auquel se réfère largement Livingston : Dewey, John. « Moyens et fins. Leur interdépendance et l'essai de Trotsky sur *Leur morale et la nôtre* [1938] », *op. cit.*, p. 417-423.

<sup>2</sup> Livingston, Alexander. « Between Means and Ends... », *op. cit.*, p. 522, je souligne.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 523.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 532.

<sup>5</sup> Il se réfère sur ce point à : Mansbridge, Jane, et al. « A systemic approach to deliberative democracy ». *Deliberative Systems*, par Jane Mansbridge et John Parkinson, Cambridge University Press, 2012, p. 1-26.

<sup>6</sup> Medearis, John. *Why democracy is oppositional*, *op. cit.*, p. 44.

De la même manière, Garreta met en avant le rôle du conflit et du militantisme dans la formation politique des publics :

« Ces publics peuvent prendre la forme de partis, de syndicats, de groupes ethniques, mais surtout aussi de collectifs qui prennent forme à l'occasion d'une lutte (écologique, contre le chômage, etc.). Ce processus de renouvellement de la démocratie, dans lequel les publics organisent et sont organisés par de nouvelles institutions qui déploient un éventail de nouvelles possibilités politiques, se fait *avant tout par le conflit*. »<sup>1</sup>

Garreta identifie ainsi le conflit au moteur de la démocratisation chez Dewey, du fait de son rôle dans l'articulation des publics, moteur auquel l'impératif délibératif risquerait de faire obstacle en le discréditant.

### *I.1.c. La question de la fin de la délibération*

Enfin, le débat d'interprétation de Dewey recoupe un autre débat, interne à la théorie délibérative, concernant la fin poursuivie par la délibération. Une définition canonique de la délibération la conçoit en effet comme une discussion publique qui vise un consensus sur le bien commun, comme le résume Frank Cunningham :

« [Q]uelles que soient les différences entre les démocrates délibérativistes au sujet des buts ultimes, ils sont d'accord sur le fait qu'une délibération démocratique sincère doit encourager les citoyens à chercher un consensus sur les biens communs, au moins à titre de but provisoire. »<sup>2</sup>

De ce point de vue, la délibération doit permettre de neutraliser les intérêts particuliers et d'identifier un intérêt commun par-delà les conflits<sup>3</sup>.

Or, plusieurs auteurs contestent l'idée que Dewey subordonnerait la qualité de la délibération à la poursuite d'un consensus. Garreta rapproche ainsi le pragmatisme de la conception agonistique de Chantal Mouffe, par opposition à une conception de la délibération réduite au consensualisme<sup>4</sup>. Dewey mettrait selon lui l'accent sur le pluralisme et la nécessité

---

<sup>1</sup> Garreta, Guillaume. « Présentation ». *Après le libéralisme ?...*, *op. cit.*, p. 47, je souligne.

<sup>2</sup> Cunningham, Frank. *Theories of Democracy: A Critical Introduction*. Routledge, 2000, p. 165.

<sup>3</sup> Cette conception a néanmoins été critiquée et dépassée par plusieurs auteurs délibérativistes. Simone Chambers montre ainsi que la théorie délibérative contemporaine est « plus sensible au pluralisme » et « qu'elle s'est éloignée d'une téléologie centrée sur le consensus – la contestation, voire la dimension agonistique de la démocratie, ont maintenant leur place » Chambers, Simone. « Deliberative Democratic Theory », *op. cit.*, p. 321.

<sup>4</sup> « On le voit, Dewey n'est pas du côté des délibérativistes ou des consensualistes (Rawls, Habermas), il n'y a pas chez le pragmatiste de recherche du consensus pour le consensus. » Garreta, Guillaume. « Présentation ». *Après le libéralisme ?...*, *op. cit.*, p. 48. Pour une distinction entre la philosophie politique deweyenne et une des approches fondatrices de la démocratie agonistique, celle de Ernesto Laclau, voir : Serrano Zamora, Justo, et Matteo Santarelli. « Populism or Pragmatism?... », *op. cit.* De son côté, Mouffe a critiqué le pragmatisme au nom d'une conception agonistique de la démocratie et à partir d'une interprétation délibérative du pragmatisme, mais

de *clarifier* la diversité des intérêts, plutôt que de la dépasser dans un accord factice sur un supposé intérêt général. Garreta rappelle ainsi que la critique deweyenne du bipartisme américain repose en partie sur l'impossibilité qui en découle de représenter les conflits réels de la société, du fait d'un consensus problématique entre les deux partis sur des questions économiques fondamentales, en l'occurrence, sur la défense du capitalisme<sup>1</sup>.

De son côté, Pappas nie aussi la visée d'un consensus chez Dewey, mais il en conclut, à l'inverse de Garreta, que Dewey est à ce titre « plus délibérativistes que les délibérativistes contemporains »<sup>2</sup> puisqu'il fait de la délibération un moyen et une fin de l'activité démocratique, c'est-à-dire une activité indépendante de la poursuite de fins préétablies ou indépendantes :

« Pour Dewey, la qualité effective de la discussion est plus importante que l'accomplissement d'un résultat futur préconçu comme le consensus. En cela, il fait de la discussion démocratique la moyen et la fin de la démocratie. La recherche discursive du consensus est bénéfique dans un monde conflictuel, mais la discussion a d'autant plus de valeur que le processus de discussion a du sens (indépendamment de son issue), et approfondit l'expérience de chacun. »<sup>3</sup>

On peut noter que cette conception de la délibération nuance l'opposition de Renault entre modèle délibératif et justification éthique de la démocratie, puisque Pappas attribue ici à la délibération elle-même la fonction d'enrichissement de l'expérience. Cette dimension éthique prêtée à la délibération est, en outre, au cœur de la critique délibérative de Dewey chez Talisse, Aikin et Peter. Ces auteurs considèrent en effet que le modèle deweyen n'est pas suffisamment délibératif dans la mesure où il subordonne la qualité de la délibération à une « doctrine compréhensive » du bien commun défini comme croissance, ce qui contrevient selon eux au « pluralisme raisonnable »<sup>4</sup> de la théorie délibérative.

L'interprétation de Dewey sur cette question de la fin de la délibération est donc enserrée dans un débat interne à la théorie délibérative elle-même. La qualité de la délibération dépend-elle de sa capacité à atteindre un résultat préconçu ? Existe-t-il un intérêt général et celui-ci

---

en se concentrant sur Rorty : Mouffe, Chantal. « Deconstruction, Pragmatism and the Politics of Democracy ». *Deconstruction and Pragmatism*, par Chantal Mouffe, Routledge, 1996, p. 1-13.

<sup>1</sup> Dewey, John. « The Irrepressible Conflict ». *LW6*, p. 149-152.

<sup>2</sup> Pappas, Gregory Fernando. « What would John Dewey say about Deliberative Democracy... », *op. cit.* p. 59.

<sup>3</sup> *Id.*

<sup>4</sup> Voir en particulier : Aikin, Scott F., et Robert B. Talisse. *Pragmatism, pluralism, and the nature of philosophy*, *op. cit.*, p. 103-105. Les auteurs s'appuient sur la conception rawlsienne du pluralisme raisonnable, qu'ils considèrent comme incompatible avec toute doctrine compréhensive concernant les fins de l'activité politique.

peut-il être atteint par la discussion publique et libre ? De quelle manière est-il articulé aux intérêts particuliers, notamment aux intérêts des groupes subalternes ?

### *I.1. Conclusion*

Les critiques de l'interprétation délibérative du modèle démocratique deweyen conduisent à mettre en lumière la centralité d'autres concepts. D'une part, l'importance de la *communication*, et sa distinction d'avec la délibération, a pu être soulignée<sup>1</sup>. Le cœur de l'idéal démocratique résiderait dans cette perspective dans une communication quotidienne et multiforme qui enrichit l'expérience humaine et ne se réduit pas à une délibération rationnelle, discursive, institutionnelle et instrumentale. D'autre part, la *participation* a pu être considérée comme un concept mieux à même d'intégrer la légitimité de l'action des mouvements sociaux et des moyens non-délibératifs de transformation politique et sociale<sup>2</sup>. Enfin, d'autres auteurs mettent l'accent sur la centralité de la *coopération*, comme mode d'activité interactive qui conditionne la dimension démocratique de l'expérience chez Dewey. Ce concept vise en particulier à éviter la réduction de la démocratie à des pratiques discursives dissociées de l'action<sup>3</sup>, et à rendre compte de la centralité du thème de la démocratie industrielle chez Dewey. En d'autres termes, ces critiques recoupent des critiques adressées au modèle délibératif lui-même, notamment eu égard à un ensemble de dualismes qu'il reconduirait : entre dire et faire, entre raison et émotion, et entre vie politique et vie sociale.

Venons-en, à présent, au texte de Dewey. Ce parcours des débats d'interprétation fait ressortir trois questions principales qu'il nous faut lui adresser. Premièrement, Dewey accorde-t-il une centralité à la discussion publique, libre et égalitaire, orientée vers la prise de décision, dans son modèle démocratique ? Deuxièmement, quel statut accorde-t-il aux moyens non-délibératifs dans le processus de transformation sociale ? Enfin, Dewey maintient-il un idéal de bien commun comme horizon de la délibération politique ? Plus précisément, il nous faudra poser ces questions dans le cadre d'une mise en lumière de la spécificité des arguments pragmatistes *épistémiques* en faveur de la démocratie. Autrement dit, la justification épistémique pragmatiste de la démocratie conduit-elle à défendre le modèle délibératif sur le plan politique ?

---

<sup>1</sup> Pappas, Gregory Fernando. « What would John Dewey say about Deliberative Democracy... », *op. cit.*

<sup>2</sup> Renault, Emmanuel. *Le travail et ses problèmes...*, *op. cit.*; Jackson, Jeff. « Dividing Deliberative and Participatory Democracy through John Dewey », *op. cit.*

<sup>3</sup> Honneth, Axel. « Democracy as Reflexive Cooperation... », *op. cit.*

## I.2. Dewey et la délibération : un air de famille ?

La difficulté de l'interprétation du modèle démocratique de Dewey tient notamment au fait que sa conception de la délibération est disséminée dans différents textes et au fait que la théorie démocratique deweyenne est largement idiosyncratique, du fait de la pluralité des contextes, des adversaires et des problèmes auxquels elle entend constituer une réponse. D'une part, certains textes mettent donc en effet l'accent sur le concept de participation<sup>1</sup>, d'autres sur celui de coopération<sup>2</sup> ou de communication<sup>3</sup>, et d'autre part, comme nous le verrons, des textes critiquent explicitement certaines conceptions de la discussion publique comme fondement de l'activité politique<sup>4</sup>. Néanmoins, Dewey partage à mon sens un ensemble d'éléments fondamentaux avec la théorie délibérative, en particulier pour des raisons épistémiques. Reste que des tensions, voire des contradictions, jalonnent son œuvre sur ce thème, que l'on peut prendre comme points de départ pour une reconstruction pragmatiste du modèle délibératif.

### I.2.a. Le point de départ commun avec la théorie délibérative : la critique de l'agrégation

J'ai rappelé en introduction de ce chapitre les critiques descriptives et normatives du modèle agrégatif qui servent de point de départ au modèle délibératif : la décision politique s'appuie de fait sur des discussions publiques et non sur la seule délégation de la volonté du peuple (1) ; le vote est l'expression de préférences construites par des interactions et dynamiques sociales et non de préférences données, figées et strictement individuelles (2) ; le processus politique doit viser l'identification d'intérêts communs et non la seule négociation ou composition entre intérêts particuliers (3). Or, on retrouve ces critiques au cœur de la philosophie deweyenne de la démocratie, formulées en particulier à l'encontre de Maine en 1888 dans « L'éthique de la démocratie », de Carlyle en 1927 dans *Le Public et ses problèmes* et de la théorie utilitariste dans les années 1930, dans « L'individualisme – ancien et nouveau » et *Liberalism and social action*.

On retrouve tout d'abord chez Dewey la critique descriptive de la loi de la majorité (1) :

« On dit souvent que le vote est un substitut des armes. Mais ce qui est plus important, c'est que compter les voix oblige à recourir préalablement aux

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Lectures in China, 1919-1920*, op. cit., Leçon 6 et « Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », op. cit., p. 401-411.

<sup>2</sup> Dewey, John. « L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », op. cit. et Dewey, John. *Lectures in China, 1919-1920*, op. cit., Leçon 7.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Démocratie et éducation...*, op. cit., notamment § « Éducation et communication », p. 82-88 et Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., chapitre 5.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ?...*, op. cit. et Dewey, John. *Lectures in China, 1919-1920*, op. cit., Leçon 4.

méthodes de discussion, de consultation et de persuasion (...). La règle de la majorité en tant que telle est aussi absurde que ses critiques l'accusent d'être. Mais elle n'est jamais purement une règle de la majorité. »<sup>1</sup>

Toute délégation par suffrage est donc précédée de discussions publiques qui forment le véritable fondement de la légitimité du vote et de la loi de la majorité. En effet, à défaut d'une telle méthode, le vote ne serait pour Dewey qu'une forme policée de la loi du plus fort. Ainsi, c'est le recours à la discussion publique et ses vertus épistémiques qui fondent la valeur de la démocratie politique électorale :

« L'argument le plus solide en faveur des formes politiques de la démocratie même aussi rudimentaires que celles qui ont déjà été réalisées – le vote populaire, la règle de la majorité etc. – c'est qu'elles en appellent dans une certaine mesure à la consultation et à la discussion, qui permettent de *dévoiler les besoins et les troubles sociaux*. »<sup>2</sup>

La connaissance des besoins sociaux est donc le produit de la discussion publique libre et non de la seule accumulation numérique des préférences dans le vote. Parmi les deux types de justification épistémique de la démocratie distingués par Landemore, entre « ceux qui comptent » et « ceux qui parlent »<sup>3</sup>, Dewey est donc bien de « ceux qui parlent ».

Deuxièmement, la critique de l'individualisme méthodologique, qui sous-tend la démocratie agrégative, est un fil conducteur de l'œuvre de Dewey (2). Le pragmatiste défend ainsi une conception dynamique et interactive de la formation des préférences politiques<sup>4</sup>. Le choix politique des individus n'est donc pas donné mais produit, et il n'est pas strictement individuel puisqu'il s'élabore à travers le processus d'échange de points de vue, défini précisément comme délibération :

« (...) le vote d'un individu représente en réalité une *délibération*, une opinion provisoire de la part de l'organisme dans sa totalité. »<sup>5</sup>

Dewey critique à ce titre l'« abstraction analytique, [qui] après avoir opportunément privé les hommes de toutes les qualités qu'ils doivent à leurs relations sociales, en arrive maintenant

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 310.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 309, je souligne. Voir aussi : « (...) le processus qui permet d'accéder à la politique de la majorité est celui qui permet à l'organisme social de peser les considérations en jeu et de former son jugement en conséquence (...). » Dewey, John. « 1. L'éthique de la démocratie [1888] », op. cit., p. 46.

<sup>3</sup> Voir le §3 de mon Introduction.

<sup>4</sup> Talisse et Aikin identifient ainsi quatre thèses centrales et spécifiques de sa définition pragmatiste de la démocratie, parmi lesquelles la « [t]hèse de la transformation : la démocratie est un processus au cours duquel les préférences, attitudes et opinions sont informés et transformés plutôt que seulement agrégés. » Aikin, Scott F., et Robert B. Talisse. *Pragmatism, pluralism, and the nature of philosophy*, op. cit., p. 97.

<sup>5</sup> Dewey, John. « 1. L'éthique de la démocratie [1888] », op. cit., p. 46, je souligne.

à les réduire à de pures individualités numériques, à des bulletins de vote. »<sup>1</sup> En outre, il rejette également la conception utilitariste des préférences individualistes, comme strictement orientées par la recherche du plaisir et fixées une fois pour toutes :

« L'idée d'un individu naturel doté par lui-même de besoins *pleinement formés*, d'énergies pouvant être déployées suivant ses propres volontés et d'une faculté *toute faite* pour prévoir et se livrer à de *prudents calculs*, cette idée est autant une fiction en psychologie que ne l'est en politique la doctrine selon laquelle l'individu possède des droits politiques antécédents. L'école libérale accorda une place importante aux désirs, mais le désir était pour elle une matière consciente orientée volontairement par un but connu de plaisirs. »<sup>2</sup>

Troisièmement, Dewey définit la démocratie par sa capacité à reconnaître l'existence d'intérêts communs, en particulier grâce à la discussion publique (3) :

« Ce gouvernement contraint à reconnaître qu'il existe des intérêts communs, même si la reconnaissance de ce qu'ils sont est confuse ; et le besoin de discussion et de publicité qu'il impose apporte une certaine clarification de ce qu'ils sont. »<sup>3</sup>

Or, d'une part, ces intérêts communs ne sauraient être identifiés aux intérêts majoritaires numériquement, que conduit à légitimer le modèle agrégatif :

« Ce qui donne à la démocratie, plus qu'aux autres formes de gouvernement, l'apparence d'être une simple loi de la masse ou de la multitude réside sans nul doute dans l'usage qu'elle fait du suffrage individuel, d'un côté, de la règle majoritaire, de l'autre. »<sup>4</sup>

Dewey souligne au contraire l'importance des idées minoritaires et leur rôle dans la transformation correctrice des points de vue, dont nous avons vu qu'elle était au cœur de la critique délibérative du modèle agrégatif :

« Il est vrai que toute idée valable ou nouvelle provient d'une minorité, peut-être même d'une minorité formée d'une seule personne. Ce qui est important, c'est que cette idée puisse avoir la possibilité de se répandre et de devenir la possession de la multitude. »<sup>5</sup>

Dès lors, la loi de la majorité ne peut être légitime qu'à condition d'être intégrée à un processus plus large de discussion permettant « la modification des points de vue pour satisfaire les opinions des minorités »<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 190-191, je souligne.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 309.

<sup>4</sup> Dewey, John. « 1. L'éthique de la démocratie [1888] », *op. cit.*, p. 43.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 311.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 310.

D'autre part, l'intérêt commun ne peut pas non plus être identifié à la somme de tous les intérêts individuels. Le modèle agrégatif tend ainsi pour Dewey à amoindrir la valeur de la démocratie en réduisant la volonté collective à une « affaire d'addition »<sup>1</sup>. Dans ce cadre :

« La démocratie n'est qu'un agrégat numérique, un conglomerat d'unités. »<sup>2</sup>

Une telle conception, souligne Dewey, équivaut à définir un arbre par le nombre de ces cellules, plutôt que par l'articulation complexe de leurs fonctions respectives. Les intérêts communs ne sont donc ni les intérêts majoritaires, ni la somme de tous les intérêts : ils ne peuvent, à ce titre, être identifiés par la seule agrégation, mais doivent être élaborés par la délibération.

La critique du modèle agrégatif, qui réduit le processus politique à l'addition de points de vue individuels guidés par la recherche de leur intérêt particulier *a priori*, apparaît donc comme un élément fondamental et constant de la philosophie deweyenne de la démocratie. Or, comme le souligne Pappas :

« À cette situation problématique, la réponse de Dewey et de la démocratie délibérative est la même. La délibération et le jugement collectifs peuvent être *quelque chose de plus* que l'agrégation de préférences individuelles, ou que la compétition entre des préférences et des points de vue fixés. »<sup>3</sup>

Cette supériorité de la délibération sur l'agrégation suffit-elle à affirmer la centralité de la délibération dans le modèle démocratique deweyen ? Quel rôle joue-t-elle, en particulier, eu égard aux fonctions épistémiques de la démocratie ?

### *1.2.b. Idéal délibératif et justification épistémique : une centralité de la délibération ?*

Plusieurs passages du *Public et ses problèmes* mettent en lumière l'importance accordée par Dewey à la qualité de la délibération publique. L'identification descriptive d'une formation délibérative des choix politiques en amont et en aval du suffrage le conduit ainsi à définir la démocratisation de l'espace public de discussion comme enjeu principal de la démocratie, à l'instar des théoriciens délibératifs : « les jugements populaires formés sur les questions politiques sont *si importants*, écrit-il, qu'en dépit de tous les facteurs allant en sens contraire, il est absolument *prioritaire* de s'attacher aux méthodes affectant leur formation »<sup>4</sup>. Plus loin, il

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « 1. L'éthique de la démocratie [1888] », *op. cit.*, p. 47.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>3</sup> Pappas, Gregory Fernando. « What would John Dewey say about Deliberative Democracy... », *op. cit.* p. 58, je souligne. Pappas met néanmoins l'accent sur trois distinctions entre les théories deweyenne et délibérative, concernant la définition du contexte, des fins et des modalités de la délibération.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 281.

définit la dimension délibérative des méthodes de formation du jugement, dont l'absence est identifiée au problème principal du public :

« En d'autres termes, le besoin *essentiel* est l'amélioration des méthodes et des conditions du débat, de la discussion et de la persuasion. Ceci est *le* problème du public. »<sup>1</sup>

La qualité de la discussion publique est donc définie comme importante, prioritaire et essentielle, ce qui permet à mon sens de parler d'une centralité de la délibération dans la conception deweyenne de la démocratie. Cette idée est exprimée clairement, en 1935 dans « L'avenir du libéralisme », lorsque Dewey affirme la « *centralité* pour le libéralisme de la question de la méthode afin de donner forme aux mesures politiques et de les exécuter »<sup>2</sup>. Cette méthode, dont l'importance est ici qualifiée de centrale, est en effet largement identifiée par Dewey à la discussion publique et libre :

« En théorie, la méthode démocratique est celle de la persuasion par la discussion publique, poursuivie non seulement dans les assemblées législatives mais aussi dans la presse, les conversations privées et les assemblées publiques. La substitution des bulletins de vote aux balles, du droit de vote au fouet, est une expression de la volonté de substituer la méthode de la discussion à celle de la coercition. »<sup>3</sup>

On retrouve donc les trois lieux de la délibération identifiés en introduction de ce chapitre : espace public, parlements, et instances spécifiques de délibération (« assemblées publiques »).

En outre, on retrouve chez Dewey les deux conditions de la validité de la délibération identifiées par l'ensemble des théoriciens délibérativistes. D'une part, la publicité apparaît comme une condition fondamentale de la correction des décisions politiques, ce qui conduit Dewey à identifier la délibération sur les problèmes sociaux à l'enquête scientifique :

« Une des raisons pour lesquelles les scientifiques ont si bien réussi réside dans le fait qu'ils publient leurs conclusions internationalement et sont en communication et en collaboration constantes. Mais dans le domaine des affaires et de la diplomatie, plutôt que de révéler les choses et de les rendre accessibles à l'examen public, l'usage est de les garder le plus secrètes possible. Il en résulte moins de progrès et souvent la multiplication des erreurs. »<sup>4</sup>

D'autre part, Dewey partage également la seconde condition identifiée par la théorie délibérative, à savoir la liberté égale pour tous de participer à la discussion publique :

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 311.

<sup>2</sup> Dewey, John. « 23. L'avenir du libéralisme [1935] ». *Écrits politiques*, *op. cit.*, p. 398, je souligne.

<sup>3</sup> Dewey, John. « Freedom and Culture », *op. cit.*, p. 153.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 15, p. 170.

« Lorsque les soutiens et les opposants sont libres d'exprimer leurs opinions et de s'engager dans la discussion, la politique gouvernementale peut être élaborée *sur la base* de cette discussion. »<sup>1</sup>

C'est donc la discussion libre et publique qui fonde la légitimité des décisions politiques, si bien que l'idéal démocratique pragmatiste a bel et bien une dimension délibérative :

« Idéalement, dans une démocratie, on trouve une organisation législative et la loi est produite comme résultat de l'enquête, de la discussion et de la correction publiques. »<sup>2</sup>

La centralité attribuée à la méthode délibérative repose, en outre, sur un ensemble d'arguments épistémiques.

D'une part, Dewey souligne le rôle de la discussion libre et publique dans l'institution des problèmes :

« Je ne voudrais pas minimiser le progrès que représente le remplacement d'une méthode fondée sur des règles arbitraires par des méthodes fondées sur la discussion et la consultation. (...) La discussion, qui est *la manifestation de l'intelligence* dans la vie politique, encourage la *propagation des idées* : elle permet de *mettre au jour des sujets* délicats qui seraient sans elle enfouis. Elle offre l'occasion de *promouvoir des idées nouvelles*. Contrairement au despotisme, elle incite les individus à *se soucier des affaires publiques*. »<sup>3</sup>

L'attention (*mettre au jour*), l'intérêt (*se soucier*) et l'imagination (*promouvoir des idées nouvelles*), dont nous avons vu en première partie qu'elles étaient trois composantes essentielles de l'enquête, en particulier de la phase d'institution des problèmes, sont donc ici identifiées ici à des qualités spécifiques de la dimension délibérative de la démocratie.

D'autre part, Dewey attribue également à la délibération une vertu correctrice. La « modification des points de vue » qui doit advenir dans le processus politique est, à ce titre, une amélioration de la connaissance sociale. La discussion publique permet en effet « l'évaluation des idées et revendications antagonistes »<sup>4</sup> :

« La discussion complète et libre d'une idée permettra de mettre en lumière et de rectifier les éléments absurdes qu'elle contient. Si une idée est totalement absurde, elle sera discréditée par un minimum de discussion. Cela est le fondement de notre affirmation selon laquelle la liberté d'expression est *essentielle* dans un gouvernement démocratique qui gouverne par la persuasion. (...) Nous devons avoir confiance dans le fait que la majorité des gens n'accepterait jamais une idée totalement absurde. Jamais aucune idée dans toute l'Histoire n'a été éliminée par

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, Leçon 16, p. 176, je souligne.

<sup>2</sup> *Ibid.*, Leçon 13, p. 147.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p. 146.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 16, p. 176.

la force. Quand les idées sont exprimées ouvertement et *publiquement*, elles peuvent être *modifiées* et *corrigées* (...). »<sup>1</sup>

Dewey défend donc ici la délibération indépendamment des compétences individuelles des participants, au nom de l'intelligence collective produite par le processus de discussion publique lui-même, qui permet d'évaluer, de modifier et de corriger les idées et préférences erronées. Or nous avons vu qu'une telle transformabilité constitue, pour la théorie délibérative, la condition de la supériorité des raisons sur les préférences, dont le Loup de La Fontaine constitue en quelque sorte le contre-modèle.

Cependant, d'autres textes semblent nuancer la centralité de cette méthode délibérative d'identification des problèmes et intérêts sociaux dans le modèle démocratique deweyen, en particulier les textes où Dewey critique la conception strictement politique de la démocratie, comme « Démocratie et administration de l'enseignement » :

« Les causes de la destruction de la démocratie politique dans des pays où elle était en théorie établie sont complexes. Mais il y a une chose dont je pense que nous pourrions être sûrs. Partout où elle est tombée, elle était d'une nature trop strictement politique. Elle n'était pas devenue la chair et le sang des gens dans la conduite quotidienne de leur vie. Les formes démocratiques étaient limitées à un parlement, des élections et une lutte entre différents partis (...) ; à moins que les habitudes démocratiques de pensée et d'action ne fassent partie de la fibre d'un peuple, la démocratie politique n'est pas assurée. Elle doit être soutenue par l'emploi de méthodes démocratiques dans toutes les relations sociales. »<sup>2</sup>

Dans ce texte, la délibération, conçue comme une méthode *politique* de prise de décision, reste donc une fin visée, mais apparaît comme un moyen insuffisant. De son côté, la transformation de l'ensemble des relations sociales est présentée par Dewey comme un moyen nécessaire pour *soutenir* la démocratie politique délibérative. Ce passage semble donc donner raison à l'interprétation de Jackson. En outre, dans d'autres textes, la démocratisation de l'ensemble des relations sociales apparaît plus explicitement comme une fin, donc comme une composante intrinsèque de l'idéal démocratique, donnant ainsi raison à la critique de l'interprétation délibérative par Renault. On lit ainsi dans *Freedom and Culture* :

« Le conflit concernant la démocratie à laquelle notre histoire nous lie se situe entre les institutions et les *attitudes*. Il ne peut être gagné qu'en étendant l'application des méthodes démocratiques, méthodes de consultation, de persuasion, de négociation, de communication, d'intelligence coopérative, dans le but de faire de notre politique, de notre industrie, de notre système éducatif, de

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement », *op. cit.*, p. 410, traduction modifiée.

notre culture en général, des serviteurs et des manifestations dynamiques des idées démocratiques. »<sup>1</sup>

La séparation entre méthodes politiques (donc transformations institutionnelles) et formation des attitudes (donc transformation des relations sociales en général) apparaît finalement comme impossible. Une conception pragmatiste délibérative devra donc interroger les attitudes et dispositions requises par une délibération valide. Elle ne peut, en d'autres termes, consister en une définition rigide de la méthode indépendamment des conditions culturelles et sociales dans lesquelles celle-ci est appliquée.

Une telle critique du réductionnisme politique est-elle soluble dans une théorie délibérative reconsidérée ? Le modèle délibératif peut-il intégrer un ensemble de conditions sociales constitutives, et avec quelles conséquences pour la nature de la délibération ? Une théorie délibérative peut-elle articuler institutions et attitudes ? Nous verrons que les critiques féministes de Habermas ont ouvert la voie à une telle reconstruction critique de l'idéal délibératif.

### *1.2.c. Fins démocratiques et moyens non délibératifs*

Si, comme nous venons de le voir, la dimension délibérative de la démocratie est défendue par Dewey « en théorie » et « idéalement », qu'en est-il, en pratique, dans des conditions non-idéales ? Quel statut la conception démocratique deweyenne attribue-t-elle, en particulier, aux moyens non-délibératifs de transformation politique ? Comme l'ont souligné les commentateurs évoqués précédemment, Dewey semble soutenir sur ce point des thèses contradictoires.

D'une part, nous avons vu qu'il opposait, dans *Freedom and Culture*, « la méthode de la discussion à celle de la coercition ». On retrouve cette opposition dans plusieurs textes, où Dewey condamne l'usage de la violence, parfois identifiée au concept de coercition, pour engendrer les transformations sociales. Dans « La démocratie est radicale », il définit ainsi la démocratie par la « priorité absolue donnée aux moyens ». Or, une telle définition procédurale le conduit à « défendre la méthode de l'intelligence publique, par opposition à toute coercition »<sup>2</sup>. Le modèle pragmatiste semble donc défendre la *nécessité* de la délibération dans un ensemble de textes où Dewey oppose délibération et coercition.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Freedom and Culture », *op. cit.*, p. 187, je souligne.

<sup>2</sup> Dewey, John. « La démocratie est radicale [1937] », *op. cit.*, p. 414-415. Voir aussi : « L'insistance sur l'usage *inévitabile* de la force violente limite le recours à l'intelligence disponible » (Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, *op. cit.*, p. 156).

Cependant, d'autre part, Dewey justifie dans plusieurs textes l'usage de moyens coercitifs non-délibératifs. Dans ses textes de 1916 consacrés à la notion de force<sup>1</sup>, il défend ainsi la légitimité d'un usage coercitif de la force (qu'il distingue de la violence, définie comme un emploi démesuré, dispendieux et destructeur de la force) dans certaines conditions :

« (...) quand la contrainte est exercée pour assurer les moyens nécessaires à la bonne réalisation de certaines fins, c'est un cas d'utilisation constructive de la puissance. »<sup>2</sup>

Cette conception le conduit à mettre sur le même plan la grève et le code de la route, considérés tous deux comme des formes de coercition justifiées du point de vue démocratique. Or, dans la mesure où le pragmatisme deweyen repose largement sur la critique de l'idée que la fin justifie les moyens<sup>3</sup>, je souscris à l'interprétation de Livingston selon laquelle il faut dès lors interpréter cette justification de l'action coercitive comme une affirmation de sa dimension démocratique.

L'explication de ces contradictions par l'évolution de sa pensée, proposée par Stears, n'apparaît, en effet, pas satisfaisante puisqu'on retrouve également cette défense de moyens non-délibératifs dans des textes plus tardifs, en particulier dans *Liberalism and Social Action* :

« [L]'unique exception, plus apparente que réelle, au recours à l'intelligence organisée comme méthode pour assurer le changement social, se rencontre lorsque, par l'intermédiaire d'une majorité autorisée, la société s'engage sur la voie de l'expérimentation sociale en vue d'une transformation sociale et qu'une minorité s'oppose par la force à la mise en œuvre de la méthode d'action intelligente, alors seulement on peut user intelligemment de la force pour soumettre et désarmer cette minorité récalcitrante. »<sup>4</sup>

C'est dans ce même texte que Dewey qualifie de « roseaux chancelants » les méthodes délibératives, eu égard aux « vastes programmes synthétiques nécessaires à la résolution du problème de l'organisation sociale »<sup>5</sup>. Cependant, si les interprètes agonistiques de Dewey précédemment cités se réfèrent largement à ce passage, celui-ci n'y oppose pas, en fait, la délibération à l'action coercitive, mais à l'application de l'intelligence expérimentale à l'organisation sociale. Si l'insuffisance de la « discussion et de la consultation » pour la transformation sociale est en effet soulignée, c'est donc ici au profit d'une application plus

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Force, violence et droit [1916] », *op. cit.* et « Force et coercition [1916] », *op. cit.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>3</sup> Voir : Dewey, John. « Moyens et fins.... », *op. cit.*

<sup>4</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, *op. cit.*, p. 166.

<sup>5</sup> Je conserve ici la traduction littérale de la métaphore employée par Dewey à travers le terme « *weak reeds* » (LW11, p. 50) que Garreta supprime en parlant de « faibles appuis ».

systematique de la connaissance scientifique à l'organisation sociale. En d'autres termes, la justification épistémique du politique semble ici jouer contre la dimension délibérative de la démocratie.

Une justification épistémique de la limitation agonistique de la délibération est néanmoins défendue par le pragmatiste Frederick Douglass qui rappelle la nécessité de fixer une fin temporelle à la délibération conçue comme enquête. Prenant le cas du racisme, il montre que la délibération doit être limitée (par la force) sous peine de fonctionner comme frein à l'enquête en empêchant sa clôture<sup>1</sup> :

« Quand tout est clair, *il n'y a rien à discuter* (...) Dois-je aller jusqu'à prouver que l'esclave est un homme ? (...) Les propriétaires d'esclaves eux-mêmes le reconnaissent (...) lorsqu'ils punissent un esclave qui a désobéi. Qu'y a-t-il là en effet si ce n'est la reconnaissance de l'esclave comme être moral, intellectuel et responsable ? (...) Ce n'est pas de lumière dont nous avons besoin, mais de feu (...). »<sup>2</sup>

Les moyens non-délibératifs apparaissent, dans ce contexte, comme plus efficaces et plus démocratiques du point de vue de la justification épistémique de la démocratie. En effet, ils doivent permettre d'empêcher ce que j'ai nommé en première partie les faux et les mauvais problèmes. Les moyens non délibératifs apparaissent ainsi comme légitimes dans la mesure où ils rendent possibles les enquêtes, notamment ici, en empêchant qu'elles soient paralysées par les faux problèmes.

Comme le remarque Livingston, il semble donc y avoir chez Dewey une « curieuse contradiction »<sup>3</sup> : d'une part, il affirme l'impossibilité de rejeter *a priori* l'action coercitive et lui attribue une potentielle dimension démocratique (notamment pour des raisons épistémiques), mais, d'autre part, il définit la méthode démocratique par son opposition avec la coercition. Cette tension qui travaille la philosophie pragmatiste de la démocratie en appelle donc à une reconceptualisation des relations entre démocratie agonistique et démocratie délibérative. À quelles conditions les moyens non-délibératifs peuvent-ils être considérés comme démocratiques ? Quels liens entretiennent-ils avec les instances délibératives dans une conception radicale de la démocratie politique ?

---

<sup>1</sup> Cet aspect problématique intrinsèque à la logique même de l'enquête expérimentale pragmatiste a notamment été identifié par Mathias Girel, à partir de l'exemple des « fausses controverses ». Voir : Girel, Mathias. « Progrès et méliorisme : l'enquête et les publics ». *Raison présente*, vol. 194, n° 2, 2015, p. 48.

<sup>2</sup> Douglass, Frederick. « What to the Slave is the Fourth of July? Extract from an Oration, at Rochester, July 5th, 1852 ». *My Bondage My Freedom*, Miller, Orton & Mulligan, 1855, p. 443, je souligne.

<sup>3</sup> Livingston, Alexander. « Between Means and Ends... », *op. cit.*, p. 529.

### *I.2.d. Intérêt général et délibération*

Une autre tension travaille l'œuvre de Dewey, concernant le statut du conflit dans sa théorie de la démocratie<sup>1</sup>. Celui-ci est-il un élément normal de la vie démocratique, ou bien la délibération doit-elle viser sa résolution par l'identification d'un intérêt plus général que les intérêts particuliers en conflit ? Existe-t-il, en somme, un bien commun constituant la fin poursuivie par la délibération politique ? Celui-ci s'identifie-t-il par le biais de la neutralisation, de la transformation ou bien de la hiérarchisation des intérêts particuliers ?

D'une part, Dewey défend dans *Le public et ses problèmes* une conception pluraliste non consensualiste de la délibération, suivant laquelle « il peut fort bien se trouver une divergence honnête quant aux mesures politiques à suivre »<sup>2</sup>. Plus tard, dans son introduction de 1946, il réaffirme cette conception en distinguant « des États suffisamment démocratiques pour accorder une grande confiance à l'enquête libre et à la discussion ouverte – et voir dans ces dernières la méthode fondamentale pour négocier pacifiquement les conflits sociaux » et des États totalitaires reposant sur « le point de vue suivant lequel il n'y a qu'une Vérité, fixe, absolue, et donc fermée à l'enquête et à la discussion. »<sup>3</sup> La conception deweyenne de la délibération est donc articulée à son pluralisme épistémique et moral.

Cependant, d'autre part, il défend dans les *Lectures in China*, la thèse de l'existence d'un intérêt commun aux différentes groupes sociaux entre lesquels adviennent les conflits sociaux :

« Nous devons trouver des moyens d'ajuster les intérêts de l'ensemble des groupes au sein d'une société, et de leur fournir des opportunités de se développer, afin que chacun puisse aider les autres au lieu d'être en conflit avec eux. Nous devons apprendre un fait irréductible : tout intérêt véritable d'un groupe est partagé par l'ensemble des groupes ; et lorsqu'un groupe souffre d'un désavantage, tous sont blessés. Les groupes sociaux sont si intimement liés entre eux que ce qui arrive à l'un affecte finalement le bien-être de l'ensemble. »<sup>4</sup>

D'une part, donc, Dewey établit l'inévitabilité du conflit et l'existence d'intérêts objectivement divergents. Mais d'autre part, il affirme dans plusieurs textes la possibilité de juger les conflits par la méthode de l'intelligence, qui doit permettre d'identifier un intérêt général. Ces deux conceptions sont articulées dans *Liberalism and Social Action* :

« Il existe bien sûr des intérêts divergents sans quoi il n'y aurait pas de problèmes sociaux. Le problème est précisément celui de la manière dont on peut réconcilier des revendications opposées, de façon à satisfaire autant que possible les intérêts

---

<sup>1</sup> Westbrook, Robert Brett. *Democratic Hope...*, op. cit., p. 95.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 77.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 76-77.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 3, p. 71.

de tous, ou du moins du plus grand nombre. Dans la mesure où elle est la méthode de l'intelligence organisée, la méthode démocratique consiste à exposer ces conflits au grand jour afin que les diverses revendications puissent être entendues et évaluées, discutées et jugées à la lumière d'intérêts plus larges que ceux des différentes parties. »<sup>1</sup>

Dewey affirme donc qu'il existe un intérêt du plus grand nombre, plus large que celui des parties en conflit, qui peut servir de critère pour régler les conflits. Cependant, un tel intérêt ne peut être identifié que par la pratique de la délibération, et apparaît comme le résultat d'un processus interactif communicationnel :

« Idéalement, bien sûr, c'est une bonne chose que les citoyens d'une Nation se préoccupent des mêmes problèmes et se dirigent vers un accord. Mais – et cela est vrai en particulier de l'époque contemporaine, ce type de consensus ne peut être atteint qu'à travers un développement graduel, comme résultat de la discussion libre et de l'évaluation des idées et revendications antagonistes ; il ne peut jamais être atteint par la force. »<sup>2</sup>

Pour comprendre le statut accordé par Dewey au consensus, par-delà ces formulations qui peuvent sembler contradictoires, il convient à mon sens de le réinscrire dans son épistémologie, dont nous avons vu qu'elle élaborait un instrumentalisme pluraliste original. La délibération, en vertu même de son inscription dans une justification épistémique de la démocratie, peut ainsi se voir appliquer de manière féconde la définition deweyenne de la pensée, selon laquelle :

« [I]l y a toujours le risque de voir [la réflexion] subordonnée au maintien d'un objectif ou d'un préjugé préexistant. Dans ce cas, la réflexion n'est plus complète et elle manque son but. Ayant pour mandat d'arriver à un résultat décidé à l'avance, elle n'est pas sincère. Une chose est de dire que *tout savoir a un but qui le dépasse*, mais c'est une toute autre chose que de dire que le savoir a un *but particulier* qui lui est *assigné à l'avance*. Par ailleurs, il est faux de croire que la nature instrumentale de la pensée l'aliène à la poursuite de quelque avantage partial et partiel que l'on a résolu d'obtenir. Toute contrainte imposée quant aux fins limite le processus de pensée lui-même. (...) Le savoir ne fonctionne à plein que lorsque sa finalité s'élabore *au cours du processus* d'enquête et d'examen lui-même. »<sup>3</sup>

On comprend alors que l'intérêt commun puisse être élaboré au cours du processus de délibération et que c'est à cette condition qu'il ne fonctionne pas comme l'imposition d'un intérêt hégémonique, c'est-à-dire comme imposition d'une fin préfixée et partiale. À ce titre, la délibération politique doit poursuivre un accord, mais dont la validité n'est fixée par aucun

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p. 157.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 16, p. 178.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 202.

critère de validité *a priori*. Là se trouve à mon sens la subtilité et l'intérêt d'une approche pragmatiste de la délibération : elle permet de montrer que la délibération contribue à constituer l'intérêt général, mais que d'une part, rien ne garantit qu'elle atteigne une conception consensuelle de celui-ci, et que d'autre part, son résultat est toujours susceptible d'être remis en question. Une conception pragmatiste épistémique de la démocratie délibérative doit donc s'émanciper de l'idée habermassienne d'une force du meilleur argument devant permettre d'identifier la bonne décision objective dans une situation délibérative idéale :

« L'idée que, grâce au débat public, le conflit entre partis fera ressortir des vérités publiques nécessaires constitue une version politique édulcorée de la dialectique hégélienne, dans laquelle on parvient à la synthèse par l'union d'idées antithétiques. »<sup>1</sup>

La valeur épistémique de la délibération réside donc plutôt dans le processus lui-même, qui fonctionne comme instrument de l'institution des problèmes, plutôt que dans sa capacité à définir une bonne solution unique et valide selon des critères *a priori*.

## **I. Conclusion**

On trouve donc préfiguré chez Dewey un ensemble d'éléments fondamentaux des conceptions délibératives de la démocratie. D'une part, la démocratie pragmatiste est fondée sur la critique descriptive et normative de l'agrégation. Elle met en lumière, à l'instar de la théorie délibérative, que le vote et l'opinion politique sont les résultats dynamiques d'échanges discursifs, que les décisions politiques ont recours à la discussion publique et à la consultation et que l'intérêt commun est quelque chose de plus que la somme des intérêts particuliers ou l'identification d'un intérêt majoritaire quantitativement. D'autre part, Dewey définit le développement d'une méthode discursive de formation des jugements politiques comme une condition essentielle de la formation d'un public démocratique. Il identifie à ce titre trois lieux clefs de la démocratisation : les parlements, l'espace public de discussion (constitué des médias et des conversations ordinaires) et les assemblées publiques non législatives. De plus, il définit la liberté et la publicité comme des conditions essentielles d'une délibération authentique, à laquelle il attribue des fonctions épistémiques. Celle-ci doit en particulier permettre de dévoiler les besoins et problèmes sociaux, de faire naître de nouvelles idées, de les diffuser, de stimuler l'intérêt, ou le « souci » à l'égard des problèmes ignorés, et de corriger les idées absurdes et les erreurs de jugement. Étant donné l'importance de la justification épistémique de la démocratie

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p. 147-148.

chez Dewey, mise en lumière au chapitre précédent, ces éléments permettent donc à mon sens d'interpréter la démocratie politique deweyenne comme un modèle délibératif.

Cependant, les arguments deweyens font apparaître plusieurs problèmes auxquels un modèle délibératif pragmatiste épistémique doit se confronter.

D'une part, si la discussion publique sur les problèmes sociaux apparaît comme un élément central de l'idéal démocratique, les méthodes délibératives ne sauraient être dissociées des attitudes et contextes qui en déterminent la mise en œuvre par les participants aux délibérations. Comment les injustices épistémiques et la formation sociale des caractères épistémiques, analysées dans mon quatrième chapitre, invitent-elles en particulier à redéfinir le modèle délibératif ? Comment, en d'autres termes, penser la nature de la délibération dans ces conditions socio-épistémiques non-idéales ? Si Dewey insiste sur la nécessité d'une méthode de formation délibérative des jugements et décisions politiques, il n'aborde pas, en revanche, la question des modalités spécifiques de la délibération politique. Certains auteurs proposent dès lors d'appliquer sa méthode de l'enquête à la délibération<sup>1</sup>. L'interprétation féministe de cette méthode proposée en première partie conduit ainsi, à mon sens, à défendre la critique interne de la délibération proposée par les philosophes féministes.

D'autre part, quel statut peuvent avoir les actions militantes non-délibératives dans un modèle délibératif ? Comment articuler l'activité des mouvements sociaux et leur productivité épistémique, analysée notamment dans le chapitre 5 à travers l'exemple du recensement populaire, avec une théorie normative de la démocratie politique ? L'analyse du texte de Dewey invite à faire tenir ensemble moyens non-délibératifs et fins délibératives, dans une conception irréductible à l'idée que la fin justifie les moyens.

Enfin, le processus délibératif doit être quelque chose de plus que l'addition ou la compétition entre intérêts particuliers, sans pour autant être subordonné à la poursuite d'une vérité objective unique et indépendante du processus démocratique. Comment faire tenir ensemble « l'irréductible conflit »<sup>2</sup> et l'identification et la hiérarchisation des intérêts sociaux ?

Les critiques féministes du modèle habermassien et le modèle communicationnel qu'élabore Young à partir de ces critiques proposent à mon sens des pistes fécondes pour relever ces défis posés par la relecture de Dewey à l'aune des débats contemporains en théorie de la démocratie. Elles permettent, en particulier, d'articuler la lecture féministe de l'épistémologie deweyenne à une conception normative de la démocratie politique.

---

<sup>1</sup> Voir en particulier : Bohman, James. « Réaliser la démocratie délibérative comme mode d'enquête... », *op. cit.*

<sup>2</sup> Dewey, John. « The Irrepressible Conflict », *op. cit.*, p. 149-152.

## II. Les critiques féministes du modèle habermassien : une conception délibérative pragmatiste ?

À quelles conditions la pratique délibérative remplit-elle la fonction de connaissance des problèmes sociaux et des intérêts collectifs qui en découlent, fonction que la justification épistémique pragmatiste attribue à la démocratie ? Suivant le modèle habermassien de rationalité communicationnelle, qui sert de principal cadre théorique aux théories délibératives, la validité de la délibération dépend d'un ensemble de conditions procédurales qui doivent permettre la recherche collective d'un « consensus rationnellement motivé » c'est-à-dire fondé sur la « force sans violence du discours argumentatif »<sup>1</sup>. La conception communicationnelle de la rationalité doit ainsi permettre de réconcilier rationalité et procédure démocratique, à rebours, notamment, de l'élitisme wébérien<sup>2</sup>.

Trois présupposés de cette conception de la rationalité, et de son usage comme modèle de la délibération politique, ont été critiqués par les théoriciennes féministes de la démocratie<sup>3</sup>. Ces critiques permettent à mon sens de mettre en lumière la supériorité de la conception

---

<sup>1</sup> Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1...*, op. cit., p. 26-27.

<sup>2</sup> Chez Weber, la primauté de la puissance et de la raison d'État implique d'une part une bureaucratisation de la démocratie, le savoir requis étant réservé à une élite : « Une expérience personnelle, déjà suffisamment riche, et une réflexion exempte de toute illusion, m'ont conduit à me méfier fortement des cours suivis par une masse d'étudiants, bien que sans doute pareille aventure soit inévitable. Mais il faut mettre la démocratie là où elle convient. En effet l'éducation scientifique telle que nous devons la donner par tradition dans les universités allemandes est une affaire d'aristocratie spirituelle. » (Weber, Max. *Le savant et le politique*. Union générale d'Éditions, 1963, p. 55). D'autre part, la démocratie est réduite à un régime plébiscitaire organisé autour du charisme des chefs, du fait d'une anthropologie politique agonistique : « Cela signifie qu'un nombre relativement restreint d'hommes intéressés au premier chef par la vie politique et désireux de participer au pouvoir recrutent par libre engagement des partisans, se portent eux-mêmes comme candidats aux élections ou y présentent leurs protégés, recueillent les moyens financiers nécessaires et vont à la chasse des suffrages. Il est exclu que l'on puisse organiser pratiquement des élections dans des groupements politiques étendus sans cette sorte d'organisation. Cela veut dire en pratique que les citoyens qui ont le droit de vote se divisent en éléments politiquement actifs et en éléments politiquement passifs. Puisque cette différence a pour base la libre décision de chacun il n'est pas possible de la supprimer, en dépit de toutes les mesures que l'on peut en général envisager, telles que le vote obligatoire, la "représentation des professions" ou n'importe quel autre moyen destiné formellement ou effectivement à faire disparaître cet état de choses et, par ce biais, la domination des politiciens professionnels. L'existence de chefs et de partisans qui en tant qu'éléments actifs cherchent à recruter librement des militants et, par contre-coup, l'existence d'un corps électoral passif constituent des conditions indispensables à la vie de tout parti politique. » (*Ibid.*, p. 114). Sur la fécondité et les limites de la réponse habermassienne au défi wébérien, voir : Sintomer, Yves. *La démocratie impossible ? Politique et modernité chez Weber et Habermas*. La Découverte, 1999.

<sup>3</sup> Sur les liens entre philosophie féministe et théorie démocratique, voir : Mansbridge, Jane. « Feminism and Democracy ». *The American Prospect*, 19 février 1990. L'autrice montre notamment que les théories féministes ont apporté une contribution critique décisive à la théorie délibérative. Des débats internes au féminisme distinguent par ailleurs différentes conceptions de la démocratie et de la délibération. Je me concentrerai ici sur le socle critique commun qui repose largement, à mon sens, sur une conception pragmatiste de la rationalité publique. Pour une analyse de la spécificité de la critique féministe de Habermas, voir : Benoit, Audrey. « L'"espace public" à l'épreuve de la critique féministe ». *Philonsorbonne*, n° 8, 2014, p. 121-131. L'autrice s'intéresse en particulier à la critique de l'universalisme délibératif habermassien par Fraser, dont elle montre les limites à partir du travail de Judith Butler.

deweyenne de l'intelligence pour penser conjointement la qualité épistémique *et* démocratique de la délibération.

D'une part, l'exercice de la rationalité communicationnelle est défini chez Habermas à partir de la description d'une « situation idéale de parole »<sup>1</sup>, fondée sur trois conditions « purement formelle[s] »<sup>2</sup> : la liberté de participation, la symétrie des participants et leur sincérité. Ces conditions sont définies comme des « présuppositions communicationnelles universelles de l'argumentation »<sup>3</sup>, c'est-à-dire indépendantes de tout contexte social particulier. Ce formalisme, universaliste et abstrait, qui tend à isoler le fonctionnement de la délibération des rapports sociaux réels, fait l'objet d'une première critique, au nom de ce que j'ai appelé en introduction de ce travail la critique sociale interne de la démocratie.

D'autre part, l'objectif de l'activité communicationnelle habermassienne est d'assurer les « conditions qui neutralisent tous les motifs hormis la recherche coopérative de la vérité »<sup>4</sup> afin d'atteindre un « accord rationnellement motivé »<sup>5</sup>. La fin poursuivie par la délibération est alors identifiée au consensus, lequel requiert la neutralisation des intérêts particuliers. Les théoriciennes féministes mettent en lumière le risque d'une universalisation des intérêts dominants et d'un discrédit systématique des intérêts des groupes subalternes et invitent à repenser l'articulation entre délibération et intérêt.

Enfin, l'idée que l'argumentation fonctionnerait comme une « force sans violence » ou comme une « contrainte proprement non contraignante »<sup>6</sup> est également contestée par ces théoriciennes, qui mettent en lumière la manière dont l'usage du discours argumentatif peut renforcer les rapports sociaux inégalitaires.

Les critiques féministes mettent donc en question la conception habermassienne des conditions, de la fin et des moyens de la délibération<sup>7</sup>. La critique du formalisme est en particulier développée par Fraser<sup>8</sup>, la critique du consensualisme se situe au cœur de la

---

<sup>1</sup> Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome I...*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> *Id.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>7</sup> Nous avons vu que Pappas identifie les trois mêmes axes de distinction entre Dewey et la théorie délibérative.

<sup>8</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.* L'autrice s'intéresse en particulier à l'ouvrage de 1962 : Habermas, Jürgen. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Payot, 1988.

conception de Mansbridge<sup>1</sup> et la critique du rationalisme de celle de Young<sup>2</sup>. Néanmoins, on retrouve ces trois critiques chez chacune des trois autrices.

## II.1. La critique du formalisme

Comme le souligne Pappas, un élément fondamental qui distingue la conception démocratique deweyenne des théories délibératives canoniques, a trait au statut du contexte social dans lequel ont lieu les délibérations<sup>3</sup>. Dans une perspective pragmatiste, la pratique de la délibération ne saurait être isolée, nous l'avons vu, d'un ensemble de rapports sociaux, de pratiques et de manières de vivre auxquels elle est articulée, notamment par le biais de la formation des *attitudes épistémiques*. Il n'y a pas, en d'autres termes, d'autonomie de la sphère politique. Or, les théoriciennes féministes de la démocratie ont précisément entrepris de réarticuler contexte social et délibération politique, à partir d'une critique du formalisme abstrait de la « situation idéale de parole » habermassienne<sup>4</sup>. Ainsi, les critiques de l'interprétation délibérative de Dewey se trouvent nuancées dès lors qu'on adopte une conception féministe de la délibération.

Nancy Fraser s'est en particulier attelée à mettre en lumière les problèmes descriptifs et normatifs posés par l'« idéal d'une discussion rationnelle, sans restriction, des affaires publiques (...), ouverte et accessible à tous »<sup>5</sup>, qui se trouve au cœur des concepts habermassiens d'espace public et de rationalité communicationnelle. Selon Fraser, malgré une critique des insuffisances de l'espace public bourgeois tel qu'il a émergé au XVIII<sup>ème</sup> siècle, notamment en termes d'inclusion :

« Bizarrement, Habermas ne va pas jusqu'à exposer un nouveau modèle, "postbourgeois", d'espace public. De plus, il ne problématise jamais explicitement certaines hypothèses discutables qui sous-tendent le modèle libéral. En

---

<sup>1</sup> Mansbridge, Jane Jebb, et al. « La place de l'intérêt particulier ... », *op. cit.* Cet article collectif reprend et enrichit l'article de Mansbridge : Mansbridge, Jane. « The Place of Self-Interest and the Role of Power in Deliberative Democracy ». *The Journal of Political Philosophy*, vol. 18, n° 1, 2010, p. 64-100. L'objectif de ces articles est d'élargir le concept de délibération de façon à intégrer des formes d'interaction qui font place aux intérêts particuliers sans pour autant recourir au pouvoir coercitif ni revenir à une conception agrégative de la volonté générale.

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.* et Young, Iris Marion. « Communication et altérité. Au-delà de la démocratie délibérative ». *La démocratie délibérative ...*, *op. cit.*, p. 293-325. L'autrice commente en particulier l'ouvrage de 1981 : Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel...*, *op. cit.*

<sup>3</sup> Pappas, Gregory Fernando. « What would John Dewey say about Deliberative Democracy... », *op. cit.* p. 64-67.

<sup>4</sup> Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1...*, *op. cit.*, p. 41. Alice Le Goff parle de « critique du formalisme » (Le Goff, Alice. *Pragmatisme et démocratie radicale*, *op. cit.*, p. 195) et Audrey Benoit de « critique de l'universalisme délibératif » (Benoit, Audrey. « L'"espace public" à l'épreuve de la critique féministe », *op. cit.*, p. 121).

<sup>5</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.*, p. 111.

conséquence, *L'Espace public* se termine sans proposer de conception de l'espace public qui soit suffisamment distincte du modèle libéral pour servir les besoins de la théorie critique contemporaine. »<sup>1</sup>

La critique féministe porte ici sur les présupposés libéraux du concept d'espace public, que l'on retrouve dans la théorie de l'agir communicationnel. Fraser formule donc une critique interne à la délibération, dans la mesure où elle maintient la valeur normative du concept d'espace public, à condition de le débarrasser de ses oripeaux libéraux. En quoi l'espace public de discussion habermassien reconduit-il une conception libérale classique du politique ?

La critique porte tout d'abord sur la reconduction par Habermas de l'illusion selon laquelle la délibération publique pourrait être « immunisée de manière particulière contre la répression et l'inégalité » par des moyens seulement formels et négatifs. Deux moyens sont ainsi retenus par Habermas, qui sont supposés suffire à assurer cette immunité. D'une part, la délibération doit être accessible à tous, suivant une conception de la liberté comme absence de contrainte : la délibération « exclut toute contrainte (qu'elle provienne de l'extérieur ou du procès d'intercompréhension lui-même) ». D'autre part, la validité de la délibération est fondée sur la présupposition de la symétrie entre les participants, abstraction faite de leurs statuts sociaux effectifs. Ainsi, comme le reformule Fraser, « les inégalités de statut social [doivent] être mises entre parenthèses et les participants [doivent] débattre d'égal à égal ».

Cette conception des conditions de la délibération démocratique repose sur deux présupposés libéraux problématiques. D'une part, une autonomie est prêtée à la sphère politique délibérative par rapport aux relations sociales de pouvoir et d'inégalités. Dans la mesure où Habermas précise que la rationalité communicationnelle repose sur la « présupposition (souvent contrefactuelle) que, tendanciellement, sont remplies les conditions d'une situation idéale de parole », son application à la délibération politique implique donc la création ex nihilo de relations symétriques en dépit des inégalités réelles. L'égalité politique délibérative est donc abstraite des inégalités sociales effectives. D'autre part, la conception habermassienne de la délibération présuppose qu'une conception négative de la liberté comme absence de contrainte suffirait à garantir la participation égale de tous les citoyens et la force du meilleur argument. Ces présupposés sont contestés par les théoriciennes féministes sur les plans descriptifs (1) et normatifs (2).

Sur le plan descriptif (1), la capacité d'une liberté négative et d'une égalité formelle à garantir l'égalité dans la pratique de la délibération est, de fait, contredite par les formes

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 110.

d'exclusion à l'œuvre dans les démocraties contemporaines. Mansbridge décrit ainsi la manière dont les rapports sociaux inégalitaires s'insinuent dans toute discussion, y compris publique et libre de contrainte :

« Même le langage utilisé au cours des discussions avantage souvent un point de vue au détriment des autres. Il peut aussi arriver que les groupes subordonnés ne trouvent pas le ton ou les mots justes pour exprimer leurs pensées, et lorsqu'ils s'expriment, ils se rendent compte qu'on ne les écoute pas. [Ils] sont réduits au silence, on les pousse à ne pas clarifier leurs souhaits, et on les entend répondre "oui" alors qu'ils venaient de dire "non". »<sup>1</sup>

Plutôt que d'empêcher l'accès à la délibération, les inégalités sociales ont donc tendance à informer la pratique délibérative elle-même. Fraser en déduit que celle-ci requiert des conditions plus exigeantes qu'une liberté négative :

« Ces observations nous alertent sur les façons dont les inégalités sociales peuvent affecter la délibération, même en l'absence de toute exclusion formelle. »<sup>2</sup>

Partant de ce problème, Young propose de dédoubler le concept d'exclusion, afin de distinguer les formes d'« exclusion externe » qui empêchent la participation égale à l'activité politique (comme dans le cas de la privation de droit de vote, ou bien de la désélection de certains groupes sociaux subalternes, du fait des préjugés négatifs à leur égard, qui affectent les processus d'élection), de l'« exclusion interne », qui a trait à ce que Dewey appelait les attitudes et qui travaille la délibération *de l'intérieur*<sup>3</sup>. L'exclusion interne se traduit ainsi par un manque « d'opportunité effective d'influencer la pensée des autres »<sup>4</sup>. Dès lors, l'inégalité sociale ne peut tout simplement pas être mise entre parenthèses par le biais d'une situation idéale de parole fondée sur une liberté négative et une égalité abstraite. Par conséquent, liberté et égalité ne peuvent pas être définies comme des présuppositions universelles mais doivent être pensées à partir des contextes sociaux effectifs. En postulant l'autonomie de la discussion politique, le modèle délibératif habermassien évacue la façon dont « l'inégalité sociale et économique produit de l'inégalité politique. »<sup>5</sup> Les conditions fixées par Habermas à la rationalité

---

<sup>1</sup> Mansbridge, Jane. « Feminism and Democracy », *op. cit.*, p. 127. On trouve une critique similaire chez Young : « Une fois obtenue une présence publique, les citoyens s'aperçoivent que ceux qui demeurent plus puissants exercent, souvent inconsciemment, au sein du processus, une nouvelle forme d'exclusion : les autres ignorent, rejettent ou méprisent leurs affirmations ou leurs expressions. Bien qu'inclus formellement dans une assemblée ou un processus, les personnes peuvent s'apercevoir que leurs revendications ne sont pas prises au sérieux. » Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 55.

<sup>2</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.*, p. 122.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 53-57.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 55. Chez Fraser, le critère de l'opportunité effective d'influence prend le nom de « parité de participation ».

<sup>5</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 34.

communicationnelle sont donc insuffisantes pour fonder un modèle délibératif démocratique, du fait des présupposés libéraux qui les sous-tendent :

« (...) La relation entre la publicité et le statut, écrit ainsi Fraser, est plus complexe qu'Habermas ne le laisse entendre, et (...) il ne suffit pas d'affirmer qu'une arène de discussion est un espace où les statuts sociaux existants sont mis entre parenthèses et neutralisés pour qu'il en soit ainsi. »<sup>1</sup>

À ce titre, bien qu'il mentionne en la prenant au sérieux la critique marxienne de la démocratie politique, Habermas reste selon Fraser vulnérable à la critique de *Sur la question juive*<sup>2</sup>.

À l'inverse, le cadre pragmatiste apparaît plus à même d'intégrer les phénomènes d'exclusion interne et l'articulation indépassable entre contexte social et pratique délibérative. D'une part, Dewey critique ainsi expressément la conception formelle négative de la liberté dans « Philosophies de la liberté », où il dénonce « toutes les erreurs de la psychologie individualiste » qui affirme : « repoussez les obstructions artificielles et la pensée opèrera », tenant ainsi « pour suffisantes certaines garanties légales de sa possibilité. »<sup>3</sup> D'autre part, il critique également dans cet article la conception abstraite de l'égalité :

« L'idée que les hommes sont également libres d'agir pourvu que les mêmes dispositions légales s'appliquent à tous – indépendamment de toute différence quant à l'éducation, à la maîtrise du capital et au contrôle de l'environnement social que permet l'institution de la propriété – est une pure absurdité (...). »<sup>4</sup>

Enfin, nous avons vu, en introduction de cette seconde partie, que la théorie deweyenne des institutions politiques étaient fondée sur la critique du réductionnisme et de l'autonomisation de la sphère politique par rapport aux contextes et pratiques sociales. Les institutions politiques ne sauraient donc, dans un cadre pragmatiste, être pensées à partir de présuppositions universelles idéales. Le pragmatisme deweyen apparaît ainsi comme mieux armé pour théoriser la délibération en féministe.

Enfin, la conception habermassienne des conditions de la délibération est également critiquée par les théoriciennes féministes sur le plan normatif (2).

Réduire l'égalité à une simulation de l'égalité, en permettant aux citoyens de délibérer « comme si » ils étaient égaux, conduit ainsi selon Fraser à appauvrir l'idéal démocratique en en soustrayant le critère de l'égalité réelle. L'imitation de l'égalité induite par le critère

---

<sup>1</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.*, p. 115.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>3</sup> Dewey, John. « Philosophies de la liberté ». *Écrits politiques*, *op. cit.*, p. 246.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 232.

habermassien de symétrie entre les participants, se substituerait ainsi à la poursuite de l'égalité elle-même :

« Cet espace public devait être une arène au sein de laquelle les interlocuteurs laissent de côté leurs différences de naissance et de fortune et se parlent comme s'ils étaient socialement et économiquement égaux. L'expression clé ici est "comme si" ; en réalité, les inégalités sociales entre interlocuteurs n'étaient pas supprimées mais uniquement mises entre parenthèses. »<sup>1</sup>

Au critère de l'égalité formelle, Fraser propose donc de substituer celui de la réflexivité sociologique :

« Dans la plupart des cas, il serait donc plus approprié de *refuser de mettre les inégalités entre parenthèses*, afin de les thématiser de façon explicite (...). »<sup>2</sup>

Or, dans son modèle de rationalité communicationnelle, Habermas fait également de la réflexivité, définie comme la capacité à « se rapporter de façon réflexive à sa propre subjectivité, et de percevoir à jour les limitations irrationnelles qui affectent systématiquement ses expressions cognitives ainsi que ses expressions pratiques morales et esthétiques »<sup>3</sup>, un critère fondamental de la rationalité :

« [N]ous nommons, et même avec une force toute spéciale, rationnel le comportement d'une personne qui est prête à, et en mesure de, se libérer des illusions : en fait il s'agit ici d'illusions qui ne reposent pas sur l'erreur (au sujet des faits), mais sur l'auto-illusion (au sujet d'expériences vécues propres). (...) Celui qui, systématiquement, s'illusionne sur lui-même se conduit irrationnellement ; mais ce n'est pas le cas de celui qui est à même de recevoir des explications au sujet de son irrationalité. »<sup>4</sup>

Cependant, son concept de réflexivité est pensé à partir du modèle de la relation psychanalytique, ce qui entraîne deux écueils. D'une part, il s'agit d'une réflexivité individuelle sur les « auto-illusions systématiques »<sup>5</sup> du sujet et non d'une réflexion sur la sociogenèse des auto-illusions. D'autre part, le processus de réflexivité est ainsi pensé à partir d'un modèle

---

<sup>1</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.*, p. 120-121. Certains théoriciens ont néanmoins cherché à intégrer l'égalité économique comme une condition intrinsèque de l'idéal délibératif : Cohen, Joshua. « The Economic Basis of Deliberative Democracy ». *Social Philosophy & Policy*, vol. 6, n° 2, 1989, p. 25-50 ; Gutmann, Amy, et Dennis F. Thompson. *Democracy and Disagreement: Why Moral Conflict Cannot Be Avoided in Politics, and What Should Be Done about It*. Harvard University Press, 2000. Les auteurs définissent, en sus des conditions procédurales de réciprocité, de publicité et de responsabilité, trois conditions substantielles de la délibération, dont « l'opportunité fondamentale », définie comme la garantie d'un minimum de ressources sociales et économiques pour chaque citoyen (p. 217).

<sup>2</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.*, p. 122.

<sup>3</sup> Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1...*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 38.

fondamentalement inégalitaire, à savoir la relation médecin-patient. C'est le modèle freudien de l'analyse qui définit selon Habermas la « forme d'argumentation qui sert à expliquer les auto-illusions systématiques », forme d'argumentation qu'il intitule « critique thérapeutique »<sup>1</sup>.

Cependant, la notion de critique thérapeutique développée dans la *Théorie de l'agir communicationnel*, présente à mon sens un intérêt si on la reformule d'un point de vue pragmatiste. Habermas identifie en effet cette forme d'échange à une propédeutique à tout échange proprement communicationnel. D'une part, la critique thérapeutique n'est donc pas délibérative, mais, d'autre part, elle apparaît, d'un point de vue processuel, comme une phase précédant la communication et qui peut en conditionner le succès :

« Dans l'entretien psychanalytique, les rôles se répartissent de façon asymétrique ; le médecin et le patient ne se comportent pas dans cette relation comme deux partenaires dont l'un propose et l'autre oppose. *Les présuppositions générales de la discussion ne peuvent être remplies qu'une fois que la thérapie a pu être menée au succès.* C'est pourquoi je nommerai critique thérapeutique la forme d'argumentation qui sert à expliquer les auto-illusions systématiques. »<sup>2</sup>

Des formes non délibératives d'interactions peuvent donc, suivant cette conception, précéder et conditionner la qualité de la délibération. La critique thérapeutique, comme discours asymétrique visant à corriger les auto-illusions qui nuisent à la délibération, prend un sens pertinent pour une théorie de la délibération, dès lors qu'on pense ces auto-illusions sur le modèle pragmatiste des pathologies épistémiques différenciées des groupes sociaux en contexte inégalitaire de Medina, analysé dans mon quatrième chapitre. En effet, si l'on interprète les « auto-illusions systématiques » décrites par Habermas, dans le cadre pragmatiste critique de Medina, celles-ci peuvent alors désigner les attitudes épistémiques de déni, d'indifférence et d'unilatéralisme des groupes sociaux privilégiés, ou les pathologies épistémiques des groupes subalternes qui découlent en particulier de l'injustice herméneutique. Ce contexte social invite alors à intégrer la « critique thérapeutique » au modèle délibératif, c'est-à-dire des formes d'interactions qui ne remplissent pas *directement* les exigences communicationnelles mais les remplissent indirectement, en améliorant la réalisation de leurs conditions.

Dans cette phase critique, les arguments « sont employés sans que les participants soient obligés de présupposer comme étant remplies les conditions d'une situation de parole exempte de contraintes externes et internes. »<sup>3</sup> Une telle conception légitime, par exemple, les espaces publics en non-mixité pour les groupes subalternes (qui mettent donc en place une contrainte

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 37. La notion de critique thérapeutique est à nouveau thématifiée p. 57-58.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 57-58, je souligne.

<sup>3</sup> *Id.*

externe), dans la mesure où ils contribuent à lever les auto-illusions produites par les injustices herméneutiques, et donc à rendre possible leur participation subséquente à des formes véritablement délibératives de discussion. Cette thèse est notamment soutenue par Fraser, qui défend la valeur herméneutique de « contre-publics subalternes » constituant des « arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours, ce qui leur permet de développer leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins. »<sup>1</sup> En effet, la valeur démocratique de ces contre-public est articulée chez Fraser à l'idéal délibératif :

« Selon moi, le concept de contre-public milite sur le long terme contre le séparatisme, car il suppose une orientation vers la publicité. »<sup>2</sup>

Fraser souligne le caractère dual de ces groupes non-mixtes qui fonctionnent à la fois comme des « espaces de repli et de regroupement » et comme des « bases et des terrains d'essai pour des activités d'agitation dirigées vers des publics plus large »<sup>3</sup>. Elle défend, en d'autres termes, une conception processuelle de la démocratie délibérative, dans laquelle les différentes activités peuvent être analysées à l'aune de leur contribution indirecte à l'élargissement de la délibération publique.

D'autre part, l'intégration de la critique thérapeutique, comprise en un sens pragmatiste, au modèle délibératif, légitime aussi la mise en place de « contraintes internes » à certaines phases de la discussion publique, dans le but de corriger les auto-illusions systématiques des groupes privilégiés. Je reviens sur la définition de telles contraintes internes dans le paragraphe III de ce chapitre et au chapitre suivant.

## II.2. La critique du consensualisme

La deuxième critique fondamentale adressée par les philosophes féministes à la théorie de la délibération concerne le rôle que tend à y jouer le consensus au sujet des intérêts communs. Chez Habermas, en effet :

« Le concept de *rationalité communicationnelle* comporte des connotations qui renvoient finalement à l'expérience centrale de cette force sans violence du

---

<sup>1</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.*, p. 126-127.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>3</sup> *Id.*

discours argumentatif, qui permet de réaliser l'entente et de susciter le consensus. »<sup>1</sup>

Le statut de fin de la délibération accordé au consensus, a notamment pour fonction de distinguer le modèle délibératif du modèle agrégatif fondé sur la négociation et le compromis entre intérêts particuliers irréconciliables<sup>2</sup>. Ainsi, pour Habermas, la loi exprime « le consensus raisonnable entre des personnes débattant publiquement » et non un « compromis entre des intérêts privés concurrents »<sup>3</sup>. Cette capacité de la loi à exprimer le consensus raisonnable repose sur la nature même de la rationalité communicationnelle, dont la mise en œuvre dépend chez Habermas du présupposé de la possibilité du consensus :

« Mais dans le quotidien, nul ne serait engagé dans des argumentations morales, qui ne partît intuitivement de la forte présupposition qu'il est principiellement possible, dans le cercle des gens intéressés, de parvenir à un consensus rationnellement fondé. Il s'agit là à mon avis, d'une nécessité conceptuelle qui découle du sens de prétentions normatives à la validité. Les normes d'action comportent, quant à leur domaine de validité spécifique, la prétention d'exprimer, par rapport à un matériau qui a besoin de régulation, un intérêt commun à toutes les personnes concernées, et de mériter pour cela une reconnaissance universelle. »<sup>4</sup>

Suivant cette conception, il n'y a de prétention normative à la validité, dans une interaction communicationnelle où chacun vise à convaincre les autres, qu'en égard à un supposé intérêt commun susceptible d'emporter l'assentiment universel. En d'autres termes, il n'est pas possible d'avancer des arguments dans la délibération qui reposeraient sur la seule défense d'un intérêt particulier revendiqué comme tel. D'une certaine manière, même le Loup de La Fontaine illustre cette présupposition, dans la mesure où l'interaction communicationnelle avec l'Agneau le force à inventer des arguments susceptibles de remporter l'assentiment de l'Agneau plutôt qu'à affirmer son intérêt particulier à le dévorer. L'entrée en communication impose donc

---

<sup>1</sup> Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome I...*, op. cit., p 27.

<sup>2</sup> Pour une complexification de cette distinction entre délibération et négociation, par le biais d'une distinction entre différents modèles-types de négociation, voir Mansbridge, Jane Jebb, et al. « La place de l'intérêt particulier ... », op. cit., p. 56 : « (...) déployons la distinction classique entre interactions coercitives et non coercitives afin de tracer une ligne analytique non pas, comme dans la théorie classique, entre la délibération et la négociation, mais entre deux types de négociation : les formes non coercitives de négociation, considérées comme délibératives, et ces formes qui d'une façon ou d'une autre font intrinsèquement usage du pouvoir dans le processus de décision et qui, pour cette raison, ne sont pas délibératives. »

<sup>3</sup> Habermas, Jürgen. *L'espace public ...*, op. cit. Cette conception rationaliste de la loi s'oppose notamment à l'identification par Carl Schmitt de la loi et de la volonté (Voir : Schmitt, Carl. *Théorie de la Constitution*. Traduit par Lilyane Deroche, PUF, 2013). Pour Habermas, « la loi n'est pas la volonté d'une ou plusieurs personnes, mais quelque chose de rationnel-universel ; non pas *voluntas*, mais *ratio* ».

<sup>4</sup> Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome I...*, op. cit., p. 35.

de recourir à des arguments qui prétendent exprimer un intérêt commun méritant la reconnaissance de toutes les parties. Elle se distingue à ce titre de la négociation :

« La négociation de compromis ne sert pas par principe à une discussion strictement destinée à honorer des prétentions à la validité, mais à la mise aux voix d'intérêts non universalisables, sur la base d'un équilibre en présence. »<sup>1</sup>

À l'inverse, la délibération habermassienne « astreint conceptuellement les parties prenantes à supposer que, principiellement, un accord rationnellement motivé pourrait être atteint »<sup>2</sup>.

Deux dimensions constitutives de cette conception consensualiste ont retenu l'attention critique des théoriciennes féministes : l'exclusion des intérêts (1) et l'exclusion du dissensus (2).

D'une part, la rationalité délibérative habermassienne est fondée sur l'opposition dualiste entre raison et intérêt (1). Ainsi, chez Habermas, la délibération a pour fonction de transformer les préférences des individus par le dépassement de leur « point de vue égocentrique »<sup>3</sup> ou de leur « subjectivité initiale »<sup>4</sup>. Or, un tel dépassement passe par la mise en place de « conditions qui *neutralisent* tous les motifs hormis la recherche coopérative de la vérité »<sup>5</sup>, c'est-à-dire qui neutralisent les intérêts particuliers. Toute référence ou usage des intérêts nuirait à la délibération, du fait de leur nature intrinsèquement égoïste.

Cette exclusion des intérêts doit notamment permettre d'éviter le recours à la coercition dans la pratique délibérative, le conflit entre intérêts particuliers étant supposé ne pouvoir se régler que par la force. Pour Young, le modèle délibératif repose à ce titre sur une « fausse dichotomie » entre agrégation d'intérêts particuliers et neutralité d'un intérêt universel fondé sur la mise à l'écart des problèmes et intérêt « privés ». Il y aurait donc d'un côté :

« Un modèle *libéral-individualiste* [qui] insiste sur une vision de la politique comme agrégation de préférences individuelles égoïstes. La délibération au sens strict disparaît du même coup. À la place, le discours politique consiste à répertorier les préférences individuelles et à négocier en recherchant des formules qui satisfassent autant d'intérêts privés que possible. On suppose qu'il n'y n'existe pas de bien commun au-dessus de la somme des différents biens individuels, et que les intérêts privés sont la matière légitime du discours politique. »<sup>6</sup>

Et de l'autre côté :

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>3</sup> Habermas, Jürgen. « Morality and Ethical Life: Does Hegel's Critique of Kant Apply to Discourse Ethics? » *Northwestern University Law Review*, vol. 83, n° 1, 1989, p. 45.

<sup>4</sup> Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1...*, op. cit., p. 27.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 36, je souligne.

<sup>6</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 39.

« (...) le modèle civique-républicain [qui] conçoit la politique comme un ensemble de personnes qui raisonnent dans le but de promouvoir un bien commun transcendant la simple somme des préférences individuelles. L'idée est que, grâce à la délibération, les membres du public peuvent être amenés à découvrir ou à créer un tel bien commun. »<sup>1</sup>

Or, l'identification des intérêts privés à une force intrinsèquement coercitive est remise en question par les théoriciennes féministes. Mansbridge met en particulier en avant des formes de « négociation délibérative »<sup>2</sup>, en ce qu'elles peuvent aboutir à un accord sans faire intervenir le recours à la force, mais sans neutraliser non plus l'expression des intérêts. Elle prend l'exemple de deux individus dans une bibliothèque, dont l'une souhaite ouvrir la fenêtre et l'autre non. Si la discussion et l'analyse de la situation qu'elle permet les conduisent à s'accorder sur le fait d'ouvrir une fenêtre dans une autre pièce, la délibération aura bien abouti à un accord sans usage de la force, et en visant à satisfaire les intérêts particuliers divergents des deux protagonistes.

D'autre part, la conception consensualiste de la délibération repose pour Young sur un « primat de l'unité »<sup>3</sup> (2), suivant lequel le dissensus peut être toléré, voire fait partie de la vie démocratique normale, mais ne possède en revanche aucune valeur propre. Ainsi, comme le souligne également Fraser, la conception consensualiste de la délibération accorde une valeur intrinsèque à l'unité et à l'unicité du public suivant laquelle :

« [L]a prolifération de publics concurrents éloigne plus qu'elle ne rapproche d'une plus large démocratie, et un espace public unique et global est toujours préférable à un réseau de publics pluriels. »<sup>4</sup>

Ces deux présupposés consensualistes (le primat de la raison sur les intérêts et de l'unité sur la diversité) posent quatre problèmes principaux du point de vue féministe : la réduction du champ de la délibération (1), le discrédit des revendications des groupes subalternes (2), l'invisibilisation de la contribution de la diversité et de la contestation au progrès social (3) et l'entrave à la clarification des intérêts (4).

Premièrement, la conception consensualiste de la délibération identifie les domaines et problèmes pouvant faire l'objet d'une délibération en fonction de la possibilité de s'accorder à leur sujet. Ce faisant, elle *limite* le champ de la délibération, comme le souligne Young (1) :

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> Mansbridge, Jane Jebb, et al. « La place de l'intérêt particulier ... », *op. cit.* p. 55. Les auteurs distinguent quatre formes de négociation délibérative : la convergence, les accords imparfaitement théorisés, les négociations intégratives et les négociations distributives complètement coopératives (p. 55-59).

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>4</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.*, p. 119.

« [D]ans l'espace public, le discours devrait être limité au débat portant sur le bien commun, l'émergence d'intérêts et de problèmes privés étant toujours indésirable »<sup>1</sup>

Or, la distinction entre le public et le privé entérinée par le rejet des intérêts particuliers risque de conduire à évincer certains problèmes complexes ou conflictuels, réduisant ainsi le *champ* de la délibération -ce qui revient soit à ignorer ces problèmes, soit à en confier la résolution à d'autres instances, dans une logique épistocratique. Fraser rappelle ainsi que les violences domestiques ont longtemps été considérées comme des problèmes privés n'ayant pas leur place dans la délibération publique.

Deuxièmement, cette distinction entre le public et le privé peut conduire à disqualifier certaines revendications de groupes subalternes et à renforcer la domination des groupes privilégiés (2). Ainsi, Mansbridge souligne que la « transformation du "je" en "nous" qui est portée par la délibération politique peut aisément masquer des formes subtiles de contrôle », consistant à « absorb[er] les plus faibles dans un "nous" erroné qui est à l'image des plus forts. »<sup>2</sup> Young relève également que la notion d'intérêt public tend à « exprimer les intérêts et perspectives des groupes dominants »<sup>3</sup> et à reléguer les réclamations des groupes les moins privilégiés à des revendications particulières, voire antisociales. L'exclusion des intérêts particuliers semble donc manquer son but, à savoir, l'élimination de la coercition du processus de prise de décision.

Sur ces deux points, la conception deweyenne du public apparaît comme mieux armée que le consensualisme habermassien pour éviter l'écueil de la confusion entre intérêt commun et intérêt dominant. Dewey, en s'appuyant en particulier sur le mouvement féministe et le mouvement ouvrier, montre en effet dans les *Lectures in China* que la disqualification d'un mouvement social passe systématiquement par le recours à la distinction entre public et privé et par l'assimilation concomitante de l'intérêt public au *statu quo* et à la domination :

« Lorsqu'un groupe obtient une position reconnue de pouvoir et de privilège, lorsqu'il devient le groupe dominant d'une société, ses membres ont tendance à définir tous les intérêts qui ne sont pas ceux de leur groupe comme des intérêts individuels, et à définir leurs propres intérêts comme les intérêts de la société. En d'autres termes, le groupe dominant est, à ses propres yeux, la société elle-même,

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 40. Young note que, à ce titre, le bien commun équivaut chez Habermas au rôle joué par la vérité dans la recherche scientifique.

<sup>2</sup> Mansbridge, Jane. « Feminism and Democracy », op. cit., p. 127.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 43.

ses intérêts sont les intérêts de la société et le bien-être du groupe dominant est identifié au bien-être de la société. »<sup>1</sup>

La troisième critique féministe concerne l'articulation de l'idéal délibératif aux contextes pluralistes contemporains (3) :

« Nous pensons que l'idéal classique de délibération est insatisfaisant dans le cadre d'une société idéalement fondée sur la diversité des opinions et des intérêts. »<sup>2</sup>

En effet, un tel contexte pluraliste, voire agonistique, implique pour les théoriciennes féministes d'élaborer une théorie de la prise de décision qui rende compte de la fonction de la diversité et de la contestation, comme le souligne Young :

« Une théorie politique plus utile pour les réalités des sociétés plurielles et structurellement différenciées, et qui promeut les normes de respect et de coopération, devrait fournir une conception de la pratique et de la fonction de l'ouverture à la différence. »<sup>3</sup>

Une telle approche permet en effet de dépasser l'alternative entre modèle agrégatif fondé sur la négociation entre intérêts strictement privés et modèle délibératif fondé sur la neutralisation de la diversité des situations, problèmes et intérêts sociaux, en vue de l'identification du bien commun. Elle conserve l'objectif de poursuite du bien commun, mais articule celle-ci à la prise en compte des intérêts et situations particuliers.

Anderson souligne que cette conception doit en particulier analyser les fonctions *épistémiques* de la diversité, c'est-à-dire la capacité du dissensus à améliorer la connaissance des problèmes sociaux :

« Nous avons par conséquent besoin d'un modèle de démocratie au sein duquel le succès épistémique de celle-ci soit le résultat de sa capacité à tirer avantage de la diversité épistémique des individus. »<sup>4</sup>

Sur le plan descriptif, la non prise en compte des vertus de la diversité conduit pour Fraser à occulter le rôle joué par un ensemble de mouvements sociaux dans la résolution de problèmes sociaux. Le consensualisme priverait ainsi la théorie délibérative d'outils pour comprendre la contribution des contre-publics au progrès de la justice, comme les femmes ou les afro-américains dont Fraser rappelle qu'ils ont, dès l'émergence de l'espace public bourgeois,

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 4, p. 73.

<sup>2</sup> Mansbridge, Jane Jebb, et al. « La place de l'intérêt particulier ... », *op. cit.*, p. 50.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>4</sup> Anderson, Elizabeth. « L'épistémologie de la démocratie », *op. cit.*, p. 344.

souligné les limites de la compréhension du public et de l'universel portée par les institutions démocratiques naissantes.

Enfin, l'opposition entre raisons et intérêts empêcherait la délibération de fonctionner comme instrument de clarification des intérêts (4). Or, une telle clarification est définie par les théoriciennes féministes comme une des fonctions principales de la communication et de la prise de décision démocratiques, en particulier dans les contextes pluralistes et inégalitaires susmentionnés :

« [L'approche consensualiste] limite donc la délibération à une discussion conçue depuis le point de vue d'un "nous" unique et global, déclarant de ce fait indésirable toute prétention à un intérêt personnel ou à un intérêt de groupe. Ceci va à l'encontre de l'un des objectifs principaux de la délibération, qui est d'aider les participants à clarifier leurs intérêts, y compris lorsque ces intérêts se révèlent en opposition. »<sup>1</sup>

Mansbridge souligne en particulier la fonction d'*empowerment* épistémique des groupes subalternes que doit jouer une telle clarification des intérêts en contexte inégalitaire :

« En effet, lorsque les acteurs les plus puissants ont influencé de manière inégalitaire la définition de la situation ainsi que les normes qui lui ont été associées, la délibération devrait rendre les acteurs ayant moins de pouvoir plus conscients de leurs intérêts et, lorsque les intérêts divergent, augmenter leur degré de perception du conflit. »<sup>2</sup>

En outre, une telle clarification des intérêts n'est pas uniquement particulière, elle conditionne également l'identification d'un intérêt commun. La critique féministe porte donc également sur le dualisme opposant intérêt particulier et intérêt général :

« Même dans la délibération classique, où les participants essaient de comprendre quel type de mesure favorise au mieux le bien commun, faire état d'intérêts particuliers sert d'information quant à ce bien commun. La délibération qui précède une décision aide à clarifier les intérêts et les préférences, et pas seulement à les transformer. »<sup>3</sup>

L'enjeu de la délibération est donc en partie d'identifier *ce qu'il y a de commun* dans les intérêts existants et non de produire de toute pièce un intérêt commun par la transformation d'intérêts égoïstes. Il s'agit donc d'analyser les différences et ressemblances entre situations et intérêts divergents.

---

<sup>1</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.*, p.135.

<sup>2</sup> Mansbridge, Jane Jebb, et al. « La place de l'intérêt particulier ... », *op. cit.*, p. 54.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 60.

La critique féministe met donc en lumière la nécessité de développer une théorie de la délibération qui s'émancipe des dualismes entre raison et intérêt d'une part, et entre intérêt particulier et intérêt commun d'autre part. Elle s'appuie ainsi sur une conception plus pragmatiste qu'habermassienne de la fonction de la discussion publique, dont nous avons vu qu'elle était définie par Dewey comme un outil pour « exposer [l]es conflits au grand jour afin que les diverses revendications puissent être entendues et évaluées, discutées et jugées à la lumière d'intérêts plus larges que ceux des différentes parties »<sup>1</sup>.

### II.3. La critique du rationalisme

La troisième critique commune aux théoriciennes féministes de la délibération concerne l'identification de la délibération à une forme strictement argumentative de communication. L'argumentation est en effet centrale dans le modèle délibératif héritier d'Habermas, à l'instar de cette définition séminale établie par Cohen :

« La notion de démocratie délibérative a ses racines dans l'idéal intuitif d'une association démocratique dans laquelle la justification des termes et des conditions d'association procède par l'argumentation et le raisonnement publics entre citoyens égaux. Dans un tel ordre politique, les citoyens partagent un engagement à résoudre les problèmes de choix collectif par le raisonnement public, et considèrent leurs institutions de base comme légitimes dans la mesure où elles fournissent le cadre d'une délibération publique et libre. »<sup>2</sup>

Une telle conception se réclame à bon droit de la conception habermassienne de la rationalité communicationnelle, réduite à une pratique d'échange de raisons :

« La rationalité impliquée dans cette pratique s'avère dans le fait qu'un accord obtenu communicationnellement doit ultimement s'appuyer sur des raisons. »<sup>3</sup>

Cette insistance sur l'usage de raisons s'inscrit dans une volonté d'éviter le recours à la violence et à la coercition et repose donc sur la présupposition d'une « contrainte proprement non contraignante de l'argument meilleur »<sup>4</sup>.

Les féministes délibératives ont développé une critique de ce rationalisme qui a donné une inflexion décisive à la théorie démocratique contemporaine, ouvrant la voie à un ensemble de tentatives pour émanciper le modèle délibératif de l'opposition dualiste entre raison et

---

<sup>1</sup> Voir § I.2.b. de ce chapitre.

<sup>2</sup> Cohen, Joshua. « Délibération et légitimité démocratique ». *La démocratie délibérative...*, op. cit., p. 216.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 34.

<sup>4</sup> Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1...*, op. cit., p. 40.

émotion<sup>1</sup>. Young tente en particulier d'articuler l'attribution d'une fonction épistémique à la délibération et la critique du rationalisme. D'une part, elle affirme ainsi :

« La fonction épistémique de la discussion politique ne peut être remplie sans que les participants s'interrogent les uns les autres et mettent à l'épreuve les revendications et opinions des uns et des autres à travers la discussion, et sans qu'ils sachent pourquoi ils s'accordent. »<sup>2</sup>

Mais, dans le même temps, elle se distingue des « formulations du modèle délibératif [dans lesquelles] l'argumentation constitue la principale forme de communication politique. »<sup>3</sup> La critique féministe porte donc ici sur les instruments et modalités de la délibération. Elle rappelle en effet qu'il y a « de bonnes raisons d'être suspicieuses » à l'égard de « certaines interprétations de ce que signifie un bon argument »<sup>4</sup>. La définition des critères de validité des arguments tend en effet à favoriser les modes d'expression et de réflexion des groupes sociaux privilégiés et à disqualifier l'expression des groupes subalternes<sup>5</sup>. À ce titre, il n'est pas suffisant d'intégrer une diversité de participants à la délibération, il faut également intégrer une diversité de style de discours et de modes de communication. Les critiques féministes de la délibération ne pointent pas seulement des obstacles informels au bon fonctionnement de la délibération mais montrent aussi comment des injustices testimoniales peuvent être *produites par* les normes même de la délibération. Fraser explique ce phénomène par la généalogie même de l'espace public de discussion, dont l'émergence, analysée par Habermas, apparaît comme coextensive avec la domination de la classe bourgeoise :

« Nous ne pouvons donc plus supposer que la conception bourgeoise de la sphère publique n'était qu'un idéal utopique irréalisé ; il s'agissait aussi d'une notion idéologique masculiniste qui fonctionnait pour légitimer une forme émergente de règles de classes. »<sup>6</sup>

L'idéal d'une délibération fondée sur l'échange rationnel d'arguments est en fait issu de l'idéalisation de normes discursives particulières, en l'occurrence, celles des hommes bourgeois

---

<sup>1</sup> Voir notamment : Bohman, James. *Public Deliberation...*, *op. cit.*, p. 7 et p. 45 ; Chambers, Simone. « Deliberative Democratic Theory », *op. cit.*, p. 322 ; Hall, Cheryl A. Hall. « Recognizing the Passion in Deliberation: Toward a More Democratic Theory of Deliberative Democracy ». *Hypatia*, vol. 22, n° 1, 2007, p. 81-95 et Dryzek, John S. *Deliberative Democracy and Beyond...*, *op. cit.*, p. 64-70, qui se revendique explicitement de Young pour forger son modèle de « démocratie discursive ».

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 56.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> Cette critique est développée en particulier par Lynn Sanders, qui formule à partir d'elle une critique externe de la délibération : Sanders, Lynn M. « Against Deliberation », *op. cit.*, p. 347-376.

<sup>6</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.*, p. 133.

ayant défini et fait exister l'espace public à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>. Ainsi, la critique féministe délibérative s'oppose à l'idée habermassienne selon laquelle il existerait des « présuppositions communicationnelles universelles de l'argumentation »<sup>2</sup> et montre que ces présuppositions s'inscrivent dans et découlent de rapports sociaux, qui déterminent des « styles culturels » ou « styles de discours »<sup>3</sup> différenciés, en particulier dans le contexte de sociétés inégalitaires.

Pour le comprendre, Fraser s'inscrit dans le cadre bourdieusien et utilise les concepts de « distinction » et d'« habitus de classe »<sup>4</sup>. Elle rappelle ainsi que l'émergence même de l'espace public de discussion a une origine élitiste dans la mesure où il a été pensé par la classe bourgeoise comme un instrument pour se distinguer du peuple par sa supposée raisonnable supériorité. Les normes délibératives qui régulent cet espace public risquent dès lors de conduire à une attribution inégale de l'autorité épistémique entre les différents groupes participants, malgré le présupposé anthropologique abstrait d'une rationalité universellement partagée. À ce titre, le cadre théorique pragmatiste et son analyse de la formation sociale des attitudes épistémiques semble mieux armé que la théorie habermassienne pour comprendre l'influence des rapports sociaux sur la pratique délibérative elle-même.

Quatre normes « culturellement spécifiques »<sup>5</sup> du discours argumentatif retiennent en particulier l'attention critique des théoriciennes parce qu'elles tendent à favoriser l'autorité épistémique des groupes privilégiés : la combativité (1), l'articulation (2), la désincarnation (3), et la civilité (4).

Premièrement, Young montre que l'analyse habermassienne du discours argumentatif repose en fait sur une conception du dialogue comme compétition, fondée sur la « norme du discours autoritaire » ou « de combativité »<sup>6</sup> (1). Le meilleur argument doit ainsi l'emporter par sa force de conviction, ce qui revient à faire de la délibération une joute verbale dans laquelle finit par céder celui qui ne parvient plus à contre-argumenter. Par conséquent, de la même

---

<sup>1</sup> « Le modèle délibératif découle de contextes institutionnels propres à l'Occident moderne – le débat scientifique, les parlements et cours modernes (chacun ayant des précurseurs du côté de la Grèce ancienne, de la philosophie et de la politique romaines ainsi que de l'académie médiévale). Il s'agit là des institutions qui devinrent celles de la révolution bourgeoise et qui ont réussi à s'imposer. Leurs formes et règles institutionnelles ainsi que leurs styles rhétoriques et culturels ont défini la signification de la raison elle-même dans le monde moderne. » Young, Iris Marion. « Communication et altérité. Au-delà de la démocratie délibérative », *op. cit.*, p. 304.

<sup>2</sup> Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1...*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>3</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.*, p. 136 et p. 140 ; Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 37-40.

<sup>4</sup> Fraser, Nancy. « 5. Repenser l'espace public... », *op. cit.*, p.132 et p.136.

<sup>5</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>6</sup> Young, Iris Marion. « Communication et altérité. Au-delà de la démocratie délibérative », *op. cit.*, p. 307. Elle se réfère en particulier à la notion de « force sans violence du meilleur argument » et à : Habermas, Jürgen. *Morale et communication : conscience morale et activité communicationnelle*. Traduit par Christian Bouchindhomme, Cerf, 1997, p. 89-119.

manière que l'idéal de l'élimination de l'intérêt particulier risque de conduire à l'affirmation de l'intérêt hégémonique, l'idéal de l'élimination de la force par la rationalité universelle conduit en fait à définir comme raisons des démonstrations de force :

« Au lieu de définir la discussion comme la reconnaissance ouverte et réciproque du point de vue de tous, ces institutions donnent un tour agonistique à la délibération. Les participants tentent de l'emporter et non d'atteindre une compréhension mutuelle. »<sup>1</sup>

Cette conception argumentative tend notamment à disqualifier les femmes, dont les études empiriques citées par les théoriciennes féministes montrent qu'elles tendent à moins prendre la parole dans des situations illocutoires qui valorisent l'assurance et la joute, et qu'elles utilisent moins les formes autoritaires de discours (par exemple, elles utilisent en moyenne plus souvent l'interrogation que l'affirmation)<sup>2</sup>. En outre, cette dévalorisation des « expressions hésitantes ou interrogatives »<sup>3</sup>, favorise également certaines « normes de ton, de grammaire et de diction »<sup>4</sup> propres aux groupes privilégiés. Les femmes politiques témoignent par exemple des transformations de leur voix qu'elles doivent effectuer pour gagner en crédibilité en adoptant des intonations plus affirmatives<sup>5</sup>. Ainsi, la force du « meilleur argument » n'a de force que parce que l'argument est exprimé à partir de la norme du discours autoritaire. Elle reste donc un usage de la force, fusse-t-elle exercée par un moyen discursif.

La « norme d'articulation » (2) est définie par Young comme l'attente que les participants à la délibération produisent un discours sous forme d'une « chaîne ordonnée de raisonnement depuis des prémisses jusqu'à une conclusion. »<sup>6</sup> Elle lui adresse essentiellement deux critiques. Premièrement, le discours argumentatif est ainsi pensé sur le modèle du discours écrit ce qui conduit à privilégier l'expression des classes sociales dominantes ayant reçu une éducation

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. « Communication et altérité. Au-delà de la démocratie délibérative », *op. cit.*, p. 305.

<sup>2</sup> Sanders, Lynn M. « Against Deliberation », *op. cit.*, p. 364-367. Voir également le témoignage de la collaboratrice parlementaire féministe Mathilde Viot : *L'homme politique, moi j'en fais du compost*. Stock, 2022.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>5</sup> Voir par exemple le témoignage de la femme politique française Sandrine Rousseau : « "Toutes des hystériques !" : la fabrique du silence ». *La Série Documentaire*, réalisé par Chanu, Pauline, France Culture, 15 mars 2023. Voir également : Carson, Anne. *Verre, ironie et Dieu*. Traduit par Claire Malroux, Éditions Corti, 2023, chapitre 6, « Le genre du son ». L'autrice analyse la représentation de la voix féminine, notamment dans les textes antiques, comme chez Aristote où la voix faible des femmes et des énuques est décrite comme insupportable et chez Homère qui décrit le terrible hululement des sirènes.

<sup>6</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 37 et Young, Iris Marion. « Communication et altérité. Au-delà de la démocratie délibérative », *op. cit.*, p. 307. Je retiens la même traduction de « *articulateness* » par « articulation » que Girard et Le Goff, qui substantive la notion de discours articulé.

supérieure<sup>1</sup>. Deuxièmement, ce primat du discours articulé repose selon Young sur deux présupposés : le partage des prémisses par les participants d'une part et l'acceptation d'un cadre conceptuel et normatif commun dans lequel « formuler les problèmes »<sup>2</sup> d'autre part. Or, partir de cet accord minimal fait courir le risque d'exclure l'« expression de certains besoins, intérêts et souffrances »<sup>3</sup>. Ainsi, la critique de Young renvoie directement au concept d'injustice herméneutique chez Fricker, qui constitue un obstacle à l'institution des problèmes.

La norme de désincarnation désigne quant à elle le primat d'un discours dénué d'émotions, qui repose sur une dichotomie entre raison et passion<sup>4</sup> (3). Young montre ainsi que la validité d'une argumentation est associée à l'absence de manifestations émotionnelles et corporelles, ce qui revient à nouveau à penser la validité sur le modèle de « la culture discursive des hommes blancs de classe aisée »<sup>5</sup>. Les réactions moqueuses d'une partie de la classe politique internationale face aux larmes de Greta Thunberg ont récemment illustré ce discrédit des expressions émotionnelles et corporelles<sup>6</sup>.

Enfin, la norme de civilité distingue le discours rationnel des formes de revendications exprimées d'une façon considérée comme violente : elle favorise en d'autres termes les expressions et perspectives considérées comme modérées (4). La délibération s'accompagne ainsi, comme le souligne Young, d'un « primat de l'ordre »<sup>7</sup>. Young précise que cette norme n'est pas défendue explicitement par les théoriciens de la délibération, mais tend à fonctionner de fait comme une disqualification du désordre et de la critique sociale que celui-ci peut porter. Cela explique que le recours à la délibération ait pu être soupçonné de conduire à la « domestication » des mouvements sociaux<sup>8</sup>, comme dans le cas du « Grand Débat » convoqué par le gouvernement suite au mouvement des gilets jaunes en France, ou encore de l'instauration des Centres de Gestion et de Participation en Argentine suite au mouvement des

---

<sup>1</sup> Elle se réfère sur ce point à Lippmann : « Tout en approuvant l'inclusion et l'égalité politique en principe, des auteurs comme Walter Lippmann ont tendance à réserver la participation politique aux plus éduqués. » Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 39, note 37.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>3</sup> *Id.* Young s'appuie sur le concept de « différend » chez Lyotard pour expliquer la limite d'une norme impliquant un tel accord. En effet, les conceptions partagées peuvent entériner un cadre d'analyse ne permettant pas l'expression des injustices et inégalités sociales. Le différend désigne alors « le cas où le plaignant est dépouillé des moyens d'argumenter et devient de ce fait une victime. » (Lyotard, Jean-François. *Le Différend*. Minuit, 1983, § 12).

<sup>4</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 39-40.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>6</sup> Il serait pertinent de distinguer entre différentes émotions plus ou moins valorisées. En effet, certaines émotions, comme la colère, tendent, sous certaines formes, à être valorisées lorsqu'elles sont principalement exprimées par les groupes dominants.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>8</sup> Neveu, Catherine. « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? » *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 186-209.

assemblées populaires de 2001. Ainsi, les recours à la délibération peuvent servir de « moyens pour discréditer ou exclure les modes de communication politique jugés désordonnés ou disruptifs. »<sup>1</sup> En outre, cette norme de civilité tend à discréditer les minorités économiques, ethniques et culturelles qui doivent parfois avoir recours à des formes d'action jugées inciviles pour être entendues ou que leurs problèmes soient mis à l'agenda politique. Le primat de l'ordre est donc critiqué sur deux plans : d'un côté, sur le plan descriptif, il tend à masquer le rôle épistémique joué par le conflit et les mouvements sociaux et donc à produire de l'ignorance sociale en invisibilisant les savoirs sociaux qui en résultent. D'un autre côté, sur le plan normatif, il disqualifie les formes d'actions contestataires et la critique sociale.

Le pluralisme épistémique deweyen, et la conception pragmatiste de la généalogie de la connaissance analysée dans mon premier chapitre, qui conduit notamment à abandonner le dualisme opposant raison et émotion, semblent, à nouveau, faire du pragmatisme un cadre théorique plus adéquat que le cadre habermassien pour concevoir un modèle délibératif à la fois épistémique et démocratique. En effet, les critiques féministes mettent en lumière la nécessité d'une conception de la rationalité susceptible à la fois de fonder la supériorité des raisons sur les préférences pour identifier les problèmes et intérêts sociaux, et d'approfondir la participation des différents groupes sociaux, notamment des groupes subalternes.

## II. Conclusion

L'exigence d'une institution démocratique des problèmes publics conduit les théoriciennes féministes délibérativistes à critiquer les présuppositions et les normes de validité de la délibération propres au modèle habermassien. Ce faisant, elles adressent à la théorie délibérative des défis similaires à ceux posés par le texte deweyen.

D'une part, les conditions identifiées par Habermas comme garanties de la dimension démocratique de la pratique délibérative apparaissent insuffisantes dans le cadre de sociétés inégalitaires. La conception de la liberté comme absence de contrainte et de l'égalité comme symétrie abstraite tendent à favoriser la transformation des inégalités sociales et économiques en inégalités politiques. Cette critique met ainsi en lumière la nécessité d'une approche contextuelle et non-idéale de l'activité politique, notamment délibérative.

D'autre part, l'identification de la fin de la délibération au consensus sur l'intérêt commun pose également des problèmes à la fois épistémiques et démocratiques. Elle risque en effet de

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 47.

produire une confusion entre l'intérêt dominant et l'intérêt public. Un tel écueil est problématique du point de vue de la connaissance des problèmes des groupes subalternes et de la connaissance de l'intérêt dominant *comme* intérêt dominant. Cette critique féministe met donc en lumière la nécessité d'une approche de la délibération qui démontre la fonction épistémique du pluralisme et de la réflexivité.

Enfin, les modalités strictement rationnelles de la délibération, réduite à un échange d'arguments, reposent sur des normes discursives qui tendent à exclure et disqualifier la participation de certains groupes sociaux. Combativité, articulation, désincarnation et civilité du discours favorisent ainsi les groupes dominants parce que ces normes ont précisément été forgées à partir des styles de discours de ces groupes. Cette critique met en lumière la nécessité de remplacer la conception habermassienne de la raison publique par une conception plus large de l'intelligence, incluant notamment l'expression émotionnelle.

Ces critiques posent des défis fondamentaux au modèle délibératif, notamment eu égard à la correction des injustices testimoniales et herméneutiques qui font obstacle à la qualité de la délibération, voire qui découlent de la conception même de cette qualité dans le modèle habermassien. Elles nous invitent, en outre, à redéfinir le modèle délibératif dans une direction semblable à celle que suggérerait l'analyse des tensions et ambiguïtés du texte deweyen. Il s'agit, en particulier, d'imaginer des formes d'articulation entre contestation et délibération, entre intérêt et raison et entre émotion et raison, afin de favoriser l'institution des problèmes publics. Enfin, elles font apparaître la pertinence de la philosophie deweyenne pour servir de cadre théorique général à une théorie de la délibération, en mettant en lumière la nécessité d'une conception contextualiste et pluraliste des vertus épistémiques des institutions politiques.

Ces exigences conduisent Young à élaborer le modèle de « démocratie communicationnelle », qu'elle définit comme une forme spécifique de délibération. J'analyserai ce modèle dans la dernière section de ce chapitre, qui constitue à mon sens la piste de réponse la plus aboutie aux défis communs posés par le pragmatisme et le féminisme au modèle délibératif.

### III. Le modèle communicationnel d'Iris Marion Young : une institutionnalisation de l'épistémologie pragmatiste critique ?

Dans le deuxième chapitre de *Inclusion and Democracy*, Young développe les thèses de son article « Communication et altérité »<sup>1</sup> consacré aux normes discursives de la délibération démocratique. La redéfinition de ces normes doit en particulier permettre d'empêcher le phénomène d'exclusion interne induit par la conception habermassienne réductrice de la délibération<sup>2</sup> et d'accorder, à l'inverse, une fonction épistémique à l'expression des différences entre les groupes sociaux. Une telle fonction de la différence doit permettre le fonctionnement démocratique de la délibération dans un contexte non-idéal inégalitaire. Young élabore ainsi un modèle délibératif à partir des obstacles identifiés précédemment : la démocratie communicationnelle. Ce modèle m'intéresse ici dans la mesure où il entend articuler l'objectif d'amélioration épistémique des décisions démocratiques avec l'objectif d'approfondissement de la participation, dans un contexte inégalitaire. La redéfinition des normes délibératives a ainsi pour but d'« élargir le champ de la discussion et ses participants, et [de] transformer leurs manières de voir les problèmes et leurs solutions possibles en une vision plus subtile, qui prenne plus de besoins et de perspectives en compte. »<sup>3</sup> La conception pluraliste de l'institution et de la résolution des problèmes sur laquelle repose la démocratie communicationnelle correspond en outre largement, à mon sens, à une traduction institutionnelle délibérative de l'épistémologie pragmatiste critique analysée en première partie.

Young identifie trois modes de communication dans les interactions quotidiennes, dont l'intégration aux processus de délibération publique doit permettre selon elle d'en renforcer la valeur épistémique en même temps que la légitimité démocratique : la politesse (*greeting*)<sup>4</sup>, la rhétorique (*rhetoric*) et le récit (*narrative*). Ce faisant, elle actualise la pragmatique du langage habermassienne, qui procède en identifiant les normes de validité immanentes aux interactions discursives ordinaires<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la traduction d'un article publié en 1996 : Young, Iris Marion. « Communication and the Other: Beyond Deliberative Democracy ». *Democracy and Difference*, édité par Seyla Benhabib, Princeton University Press, 1996, p. 120-136.

<sup>2</sup> Je reviens sur les instruments de correction de l'exclusion externe au chapitre suivant.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>4</sup> Le Goff et Girard traduisent ce terme par « salutation ». Je choisis la notion de politesse qui me semble mieux rendre compte de la pluralité des manifestations possibles de cette norme communicationnelle.

<sup>5</sup> « Ainsi, j'adopte une méthode semblable à celle de l'éthique du discours habermassienne, une méthode de théorisation normative qui explicite les normes implicites qui guident l'interaction communicationnelle quotidienne. » Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 53. Cependant, contrairement à Habermas, Young conçoit ces normes comme des instruments de correction des rapports inégalitaires, tandis

J'identifierai tout d'abord les éléments pragmatistes du cadre théorique général de Young. Puis, j'analyserai les fonctions épistémiques attribuées à la norme rhétorique, qui permettent notamment de nuancer l'opposition entre moyens délibératifs et non-délibératifs. Enfin, je m'intéresserai aux fonctions épistémiques du récit, qui permet quant à lui de nuancer l'opposition entre intérêts particuliers et intérêt général. Je laisserai de côté la norme de politesse, dont les fonctions sont d'ordre principalement éthique et non épistémique<sup>1</sup>.

### III.1. Un cadre théorique pragmatiste ?

Young, si elle évoque Dewey dans *Inclusion and Democracy*, ne revendique pas explicitement l'héritage pragmatiste. Elle articule de nombreuses théories et concepts empruntés à différentes traditions philosophiques, de la phénoménologie à la Théorie Critique francfortoise, en passant par la philosophie féministe, la *french theory*, et les théories anglosaxonnes de la justice<sup>2</sup>. Néanmoins, plusieurs éléments fondamentaux du cadre philosophique au sein duquel s'élabore le modèle de démocratie communicationnelle, peuvent être interprétés comme relevant d'une philosophie sociale et politique pragmatiste.

Premièrement, ce modèle s'inscrit dans une justification épistémique de la démocratie politique, au sens défini en introduction de ce travail et également identifié chez Dewey.

D'une part, Young attribue ainsi aux institutions politiques une fonction instrumentale de résolution des problèmes, à rebours de la critique arendtienne de la subordination de la sphère de la liberté à la sphère de la nécessité :

« Dans une conception délibérative de la pratique démocratique, la démocratie n'est pas seulement un moyen grâce auquel les citoyens peuvent promouvoir leurs intérêts et surveiller le pouvoir des gouvernants. C'est aussi un moyen de résolution collective des problèmes, dont la légitimité et la justesse dépendent de l'expression et de la critique des opinions diverses de tous les membres de la société. »<sup>3</sup>

---

qu'Habermas conçoit les normes discursives comme des présuppositions universelles, indépendantes des rapports sociaux effectifs.

<sup>1</sup> On peut néanmoins nuancer cette idée dans la mesure où la politesse joue un rôle dans la confiance en soi des participants, confiance dont Fricker montre qu'elle est un instrument de correction de l'injustice testimoniale.

<sup>2</sup> Sur cet éclectisme et la manière dont il renouvelle la philosophie féministe : Garrau, Marie, et Alice Le Goff. « Différences et solidarités. À propos du parcours philosophique d'Iris Marion Young » *Cahiers du Genre*, vol. 46, n° 1, 2009, p. 199-219.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 6. Young reprend par ailleurs à Arendt sa conception du public comme sphère d'apparition d'une pluralité de perspectives conflictuelles (voir : Arendt, Hannah. *Condition de l'homme moderne*. Calmann-Lévy, 1983, p. 89-99).

Young se réfère explicitement à Dewey sur ce point, auquel elle emprunte, écrit-elle, sa définition de la démocratie comme méthode de « résolution collective des problèmes »<sup>1</sup>.

D'autre part, cette dimension instrumentale de la délibération dépend de conditions épistémiques. Il s'agit, en d'autres termes, d'améliorer la *connaissance sociale* :

« L'objectif de promotion de la justice sociale grâce à l'action publique implique quelque chose de plus que de cadrer les débats en se référant à la justice. Il implique une compréhension objective de la société, un état des lieux complet de ses relations et processus structurels, de ses situations matérielles et de ses conditions environnementales, une connaissance détaillée des événements et conditions associés aux différentes situations et positions, et la capacité à prévoir les conséquences probables des actions et des politiques. »<sup>2</sup>

On retrouve ici la conception deweyenne de l'expérience située des problèmes et du pluralisme épistémique qui en découle d'une part, et, d'autre part, le conséquentialisme épistémique pragmatiste. Young s'appuie, en d'autres termes, sur les critères de pluralisme et d'utilité identifiés dans mon troisième chapitre.

Deuxièmement, Young, comme Dewey, entend défendre la valeur d'une radicalisation de la démocratie, sans recourir à une conception substantielle de la justice :

« Un résultat juste est un résultat auquel les participants arriveraient dans des conditions idéales d'inclusion, d'égalité, de raisonabilité et de publicité. Une théorie compréhensive de la justice n'est ni nécessaire ni appropriée pour penser l'approfondissement de la démocratie. »<sup>3</sup>

De la même manière, on trouve de manière récurrente chez Dewey l'idée que tout idéal éthique doit être défini démocratiquement par les individus auxquels il doit s'appliquer :

« L'idéal éthique ne peut être satisfait à la seule condition que tous les hommes entrent en harmonie avec le bien social le plus élevé s'ils ne l'ont pas puisé en eux-mêmes. Même si l'on devait admettre que le gouvernement des *aristoi* conduit à un développement *externe* supérieur de la société et de l'individu, on pourrait encore lui opposer une objection fatale. L'humanité ne peut se satisfaire d'un bien qui lui vient de l'*extérieur*, aussi élevé et complet soit-il. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 28, note 20. Il s'agit, étonnement, d'une des seules mentions explicites de Dewey dans *Inclusion and Democracy*, dont certaines formulations sont pourtant extrêmement proches de celles du *Public et ses problèmes*.

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 117.

<sup>3</sup> *Id.*

<sup>4</sup> Dewey, John. « 1. L'éthique de la démocratie [1888] », *op. cit.*, p. 53-54, je souligne. On retrouve cette idée plus tard, dans « Démocratie et administration de l'enseignement » : « C'est une manière de vivre qui a une incidence individuelle et sociale (...) Il me semble que l'essentiel de la démocratie comme manière de vivre peut être exprimé comme la nécessaire participation de chaque être humain adulte à la formation des valeurs qui règlent la vie commune des hommes, participation nécessaire aussi bien au bien-être social général qu'à l'épanouissement des êtres humains en tant qu'individus. » (p. 402)

Néanmoins, Young maintient deux critères de justice indépendants des procédures démocratiques, qu'elle considère comme consensuels du fait de leur forme générale : l'auto-développement et l'auto-détermination<sup>1</sup>. Or, on retrouve ces deux critères au cœur de l'éthique deweyenne.

D'une part, son éthique repose en effet sur la critique de la poursuite de « fins fixes » et la valorisation conséquente de la « croissance » comme fin éthique, comme il l'expose dans le chapitre de *Reconstruction en philosophie* consacré à la « reconstruction dans l'éthique » :

« (...) Le processus de croissance, d'amélioration et de progrès – et non l'issue – devient l'élément important. Ce n'est pas la santé comme fin fixée une fois pour toutes qui constitue la finalité et le bien, mais l'amélioration nécessaire de la santé, c'est-à-dire un processus continu. La fin n'est plus un terme ou une limite à atteindre : c'est le processus actif de transformation de la situation existante. Ce n'est pas la perfection comme but final qui constitue le but de l'existence, mais un processus permanent de perfectionnement, de maturation, d'élaboration. (...) Seule la croissance elle-même est une "fin" morale. »<sup>2</sup>

Or, cet idéal de croissance est largement assimilé par Dewey à la notion de développement de soi des individus. Ainsi, le critère d'évaluation des institutions sociales est finalement identifié, à la fin de ce chapitre, à sa capacité à « libérer et développer les capacités de l'individu quels que soient sa race, son sexe, sa classe et son statut économique. »<sup>3</sup> À l'instar de Young, Dewey applique finalement ce critère moral à la démocratie :

« On peut définir la démocratie de bien des façons, mais du point de vue moral, l'exigence démocratique consiste à juger institutions politiques et organisations industrielles en fonction de leur contribution au *développement général de chacun des membres de la société*. »<sup>4</sup>

D'autre part, l'idéal d'auto-détermination est également au cœur de la conception deweyenne de la démocratie dans la mesure où, nous l'avons vu, il constitue une des significations de la liberté :

« Elle réside dans la libération, l'émancipation, la possession et la manifestation active des *droits*, ceux d'une autodétermination dans l'action. »<sup>5</sup>

Le troisième postulat partagé par Young avec Dewey a trait à l'institution des problèmes. En effet, de la même manière que Dewey s'attache à montrer la difficulté et les obstacles à la

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 31-32.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 233.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 243.

<sup>4</sup> *Id.*, je souligne.

<sup>5</sup> Dewey, John. « Philosophies de la liberté », op. cit., p. 228. Voir également le § II.2.b. de mon chapitre 5.

transformation des situations troublées en problèmes<sup>1</sup>, Young prend pour point de départ du modèle communicationnel le fait que « silencier certains problèmes et certaines expériences est un danger présent dans toute communication, et [qu'] aucune règle générale ni aucune pratique de la discussion ne peut nous en prémunir assurément. »<sup>2</sup> Le risque de ce que j'ai appelé, au chapitre 2, les « non-problèmes », constitue donc un défi qui est au fondement de la redéfinition des normes délibératives par Young.

Quatrièmement, Young partage avec Dewey une conception circulaire des rapports entre transformation des institutions politiques et transformations des conditions sociales et économiques. Comme lui, elle en déduit une critique du réductionnisme politique mais aussi l'importance et la spécificité d'un approfondissement de la démocratie politique :

« (...) L'inégalité politique produite par l'inégalité sociale et économique renforce ces inégalités. Même si la pleine égalité politique requiert des conditions de justice sociale, les inégalités politiques peuvent néanmoins être attaquées directement, et les institutions et acteurs peuvent être critiqués effectivement parce qu'ils excluent ou marginalisent certains membres de la communauté politique. »<sup>3</sup>

Cinquièmement, la redéfinition des normes délibératives repose sur la critique de la dichotomie entre raison et émotion d'une part et entre raison et intérêt d'autre part. Il s'agit ainsi de dépasser la « norme de discours dépassionné » qui dévalue « l'émotion et les expressions figuratives », et les « formes d'expression disruptives et émotionnelles »<sup>4</sup>. Cependant, il ne s'agit pas de remplacer l'usage public de la raison par le recours aux émotions ou par la négociation ou l'opposition entre intérêts, mais bien d'articuler les processus d'argumentation aux dimensions affectives et agonistiques de la formation des jugements politiques, dans la mesure où celles-ci ont des « fonctions communicationnelles et normatives »<sup>5</sup> spécifiques :

« La thèse selon laquelle la démocratie délibérative privilégie à tort l'argumentation ne propose pas de remplacer la raison par la passion mais affirme plutôt que la passion accompagne la raison. »<sup>6</sup>

Il s'agit, en d'autres termes, de redéfinir la rationalité elle-même, et non de restituer sous une autre forme le dualisme entre raison et passion, un enjeu dont nous avons vu qu'il se trouve

---

<sup>1</sup> Voir le § III de mon chapitre 2.

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 37.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.36. À ce titre, Young se distingue d'autres approches féministes de la démocratie. Elle souligne notamment que l'analyse des formes spécifiquement politiques de domination manque au modèle de Fraser.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 67.

au cœur de la substitution par Dewey du concept d'intelligence à celui de rationalité. En outre, cette articulation entre raison et passion (laquelle comprend une signification à la fois émotionnelle et disruptive), pose les jalons de ce que Loïc Blondiaux nomme un « modèle agonistique de démocratie délibérative »<sup>1</sup>, dont l'exploration doit nous permettre d'intégrer dans une même conception les prises de position deweyennes sur l'action militante et sur la discussion publique.

Enfin, Young développe une conception à la fois dynamique et interactive de la fonction épistémique de la délibération, qui peut dès lors être lue comme une conception pragmatiste de l'activité épistémique. En effet, la finalité poursuivie par une délibération communicationnelle est double : il s'agit de la « compréhension »<sup>2</sup> entre les participants d'une part et de l'« *empowerment* »<sup>3</sup> des groupes subalternes d'autre part. Young évite ainsi l'écueil d'une conception élitiste de la justification épistémique de la démocratie, subordonnée à la poursuite d'une vérité unique et *a priori*. Elle intègre, en outre, au modèle délibératif, la prise en compte des effets épistémiques des positions sociales inégalitaires.

### **III.2. La conception délibérative féministe de la rhétorique et ses fonctions épistémiques pragmatistes**

En intégrant la rhétorique au modèle communicationnel, Young met à distance l'opposition dualiste entre raison et intérêt qui se situe au cœur des normes même de la délibération. Ce faisant, elle ouvre la voie à une articulation originale entre démocratie agonistique et démocratie délibérative.

#### *III.2.a. Les fonctions épistémiques de la rhétorique*

Young rappelle que la conception traditionnelle de la démocratie délibérative repose sur l'opposition dualiste entre un discours rationnel qui aurait une valeur épistémique et un discours rhétorique, dont la valeur serait uniquement, par opposition, stratégique<sup>4</sup>. Ce dernier mobiliserait les émotions et l'imagination plutôt que la raison et il serait à ce titre l'instrument

---

<sup>1</sup> Blondiaux, Loïc. « Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? ... », *op. cit.*, p. 135.

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 56.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 63.

de manipulation des masses par excellence, utilisé par les tyrans, les populistes, et les fascistes<sup>1</sup>. Dewey lui-même souligne la centralité du recours aux émotions dans le fascisme :

« [L]a conception fasciste (...) prétend dépasser la fidélité intellectuelle élémentaire à laquelle fait appel la science, et s'emparer des émotions et impulsions fondamentales. »<sup>2</sup>

Cependant, un tel dualisme entre raison et émotion repose selon Young sur le « standard d'une raison dépassionnée, non-située, neutre » qui est problématique du point de vue du critère démocratique de participation inclusive puisqu'il a « des conséquences excluantes. »<sup>3</sup> On retrouve donc, en négatif, dans cette critique, la conception deweyenne de l'activité épistémique comme activité située et affective et sa critique du critère de neutralité.

Plus précisément, on peut identifier deux formes d'exclusion interne qui accompagnent le critère de raison dépassionnée : le discrédit de certains groupes sociaux d'une part, et celui du discours critique lui-même d'autre part. Cette double exclusion par le biais des normes discursives est particulièrement visible, par exemple, dans le traitement négatif réservé à la militante écologiste Greta Thunberg. Dans son article « Internet contre Greta Thunberg : une étude discursive et argumentative »<sup>4</sup>, le linguiste Albin Wagener analyse ainsi les registres lexicaux employés pour critiquer, ou plutôt en l'occurrence, discréditer, la militante. L'analyse lexicologique révèle que le contenu de son discours et ses identités sociales sont conjointement dévalorisés par le biais du discrédit de son style rhétorique de discours, jugé trop émotionnel :

« Selon ses détracteurs, les formules *rhétoriques* de Greta Thunberg procéderaient uniquement par références émotionnelles ou sentimentales, empêchant toute discussion rationnelle concernant le changement climatique. Ce faisant, ses propos prendraient une place trop importante dans l'espace médiatique, privant les destinataires d'échanges scientifiques :

On crée des générations d'enfants terrifiés par notre propagande, et, ce faisant, on leur vole leur enfance et leur insouciance. On les mobilise moins qu'on ne les tétanise (Pascal Bruckner, *Le Figaro*, 10 avril 2019) ;

---

<sup>1</sup> Sur l'usage des affects par le fascisme et la distorsion de l'espace public de discussion qu'il induit, voir : Voirol, Olivier. « Pathologies de l'espace public et agitation fasciste : Leçons de la Théorie critique ». *Réseaux*, vol. 202-203, n° 2, 2017, p. 123-159.

<sup>2</sup> Dewey, John. « Freedom and Culture », *op. cit.*, p. 157.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>4</sup> Wagener, Albin. « Internet contre Greta Thunberg : une étude discursive et argumentative ». *Argumentation et analyse du discours [en ligne]*, n° 25, 2020. L'auteur analyse cinquante et un articles publiés en ligne et largement diffusés sur les réseaux sociaux.

Le ressort de leur action a plus à voir avec l'émotion qu'avec la raison, avec la religion qu'avec la science (Christian Rioux, *Le Devoir*, 19 juillet 2019) ;

Un phénomène de contagion par lequel une idée dominante se répand facilement dans les esprits galvanisés par l'émotion commune. La pensée collective devient alors totalement subjective (Michel Janva, *Le Salon Beige*, 22 juillet 2019). »<sup>1</sup>

Cette dimension émotionnelle est associée, dans les commentaires médiatiques, à son identité de genre, à sa jeunesse et à son trouble autistique. Ainsi, ce sont ces trois identités sociales qui sont discréditées sur le plan épistémique par le biais d'une critique du recours aux émotions dans son discours militant.

Wagener souligne, deuxièmement, le discrédit systématique de la dimension agonistique de la rhétorique militante de Thunberg :

« Deuxième régularité remarquable : à travers Thunberg, c'est le militantisme qui est attaqué, dans la mesure où sa forme même ne permettrait pas de réfléchir sereinement au changement climatique (si tant est qu'il existât pour certains auteurs), et notamment les "*punchlines*" et slogans employés par la militante. »<sup>2</sup>

Les dichotomies raison-émotion et raison-conflit servent ainsi d'instrument au discrédit automatique de la parole de certains groupes sociaux (ici : les femmes, les jeunes et les personnes autistes) et au discrédit du discours militant lui-même.

Afin d'éviter cet usage excluant des normes délibératives, Young propose de redéfinir la raison comme incluant des éléments émotionnels et conflictuels. Elle définit, dans cette perspective, la norme de rhétorique comme l'ensemble des modes de communication qui manifestent ou provoquent des émotions afin de susciter l'intérêt chez l'auditoire visé (au sens pragmatiste deweyen de l'intérêt qui désigne, nous l'avons vu, le fait de prêter attention et d'être concerné par une situation).

La rhétorique ainsi définie prend essentiellement quatre formes : le ton émotionnel (comme la manifestation de la tristesse par les pleurs de Thunberg) ; les figures de style (l'usage, par exemple de formules ironiques ou humoristiques comme les « *punchlines* » de Thunberg) ; l'usage de symboles non langagiers, comme les manifestations, les drapeaux, les chants ou encore le théâtre (par exemple, lorsque la Présidente de la Constituante chilienne,

---

<sup>1</sup> On trouve aussi le cas, souligné par l'auteur, de la critique inverse de la froideur de Greta Thunberg, mais la critique porte alors sur les émotions suscitées chez son auditoire : « Deux auteurs se distinguent, à savoir Michel Onfray (sur son blog) et John Goetelen (sur son blog hébergé par la *Tribune de Genève*), qui reprochent au contraire à l'impérante son absence supposément totale d'émotion. Il ne lui est pas reproché, en tant que jeune femme, d'être elle-même en proie à des émotions, mais bien de les susciter auprès de son auditoire. »

<sup>2</sup> *Id.*

Elisa Loncón, se présente en tenue traditionnelle Mapuche et arbore un drapeau Mapuche lors de son discours d'investiture) ; l'attention aux caractéristiques particulières de l'audience dans les choix langagiers (par exemple, l'emploi de termes en Mapundungun, la langue Mapuche, dans les discours des membres de la Constituante chilienne).

En quoi une telle conception du discours légitime et rationnel permet-il d'éviter l'effet d'exclusion interne du rationalisme délibératif ? Dispose-t-on encore de critères d'évaluation des jugements politiques si l'on abandonne la distinction entre raison, émotion et intérêt ? Ne perd-on pas la spécificité du concept de délibération en y incluant un ensemble si large de formes de communication, notamment non discursives ? Young fournit deux réponses à ces questions : une réponse descriptive (1) et une réponse normative (2).

D'une part, elle souligne que « [l']idéal de raison désincarnée et non-située présupposé est une fiction »<sup>1</sup> (1). Autrement dit, le discours considéré comme rationnel est en fait un discours qui met en œuvre certaines modalités rhétoriques spécifiques. Par exemple, le ton calme constitue une forme spécifique de rhétorique, ou encore le fait de revêtir certains vêtements comme le costume :

« Ce que ce primat prend pour une expression neutre, universelle, dénuée de passion, porte en fait des nuances rhétoriques de positions sociales situées particulières, que les conventions sociales ne marquent pas comme rhétoriques et particulières de la même manière que les autres. »<sup>2</sup>

Ainsi, le problème n'est pas que certains groupes ou individus utilisent la rhétorique et se trouvent ainsi exclus par son discrédit délibératif, mais bien que tous les groupes en utilisent des formes particulières, si bien que l'opposition raison-émotion ne permet précisément pas d'identifier et d'évaluer les différents usages de la rhétorique. Au fond, on comprend que le « primat de l'argument » n'est un primat de l'argument qu'en apparence. Sur ce point le même constat est fait par Wagener dans l'analyse des discours médiatiques critiques sur Greta Thunberg, lorsqu'il met en lumière le fait que les critiques de son usage des émotions n'ont pas eux-mêmes recours à des arguments scientifiques ou logiques dénués d'émotion et d'intérêt. On retrouve, en outre, cette critique de la critique passionnée de la passion chez Dewey :

« Il y a quelque chose de comique dans la manière dont les classiques détectent une obstination personnelle, une fantaisie romantique et une impulsion indisciplinée dans les projets et les expériences du réformateur ou du radical dans le domaine politique et dans l'art. Leurs propres normes (appelées rationnelles parce qu'elles consistent en un cercle de concepts logiquement ordonnés)

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 63.

<sup>2</sup> *Id.*

n'expriment, en effet, que l'une de leurs émotions – une aversion personnelle pour le changement. »<sup>1</sup>

Dewey souligne ainsi que la désignation des discours radicaux, notamment militants, comme des discours incivils (« impulsion indisciplinée »), partiels (« obstination personnelle »), irrationnels (« fantaisie ») relève elle-même d'un discours émotionnel et partiel.

Young en déduit la nécessité d'identifier la dimension intrinsèquement rhétorique de tout échange communicationnel<sup>2</sup>. Elle critique ainsi, à partir d'une conception pragmatiste de la rationalité, la théorie habermassienne de la rationalité communicationnelle. Dans sa *Théorie de l'agir communicationnel*, où il élabore les fondements de son éthique de la discussion, Habermas réinterprète en effet la distinction d'Austin entre illocution et perlocution d'une façon qui recoupe le dualisme entre rhétorique et raison<sup>3</sup>. L'illocution désigne en effet, dans le cadre de la théorie habermassienne, la recherche d'un « accord offrant le fondement d'une coordination consensuelle des plans d'action poursuivis individuellement »<sup>4</sup> ; tandis que la perlocution désigne l'« objectif non illocutoire d'influence »<sup>5</sup>, c'est-à-dire les actes de langage qui, au lieu de poursuivre l'intercompréhension et le consensus rationnellement motivé, cherchent volontairement mais implicitement à obtenir des effets sur l'auditeur, dans le but de servir les fins individuelles du locuteur. La dichotomie entre illocution et perlocution recoupe alors la distinction entre agir communicationnel et agir stratégique, ce dernier apparaissant comme une déformation de la communication authentique. Seule la perlocution relèverait donc de la rhétorique, définie dès lors comme une stratégie de manipulation. Young souligne ainsi que :

« Chercher à produire des effets spécifiques sur les auditeurs revient, selon cette conception, à tordre l'interaction communicationnelle en introduisant cet élément instrumental. »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « La science politique en exil ». *Écrits politiques*, op. cit., p. 139.

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 64.

<sup>3</sup> Voir notamment : Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1...*, op. cit., chapitre 3. Pour une critique de cette interprétation d'Austin par Habermas : Roman, Sébastien. « Habermas, lecteur de J. L. Austin : l'illocution et la perlocution dans le modèle communicationnel. » *Philosophiques*, vol. 43, n° 2, automne 2016, p. 441-464. L'auteur rappelle que Austin ne définit par l'action perlocutoire comme seulement animée par l'intérêt personnel. Cet acte peut en effet ne pas être intentionnel et il peut par ailleurs être au service d'une cause distincte de l'intérêt particulier. Voir : Austin, John L. *Quand dire, c'est faire*. Seuil, 1970, p. 176. Dans *Vérité et justification*, en 1999, Habermas nuancera sa distinction entre illocution et perlocution et identifiera trois types distincts d'actes perlocutoires.

<sup>4</sup> Habermas, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1...*, op. cit., p. 305.

<sup>5</sup> *Id.*

<sup>6</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 66.

À l'inverse, pour Young, qui adopte à ce titre une perspective pragmatiste, la signification d'un discours ne peut être détachée de ses effets sur l'auditoire :

« Comprendre le rôle de la rhétorique dans la communication politique est important précisément parce que la signification d'un discours, son opération pragmatique dans une situation d'interaction communicationnelle, dépend autant de ses aspects assertifs que rhétoriques. »<sup>1</sup>

L'inclusion de la norme rhétorique dans la théorie délibérative est donc nécessaire pour distinguer les différents usages et valeurs des discours politiques :

« Alors qu'il est approprié de distinguer les actes communicatifs qui cherchent à renforcer la compréhension et la coopération, de ceux qui opèrent stratégiquement comme des moyens pour utiliser les autres pour ses fins propres, cette distinction ne peut pas être faite par le biais de la distinction entre un discours purement rationnel et un discours seulement rhétorique. »<sup>2</sup>

La redéfinition de la rationalité comme comprenant des éléments rhétoriques intrinsèques ne conduit pas Young à abandonner la conception épistémique de la délibération. Plus encore, sa conception pragmatiste de la rationalité la conduit à affirmer la vertu épistémique spécifique des quatre dimensions de la rhétorique. À ce titre, elle oppose un argument normatif à la rationalité délibérative traditionnelle (2). Elle se distingue ainsi des conceptions critiques de la délibération qui reconnaissent la nécessité occasionnelle de modes d'actions non délibératifs, utilisées à des fins délibératives : les moyens rhétoriques, ou l'« utilisation d'un langage et de symboles chargés émotionnellement »<sup>3</sup> comme les manifestations ou autres actions militantes, sont bien dans sa conception des moyens délibératifs puisqu'ils visent la compréhension et l'*empowerment* (sans que ceux-ci soient incompatibles avec la recherche d'effet perlocutoires).

On peut identifier chez Young trois vertus épistémiques pragmatistes spécifiques attribuées aux formes rhétoriques de délibération.

Premièrement, « les gestes rhétoriques aident souvent à mettre un problème à l'agenda politique. »<sup>4</sup> La rhétorique permet donc de créer de l'attention sociale à l'égard de problèmes qui seraient sinon ignorés, et donc de lutter contre les « non-problèmes ». Par exemple, les chorégraphies et chants féministes, comme le chant chilien dénonçant les violences sexistes et sexuelles « *El violador es tu !* » [Le violeur c'est toi!], très largement diffusé dans le monde,

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 66.

ont contribué à ouvrir une discussion publique dans de nombreux pays sur ces violences, qui a parfois débouché sur une série de mesures politiques, notamment la redéfinition juridique du viol et la mise en œuvre de moyens pour lutter efficacement contre les violences sexuelles, par exemple en Suède et en Espagne<sup>1</sup>. Les gestes rhétoriques relèvent donc bien à ce titre de ce que nous avons identifié comme la conception deweyenne de la délibération<sup>2</sup>, suivant laquelle :

« La discussion, qui est *la manifestation de l'intelligence* dans la vie politique, encourage la *propagation des idées* : elle permet de *mettre au jour des sujets délicats* qui seraient sans elle enfouis. Elle offre l'occasion de *promouvoir des idées nouvelles*. Contrairement au despotisme, elle incite les individus à *se soucier des affaires publiques*. »<sup>3</sup>

Deuxièmement, « la rhétorique donne aux revendications et aux arguments une forme appropriée à un public particulier dans une situation particulière. »<sup>4</sup> Ce faisant, elle permet d'identifier la dimension particulière des problèmes, et de participer à la subjectivation politique des groupes subalternes. Ainsi, lorsque la Présidente de la Constituante Chilienne commence son premier discours en Mapudungun, ce geste rhétorique contribue à la construction d'un *public* mapuche :

« Ces mots, ces salutations, ces remerciements qu'Elisa Loncón prononce depuis des années en Mapudungun, à la télé et à la radio, ont fini ainsi par agir. Aujourd'hui – et du jour où elle a été élue –, on ne parle plus seulement d'inclure un certain nombre de sièges pour les peuples originaires à l'Assemblée constituante, on parle aussi des multiples langues utilisées par les multiples populations qui font partie du Chili ; on parle aussi et surtout de la langue comme d'un droit fondamental. Nous ne sommes donc pas dans une optique inclusive mais dans une optique refondatrice. En parlant plusieurs langues, Elisa Loncón ne cherche pas seulement à obtenir la reconnaissance des peuples originaires, celle-ci se faisant de fait dans la langue qui, jusque-là, les a ignorés ; elle nous rappelle que c'est par la langue que nous devenons un sujet et que l'on peut acquérir et constituer des droits. »<sup>5</sup>

De tels usages de la rhétorique sont particulièrement adaptés, souligne Young, aux sociétés modernes multiculturelles, parce qu'ils permettent d'ouvrir le dialogue entre différents « sous-

---

<sup>1</sup> Le Magueresse, Catherine. *Les pièges du consentement. Pour une redéfinition pénale du consentement sexuel*. iXe, 2021, chapitre 4.

<sup>2</sup> Voir, dans ce chapitre, le § I.2.b.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p. 146.

<sup>4</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 67.

<sup>5</sup> Liviana Messina, Aïcha. « Au Chili, le plurilinguisme de la présidente de l'Assemblée constituante brise un silence politique ». *Le Monde*, 27 juillet 2021.

publics »<sup>1</sup>. La possibilité d'un tel dialogue repose en outre sur la réflexivité à l'égard de la dimension particulière des revendications, permise précisément par la rhétorique :

« La rhétorique aide à *situer* les revendications, les arguments qui satisfont le critère universaliste de publicité au sein d'un contexte particulier de discussion. »<sup>2</sup>

La troisième fonction épistémique attribuée à la rhétorique est sa capacité à « motive[r] le passage de la raison au jugement (...), de la pensée à l'engagement dans l'action »<sup>3</sup>. Autrement dit, par sa force motivationnelle, la rhétorique contribue à l'utilité pratique de la délibération, au lien entre discussion et action :

« Afin de porter des jugements, avec des conséquences pragmatiques, les publics politiques ne doivent pas seulement croire et accepter des idées et des arguments, mais aussi être concernés et engager leur volonté en vue des décisions. »<sup>4</sup>

On retrouve cette fonction de la rhétorique dans l'importance politique attribuée par Dewey à l'art, lorsqu'il affirme que l'idée selon laquelle les enquêtes publiques « ne seraient suivies d'aucun effet particulier (...) n'est valide que si l'on ignore la puissance de l'art »<sup>5</sup> :

« La présentation est d'une importance fondamentale, et elle relève d'une question d'art. (...) Autrement dit, la libération de l'artiste dans la présentation littéraire est d'autant une condition préalable pour la création souhaitable d'une opinion adéquate sur les questions publiques que ne l'est la libération de l'enquête sociale. »<sup>6</sup>

Enfin, cette fonction épistémique de la rhétorique est également fondée chez Young sur le postulat du pluralisme épistémique, également au cœur de l'épistémologie pragmatiste critique : c'est parce qu'« il est possible d'accepter rationnellement plusieurs propositions » que la « rhétorique fournit des fondements motivationnels et contextuels pour choisir parmi plusieurs propositions acceptables rationnellement. »<sup>7</sup>

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 60. Sur l'importance de la question du multiculturalisme chez Young, voir : Guérard de Latour, Sophie. « Le multiculturalisme de Young reconsidéré. Éclairage de la phénoménologie féministe sur la différence ethnoculturelle ». *Revue philosophique de Louvain*, vol. 116, n° 4, 2018, p. 571-593. L'autrice situe Young dans les débats entre les défenseurs d'une « politique de la différence culturelle » et les partisans d'une politique antidiscriminatoire qui priorise la lutte contre les stéréotypes. Au-delà des textes de Young sur la question du multiculturalisme, Guérard de Latour s'appuie sur la phénoménologie féministe de Young pour défendre la valeur de la reconnaissance publique des différences ethnoculturelles, comme outils de résistance et de subjectivation.

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 68, je souligne.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>5</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 282.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 282-283.

<sup>7</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 70.

Une conception pragmatiste de la raison comme comprenant des dimensions émotionnelles et intéressées, ainsi que les critères épistémiques pragmatistes de pluralisme, d'utilité et de réflexivité, sous-tendent donc l'élargissement féministe de la conception délibérative de la raison publique. Un tel élargissement s'opère chez Young dans le cadre d'une justification épistémique de la délibération comprise comme instrument d'institution des problèmes, grâce à l'inclusion pluraliste effective de la diversité des publics. La rhétorique permet à ce titre d'« élargir le champ de la discussion et ses participants, et [de] transformer leurs manières de voir les problèmes et leurs solutions possibles de manière plus subtile qui prenne plus de besoins et de perspectives en compte. »<sup>1</sup> Elle maintient donc le caractère dynamique et interactif des jugements politiques de la conception délibérative, mais élargit la conception des modalités de transformation, pour des raisons à la fois descriptives et normatives.

### *III.2.b. Le cas de la convention citoyenne pour le climat*

Considérer la rhétorique comme un moyen délibératif aux vertus épistémiques propres à d'importantes conséquences pour la définition d'institutions délibératives. Cette conception induit, d'une part, un élargissement des types de discours légitimes en leur sein, mais aussi, d'autre part, une continuité entre divers lieux, pratiques et formes de communication, notamment entre les lieux de prise de décision et l'espace public où des publics divers font valoir leurs revendications. Arrêtons-nous sur un cas qui illustre une des formes possibles de cette articulation et ses enjeux : la convention citoyenne pour le climat qui s'est tenue en France en 2020<sup>2</sup>. Celle-ci a en effet donné lieu à un ensemble d'interactions entre militants et citoyens délibérants tirés au sort, qui illustre l'articulation dynamique entre intérêt, émotion et raison d'une part, et entre espace de décision et espace public de manifestation d'autre part.

Dans son article issu de son observation participante à la Convention climat, le sociologue Maxime Gaborit souligne tout d'abord que « les caractéristiques organisationnelles de la convention citoyenne pour le climat ont participé à l'importance, sur le déroulé des discussions, des interventions des mouvements sociaux en lutte contre l'inaction gouvernementale face aux changements climatiques, ouvrant un espace où délibération et contestation s'articulent sans s'opposer. »<sup>3</sup> Le dispositif prévoyait la délibération participative, pour reprendre le terme de Fung et Cohen, de cent-soixante-dix-huit citoyens tirés au sort, pendant sept week-ends de trois

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>2</sup> Je m'appuie ici sur les observations et analyses de terrain du sociologue Maxime Gaborit : Gaborit, Maxime. « La Convention citoyenne pour le climat dans son écosystème. Entre activisme délibératif et délibération contestatrice ». *Participations*, vol. 33, n° 2, 2022, p. 5-29.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 9.

jours répartis sur plusieurs mois, en vue de « définir les mesures structurantes pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030 par rapport à 1990 »<sup>1</sup>. Un tel dispositif a favorisé, selon les observations des chercheurs, une ouverture importante sur l'extérieur qui a conduit à introduire dans les discussions de la convention « des thématiques, des discours et des modes de pensée influencés par des discours militants. »<sup>2</sup> Gaborit parle alors d'une influence de la « rhétorique » militante sur la Convention : « des connexions se sont créées entre des militant.es œuvrant dans les associations écologistes et des citoyen.nes (...) et ont contribué à une plus forte porosité entre la rhétorique de ces mouvements et la conception des citoyen.nes. »<sup>3</sup>

Les échanges avec des militants, permis notamment par les interstices nombreux et longs entre les sessions, où les citoyens tirés au sort ont été encouragés à organiser des événements publics, posent ainsi la question de l'articulation épistémique entre délibération et militantisme et entre raison et intérêt. Gaborit souligne qu'à ce titre, la Convention se distingue d'un certain nombre d'expériences délibératives où c'est au contraire la préservation des membres des influences extérieures qui est recherchée :

« Certes, d'un point de vue purement procéduraliste, la pratique de la démocratie délibérative ouverte sur l'influence des dynamiques sociales et des groupes d'intérêts rompt avec l'idéal d'une assemblée purement autonome et fonctionnant en vase clos, d'où pourrait émaner l'intérêt fondamental du peuple représenté par une France miniature. Elle ouvre cependant la porte à une conception de la délibération comme construction de mesures à partir d'un enchevêtrement d'acteurs et d'actrices qui échangent au sein d'un espace politique dans lequel les dynamiques sociales peuvent trouver leur place. »<sup>4</sup>

Gaborit raconte en particulier les interactions entre les membres de la Convention et des militants d'Extinction rébellion, qui se sont installés sur la place du Trocadéro à partir de la quatrième session de la Convention ; la rencontre avec des associations en lutte contre le transport aérien lors d'un Clim'Apéro organisé dans un tiers-lieu à Paris ; et l'échange de documentation sur le projet de construction d'un Terminal 4 à Roissy, des militants vers les membres de la Convention ; mais aussi les échanges avec l'association La Bascule, plus proche du gouvernement. Ces interactions ont notamment rempli la fonction épistémique de mise à l'agenda, puisque la question du transport aérien, initialement absente des sessions de travail

---

<sup>1</sup> Lettre de mission adressée à la convention par le premier ministre, le 2 juillet 2019 : Convention citoyenne pour le climat. *Rapport de la convention citoyenne pour le climat*. Juin 2020.

<sup>2</sup> Gaborit, Maxime. « La Convention citoyenne pour le climat dans son écosystème... », *op. cit.*, p. 9.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 12.

du groupe « Transports » y a été intégrée<sup>1</sup>. Cependant, Gaborit souligne une prise de distance critique des membres de la Convention par rapport aux organisations militantes. D'après ses observations, les citoyens tirés au sort opèrent un tri dans les informations et échanges avec les associations et se montrent ainsi critiques vis-à-vis des informations fournies, si bien que « l'idéal-type d'une influence extérieure indue et illimitée, en dehors des cadres fixés par la convention, ne correspond pas à l'expérience réelle de la discussion, faite de sélections, d'oublis, de rejets et de réinterprétations. »<sup>2</sup> En outre, la dichotomie entre argumentation et rhétorique est mise à mal, en pratique, par les interactions entre citoyens tirés au sort et militants, dans la mesure où une grande partie de leurs interactions sont fondées sur l'échange de ressources issues des sciences du climat<sup>3</sup>. La rhétorique militante contribue à ce titre au « processus d'apprentissage » des membres de la Convention. Ainsi :

« Les militant.es, dans ce contexte, ne doivent plus s'appréhender comme extérieur.es à l'expérience mais apparaissent tantôt comme des soutiens, comme ressources, comme camarades de lutte voire comme adversaires, dans un espace politique sans cesse en recomposition. »<sup>4</sup>

L'articulation entre diverses normes de communication et divers acteurs, permise par la forme organisationnelle de la Convention climat, fournit donc une illustration pratique de la forme possible d'une institution démocratique communicationnelle. Les interactions entre militants et citoyens tirés au sort, qui passent par divers styles rhétoriques (manifestations, événements publics récréatifs, discussions), illustrent l'articulation dynamique possible entre démocratie délibérative et agonistique et ses fonctions épistémiques d'institution des problèmes. Les moyens « agonistiques » ont ainsi trouvé une place dans un continuum délibératif, qui ne peut se comprendre qu'à condition de redéfinir les normes de la rationalité délibérative, comme le propose Young à partir d'une conception pragmatiste plutôt qu'habermassienne de la raison publique.

### **III.3. La conception délibérative féministe du récit et ses fonctions épistémiques pragmatistes**

L'intégration de la norme du récit au modèle communicationnel s'appuie sur un double postulat, commun avec l'épistémologie pragmatiste. D'une part, Young prend pour point de

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 13.

départ la dimension située de la connaissance et le pluralisme épistémique qui en découle ; et d'autre part, elle souligne également la banalité des phénomènes d'ignorance :

« Les fonctions normatives générales du récit dans la communication politique renvoient donc à l'enseignement et à l'apprentissage. La communication démocratique inclusive affirme que tous les participants ont quelque chose à apprendre au public au sujet de la société dans laquelle ils vivent ensemble et de ses problèmes. Elle affirme également que tous les participants sont ignorants de certains aspects du monde social et naturel, et que tous prennent part au conflit politique à partir de biais, de préjugés, de points aveugles ou de stéréotypes. »<sup>1</sup>

Or, la théorie délibérative habermassienne s'avère incapable de corriger ces formes d'ignorance et de faire place à la pluralité des connaissances sociales, du fait d'une conception idéale des prérequis et du contexte de la délibération. Suivant celle-ci, en effet :

« Nous devons partager une description du problème, partager une langue dans laquelle exprimer les propositions alternatives, partager des règles d'administration de la preuve et de prédiction, et partager certains principes normatifs qui peuvent servir de prémisses à nos arguments sur ce qui doit être fait. »<sup>2</sup>

Or, toutes ces conditions, nécessaires au « désaccord raisonnable », ne sont la plupart du temps pas réunies. Qui plus est, dans un contexte inégalitaire, l'argumentation ne suffit pas selon Young à faire entendre les idées et besoins des groupes subalternes, qui ne « correspondent pas aux paradigmes dominants. »<sup>3</sup> Quelles sont les fonctions épistémiques attribuables au récit d'un point de vue épistémologique pragmatiste ?

### *III.3.a. Les fonctions épistémiques du récit*

On peut identifier chez Young cinq fonctions délibératives attribuées au récit qui reposent sur une conception pragmatiste de la qualité épistémique de la délibération.

D'une part, le récit apparaît comme un instrument de l'institution des problèmes dans un contexte d'injustice herméneutique, c'est-à-dire quand « ceux qui souffrent d'un mal ou d'une oppression n'ont pas les termes pour exprimer l'injustice au sein du discours normatif prévalent »<sup>4</sup> et donc pour transformer leur situation problématique en problème. À ce titre, le récit apparaît comme un instrument possible de l'articulation entre observation et conceptualisation qui se situe au cœur de la conception pragmatiste de l'enquête :

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 77.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 72.

« Ceux qui font l'expérience de ce mal, et peut être d'autres qui le ressentent, n'ont peut-être pas de langage pour désigner cette souffrance *comme* une injustice, mais ils peuvent néanmoins raconter des histoires qui relèvent d'une sensation de tort. Lorsque les personnes racontent ces histoires *publiquement*, au sein de et entre les groupes, la réflexion discursive sur celles-ci développe alors un langage normatif qui nomme leur injustice et peut donner une vision *générale* des raisons pour lesquelles cette souffrance constitue une injustice. »<sup>1</sup>

En outre, le récit joue ici une fonction délibérative fondamentale en contribuant à transformer une expérience particulière en problème général.

La deuxième fonction attribuée par Young à la narration est celle de l'identification, ou connaissance de soi des publics, dans un contexte qu'elle décrit en des termes très proches de la notion d'« éclipse du public » chez Dewey. Les sociétés modernes se caractérisent en effet selon Young par une pluralité de « publics locaux »<sup>2</sup>, unifiés temporairement par des intérêts, opinions ou positions sociales particuliers et communs, mais qui peinent à s'identifier du fait de leur dispersion spatiale et temporelle. Dans ce contexte :

« Le récit est souvent un moyen important grâce auquel les membres de ces collectifs s'identifient les uns les autres et identifient le fondement de leur affinité. »<sup>3</sup>

Cette connaissance de soi des publics repose sur le critère de réflexivité : il s'agit en effet pour Young de donner une « voix réflexive aux expériences situées » c'est-à-dire de permettre aux publics de « rendre compte de leurs identités individuelles en relation avec leur position sociale et de leurs affinités avec les autres »<sup>4</sup> groupes. Le récit a par exemple joué un rôle clef dans la constitution d'un public féministe, comme nous l'avons vu avec l'exemple de l'émergence du concept de harcèlement sexuel décrit notamment par Fricker.

Troisièmement, le récit a une fonction réflexive : il doit permettre de « révéler la source des valeurs, priorités et significations culturelles »<sup>5</sup>. Young prend l'exemple des revendications des peuples autochtones concernant l'accès à la terre et sa protection. Dans le cas du Chili, cette problématique est particulièrement saillante puisque de nombreux conflits opposent des communautés Mapuche à l'État (notamment concernant la construction de barrages et installations électriques sur des sites naturels sacrés) ou à des acteurs privés (promoteurs immobiliers ou entrepreneurs touristiques), concernant l'usage des terres et des ressources

---

<sup>1</sup> *Id.*, je souligne.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>3</sup> *Id.*

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 75.

naturelles, dont certaines relèvent dans la culture mapuche de lieux sacrés ou de divinités<sup>1</sup>. Or, dans un tel contexte de pluralisme de valeurs, les valeurs économiques ou techniques qui guident l'appropriation étatique ou privée des terres et les valeurs culturelles et sociales des communautés mapuches sont incommensurables. Dès lors, pour Young :

« Les significations et valeurs en jeu ici ne peuvent pas être expliquées par le biais d'arguments universalisables. »<sup>2</sup>

Seul le récit peut alors permettre une délibération entre perspectives particulières, dont la valeur pour la délibération tient précisément à leur particularité et leur irréductibilité à un intérêt général :

« Il y a dès lors quelque chose à apprendre des autres perspectives lorsqu'elles communiquent leurs significations et perspectives, précisément parce que les perspectives sont irréductibles les unes aux autres, et irréductibles à un bien commun. »<sup>3</sup>

Quatrièmement, le récit est aussi défini par Young comme un instrument d'amélioration de la connaissance sociale, dans une perspective pluraliste. Il permet ainsi d'« aider à constituer une connaissance sociale qui élargit la pensée. »<sup>4</sup> En d'autres termes, le récit ne permet pas seulement d'accroître la connaissance de soi des publics, ou la connaissance des autres groupes, mais bien d'augmenter la « connaissance sociale globale »<sup>5</sup> dans la mesure où « la combinaison de narrations depuis différentes perspectives produit un savoir social collectif qui n'est accessible depuis aucune de ces positions en particulier »<sup>6</sup>. On retrouve ainsi l'idée deweyenne du cheval dont la meilleure description est issue de l'articulation entre les définitions du jockey, du scientifique et du père de famille.

Enfin, Young attribue aussi au récit une fonction dans la connaissance des conséquences des décisions politiques. Ainsi, cette norme discursive doit permettre de mieux connaître « les effets des politiques et des actions sur les personnes différemment situées socialement »<sup>7</sup>. Elle prend ici l'exemple des violences policières, dont seuls les récits d'expériences vécues par les victimes permettent de mesurer les effets socialement différenciés. Ces récits des victimes de

---

<sup>1</sup> Un conflit oppose par exemple la communauté Mapuche de Panguipulli, concernant l'occupation et l'usage du lac Calafquén, ressource naturelle et spirituelle ancestrale qui fait l'objet d'une appropriation immobilière galopante. Voir : <https://www.derecho.uach.cl/index.php/noticia/2629-comunidades-mapuche-y-academicos-participaron-en-taller-de-devolucion-sobre-conflictos-socioambientales.html>

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 75.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. « Communication et altérité. Au-delà de la démocratie délibérative », op. cit., p. 127.

<sup>4</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 76.

<sup>5</sup> Id.

<sup>6</sup> Id.

<sup>7</sup> Id.

violences policières ont par exemple joué un rôle fondamental dans la lutte contre l'article 24 de la « Loi sécurité globale » en 2021 en France, qui prévoyait d'interdire aux citoyens de filmer la police, en mettant en lumière les effets délétères d'une telle mesure. Le récit joue donc un rôle épistémique du point de vue du critère pragmatiste d'utilité de la connaissance.

*In fine*, le récit mérite, du point de vue féministe, d'être intégré à la délibération, qui ne saurait dès lors être réduite à l'échange d'arguments comme dans le modèle canonique héritier de Habermas. J'ai montré dans cette section que cet élargissement des normes délibératives repose sur une conception pragmatiste des fonctions épistémiques de la délibération. D'une part, le récit joue un rôle herméneutique dans l'institution des problèmes ; d'autre part, il contribue à la connaissance de soi des publics, c'est-à-dire à la connaissance de la dimension générale des expériences qui affectent les groupes sociaux ; en outre, il a également une fonction réflexive, au sens où il clarifie les dimensions spécifiques et particulières de certaines valeurs et expériences ; de plus, il améliore également la connaissance des problèmes en vertu du critère de pluralisme, en multipliant les perspectives constitutives d'un problème ; et enfin, il contribue également à l'utilité de la connaissance en améliorant la connaissance de ses conséquences.

### *III.3.b. Le cas du mouvement #metoo*

Ces dernières années, le mouvement *#metoo* a illustré avec force l'articulation possible entre le récit public d'expériences individuelles et la délibération, depuis l'espace public de discussion jusqu'aux instances de prises de décision<sup>1</sup>. Quatre axes de transformations sociales et juridiques engagées suite au mouvement *#metoo* illustrent en particulier les fonctions épistémiques du récit, et la valeur qu'il implique d'accorder aux mouvements sociaux dans un modèle délibératif. Ces transformations découlent de la redéfinition des concepts de diffamation (1), de prescription (2), de harcèlement (3) et de consentement (4).

Concernant la diffamation (1), le cas de la journaliste Sandra Muller, pionnière du *#metoo* français avec son hashtag « balancetonporc » utilisé pour raconter le comportement sexiste de son ancien directeur, illustre le processus accru de compréhension sociale permis par le recours au témoignage. Alors qu'elle perd d'abord un procès en diffamation intenté par ce dernier, Sandra Muller est finalement relaxée par la Cour d'appel de Paris puis par la Cour de cassation en 2021 et 2022, laquelle reconnaît d'une part sa « bonne foi » et surtout, d'autre part, le fait que son acte de langage a « contribué à un débat d'intérêt général » sur les violences

---

<sup>1</sup> Voir l'analyse globale du mouvement dans : Lequette, Samuel, et al. *Cours petite fille ! #metoo #timesup #noshamefist*. Édition des femmes- Antoinette Fouque, 2019.

sexuelles et sexistes<sup>1</sup>. Cette évolution de la réception judiciaire et sociale du témoignage illustre la place que le récit peut acquérir dans des institutions à visée délibérative.

Sur le problème de la prescription (2), les récits sur les méthodes policières de réception des plaintes pour violences sexistes et sexuelles et sur les traumatismes psychologiques des agressions et la difficulté à parler, diffusés publiquement notamment par le hashtag #pourquoijenaipasportéplainte ont également conduit à une inflexion progressive du regard sur les victimes, une meilleure compréhension collective de leur silence et à un débat public et une transformation progressive de la définition de la prescription<sup>2</sup>.

Young prend quant à elle l'exemple, repris ensuite, nous l'avons vu, par Fricker, du concept de harcèlement sexuel (3). L'accumulation et l'articulation de témoignages, sous forme de récits d'expériences vécues permet ainsi d'élaborer un concept herméneutique normatif, interprétant un ensemble de situations comme des injustices, qui peut ensuite déboucher sur de nouvelles catégories juridiques. En France, une nouvelle loi a ainsi élargi en 2021 la définition du harcèlement sexuel au travail, notamment en intégrant les « propos, comportements ou connotations sexistes répétées » ainsi que la notion de « harcèlement de groupe » ou « d'ambiance »<sup>3</sup>.

Enfin, concernant le concept de consentement (4), les témoignages ont contribué à mettre à l'agenda public cette notion et la nécessité d'une révision de sa prise en compte juridique. La qualification des agressions sexuelles et viols par le fait d'agir avec « violence, contrainte, menace et surprise »<sup>4</sup> se révèle ainsi insuffisante pour englober les expériences vécues d'agressions sexuelles, dont le récit conduit à une redéfinition progressive de ces catégories. La Suède reconnaît par exemple en 2018 une forme de viol par « négligence » reposant sur l'absence de recherche d'un consentement effectif. En France, le témoignage de Camille Kouchner, largement médiatisé, et suivi du mouvement #metooinceste, a accompagné l'examen de la loi de 2021 « visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste » et contribué à la redéfinition de l'âge du consentement sexuel.

Néanmoins, les critiques intersectionnelles adressées au mouvement révèlent aussi la possibilité de formes d'exclusion interne, pour reprendre le terme de Young, y compris par le

---

<sup>1</sup> Laurent, Samuel. « #metoo : la prescription, une notion au cœur des affaires les plus médiatisées depuis cinq ans ». *Le Monde*, 13 octobre 2022.

<sup>2</sup> En 2018, la prescription des crimes sexuels sur mineurs est étendue à 30 ans en France. La loi de 2021 sur les délits et crimes sexuels sur mineurs introduit quant à elle la notion de « prescription glissante », qui permet de prolonger les délais de poursuite pour une victime si l'auteur commet d'autres agressions.

<sup>3</sup> Deroeux, Iris, et Marie Pouzadoux. « Harcèlement, consentement, prescription, féminicide : comment #metoo a obligé le droit à changer ». *Le Monde*, 5 octobre 2022.

<sup>4</sup> Article 22 du Code pénal.

biais de l'usage du récit. L'invisibilisation de l'origine du #metoo, employé au départ en 2006 par la féministe noire Tarana Burke, traduit notamment l'influence de la racialisation sur la capacité d'un témoignage à être doté d'une autorité épistémique au sein de la délibération publique. La prise en compte des enjeux de l'injustice testimoniale est donc d'autant plus importante dans une conception communicationnelle de la démocratie qui attribue une place centrale au récit<sup>1</sup>. Celui-ci ne saurait, en d'autres termes, suffire à éliminer l'influence des inégalités sociales sur les processus politiques.

## Conclusion

La conception pragmatiste de l'intelligence et de la discussion publique conduit à soutenir les critiques féministes du modèle habermassien et à défendre l'élargissement du modèle délibératif par Young. La principale critique adressée à son modèle communicationnel concerne alors l'étendue du concept de communication. Selon Seyla Benhabib<sup>2</sup>, par exemple, l'élargissement des modes d'expression légitimes à la rhétorique et au témoignage ferait perdre de vue la spécificité et donc la légitimité du processus de décision politique. Il faudrait au contraire distinguer les normes du langage ordinaire de celles des institutions qui devraient précisément se distinguer du flux communicationnel de l'espace public pour sélectionner les arguments rationnels généraux. À ce dualisme entre espace public et prise de décision, Young substitue au contraire une vision processuelle et interactive de leurs rapports. Dans la mesure où, comme l'ont montré les exemples du mouvement #metoo et de la convention climat, l'espace public de discussion participe à la formation des jugements et décisions politiques, il n'est ni possible ni souhaitable d'établir une distinction trop rigide entre les deux.

La conception féministe de la délibération permet donc d'éviter certains écueils de l'interprétation délibérative de Dewey et d'en faire ressortir au contraire les éléments les plus radicaux. L'élargissement des normes communicationnelles contribue ainsi à réarticuler la valeur épistémique de la délibération et l'approfondissement de la participation démocratique. La rhétorique et le récit permettent en effet d'améliorer la participation des groupes sociaux subalternes à la délibération en même temps que la contribution de celle-ci à la connaissance

---

<sup>1</sup> Voir notamment sur cette articulation : Jackson, Debra L. « "Me Too": Epistemic Injustice and the Struggle for Recognition ». *Feminist Philosophy Quarterly*, vol. 4, n° 4, 2018 et Leung, Rebecca, et Robert Williams. « #MeToo and Intersectionality: An Examination of the #MeToo Movement Through the R. Kelly Scandal ». *Journal of Communication Inquiry*, vol. 43, n° 4, 2019, p. 349-371.

<sup>2</sup> Benhabib, Seyla. « Toward a Deliberative Model of Democratic Legitimacy », *op. cit.*

des problèmes et intérêts sociaux. Cette vertu épistémique tient largement à la conception contextuelle des normes ainsi définies, qui ne relèvent pas, comme chez Habermas, de présuppositions universelles mais plutôt d'outils de correction des inégalités effectives.

Une question fondamentale est néanmoins restée en suspens : quel rôle doit jouer le critère de représentativité dans la validité des délibérations ? La légitimité démocratique et la valeur épistémique de la délibération ne sauraient découler uniquement de ses normes internes, mais dépendent aussi des individus qui y participent effectivement, comme le souligne Hervé Pourtois :

« Une réflexion sur la légitimité démocratique ne peut en effet se focaliser exclusivement sur les conditions d'un rapport dialogique entre citoyens au sein d'un espace public ou d'une instance de délibération. Elle doit aussi penser la forme que devrait prendre le processus par lequel des agents peuvent être habilités à décider pour l'ensemble des citoyens, à les gouverner, ainsi que le rapport qui doit s'instaurer entre ceux-ci et ceux-là. »<sup>1</sup>

J'ai indiqué les problèmes rencontrés par la Convention climat (sa non prise en compte par le gouvernement au motif, *in fine*, de sa non-représentativité démocratique d'une part, et son refus de soumettre au référendum ses propositions d'autre part, du fait d'un décalage présumé entre citoyens ordinaires et citoyens tirés au sort) ainsi que par la Constituante chilienne (son rejet référendaire). Comment penser, dès lors, l'articulation entre représentation démocratique et qualité épistémique des décisions ?

---

<sup>1</sup> Pourtois, Hervé. « Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? » *Philosophiques*, vol. 43, n° 2, 2016, p. 411-439.



## Introduction

La fonction épistémique attribuée à la délibération dans le cadre d'une conception pragmatiste de la démocratie, a conduit à redéfinir les normes délibératives, afin de prendre en compte la nécessité de corriger les formes d'exclusion interne à l'œuvre dans les échanges discursifs en contexte inégalitaire. Cependant, les instances délibératives analysées ont également recours à des mécanismes de représentation politique, dans la mesure où elles sélectionnent des citoyens qui sont chargés de délibérer pour l'ensemble du corps politique, que ça soit par le biais du vote dans les institutions représentatives traditionnelles, ou par le biais du tirage au sort dans les instances participatives contemporaines évoquées. Il convient donc également de s'interroger sur les modalités de représentation susceptibles d'éviter les formes d'exclusion *externes*.

En outre, le regard doit aussi se porter sur les vertus épistémiques des différentes formes de mise en représentation. Ainsi, comme le souligne Landemore, « prendre au sérieux la fonction épistémique des assemblées représentatives implique une conception spécifique de la représentation. »<sup>1</sup> Quelle conception de la représentation politique est susceptible de favoriser la prise en compte des différences sociales dans l'institution et la résolution des problèmes publics ? La représentativité est-elle un critère de légitimité dans le cadre d'une justification épistémique pragmatiste de la démocratie ? À l'inverse, comment la conception pragmatiste de la fonction épistémique des institutions permet-elle de résoudre certains écueils des théories de la représentation ? Je reviendrai d'abord, dans cette introduction, sur les critiques démocratiques adressées à la représentation (1), puis sur les raisons qui justifient de s'intéresser tout de même à la représentation politique dans le cadre d'une théorie de la radicalisation de la démocratie (2). Je proposerai enfin deux typologies des différentes formes de représentation,

---

<sup>1</sup> Landemore, Hélène. « Deliberation, Cognitive Diversity, and Democratic Inclusiveness: An Epistemic Argument for the Random Selection of Representatives ». *Synthese*, vol. 190, n° 7, 2013, p. 1225.

dont l'une retiendra en particulier mon attention dans ce chapitre, dans la mesure où elle repose sur différents critères épistémiques appliqués à la représentation (3).

La représentation politique pose de nombreux problèmes aux démocraties contemporaines (1). Les travaux récents en théorie de la représentation mettent ainsi largement en lumière le décalage théorique et pratique entre la démocratie et la représentation<sup>1</sup>. D'une part, les expérimentations participatives visent à corriger les défauts du gouvernement représentatif moderne, que l'on peut définir avec Manin comme un régime politique fondé sur quatre principes : la désignation des gouvernants par des élections régulières, l'indépendance relative des décisions des gouvernants par rapport à la volonté des électeurs, l'expression libre des opinions des gouvernés et la soumission des décisions publiques à l'épreuve de la discussion, dans les Parlements et l'espace public<sup>2</sup>. D'autre part, comme le souligne Sintomer, ces dernières décennies ont également « été marquées par une critique radicale de la représentation qui s'inscrit dans une tradition libertaire »<sup>3</sup> au sein des mouvements sociaux. On a vu, en d'autres termes, se développer une critique démocratique de la représentation dans les sphères institutionnelles comme contestataires, qui prend essentiellement deux formes : la critique de l'exclusion (a) et la critique de la domination (b).

D'une part, la représentation concentre largement ce que j'ai appelé en introduction de ce travail la critique de l'exclusion, c'est-à-dire la critique sociale interne de la démocratie fondée sur le critère d'inclusion (a). La représentation est alors accusée d'empêcher l'accès de certains groupes sociaux à l'exercice du pouvoir par le biais de mécanismes de désélection, fondés soit sur des barrières légales (par exemple, pour les étrangers résidents en France), soit sur l'effet des stéréotypes sur la sélection (par exemple, pour les femmes ou les personnes racisées). Fung et Cohen rappellent ainsi que « les inégalités économiques et sociales façonnent les *capacités d'influence* politique au sein des systèmes représentatifs concurrentiels. »<sup>4</sup> En postulant une égalité politique abstraite reposant sur le droit d'élire et d'être élu, les démocraties représentatives laisseraient donc opérer hors de tout contrôle l'influence des formes effectives d'inégalités sociales et économiques sur la sélection des représentants. Plus encore, le paradigme agrégatif au fondement du mécanisme représentatif moderne, tendrait à favoriser les

---

<sup>1</sup> Pour un état des lieux en français de ces enjeux contemporains : Hayat, Samuel, et Yves Sintomer. « Repenser la représentation politique ». *Raisons politiques*, vol. 50, n° 2, 2013, p. 5-11 ; ainsi que l'ensemble du dossier.

<sup>2</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., p. 17-18.

<sup>3</sup> Sintomer, Yves. « La représentation-incarnation : idéaltype et configurations historiques ». *Raisons politiques*, vol. 72, n° 4, 2018, p. 46.

<sup>4</sup> Cohen, Joshua, et Archon Fung. « Le projet de la démocratie radicale », op. cit., p. 118.

intérêts les plus concentrés, à savoir les intérêts minoritaires des groupes dominants. La participation effective au pouvoir, définie ici comme capacité d'influence, serait donc fondamentalement inégalitaire au sein des systèmes représentatifs. Dès lors, la représentation fonctionnerait *de facto* comme accaparement du pouvoir par des intérêts particuliers dominants.

D'autre part, la représentation concentre également ce que j'ai appelé la critique de la domination, ou critique politique interne de la démocratie, fondée sur le critère d'autonomie (b). En déléguant à un corps spécifique la charge de gouverner, la représentation entérinerait par essence une séparation entre gouvernants et gouvernés, y compris sous sa forme délibérative. Cette critique trouve une formulation claire chez Rousseau, lorsqu'il affirme que « [l]a souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale et la volonté ne se représente point : elle est la même ou elle est autre ; il n'y a point de milieu. »<sup>1</sup> Être représenté signifie de ce point de vue être dirigé par la volonté d'un autre, puisqu'une personne ne peut pas vouloir à la place d'une autre : il s'agit donc d'une forme d'hétéronomie. C'est cette idée que reprennent des critiques et pratiques contemporaines, comme le souligne Jérôme Bachet à propos du Chiapas dont l'organisation démocratique s'oppose selon lui au gouvernement représentatif sous sa forme hobbesienne consistant en « l'organisation méthodique – et aujourd'hui de plus en plus patente – de l'absence effective du représenté »<sup>2</sup>, phénomène qu'il nomme à la suite de Giorgio Agamben, une « adémie »<sup>3</sup>. L'absence est d'ailleurs le sens minimal que donne Hanna Pitkin, dans son ouvrage fondateur sur les différents sens de la représentation, à l'ensemble des usages du terme qui peuvent fonder sa pratique politique : représenter consiste selon elle à « rendre présent en un certain sens quelque chose qui néanmoins n'est pas présent au sens propre »<sup>4</sup>. À ce titre, certains théoriciens de la démocratie radicale rapprochent le gouvernement représentatif de l'oligarchie. Rancière rappelle par exemple que si « la "démocratie représentative" peut sembler aujourd'hui un pléonasme », ce terme « a d'abord été un oxymore »<sup>5</sup> :

---

<sup>1</sup> Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social...*, *op. cit.*, Livre III, chapitre 15, p. 118. Notons que si ce passage est souvent interprété comme une défense de la démocratie directe, Rousseau y critique en fait une forme spécifique de représentation mais n'exclut pas la délégation, c'est-à-dire une forme de représentation-mandat : « Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires ; ils ne peuvent rien conclure définitivement. »

<sup>2</sup> Bachet, Jérôme. « Auto-gouvernement populaire... », *op. cit.*

<sup>3</sup> Agamben, Giorgio. *La guerre civile. Pour une théorie critique de la stasis*. Seuil, 2015, p. 56 : « le peuple est donc l'absolument présent qui, en tant que tel, ne peut jamais être présent et peut donc seulement être représenté. Si à partir du terme grec désignant le peuple, *demos*, nous appelons adémie l'absence de peuple, alors l'État hobbesien, comme tout État, vit en condition d'adémie perpétuelle ».

<sup>4</sup> Pitkin, Hanna. *The Concept of Representation*. University of California Press, 1967, p. 8-9.

<sup>5</sup> Rancière, Jacques. *La haine de la démocratie*, *op. cit.*, p. 60-61.

« La représentation n’a jamais été un système inventé pour pallier l’accroissement des populations. Elle n’est pas une forme d’adaptation de la démocratie aux temps modernes et aux vastes espaces. Elle est, de plein droit, une forme oligarchique, une représentation des minorités qui ont titre à s’occuper des affaires communes. »<sup>1</sup>

Ces deux thèses (a et b) forment donc une critique participative de la représentation, fondée sur le diagnostic de la réduction en intension et en extension de la participation de l’ensemble des citoyens au gouvernement. Cette critique participative peut, à son tour, prendre une forme externe ou interne : soit il s’agit de montrer que la représentation est intrinsèquement antidémocratique (critique externe) ; soit, au contraire, c’est l’insuffisance de la représentation, c’est-à-dire le fait que les institutions ne soient pas suffisamment représentatives, qui constitue une lacune démocratique (critique interne).

Je m’inscrirai ici dans la critique interne pour cinq raisons (2).

D’une part, comme le montrent les exemples d’instances délibératives et participatives étudiés au chapitre précédent, il y a des formes de représentation à l’œuvre dans toute institution politique. Young a notamment souligné cette dimension, en rappelant qu’aucune discussion politique n’a lieu en présence de tous les citoyens<sup>2</sup>. Dans la mesure où il y a donc toujours de la « représentation de fait »<sup>3</sup>, même au sein de petites assemblées, ne serait-ce que, précise Young, parce que certaines personnes parlent plus que d’autres, il est dès lors souhaitable d’énoncer explicitement les règles qui encadrent ces formes de représentation : « l’égalité politique est peut-être mieux exécutée par des institutions de représentation formelle, car les règles concernant qui est autorisé à parler pour qui sont publiques et qu’il y a des normes de responsabilité. »<sup>4</sup> Il convient alors de mettre en question le dualisme opposant représentation et participation. En effet, si « [l]es institutions et la culture de certaines démocraties représentatives dissuadent en effet les citoyens de *participer* à la discussion politique et à la prise de décision »<sup>5</sup>, Young souligne que ce problème relève précisément d’un manque de représentation :

« On peut néanmoins soutenir que si tel est le cas, alors elles ne sont pas proprement représentatives, car dans ces conditions, les représentants ont seulement une relation faible à leurs électeurs. »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 121.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> *Id.*, je souligne.

<sup>6</sup> *Id.*

Cette conception invite donc à distinguer des formes démocratiques et des formes non-démocratiques de représentation en fonction de la nature et de l'intensité de la relation entre représentants et représentés, et de la participation qu'elle permet<sup>1</sup>.

D'autre part, la critique de l'agrégation, dont nous avons vu qu'elle était au fondement de la conception délibérative comme de la conception pragmatiste, ne doit pas être confondue avec une critique de la représentation : il existe, en effet, d'autres formes de représentation politique que la délégation de la volonté par addition des suffrages individuels, qu'il nous faut donc analyser.

Troisièmement, Dewey accorde un rôle fondamental à la représentation politique dans le processus de subjectivation du public, explicité notamment dans le troisième chapitre du *Public et ses problèmes* consacré à « L'État démocratique ». Pourtant, la conception deweyenne de la représentation démocratique n'a quasiment pas été analysée, si bien que son exploration présente un intérêt exégétique<sup>2</sup>.

En outre, l'existence d'une critique de la représentation au cœur des théories épistocratiques, comme nous l'avons vu chez Lippmann<sup>3</sup>, invite à prêter attention à ce mécanisme dans ce qu'il peut avoir, du coup, d'anti-élitiste. Lippmann identifie d'ailleurs l'impossibilité de la représentation de la volonté du peuple à l'impossibilité de sa participation politique, autre que sous des formes sporadiques et nuisibles : il établit donc une équivalence entre participation et représentation.

Enfin, de nombreuses revendications de représentation travaillent les sociétés démocratiques y compris au sein des mouvements sociaux qui défendent et mettent en œuvre en leur sein une radicalisation de la démocratie, comme le souligne Young :

« Dans le cadre de la politique complexe de masse, la plainte concernant l'exclusion se réfère souvent aux normes de représentation. Les gens affirment

---

<sup>1</sup> Samuel Hayat explore ainsi ce qu'il appelle la « représentation inclusive », qui renvoie aux usages de la représentation visant à inclure plutôt qu'à exclure les représentés dans les processus de décision. Hayat, Samuel. « La représentation inclusive ». *Raisons politiques*, vol. 50, n° 2, 2013, p. 115-135.

<sup>2</sup> On peut relever quatre exceptions notables. D'une part, Roberto Frega consacre un chapitre à l'influence du pluralisme politique sur Dewey et à la conception de la représentation politique des groupes qui en découle (Frega, Roberto. *Le projet démocratique : une approche pragmatiste*. Éditions de la Sorbonne, 2020, chapitre 4). D'autre part, Kirstine Zinck Pedersen a consacré un article à la question de la représentation politique chez Dewey, notamment à son rapport à Hobbes (Pedersen, Kirstine Zinck. « John Dewey on Public Office and Representative Democracy ». *European Journal of Cultural and Political Sociology*, vol. 7, n° 1, 2020, p. 75-95). De son côté, Michael Räber, même s'il affirme que le concept de représentation politique est quasiment absent de la philosophie deweyenne, entreprend de redéfinir la représentation politique à partir de la critique deweyenne de l'épistémologie du spectateur et de sa théorie esthétique (Räber, Michael I. « Political Representation from a Pragmatist Perspective: Aesthetic Democratic Representation ». *Contemporary Pragmatism*, vol. 16, n° 1, 2019, p. 84-103). Enfin, Gautier aborde la théorie deweyenne de la représentation par le prisme de sa comparaison avec Young (Gautier, Claude. « La démocratisation effective de la société... », *op. cit.*)

<sup>3</sup> Voir chapitre 5, § I.1.

souvent que les groupes sociaux dans lesquels ils sont ou avec lesquels ils ont des affinités, ne sont pas correctement représentés dans les discussions décisives et dans les instances de prise de décision, comme les assemblées législatives, les commissions, les conseils, les groupes opérationnels, la couverture médiatique des problèmes etc. »<sup>1</sup>

Ces revendications reposent sur l'idée, communément admise selon Young, que « les représentants formels et informels médiatisent l'influence qu'ont les personnes »<sup>2</sup>. La question de la représentation des peuples Mapuche a par exemple été au cœur des débats sur la composition de l'Assemblée Constituante chilienne, et au sein des travaux de l'Assemblée, sur les moyens requis pour assurer leur représentation adéquate dans l'ensemble des institutions politiques. À ce titre, la représentation est conçue par certains groupes sociaux subalternes comme un médium incontournable de la participation au pouvoir. Plus encore, comme le souligne à juste titre Yves Sintomer, une certaine prétention à la représentation est également « à l'œuvre dans les mouvements sociaux qui émettent une critique radicale de la représentation et font l'éloge de la démocratie de base »<sup>3</sup> :

« Lorsque les activistes d'*Occupy Wall Street* déclaraient "*We are the 99 %*", s'identifiant à ceux-ci sans avoir été délégués comme porte-parole, cela ne constitue-t-il pas un écho des manifestants allemands qui criaient en 1989 "*Wir sind das Volk*", et une manière de contester les représentants au nom d'une autre incarnation du peuple ? »

Il souligne ainsi que la représentation est souvent critiquée au nom d'une autre, et d'une meilleure, représentation.

Ces remarques font entrevoir la pluralité des modèles de représentation (3). Il convient donc d'en analyser les différentes formes afin d'identifier quel modèle de représentation est le plus susceptible de favoriser l'accomplissement de la fonction épistémique de la démocratie politique d'un point de vue pragmatiste. On peut distinguer deux principales typologies des formes de représentation : une typologie que j'appellerai *politique* (a), fondée sur le critère de la nature de la relation entre représentants et représentés, et une typologie que j'appellerai *sociologique* (b), fondée sur le critère de l'identité des représentants<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 121.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Sintomer, Yves. « La représentation-incarnation : ... », op. cit., p. 24.

<sup>4</sup> Pour une structuration du champ de la théorie de la représentation à partir d'autres typologies voir : Sintomer, Yves. « Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion ». *Raisons politiques*, vol. 50, n°2, 2013, p. 13-34. L'auteur distingue la représentation symbolique de la représentation juridico-politique, au sein de laquelle il distingue la représentation-mandat et la représentation-incarnation. Il identifie également une autre dichotomie transversale entre représentation-distinction et représentation-descriptive. De son côté, Pitkin distingue quatre conceptions de la notion de représentation : la représentation comme autorisation, la

La typologie politique distingue trois grands idéaux-types de représentation<sup>1</sup> (a).

D'une part, la représentation comme *imposition* désigne le modèle d'inspiration hobbesienne, suivant lequel c'est le représentant qui constitue le représenté, c'est-à-dire lui *impose* sa volonté, son unité ou son identité. Ce modèle peut désigner, comme chez Hobbes ou chez Schmitt<sup>2</sup>, des formes absolutistes de pouvoir étatique, mais il est aussi à l'œuvre dans certains processus révolutionnaires, comme lorsque les députés du Tiers-État se constituent en Assemblée nationale en 1789, et dans la subjectivation des mouvements sociaux, comme dans les exemples pris par Sintomer ci-dessus<sup>3</sup>.

D'autre part, la représentation comme *composition*, largement inspirée du libéralisme de Locke<sup>4</sup>, considère le représenté comme préexistant au mécanisme de représentation et comme doté à ce titre de droits antécédents. La représentation fonctionne alors comme mandat, si bien que le représentant doit composer avec le représenté, dont la volonté ne se réduit pas à la sienne. Ce modèle domine largement la théorie politique contemporaine, notamment du fait de l'influence des travaux de Pitkin qui adopte une telle conception suivant laquelle la représentation « rend présent » une entité préexistante, qui conserve une extériorité par rapport à son représentant, lequel doit dès lors faire preuve de « réactivité » (*responsiveness*) à son égard<sup>5</sup>. Pitkin en déduit une conception « substantielle » de la représentation comme action du

---

représentation descriptive, où le représentant figure (*stand for*) le représenté, la représentation symbolique qui repose sur la croyance des représentés dans le pouvoir de symbolisation du représentant et la représentation substantielle, où le représentant agit en faveur des intérêts du représenté (*act for*). C'est ce dernier sens que l'autrice retient pour penser la représentation politique. Voir : Pitkin, Hanna F. « La représentation politique ». *Raisons politiques*, traduit par Samuel Hayat, vol. 50, n°2, 2013, p. 35-52.

<sup>1</sup> J'emprunte cette typologie à Hayat et Dutola : Dutola, Virginie, et Samuel Hayat. « Prétendre représenter : la construction sociale de la représentation politique ». *Revue française de science politique*, vol. 66, n°1, 2016, p. 7-25.

<sup>2</sup> Hobbes, Thomas. *Léviathan ou matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*. Gallimard, 2000, Livre I, chapitre 16. Hobbes conçoit la représentation du souverain en fonction de l'objectif de saper la légitimité représentative du Parlement dans le contexte de la révolution anglaise. Carl Schmitt développe une conception proche de la représentation à l'encontre du parlementarisme libéral (Schmitt, Carl. *Théorie de la Constitution*, op. cit., p. 347 ssq). Enfin, on trouve également cette conception dans les descriptions de Bourdieu du fonctionnement de la représentation politique des dominés : « Dans le cas limite des groupes dominés, l'acte de symbolisation par lequel se constitue le porte-parole, la constitution du "mouvement", est contemporain de la constitution du groupe. (...) Le signifiant n'est pas seulement celui qui exprime et représente le groupe signifié ; il est ce qui lui signifie d'exister, qui a le pouvoir d'appeler à l'existence visible, en le mobilisant, le groupe qu'il signifie. » (Bourdieu, Pierre. « Délégation et fétichisme politique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, 1984, p. 50).

<sup>3</sup> Sintomer propose une « généalogie des prétentions à une représentation qui passe par l'incarnation de la communauté politique dans une personne ou un groupe [qui] remonte en Occident au Moyen Âge, voire aux débuts de la chrétienté. » Il distingue trois types de représentation-imposition (qu'il appelle incarnation) : la représentation-*trustee* de la théorie politique anglo-américaine, issue en partie de la représentation-identité médiévale, la *Repräsentation* de la théorie politique allemande, et la réinterprétation de cette conception par des mouvements populistes et libertaires. (Sintomer, Yves. « La représentation-incarnation : ... », op. cit.)

<sup>4</sup> « C'est l'intérêt autant que l'intention du peuple d'avoir une représentation juste et égale » et « le peuple se réserv[e] le choix de ses représentants ». (Locke, John. *Le second traité du gouvernement*. PUF, 1994, chapitre 13, § 158 et chapitre 19, § 222).

<sup>5</sup> Pitkin, Hanna F. « La représentation politique », op. cit., p. 52.

représentant en faveur des intérêts (préexistants) du représenté. Différentes conceptions de la représentation-composition se distinguent alors, en fonction notamment du caractère impératif ou non des mandats accordés aux représentants.

Enfin, la conception de la représentation comme *proposition* a été développée notamment par l'approche constructiviste de Michael Saward en termes de « prétentions à la représentation »<sup>1</sup>. La représentation contribue alors à donner forme au représenté, mais contrairement au modèle de représentation-imposition, il s'agit d'une relation interactive, dynamique et contextuelle. Suivant cette conception, essentiellement descriptive, le représentant propose et performe une définition du représenté *comme* ceci ou cela, qui forme donc un *objet* représenté auquel le « référent », le groupe représenté, est irréductible. Saward entend mettre en lumière la dimension performative mais non fondationnaliste de la représentation ainsi que la contingence et la contestabilité de toute représentation. Cette voie a notamment été privilégiée par les théoriciennes féministes soucieuses d'articuler la revendication d'une meilleure représentation politique des femmes avec la pluralité intrinsèque du sujet « femmes ». Young consacre ainsi un chapitre d'*Inclusion and Democracy* à la représentation qu'elle définit comme une « relation différenciée entre acteurs pluriels »<sup>2</sup> qui émettent des prétentions à la représentation plus ou moins satisfaisantes en fonction de problèmes précis. Elle se distingue ainsi, à l'instar de Saward, de la représentation-imposition et de la représentation-composition :

« J'ai montré que les représentants ne devraient pas être conçus comme des substituts [imposition] de ceux qu'ils ou elles représentent, et que nous ne devrions pas non plus considérer que les représentants peuvent ou doivent exprimer ou mettre en œuvre une quelconque volonté unifiée des représentés [composition]. »<sup>3</sup>

La typologie sociologique distingue quant à elle différentes formes de représentation, non pas en fonction de la relation entre représentants et représentés, mais en fonction de l'identité ou de la différence de statut entre eux (b). Je m'intéresserai ici en priorité à cette typologie, dans la mesure où les trois modèles qui s'y distinguent reposent sur trois critères épistémiques spécifiques appliqués à la délibération entre représentants.

Premièrement, la *représentation-distinction* fonde la légitimité des représentants sur leur compétence spécifique, qui justifie qu'ils soient *distingués* des citoyens ordinaires. Cette

---

<sup>1</sup> Saward, Michael. « The Representative Claim ». *Contemporary Political Theory*, vol. 5, n° 3, 2006, p. 297-318 et Saward, Michael. *The representative claim*. Oxford University Press, 2010.

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 127.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 133.

conception repose ainsi sur ce que Bernard Manin nomme le « principe-distinction »<sup>1</sup> et qui consiste à faire de la représentation un moyen pour sélectionner des gouvernants capables d'identifier l'intérêt du peuple. Aux origines historiques des gouvernements modernes, c'est notamment la conception défendue par le député britannique Edmund Burke, par James Madison aux États-Unis, et par l'Abbé Sieyès en France. Ces auteurs et hommes politiques appliquent la division du travail au domaine politique et considèrent ainsi la représentation comme une relation hiérarchique, où le représentant tient lieu de « tuteur » du peuple en vertu de sa compétence spécifique, comme l'exprime Barnave, député révolutionnaire français, en 1791 :

« Le peuple est souverain ; mais, dans le gouvernement représentatif, ses représentants sont ses tuteurs, ses représentants peuvent seuls agir pour lui, parce que son propre intérêt est presque toujours attaché à des vérités politiques dont il ne peut avoir la connaissance nette et profonde. »<sup>2</sup>

Cette conception de la distinction conduit à penser la représentation comme une délégation qui octroie une indépendance au représentant par rapports aux intérêts et volontés particuliers des représentés, comme le défend Burke dans un discours de 1774 qui tient lieu de définition canonique de la représentation comme tutorat :

« Le Parlement n'est pas un congrès d'ambassadeurs d'intérêts différents et hostiles (...) que chacun doit soutenir en tant que représentant et avocat contre les autres représentants et avocats, mais le Parlement est une assemblée délibérative d'une seule Nation, avec un seul intérêt, celui du tout, où ce ne sont pas les buts, les préjugés locaux qui doivent guider, mais le bien général (...). Vous choisissez un député c'est bien, mais lorsque vous l'avez choisi, il n'est plus député de Bristol, il est membre du Parlement. »<sup>3</sup>

Les deux autres modèles de représentation s'opposent à ce principe de distinction et relève donc de formes descriptives de représentation, c'est-à-dire qui fondent la légitimité des représentants sur une certaine conception de leur ressemblance avec les représentés.

D'une part, le modèle de *représentation-abstraction* ou représentation aléatoire consiste à représenter les dimensions universelles et abstraites de la citoyenneté afin de parvenir à une connaissance neutre et objective des problèmes et intérêts sociaux. Le tirage au sort, qui est notamment au cœur de la pratique des jurés populaires, repose sur une telle conception de la

---

<sup>1</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., chapitre 3, « Le principe distinction », p. 125-170.

<sup>2</sup> Cité dans : Rosanvallon, Pierre. *Le peuple introuvable...*, op. cit., p. 52.

<sup>3</sup> Edmund Burke, « Speech to the electors of Bristol », 3 novembre 1774, cité par : Ganzin, Michel. « La théorie de la représentation de la nation anglaise ». *Le concept de représentation dans la pensée politique*, par Christian Bruschi et al., Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p. 203.

représentation-abstraction. C'est en tant que membre ordinaire du peuple, égal à tout autre et interchangeable avec tout autre, que le citoyen y est choisi comme représentant.

D'autre part, un troisième modèle correspond à la *représentation-similitude* : il s'agit alors d'assurer la ressemblance sociologique entre le corps des représentants et le corps des représentés, en vertu du critère épistémique de l'expérience. Dans ce cas, c'est la proximité des expériences des représentants avec celles de leurs représentés qui doit assurer leur capacité à connaître les problèmes et intérêts sociaux. Attribuée principalement aux anti-fédéralistes américains par les travaux généalogiques<sup>1</sup>, cette conception selon laquelle une certaine ressemblance entre représentants et représentés conditionne la valeur de la représentation peut être interprétée de différentes manières, selon la nature de la ressemblance défendue. Le foisonnement lexical illustre d'ailleurs la diversité des conceptions : il est tantôt question de ressemblance<sup>2</sup>, de miroir<sup>3</sup>, de similarité<sup>4</sup>, d'identité<sup>5</sup> ou encore plus récemment de politique de la présence<sup>6</sup> ou d'auto-représentation<sup>7</sup>. On peut distinguer deux formes principales de représentation-similitude<sup>8</sup> : la représentation « microcosmique » d'une part, et la représentation « sélective »<sup>9</sup>, « spécifique »<sup>10</sup> ou « spéciale »<sup>11</sup> d'autre part. Le modèle microcosmique consiste à reproduire proportionnellement dans le corps représentant un ensemble de catégories sociologiques de la population, comme cela a été fait en France au sein de la Convention citoyenne pour le climat ; et le modèle sélectif consiste à représenter spécifiquement certains groupes uniquement, en vertu de leur positionnement subalterne et des obstacles spécifiques à la représentation qu'il induit.

Je défendrai dans ce chapitre l'idée que la conception épistémique pragmatiste de l'approfondissement de la démocratie conduit à défendre la conception descriptive sélective de

---

<sup>1</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., p. 135-170.

<sup>2</sup> Mansbridge, Jane Jebb. « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs et les femmes par des femmes ? Un oui mesuré ». *Raisons politiques*, traduit par Marc Saint-Upéry, vol. 50, n° 2, 2013, p. 53-77.

<sup>3</sup> Lafont, Cristina. « Can Democracy be Deliberative & Participatory? The Democratic Case for Political Uses of Mini-Publics ». *Daedalus*, vol. 146, n° 3, 2017, p. 85-105.

<sup>4</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit....

<sup>5</sup> Sintomer, Yves. « Les sens de la représentation politique... », op. cit., p. 29-32.

<sup>6</sup> Phillips, Anne. *The Politics of Presence*. Oxford University Press, 1998.

<sup>7</sup> Williams, Melissa S. *Voice, Trust, and Memory: Marginalized Groups and the Failings of Liberal Representation*. Princeton University Press, 2000.

<sup>8</sup> J'emprunte cette distinction à Mansbridge : « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs... », op. cit., p. 54-58.

<sup>9</sup> *Id.*

<sup>10</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., chapitre 4.

<sup>11</sup> Garrau, Marie, et Alice Le Goff. « Différences et solidarités... », op. cit.

la représentation. Cela implique néanmoins d'adopter, nous le verrons, une conception de la relation représentative comme proposition<sup>1</sup>.

J'analyserai dans un premier temps la conception deweyenne de la représentation. Si on retrouve chez Dewey les critiques participatives de la représentation identifiées ci-dessus, il accorde cependant à cette pratique un rôle fondamental dans la constitution du public. Cette ambivalence met en avant la nécessité d'élaborer une théorie démocratique de la représentation par-delà le texte deweyen. Or, celle-ci peut s'appuyer sur les critères épistémiques pragmatistes de justification des institutions identifiés dans ma première partie. J'utiliserai donc ces critères pour évaluer, dans un deuxième temps, les trois modèles distingués dans la typologie sociologique de la représentation et les modes de sélection des représentants qui leur sont associés : l'élection, le tirage au sort et la catégorisation sociologique. En plus d'être identifiée comme un moment fondamental de la participation démocratique par Dewey, la sélection des représentants est en effet au cœur de vivants débats contemporains sur la légitimité démocratique de la représentation, dans lesquels nous nous orienterons en proposant une position pragmatiste.

## **I. La conception deweyenne de la représentation politique**

Commençons par analyser la conception deweyenne de la représentation : quelle place ce mécanisme occupe-t-il dans sa philosophie de la démocratie, et comment le pragmatiste envisage-t-il le problème de l'exclusion et de la domination représentatives ? Cette question fait en effet débat parmi les commentateurs. La plupart d'entre eux souligne la quasi-absence du motif de la représentation dans les écrits politiques de Dewey, à l'instar de Michael Räber :

« (...) le concept de représentation politique est presque totalement absent du vocabulaire politico-philosophique du principal théoricien politique pragmatiste, John Dewey. Il défend des concepts comme l'auto-gouvernement et la participation active, mais certainement pas la délégation passive ou la représentation. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Le rapprochement entre Saward et Dewey est effectué par Räber : Räber, Michael I. « Political Representation from a Pragmatist Perspective... », *op. cit.* L'auteur montre que la théorie de Saward relève d'une conception « esthétique » de la représentation comme acte performatif et imaginatif, fondée sur une méthode pragmatiste (descriptive, conséquentialiste et dynamique). Il met en outre en parallèle la conception relativement passive du public de la conception de Saward avec la critique deweyenne de l'épistémologie du spectateur.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 84-85. Räber considère néanmoins que la théorie deweyenne du public est compatible avec une conception représentative de la démocratie, qu'il propose de développer à partir de la conception de Saward.

Aussi, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Dewey a plus volontiers été identifié à un théoricien de la démocratie participative, délibérative ou agonistique, autant de formes d'approfondissement de la démocratie largement fondées sur une critique de la démocratie représentative. De ce fait, comme le souligne Pedersen, « alors que l'analyse de la sphère publique comme dynamique collective où les citoyens se rassemblent et agissent politiquement est bien développée dans les réceptions contemporaines de la théorie politique de Dewey, les conditions institutionnelles et les structures formelles du public dans sa pensée sont peu discutées »<sup>1</sup>, notamment le statut et la nature de la représentation politique.

Pourtant, certains commentateurs voient au contraire en Dewey un penseur de la démocratie représentative. Pedersen affirme ainsi qu'il a « une conception entièrement représentative du public et de l'État »<sup>2</sup>, idée que l'on retrouve également chez Frega lorsqu'il défend que « l'existence d'institutions politiques et de représentants publics, ou d'individus agissant au nom d'autres individus » est un élément fondamental de la « définition du public » dans *Le Public et ses problèmes*. Bohman souligne également que la participation politique des publics chez Dewey s'opère de manière indirecte, c'est-à-dire par la médiation de leurs représentants :

« Une fois formés, les publics peuvent se percevoir comme des participants dans la sphère publique elle-même, mais ce n'est pas parce qu'ils participent directement à la production des conséquences et des problèmes qui leur donnent forme. (...) Le fait que Dewey souligne que les publics agissent typiquement indirectement par le biais d'officiers et d'autres acteurs institutionnels montre que les publics acquièrent une autorité uniquement s'ils sont connectés à des acteurs institutionnels. »<sup>3</sup>

Ces débats sont notamment imputables aux différentes conceptions possibles de la représentation esquissées en introduction de ce chapitre, ainsi qu'à la présence conjointe, dans les écrits politiques de Dewey, d'une critique et d'une justification de celle-ci.

### **I.1. La critique deweyenne de la représentation**

Outre la critique de l'agrégation restituée dans le chapitre précédent, on retrouve chez Dewey les deux critiques démocratiques de la représentation, à savoir : la critique de l'exclusion et la critique de la domination.

---

<sup>1</sup> Pedersen, Kirstine Zinck. « John Dewey on Public Office and Representative Democracy... », *op. cit.*, p. 75.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Bohman, James. « Participation through publics: did Dewey answer Lippmann? », *op. cit.*, p. 61.

Dans *Le public et ses problèmes*, Dewey définit le « problème principal du public » comme son incapacité à avoir « du poids dans la sélection des représentants officiels »<sup>1</sup>. Certains groupes sont ainsi exclus de fait de la représentation, même en l'absence d'obstacles légaux, du fait des lacunes des mécanismes de sélection. En outre, la distinction même entre représentants et représentés est critiquée par Dewey dès lors qu'elle prend la forme d'une division « en deux classes »<sup>2</sup> séparées. « Le gouvernement, écrit-il, ne signifie pas qu'une classe ou une partie de la société est dressée contre l'autre. »<sup>3</sup> Il critique ainsi la forme contemporaine de la représentation comme délégation, qui revient en fait à faire du représentant celui qui veut à la place du représenté. Cette conception est directement issue de l'idée que la représentation est ce qui confère une unité au corps politique, en la personne du représentant, unité en amont de laquelle n'existeraient que des individus isolés<sup>4</sup>.

Dewey s'attaque donc ici au modèle de la représentation-imposition, qu'il attribue à Hobbes, et qui tend selon lui à faire du gouvernement représentatif un « pouvoir irresponsable »<sup>5</sup>. En effet, une telle conception de la représentation comme imposition ne permet pas, de protéger la démocratie du principal « problème du gouvernement »<sup>6</sup>, à savoir son usurpation à des fins privées :

« Il ne faut pas oublier que le gouvernement est composé de personnes, des hommes et des femmes qui ont des ambitions et des désirs, et qui sont parfois égoïstes. Se pose donc toujours le problème de faire du gouvernement un moyen effectif de l'accomplissement des fins légitimes de l'État, et de contrer la tendance à le subordonner aux ambitions, désirs et fins égoïstes des individus qui le composent. »<sup>7</sup>

Cette critique de la domination, au sens où la représentation induit une forme d'hétéronomie où les gouvernés sont soumis à la volonté particulière des gouvernants, est un thème constant de la philosophie deweyenne de la démocratie. On la retrouve dans le *Public et ses problèmes* où il dénonce la « séparation inexplicable entre les dirigeants et les gens »<sup>8</sup> et dans « Démocratie et administration de l'enseignement » :

« [A]ucun homme ni aucun groupe d'hommes n'est assez sage ou assez bon pour gouverner les autres sans leur consentement. Positivement, cela signifie que tous

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 163.

<sup>2</sup> Dewey, John. « 1. L'éthique de la démocratie [1888] », op. cit., p. 49.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>6</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 11, p. 134.

<sup>7</sup> *Id.*

<sup>8</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 151.

ceux qui sont affectés par les institutions sociales doivent prendre part à leur production et à leur direction. »<sup>1</sup>

Or, « prendre part » à la production et à la direction des institutions sociales implique-t-il de se débarrasser des mécanismes de représentation politique ou bien de repenser celle-ci à partir de critères participatifs ? Il semble qu'il faille privilégier la deuxième option dans la mesure où Dewey développe, en parallèle de cette critique de la représentation sous sa forme moderne, une conception de la nécessité de la représentation, en un sens à la fois descriptif et normatif.

## **I.2. La conception représentative du gouvernement démocratique chez Dewey**

On trouve au cœur de la philosophie politique deweyenne une théorie de l'État démocratique dans laquelle le gouvernement représentatif joue un rôle fondamental. Les trois premiers chapitres du *Public et ses problèmes* démontrent en effet la nécessité de la représentation, à partir d'un argument qui se distingue de l'idée classique selon laquelle la représentation serait nécessaire faute de temps et d'espace pour une participation directe de tous les citoyens, donc comme substitut réaliste à un idéal démocratique impraticable. La représentation est, à l'inverse, présentée comme l'unique mode de participation politique possible des publics, comme l'a souligné Bohman. Deux arguments sont notamment avancés par Dewey, qui permettent d'affirmer la nécessité de la représentation : l'un a trait à la nature du gouvernement (1), l'autre à la nature du public (2).

D'une part (1), Dewey affirme que « tous les gouvernements sont représentatifs en ce sens qu'ils prétendent représenter l'intérêt qu'un public éprouve pour le comportement des individus et des groupes. »<sup>2</sup> On retrouve ainsi dans cette définition du gouvernement l'idée d'une *prétention* à représenter, comme constitutive de toute action institutionnelle, qui est au cœur du modèle de représentation-proposition. L'argument deweyen consiste à affirmer qu'aucun gouvernement, qu'elle qu'en soit la forme, n'agit uniquement sur ses membres, mais qu'il n'y a d'actions du gouvernement que par le biais de ses membres singuliers, les « fonctionnaires » ou « officiers » du public. En d'autres termes, toute action publique est de nature représentative, c'est-à-dire qu'elle est effectuée *par* des individus *sur* des groupes :

« Quand le public ou l'État s'engage à prendre des dispositions sociales telles que le vote des lois, la mise en vigueur d'un contrat, la cession d'une franchise, il agit

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p. 402.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 161.

là encore à travers des personnes concrètes. Ces personnes sont désormais des officiers, les représentants d'un public et d'un intérêt partagé. »<sup>1</sup>

Cette dimension intrinsèquement représentative est due à l'articulation entre l'individuel et le collectif qui se joue au sein de chaque institution et de chaque individu, lesquels sont dotés à ce titre d'une « double capacité »<sup>2</sup>. Ainsi, les citoyens sont à la fois des personnes singulières et des membres du public, si bien que lorsqu'ils agissent en vue d'obtenir des conséquences publiques, ils sont considérés par Dewey comme des « représentants » du public :

« Ce n'est que par l'intermédiaire d'individus que le public parvient à des décisions, prend des dispositions et exécute des résolutions. Ces individus sont des officiers ; ils représentent un Public, mais *le Public agit seulement à travers eux.* »<sup>3</sup>

D'une part, donc, c'est bien le représenté (ici, le Public) qui agit par le biais de ses représentants, à rebours d'une conception de la représentation-imposition, mais d'autre part le Public ne peut agir qu'à travers ses représentants, c'est-à-dire à travers des individus singuliers. Il n'y a donc pas d'action directe possible du public en tant que public : une telle action doit passer par l'intermédiaire d'individus, ce qui signifie pour Dewey que le gouvernement est intrinsèquement représentatif.

Un aspect original de cette définition du gouvernement comme intrinsèquement représentatif réside dans le fait qu'elle va à l'encontre de l'argument géographique antidémocratique, que l'on trouve notamment chez Rousseau<sup>4</sup>. En effet, même un groupe de deux personnes requiert, pour agir comme groupe, de la représentation. La différence entre les petites et les grandes échelles, du point de vue de la forme du gouvernement, n'est pas niée par Dewey, mais elle est ainsi réduite à une différence de degrés, ce qui permet de mettre à mal l'argument selon lequel la démocratie est impossible en dehors d'une échelle ultra locale. En outre, l'originalité de l'argument formulé ici à l'encontre de la critique géographique de la démocratie, se situe dans le fait qu'il ne consiste pas à mettre l'accent sur la possibilité d'une participation directe à grande échelle, mais d'abord sur l'existence de fait de formes de représentation, y compris à très petite échelle. Ainsi, l'argument de Young selon lequel il y a « toujours de la représentation de fait » trouve un écho important dans la théorie politique deweyenne.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 161 et 162.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>4</sup> Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social...*, *op. cit.*, Livre III, chapitre 4, p. 96.

D'autre part (2), le public est défini par Dewey comme un groupe formé par les conséquences d'actions indirectes, c'est-à-dire comme un groupe affecté par des actions auxquelles il ne prend pas part :

« Comme ceux qui sont indirectement affectés ne sont pas des participants directs à la transaction en question, *il est nécessaire* que certaines personnes soient distinguées pour les représenter (...). »<sup>1</sup>

Cette médiation représentative est d'autant plus nécessaire pour Dewey dans les conditions historiques de la modernité qui tendent à accentuer la passivité des publics. À ce titre, la participation du public exige qu'il délègue à des « officiers » la tâche d'agir sur ces actions. Lorsqu'un groupe agit sur des actions auxquelles il prend directement part, il ne s'agit pas selon Dewey d'un public politique :

« Pour une part, le problème concernant la découverte d'un public capable d'une organisation en un État est celui de tracer une limite entre ce qui est trop proche et trop intime et ce qui est trop éloigné et trop déconnecté. La contiguïté immédiate et les relations en face à face sont suivies de conséquences qui engendrent certes une communauté d'intérêts et un partage de valeurs, mais qui sont trop directes et trop vitales pour entraîner un besoin d'organisation politique. »<sup>2</sup>

Ici, le public est, en vertu de sa définition même, un acteur indirect, qui passe donc par la médiation de représentants, au sens de délégués. Néanmoins, il préexiste au gouvernement représentatif, qui est dès lors défini, à rebours du modèle de représentation-imposition, comme « une forme d'association *distinctive* et *secondaire*, ayant un travail spécifique à faire et des organes d'opération déterminés. »<sup>3</sup>

Sur le plan normatif, Dewey inverse alors la critique de la domination représentative en affirmant que le gouvernement démocratique doit garantir la « domination » des intérêts publics sur les intérêts particuliers des représentants :

« Un gouvernement "représentatif" signifie que le public est délibérément organisé *en fonction de* l'intention d'assurer cette domination. »<sup>4</sup>

Dewey défend donc ici ce que Pitkin appelle une conception « substantielle » de la représentation, comme instrument de la promotion des intérêts du public :

« Représenter veut dire ici agir dans l'intérêt des représentés, d'une manière réactive. Le représentant doit agir de façon indépendante ; son action doit exiger

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 95, je souligne.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 155-156.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 162.

de la sagesse et du jugement ; il doit être celui qui agit. Les représentés aussi doivent être conçus comme capables d'agir et de juger de façon indépendante, et pas seulement être pris en charge. »<sup>1</sup>

Au premier chapitre du *Public et ses problèmes*, Dewey définit ainsi la participation politique comme le fait de « sélectionner des personnes qui représenteront mes intérêts créés par [le]s conséquences perçues »<sup>2</sup> des interactions sociales. Pitkin souligne alors qu'un « large éventail de positions théoriques est possible »<sup>3</sup> au sein d'une telle conception, qui se distinguent en fonction de quatre critères : la définition du *représenté*, la nature des *intérêts*, celle des *compétences* respectives des représentants et des représentés, et la nature des *problèmes* publics. Il nous faudra donc analyser comment la conception pragmatiste du public, des intérêts, de la compétence et des problèmes, permet de redéfinir la représentation démocratique.

On trouve donc dans la philosophie politique deweyenne une conception descriptive de la représentation comme composition, ou représentation-mandat, dans laquelle le représentant est défini comme un officier par le biais duquel le public agit indirectement sur les activités qui l'affectent. Sur le plan normatif, Dewey défend une conception substantielle de la représentation, comme instrument de promotion des intérêts publics.

Dewey critique en revanche la conception de la représentation comme imposition, ou incarnation, dans laquelle il décèle le mythe d'« un miracle de transsubstantiation »<sup>4</sup> qui transformerait le représentant en son représenté et le délesterait de ses intérêts privés et de groupe. Affirmer la nature représentative de tout gouvernement ne revient donc pas chez Dewey à attribuer une primauté ontologique au représentant sur le représenté en affirmant que le public n'existerait pas sans représentants :

« Les conséquences durables, larges et graves d'une activité en association engendrent un public. En lui-même, il est inorganisé et informe. Par l'intermédiaire de fonctionnaires et de leurs pouvoirs spéciaux, il devient un État. Un public articulé et opérant par le biais d'officiers représentatifs est l'État ; *il n'y a pas d'État sans gouvernement, mais il n'y en a pas non plus sans public.* »<sup>5</sup>

En affirmant qu'il n'y a pas d'État sans public, Dewey se distingue donc ici clairement du contractualisme hobbesien qui situe la naissance du représenté dans l'acte d'institution du représentant.

---

<sup>1</sup> Pitkin, Hanna F. « La représentation politique », *op. cit.*, p. 35.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 113.

<sup>3</sup> *Id.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 152, je souligne.

Ainsi, si tout gouvernement est représentatif, cette caractéristique de l'action publique ne prémunit pas pour autant de la possibilité d'une usurpation du gouvernement en faveur de fins privés ou de l'intérêt particulier de certains groupes sociaux. Plus encore, cette nature représentative de toute action du public est précisément ce qui fait de la démocratisation de la représentation un enjeu et un problème majeurs. Dewey affirme ainsi que le problème majeur d'un public est « qu'il parvienne à une reconnaissance de lui-même telle qu'il aura du poids dans la sélection de représentants officiels »<sup>1</sup>. Cependant, s'il définit la représentation comme « une pratique spécifiée pour sélectionner des fonctionnaires »<sup>2</sup>, qui doit donc éviter les écueils de l'exclusion et de la domination, le pragmatiste n'indique jamais quelle forme peut prendre cette sélection.

Comment la définition des fonctions épistémiques des institutions démocratiques dans le cadre d'une épistémologie pragmatiste critique invite-t-elle à redéfinir la sélection des représentants et la forme de représentation qui en découle ?

## **II. Choisir les représentants en démocratie : une analyse pragmatiste des vertus et lacunes épistémiques de la sélection des représentants**

La sélection des représentants occupe donc une place centrale dans la pensée deweyenne de la participation démocratique. De la même manière, l'étude généalogique de Manin<sup>3</sup> sur l'origine du gouvernement représentatif moderne montre que les débats sur le mode de sélection des représentants ont eu une importance cruciale au moment de sa formation. En outre, les revendications et pratiques contemporaines de démocratisation s'appuient également largement sur des expérimentations en termes de mode de sélection des représentants, en particulier à travers le tirage au sort et la représentation spéciale de certains groupes sociaux. Ces revendications et expérimentations visent en particulier à résoudre les problèmes soulignés par ce que j'ai appelé la critique de l'exclusion et la critique de la domination. D'une part, l'élection aboutit en effet à la désélection systématique de certains groupes sociaux. D'autre part, l'élection semble également donner lieu à une division en deux classes des représentants et des représentés et donc à une forme non-participative de représentation. Or, nous avons vu que la

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 163.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>3</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit.

philosophie pragmatiste invite à développer une conception inclusive et participative de la représentation. Comment définir, dans ce contexte, le mode de sélection adéquat ?

Suivant l'objectif de ce travail de proposer une justification épistémique pragmatiste de la démocratie, j'analyserai dans cette section les lacunes et vertus épistémiques associées aux différents modes de sélection des représentants. Certaines formes de sélection favorisent-elles la connaissance pluraliste, faillibiliste, réflexive et utile des problèmes publics ?

On pourrait penser à première vue que la sélection n'a pas d'intérêt du point de vue pragmatiste dans la mesure où elle se joue en amont des actes du représentant tandis que la valeur et la légitimité d'une décision politique ne se mesurent qu'*a posteriori*, à la lumière de ces conséquences. Mais dans la mesure où, comme nous allons le voir, les différents modes de sélections tendent à avoir des effets spécifiques, en fonction des contextes historiques et sociaux dans lesquels ils s'inscrivent, la sélection constitue un objet d'attention légitime pour une approche pragmatiste de la représentation. Ainsi, comme le souligne à juste titre Pourtois, « le mode privilégié de désignation de l'assemblée – élection ou tirage au sort – devrait être celui qui favorise au mieux les conditions d'une délibération raisonnée et inclusive génératrice de qualité épistémique dans la décision. »<sup>1</sup> À ce titre, une approche en termes épistémiques permet de se concentrer sur les potentiels effets des différents modes de sélection sur la connaissance sociale.

Cette précision permet néanmoins de rappeler qu'il ne s'agit pas d'établir *a priori* les conditions d'une légitimité fixée une fois pour toutes. En effet, aucune pratique de sélection ne saurait, du point de vue pragmatiste, constituer un fondement intangible de légitimité démocratique. Ainsi, la sélection n'épuise pas la signification, la pratique et la valeur de la représentation. Comme le rappelle Sintomer, il existe d'ailleurs des formes de représentation sans sélection, notamment dans les mouvements sociaux, qui ont pourtant de potentielles fonctions et une potentielle valeur démocratique<sup>2</sup>. Enfin, une approche pragmatiste se doit d'éviter l'essentialisation des procédures<sup>3</sup> : il s'agira d'analyser des *potentialités* associées à différents modes de sélection en fonction de contextes sociaux. Les modes de sélection des représentants sont des méthodes au sens pragmatiste : elles conditionnent en partie le déroulé de la délibération mais elles dépendent aussi des contextes et des attitudes des acteurs qui les utilisent.

---

<sup>1</sup> Pourtois, Hervé. « Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? », *op. cit.*, p. 433.

<sup>2</sup> Sintomer, Yves. « La représentation-incarnation :... », *op. cit.*

<sup>3</sup> Sur cette tendance de la littérature sur le tirage au sort : Courant, Dimitri, et Yves Sintomer. « Le tirage au sort au XXI<sup>e</sup> siècle. Actualité de l'expérimentation démocratique ». *Participations*, vol. 23, n° 1, 2019, p. 13.

J'analyserai d'abord les potentielles lacunes épistémiques de l'élection, en mettant en avant l'intérêt d'une approche pragmatiste de celles-ci, par rapport à d'autres critiques de ce mode de sélection qui tendent à reconduire une conception épistocratique. Puis, je m'intéresserai au tirage au sort afin de voir s'il constitue une alternative pertinente, du point de vue épistémique, à l'élection. Nous verrons que le tirage au sort, lorsqu'il est considéré dans sa forme pure, c'est-à-dire totalement aléatoire, tend à reproduire, dans un contexte inégalitaire, les problèmes de l'exclusion et de la domination. J'analyserai finalement les enjeux épistémiques de la représentation spéciale des groupes sociaux dominés.

## **II.1. Une élection « à deux visages » ? Une critique des *Principes du gouvernement représentatif* de Bernard Manin**

L'élection peut être qualifiée, à la suite de l'étude de Manin dans les *Principes du gouvernement représentatif*, d'« institution centrale du gouvernement représentatif »<sup>1</sup>, dans la mesure où elle constitue ce qu'il nomme un « principe » de cette forme de gouvernement, c'est-à-dire une pratique de sélection constante et prépondérante historiquement dans tous les gouvernements représentatifs modernes. Plus encore, démocratie et élection sont fréquemment assimilées, la première étant réduite peu ou prou à la seconde, comme le rappelle à juste titre Samuel Hayat :

« Le mot démocratie devenant synonyme d'épreuve électorale, il s'est trouvé peu à peu inséré dans un système de significations et de pratiques centrées sur l'élection : les campagnes électorales, les débats entre candidats, les meetings, le vote. »<sup>2</sup>

Le fait que l'organisation d'élections libres et régulières constitue le principal critère utilisé à l'échelle internationale pour mesurer et encourager la dimension démocratique des États illustre bien cette identification entre démocratie et élection<sup>3</sup>. Enfin, l'élection apparaît comme un droit fondamental dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, qui stipule que :

« La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu

---

<sup>1</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., p. 18.

<sup>2</sup> Hayat, Samuel. *Démocratie*, op. cit., p. 19.

<sup>3</sup> Voir sur ce point : Van Reybrouck, David. *Contre les élections*. Traduit par Isabelle Rosselin et Philippe Noble, Actes Sud, 2014, p. 52-53. L'auteur analyse le soutien occidental à l'organisation d'élections qui fait selon lui de la démocratie un produit d'exportation : préfabriquée, habilement emballée, prête à être expédiée. La démocratie devient un kit Ikea pour des « élections libres et honnêtes ». » (p. 53) Voir comme illustration les travaux du PNUD sur l'« assistance électorale » : PNUD. *Les Élections, Premier Pas Vers La Démocratie*. 2020.

périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote. »<sup>1</sup>

La régularité du suffrage universel est ainsi considérée comme le moyen de fonder l'autorité publique sur la volonté populaire et d'assurer la liberté et l'égalité politiques des citoyens. Démocratie, représentation et élection tendent dès lors à être assimilées, l'élection étant le moyen de rendre la représentation démocratique. L'extension du droit de suffrage et d'éligibilité a à ce titre fait l'objet de nombreuses luttes dans l'histoire des gouvernements représentatifs modernes, étant donc considérée comme une revendication politique fondamentale par les groupes sociaux qui en sont privés et comme un privilège à défendre par les groupes sociaux qui en jouissent<sup>2</sup>. Très récemment, le cas de l'assemblée Constituante chilienne illustre l'importance accordée à l'élection par les mouvements sociaux :

« Le plébiscite de 2020 a rendu évident le rejet, par 81% des votants, d'une Convention mixte désignée par le Congrès. La demande est claire : la nouvelle constitution doit être produite par un organe participatif, un espace constituant qui est validé par une méthode représentative ayant une légitimité citoyenne et qui permet l'expression de la diversité. »<sup>3</sup>

L'élection directe des constituants est ainsi définie comme une forme participative de démocratie devant assurer la représentation pluraliste de la société dans les institutions politiques. Cette identification entre élection et participation se retrouve en négatif chez Dewey lorsqu'il définit comme une « injustice » le fait d'être « privé du droit de voter et d'exercer les fonctions politiques, et donc de *participer directement* à l'amélioration de la société par les canaux politiques. »<sup>4</sup>

Du côté de la philosophie politique, trois vertus politiques de l'élection ont été soulignées, pouvant expliquer sa place centrale dans les revendications et processus de démocratisation. Les élections seraient le mode de sélection le plus égalitaire, puisqu'elles confèrent à chaque citoyen « un pouvoir de manière individualisée et inconditionnée »<sup>5</sup>. Cette égale liberté de

---

<sup>1</sup> Déclaration universelle des droits de l'homme. Article 21, § 3, 1948.

<sup>2</sup> « L'histoire sanglante des luttes pour la réforme électorale en Grande-Bretagne en est sans doute le meilleur témoignage, complaisamment effacé sous l'idylle d'une tradition anglaise de la démocratie "libérale". Le suffrage universel n'est en rien une conséquence naturelle de la démocratie. » Rancière, Jacques. *La haine de la démocratie*, op. cit., p. 61.

<sup>3</sup> Ramis, Álvaro. « Sin participación no hay nueva Constitución ». *Le Monde diplomatique. Edición Chilena*, décembre 2022.

<sup>4</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, op. cit., Leçon 4, p. 7.

<sup>5</sup> Cet argument est notamment défendu par Pourtois : « voter aux élections demeure la forme de participation politique qui est à la portée de tous, qui est la plus largement utilisée par les citoyens et qui semble la moins affectée par l'origine sociale et le niveau d'études si on la compare à d'autres formes de participation politique : pétitionner, manifester, militer dans un parti ou une association, etc. » Pourtois, Hervé. « Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? », op. cit., p. 425.

choix favoriserait en outre le consentement et l'obéissance aux décisions<sup>1</sup>. Enfin, elles permettraient, par leur régularité, d'exercer un contrôle sur les représentants<sup>2</sup>.

Pourtant, l'élection est au cœur d'un grand nombre de critiques démocratiques, qui y voient au contraire l'instrument d'une forme aristocratique et inégalitaire de représentation. Dans son ouvrage qui synthétise l'ensemble des arguments démocratiques contemporains contre les élections, David Van Reybrouck affirme ainsi que « le syndrome de fatigue démocratique n'est pas provoqué par la démocratie représentative en tant que telle, mais par une variante particulière : la démocratie représentative élective, la démocratie qui instaure la représentation populaire au moyen des élections. »<sup>3</sup> Le problème démocratique de la représentation aurait donc sa cause dans la pratique électorale.

En somme, l'élection apparaît à la fois comme le tout et comme l'autre de la démocratie. Or, malgré ce paradoxe, et alors même que, comme le souligne Hayat, la « conception de la démocratie centrée sur l'élection »<sup>4</sup> n'a eu de cesse d'être mise en cause en théorie et en pratique, l'élection retient peu l'attention de la philosophie. Pourtois fait le même constat lorsqu'il souligne qu'« en dehors de (...) travaux à vocation généalogique, la philosophie politique contemporaine n'a guère traité des élections dans une perspective normative. »<sup>5</sup> De son côté, Sintomer décrit une « assimilation »<sup>6</sup> entre représentation et élection prégnante en théorie politique, qui rend complexe l'approche critique de cette dernière. J'analyserai donc ici la tentative philosophique la plus élaborée pour comprendre le caractère paradoxal de l'élection, développée au chapitre 4 des *Principes du gouvernement représentatif*. Manin, reprenant une métaphore chère à Habermas, y souligne en effet le paradoxe fondamental de ce mode de sélection, qui « comme Janus », « présente deux visages »<sup>7</sup> :

« Mais autant l'élection comporte indubitablement des aspects inégalitaires et aristocratiques, autant sa dimension égalitaire et démocratique est indéniable, pourvu que tous les citoyens aient le droit de suffrage et qu'aucune condition légale ne limite l'éligibilité. (...) Le fait fondamental concernant l'élection réside

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 420.

<sup>2</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, *op. cit.*, chapitre 5, § 3 « La réitération de l'élection ».

<sup>3</sup> Van Reybrouck, David. *Contre les élections*, *op. cit.* L'auteur identifie quatre diagnostics différents de crise de la démocratie, en fonction de la cause identifiée : le « diagnostic du populisme » qui accuse les hommes politiques ; le « diagnostic de la technocratie » qui identifie la démocratie comme problème ; le diagnostic des défenseurs de la démocratie directe, accusant la représentation ; et enfin son propre diagnostic qui met en cause la démocratie élective.

<sup>4</sup> Hayat, Samuel. *Démocratie*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>5</sup> Pourtois, Hervé. « Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? », *op. cit.*, p. 413.

<sup>6</sup> Sintomer, Yves. « Les sens de la représentation politique... », *op. cit.*, p. 16.

<sup>7</sup> Habermas, Jürgen. *Droit et démocratie : entre faits et normes*. Traduit par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme, Gallimard, 1997, p. 147.

en ce qu'elle est à la fois et indissolublement égalitaire et inégalitaire, aristocratique et démocratique. »<sup>1</sup>

À ce titre, le gouvernement représentatif élu constitue selon Manin un « gouvernement mixte », à la fois aristocratique et démocratique. Or, son analyse pose plusieurs problèmes descriptifs et normatifs, qui peuvent être critiqués d'un point de vue pragmatiste. À défaut d'une épistémologie sociale pragmatiste, la démonstration de Manin aboutit en effet à un fatalisme aristocratique qui empêche d'identifier les causes sociales de l'inégalité élective d'une part, et les possibilités de démocratisation de la représentation d'autre part. À l'inverse, il me semble possible d'utiliser les critères pragmatistes pour identifier et contextualiser les lacunes épistémiques de l'élection.

### *II.1.a. Une logique « pure » de l'agir électoral ?*

La thèse développée par Manin dans le chapitre 4 de son ouvrage consiste à affirmer que l'élection, fondée sur l'égale liberté de tous les citoyens de choisir des représentants, conduit inexorablement à un résultat « aristocratique et inégalitaire », défini par deux dimensions liées entre elles : d'une part, une différence irréductible entre représentants et représentés, les premiers étant nécessairement élus *du fait de* la possession de caractéristiques originales ; d'autre part, une inégalité entre les différents citoyens en termes de possibilité d'être élus, précisément du fait de la valorisation de certaines caractéristiques inégalement possédées. Il affirme ainsi que « l'élection ne peut, *par sa nature même*, aboutir à la sélection de représentants semblables à leurs électeurs. »<sup>2</sup> La dimension aristocratique de l'élection consiste donc pour Manin en l'impossible *représentativité* de son résultat, c'est-à-dire en la dissemblance entre représentés et représentants qui en résulte *par nature*. Des critères de cette dissemblance découlerait selon lui une inégalité entre citoyens, en fonction de la possession ou non de ces attributs. Comment une telle dissemblance et une telle inégalité peuvent-elles résulter de l'égale liberté de participer au choix des gouvernants pour tous les citoyens ? S'agit-il, comme l'affirme Manin, d'une nécessité intrinsèque au mécanisme électoral, indépendamment du contexte social ainsi que de la nature de la relation représentative qui s'en suit ?

Manin utilise un argument original, et en apparence d'esprit plus démocratique qu'élitiste, pour expliquer la tendance des élections à favoriser des individus différents des électeurs. En effet, cette distinction ne correspond pas pour lui à une conséquence de l'incapacité des citoyens

---

<sup>1</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., p. 191.

<sup>2</sup> *Id.*, je souligne.

à connaître leur propre intérêt, ni du résultat de la manipulabilité psychologique des masses, mais plutôt d'un trait essentiel relevant de la logique pure du mécanisme électoral lui-même. À ce titre, il indique s'inscrire dans la « tradition de la philosophie politique » procédant à une « analyse pure du mécanisme électif »<sup>1</sup> :

« Le propos est ici de déterminer si certains éléments intrinsèques à la méthode élective comportent de fait une dimension inégalitaire et conduisent à la sélection de gouvernants supérieurs à leurs électeurs. »<sup>2</sup>

Dans cette perspective, la dimension aristocratique de l'élection est présentée comme nécessaire et indépendante de la démocratisation de la représentation :

« Le gouvernement représentatif pourrait devenir plus démocratique par certains côtés, il n'en conserverait pas moins, d'un autre côté, une dimension aristocratique, au sens où les élus *ne pourraient pas* y être comme leurs électeurs, *même si* tous les citoyens étaient électeurs, et où tous n'auraient pas des chances égales d'accéder au pouvoir, *même si* aucune loi n'en interdisait l'accès à quiconque. »<sup>3</sup>

Du point de vue pragmatiste, cette analyse a le mérite de souligner l'irréductibilité de la démocratie à un ensemble de droits politiques abstraits, notamment au droit de voter et d'être élu et donc d'inviter à une analyse de l'élection en termes d'effets réels sur la participation et l'inclusion politiques. Mais au lieu de lier l'effectivité démocratique de ces droits à un ensemble de conditions sociales, Manin déduit de ce constat l'impossibilité pure et simple d'un résultat représentatif des élections démocratiques. La tradition de philosophie politique dans laquelle il s'inscrit consiste ainsi selon lui à séparer la signification de l'élection du contexte social et historique dans lequel elle a lieu :

« Ils [Aristote, Montesquieu et Rousseau] ne considéraient pas que l'effet aristocratique tenait aux circonstances et aux conditions dans lesquelles la méthode élective était utilisée, mais à la pure nature de l'élection. »<sup>4</sup>

Dans cette perspective, l'inégalité n'est pas définie comme un contexte social conditionnant les effets des pratiques politiques, mais comme un effet aléatoire (dépendant des critères changeants de sélection et de distinction, nous y reviendrons) de ces mêmes pratiques. L'objectif de Manin est à ce titre de « déduire les effets inégalitaire et aristocratique d'une analyse abstraite de l'élection », c'est-à-dire indépendante des « circonstances extérieures » et

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 174.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 174.

en particulier des contextes de « fortes inégalités sociales »<sup>1</sup>. Si Manin souligne que cette analyse « transcendantale », consistant à déduire « en termes purement *a priori* (...) ce qui est logiquement impliqué par l'acte d'élire », est presque impossible d'un point de vue descriptif dans la mesure où l'élection a toujours lieu dans un contexte social, reste qu'elle constitue selon lui la meilleure manière de comprendre la nature de l'élection. Cette approche pose principalement deux problèmes.

D'une part, du point de vue descriptif et interne à l'argumentation des *Principes du gouvernement représentatif*, elle semble entrer en contradiction avec le reste de l'ouvrage, où Manin décrit la construction active et volontaire par les groupes sociaux dominants du « principe de distinction »<sup>2</sup> :

« Ils s'efforcèrent aussi, *de façon plus consciente et délibérée*, de faire en sorte que les élus soient d'un rang social plus élevé que leurs électeurs (...). À quelque niveau que fût fixé le seuil (ou le cens) donnant accès à l'électorat, *on chercha* à obtenir que les élus fussent d'un statut plus élevé. Ce n'était pas seulement le niveau social absolu des représentants qui comptait, mais aussi - et peut-être plus encore - leur niveau relatif, par rapport à celui de leurs électeurs. Le gouvernement représentatif a été institué *avec la claire conscience* que les représentants élus seraient et devaient être des citoyens distingués, socialement distincts de ceux qui les élisaient. C'est ce que l'on appelle ici le principe de distinction. »<sup>3</sup>

Le principe aristocratique de distinction, dont l'étude historique positive de Manin montre qu'il a été façonné de manière « consciente et délibérée », est ainsi défini comme un arsenal de « dispositions légales, de normes culturelles et de facteurs organisationnels »<sup>4</sup> visant à assurer la distinction sociologique entre élus et électeurs. Autrement dit, le caractère aristocratique de l'élection, dans la mesure où il a été activement construit en parallèle de l'extension du droit de suffrage et d'éligibilité, ne semble pas pouvoir être défini comme un trait intrinsèquement vissé à la logique « pure » de l'agir électoral.

D'autre part, d'un point de vue pragmatiste, une telle « théorie pure » du mécanisme électoral empêche de penser la démocratisation de la représentation politique pour au moins deux raisons. Premièrement, en essentialisant les effets aristocratiques de l'élection, Manin entend montrer que « l'élection est *effectivement* à la fois aristocratique et démocratique, quelle que soit la relation constitutionnelle entre les élus et les électeurs. »<sup>5</sup> Cette analyse consiste donc à dissocier la signification de l'élection de la relation effective qui s'en suit, c'est-à-dire

---

<sup>1</sup> *Id.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 125-170.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 125, je souligne.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 195.

de ses effets réels et institutionnels sur la représentation politique, comme s'il était équivalent, au fond, d'élire un monarque absolu ou un député démocratique. D'un point de vue pragmatiste en revanche, la sélection ne peut pas être envisagée indépendamment de la délimitation des fonctions du représentant, comme le rappelle Dewey en définissant la participation politique comme le fait de « sélectionner des personnes qui représenteront mes intérêts (...) et de définir les fonctions qu'elles auront »<sup>1</sup>. Deuxièmement, une telle abstraction prive également l'analyse d'une réflexion sur le rôle des inégalités sociales et des contextes d'oppression dans la formation des critères de sélection à l'œuvre dans l'élection. Or, cela conduit en fait, comme nous allons à présent le voir, à une conception épistocratique, fondée sur l'opposition entre des critères supposés objectifs et d'autres supposés subjectifs. Si l'idée que l'élection est intrinsèquement aristocratique par certains aspects, a pu être interprétée comme une approche radicale de la démocratie<sup>2</sup>, il apparaît ainsi au contraire que cette approche, si elle dissocie philosophie politique et philosophie sociale, risque de priver la théorie de la démocratie d'outils critiques essentiels.

Revenons donc à présent sur la définition du choix électoral qui sous-tend l'analyse de Manin, afin de montrer qu'elle relève d'un réductionnisme procédural et psychologique qui repose sur une conception individualiste du mécanisme de choix et risque de conduire à une conception élitiste du politique.

### *II.1.b. Le caractère distinctif et hiérarchique du choix électoral*

Dans son analyse abstraite du mécanisme électoral, Manin utilise le terme « "aristocratique" pour désigner l'absence de similitude entre les électeurs et les élus »<sup>3</sup>. Il développe deux arguments spécifiques pour démontrer son caractère nécessaire : « la dynamique d'une situation de choix »<sup>4</sup> et « les contraintes cognitives »<sup>5</sup> de cette situation de choix.

D'une part, « la dynamique d'une situation de choix » désigne le mécanisme propre à l'élection, suivant lequel le choix d'un candidat par rapport à un autre reposerait nécessairement

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 113.

<sup>2</sup> Sur les interprétations, usages et, parfois, les malentendus sur l'ouvrage de Manin, voir : Chollet, Antoine et Bernard Manin. « Les postérités inattendues de *Principes du gouvernement représentatif* : une discussion avec Bernard Manin ». *Participations*, vol. 23, n° 1, 2019, p. 171-192 : « Parmi les postérités les plus étonnantes de *Principes du gouvernement représentatif*, le livre de Bernard Manin paru en 1995, se trouve son utilisation par les chercheurs et les militants du tirage au sort en politique. Ceux-ci n'hésitent pas en effet à en faire l'un des premiers plaidoyers en faveur de ce mode de désignation des magistrats, alors qu'une lecture même cursive du texte ne peut laisser aucun doute : telle n'était pas l'intention de B. Manin. » (p. 171)

<sup>3</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., p. 191.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 179-182.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 182-184.

sur l'identification par l'électeur d'une différence entre cet individu et les autres. Or, ce mécanisme de distinction entre candidats, conduit nécessairement, selon Manin, à une distinction entre les élus et les électeurs :

« Parce que l'élection est un choix, elle comporte ainsi une dynamique interne qui fait obstacle à la désignation de citoyens semblables aux autres. Au cœur de la procédure électorale, une force contrarie le désir de similarité entre gouvernants et gouvernés. »<sup>1</sup>

Ce passage de la distinction entre candidats, à la dissemblance entre élus et électeurs, est expliqué par le fait que la nécessité de choisir, propre à l'élection, conduirait à favoriser des candidats possédant des caractéristiques rares statistiquement. La rareté apparaît ainsi comme une condition de la capacité à se faire connaître : c'est ce qu'il nomme la « contrainte cognitive ». Celle-ci impliquerait, pour les candidats, de devoir se rendre « saillant[s] » :

« Un individu est saillant pour autant que ses caractéristiques propres sont statistiquement rares parmi la population. Cette distribution varie évidemment selon les lieux et les périodes, et donc les caractères qui rendent saillant varient aussi en fonction des lieux et des périodes. »<sup>2</sup>

Les critères du choix électoral varieraient donc selon les contextes mais auraient pour constante de reposer sur la rareté et donc d'aboutir à la dissemblance entre les représentants et la majorité des citoyens.

Enfin, ce mécanisme de distinction propre à la dynamique du choix et à sa « contrainte cognitive » prend selon Manin la forme d'un principe de hiérarchisation entre représentants et représentés, d'où son caractère aristocratique. Ainsi, « la méthode électorale conduit nécessairement à la désignation de représentants en quelque façon supérieurs à leurs électeurs » puisqu'« une qualité favorablement jugée dans une culture ou un contexte donnés et que les autres ne possèdent pas constitue une supériorité. »<sup>3</sup> Il ne s'agit donc pas d'affirmer la supériorité objective des élus mais seulement leur supériorité perçue, du fait de la possession de caractéristiques valorisées parce qu'elles seraient statistiquement rares. Or, cette supériorité perçue engendre selon Manin une hiérarchisation, fût-elle culturellement relative, entre représentants et représentés. Dans ce cadre, l'aristocratie est définie comme la supériorité d'un groupe en fonction de caractéristiques perçues, aléatoires et impossibles à identifier *a priori* en amont de l'élection.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 180.

Cette démonstration peut faire l'objet de plusieurs critiques, qui invitent, non pas à affirmer le caractère absolument démocratique de l'élection, mais plutôt à mettre en doute l'idée d'une « logique transcendantale » des institutions politiques, indépendante de tout contexte social. Une telle critique ouvre dès lors la possibilité de s'interroger sur les causes sociales de l'absence de fait de représentativité sociologique des élus et sur les modalités de démocratisation de la sélection des représentants, précisément grâce à une meilleure prise en compte des contextes sociaux<sup>1</sup>.

Premièrement, le passage de l'idée que les candidats doivent se distinguer les uns des autres pour être choisis<sup>2</sup>, à l'idée que les candidats se distinguent nécessairement de l'ensemble des électeurs est problématique. Manin souligne lui-même cette objection :

« On pourrait faire observer que les individus auxquels un candidat doit être jugé supérieur ne sont pas tous les individus d'une population donnée, mais seulement les autres candidats. »<sup>3</sup>

Sa réponse consiste à affirmer que dans la mesure où, avant de se présenter, un candidat ne sait pas qui seront ses opposants, il se présente dès lors uniquement s'il pense posséder une caractéristique distincte de l'ensemble de ses concitoyens :

« Ce sont donc des individus qui pensent qu'ils peuvent être perçus comme supérieurs à leurs concitoyens et, partant, à leurs électeurs, puisque l'ensemble des candidats potentiels n'est autre que l'ensemble des électeurs. »<sup>4</sup>

Mais cette réponse apparaît peu convaincante dans la mesure où elle semble confondre la raison pour laquelle une personne se présente (conçue comme la perception de ses propres caractéristiques par rapport à celle des autres) et les raisons pour lesquelles les électeurs votent pour elle (ici : sa différence avec les autres candidats).

Deuxièmement, la possibilité du vote-miroir, qui consiste à choisir un candidat pour ses caractéristiques similaires aux siennes, est ici totalement ignorée par Manin, alors même qu'il rappelle à plusieurs reprises le « désir de similarité » qui fonde la pratique démocratique<sup>5</sup>. Ainsi,

---

<sup>1</sup> Ainsi, il ne s'agit pas ici de nier la dimension de fait aristocratique de la pratique de l'élection dans les gouvernements représentatifs modernes, mais plutôt de nier la possibilité d'une analyse transcendantale de celle-ci.

<sup>2</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., p. 179.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 181.

<sup>5</sup> Manin revient sur cet écueil dans son entretien avec Antoine Chollet : « Le succès récent des revendications portant sur la composition des assemblées représentatives en termes de sexe ou d'origine ethnique, par exemple, me conduit à penser que j'avais alors sous-estimé la puissance attractive de cette conception. » (Chollet, Antoine et Bernard Manin. « Les postérités inattendues de *Principes du gouvernement représentatif*... », op. cit., p. 187-188.)

il réduit d'une part la signification transcendantale de l'élection aux intentions des électeurs, notamment dans l'argument de la « dynamique d'une situation de choix », mais d'autre part, il ne considère qu'une seule raison de choisir parmi de nombreuses raisons possibles étudiées notamment par la sociologie et la psychologie du vote<sup>1</sup>. Outre le vote-miroir, on peut notamment évoquer le vote-idéologie, consistant à voter pour des idées ou un programme. Il ne s'agit donc pas de nier que certains électeurs puissent voter en fonction de la perception d'une supériorité définie comme possession d'une caractéristique rare, selon la définition donnée ci-dessus, mais plutôt qu'une telle pratique n'épuise pas la signification de l'élection, et n'en constitue donc pas une logique pure. Cet écueil de l'argumentation tient principalement au fait que Manin ne définit jamais l'objet du choix, tout en présupposant implicitement qu'il s'agit nécessairement d'une caractéristique personnelle des candidats choisis. Pourtant, s'il affirme que « rien ne peut empêcher les électeurs de voter » pour ce que « sont » les candidats, et non, par exemple, sur ce qu'ils « font »<sup>2</sup>, je reviendrai sur cette opposition, rien ne prouve dans sa démonstration qu'il s'agit effectivement de l'unique motivation du vote et donc d'un trait intrinsèque à toute forme d'élection.

Troisièmement, le passage de la possession d'une caractéristique distinctive, à l'idée d'une dissemblance et d'une supériorité de l'élu pose également problème. Peut-on déduire de la possession d'une caractéristique distinctive, la dissemblance d'un individu avec un autre ? Toutes les caractéristiques se valent-elles en termes d'effet aristocratique ? En fait, Manin ne définit pas la représentativité, c'est-à-dire les modalités de la ressemblance entre élus et électeurs qui fonde selon lui l'« idéal démocratique » et à laquelle ferait en partie obstacle l'élection. Il faudrait pour ce faire distinguer les caractéristiques effectivement signifiantes, c'est-à-dire déterminant les décisions politiques. Manin souligne d'ailleurs dans son deuxième chapitre que certaines caractéristiques sociologiques, et leur exclusion des corps représentatifs, ne sont pas « sans conséquences objectives sur la conduite du gouvernement » :

« Il n'est pas indifférent, par exemple, qu'une assemblée gouvernante comporte plus d'hommes de loi que de paysans, même s'il est relativement indifférent à chaque paysan pris en particulier qu'un homme de loi ait plus de chances que lui d'accéder à l'assemblée. »<sup>3</sup>

Les caractéristiques considérées comme rares statistiquement ne sont donc pas nécessairement signifiantes concernant la conduite des délibérations.

---

<sup>1</sup> Voir : Mayer, Nonna. *Sociologie des comportements politiques*. Armand Colin, 2010.

<sup>2</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., p. 178.

<sup>3</sup> *Ibid*, p. 122.

Enfin, l'argument de la contrainte cognitive ne permet pas de comprendre la sélection majoritaire d'individus issus de groupes sociaux dominants, en termes de classe sociale, de genre et de race. En effet, ni le fait d'appartenir à la bourgeoisie, et encore moins d'être blanc ou d'être un homme ne constituent des caractéristiques rares, et ces caractéristiques conditionnent pourtant de fait les chances d'être élu. En d'autres termes, l'inégalité du « poids dans la sélection des représentants » des différents groupes sociaux, pour reprendre la formulation deweyenne du problème démocratique de la représentation, reste inexplicable dans le cadre de l'argument de Manin fondé sur le critère de la rareté.

### *II.1.c. Le caractère subjectif et arbitraire du choix*

Dans la mesure où Manin affirme qu'il y a nécessairement à l'œuvre, dans la logique même de l'élection, un principe de distinction, l'enjeu pratique qui découle de sa « théorie pure » devient la détermination des critères les plus objectifs de distinction, et non la réduction voire la disparition de la dissemblance et de la hiérarchie entre représentants et représentés. Comme nous allons à présent le voir, il tend de ce fait à opposer *in fine* démocratie et « méritocratie », en affirmant le caractère inégalitaire de la première par rapport à la seconde, ouvrant ainsi la voie à une conception épistocratique du politique.

Outre son caractère aristocratique, la deuxième dimension non-démocratique de l'élection réside selon Manin dans son caractère « inégalitaire », défini comme l'inégalité de chances d'être élus entre les différents individus. Les deux autres arguments du chapitre quatre, les « préférences de personne »<sup>1</sup> et les « coûts de la diffusion de l'information »<sup>2</sup>, consistent ainsi à définir et démontrer cet aspect inégalitaire. À nouveau, Manin entend montrer que cette inégalité repose sur la structure même du mécanisme de choix, et non sur les conditions sociales de celui-ci. Il donne en outre une définition interindividuelle et non sociale de l'inégalité : il s'agit d'une inégalité entre différents individus et non entre groupes sociaux.

Les « préférences de personnes » désignent le fait que la sélection des représentants par l'élection repose en dernière instance sur le choix individuel des électeurs et est donc soumise à leurs préférences subjectives, déterminées selon Manin par la « perception culturellement relative » de la supériorité de certaines caractéristiques :

« D'abord, la procédure élective ne garantit pas que la véritable excellence politique soit choisie (encore une fois, si « véritable » signifie ce qui est conforme

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 175-179.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 184-186.

à des normes rationnelles et universelles). Les élections opèrent sur la base d'une perception culturellement relative de ce qui caractérise un bon dirigeant. »<sup>1</sup>

Les critères de sélection effectifs à l'œuvre dans l'élection s'opposent donc pour Manin à des critères rationnels et universels qui pourraient être déterminés *a priori*. Ce faisant, il entérine une opposition « entre la supériorité perçue et la supériorité telle qu'elle serait définie selon des critères universels »<sup>2</sup> et donc entre le bon gouvernant et le représentant démocratique. « Le principe électif, affirme-t-il en effet, conduit naturellement à la sélection de la première, non de la seconde. »<sup>3</sup> D'un côté, cette distinction permet de relativiser la supériorité épistémique des élus, c'est-à-dire l'idée que l'élection permettrait de sélectionner les individus les plus compétents. Manin semble donc s'opposer ici à la conception de la représentation-distinction, dont nous avons vu en introduction de ce chapitre qu'elle fonde la légitimité de la représentation sur le critère de la compétence des représentants. Cependant, en fondant cette relativisation de la fonction épistémique de l'élection sur une opposition entre des critères rationnels et universels et des critères subjectifs et relatifs, il sanctionne en fait la supériorité épistémique de l'épistocratie sur la démocratie.

De ce fait, Manin définit l'égalité comme la sélection des gouvernants en fonction de critères *a priori*, objectifs et universels, évaluables par concours<sup>4</sup>. À l'inverse, l'irrationalité et la relativité des critères démocratiques seraient au fondement du caractère inégalitaire de ce régime :

« Si les gouvernants sont recrutés par concours, les normes auxquelles les candidats doivent satisfaire pour obtenir une charge sont définies de façon abstraite et générale, annoncées à l'avance et connues de tous les candidats. (...) Ce premier argument établit que l'élection est une procédure inégalitaire de répartition des charges. »<sup>5</sup>

La dimension inégalitaire de l'élection réside donc selon Manin dans l'absence de critères objectifs et abstraits, qui ouvre la possibilité que le choix se fasse selon des critères discriminants :

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 189.

<sup>3</sup> *Id.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 177-178. Manin s'appuie ici sur une conception de l'égalité comme égalité des chances, conception dont Zask souligne qu'elle était radicalement antipragmatiste : ce faisant, il se base ne fait sur une conception de l'égalité comme « égalité des chances » entre les individus : « Concevoir que l'individu est naturellement capable de décider librement du cours de sa vie stimule l'idée d'un antagonisme entre la société et l'individu. Dans cette conception, il n'y a pas de place pour l'égalité d'opportunités, qui dépend concrètement des interactions entre environnements et individus, mais seulement pour le principe, hors contexte et "aveugle aux différences", de l'égalité des chances. » (Zask, Joëlle. *Introduction à John Dewey, op. cit.*, p. 24.)

<sup>5</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif, op. cit.*, p. 179.

« Rien ne peut empêcher les électeurs de préférer un candidat au seul motif de la couleur de sa peau ou de la largeur de sa carrure. »<sup>1</sup>

Or, cet argument ne permet pas selon nous de comprendre la nature de la reproduction des inégalités sociales à l'œuvre dans les élections pour au moins deux raisons. D'une part, Manin fait reposer la responsabilité de cette inégalité, non pas sur des inégalités sociales préexistantes, en montrant comment elles informent la perception de la « supériorité » relative qui conditionne l'élection, mais sur la liberté des électeurs, qui risque selon lui inévitablement de les conduire à faire des choix irrationnels : « on ne peut leur interdire de se décider exclusivement, à un moment ou un autre, sur ce que les candidats sont, et de négliger ce qu'ils font. C'est, là encore, le corollaire inévitable de la liberté d'élire. »<sup>2</sup> La répétition du champ lexical de l'interdiction et de l'empêchement est significative de la tendance épistocratique de sa démonstration. Au fond, il s'agirait pour éviter l'effet inégalitaire de l'élection, de contraindre les électeurs au choix rationnel des meilleurs gouvernants en fonction de critères *a priori*<sup>3</sup>. Si Manin ne se positionne pas sur le plan normatif, c'est bien ce qui ressort néanmoins de sa définition de l'inégalité élective. En effet, c'est la « liberté d'élire » et non le contexte de « fortes inégalités sociales » qui apparaît comme la cause première de la dimension inégalitaire de l'élection, qui s'explique uniquement par le caractère supposément arbitraire des critères. Cela explique que Manin mette sur un pied d'égalité l'ensemble des critères possibles ayant trait à ce que « sont » les candidats, par opposition à ce qu'ils « font ». Ainsi la couleur de peau est assimilée à la « carrure », c'est-à-dire réduite à une dimension strictement physiologique, et non à l'expression de rapports sociaux-raciaux inégaux.

Dès lors, cette opposition entre être et faire balaye la possibilité d'un lien entre les caractéristiques sociologiques et les décisions des gouvernants, lien pourtant établi par Manin au chapitre deux comme nous l'avons vu avec l'exemple des paysans. Ici, il semble au contraire renvoyer à l'irrationalité la sélection en fonction de caractéristiques sociologiques en dissociant de manière dualiste être et faire, opposition dont l'épistémologie sociale pragmatiste esquissée en première partie a montré les limites. D'autre part, cette opposition, dans la mesure où elle conduit à considérer comme équivalents en termes de production d'inégalité, l'ensemble des critères liés à ce que « sont » les candidats, ne permet pas de voir dans quelle mesure les critères retenus ne sont pas purement arbitraires, mais découlent au contraire précisément de rapports

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Manin ne défend pas lui-même cette idée, dans la mesure où il entend développer une approche uniquement positive et non normative. Cependant, il apparaît que cette conséquence normative découle logiquement des présupposés de son argumentation sur la nature de l'élection.

sociaux objectifs et inégalitaires. Or, Manin identifie ici être, identité et nature, se privant d'une analyse de la détermination sociale des critères de supériorité :

« Le choix en fonction d'une qualité *purement naturelle* ne peut pas être exclu, on vient de le voir. »<sup>1</sup>

Manin considère ainsi la couleur de peau ou la « largeur » de carrure comme des qualités « purement naturelle[s] » et non comme des signes d'identités sociales liées à des rapports inégalitaires entre groupes. Cette conception explique qu'il fasse *in fine* de la liberté de choix, et non des inégalités sociales, la cause de la dimension inégalitaire du choix électif. Une théorie sociale de l'injustice épistémique, mettant en avant la manière dont les rapports de pouvoir social entre groupes informent la perception de la compétence, donc de la supériorité épistémique des individus, met donc en cause cette idée.

Ce réductionnisme psychologique, fondé sur une approche individualiste du choix, explique que le deuxième argument qui vient démontrer la dimension inégalitaire de l'élection, « le coût de la diffusion de l'information », défini comme le prix du financement d'une campagne électorale réussie, soit balayé rapidement, sous prétexte que la création des « partis de masse »<sup>2</sup> politiques permettrait d'atténuer l'importance du critère social de la richesse.

#### *II.1.d. Éléments pour une critique pragmatiste de l'élection*

J'ai donc mis en lumière les écueils descriptifs et normatifs de l'approche de Manin, en particulier en raison de l'absence d'un cadre d'épistémologie sociale pour fonder sa théorie du choix et des critères de compétence, dans le cadre d'une approche descriptive du modèle de représentation-distinction. Si, à rebours d'une analyse abstraite de la logique électorale, nous repartons des travaux empiriques sur son fonctionnement, il apparaît au contraire que les critères pragmatistes permettent de critiquer les lacunes épistémiques de l'élection d'un point de vue démocratique, comme nous nous sommes proposés de le faire, sans en conclure le caractère nécessaire de l'aristocratie et de l'inégalité ; ni la supériorité épistémique de l'épistocratie. Ainsi théorisés, ces problèmes apparaissent comme intrinsèquement liés aux contextes sociaux, en particulier aux inégalités.

La science politique diagnostique trois formes d'exclusion à l'œuvre dans les élections, qui posent problème du point de vue épistémique pragmatiste dans la mesure où elles font obstacle au pluralisme de la représentation. D'une part, l'abstention étant plus importante dans

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 179.

<sup>2</sup> Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., p. 184-185.

les groupes sociaux défavorisés<sup>1</sup>, ceux-ci sont de fait exclus de la pratique du choix électif. D'autre part, une exclusion encore plus importante de ces mêmes groupes s'observe au niveau des fonctions électives<sup>2</sup>, la pratique électorale donnant lieu à des corps représentants relativement, voire absolument homogènes sociologiquement et donc reconduisant l'inégalité sociale dans une inégalité politique. À ce titre, la condition du pluralisme des décisions n'est pas un effet nécessaire des élections, ce qui met en cause, du point de vue pragmatiste de la justification épistémique de la démocratie, sa légitimité. Du point de vue pragmatiste, le problème épistémique de l'élection correspond alors à la systématique des critères de sélection et non, contrairement à chez Manin, à leur relativité, leur subjectivité et leur irrationalité. Enfin, on peut également diagnostiquer un redoublement de cette exclusion sociale par la formation d'une classe politique aux intérêts spécifiques et distincts, voire opposés à ceux des autres groupes sociaux, renforçant donc l'homogénéité du corps représentant<sup>3</sup>.

D'autre part, une analyse des mécanismes de persuasion à l'œuvre dans les campagnes électorales, si elle n'est pas formulée dans les termes épistocratiques de la stupidité et de la manipulabilité des masses ou des citoyens ordinaires, conduit à mettre en lumière les obstacles à l'institution délibérative des problèmes publics. On peut interpréter en ces termes l'analyse de la « rhétorique plébiscitaire »<sup>4</sup> par Simone Chambers. En effet, si elle ne critique pas ce phénomène depuis le pragmatisme, elle décrit néanmoins un mécanisme faisant précisément obstacle à l'exigence de transformation des préférences dans le processus politique. Chambers montre que la logique de l'élection conduit les candidats « à réfléchir en termes de victoire électorale »<sup>5</sup> et à favoriser deux types de techniques rhétoriques : l'opportunisme démagogique et l'amorçage. La première consiste à adapter ses déclarations « aux préférences préalables des électeurs »<sup>6</sup>. Chambers souligne alors les lacunes épistémiques de cette forme de rhétorique en termes de transformation des intérêts :

---

<sup>1</sup> Centre d'observation de la société. *Vote : des pratiques inégales selon l'âge et la catégorie sociale*. 13 décembre 2022.

<sup>2</sup> En France, en 2022, 6% seulement des députés étaient ouvriers ou employés alors que ces catégories socio-professionnelles représentent 45% de la population active, tandis que cadres et professions intellectuelles représentent 70% des élus (ils ne sont que 22% dans la population active). Voir : Observatoire des inégalités. *L'Assemblée nationale ne compte quasiment plus de représentants des milieux populaires*. 24 mai 2023.

<sup>3</sup> Cet argument est avancé notamment par Pourtois : « la dynamique électorale conduit à une professionnalisation de la politique, à la constitution d'une "classe politique" dotée d'un certain pouvoir social et dont les intérêts et le mode de vie se distinguent de ceux du reste de la population et parfois s'y opposent. Ces phénomènes sont bien connus, même si leur forme et leur ampleur varient selon les systèmes politiques. » (Pourtois, Hervé. « Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? », *op. cit.*, p. 422.)

<sup>4</sup> Chambers, Simone. « Rhétorique et espace public : La démocratie délibérative a-t-elle abandonné la démocratie de masse à son sort ? » *Raisons politiques*, vol. 42, n° 2, 2011, p. 15-45.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 34. Chambers s'appuie sur l'étude empirique de ce phénomène par : Stimson, James A., et al. « Opinion and Policy: A Global View ». *PS: Political Science & Politics*, vol. 27, n° 1, 1994, p. 29-35.

« Mais qu'y a-t-il de mal à cela ? Cette forme d'opportunisme n'est-elle pas une façon de satisfaire les désirs des gens, et n'est-ce pas là l'objet même de la démocratie ? Le problème, c'est que si l'opportunisme démagogique peut effectivement parfois satisfaire les désirs des gens, il n'oriente pas toujours les meilleures décisions de politique publique, ou même simplement les plus cohérentes. Idéalement, il est indéniable que nous souhaitons que les élites soient sensibles aux véritables intérêts et préoccupations des citoyens, mais nous devrions aussi vouloir que ces intérêts et ces préoccupations soient bien informés, réfléchis et pondérés. Cela suppose que la rhétorique politique ne se limite pas à l'opportunisme démagogique. »<sup>1</sup>

La représentation doit, de ce point de vue, servir d'outil à l'identification des intérêts, qui passent notamment par une meilleure connaissance des problèmes publics, laquelle est empêchée par leur réduction à des préférences *a priori* par l'opportunisme démagogique électoral.

L'amorçage consiste pour sa part selon Chambers à « mettre en relief certaines questions en leur accordant plus d'espace dans le discours, avec l'objectif d'induire les électeurs à se concentrer sur ces questions au moment de choisir entre les candidats. (...) Un élément essentiel de la stratégie d'amorçage consiste à utiliser les sondages d'opinion pour identifier les thèmes les plus faciles à exploiter lors d'une campagne. »<sup>2</sup> Or, comme le souligne Chambers, cette technique va généralement jusqu'à substituer volontairement les préférences des candidats et élites elles-mêmes à celles des électeurs. Le fonctionnement de l'élection peut alors favoriser l'institution de ce que j'ai appelé les « faux problèmes », qui font obstacle à l'exigence de domination des intérêts particuliers des représentants par les intérêts publics.

Dans ces deux cas, la compétition électorale fait donc obstacle à la fonction épistémique d'institution des problèmes en un sens pragmatiste, en favorisant des opinions et préférences préexistantes, artificiellement produites, ou hégémoniques, plutôt qu'en soumettant les préférences à l'enquête.

L'exigence pragmatiste d'une institution expérimentale et pluraliste des problèmes publics conduit donc à identifier certaines lacunes démocratiques de l'élection. Mais à l'inverse de l'approche de Manin, celles-ci n'apparaissent pas comme intrinsèques et transcendantales, mais comme liées à des contextes sociaux et politiques. À la limite, l'approche pragmatiste de cette pratique invite à considérer le contexte d'inégalité sociale comme la condition transcendante des pratiques politiques de sélection des représentants. Existe-t-il dès lors des pratiques de sélection capable de corriger ces lacunes, en contexte d'inégalité ?

---

<sup>1</sup> Chambers, Simone. « Rhétorique et espace public... », *op. cit.*, p. 34.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 35.

## II.2. La représentation-abstraction : une critique épistémique pragmatiste du tirage au sort

Malgré des avantages normatifs<sup>1</sup>, comme la possibilité pour chaque citoyen de participer régulièrement à la vie politique par le vote et l'articulation des élections à des délibérations publiques, l'élection peut donc constituer du point de vue pragmatiste, dans un contexte inégalitaire, un obstacle à la production de la connaissance sociale par les institutions représentatives. Ce constat invite à analyser le mode de sélection qui est largement présenté, par ses détracteurs comme par ses défenseurs, comme l'autre de l'élection : le tirage au sort. En effet, ce dernier a longtemps été considéré par la philosophie politique comme le mode de sélection véritablement démocratique par opposition à l'élection de nature oligarchique ou aristocratique<sup>2</sup>. Aristote distingue ainsi oligarchie et démocratie par le recours au tirage au sort de la seconde :

« Troisièmement, on peut à la fois faire des emprunts, et à la loi oligarchique et à la loi démocratique. Ainsi, la voie du sort pour la désignation des magistrats est une institution démocratique. Le principe de l'élection, au contraire, est oligarchique ; de même que ne point exiger de cens pour les magistratures appartient à la démocratie, et qu'en exiger un appartient à l'oligarchie. »<sup>3</sup>

On retrouve, la même association formulée deux millénaires plus tard chez Montesquieu :

« Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie ; le suffrage par choix est de celle de l'aristocratie. Le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne ; il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir sa patrie. »<sup>4</sup>

Rousseau cite quant à lui ce passage de Montesquieu et s'accorde avec son association entre tirage au sort et démocratie, pour des raisons néanmoins distinctes. L'argument de Rousseau repose sur l'idée que le gouvernement démocratique est meilleur si « les actes en sont moins multipliés »<sup>5</sup>, dans la mesure où ce sont des actes particuliers et non les actes généraux du peuple souverain incarnés dans les lois. Supprimer l'élection permet ainsi de supprimer un acte particulier.

---

<sup>1</sup> Pour un état des lieux de l'ensemble de ces arguments : Pourtois, Hervé. « Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? », *op. cit.*

<sup>2</sup> Pour un parcours du statut de ce motif dans l'histoire de la pensée et de la pratique politiques : Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, *op. cit.*, chapitres 1 et 2 et Sintomer, Yves. *The Government of Chance: Sortition and Democracy from Athens to the Present*. Cambridge University Press, 2023.

<sup>3</sup> Aristote. *La politique*, *op. cit.*, Livre VI, chapitre 7.

<sup>4</sup> Montesquieu, Charles Louis de Secondat de. *De l'esprit des lois. Tome I*. Gallimard, 1995, Livre II, chapitre 2.

<sup>5</sup> Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social...*, *op. cit.*, Livre IV, chapitre 3, p. 129.

Au vu de cette association millénaire entre tirage au sort et démocratie, il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'après plusieurs siècles de relatif oubli, ces dernières décennies aient connu un regain d'intérêt théorique et pratique pour cette méthode, dans le contexte de diagnostics critiques de la démocratie représentative<sup>1</sup>.

Plusieurs arguments philosophiques ont ainsi été élaborés pour justifier cette pratique : je m'intéresserai ici aux arguments concernant spécifiquement sa valeur épistémique. Je discuterai pour ce faire, à l'aune des critères pragmatistes, l'affirmation de Landemore selon laquelle « on peut montrer que la représentation descriptive que le tirage au sort permet est désirable d'un point de vue normatif, en partie pour des raisons spécifiquement épistémiques »<sup>2</sup>. Landemore place ainsi sa défense du tirage au sort dans le cadre d'une justification épistémique de la représentation descriptive : « dans la mesure où on accorde un rôle à la *résolution des problèmes*, forger un argument épistémique en faveur de la représentation descriptive paraît important. »<sup>3</sup> L'association entre tirage au sort, représentation descriptive et résolution des problèmes fournirait alors des raisons pour considérer le tirage au sort comme une condition suffisante pour une représentation politique légitime et donc pour lui octroyer une autorité. À l'inverse, les critiques du tirage au sort utilisent régulièrement l'argument épistémique de l'incompétence d'une assemblée ainsi formée de manière aléatoire<sup>4</sup>. La conception de la

---

<sup>1</sup> Sur cet oubli, voir notamment : « Le tirage au sort était le remède à un mal à la fois bien plus grave et bien plus probable que le gouvernement des incompetents : le gouvernement d'une certaine compétence, celle des hommes habiles à prendre le pouvoir par la brigue. Le tirage au sort a fait depuis lors l'objet d'un formidable travail d'oubli. » (Rancière, Jacques. *La haine de la démocratie*, op. cit., p. 49) et « Or une génération à peine après la publication de l'Esprit des lois et du Contrat social, la désignation des gouvernants par le sort s'était comme évanouie. Il n'en fut jamais question pendant les révolutions américaine et française. » (Manin, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., p. 108.) Sintomer parle quant à lui de l'« énigme historique » du tirage au sort (Sintomer, Yves. *The Government of Chance...*, op. cit., p. 125.) Ces dernières décennies connaissent, à l'inverse, un regain d'intérêt pour cette pratique, dont ont commencé de rendre compte, en France, deux numéros de la revue *Participations* (Sintomer, Yves, et Liliane Lopez-Rabatel, éditeurs. « Tirage au sort et démocratie. Histoire, instruments, théories ». *Participations*, Hors-série, 2019 et « Le tirage au sort au XXI<sup>e</sup> siècle ». *Participations*, vol. 1, n° 23, 2019) et un numéro de la revue *Raisons politiques* (Cordier, Lionel, et al., éditeurs. « Politique du tirage au sort ». *Raisons politiques*, vol. 2, n° 82, 2021). Pour un état des lieux très complet de ce renouveau dans des champs aussi divers que l'histoire, la science politique, la philosophie et dans de très nombreux pays, voir : López-Rabatel, Liliane, et Yves Sintomer. « Introduction. L'histoire du tirage au sort en politique : instruments, pratiques, théories » *Participations*, Hors-Série, 2019, p. 9-34. Les auteurs montrent que ce renouveau est dû à la fois à l'intérêt des chercheurs mais aussi de pratiques militantes et institutionnelles.

<sup>2</sup> Landemore, Hélène. « Deliberation, Cognitive Diversity, and Democratic Inclusiveness... », op. cit., p. 1219.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 1226, je souligne.

<sup>4</sup> Voir par exemple les propos de la Sénatrice Les Républicains Muriel Jourda à propos de la convention citoyenne sur la vaccination, à laquelle elle dénie toute légitimité en vertu du critère de compétence : « Le collectif citoyen sur la vaccination est-il autre chose qu'un gadget ? » *Le Temps du débat*, réalisé par Emmanuel Laurentin, France Culture, 16 janvier 2021.

fonction de « résolution des problèmes » par Landemore fonde-t-elle un argument épistémique en faveur du tirage au sort satisfaisant du point de vue pragmatiste ?

Il faut, avant d'esquisser une réponse, préciser que le tirage au sort connaît des formes diverses et des significations qui varient en fonction des contextes sociaux et politiques<sup>1</sup>. En pratique, il s'accompagne régulièrement de formes d'échantillonnage stratifié, qui visent à doter les corps représentants ainsi sélectionnés d'une ressemblance sociologique avec les représentés, comme dans les cas de mini-publics déjà évoqués, à l'instar de la Convention citoyenne pour le climat ou des sondages délibératifs. Néanmoins, ces dispositifs mixtes relèvent, dans leurs présupposés et leurs objectifs, de ce que j'appelle la représentation-similitude, que j'aborderai dans la section suivante (II.3). Je m'intéresserai dans cette section à la forme strictement aléatoire, défendue notamment par Landemore, et qui repose sur un autre cadre épistémologique que les dispositifs mixtes. Ma critique du modèle de Landemore n'a donc pas vocation à condamner unanimement la pratique du tirage au sort. Je souhaite seulement montrer, d'une part, que l'idéal-type de la représentation descriptive qu'il met en œuvre, lorsqu'il est pratiqué de façon aléatoire, correspond à ce que j'ai appelé en introduction de ce chapitre la représentation-abstraction, et, d'autre part, que ce modèle pose problème du point de vue des critères épistémiques pragmatistes.

### *II.2.a. Le tirage au sort comme instrument de la représentation-abstraction*

Le tirage au sort met en œuvre un principe inverse au principe de distinction, si bien que plusieurs auteurs, dont Landemore, en font l'instrument d'une forme de représentation descriptive. Le hasard permet en effet d'éviter les effets de désélection systématique et donc le problème de l'exclusion. Il octroie donc à tous les citoyens une probabilité effectivement égale d'accéder à l'exercice du pouvoir<sup>2</sup>. De plus, le choix des représentants par le sort, en postulant

---

<sup>1</sup> Les écueils d'une approche essentialisante du tirage au sort sont soulignés par plusieurs auteurs. Voir notamment : Déloye, Yves. « D'une matérialité à l'autre : le tirage au sort au prisme de l'acte électoral ». *Participations*, vol. 4, Hors-Série, 2019, p. 513-519 : « Loin de renvoyer à une "essence" ou à une "nature", ni même à un principe stabilisé, le tirage au sort se révèle systématiquement imbriqué dans des arrangements institutionnels ritualisés, dans des configurations historiques, dans des cultures (souvent indissociablement religieuse et politique) qui singularisent le tirage au sort et interdit d'en globaliser l'étude et la compréhension » ; et Cervera-Marzal, Manuel, et Yohan Dubigeon. « Démocratie radicale et tirage au sort : Au-delà du libéralisme ». *Raisons politiques*, vol. 50, n° 2, 2013, p. 158 : « L'identification de ces deux vertus du sort nous permet d'éviter un double écueil. Une première approche, excessivement essentialiste, reprendrait telle quelle la thèse aristotélico-montesquienne de la nature démocratique du tirage au sort, oubliant ainsi que le sort est avant tout une méthode, une procédure, et qu'en ce sens, comme toute méthode, il peut être employé à différents usages (démocratique, libéral ou même autoritaire, comme en Chine), de sorte qu'il n'a pas de "nature". »

<sup>2</sup> Certains auteurs critiquent néanmoins la substitution de de la probabilité effective à la participation effective, arguant que le tirage au sort offre moins d'occasion que l'élection de participer effectivement à la vie politique (Pourtois, Hervé. « Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? », *op. cit.*, p. 425).

l'égalité des citoyens à gouverner, n'a pas pour but de sélectionner des individus en vertu d'une différence perçue comme une supériorité. Enfin, l'observation des assemblées tirées au sort dans diverses expérimentations politiques permet de mettre en lumière la compétence politique de citoyens ordinaires et donc de servir de fondement à une critique du critère de compétence comme fondement de la légitimité représentative :

« Le constat, démontré de façon quasi expérimentale, de la compétence délibérative des citoyens ordinaires rassemblés dans les mini-publics vient bousculer les justifications classiques républicaines ou libérales du gouvernement représentatif, qui tendent à incarner la raison publique dans l'action d'un "corps choisi de citoyens" élus, pour reprendre la formule célèbre de Madison. »<sup>1</sup>

La ressemblance postulée et mise en œuvre par le tirage au sort est donc une ressemblance des capacités : le représentant n'a pas besoin de posséder sur ce plan une spécificité. Cette ressemblance entre représentants et représentés repose en outre sur le postulat d'une ressemblance entre les représentés eux-mêmes. En effet, ceux-ci sont considérés à travers la pratique du tirage au sort comme dotés d'une compétence politique universelle. Cette idée, qui fonde toute une tradition de philosophie politique, trouve sa formulation originelle dans le récit mythique de l'égalité de la compétence politique entre tous les hommes dans le *Protagoras*<sup>2</sup>.

Suivant une telle conception, le caractère descriptif de la représentation repose donc sur une conception abstraite et non sociologique de la description. En effet, les citoyens tirés au sort représentent ce qu'il y a d'universel chez l'ensemble des citoyens : leur compétence politique. Ainsi, leur valeur, comme représentants, ne découle pas de leur appartenance à un groupe social spécifique, leur conférant une expérience privilégiée de certains problèmes et intérêts particuliers, mais sur leur appartenance potentielle à *n'importe quel* groupe. En d'autres termes, ce n'est pas la ressemblance sociologique qui fait ici la valeur de la représentation, sinon l'universalité d'une capacité politique identique chez l'ensemble des citoyens, à condition de les sélectionner abstraction faite de leur appartenance sociale. Cette conception abstraite de la représentation descriptive dote le tirage au sort de deux fonctions principales.

---

<sup>1</sup> Courant, Dimitri, et Yves Sintomer. « Le tirage au sort au XXI<sup>e</sup> siècle. Actualité de l'expérimentation démocratique », *op. cit.*, p. 12.

<sup>2</sup> Platon. *Protagoras*. Flammarion, 1997, 320-321c. Sur l'héritage de ce mythe dans toute une tradition de justification épistémique de la démocratie, voir : Landemore, Hélène. *Democratic Reason...*, *op. cit.* chapitre 3, § 1 « Le mythe de Protagoras : la sagesse politique universelle » p. 55-59.

D'une part, le tirage au sort est donc doté d'une vertu égalitaire abstraite. Il doit permettre d'éviter l'homogénéité sociologique qui découle de l'exclusion élective :

« La sélection par tirage au sort favorise une diversité sociale plus grande que dans une assemblée élue, qui est certainement plus homogène socialement sur le plan du recrutement. »<sup>1</sup>

D'autre part, il doit avoir un effet neutralisant par rapport aux intérêts particuliers qui s'expriment nécessairement dans le vote, comme le soulignent notamment Manuel Cervera-Marzal et Yohan Dubigeon :

« La vertu neutralisante du sort réside pour sa part dans le fait qu'en confiant le choix au hasard il aboutit à une désignation neutre des gouvernants, puisque, contrairement à l'élection, aucune volonté, aucun intérêt ni aucune passion humaine ne sont impliqués dans le processus. »<sup>2</sup>

Le tirage au sort purement aléatoire a donc pour fonction d'annuler les effets des inégalités sociales sur les processus de sélection des représentants par le biais de la neutralisation des intérêts, suivant une conception abstraite de l'égalité et de la compétence politique universelle. Or, cette conception abstraite de la représentation descriptive pose plusieurs problèmes du point de vue de l'épistémologie pragmatiste critique.

## *II.2.b. Le tirage au sort : un instrument du pluralisme épistémique ?*

L'argument de Landemore peut être résumé sous la forme du syllogisme suivant : les institutions représentatives ont pour fonction la « résolution des problèmes » (1) ; résoudre un problème requiert de la « diversité cognitive » (2) ; c'est un certain type de « représentation descriptive » qui garantit la diversité cognitive (3) ; et c'est le tirage au sort qui réalise cette représentation descriptive (4) ; donc le tirage au sort est la meilleure méthode de sélection des représentants d'un point de vue épistémique (5). Par conséquent, il convient de « préférer le tirage au sort à l'élection des représentants » puisque « la meilleure manière de maximiser la diversité cognitive du groupe de représentants est la représentation descriptive, telle qu'elle est réalisée par le tirage au sort. »<sup>3</sup>

Sur quelle conception du critère de « diversité cognitive » repose le modèle de représentation-abstraite ? Celle-ci correspond-elle au pluralisme épistémique du pragmatisme ?

---

<sup>1</sup> Pourtois, Hervé. « Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? », *op. cit.*, p. 433.

<sup>2</sup> Cervera-Marzal, Manuel, et Yohan Dubigeon. « Démocratie radicale et tirage au sort : Au-delà du libéralisme », *op. cit.*, p. 158.

<sup>3</sup> Landemore, Hélène. « Deliberation, Cognitive Diversity, and Democratic Inclusiveness... », *op. cit.*, p. 1210.

En fait, la diversité cognitive présente quatre différences fondamentales avec le pluralisme épistémique pragmatiste : la définition des problèmes comme donnés (1), le présupposé de l'existence d'une solution unique et *a priori* aux problèmes (2), le critère de neutralité, ou d'impartialité (3), et la conception psychologique et individualiste de la connaissance (4).

Premièrement, Landemore définit la fonction des représentants tirés au sort comme l'identification de la « bonne réponse à un problème *donné*. »<sup>1</sup> (1) Si elle affirme qu'on ne peut pas savoir à l'avance quels problèmes politiques surgiront, elle considère néanmoins que lorsque ceux-ci adviennent, c'est sous la forme d'un donné, et que la délibération porte à ce titre uniquement sur la résolution des problèmes, et non sur ce que j'ai appelé dans mon deuxième chapitre, leur institution. Nous avons vu, en effet, que l'épistémologie pragmatiste échappait à la critique de la restitution d'un mythe du donné du fait de la distinction entre situation troublée et situation problématique. L'institution d'un problème requiert à ce titre une articulation active entre observation et conceptualisation, qui est déjà articulée à la projection de fins potentielles. Dès lors, comme l'a montré l'exemple des féminicides, de nombreux problèmes distincts et potentiellement conflictuels peuvent être identifiés à partir d'une situation troublée.

Deuxièmement, Landemore postule l'existence d'une « bonne réponse » unique et *a priori* à chaque problème (2) :

« N'importe quelle solution proposée peut être évaluée précisément à un coût minimal. Cette affirmation revient à affirmer l'existence d'un "oracle", c'est-à-dire d'une machine, d'une personne ou d'une intuition intérieure qui peut nous dire la valeur des solutions proposées. La nature évidente en soi de certaines solutions dans un contexte délibératif peut être considérée de manière analogue à ce que Habermas nomme "la force sans violence du meilleur argument". »<sup>2</sup>

L'exigence d'une diversité cognitive découle uniquement de la diversité et de l'imprévisibilité des problèmes, mais non de l'existence d'un authentique pluralisme épistémique. Nous avons vu, en effet, que Dewey défendait deux formes de pluralisme épistémique : un pluralisme méthodologique, mais aussi un pluralisme ontologique. De ce point de vue, il existe plusieurs « descriptions » possibles et valables d'un phénomène, et une pluralité de solutions possibles à celui-ci.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 1218, je souligne.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 1213.

En outre, Landemore distingue explicitement sa conception de la représentation descriptive des modèles de représentation substantielle, qui visent à représenter la pluralité des intérêts sociaux (3) :

« Cela parle assurément en faveur de la représentation descriptive, mais pour les raisons classiques qu'avoir une assemblée qui ressemble à un portrait en miniature du peuple est plus susceptible de représenter tous les intérêts et les visions du monde de manière juste, en proportion de leur nombre, plutôt que pour la raison épistémique proposée ici. »<sup>1</sup>

Le tirage au sort aléatoire est en effet largement considéré comme ayant un effet neutralisant sur les intérêts, vecteur d'une impartialité des décisions politiques, comme le souligne Yves Deloye :

« De son côté, associé au principe neutralisateur du hasard, le tirage au sort aurait – depuis l'Antiquité grecque au moins – la vertu de promouvoir une égalité et une impartialité démocratiques dont la pureté est souvent exagérée. »<sup>2</sup>

La qualité épistémique des décisions sur laquelle Landemore fonde la légitimité du tirage au sort repose donc sur le critère d'impartialité, défini comme neutralisation des intérêts. Ainsi, la notion d'« impartialité démocratique » désigne ici le fait que les représentants sélectionnés, dans la mesure où ils ne possèdent pas un intérêt personnel en jeu dans l'exercice de représentation (puisque'ils ne peuvent pas être réélus)<sup>3</sup>, et dans la mesure où ils ne représentent pas des intérêts spécifiques (puisque'ils n'ont pas été élus) sont plus susceptibles de se consacrer à la recherche objective des bonnes décisions.

Or, nous avons vu que Dewey défendait un modèle substantiel de représentation comme instrument de promotion des intérêts du public. L'articulation deweyenne entre intérêt et connaissance, au cœur de la critique du « culte idolâtre » de la « pensée pure » analysée dans mon premier chapitre, invite ainsi, nous l'avons vu, à abandonner le critère de neutralité au profit de la réflexivité. Dès lors, le cadre pragmatisme permet d'articuler une conception substantielle de la représentation avec une justification épistémique de la représentation dans la mesure où les institutions politiques ont précisément pour fonction, non pas de neutraliser, mais de clarifier et d'articuler les intérêts. La prétention à la neutralité tend au contraire à contrevenir

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 1224. Elle se réfère en particulier au modèle agonistique de Mouffe.

<sup>2</sup> Déloye, Yves. « D'une matérialité à l'autre : le tirage au sort au prisme de l'acte électoral », *op. cit.*, p. 514.

<sup>3</sup> On trouve cet argument chez Pourtois : « Les membres d'une assemblée tirés au sort n'ont pas, par définition, d'intérêt à se faire réélire. Leur carrière et leur réputation ne sont pas en jeu. Ils sont donc davantage susceptibles d'impartialité et d'objectivité dans les jugements qu'ils posent. (...) les conditions internes d'une assemblée tirée au sort favorisent des échanges entre les participants qui sont plus proches de ce que l'on attend d'une vraie délibération. De fait, les risques de la rhétorique plébiscitaire sont réduits, de même que ceux du marchandage. » (Pourtois, Hervé. « Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? », *op. cit.*, p. 433)

au critère de l'attitude d'humilité épistémique associée à la réflexivité. Une telle conception de la légitimité épistémique des représentants tirés au sort peut alors contrevenir à ces critères et reconduire une forme d'élitisme.

Cette critique a été adressée par plusieurs auteurs à l'encontre du tirage au sort. Ainsi Pourtois rappelle qu'une conception du tirage au sort comme permettant de former un corps « pur » de représentants, n'ayant aucun intérêt particulier en jeu dans l'exercice de la représentation et placé dans des conditions idéales de délibération peut conduire à une forme d'élitisme procédural, disqualifiant la critique et amenuisant le contrôle des représentants :

« On pourrait dès lors se demander si les propositions d'instauration d'un parlement tiré au sort ne reproduisent pas, à leur insu, le schéma des théories élitistes de la représentation : il s'agit de confier le pouvoir de gouverner à un groupe de citoyens qui sont dans les meilleures conditions pour délibérer. Seul le tirage au sort réaliserait ces conditions. La différence avec le parlementarisme classique tiendrait à ce que la qualité de délibération ne serait pas liée aux qualités particulièrement exceptionnelles de ces citoyens-représentants, mais plutôt à la qualité de l'échantillon statistique et à la procédure dans laquelle on le place. Dès lors, une telle approche négligerait l'importance et les effets que les débats informels entre citoyens dans l'espace public peuvent avoir pour la formation de la délibération politique dans les instances de décisions, singulièrement dans les assemblées représentatives. Comme le souligne Philip Pettit, il existe un risque qu'une assemblée ainsi constituée se mue en "despote bienveillant". »<sup>1</sup>

Pettit définit en effet la représentation-abstraction comme « indicative »<sup>2</sup>, non pas de l'intérêt ou de la volonté effectifs des citoyens, mais de ce qu'ils devraient être dans des conditions idéales. À ce titre, la représentation-abstraction ne réintroduit-elle pas une forme de « principe-distinction » ? L'analyse de la Convention citoyenne pour le climat a en effet montré que la validité épistémique d'un corps représentant tiré au sort n'était pas nécessairement incompatible avec une prise en compte et un dialogue avec des intérêts et volonté extérieurs. Le critère de valeur de la représentation aurait alors plus trait à l'intensité de la relation entre représentants et représentés, comme le suggère Young, qu'à la neutralité supposée des citoyens tirés au sort.

Enfin, la conception de Landemore s'appuie sur une épistémologie radicalement individualiste (4). Elle s'appuie en effet sur les travaux de Hong et Page et sur leur « *Diversity Trump Ability Theorem* »<sup>3</sup> pour définir la diversité cognitive comme comportant trois volets : une diversité de « perspective », d'« interprétation » et d'« heuristique », définies comme des

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 431-432. Pourtois se réfère à Pettit, Philip. *On the People's Terms: A Republican Theory and Model of Democracy*. Cambridge University Press, 2012, p. 205.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 199-200.

<sup>3</sup> Hong, Lu, et Scott E. Page. « Problem Solving by Heterogeneous Agents ». *Journal of Economic Theory*, vol. 97, n° 1, 2001, p. 123-163.

différences inter-individuelles dans les façons de « voir le monde, d'interpréter les problèmes et d'inventer des solutions à ces problèmes »<sup>1</sup>. Landemore invite alors à distinguer cette diversité de ses symptômes (la diversité des opinions) et de ses causes, comme « le genre, l'ethnie, ou plus fondamentalement les gènes »<sup>2</sup>. À ce titre, les arguments formulés directement en faveur d'une diversité sociale parmi les représentants échouent selon elle à identifier la véritable vertu épistémique de la diversité, qui se situe dans son caractère non pas sociologique mais psychologique :

« La diversité qui compte vraiment n'est pas la diversité des opinions, des valeurs ou des perspectives (comme fins, résultats plutôt que comme processus), ni même une diversité de bagage social ou économique (...). Ce qui compte c'est une diversité cognitive plus fondamentale, définie comme propriété interne, psychologique, qui détermine comment chaque individu voit le monde, interprète les problèmes, et y fait des prévisions. »<sup>3</sup>

La diversité est donc conçue ici comme une diversité cognitive psychologique entre les individus, et non comme une diversité sociologique, celle-ci étant renvoyée au rang de cause partielle d'une part, et moins fondamentale que des causes supposées biologiques d'autre part. La conception de la diversité empruntée par Landemore à Hong et Page est, à ce titre, une conception numérique de la diversité comme accumulation : « il semble plus rationnel, écrite, de considérer chaque membre du groupe comme une source unique de potentielle diversité cognitive et d'essayer de préserver dans l'assemblée les nombreuses perspectives *uniques* du groupe. »<sup>4</sup> L'inclusion que Landemore appelle de ses vœux est finalement plus quantitative que qualitative. Au fond, il s'agit d'assurer la présence d'une diversité d'individus pour maximiser les chances que celui capable d'identifier la bonne solution soit présent parmi les représentants, selon un principe qu'on pourrait qualifier de précaution épistémique :

« En politique, mieux vaut laisser tout le monde parler à l'assemblée, parce que contrairement à ce qui se passe dans des domaines plus techniques comme l'architecture ou la construction navale, on ne sait tout simplement pas à l'avance qui va apporter les réponses ou qui va apporter les perspectives et les arguments pertinents. »<sup>5</sup>

À l'inverse, l'homogénéité problématique que risque de générer l'élection n'est pas d'ordre sociologique mais relève selon elle d'un type de « personnalité » :

---

<sup>1</sup> Landemore, Hélène. « Deliberation, Cognitive Diversity, and Democratic Inclusiveness... », *op. cit.*, p. 1211.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 1212.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 1221.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 1220.

« Même en théorie, il n'est donc pas évident qu'on puisse pleinement réconcilier le principe de l'élection avec l'objectif de diversité cognitive, puisque les personnes les plus susceptibles de faire campagne ont des chances de partager des traits de personnalité (une personnalité de type A par exemple). »<sup>1</sup>

Or, nous avons vu au chapitre 4 que l'épistémologie pragmatiste s'inscrivait au contraire dans le camp des théories sociales de la connaissance, définies par Fricker comme un ensemble de conceptions « où les participants ne sont pas conçus en faisant abstraction des relations de pouvoir social (comme dans l'épistémologie traditionnelle, y compris la plupart de l'épistémologie sociale) mais comme des types sociaux, qui se tiennent dans des relations de pouvoir les uns avec les autres. »<sup>2</sup> Dewey montre ainsi que la « composition des idées » de chaque individu « est le résultat de l'association et de l'échange »<sup>3</sup>.

Le tirage au sort présente donc un visage radicalement anti-élitiste en postulant l'égale compétence de tous et il se distingue ainsi à première vue de la représentation-distinction. Il permet aussi d'empêcher la désélection systématique des individus membres des groupes sociaux subalternes à laquelle tend le suffrage en contexte inégalitaire. À ce titre, il conduit *de facto* à un corps représentatif plus divers sociologiquement et donc plus ressemblant à la population. Il relève donc d'une forme de représentation descriptive à deux niveaux : du fait du postulat d'une ressemblance entre les représentés et entre représentés et représentants eu égard à la compétence politique ; et du fait de la diversité sociologique qu'il favorise par rapport aux effets excluants de l'élection. Néanmoins, s'il accentue la diversité sociologique des représentants, il le fait pour ainsi dire par *hasard* et par *précaution*, plutôt que par souscription à un pluralisme épistémologique au sens pragmatiste du terme. En outre, cette dimension descriptive de la représentation est dissociée de sa dimension substantielle, c'est-à-dire de sa capacité à éclairer et articuler les intérêts sociaux. À ce titre, le tirage au sort purement aléatoire présente des lacunes du point de vue de la justification épistémique pragmatiste des institutions politiques. Or, dans la mesure où l'argument de Landemore se construit en fait bien plus contre la représentation-similitude que contre l'élection, il convient à présent de s'interroger sur ce mécanisme de sélection, afin d'en saisir les caractéristiques épistémiques qui le distinguent du tirage au sort et de l'élection. Dewey déplore, en outre, l'absence de prise en compte des intérêts

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 1218.

<sup>2</sup> Fricker, Miranda. *Epistemic injustice...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 105. Voir le chapitre 4 de ce travail.

de groupe dans les institutions politiques, en appelant donc à une théorie de la représentation des groupes sociaux :

« La pratique actuelle de la politique, qui ignore totalement les catégories professionnelles ainsi que les connaissances et les objectifs organisés que suppose l'existence de ces différentes catégories, repose sur la somme des individus au sens quantitatif du terme (...). »<sup>1</sup>

### **II.3. La représentation-similitude : une défense épistémique pragmatiste de la forme sélective**

La représentation-similitude se distingue de l'esprit du tirage au sort et de l'élection en ayant pour objectif d'assurer systématiquement, par le biais de différentes techniques de sélection (comme les quotas, l'échantillonnage stratifié, les sièges réservés ou les transformations de la carte électorale)<sup>2</sup>, la présence de certains groupes sociaux parmi les représentants politiques. Mansbridge définit ce modèle, qu'elle défend, dans les termes suivants :

« La personnalité et la biographie des représentants expriment d'une façon ou d'une autre certaines caractéristiques typiques du groupe d'individus qu'ils représentent. Des parlementaires noirs représentent les électeurs noirs, des législatrices femmes représentent l'électorat féminin, et ainsi de suite. »<sup>3</sup>

Cela implique, d'une part, que ce sont des groupes sociaux particuliers qui forment l'objet de la représentation et non des individus ou le peuple dans son ensemble. Ce modèle opère donc, comme le souligne Éléonore Lépinard en prenant l'exemple du genre, « une rupture dans l'idéal politique de l'individualisme abstrait en proposant de représenter politiquement les femmes *en tant que femmes* »<sup>4</sup>. D'autre part, c'est la ressemblance sociologique entre le représentant et le représenté qui fonde la légitimité de la représentation.

La représentation-similitude a notamment été défendue tout récemment par les féministes chiliennes lors du processus constituant de 2020<sup>5</sup>. Les juristes et élues féministes ont en effet souligné qu'une représentation descriptive des femmes devrait permettre « que les intérêts des

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, op. cit., p. 147.

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 141.

<sup>3</sup> J'emprunte cette distinction à Mansbridge : « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs... », op. cit., p. 54.

<sup>4</sup> Lépinard, Éléonore. *L'égalité introuvable : la parité, les féministes et la République*. Presses de Sciences Po, 2007, p. 94-95.

<sup>5</sup> J'analyse en détail la conception de la représentation qui a sous-tendu les revendications et théorisations féministes qui ont accompagné le processus constituant dans : Ferey, Camille. « Faut-il représenter les femmes en tant que femmes ? Une approche féministe pragmatiste de la représentation démocratique ». *Pragmata*, 9, à paraître.

femmes, comme obtenir la reconnaissance de droits spécifiques qui ont été invisibilisés historiquement et/ou minimisés, aient de meilleures chances d'être inclus dans le texte constitutionnel, en donnant une place aux expériences de vie des femmes. »<sup>1</sup> La représentation descriptive telle qu'elle est mise en œuvre par la représentation-similitude est ici conçue comme une forme de représentation substantielle, c'est-à-dire devant assurer la défense des intérêts effectifs du groupe social en question (en l'occurrence ici, précisent Sepulveda Hales et Pinto Troncoso, les droits sexuels et reproductifs, la lutte contre les violences de genre et la prise en considération du travail reproductif). Cette fonction substantielle est souvent associée à une fonction délibérative plus générale, comme dans la défense de ce modèle par Mansbridge :

« La représentation descriptive améliore la représentation substantielle des intérêts en améliorant *la qualité de la délibération* (...), l'épithète "descriptif" qualifiant la représentation ne signale pas seulement des caractéristiques visibles telles que la couleur de peau ou le genre, mais aussi l'existence d'expériences communes, de telle sorte qu'un représentant ayant une expérience d'exploitant agricole peut dans une certaine mesure assumer la représentation descriptive d'un électorat paysan. »<sup>2</sup>

Ces deux fonctions, substantielle et délibérative, fondent la justification épistémique de la représentation-similitude sur l'affirmation d'un lien entre expérience et connaissance. On retrouve ce lien au cœur de la défense de la représentation-similitude chez Young, lorsqu'elle précise que les arguments en faveur de la ressemblance sociologique entre représentants et représentés se distinguent de « l'idée que les attributs physiques ou d'appartenance des personnes fondent *en tant que tel* une raison pour qu'elles représentent celles qui ont les mêmes attributs. Ils affirment plutôt que les femmes, ou les autochtones, ont des *expériences* similaires que seules les autres personnes du groupe peuvent *comprendre* avec la même immédiateté. »<sup>3</sup>

À partir de ce lien entre expérience et connaissance, se distinguent ensuite, comme je l'ai évoqué en introduction de ce chapitre, un modèle microcosmique, qui vise la reproduction d'un corps représentant identique sociologiquement au corps représenté, et un modèle sélectif, qui défend la représentation spéciale de certains groupes uniquement, en vertu de leurs désavantages sociaux. Ces deux conceptions peuvent donner lieu à des assemblées représentatives radicalement différentes. Sepulveda Hales et Pinto Troncoso défendent par

---

<sup>1</sup> Sepulveda Hales, Bárbara, et Florencia Pinto Troncoso. *La constitución feminista*. Lom, 2021, p. 14.

<sup>2</sup> Mansbridge, Jane. « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs... », *op. cit.*, p. 54, je souligne. On retrouve cet argument chez Young, comme l'a analysé Sophie Guérard de Latour : « Le multiculturalisme de Young reconsidéré... », *op. cit.*, p. 588.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 142-143, je souligne.

exemple le mécanisme de parité-plancher, comme instrument de la représentation sélective<sup>1</sup>. Suivant cette conception, le groupe des femmes doit se voir assurer une représentation *a minima* paritaire, mais pas le groupe des hommes, si bien que la parité-plancher doit être préférée à la parité-plafond (qui consiste pour sa part à assurer 50% de sièges à chacun de ces deux genres). En effet, la parité-plafond mise en œuvre pour l'élection des Constituants chiliens en 2020, a de fait conduit sept femmes élues à devoir renoncer à leur siège au profit d'un homme, puisque plus de femmes ont finalement été élues<sup>2</sup>. Partant de cet effet imprévu d'une conception microcosmique de la représentation-similitude, les juristes féministes chiliennes affirment qu'il n'est ni nécessaire ni juste de limiter la présence politique des femmes, et qu'une assemblée composée à 99% de femmes seraient, du point de vue de leur conception de la représentation sélective, représentative.

Je montrerai dans cette section qu'on peut en effet accorder une valeur normative à la représentation-similitude pour des raisons spécifiquement épistémiques. Plus précisément, je défendrai l'idée que le cadre épistémologique pragmatiste critique invite à défendre la forme sélective de représentation-similitude, plutôt que sa forme microcosmique.

Pour ce faire, je partirai de la critique de la représentation-similitude par Landemore afin d'en montrer les limites d'un point de vue pragmatiste, puis j'analyserai la défense féministe de la représentation sélective, telle qu'elle est élaborée par Young et Mansbridge.

### *II.3.a. L'argument de Landemore contre la représentation-similitude : présupposés et contradictions*

L'argument de Landemore en faveur du tirage au sort se construit principalement en opposition à la représentation-similitude. Elle écrit ainsi que « la sur-représentation [*oversampling*] systématique des minorités cognitives est à la fois irréalisable et généralement indésirable d'un point de vue normatif pour des raisons épistémiques »<sup>3</sup>. Si Landemore parle de « sur-représentation » et semble donc s'attaquer spécifiquement à la forme sélective de représentation-similitude, son argument s'oppose en réalité dans cet article à toute forme de stratification, y compris microcosmique. Au fond, sa critique porte sur l'adjectif « systématique » plutôt que sur le préfixe « sur » lorsqu'elle s'oppose à « la sur-représentation

---

<sup>1</sup> Je m'appuie ici sur la présentation de Barbara Sepulveda Hales, suivie d'un entretien, lors de la 10<sup>ème</sup> édition du « Congrès du droit et du changement social » à laquelle j'ai assisté à l'Université australe au cours de mon séjour de recherche au Chili.

<sup>2</sup> Genoux, Flora. « Au Chili, la parité a profité aux hommes lors de l'élection de l'Assemblée constituante ». *Le Monde*, 20 mai 2021.

<sup>3</sup> Landemore, Hélène. « Deliberation, Cognitive Diversity, and Democratic Inclusiveness... », *op. cit.*, p. 1221.

« systématique des minorités cognitives » : elle conteste la valeur épistémique d'une représentation systématique des groupes sociaux.

Or l'argument de Landemore présente plusieurs écueils. On peut tout d'abord noter qu'une ambiguïté frôlant la contradiction jalonne le texte, exprimée de manière particulièrement saillante dans ce passage où l'autrice affirme :

« (...) cela n'a pas de sens de dire qu'une femme noire représente mieux une autre femme noire. Mais dans un pays caractérisé par la présence d'une importante minorité noire, une assemblée sans femmes noires échoue presque assurément à inclure la quantité nécessaire de diversité cognitive, ce qui a de fortes chances de porter préjudice à la qualité épistémique de l'issue des délibérations. »<sup>1</sup>

D'une part, l'absence de certains groupes sociaux du corps représentant pose problème du point de vue épistémique ; mais d'autre part, aucun mécanisme ne doit selon Landemore être mis en place afin d'assurer leur présence puisque cela n'aurait « pas de sens » d'affirmer que les intérêts d'un groupe sont mieux représentés par ses membres. Cet argument semble donc mener à une aporie pratique, qui repose sur l'absence de définition claire de la nature du lien entre groupe social, intérêt et connaissance, et plus généralement, sur l'absence de définition du groupe social.

Reconstruisons à présent l'argument de Landemore afin d'en identifier les chaînons problématiques. Son postulat initial consiste à affirmer que chaque problème politique requiert un type de « diversité cognitive » spécifique en fonction de sa nature propre, laquelle diversité tend à être identifiée dans son article à une diversité idéologique, au sens d'une diversité d'opinions :

« Si l'on savait à l'avance quels problèmes allaient survenir dans les prochaines années – par exemple, des problèmes strictement liés à une crise économique – on souhaiterait s'assurer d'avoir une assemblée dotée de suffisamment de diversité cognitive concernant certaines dimensions pertinentes pour les décisions économiques. On serait probablement mieux lotis avec une assemblée de représentants compétents en économie et divers du point de vue idéologique (certains keynésiens, d'autres monétaristes, ou d'autres "Autrichiens" concernant les principes macroéconomiques). »<sup>2</sup>

Ici, la diversité cognitive est donc ramenée à une diversité idéologique, identifiée en l'occurrence à la distinction entre différents courants de la théorie économique. Partant de cette conception de la diversité, Landemore développe deux arguments contre la représentation-similitude. D'une part elle affirme que celle-ci ne permet pas d'assurer la diversité requise dans

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 1229.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 1219.

la mesure où il est impossible et problématique d'établir une corrélation entre opinion et groupe social, en particulier concernant des problèmes à venir, par nature indéterminés. J'appellerai cette idée l'argument de l'*essentialisation* (1). D'autre part, elle défend l'idée que la représentation d'un groupe en fonction de la supposée supériorité de son opinion sur un enjeu déterminé peut conduire à homogénéiser l'assemblée représentative et donc à exclure d'autres groupes nécessaires pour répondre à d'autres types de problèmes : il s'agit de ce que j'appellerai l'argument de l'*homogénéisation* (2). Par exemple, si l'on décide de représenter spécifiquement les groupes de genre, cela peut être pertinent pour un problème lié aux droits reproductifs, mais inutile voire problématique pour un problème relatif à l'écologie, pour lequel il faudrait selon Landemore favoriser en priorité les groupes les plus sensibles à la préservation de la nature. De ce point de vue, toute représentation « sur la base de catégories statistiques classiques est vouée à homogénéiser l'assemblée représentative sur une ou plusieurs dimensions, ce qui risque en fait de porter préjudice au potentiel épistémique du groupe délibérant. »<sup>1</sup>

Concernant l'argument de l'*essentialisation* (1), son premier présupposé (l'incertitude sur les problèmes à venir) est contestable dans la mesure où Landemore elle-même ne donne pour l'illustrer que des exemples de problèmes dont on peut au contraire établir de manière certaine qu'ils se poseront aux assemblées représentantes, puisqu'ils se posent déjà et engagent précisément l'avenir :

« Par exemple, si on savait qu'un désastre écologique avait des chances d'avoir lieu dans les cinq prochaines années, on s'assurerait que l'assemblée législative contienne plus d'individus écologistes que n'en compte la population totale. »<sup>2</sup>

En fait, cette idée lui sert surtout à définir en négatif la nature de la diversité cognitive (une diversité d'opinions donc). L'argument proprement épistémique contre la représentation-similitude porte du coup plutôt sur l'impossibilité d'établir une corrélation fiable entre groupes sociaux et opinions, une fois que la diversité cognitive a été définie comme diversité d'opinions :

« Même si une analyse fine *post-facto* pouvait corrélérer de manière fiable certains traits avec certains points de vue (par exemple les femmes libertariennes de gauche ont tendance à penser X sur la question Z), cela ne nous dirait toujours rien de pertinent sur ce que seraient leurs points de vue dans le futur, dans un contexte différent, sur des problèmes toujours changeants. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 1220.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> *Id.*

Ainsi, suivant la conception de la diversité cognitive de Landemore, une justification épistémique de la représentation-similitude devrait nécessairement reposer sur la démonstration d'une corrélation stable entre groupe social et opinion sur l'ensemble des sujets. Cela reviendrait, d'une part, à postuler que l'ensemble des membres d'un groupe social ont le même avis et, d'autre part, que cette unité n'est pas susceptible de changer avec le temps. Ces deux idées relèvent selon elle d'une essentialisation des groupes, qui est problématique sur le plan descriptif et normatif :

« Essayer de prédire si une mère célibataire afro-américaine ou un fermier caucasien vont contribuer à la qualité de l'issue de la délibération sur un ensemble de sujets encore indéterminés est au mieux idiot, au pire essentialisant. »<sup>1</sup>

Or, un tel argument repose sur un cadre socioépistémologique problématique d'un point de vue pragmatiste. En effet, de ce point de vue, il n'est pas nécessaire que tous les membres d'un groupe aient la même opinion pour constituer un public, mais seulement qu'ils soient affectés par un problème ou une décision de sorte qu'un intérêt commun soit potentiellement identifiable à partir de cette affection. En d'autres termes, une « expérience » commune aux membres d'un public leur confère une certaine unité distincte d'une uniformité des opinions. Le caractère faillibiliste de la « bonne décision » requiert en outre que les groupes affectés par celle-ci puissent rendre publique la connaissance de ses conséquences, sans que cela n'implique, à nouveau, un accord idéologique, ni un caractère figé dans le temps de la nature du public. Enfin, l'absence d'une bonne solution *a priori* et absolument supérieure, met à mal la conception de la diversité cognitive sur laquelle repose l'argument de Landemore. L'exemple des individus « compétents en économie » ou « écologistes » montre en effet que Landemore restitue en fait une conception épistocratique de la bonne décision unique et *a priori*, comme nous l'avons déjà vu dans sa défense du tirage au sort.

Le deuxième argument de Landemore, celui de l'*homogénéité*, repose en quelque sorte sur une logique contraire au premier (2). Il s'agit en effet de montrer que la représentation spéciale de certaines opinions risque de conduire à l'homogénéisation sociologique des représentants, autrement dit à la sur-représentation de certains groupes sociaux. L'argument repose donc cette fois sur le postulat d'une possible corrélation entre groupe social et opinion :

« Les individus compétents en économie, quelle que soit leur diversité cognitive concernant les questions économiques, pourraient avoir tendance à être complaisant envers Wall Street et les institutions financières ou les entreprises en général. Les individus écologistes de différents types pourraient avoir tendance à

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 1223.

être irresponsables fiscalement. (J'invente évidemment ces deux exemples.) Dans d'autres domaines, comme les problèmes concernant les mères célibataires pauvres des communautés noires, un groupe représentant de manière disproportionnée les économistes et les écologistes, pourrait aussi manquer la diversité pertinente, puisque surreprésenter les docteurs en économie ou les citoyens écologistes peut conduire à surreprésenter les individus blancs privilégiés. »<sup>1</sup>

Les groupes ayant des traits communs au-delà de leur opinion sur le problème en question, leur représentation spéciale mettrait ainsi à mal la diversité de « types d'individus » requise selon Landemore pour découvrir les meilleures décisions sur des problèmes divers. Cet argument pose essentiellement deux problèmes.

D'une part, il ne distingue pas d'un point de vue normatif les effets d'une sur-représentation des groupes dominés de ceux d'une sur-représentation des groupes dominants. Landemore pose en effet comme équivalentes toutes formes de représentation spéciale de groupes en termes d'homogénéisation. Cette approche consiste à isoler exagérément le corps représentant du reste de la société dans laquelle ses membres s'inscrivent pourtant : elle ne prend pas en compte les formes d'ignorance active des groupes dominants mises en lumière dans notre première partie ; ni le fait que les « problèmes » politiques affectent différemment les groupes sociaux en fonction de leur place dans un système social inégalitaire. On retrouve donc ici l'écueil de sa définition des problèmes comme « donnés ».

D'autre part, si son argument fonctionne concernant la représentation spéciale des opinions, au sens où elle parvient en effet à montrer que favoriser la représentation de certaines opinions considérées comme bonnes peut conduire à sur-représenter certaines catégories sociales (et en l'occurrence, les groupes dominants) ; cet argument ne s'applique pas pour autant de manière identique à la question de la représentation sociale des groupes, au sens sociologique. Or, Landemore tend à identifier ces deux définitions du groupe (communauté d'opinion et catégorie sociale). Elle établit ainsi une équivalence argumentative entre le groupe « femme libertarienne de gauche », le groupe des « femmes », celui des « noirs », ou encore celui des « fermiers caucasiens », des « défenseurs des animaux », des « mères célibataires afro-américaines », des « docteurs en économie » ou des « bibliothécaires » :

« S'il est possible que les traits sociologiques sur lesquels sont fondés les quotas ou le découpage électoral soient corrélés avec le bon type de différence cognitive – celle permise par les femmes et les noirs par exemple – sur d'autres problèmes,

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 1221.

les catégories pertinentes devraient être toutes autres (par exemple les défenseurs des animaux, ou les bibliothécaires) »<sup>1</sup>

*In fine*, Landemore ne parvient pas à montrer que la représentation spéciale des groupes sociaux pose problème du point de vue épistémique. Elle montre uniquement que si l'on souhaite représenter certaines opinions en particulier (parce qu'elles sont considérées comme bonnes *a priori* ou parce qu'elles doivent refléter un type de diversité pertinent pour un problème donné), cela est soit impossible parce qu'on ne sait pas à l'avance qui aura cette opinion ; soit problématique parce que cela conduira à favoriser certaines catégories sociales ignorantes sur d'autres types de problèmes. Son argument fonctionne donc contre la représentation spéciale des opinions, c'est-à-dire contre la représentation spéciale sous sa forme épistocratique, telle qu'elle est défendue notamment par Brennan<sup>2</sup>. En revanche, les arguments de Landemore ne permettent pas de montrer les écueils de la représentation-similitude en général, qui repose en fait sur d'autres présupposés épistémologiques et sociologiques. En quoi une approche pragmatiste du lien entre expérience et connaissance est-elle plus à même de comprendre et de défendre la valeur épistémique de la représentation-similitude et sous quelle forme ?

### *II.3.b. Représenter les groupes subalternes : arguments et enjeux*

Young et Mansbridge élaborent, à l'inverse de Landemore, un ensemble d'arguments en faveur de la représentation descriptive des groupes sociaux subalternes en contexte inégalitaire. Certains de ces arguments sont spécifiquement épistémiques et s'appuient à mon sens largement sur un cadre épistémologique pragmatiste. Ce faisant, ils fournissent des réponses pertinentes à un ensemble de critiques formulées à l'encontre de la représentation sélective, notamment dans le champ même de la philosophie féministe.

#### *II.3.b.i. Les défenses féministe et pragmatiste de la représentation des groupes sociaux*

La justification philosophique féministe de la représentation sélective prend pour point de départ l'identification d'un concept manquant dans la théorie de la représentation politique. En effet, cette dernière, écrit Young, « ne fait typiquement pas de place au concept spécifique de groupe social »<sup>3</sup>, comme en témoigne l'individualisme méthodologique que nous avons identifié au cœur des modèles électoral et aléatoire de représentation. Or, cette conception s'avère problématique sur le plan de la description du fonctionnement effectif de la

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 1222.

<sup>2</sup> Voir mon chapitre 5, § I.1.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Justice and the Politics of Difference*, *op. cit.*, p. 59.

représentation politique. Young rappelle en effet que « [t]ous les systèmes et institutions regroupent les individus en fonction d'un certain type de principe, dont aucun n'est innocent ou neutre »<sup>1</sup>. Par exemple, la représentation législative française repose sur une conception géographique des groupes représentés, où chaque citoyen est représenté par un député *en tant que* membre d'une circonscription. Ainsi, c'est toujours sur la base d'une certaine délimitation de groupes considérés comme pertinents qu'opère la représentation. L'enjeu est dès lors de définir quel groupe doit être représenté en priorité, dans le cadre d'une justification épistémique de la démocratie.

Un tel point de départ de la conception sélective de la représentation peut déjà prendre appui sur le pragmatisme deweyen, dont nous avons vu au chapitre 4 qu'il fait du groupe « le concept fondamental »<sup>2</sup> de la philosophie sociale. La philosophie sociale deweyenne renvoie ainsi dos à dos l'individualisme et le républicanisme qui ont en commun de ne pas prendre en compte le fait que « la société est constituée de nombreux groupes »<sup>3</sup> c'est-à-dire, d'une part, qu'elle n'est pas « constituée de collections de personnes individuelles considérées comme des entités »<sup>4</sup> et d'autre part que « l'unité de la société est purement conceptuelle » puisque « ce qui existe effectivement, c'est une vaste multitude de groupes sociaux »<sup>5</sup>. De « concept fondamental » de la philosophie sociale, les groupes deviennent alors « unités centrales de l'organisation politique », dont Dewey affirme qu'ils doivent participer « directement, *comme groupes*, aux élections »<sup>6</sup>. Suivant cette perspective, les intérêts particuliers des groupes sociaux doivent être représentés comme tels. Dewey affirme ainsi dans *Liberalism and Social Action* que des formes de représentation de groupe doivent venir compléter les systèmes politiques représentatifs existants :

« Même en leur état actuel, les formes du gouvernement représentatif sont potentiellement capables d'exprimer la volonté publique dès lors que cela engage quelque chose qui s'apparente à de l'unification. Par ailleurs, il n'y a rien en elles qui interdise intrinsèquement qu'on les complète par des médiations politiques représentant des intérêts sociaux économiques particuliers, comme ceux des producteurs ou des consommateurs. »<sup>7</sup>

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 143, je souligne.

<sup>2</sup> Dewey, John. « Syllabus: Social Institutions and the Study of Morals », *op. cit.*, p. 236. On retrouve cette idée dans de nombreux textes des années 1920-1930. Voir chapitre 4, § I.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 3, p. 65.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>5</sup> Dewey, John. « Syllabus: Social Institutions and the Study of Morals », *op. cit.*, p. 232.

<sup>6</sup> Dewey, John. *Lectures in China*, *op. cit.*, Leçon 9, p. 124, je souligne.

<sup>7</sup> Dewey, John. *Après le libéralisme ? ...*, *op. cit.*, p. 164-165.

Féminisme et pragmatisme défendent donc de concert la première caractéristique fondamentale de la représentation-similitude, à savoir, la représentation des groupes sociaux.

*II.3.b.ii. La défense féministe d'une représentation différenciée entre les groupes : politique de la différence versus politique de l'identité*

La conception féministe de la représentation-similitude ne consiste cependant pas uniquement à défendre la représentation des groupes sociaux mais de *certain*s groupes, à savoir, les groupes sociaux subalternes. Au chapitre 4 de *Inclusion and Democracy*, intitulé « Représentation and Social Perspective », Young prend ainsi pour point de départ de sa théorie de la représentation l'inégalité entre groupes sociaux, qu'elle définit comme le « contexte d'oppression »<sup>1</sup> à partir duquel doivent être pensées les institutions et pratiques politiques, dans le cadre d'une théorie normative non-idéale. Dans ce cadre, en effet, la sélection des représentants doit être pensée non pas uniquement comme choix *in abstracto* mais comme correction d'une oppression structurelle et de ses effets d'exclusion représentative<sup>2</sup>. Les groupes qui doivent être représentés *en tant que* groupes sont ceux qui « seraient autrement sous-représentés », du fait des conséquences des inégalités sociales sur les processus de sélection que nous avons mises en lumière à propos de l'élection. On retrouve cette conception sélective de la représentation de groupe chez Mansbridge, qui définit les groupes concernés à partir du critère de leur exclusion historique de la sphère politique :

« Du point de vue normatif, la revendication de la représentation descriptive en vertu de toutes ces considérations doit reposer sur des preuves historiques de l'affirmation selon laquelle la signification sociale de l'appartenance à un groupe donné incorpore un héritage de subordination et de citoyenneté de deuxième classe. L'exclusion du droit de vote peut constituer l'une de ces preuves. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Le concept d'oppression a une place centrale dans la philosophie politique de Young. Elle le distingue de la domination, qui désigne l'absence de possibilité de résister. L'oppression prend cinq formes : l'exploitation, la marginalisation, l'impuissance, la violence et l'impérialisme culturel (Young, Iris Marion. *Justice and the Politics of Difference*, op. cit., chapitre 2)

<sup>2</sup> Dans *Justice and the Politics of Difference*, Young identifiait déjà les vertus correctrices d'une représentation spéciale en contexte d'oppression où la justice doit être définie comme résultat, et non comme principe. Elle montrait alors que la « discrimination positive », notamment dans la sphère politique, devait « mitiger l'influence des biais courants et de l'aveuglement des institutions décisionnaires » (*Ibid.*, p. 194). Pour une critique féministe de la défense de la discrimination positive : Anderson, Elizabeth. *The Imperative of Integration*, op. cit., p. 135-155.

<sup>3</sup> Mansbridge, Jane. « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs... », op. cit., p. 71. On retrouve le même critère chez Young : « Premièrement, lorsqu'il y a eu une histoire de l'exclusion ou de la marginalisation de certains groupes hors de l'influence politique, les membres de ces groupes sont susceptibles d'être désengagés du processus politique ; ils peuvent être apathiques ou refuser activement de s'engager avec d'autres dans la résolution des problèmes. Dans ces circonstances, la représentation spécifique des groupes désavantagés encourage la participation et l'engagement. » (Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 144)

À ce titre, ce n'est pas l'identité des groupes sociaux qui est représentée dans le modèle sélectif féministe, mais plutôt les différences sociales entre groupes. C'est en tant que groupe subalterne, donc situé dans une position sociale différente d'un autre groupe, que les femmes, par exemple, doivent faire l'objet d'une représentation spéciale.

Les féministes justifient une telle différence de traitement entre les groupes sociaux à partir d'une conception contextualiste et conséquentialiste des valeurs démocratiques. L'égalité en contexte inégalitaire est ainsi définie par Young comme impliquant l'abandon du principe de non-discrimination<sup>1</sup>. Dans un contexte inégalitaire, un tel principe revient en effet à traiter de manière identique des groupes aux situations et besoins différents :

« L'égalité, définie comme la participation et l'inclusion de tous les groupes aux institutions et aux postes, est parfois mieux effectuée par un traitement différent. »<sup>2</sup>

On retrouve cette éthique contextualiste chez Dewey, lorsqu'il défend une législation spécifique concernant le travail des enfants et des femmes en vertu d'une situation inégalitaire : « l'inégalité de statut, écrit-il, peut entraîner une intervention publique. »<sup>3</sup>

### *II.3.b.iii. Les arguments épistémiques en faveur de la représentation descriptive sélective*

Young souligne l'insuffisance de ce que j'ai appelé en introduction de ce travail la forme procédurale-morale de justification des pratiques politiques, en l'occurrence de la représentation sélective : « la représentation spécifique des groupes sinon marginalisés, écrite-elle, ne découle pas immédiatement de l'engagement envers l'égalité politique. Des arguments normatifs supplémentaires sont requis. »<sup>4</sup> Elle souligne à ce titre la nécessité d'une justification épistémique, consistant à analyser la « contribution » de cette méthode de sélection à la qualité de la délibération politique :

« Les arguments en faveur de la représentation spéciale des groupes sociaux structurels qui seraient autrement sous-représentés, se réfèrent ainsi à la *contribution* que de telles pratiques peuvent et devraient apporter à la discussion politique inclusive (...). »<sup>5</sup>

En quoi la représentation sélective contribue-t-elle à une délibération pluraliste sur le plan épistémique, plutôt qu'à une homogénéisation comme l'affirme Landemore ? La réponse de

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Justice and the Politics of Difference*, op. cit., chapitre 7.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 227.

<sup>3</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 148.

<sup>4</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 142.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 144.

Young repose sur un cadre épistémologique pragmatiste à trois égards : la définition de l'objet de la connaissance (1), de la source de la connaissance (2) et de ses critères de validité (3).

D'une part, sa définition de l'objet de la connaissance visée par la délibération rejoint la définition deweyenne des problèmes (1) :

« Les groupes différenciés ont souvent différentes compréhensions des *causes* des *problèmes* et des *conflits* ainsi que des *effets* possibles des solutions proposées. Ils ont des *perceptions* divergentes les uns des autres et des compréhensions différentes de l'*histoire* de la société et des *relations* ordinaires. Si seules certaines de ces compréhensions influent sur la discussion et la prise de décision, les acteurs politiques sont plus susceptibles de perpétuer l'injustice. »<sup>1</sup>

Young définit ainsi, comme Dewey, l'objet de la connaissance sociale comme un ensemble de « problèmes » et de « conflits ». De plus, connaître ces problèmes revient selon elle à en identifier les causes mais aussi à repérer les effets qui pourraient découler des solutions imaginées : il s'agit donc d'une conception expérimentaliste et faillibiliste, attentive aux conséquences pratique du savoir, et plus encore, considérant ces conséquences comme faisant partie de l'objet même de la connaissance d'un problème. Enfin, causes et effets sont définis ici comme des *processus* historiques et des *relations* sociales entre groupes. C'est donc une conception pragmatiste (dynamique et interactionniste) de l'objet de la connaissance qui conduit Young à affirmer que les différents groupes sociaux comprennent celui-ci différemment, ce qui justifie la représentation-similitude.

D'autre part, la source de la connaissance est définie par Young non pas comme l'opinion du groupe subalterne concerné par un problème, mais comme sa « perspective » (2).

Or, le concept de « perspective » établit un lien entre expérience et connaissance qui relève d'une épistémologie du positionnement pragmatiste. La perspective est ainsi définie comme le « type d'*expérience* sociale que j'ai du fait de ma *position* dans un groupe social et de l'*histoire* des *relations* entre groupes sociaux »<sup>2</sup>. Or cette position relationnelle qui définit la perspective a des implications épistémologiques dans la mesure où :

« Les *positions* sociales structurelles produisent donc une *expérience* particulière *relative* à la situation et une *connaissance* spécifique des processus et *conséquences sociales*. (...) En particulier dans la mesure où les gens sont situés dans différents pôles de relations structurellement inégalitaires, ils comprennent ces relations et leurs conséquences différemment. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 136.

L'argument épistémique en faveur de la représentation sélective consiste dès lors à affirmer la nécessité de représenter les perspectives issues d'une expérience spécifique des conséquences des interactions sociales, c'est-à-dire ce que Dewey définit comme publics. Young permet ainsi de répondre à l'argument de Landemore en montrant qu'une « perspective » commune est suffisante pour induire une représentation-similitude :

« Nombre d'objections aux pratiques de représentation spécifique des groupes structurellement désavantagés dérivent de l'affirmation selon laquelle les groupes n'ont pas d'intérêts ou d'opinions communes (...), je défends l'idée qu'être positionné au même endroit dans le champ social produit une perspective sociale dont l'inclusion aux processus de discussion publique peut être facilitée par la représentation de groupe. »<sup>1</sup>

Elle distingue donc la perspective d'un groupe de l'opinion, la première menant à « un ensemble de questions, de formes d'expérience, et d'idées à partir desquelles un raisonnement démarre, plutôt qu'à des conclusions établies »<sup>2</sup> Ainsi, les membres d'un groupe peuvent avoir différentes opinions sur la situation à partir de laquelle et sur laquelle ils réfléchissent. Là où Landemore définissait la représentation de groupe comme la promotion de certains « *outcomes* », fondés sur des opinions prédéfinies, Young la définit donc comme la promotion de certains « points de départ » de la discussion politique permettant de « nourrir l'attention aux possibles effets des politiques proposées sur différents groupes »<sup>3</sup>. On retrouve ici la conception conséquentialiste deweyenne de la connaissance. Paradoxalement, s'attacher à promouvoir des « points de départ » aux discussions politiques, représentatifs des perspectives des groupes opprimés, conduit donc à être plus attentifs aux conséquences des délibérations. À ce titre, il n'est nul besoin de prédéfinir la bonne décision politique pour savoir quel groupe représenter. Cette façon d'envisager les conséquences de la délibération relève bien d'une épistémologie pragmatiste dans la mesure où elle laisse indéterminée la fin poursuivie par la délibération. Ainsi, la vertu épistémique des groupes subalternes ne tient pas à une quelconque opinion commune sur un problème mais à la spécificité des effets des problèmes sociaux sur ces groupes, qui leur fournit une « perspective » commune, point de départ d'un processus indéterminé d'enquête.

Ces remarques permettent donc de distinguer la défense d'un pluralisme des opinions de la défense d'un pluralisme sociologique. Un argument souvent invoqué contre la représentation sélective, selon lequel il faudrait, du coup, représenter tout un ensemble d'opinions

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 140.

problématiques, comme le négationnisme ou le climato-scepticisme, est alors battu en brèche par cette conception sociologique du pluralisme. En effet, ce modèle sélectif n'implique pas que les membres d'un groupe aient la même opinion sur les différents sujets politiques, ni de représenter aucune opinion en particulier. En fait, ce sont des « positions » qu'il s'agit de représenter, en vertu du lien entre expérience et processus de connaissance, qui fait de ses positions des « perspectives ».

Cette conception féministe de la vertu épistémique délibérative de la représentation sélective conduit-elle à abandonner le modèle de représentation substantielle défendu, nous l'avons vu, par Dewey ? Young distingue en effet la représentation des perspectives, non pas seulement de celle des opinions mais aussi des intérêts<sup>1</sup>. Néanmoins, son concept de « perspective » peut être considéré comme une redéfinition de l'intérêt en un sens pragmatiste. En effet, dans la mesure où la perspective est définie comme ce positionnement expérientiel relationnel donnant lieu à certains problèmes et questions à partir desquels se forme une « sensibilité »<sup>2</sup> commune entre membres d'un groupe, elle se rapproche de la conception deweyenne de l'intérêt comme souci pour la manière dont nous sommes affectés par nos interactions avec l'environnement. Young donne ainsi l'exemple du traitement politique du harcèlement sexuel : si toutes les femmes n'ont pas un intérêt unique commun déterminé par leur genre, dans la mesure où elles appartiennent à divers groupes inégalement et différemment affectés par ce problème et si toutes n'ont pas la même opinion sur la manière de traiter le problème des violences sexuelles, reste que la présence de femmes représentantes s'avère nécessaire pour « influencer l'agenda du Sénat » sur ce problème, et ainsi « obtenir de l'influence politique ». Une telle influence étant présentée comme « but » du groupe des femmes : elle se rapproche ainsi de la conception de la représentation substantielle des intérêts contextuels et relationnels des publics défendue par Dewey.

On retrouve également au cœur de l'argumentation de Young, deux critères fondamentaux de l'épistémologie pragmatiste critique (3) : la réflexivité (a) et le pluralisme (b).

D'une part, Young attribue en effet à la représentation sélective une fonction réflexive, eu égard à la partialité ignorée des perspectives dominantes (a) :

« (...) ces perspectives ne sont pas expérimentées comme seulement une façon de regarder les problèmes, mais sont plutôt souvent considérées comme neutres et universelles. La représentation spéciale des perspectives sociales sinon exclues

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 133-141.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 139.

révèle la partialité et la spécificité des perspectives déjà présentes sur la scène politique. »<sup>1</sup>

On retrouve donc au cœur de la justification épistémique de la représentation sélective, la critique pragmatiste du critère de neutralité et son remplacement par celui de réflexivité. Celui-ci requiert que la partialité des perspectives soit thématifiée dans le processus même de représentation, à rebours de l'abstraction défendue notamment par Landemore. La représentation sélective défend ainsi l'« inclusion *explicite* de différents groupes sociaux dans la discussion et la prise de décision »<sup>2</sup>. Je souligne ici le terme « explicite » qui dénote une mise à distance du modèle de la représentation aléatoire : l'intérêt du pluralisme sélectif, du point de vue du critère épistémique pragmatiste de réflexivité, est précisément de représenter les groupes *en tant que* groupes.

D'autre part, la défense de la représentation sélective s'appuie aussi sur le critère du pluralisme. Young se réfère sur ce point à Dewey, dont elle identifie la conception pluraliste de l'objectivité à celle de l'épistémologie critique féministe, en particulier chez Haraway et Harding<sup>3</sup>. Dans cette perspective pragmatiste critique :

« L'inclusion explicite de différents groupes sociaux dans la discussion et la prise de décision démocratiques n'augmente pas seulement la probabilité de promouvoir la justice parce que tous les intérêts sont pris en compte. Cela accroît également *le stock de connaissance sociale disponible* pour les participants. »<sup>4</sup>

Les critères épistémiques pragmatistes fondent donc un élargissement de la justification épistémique de la représentation sélective, non pas seulement comme instrument d'une représentation substantielle, donc d'une meilleure connaissance des intérêts subalternes, mais aussi comme instrument d'une meilleure délibération, c'est-à-dire d'une meilleure connaissance de l'intérêt général. En d'autres termes, la représentation sélective améliore l'objectivité de la délibération par la représentation explicite des différences sociales :

« Un public démocratique parvient à un jugement politique objectif à partir de la discussion, non pas en mettant entre parenthèses les différences, mais en communiquant les expériences et perspectives conditionnées par celles-ci. »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 83, je souligne.

<sup>5</sup> *Id.*

La proximité avec le cadre épistémologique pragmatiste, en termes de définition de l'objet, de la source et des critères de validité de la connaissance, conduit donc Young à la formulation d'une justification épistémique de la représentation sélective. Cette théorie de la représentation défend en particulier la représentation des groupes subalternes dans la mesure où, d'une part, leur perspective est sinon absente, ce qui nuit à la réflexivité et au pluralisme de la délibération politique et dans la mesure où, d'autre part, ils sont particulièrement bien positionnés pour percevoir les conséquences des problèmes et des solutions expérimentées.

#### *II.3.b. iv. Les critiques participatives de la représentation sélective : une réponse féministe pragmatiste*

Trois critiques ont été formulées à l'encontre de la représentation sélective à partir du critère de participation, en particulier dans le champ de la théorie féministe lui-même : la critique de l'essentialisation (1), la critique de l'exclusion (2) et la critique de la domination (3). Or, l'articulation d'un cadre théorique pragmatiste et d'une conception de la représentation comme proposition permet à mon sens de proposer des pistes de réponses stimulantes à ces critiques.

Une première critique féministe adressée aux pratiques de représentation spéciale a trait au risque d'essentialisation de la différence entre groupes (par exemple, entre hommes et femmes) que celles-ci feraient courir (1). Revendiquer des droits politiques à partir de l'affirmation d'une différence risquerait ainsi de mettre à mal le combat pour l'égalité de genre. Comme le formule Nancy Fraser, la question est au fond de savoir si la justice requiert « de placer la reconnaissance des caractères distinctifs des individus et des groupes au-dessus de la reconnaissance de leur commune humanité »<sup>1</sup>. On trouve notamment cette critique chez Butler, lorsqu'elle affirme que la représentation politique présuppose un sujet « femmes » :

« La théorie féministe a presque toujours tenu pour acquis qu'il existe une identité appréhendée à travers une catégorie de « femmes » qui non seulement introduit les intérêts et les buts féministes dans le discours, mais définit également le sujet pour lequel la représentation politique est recherchée. Mais *politique* et *représentation* sont des termes controversés. D'un côté, la *représentation* est une notion qui prend effet dans un processus politique cherchant à donner plus de visibilité et de légitimité aux femmes en tant que sujets politiques ; d'un autre côté, elle est la fonction normative d'un langage dont on dit soit qu'il révèle, soit qu'il déforme la vérité qu'on croit déceler dans la catégorie "femme". (...) Les domaines de la « représentation » politique et linguistique prédéfinissent le critère à partir duquel les sujets sont eux-mêmes formés, ce qui

---

<sup>1</sup> Fraser, Nancy. « Justice sociale, redistribution et reconnaissance ». *Revue du MAUSS*, vol. 23, n° 1, 2004, p. 162.

implique que la représentation ne figure que ce qui peut être admis comme sujet. Autrement dit, les conditions nécessaires pour être un sujet doivent d'abord être remplies pour que la représentation devienne possible. »<sup>1</sup>

Or, si le groupe est conçu comme un produit historique, dynamique et relationnel et non exclusif de l'appartenance et du partage d'expériences avec d'autres groupes, la défense de la représentation spéciale ne repose pas sur l'identification d'une différence essentielle entre hommes et femmes ; ni sur le présupposé de l'existence d'un sujet-femmes substantiel. En d'autres termes, la perspective des femmes n'est pas réductible à un supposé point de vue intrinsèquement féminin.

À ce titre, la revendication d'une représentation spéciale des femmes peut compter sur la définition deweyenne des groupes sociaux comme des « faits spécifiques, changeants et relatifs – "relatifs", non pas dans le sens d'une relativité métaphysique, mais dans le sens où ils changent en fonction des problèmes et des buts poursuivis »<sup>2</sup>. Le groupe n'a donc pas d'essence, mais une réalité concrète en fonction des expériences problématiques particulières qui l'affectent. À ce titre, le groupe est un produit de relations sociales contingentes, comme le souligne Young :

« Les processus sociaux différencient des groupes au sein d'une même société. La division sexuelle du travail, par exemple, a créé des groupes sociaux de femmes et d'hommes dans toutes les sociétés connues. Les membres de chaque genre ont une certaine affinité avec les autres membres de leur groupe, du fait de ce qu'ils font ou dont ils font l'expérience, et ils se différencient de l'autre genre, même lorsque les membres de chaque genre considèrent qu'ils ont beaucoup en commun avec les membres de l'autre genre, et considèrent qu'ils appartiennent à la même société. »<sup>3</sup>

Chez Young, le groupe est donc « donné » c'est-à-dire qu'il ne relève pas d'un acte de fondation volontaire mais de l'affection commune par certains phénomènes et problèmes, à l'instar du public deweyen ; mais il n'est pas figé, dans la mesure où il est le produit dynamique d'interactions sociales contingentes. Dès lors, la représentation descriptive sélective ne constitue pas une reproduction à l'identique d'une réalité préexistante (suivant la métaphore du

---

<sup>1</sup> Butler, Judith. *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*. Traduit par Cynthia Kraus, La Découverte, 2006, p. 59-60. On trouve aussi une telle critique chez Nadia Urbinati, qui voit dans la représentation sélective une façon d'enfermer les individus dans une identité de groupe : « Je suis sceptique et critique à l'égard de ces idées, et particulièrement à l'égard de l'idée des forums délibératifs composés de citoyens sélectionnés par échantillonnage aléatoire. Ces citoyens sont en fait sélectionnés comme membres d'une classe de personnes (caractérisées par leur âge, leurs revenus ou leur sexe) comme si les individus étaient le reflet de leur groupe d'appartenance. Je ne comprends pas le but de ces pratiques. » Urbinati, Nadia, et al. « La démocratie représentative est-elle réellement démocratique ? » *La Vie des idées*, 7 mars 2008.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 257.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 58.

miroir), mais bien plutôt une médiation qui produit des effets transformateurs sur le groupe représenté :

« (...) les processus de représentation eux-mêmes influencent la manière dont les groupes se comprennent eux-mêmes et nouent des relations entre eux, (...) les théories et les pratiques de représentation de groupe n'ont pas besoin de s'appuyer sur une identité essentielle de groupe. »<sup>1</sup>

On retrouve donc ici une conception de la représentation comme proposition, qui permet d'élaborer une conception originale de la représentation descriptive évitant les écueils de l'essentialisation.

On retrouve, par ailleurs, la critique de l'exclusion formulée à l'encontre de la représentation sélective (2). Selon cette critique, la mise en représentation d'un groupe produirait une identité artificielle entre ses membres. L'unité du groupe serait alors problématique, non pas comme présupposé (comme dans la critique de l'essentialisation) mais comme résultat de la représentation. Si la critique précédente s'appuie largement (pour la critiquer) sur une conception de la représentation comme composition, qui présuppose l'existence préalable d'un représenté doté d'une unité, la critique de l'exclusion s'appuie plutôt sur une conception de la représentation comme imposition, c'est-à-dire comme production d'une unité par la relation représentative elle-même, comme chez Butler :

« Le pouvoir juridique "produit" incontestablement ce qu'il prétend simplement représenter ; c'est pourquoi la politique doit s'occuper de cette double fonction du pouvoir : juridique et productive. »<sup>2</sup>

Or, une telle unification représentative conduirait, en contexte inégalitaire, à faire primer les intérêts des sous-groupes les plus privilégiés, par exemple, ceux des femmes blanches et bourgeoises. Ainsi la représentation exclurait nécessairement un ensemble de perspectives internes au groupe par une unification excessive. On trouve également cette critique adressée à la représentation sélective des catégories raciales chez Eddie S. Glaude Jr., qui analyse notamment le caractère limité des effets de la mandature de Barack Obama sur la communauté afro-américaine. De nombreux travaux descriptifs soulignent en effet les limites de la présence de personnes noires dans les assemblées représentatives états-uniennes en termes de représentation des intérêts de la majorité des noirs, du fait de la constitution d'une élite politique

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>2</sup> Butler, Judith. *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p. 61.

afro-américaine coupée des intérêts du reste du groupe<sup>1</sup>. À ce titre, la valeur substantielle de la représentation sélective semble mise en doute par la pratique, du fait d'une catégorie représentative unifiant abstraitement des réalités irréductibles :

« En effet, "la catégorie désigne un référent générique, abstrait, et donc muet. Elle reproduit du coup la politique non-participative mise en œuvre par l'élite politique noire dominante (*mainstream*). Les masses ne parlent pas, quelqu'un parle pour elles". »<sup>2</sup>

Young prend au sérieux ce risque d'« obscurci[r] les différences internes au groupe »<sup>3</sup>, qui découle du fait que les pratiques de représentation « regroupent les individus selon certains principes »<sup>4</sup>. Ce fonctionnement de la représentation doit en effet se confronter à la dimension intersectionnelle de l'appartenance aux groupes sociaux :

« Dans la mesure où ces programmes impliquent que les candidats choisis en fonction de la race ou du genre soient qualifiés et même très qualifiés, ils ne permettent en rien d'augmenter les opportunités des noirs, des latinos ou des femmes, que l'environnement social et le manque de ressource empêchent de devenir qualifiés. Un changement dans les modèles sociaux généraux de stratification de race et de genre dans notre société nécessiterait des changements majeurs dans la structure de l'économie, le processus d'allocation des emplois, le caractère de la division sociale du travail, et l'accès à l'école et la formation (...). *À l'intersection des oppressions de race et de genre se trouvent les oppressions de classe.* »<sup>5</sup>

La représentation sélective peut, dans ce contexte, faire un usage pertinent de la conception deweyenne des catégories conceptuelles, notamment juridiques, qui permettent de nuancer la performativité et l'unité de celles-ci. Pour Dewey, en effet, « une classification n'est pas la simple transcription ou copie de quelque arrangement qui serait donné dans la nature dans un état d'achèvement définitif. Il s'agit plutôt d'un catalogue d'instruments destinés à s'attaquer à l'avenir et à l'inconnu. »<sup>6</sup> Considérer les catégories représentatives (comme, ici, les « femmes » ou les « noirs ») comme des instruments afin d'induire certains changements spécifiques doit

---

<sup>1</sup> Mansbridge se réfère en particulier aux travaux de Carol Swain : « la première politologue à avoir étudié en profondeur l'action des congressistes noirs, Carol Swain, concluait qu'"un plus grand nombre de visages noirs dans l'hémicycle (à savoir une plus forte représentation descriptive des Afro-américains) ne se traduira pas nécessairement par une meilleure représentation des intérêts concrets des Noirs". » (Mansbridge, Jane. « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs... », *op. cit.*, p. 55). Voir notamment : Swain, Carol M. *The Representation of African American in Congress*. MA: Harvard University Press, 1993, p. 5.

<sup>2</sup> Glaude Jr., Eddie S. « The Problem of African American Public(s): Dewey and African American Politics in the 21st Century ». *Contemporary Pragmatism*, vol. 7, n° 1, 2010, p. 18.

<sup>3</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 143.

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 230, je souligne.

<sup>6</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 210.

ainsi permettre de se prémunir contre une conception de la représentation sélective comme recelant une valeur intrinsèque, indépendamment de la représentation effective des intérêts subalternes. Ainsi, suivant Dewey, une catégorie générale réunit en une unité une diversité, mais de manière instrumentale, et non substantielle :

« L' "universel" (...) constitue une indication sur une manière unifiée de traiter d'une pluralité de cas en vue de certains buts ou de certaines conséquences, en dépit de leur diversité. Sa signification et sa valeur se prêtent donc à une investigation et à d'éventuelles révisions par rapport à ce qui se produit et à ce que sont les conséquences, dès lors qu'il est utilisé comme une *méthode de traitement*. »<sup>1</sup>

Cette précision permet d'établir que la représentation sélective ne saurait être considérée comme une condition suffisante de l'émancipation sociale selon une conception politiquement réductionniste. Dans la mesure où les normes de sélection et les structures sociales restent inchangées, la représentation sélective risque de reconduire la sélection des sous-groupes privilégiés au sein de chaque groupe social. Cependant, plutôt que d'abandonner une telle représentation, Young déduit de cette conception intersectionnelle de l'appartenance sociale la nécessité de représenter le pluralisme interne aux groupes, ce qui implique précisément d'augmenter le nombre de représentants des groupes subalternes :

« La représentation de la perspective des femmes dans une commission ou un corps législatif serait mieux réalisée par le moyen de petits comités de femmes, plutôt que par une seule femme. »<sup>2</sup>

La nécessité du pluralisme se rejoue donc à l'intérieur des groupes représentés. On trouve le même argument chez Mansbridge :

« Enfin et surtout, étant donné que le contenu et la portée de toute délibération sont souvent imprévisibles, on a généralement besoin de la présence d'une gamme variée de représentants pour refléter la variété et l'hétérogénéité des inflexions et des oppositions qui sous-tendent les points de vue, les opinions et les intérêts d'un groupe dans toute leur complexité et avec toutes leurs dissensions internes. Pour représenter une telle variété de points de vue, une poignée d'individus ne suffit généralement pas. »<sup>3</sup>

Pour paraphraser Dewey, on pourrait donc dire qu'on ne peut soulager les maux de la représentation sélective que par davantage de représentation sélective<sup>4</sup>. Pour Mansbridge, cette

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « 12. Méthode logique et droit [1924] », *op. cit.*, p. 180, je souligne.

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 148.

<sup>3</sup> Mansbridge, Jane. « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs... », *op. cit.*, p. 60-61.

<sup>4</sup> Dewey se réfère au « vieux dicton suivant lequel on ne peut soulager les maux de la démocratie que par davantage de démocratie » (Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 238).

idée est d'autant plus vraie dans un contexte d'injustice herméneutique, où la clarification et l'interprétation des expériences et des intérêts des groupes subalternes requièrent la production de concepts et d'idées nouvelles :

« Un plus grand nombre de représentants se traduit généralement par un apport cognitif plus riche et de meilleure qualité, en particulier lorsque ces représentants ont besoin d'explorer entre eux de nouvelles idées allant à l'encontre des opinions reçues. »<sup>1</sup>

De plus, le contexte d'injustice testimoniale implique également une accentuation de la représentation sélective afin qu'elle puisse remplir sa fonction épistémique. En effet, l'injustice testimoniale rend les perspectives des groupes subalternes moins audibles. De ce fait, un nombre plus important de représentants permet de donner du *crédit* à ces perspectives, auprès des membres des groupes défavorisés eux-mêmes, ainsi qu'auprès des membres des autres groupes :

« Les représentants des groupes défavorisés peuvent avoir besoin d'une masse critique pour que leurs propres membres s'autorisent à énoncer des positions minoritaires. L'existence d'une masse critique peut être aussi nécessaire pour convaincre leurs interlocuteurs notamment les membres des groupes dominants que les points de vue ou les idées qu'ils avancent sont largement partagés et profondément ressentis au sein de leur propre groupe. »<sup>2</sup>

Enfin, on retrouve également la critique de la domination représentative formulée à l'encontre de la représentation sélective (3). La représentation n'est-elle pas vouée à reconduire un principe de domination des représentés par les représentants, en vertu du « principe de distinction » identifié par Manin ? Glaude Jr. affirme par exemple que la représentation sélective des noirs a renforcé l'« éclipse du public » afro-américain. Selon lui, la similitude avec les représentés conduit ces derniers à s'en remettre plus facilement à la volonté des représentants et aboutit donc à un amenuisement de la critique et de la responsabilité des représentants. En d'autres termes, la représentation sélective renforcerait l'autonomisation du représentant par rapport au représenté. Ainsi, la représentation des noirs aux États-Unis aurait conduit la communauté afro-américaine à « suivre de manière acritique ceux qui nous ont fait croire qu'ils représentaient effectivement la communauté africaine américaine. »<sup>3</sup> Ce risque est également identifié par Mansbridge :

---

<sup>1</sup> Mansbridge, Jane. « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs... », *op. cit.*, p. 60.

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> Glaude Jr., Eddie S. « The Problem of African American Public(s)... », *op. cit.*, p. 18.

« Enfin, un dernier inconvénient majeur de la représentation descriptive sélective est lié au problème de la fiabilité des représentants et de leur responsabilisation. Séduits par les caractéristiques descriptives d'un représentant qui leur ressemble, les électeurs peuvent être amenés à nourrir l'illusion que leurs intérêts substantiels sont bien représentés alors que ce n'est pas le cas. »<sup>1</sup>

Cette critique invite à rappeler l'importance de la relation représentative, dont j'ai identifié trois modèles distincts dans ma typologie politique. Ainsi, la représentation-similitude doit être considérée comme un instrument et non comme le fondement d'une légitimité *a priori* des représentants. Young propose de définir la représentation à rebours d'une « métaphysique de la présence » comme un « processus incluant une relation médiatisée entre les représentés et entre eux et leur représentant »<sup>2</sup>. Le critère d'évaluation de la relation représentative est alors un critère participatif : il s'agit d'évaluer si la représentation permet aux représentés d'agir, en particulier à travers le contrôle des représentants par l'activité de demande de comptes qui est conçue par Young comme une des modalités fondamentales de la subjectivation politique des groupes.

Les risques spécifiques posés par la représentation descriptive sélective (essentialisation, exclusion et domination) invitent à redéfinir la forme même de la représentation, par-delà l'identité des représentants. Ces critiques mettent en particulier en lumière la pertinence du modèle de représentation comme proposition, fondé sur le critère de subjectivation et de participation du représenté par la médiation de la représentation.

Young et Mansbridge mettent donc en avant la nécessité d'une justification épistémique de la représentation spéciale, en termes à la fois de clarification des intérêts des groupes subalternes et de contribution à la connaissance sociale globale. L'argument consiste alors à montrer qu'un pluralisme sociologique est requis, que l'on peut distinguer du pluralisme cognitif tel qu'il est défini par Landemore et qui la conduisait à opposer et préférer la représentation-abstraction à la représentation-similitude. Un tel pluralisme sociologique est fondé sur la représentation des « perspectives » et non des opinions. Ces perspectives de groupes permettent de clarifier les intérêts communs au groupe en un sens pragmatiste, et donc non exclusifs d'autres intérêts pouvant se distinguer ou s'opposer entre les membres du groupe. Pour démontrer la « contribution » du pluralisme sociologique ainsi défini, nous avons vu qu'il

---

<sup>1</sup> Mansbridge, Jane. « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs... », *op. cit.*, p. 64.

<sup>2</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, *op. cit.*, p. 126.

était pertinent de s'appuyer sur un cadre épistémologique pragmatiste. La définition de l'objet et de la source de la connaissance sociale, du lien entre expérience et connaissance et entre groupe social et expérience, ainsi que l'usage des critères pragmatistes de validité de la connaissance, ont permis d'identifier certaines vertus épistémiques de la représentation sélective. Enfin, l'analyse pragmatiste de cette méthode de sélection des représentants a permis d'esquisser la possibilité d'une représentation descriptive non-identitaire, en mettant l'accent sur « les processus et les relations plutôt que la substance »<sup>1</sup>. Mais précisément dans la mesure où cette forme de représentation substantielle ne repose pas sur une logique de la présence ou de l'identité entre représentants et représentés, ou entre les représentés, elle rappelle également qu'à rebours de toute conception fondationnaliste de la légitimité politique, une conception pragmatiste doit s'intéresser aux modalités du contrôle des représentants, c'est-à-dire de la relation vivante et active entre représentants et représentés. Dès lors, les outils de sélection des représentants constituent des instruments qui doivent être évalués à l'aune du critère de participation politique.

## Conclusion

La réflexion sur la justification épistémique de la représentation a permis de poursuivre sur un plan institutionnel les analyses de l'épistémologie sociale critique développées dans ma première partie. La conception pragmatiste de la connaissance, de sa source dans l'expérience pratique, de son objet et de ses critères de validité, a ainsi permis d'identifier les potentialités ou obstacles à la démocratisation que constituent, du point de vue épistémique, diverses pratiques de la représentation politique.

Si Dewey défend une conception substantielle et descriptive de la représentation, ou des membres du public sont désignés pour représenter ses intérêts, nous avons vu qu'il laissait assez largement indéterminée la question de la nature de la relation représentative et de sa légitimité. Cependant, on trouve dans son épistémologie sociale des outils pertinents pour penser les problèmes contemporains de la représentation. À l'inverse, les théories contemporaines, notamment féministes, permettent d'enrichir et de préciser la conception deweyenne.

J'ai analysé en particulier trois modes de sélection des représentants dont nous avons vu qu'ils reposaient chacun sur un critère épistémique distinct : la compétence, la neutralité et l'expérience.

---

<sup>1</sup> *Id.*

Il est apparu, d'une part, que la représentation-distinction mise en œuvre par l'élection en contexte inégalitaire tend à produire des effets d'exclusion systématique de certains groupes sociaux. Ce faisant, on peut dire que la représentation-distinction opère un glissement du pouvoir comme souveraineté vers le pouvoir comme domination, en sanctionnant la non-participation de groupes spécifiques. En outre, ce mode de sélection pose des problèmes spécifiquement épistémiques, eu égard aux fonctions épistémiques de la délibération politique mises en lumière dans les précédents chapitres. Pluralisme, faillibilisme, réflexivité et utilité des connaissances produites sont ainsi mis à mal par l'homogénéité sociologique des représentants élus.

L'attention s'est alors tournée vers deux formes de représentation descriptive qui visent à corriger ces écueils par l'introduction d'une ressemblance entre représentants et représentés. Les deux modalités de sélection se réclamant de la représentation descriptive sont alors apparues comme largement opposées du point de vue de leurs présupposés et effets épistémiques. Le tirage au sort, sous sa forme purement aléatoire telle qu'elle est défendue par Landemore, repose en effet sur une conception abstraite de la ressemblance, au sens où tous les citoyens sont considérés comme égaux quant à leur capacité à connaître les problèmes, indépendamment de leur appartenance à tel ou tel groupe social. Or, du point de vue de l'épistémologie sociale pragmatiste, cette conception s'avère en fait faiblement descriptive. Finalement, c'est le modèle de la représentation-similitude qui est apparu le plus proche du cadre théorique pragmatiste proposé. En particulier, la représentation de ce que Young nomme les « perspectives sociales », définies comme des situations issues de l'appartenance à des groupes affectés par des problèmes communs, apparaît fructueuse du point de vue des critères épistémiques de pluralisme, de réflexivité, d'utilité et de faillibilisme. La philosophie sociale pragmatiste et sa conception du groupe social permet en outre de livrer une interprétation non essentialiste et donc non excluante de cette forme de représentation. À ce titre, le modèle pragmatiste de représentation n'a pas nécessairement pour effet souhaité une unification du groupe représenté sur le plan des opinions ou des intérêts, mais plutôt le développement d'une connaissance de la diversité des conséquences des décisions politiques.

Cependant, l'irréductible différence entre représentants et représentés, qui constitue pour Dewey le « problème » fondamental du gouvernement démocratique, invite à la prudence quant à l'attribution de la légitimité. Les modes de sélection des représentants peuvent, de ce point de vue, être analysés comme des outils qui présentent des vertus et des écueils épistémiques spécifiques, lesquels induisent des formes spécifiques de contrôle des représentants. Partant de ce problème, Young, met alors l'accent sur l'importance de la relation représentative. De ce

point de vue, c'est dans l'activité même d'observation des actes du représentant et de réclamation de justifications, ou de demande de comptes, de la part des représentés, que ceux-ci continuent de se constituer comme représentés :

« Dans le processus d'interpellation des représentants, afin qu'ils rendent compte de leurs décisions, les citoyens continuent de se former comme corps politique, et ils s'engagent de nouveau dans le débat et la lutte à propos de la sagesse et des conséquences des décisions politiques. »<sup>1</sup>

Ainsi pensée, la différence irréductible entre représentant et représenté peut devenir une ressource, à condition de ne pas considérer le représentant comme un miroir ou un substitut du représenté, et donc comme le rappelle Young, de s'extraire d'une conception identitaire de la représentation descriptive, restituée en fait par la critique féministe de la représentation sélective, notamment chez Butler. Young rejoint ainsi Dewey lorsqu'il affirme que ce « n'est que par une vigilance continuelle des citoyens et leur critique des fonctionnaires publics qu'un État peut conserver son intégrité et son utilité »<sup>2</sup>.

Cette conception permet en outre de répondre à une critique récurrente du tirage au sort et de la représentation sélective, consistant à articuler la responsabilité des gouvernants à l'autorisation par mandat exprimé volontairement par les représentés. De ce point de vue, un représentant n'est responsable devant son représenté que s'il a été volontairement mandaté par celui-ci. Or, la définition du contrôle des représentants par Young, conduit à redéfinir la responsabilité comme un processus dynamique qui se construit dans la relation entre représentants et représentés, en particulier dans des processus de contestation et de critique des premiers par les seconds. La Constituante chilienne a, sur ce point, expérimenté des dispositifs intéressants de mise en relation entre représentants et représentés, comme le système des initiatives populaires de normes<sup>3</sup>, les audiences publiques, les audits de citoyens et les rencontres entre députés et citoyens.

Enfin, cette conception processuelle et dynamique de la représentation met à mal la dichotomie entre représentation et participation. La participation peut en effet être définie dans ce cadre comme une forme d'activité politique qui peut être médiatisée, notamment lorsqu'elle passe par l'observation et la critique des actions et décisions des représentants, à condition bien entendu que cette activité médiatisée exerce une influence effective sur la réalité et l'organisation de l'expérience.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 153.

<sup>3</sup> Un sujet ou une proposition recueillant minimum 15 000 signatures de citoyens était ainsi intégré à l'agenda de la Constituante.

Afin de contribuer à la théorisation du concept contesté de démocratie, j'ai choisi d'inscrire ma réflexion dans le champ des discussions sur les rapports entre politique, connaissance et vérité. Ce choix est justifié par le constat que la démocratie fait l'objet d'un ensemble de critiques *externes*, c'est-à-dire antidémocratiques, qui reposent largement sur le « soupçon qu'il est peut-être de la nature du domaine politique de nier ou de pervertir toute espèce de vérité, comme si les hommes étaient incapables de s'entendre avec son inflexibilité opiniâtre, criante et dédaigneuse de convaincre. »<sup>1</sup> La démocratie, en particulier, en faisant de la vérité une affaire publique et sujette au débat, la ferait descendre dans le monde conflictuel, incertain et contraire à sa nature, de l'opinion. La vérité est-elle condamnée, pour s'imposer, à renoncer à la démocratie, suivant le modèle antique du philosophe-roi, ou celui, contemporain, du gouvernant-expert ? La démocratie doit-elle, de son côté, renoncer à la recherche et à l'usage de la vérité, sous peine de sacrifier les principes fondamentaux de liberté et d'égalité ?

Mon objectif, dans ce travail, a été au contraire de défendre une conception épistémique de la démocratie. Plus précisément, j'ai cherché à montrer qu'on pouvait justifier l'approfondissement de la participation à la prise de décision démocratique pour des raisons épistémiques, c'est-à-dire en vertu de sa contribution à l'amélioration de la connaissance sociale. J'ai donc défendu une justification épistémique de la *radicalisation* de la démocratie. La radicalisation de la démocratie peut signifier au moins deux choses. Il peut s'agir d'élargir la pratique démocratique à un ensemble de sphères sociales comme le travail, l'école ou la famille ; ou bien de rendre les pratiques politiques existantes plus démocratiques, par l'approfondissement de la signification des normes démocratiques qu'elles mettent en œuvre. C'est à ce deuxième sens, non exclusif du premier, que je me suis intéressée, en montrant en particulier comment une conception épistémique peut soutenir des institutions plus représentatives et plus délibératives.

Ce faisant, mon ambition a été d'intégrer à la conception épistémique proposée, ce que j'ai appelé les critiques internes radicales de la démocratie, c'est-à-dire les critiques de la démocratie existante formulées au nom des valeurs démocratiques elles-mêmes, mais impliquant leur redéfinition. Reprenant à Dewey sa méthode critique des maître-mots, qu'il

---

<sup>1</sup> Arendt, Hannah. « Vérité et politique », *op. cit.*, p. 302.

applique en particulier au concept d'individualité, je suis donc partie des diagnostics critiques sur les insuffisances de la conception et de la forme contemporaine de la démocratie. J'ai identifié trois principales critiques internes : la critique politique de la domination, qui met l'accent sur la limitation de l'auto-détermination dans le cadre des démocraties électorales ; la critique sociale de l'exclusion, qui dénonce la perpétuation, voire l'accentuation des inégalités socio-économiques au sein des institutions politiques supposément démocratiques ; et la critique épistémique des injustices, qui montre que les formes actuelles de la démocratie privent certains groupes de l'accès à l'utilisation ou à la production du savoir, et entravent ainsi la connaissance et la résolution des problèmes sociaux. Ce travail a alors eu pour objectif de montrer qu'une justification épistémique de la démocratie, qui lui assigne donc des tâches en termes de connaissance et de résolution des problèmes, peut intégrer ces trois critiques à la théorie normative de la démocratie. En d'autres termes, je défends une conception épistémique de la démocratie qui a pour ambition d'approfondir l'auto-détermination, l'inclusion et la justice épistémique. La conception épistémique contribue alors aux critiques politiques et sociales internes de la démocratie en montrant que l'auto-détermination et l'inclusion sont des dimensions et des instruments essentiels de la résolution des problèmes sociaux et de l'organisation intelligente du monde social. Les problèmes qui se posent aux démocraties contemporaines requièrent, à ce titre, un approfondissement des valeurs et des normes démocratiques.

Cette ambition a donc dû se confronter aux difficultés et enjeux posés par les justifications épistémiques des régimes politiques.

Tout d'abord, une justification épistémique de la radicalisation de la démocratie se distingue de deux principales approches des rapports entre politique et connaissance. D'une part, il s'agit de s'opposer aux approches épistocratiques, qui fondent la légitimité politique sur une compétence qui distingue les gouvernants des gouvernés. La conception épistémique de la démocratie cherche donc à éviter le renoncement à la démocratie au nom de l'impératif de la bonne décision. D'autre part, il s'agit aussi de défendre la vertu épistémique des pratiques démocratiques, à rebours d'approches qui ne prêtent à la démocratie que des qualités morales ou procédurales.

Partant de ce double objectif, l'enjeu principal d'une telle justification de la démocratie est alors d'éviter un ensemble d'écueils élitistes. J'en ai identifié trois en particulier, dont la critique a servi de fil conducteur à tout ce travail : le paternalisme de la connaissance, qui postule l'ignorance des citoyens ordinaires d'un point de vue psychologique (en raison des déficiences

mentales des citoyens ordinaires) ou technologique (en raison du développement numérique et des pathologies épistémiques qui l'accompagneraient inévitablement) ; la restriction de la participation politique, en intension et en extension, au nom de la spécificité et de la rareté de la compétence politique ; et la dépolitisation des processus de prise de décision. Ce dernier écueil prend, à son tour, trois formes : d'une part, il peut consister à évacuer les intérêts des groupes sociaux subalternes, au nom de la généralité supposée des bonnes décisions politiques ; d'autre part, il peut consister à entraver la créativité et la liberté politiques en postulant l'existence d'une solution *a priori* aux problèmes, subsumant ainsi la sphère de l'agir politique à la sphère de la nécessité ; et, enfin, il peut conduire à discréditer le conflit, considéré comme une erreur à dépasser, au regard de l'existence d'une bonne solution objective à tout problème. À sa manière, chacun de ces écueils reconduit les problèmes pointés par les critiques internes radicales de la démocratie.

Ces écueils ont été identifiés par un ensemble de justifications épistémiques qui ont tenté de les contourner. J'ai entrepris de montrer dans ce travail que l'épistémologie pragmatiste de John Dewey constitue un cadre théorique original et fécond pour ce faire. Cela a impliqué, d'une part, de défendre la supériorité de la justification pragmatiste de la démocratie sur un ensemble d'autres justifications ; et, d'autre part, de défendre la centralité d'un argument épistémique en faveur de la démocratie chez Dewey. Plus précisément, j'ai défendu une certaine interprétation de l'épistémologie pragmatiste fondée sur la discussion et l'usage qu'en a fait l'épistémologie critique, notamment l'épistémologie féministe du positionnement et la théorie des injustices épistémiques. Cet usage permet en effet de faire ressortir les aspects les plus radicalement démocratiques de l'épistémologie deweyenne. Ainsi, ce travail a cherché à montrer qu'une conception épistémique du politique non-épistocratique doit impérativement être articulée à une conception démocratique de la connaissance.

Ma première partie a donc entrepris de reconstruire un cadre épistémologique adéquat pour défendre la justification épistémique de la radicalisation de la démocratie. Quelle conception de l'objet, des instruments, de la méthode, des sujets, des conditions et des critères de la connaissance vraie permet de défendre l'approfondissement de la participation démocratique pour des raisons épistémiques ? J'ai analysé, pour répondre à cette question, la philosophie deweyenne de la connaissance, dont j'ai montré qu'elle recelait des aspects radicalement anti-élitistes, qui expliquent l'usage qu'en fait Dewey pour critiquer l'épistocratie et défendre la démocratie et la « foi dans les capacités de l'intelligence humaine »<sup>1</sup>. Ainsi, l'activité de

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p. 403.

connaissance, telle qu'elle est définie par Dewey, peut être considérée comme une activité intrinsèquement démocratique, comme l'a notamment remarqué Sullivan, qui souligne qu'il « transforme la définition de la connaissance, d'un enregistrement passif des aspects du monde en une manière pour les individus de guider leur participation au monde. »<sup>1</sup> Cette définition participative de la connaissance est due en particulier à une conception originale des rapports entre expérience et connaissance, qui est déterminante pour l'usage démocratique de l'épistémologie deweyenne. Celle-ci permet en effet de faire de la connaissance un instrument essentiel de la résolution des problèmes sociaux et de critiquer, dans le même temps, les présupposés et conséquences antidémocratiques des conceptions traditionnelles de la connaissance. Sous-entendue dans la métaphore du cordonnier, utilisée à plusieurs reprises par Dewey pour défendre la démocratie contre l'épistocratie, cette conception des rapports entre expérience et connaissance a fait l'objet de mes quatre premiers chapitres.

Le premier chapitre s'est arrêté en particulier sur le naturalisme deweyen, qui conduit à faire de l'expérience la « catégorie de base » et à reléguer la connaissance à une forme « secondaire » d'expérience<sup>2</sup>. Loin de restituer un mythe du donné et une conception dualiste du rapport entre expérience et raison, le pragmatisme réarticule ces deux dimensions de l'existence, en faisant de la connaissance une forme de développement de l'expérience, comprise en un sens d'abord non-cognitif. J'ai retenu en particulier trois conséquences de ce naturalisme, fondamentales pour l'identification des fonctions épistémiques de la démocratie.

D'une part, c'est l'expérience vécue des problèmes et des besoins qui occasionne l'activité épistémique. La connaissance est ainsi intrinsèquement liée, dans son déroulement et ses objets, aux intérêts pratiques. Elle est une activité spécifique, conduite par un organisme vivant et orientée par ses émotions et affections. Cette réévaluation de la fonction épistémique du besoin, de l'intérêt et de l'émotion induit une revalorisation de connaissances ordinaires et situées des problèmes sociaux. En outre, elle enjoint la conception épistémique de la démocratie à élaborer des méthodes de prise de décision qui font une place à l'expression des besoins et des émotions liés à l'expérience vécue des problèmes sociaux. Plutôt qu'une mise entre parenthèses de ces derniers, la politique démocratique doit alors être pensée comme leur intégration et leur transformation au cours du processus de décision.

D'autre part, le naturalisme deweyen conduit à une conception située de la connaissance. Celle-ci consiste ainsi en une activité conduite dans un arrière-plan objectif et subjectif, et donc

---

<sup>1</sup> Sullivan, Shannon. « The Need for Truth:... », *op. cit.*, p. 219.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, *op. cit.*, p. 144.

contrôlée et délimitée par les habitudes sociales, les intérêts sélectifs du sujet et les instruments et problèmes fournis par le contexte culturel. Cette définition, qui fait de Dewey un précurseur de l'épistémologie féministe du positionnement, renonce donc à l'idée d'une connaissance sans point de vue et au critère d'impartialité de l'enquêteur. Il fournit ainsi un argument épistémique important contre l'idée d'une neutralité de l'expertise.

Enfin, l'expérience est définie comme la finalité de la connaissance. Toute connaissance vise la transformation pratique d'une situation troublée en une nouvelle expérience plus satisfaisante. Cette conception instrumentale de la connaissance s'oppose à la conception traditionnelle de l'« épistémologie du spectateur »<sup>1</sup> sur quatre points. D'une part, la validité de la connaissance relève d'une conversion, et non d'une adéquation avec la réalité ; d'autre part, l'activité de connaissance est transformatrice et non contemplative ; troisièmement, elle est finalisée et faillible, et non désintéressée et certaine ; et enfin, ce sont des critères éthiques qui permettent d'évaluer, *in fine* la connaissance. En effet, c'est sa contribution à la croissance de l'expérience qui conduit à lui attribuer une valeur déterminante. Cette conception instrumentale s'avère donc fondamentale pour comprendre l'originalité d'une justification épistémique pragmatiste de la démocratie. Articuler la connaissance à l'exigence d'une amélioration pratique de l'expérience permet en effet d'éviter l'écueil de la dépolitisation.

Le deuxième chapitre s'est intéressé à la méthode deweyenne de l'enquête, c'est-à-dire aux opérations épistémiques qui permettent de transformer une situation troublée en une expérience réorganisée. Cette conception est fondamentale dans la mesure où le principal usage de Dewey que font les théories épistémiques de la démocratie consiste à définir la démocratie comme une forme d'enquête publique sur les problèmes sociaux. Un premier élément important pour l'usage de Dewey en théorie de la démocratie a trait à son procéduralisme faillibiliste. En effet, Dewey défend la dimension constitutive de la méthode pour la validité du résultat de l'enquête, en même temps que la possibilité toujours ouverte de réviser la méthode à l'aune du résultat. Cette conception s'applique de manière féconde aux institutions politiques dans le cadre d'une conception épistémique de la démocratie, qui consiste, dès lors, à identifier des méthodes de prise de décision fondamentalement démocratiques, mais susceptibles d'être redéfinies si leurs résultats sont insatisfaisants. Autrement dit, le pragmatisme propose une troisième voie entre approches procédurales et substantielles du politique.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *La quête de certitude...*, op. cit., p. 43.

De plus, j'ai montré dans ce chapitre que la définition pragmatiste de l'enquête et de ces quatre aspects fondamentaux fournit une méthode féconde pour définir, expliquer et critiquer les problèmes sociaux. Cette thèse est justifiée par Dewey lui-même, qui souligne la continuité entre sciences physiques et sociales sur le plan de la méthode expérimentale. En outre, il affirme également que le développement de méthodes expérimentales en sciences sociales est une condition de la démocratisation.

J'ai mis en particulier l'accent sur l'opération d'institution des problèmes, qui articule l'observation et la conceptualisation, et qui permet de contester la réduction des conceptions épistémiques du politique à une soumission de la sphère de la liberté à la sphère de la nécessité. L'analyse de l'émergence du concept de « féminicide » a permis de montrer que, loin d'être nécessaires, les faits avaient un sens, une explication et des conséquences très différentes en fonction de la façon dont ils étaient *résolus en problèmes*<sup>1</sup>, pour reprendre l'expression de Dewey. Plus encore qu'une méthode de résolution des problèmes, la démocratie peut alors être définie dans un cadre pragmatiste comme une méthode d'institution des problèmes.

Le troisième chapitre s'est intéressé à la conception de la vérité qui découle de cette approche naturaliste et expérimentaliste de la connaissance. Dewey signale en effet le caractère déterminant, pour la théorie démocratique, de sa reconceptualisation de la vérité. Étant donné les rapports conflictuels entre vérité et démocratie, il est fondamental de bien comprendre l'originalité de sa conception. Il est apparu que le pragmatisme s'oppose radicalement, comme l'épistémologie du positionnement, à une définition objectiviste de la vérité. J'ai donc identifié trois dimensions de la définition pragmatiste de la vérité qui la distinguent de l'objectivisme.

D'une part le critère de la vérité est identifié à l'utilité. Cette approche conséquentialiste et instrumentale du vrai comme ce qui est « vérifié »<sup>2</sup> par l'expérience maintient une distinction radicale entre le vrai et le faux, sans avoir recours au critère de l'adéquation à une réalité antécédante et indépendante de l'enquêteur. Elle a trois conséquences majeures pour la conception épistémique de la démocratie. Premièrement, elle implique que la vérité est faillible et susceptible d'être révisée à l'aune de conséquences nouvelles, ce qui conduit à accorder une fonction épistémique à la contestation politique. Deuxièmement, elle s'accompagne d'une redéfinition du concept même d'utilité. Celle-ci prend, chez Dewey, le sens d'un enrichissement de l'existence qui a des conditions objectives et publiques. À rebours de toute conception de la

---

<sup>1</sup> Dewey parle de « résoudre les situations sociales problématiques en problèmes » (Dewey, John. *Logique : la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 597).

<sup>2</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 215.

vérité comme instrument de satisfaction privée, Dewey affirme ainsi que l'accès et l'utilisation publics sont constitutifs de la vérité d'une idée. La condition de publicité est donc intrinsèquement liée au critère d'utilité, ce qui revient à fixer des conditions démocratiques à la qualité épistémique de l'enquête. Enfin, troisièmement, ce critère est associé à une certaine attitude épistémique qui en conditionne la mise en œuvre : la responsabilité. L'enquêteur est ainsi responsable des conséquences de ses théories, de la prise en charge des principaux problèmes humains et de la mise à l'épreuve de ses idées. Une telle conception de la responsabilité, appliquée à une conception épistémique du politique, met à distance toute conception fondationnaliste de la légitimité.

D'autre part, la vérité pragmatiste est pluraliste. La multiplicité des points de vue et des hypothèses constitue une condition de la validité d'une idée dans la mesure où elle joue deux fonctions : l'élargissement et la correction de la perspective adoptée, suivant une conception interactive et dynamique de la connaissance. Cette conception pluraliste de la vérité découle de la dimension située de la connaissance et de la dimension plurielle de l'expérience. Elle conduit à attribuer une fonction épistémique à la diversité et au dissensus politique. Elle est associée, en outre, à la sensibilité comme attitude nécessaire à la pluralisation effective des points de vue. Une enquête valide requiert ainsi que les enquêteurs soient sensibles aux problèmes, besoins et intérêts des autres enquêteurs et des individus affectés par l'enquête. À nouveau, cette attitude conduit à fixer des conditions démocratiques à la possibilité de l'enquête, puisque la sensibilité aux problèmes des autres est mise à mal par les formes de vie non-démocratiques, en particulier par l'inégalité et la domination.

Enfin, la vérité pragmatiste est réflexive : elle intègre à l'objet de connaissance l'arrière-plan culturel et historique, l'arrière-plan subjectif (notamment les affections et intérêts de l'enquêteur) et les fins-en-vue qui déterminent l'enquête. En vertu de la dimension située de la connaissance, les relations multiples qui constituent son objet doivent être intégrées à l'enquête. Une telle dimension implique une attitude d'humilité, dans la mesure où elle revient à mettre en lumière les limites constitutives de toute connaissance et les conditions déterminées de sa vérité. Sur le plan politique, cela implique de définir des méthodes de prise de décision qui permettent d'éclairer la diversité et la conflictualité des intérêts, plutôt que de les mettre entre parenthèses ou de les contourner par une approche individualiste de la participation politique, ou universaliste de l'intérêt général.

En somme, cette conception de la vérité conduit à abandonner l'idéal d'impartialité en réarticulant vérité, besoin et intérêt. Or, une telle conception implique une redéfinition radicale de modes de prise de décision politique, comme le souligne Young :

« Si on abandonne l'idéal d'impartialité, il ne reste aucune justification morale des processus non-démocratiques de prise de décision concernant l'action collective. À la place d'un contrat fictionnel, on a besoin de structures participatives dans lesquelles les gens tels qu'ils sont, avec leurs différences géographiques, ethniques, de genre et de position, défendent leurs perspectives sur les problèmes sociaux dans des institutions qui encouragent la représentation de voix distinctes. »<sup>1</sup>

Enfin, j'ai analysé dans le quatrième chapitre la dimension sociale et critique de la théorie pragmatiste de la connaissance. Interpréter le pragmatisme comme une épistémologie sociale critique est notamment le geste effectué par Medina, lui permettant d'identifier un ensemble de pathologies épistémiques qui émergent des contextes inégalitaires, notamment par le biais de la formation des caractères épistémiques. Le cadre théorique pragmatiste le conduit ainsi à définir trois attitudes épistémiques pathologiques des groupes dominants qui nuisent à la connaissance des problèmes : la paresse épistémique, la fermeture d'esprit et l'arrogance épistémique. Ces lacunes sont évaluées à l'aune des critères pragmatistes de vérité et expliquées par le rôle fondamental de la socialisation dans la formation des caractères identifiés par Dewey. Cette approche permet, en outre, de forger une conception pragmatiste de l'ignorance, comme une activité fondée sur des intérêts, des émotions et des besoins au même titre que la connaissance. Une épistémologie sociale pragmatiste conduit donc à une approche de l'ignorance radicalement distincte de celle des théories épistocratiques, qui condamnent la démocratie au nom de l'ignorance des citoyens ordinaires. Le pragmatisme invite en effet à socialiser le phénomène de l'ignorance, c'est-à-dire à adopter sur celui-ci une perspective située, mettant ainsi à distance l'approche psychologique ou strictement technologique des formes d'ignorance.

J'ai également montré dans ce chapitre que l'articulation entre le pragmatisme et l'épistémologie critique permettait de penser conjointement les injustices épistémiques et les avantages épistémiques des groupes subalternes. Ainsi, les formes de vie non-démocratiques conduisent à des lacunes testimoniales et herméneutiques pour les groupes sociaux subalternes, qui entravent la connaissance de leurs expériences problématiques. Cependant, en tant qu'elles constituent elles-mêmes des expériences problématiques, ces injustices peuvent fonctionner comme des occasions de l'enquête dans la perspective pragmatiste. Enfin, les critères d'utilité, de pluralisme et de réflexivité conduisent à défendre, dans un contexte inégalitaire, la nécessité

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Justice and the Politics of Difference*, op. cit., p. 116.

d'améliorer la prise en compte des points de vue des groupes subalternes dans l'enquête et la prise de décision.

*In fine*, je retiens quatre gestes fondamentalement démocratiques qui se trouvent au cœur de la conception pragmatiste de l'activité épistémique : d'une part, la connaissance est naturalisée, si bien qu'elle n'appartient à aucun domaine à part de l'existence ou de l'esprit humain, auquel n'aurait accès que certains individus dotés d'un don ou d'un statut spécifique. D'autre part, elle est socialisée, au sens où ses objets, ses méthodes, ses instruments et son déroulement dépendent des conditions et rapports sociaux au sein desquels elle a lieu et qui déterminent également le caractère épistémique des enquêteurs. Une conception épistémique de la démocratie doit donc prendre en compte les contextes sociaux inégalitaires au sein même de la théorie politique normative. Troisièmement, la fonction épistémique attribuée aux besoins, aux intérêts et aux émotions et la critique de l'idée de connaissance sans point de vue conduisent à revaloriser certains sujets de connaissance, en particulier les groupes subalternes. Enfin, l'épistémologie pragmatiste attribue à l'activité épistémique une responsabilité fondamentale dans la transformation et l'amélioration de l'existence humaine. La connaissance apparaît donc, au terme de cette première partie, comme ayant des conditions et des conséquences éminemment politiques et comme constituant, à ce titre, une dimension majeure de la forme de vie démocratique. Il convenait alors de poursuivre en analysant les formes politiques susceptibles de favoriser le progrès de la connaissance, dans la mesure où, comme le rappelle Dewey :

« Le fondement de la démocratie est la foi dans les capacités de la nature humaine, dans l'intelligence humaine et dans les pouvoirs de l'intelligence partagée et coopérative. Ce n'est pas la croyance que ces potentialités sont réalisées mais celle que si le contexte est favorable, alors elles se développeront et feront progressivement naître la connaissance et la sagesse capables de guider l'action collective. »<sup>1</sup>

Dans ma deuxième partie, j'ai proposé une justification épistémique pragmatiste de la démocratie politique et une redéfinition des pratiques démocratiques fondamentales à partir des fonctions épistémiques ainsi attribuées à la démocratie. J'ai montré que la justification épistémique pragmatiste de la démocratie conduit à défendre la théorie féministe contemporaine de la démocratie développée notamment par Young, Mansbridge et Fraser. Malgré d'importants

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p. 403.

débats entre ces autrices, je me suis concentrée sur les aspects communs de leurs conceptions de la démocratie, qui sont largement dus, à mon sens, à ce que leurs approches ont de pragmatiste.

Mon cinquième chapitre montre que l'épistémologie pragmatiste permet de soutenir la supériorité épistémique de la démocratie sur l'épistocratie. J'y analyse d'abord les problèmes posés par la théorie épistocratique, du point de vue d'une conception pragmatiste de la connaissance. D'une part, la théorie épistocratique repose sur une conception objectiviste de la vérité et, d'autre part, sur une réduction des phénomènes d'ignorance à des phénomènes individuels et psychologiques, à rebours de la conception située de la connaissance et de l'ignorance défendue par le pragmatisme. Ce faisant, l'épistocratie inverse les causes et les effets, et risque d'accentuer l'ignorance en approfondissant la division du travail épistémique. J'ai donc défendu finalement la supériorité de la démocratie pour des raisons épistémiques, à partir d'une conception pragmatiste des fonctions épistémiques des institutions politiques. J'ai montré que l'épistocratie produit d'inévitables lacunes épistémiques qui en minent la légitimité suivant ses propres critères et que la démocratie présente à l'inverse des vertus épistémiques spécifiques. Finalement, j'ai montré que l'épistémologie pragmatiste permet d'éviter les écueils épistocratiques de la dépolitisation et de l'exclusion, notamment du fait d'une redéfinition originale de l'instrumentalisme. L'analyse du cas du recensement populaire des personnes sans domicile a permis d'illustrer la thèse de la vertu épistémique d'une organisation démocratique de l'enquête.

Dans mon sixième chapitre, j'ai utilisé cette conception épistémique pragmatiste de la démocratie pour analyser les discussions sur le modèle de la démocratie délibérative. J'ai montré que la conception pragmatiste de l'enquête conduit à défendre une certaine conception de la délibération, à savoir, la conception communicationnelle élaborée par Young à partir des critiques féministes du modèle habermassien. Ce modèle favorise en effet la production de connaissances utiles, pluralistes et réflexives. Une approche féministe pragmatiste de la délibération politique permet donc d'articuler la valeur épistémique de la prise de décision à l'élargissement de la participation, notamment par le biais de la transformation des normes délibératives, et par la critique du dualisme entre délibérative et contestation.

Enfin, j'ai analysé dans mon dernier chapitre la pratique de la représentation politique sous un angle épistémique pragmatiste. J'ai montré que les diverses pratiques de sélection des représentants (à savoir, l'élection, le tirage au sort aléatoire et la représentation spéciale) reposaient sur des présupposés épistémiques distincts concernant la nature de la compétence politique. J'ai défendu la supériorité de la représentation spéciale qui, d'un point de vue

pragmatiste, constitue le modèle le plus performant sur le plan épistémique dans un contexte inégalitaire. À nouveau, le cadre pragmatiste conduit alors à défendre la conception féministe de la représentation politique élaborée par Young. Celle-ci permet, en retour, de préciser la conception pragmatiste de la représentation qui, si elle joue un rôle fondamental dans la formation du public chez Dewey, reste relativement indéterminée.

J'ai articulé dans ces trois chapitres une approche exégétique, consistant à analyser la philosophie deweyenne de la démocratie et les débats d'interprétation dont elle fait l'objet, et une approche instrumentale, consistant à utiliser l'épistémologie pragmatiste critique pour évaluer les institutions et théories démocratiques contemporaines. Cette deuxième approche permet de dépasser certaines ambiguïtés et incomplétudes du texte deweyen et de l'actualiser.

Ce parcours m'a conduit à prendre position dans trois discussions évoquées en introduction : le statut des institutions politiques, la nature de la justification pragmatiste de la démocratie et le modèle démocratique défendu par Dewey.

Premièrement, un parti pris de ce travail a été de se concentrer sur les institutions politiques. Malgré sa critique du réductionnisme politique, j'ai ainsi souhaité restaurer l'importance accordée par Dewey aux institutions politiques, qui tend à être laissée de côté par les usages et interprétations de sa philosophie de la démocratie. En effet, s'il les définit comme des moyens et non comme des fins, suivant une conception instrumentale du politique, reste que la philosophie pragmatiste accorde une importance primordiale aux moyens. Dewey critique ainsi la conception du moyen comme un simple « antécédent extérieur et accidentel de l'apparition de quelque chose d'autre »<sup>1</sup>. À l'aide de la métaphore, récurrente dans son œuvre, de la construction d'une maison, il définit ainsi le moyen comme une forme de réalisation de la fin :

« Les briques, les pierres, le bois et le mortier sont des moyens seulement en tant que la fin-en-vue s'incarne actuellement en eux, en les formant. Ils *sont* à la lettre la fin dans sa phase présente de réalisation. »<sup>2</sup>

L'enquête sur les moyens permet, en outre, selon Dewey de clarifier et d'élargir les fins. C'est ce que j'ai proposé de faire dans ce travail, en analysant les institutions politiques comme moyens, dont l'évaluation épistémique conduit à redéfinir le concept même de démocratie (j'y

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « Experience and Nature », *op. cit.*, p. 274.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 280.

reviens à la fin de cette conclusion). Enfin, s'intéresser aux institutions politiques permet aussi de prendre en considération les « problèmes des hommes »<sup>1</sup>, comme le prône Dewey, en s'intéressant aux revendications démocratiques nombreuses qui réclament sur leur transformation.

Deuxièmement, j'ai défendu dans ce travail la centralité et l'originalité d'une justification épistémique de la démocratie chez et à partir de Dewey. Son pragmatisme définit ainsi la démocratie comme une forme d'organisation intelligente des interactions sociales, dans le cadre d'une conception éthique de la connaissance qui fait l'originalité de cette justification épistémique. J'ai, en particulier, mis en lumière quatre arguments épistémiques pragmatistes en faveur de la démocratie.

D'une part, Dewey souligne la nécessité de recourir à la connaissance pour organiser la vie sociale, dans la mesure où l'alternative à ce recours n'est pas la liberté et la créativité politiques émancipées de la nécessité, mais au contraire la domination arbitraire des intérêts hégémoniques :

« Ce qui est appliqué et employé pour contrôler la société au titre d'une alternative à la connaissance, c'est en fait l'ignorance, le préjugé, l'intérêt de classe et l'accident. »<sup>2</sup>

D'autre part, l'épistémologie pragmatiste permet de démontrer le coût épistémique de l'inégalité et de la domination : elle fonde à ce titre un argument spécifiquement épistémique en faveur de la démocratie sociale comme condition nécessaire du progrès de la connaissance. Ainsi, dans des conditions sociales non-démocratiques, « tout le corps social se trouve privé des ressources potentiellement à son service. »<sup>3</sup>

Troisièmement, l'épistémologie pragmatiste conduit à rejeter le diagnostic d'ignorance des citoyens ordinaires qui justifie le renoncement à la démocratie pour des raisons épistémiques. Ainsi, les phénomènes d'ignorance sont renvoyés, non pas à une cause originelle à partir de laquelle penser les institutions politiques, mais plutôt à un effet de contextes sociaux et institutionnels spécifiques, en l'occurrence de contextes insuffisamment démocratiques.

Quatrièmement, j'ai montré que l'approche pragmatiste permet de développer une conception instrumentale originale des institutions politiques, comme outils de résolution de problèmes non donnés, en fonction de fins non fixées. En outre, cet instrumentalisme, associé

---

<sup>1</sup> Dewey, John. « The Need for a Recovery of Philosophy », *op. cit.*, p. 46.

<sup>2</sup> Dewey, John. *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 272.

<sup>3</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », *op. cit.*, p. 403.

à la conception instrumentale de la connaissance elle-même, permet d'articuler les dimensions morales et épistémiques de la justification de la démocratie. Ainsi, c'est en tant que la connaissance est un instrument de développement de l'expérience qu'elle est un instrument de la démocratie, définie comme suit par Dewey :

« On peut définir la démocratie de bien des façons, mais du point de vue moral, l'exigence démocratique consiste à juger institutions politiques et organisations industrielles en fonction de leur contribution au développement général de chacun des membres de la société. »<sup>1</sup>

Enfin, j'ai montré que la justification épistémique pragmatiste de la démocratie se distingue de trois justifications épistémiques existantes.

D'une part, l'humilité épistémique caractéristique du faillibilisme pragmatiste se distingue de la conception de la « modestie épistémique » qui se trouve au cœur de la conception de Estlund. Celui-ci qualifie en effet de modestie épistémique la reconnaissance de la supériorité de certains groupes experts eu égard à la connaissance des problèmes, dont il déduit que la justification épistémique de la démocratie doit être complétée par des arguments moraux. Chez Dewey, au contraire, l'humilité épistémique conduit à réfuter toute articulation entre connaissance et statut social, en vertu de la dimension située et faillible de toute connaissance.

D'autre part, le pluralisme pragmatiste se distingue de la conception de la « diversité épistémique » chez Landemore. Celle-ci définit en effet la valeur épistémique de la démocratie par sa capacité à articuler un grand nombre de perspectives par « précaution », afin que la bonne perspective sur un problème donné puisse émerger. Cette diversité cognitive est définie en termes strictement individualistes et conteste tout lien pertinent entre positionnement social et connaissance. Dans la perspective pragmatiste, au contraire, le pluralisme épistémique est au moins en partie un pluralisme des positions et intérêts sociaux, du fait du lien entre expérience (sociale) et connaissance. Enfin, là où Talisse réduit « l'ignorance active » comme une forme spécifique d'ignorance due aux lacunes cognitives des individus, le pragmatisme permet d'élaborer un autre concept d'ignorance active. Conçue comme un produit de l'inégalité sociale, celle-ci affecte en particulier les groupes dominants, y compris les plus éduqués et jouissant d'une autorité épistémique. Dès lors, la conception épistémique pragmatiste conduit à intégrer l'égalité sociale à l'idéal démocratique.

---

<sup>1</sup> Dewey, John. *Reconstruction en philosophie*, op. cit., p. 243.

Le troisième débat d'interprétation abordé dans ce travail concerne le modèle de démocratie défendu par Dewey. J'ai montré qu'on pouvait soutenir, à partir de Dewey, un modèle communicationnel de délibération, et un modèle descriptif de représentation. Ces modèles invitent finalement, me semble-t-il, à redéfinir la notion de participation politique. En effet, c'est bien leur capacité à approfondir la participation politique qui sert de critère à l'évaluation de la délibération et de la représentation dans le cadre de la justification épistémique pragmatiste de la démocratie que j'ai proposée. À ce titre, la redéfinition de la participation constitue la principale implication de ce travail, sur le plan de la philosophie politique. En effet, puisque l'ambition était de défendre la radicalisation de la démocratie, comprise comme approfondissement de la participation, il convient, pour finir, d'analyser le concept de participation qui découle de cette conception épistémique pragmatiste.

Premièrement, le sujet de la participation politique peut être défini en un sens spécifiquement social. Ce ne sont pas les citoyens comme individus qui participent, mais bien les citoyens comme membres de groupes sociaux divers et intersectionnels, qui sont définis par des besoins et des intérêts liés à leurs relations aux autres groupes. Dès lors, un enjeu majeur de l'approfondissement de la participation a trait à l'inclusion des groupes sociaux exclus. Plus spécifiquement, il s'agit d'inclure les groupes *comme* groupes aux processus politiques, dans la mesure où c'est comme groupes qu'ils en sont exclus.

Deuxièmement, la participation prend la forme d'un ajustement au sens pragmatiste, c'est-à-dire d'une co-transformation entre l'individu et l'environnement. Une participation authentiquement démocratique doit donc avoir des effets sur la réalité comme sur les sujets participants. Elle doit en particulier permettre de transformer les émotions et les intérêts initiaux afin de leur donner des issues dans l'organisation de la réalité et le développement de l'expérience. La participation pragmatiste ne saurait donc impliquer de mise entre parenthèses des émotions et des intérêts au nom d'une rationalisation de la prise de décision, puisqu'une telle rationalisation doit précisément être une rationalisation *des* émotions et *des* intérêts des participants. Le processus politique, en tant qu'il est transformateur, ne saurait être un processus d'abstraction par rapport au social.

Troisièmement, l'approche pragmatiste identifie deux modalités fondamentales de la participation. D'une part, celle-ci peut être indirecte. De ce point de vue, l'opposition entre démocratie directe et démocratie représentative constitue une alternative dualiste problématique qui empêche de démocratiser la représentation politique. À rebours de ce que Young qualifie

de « métaphysique de la présence »<sup>1</sup>, on peut, dans un cadre pragmatiste, penser la participation comme une activité médiatisée sans être déléguée. D'autre part, la participation a une forme coopérative :

« L'idée de la démocratie exige, par définition, que la pensée et l'activité passent par la coopération. »<sup>2</sup>

Elle consiste ainsi à articuler diverses expériences, intérêts et perspectives afin de produire des transformations. Elle ne saurait donc consister en une poursuite d'intérêts privés et *a priori*.

Quatrièmement, on peut identifier avec Dewey l'intérêt et la responsabilité politiques à des conséquences de la participation, à rebours de l'argument épistocratique de l'apathie des citoyens. La participation politique produit ainsi de la responsabilité et de l'intérêt chez le participant. Dewey attribue à ce titre une « responsabilité inhérente à la participation », tandis qu'à l'inverse :

« L'absence de participation tend à produire un manque d'intérêt et d'engagement pour ceux qui sont écartés. Il en résulte un manque équivalent de responsabilité. »<sup>3</sup>

Enfin, l'approche pragmatiste induit une conception originale du champ ou de l'objet de la participation, qui découle de la signification spécifiquement épistémique qu'elle attribue à ce terme. Cette signification implique en effet de redéfinir *ce à quoi* participent les citoyens démocratiques. Suivant l'application du modèle de l'enquête aux institutions démocratiques, il s'agit de participer à l'ensemble des phases de l'enquête, dont la dissociation constitue chez Dewey un obstacle majeur à la connaissance. Ainsi, la participation ne saurait consister en une consultation des citoyens sur des problèmes donnés d'une part, ni en une consultation dénuée d'effets d'autre part. La participation est épistémique dans la mesure où elle consiste à instituer des problèmes, à en imaginer des solutions et à participer à l'évaluation de leurs conséquences et à la transformation des idées et des valeurs qu'impliquent ces conséquences.

Contrairement aux nombreuses réductions de la participation politique soutenues ou tolérées par les conceptions épistémiques du politique, qui ont largement conduit les défenseurs de la démocratie à dissocier vérité et politique, la justification épistémique pragmatiste de la démocratie défendue dans ce travail implique donc d'approfondir la signification de la participation. Il s'agit, en d'autres termes, d'une justification épistémique de la radicalisation

---

<sup>1</sup> Young, Iris Marion. *Inclusion and Democracy*, op. cit., p. 126.

<sup>2</sup> Dewey, John. « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », op. cit., p. 410-411.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 408.

de la démocratie. L'actualité et la validité de ce modèle, qui ne saurait constituer une définition *a priori* et universelle des bonnes institutions politiques, dépendent notamment des appropriations et illustrations qu'en font les mouvements sociaux qui revendiquent un approfondissement démocratique. C'est pourquoi j'ai cherché à montrer dans ce travail que les revendications et les expérimentations démocratiques du mouvement féministe illustrent en particulier cette actualité du pragmatisme et sa fécondité pour une politique de l'émancipation. Féminisme et pragmatisme apparaissent aujourd'hui comme deux champs majeurs du renouvellement de la philosophie de la démocratie : ce travail a aussi eu pour ambition de suggérer que ces deux orientations théoriques et politiques sont susceptibles de se renforcer mutuellement, aussi bien sur le plan de la critique des institutions existantes que sur celui de la théorie normative de l'approfondissement démocratique.

### 1. Œuvres de John Dewey

#### a) Textes originaux

##### *Édition spéciale*

DEWEY John, *Lectures in China, 1919-1920*, Honolulu, University Press of Hawaii, 1973.

##### *Oeuvres complètes*

DEWEY John, « The Ethics of Democracy », dans John Dewey, *The Early Works, 1882-1898. Vol. 1: 1882-1888*, Carbondale, Southern Illinois University Press, 1969, p. 227-252.

DEWEY John, « The Psychology of Infant Language », dans John Dewey, *The Early Works, 1882-1898. Vol. 4: 1893-1894*, Carbondale, Southern Illinois University Press, 1971, p. 66-76.

DEWEY John, « The Significance of the Problem of Knowledge », dans John Dewey, *The Early Works, 1882-1898. Vol. 5: 1895-1898*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1972, p. 3-24.

DEWEY John, « "Consciousness" and Experience », dans John Dewey, *The Middle Works, 1899-1924. Vol. 1: 1899-1901*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1976, p. 113-130.

DEWEY John, « Studies in Logical Theory », dans John Dewey, *The Middle Works, 1899-1924. Vol. 2: 1902-1903*, Carbondale, Southern Illinois University Press, 1976, p. 293-378.

DEWEY John, *The Middle Works, 1899-1924. Vol. 3: 1903-1906*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1977.

——— « Beliefs and Existences », p. 83-100.

——— « The Experimental Theory of Knowledge », p. 107-127.

——— « Experience and Objective Idealism », p. 128-144.

——— « The Postulate of Immediate Empiricism », p. 158-167.

——— « The Philosophical Work of Herbert Spencer », p. 193-209.

DEWEY John, *The Middle Works, 1899-1924. Vol. 4: 1907-1909*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1977.

——— « The Influence of Darwinism on Philosophy », p. 3-14.

- « Nature and its Good: A Conversation », p. 15-30.
- « Intelligence and Morals », p. 31-49.
- « The Intellectualist Criterion for Truth », p. 50-75.
- « Moral Principles in Education », p. 265-334.
- DEWEY John, *The Middle Works, 1899-1924. Vol. 6: 1910-1911*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1978.
- « A Short Catechism concerning Truth », p. 3-11
- « The Problem of Truth », p. 12-68.
- « Valid Knowledge and the "Subjectivity of Experience" », p. 80-85.
- « How We Think », p. 177-356.
- « Contributions to A Cyclopedia of Education », p. 357-469.
- DEWEY John, « Interest and Effort in Education », dans John Dewey, *The Middle Works, 1899-1924. Vol. 7: 1912-1914*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1979, p. 151-198.
- DEWEY John, « Democracy and Education », dans John Dewey, *The Middle Works, 1899-1924. Vol. 9: 1916*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, n° 9, 1980, p. 1-371.
- DEWEY John, *The Middle Works, 1899-1924. Vol. 10: 1916-1917*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1980.
- « The Need for a Recovery of Philosophy », p. 3-48.
- « The Need for an Industrial Education in Industrial Democracy », p. 137-143.
- « Force, Violence and Law », p. 211-215.
- « Force and Coercion », p. 244-251.
- « Introduction to Essays in Experimental Logic », p. 320-365.
- DEWEY John, *The Middle Works, 1899-1924. Vol. 11: 1918-1919*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1982.
- « Philosophy and Democracy », p. 41-53.
- « A New Social Science », p. 87-92.
- « Political Science as a Recluse », p. 93-97.
- « What Are We Fighting For? », p. 98-106

DEWEY John, « Reconstruction in Philosophy », dans John Dewey, *The Middle Works, 1899-1924. Vol. 12: 1920*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1982, p. 77-202.

DEWEY John, *The Middle Works, 1899-1924. Vol. 13: 1921-1922*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1983.

——— « Racial Prejudice and Friction », p. 242-254.

——— « The American Intellectual Frontier », p. 301-305.

——— « Social Absolutism », p. 311-316.

DEWEY John, « Human Nature and Conduct », dans John Dewey, *The Middle Works, 1899-1924. Vol. 14: 1922*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1983, p. 1-230

DEWEY John, *The Middle Works 1899-1924. Vol. 15: 1923-1924*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1983.

——— « Science, Belief and the Public », p. 47-52.

——— « Logical Method and Law », p. 65-77

——— « Syllabus: Social Institutions and the Study of Morals », p. 229-272.

DEWEY John, « Experience and Nature », dans John Dewey, *The Later Works, 1925-1953. Vol. 1: 1925*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1981, p. 1-326.

DEWEY John, *The Later Works, 1925-1953. Vol. 2: 1925-1927*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1984.

——— « The Development of American Pragmatism », p. 3-21

——— « Practical Democracy. Review of Walter Lippmann's *The Phantom Public* », p. 213-220.

——— « The Public and Its Problems », p. 235-381.

DEWEY John, *The Later Works, 1925-1953. Vol.3: 1927-1928*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1984.

——— « Philosophy and Civilization », p. 3-10.

——— « Philosophies of Freedom », p. 92-114.

——— « Psychology and Justice », p. 186-195.

DEWEY John, « The Quest for Certainty. A Study of the Relation of Knowledge and Action », dans John Dewey, *The Later Works, 1925-1953. Vol. 4: 1929*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1984, p. 1-258.

DEWEY John, *The Later Works, 1925-1953. Vol. 5: 1929-1930*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1984.

——— « Individualism, Old and New », p. 41-124.

——— « From Absolutism to Experimentalism », p. 147-160.

——— « Qualitative Thought », p. 243-262.

DEWEY John, *The Later Works, 1925-1953. Vol. 6: 1931-1932*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1985.

——— « Context and Thought », p. 3-21.

——— « Social Science and Social Control », p. 64-68.

——— « The Irrepressible Conflict », p. 149-152.

——— « Is There Hope for Politics? », p. 182-189.

DEWEY John et James H. TUFTS, « Ethics », dans John Dewey, *The Later Works, 1925-1953. Vol. 7: 1932*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1985, p. 1-536.

DEWEY John, « How We Think: A Restatement of the Relation of Reflective Thinking to Educative Process », dans John Dewey, *The Later Works, 1925-1953. Vol. 8: 1933*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1986, p. 105-352.

DEWEY John, « A Common Faith », dans John Dewey, *The Later Works, 1925-1953. Vol. 9: 1933-1934*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1986, p. 1-58.

DEWEY John, « Art as Experience », dans John Dewey, *The Later Works, 1925-1953. Vol. 10: 1934*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1987, p. 1-366.

DEWEY John, *The Later Works, 1925-1953. Vol. 11: 1935-1937*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1987.

——— « Liberalism and Social Action », p. 1-66.

——— « Democracy and Educational Administration », p. 217-225.

——— « The Future of Liberalism », p. 289-295.

——— « Democracy is Radical », p. 296-300.

——— « Liberty and Social Control », p. 360-363.

DEWEY John, « Logic: The Theory of Inquiry », dans John Dewey, *The Later Works, 1925-1953. Vol. 12: 1938*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1986, p. 1-789.

DEWEY John, *The Later Works, 1925 - 1953. Vol. 13: 1938-1939*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1988.

——— « Experience and Education », p. 1-62.

——— « Freedom and Culture », p. 63-190.

——— « The Economic Basis of the New Society », p. 309-322.

——— « Means and Ends », p. 349-354.

DEWEY John, *The Later Works. Vol. 14: 1939-1941*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1988.

——— « Propositions, Warranted Assertibility, and Truth », p. 168-188.

——— « Creative Democracy – The Task Before Us », p. 224-230.

——— « Introduction to *Problems of Ageing* », p. 341-350.

DEWEY John et Arthur F. BENTLEY, « Knowing and the Known », dans John Dewey, *The Later Works, 1925-1953. Vol. 16: 1949-1952*, Jo Ann Boydston (éd.), Carbondale, Southern Illinois University Press, 1989, p. 1-279.

## **b) Traductions françaises utilisées**

DEWEY John, *Logique : la théorie de l'enquête*, Gérard Deledalle (trad.), Paris, PUF, 1993.

DEWEY John, *Comment nous pensons, Tome 2*, Paris, Gallimard, 2004.

DEWEY John, « Pratique de la démocratie », Laurence Decréau (trad.), dans Walter Lippmann, *Le public fantôme*, Bruno Latour (éd.), Paris, Demopolis, 2008, p. 173-182.

DEWEY John, *L'art comme expérience*, Jean-Pierre Cometti (trad.), Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010.

DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, Joëlle Zask (trad.), Gallimard, Paris, 2010.

DEWEY John, *Démocratie et éducation [1916]. Suivi de Expérience et éducation*, Gérard Deledalle (trad.), Paris, Armand Colin, 2011.

DEWEY John, *Une foi commune*, Patrick Di Mascio (trad.), Paris, La Découverte, 2011.

DEWEY John, *Expérience et nature*, Jean-Pierre Cometti et Joëlle Zask (trad.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », 2012.

DEWEY John, *Après le libéralisme ? Ses impasses, son avenir*, Guillaume Garreta (éd.), Nathalie Ferron (trad.), Paris, Climats, 2013.

DEWEY John, *La quête de certitude. Une étude de la relation entre connaissance et action*, Patrick Savidan (trad.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », 2014.

DEWEY John, *Reconstruction en philosophie*, Patrick Di Mascio (trad.), Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2014.

DEWEY John, *L'influence de Darwin sur la philosophie et autres essais de philosophie contemporaine*, Claude Gautier, Stéphane Madelrieux, Emmanuel Renault et Lucie Chataigné Pouteyo (trad.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », 2016.

——— « I. L'influence du darwinisme sur la philosophie », p. 19-34.

——— « II. Conversation sur la Nature et son Bien », p. 35-55.

——— « III. L'intelligence et la morale », p. 56-80.

——— « IV. La théorie expérimentale de la connaissance », p. 81-108.

——— « IX. Le postulat de l'empirisme immédiat », p. 199-211.

——— « V. Le critère intellectualiste de la vérité », p. 109-141.

——— « VI. Petit catéchisme sur la vérité », p. 142-154.

——— « VII. Croyances et existences », p. 155-177.

——— « VIII. L'expérience et l'idéalisme objectif », p. 178-199.

——— « X. "Conscience" et expérience », p. 212-234.

——— « XI. La signification du problème de la connaissance », p. 235-262.

Dewey, John, *Écrits politiques*, Jean-Pierre Cometti et Joëlle Zask (trad.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », 2018.

——— « 1. L'éthique de la démocratie [1888] », p. 37-61.

——— « 2. Force, violence et droit [1916] », p. 62-67.

——— « 3. Force et coercition [1916] », p. 68-76.

——— « 5. Pour une nouvelle science sociale [1918] », p. 85-91.

——— « 7. Philosophie et démocratie [1918] », p. 121-135.

——— « 8. La science politique en exil [1918] », p. 136-141.

——— « 9. Absolutisme social [1921] », p. 142-149.

——— « 12. Méthode logique et droit [1924] », p. 172-186.

——— « 14. Philosophie et civilisation [1927] », p. 212-221.

——— « 15. Philosophies de la liberté [1928] », p. 222-248.

- « 17. L'individualisme – ancien et nouveau [1930] », p. 269-358.
- « 19. Sciences sociales et contrôle social [1931] », p. 365-370.
- « 23. L'avenir du libéralisme [1935] », p. 393-400.
- « 24. Démocratie et administration de l'enseignement [1937] », p. 401-411.
- « 25. La démocratie est radicale [1937] », p. 412-416.
- « 26. Moyens et fins. Leur interdépendance et l'essai de Trotski sur *Leur morale et la nôtre* [1938] », p. 417-423.
- « 27. Une démocratie créative : la tâche qui nous attend [1939] », p. 424-431.
- DEWEY John, « De l'absolutisme à l'experimentalisme », Guillaume Lejeune (trad.), *Philosophie*, vol. 138, n° 3, 2018, p. 10-21.
- DEWEY John, « La frontière intellectuelle américaine », Joan Stavo-Debaugue (trad.), dans John Dewey, *Écrits sur les religions et le naturalisme*, Genève, IES éditions, 2019, p. 105-111.
- DEWEY John, « La science, la croyance et le public », Joan Stavo-Debaugue (trad.), dans John Dewey, *Écrits sur les religions et le naturalisme*, Genève, IES éditions, coll. « Le Geste social », n° 7, 2019, p. 121-127.
- DEWEY John, *Nature humaine et conduite. Introduction à la psychologie sociale*, Bertrand Rougé (trad.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », 2023.

## 2. Littérature pragmatiste

- ABOULAFIA Mitchell et John R. SHOOK, « John Dewey and The Public and its Problems », *Contemporary Pragmatism*, vol. 7, n° 1, 2010.
- ADDAMS Jane, *Democracy and Social Ethics*, New-York, Macmillan, 1907.
- AIKIN Scott F., « Pragmatism, experience and the given », *Human Affairs*, vol. 19, n° 1, 2009, p. 19-27.
- AIKIN Scott F. et Robert B. TALISSE, *Pragmatism, pluralism, and the nature of philosophy*, New York, Routledge, Taylor & Francis Group, coll. « Routledge studies in American philosophy », n° 12, 2018.
- ALLEN Barry, « Experiments in democracy », *Contemporary Pragmatism*, vol. 9, n° 2, 2012, p. 75-92.
- ANDERSON Elizabeth, « Journeys of a Feminist Pragmatist », *Proceedings and Addresses of the American Philosophical Association*, vol. 88, 2014, p. 71-87.

- « L'épistémologie de la démocratie », Jim Gabaret (trad.), dans Roberto Frega (éd.), *Le pragmatisme comme philosophie sociale et politique*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2015, p. 337-367.
- ANSELL Christopher K., *Pragmatist democracy: evolutionary learning as public philosophy*, New York Oxford, Oxford University Press, 2011.
- BERNSTEIN Richard, *Philosophical profiles: essays in a pragmatic mode*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1986.
- « Dewey's Vision of Radical Democracy », dans Molly Cochran (éd.), *The Cambridge Companion to Dewey*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 288-308.
- BOHMAN James, « Democracy as inquiry, inquiry as democratic: pragmatism, social science, and the cognitive division of labor », *American Journal of Political Science*, vol. 43, n° 2, 1999, p. 590-607.
- « Réaliser la démocratie délibérative comme mode d'enquête : le pragmatisme, les faits sociaux et la théorie normative », *Tracés*, n° 15, 2008.
- « Participation through publics: did Dewey answer Lippmann? », *Contemporary Pragmatism*, vol. 7, n° 1, 2010, p. 49-68.
- « Ethics as moral inquiry: Dewey and the moral psychology of social reform », dans Molly Cochran (éd.), *The Cambridge Companion to Dewey*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 187-210.
- BOURNE Randolph, « Twilight of Idols », dans Randolph Bourne, *The Radical Will. Selected writings 1911-1918*, Olaf Hansen (éd.), Berkeley, University of California Press, 1977, p. 336-347.
- BROWN Matthew J., « John Dewey's Philosophy of Science », *Hopos: The Journal of the International Society for the History of Philosophy of Science*, vol. 2, n° 2, 2015, p. 258-306.
- BULLERT Gary, *The politics of John Dewey*, Buffalo, New-York, Prometheus Books, 1983.
- CAPPS John, « Did Dewey Have a Theory of Truth? », *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 54, n° 1, 2018, p. 39-63.
- CASPARY William R., *Dewey on Democracy*, Ithaca, New-York, Cornell University Press, 2000.
- CHANG Hasok, *Realism for realistic people: a new pragmatist philosophy of science*, Cambridge, Cambridge University Press, 2022.
- COCHRAN Molly, *The Cambridge Companion to Dewey*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- COMETTI Jean-Pierre, *La démocratie radicale : lire John Dewey*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2016.

- DEEN Philipp, « Dialectical vs. Experimental Method: Marcuse's Review of Dewey's Logic: The Theory of Inquiry », *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 46, n° 2, 2010, p. 242-257.
- DELEDALLE Gérard, *L'idée d'expérience dans la philosophie de John Dewey*, Paris, PUF, 1967.
- DI MASCO Patrick, « Présentation. Dewey et le pari démocratique », dans John Dewey, *Une foi commune*, Paris, La Découverte, 2011, p. 5-15.
- DOUGLASS Frederick, « What to the Slave is the Fourth of July? Extract from an Oration, at Rochester, July 5, 1852 », dans *My Bondage My Freedom*, Buffalo, New York, Miller, Orton & Mulligan, 1855, p. 441-445.
- DURAN Jane, « The Intersection of Pragmatism and Feminism », *Hypatia. Special issue: Feminism and Pragmatism*, vol. 8, n° 2, 1993, p. 159-171.
- ERMAN Eva et Niklas MÖLLER, « Pragmatism and Epistemic Democracy », dans Mirand Fricker, Peter J. Graham, David Henderson et Nikolaj J. L. Pedersen (éd.), *The Routledge Handbook of Social Epistemology*, New-York and London, Routledge, 2020, p. 367-376.
- FEREY Camille, « "Celui qui porte la chaussure" est-il le meilleur cordonnier ? Une justification épistémique de la démocratie participative à partir de John Dewey », *Participations*, vol. 33, n° 2, 2022, p. 59-91.
- « Faut-il représenter les femmes en tant que femmes ? Une approche féministe pragmatiste de la représentation démocratique », *Pragmata*, n° 9, à paraître.
- FESMIRE Steven, *Dewey*, New York and London, Routledge, coll. « Routledge philosophers », 2015.
- FESTENSTEIN Matthew, *Pragmatism and political theory*, Cambridge, Polity Press, 1997.
- « Deliberative Democracy and Two Models of Pragmatism », *European Journal of Social Theory*, vol. 7, n° 3, 2004, p. 291-306.
- « Inquiry and Democracy in Contemporary Pragmatism », dans Patrick Baert et Bryan Tu (éd.), *Pragmatism and European Social Theory*, Oxford, Bardwell Press, 2007, p. 115-136.
- « Does Dewey Have an "epistemic argument" for Democracy? », *Contemporary Pragmatism*, vol. 16, n° 2-3, 2019, p. 217-241.
- FREGA Roberto, *John Dewey et la philosophie comme épistémologie de la pratique*, Paris, L'Harmattan, coll. « La philosophie en commun », 2006.
- *Le pragmatisme comme philosophie sociale et politique*, Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « Les voies du politique », 2015.
- *Le projet démocratique : une approche pragmatiste*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.

- FREGA Robert et Fabrizio TRIFIRÒ, « Monographica: Pragmatism and Democracy », *Etica & Politica / Ethics & Politics*, XII, n° 1, 2010.
- « Guest Editors' Preface », *Etica & Politica / Ethics & Politics*, XII, n° 2, 2010, p. 7-12.
- FUERSTEIN Michael, « Epistemic Democracy Without Truth: The Deweyan Approach », *Raisons politiques*, n° 81, 2021, p. 81-96.
- GARRETA Guillaume, « Situation et objectivité : Activité et émergence des objets dans le pragmatisme de Dewey et Mead », dans Michel De Fornel et Louis Quéré (éd.), *La logique des situations : Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Raisons pratiques », 1999, p. 35-68.
- « Présentation », dans John Dewey, *Après le libéralisme ? Ses impasses, son avenir*, Paris, Flammarion, 2014, p. 7-54.
- GATENS-ROBINSON Eugénie, « The Pragmatic Ecology of the Object: John Dewey and Donna Haraway on Objectivity », dans Charlene Haddock Seigfried (éd.), *Feminist Interpretations of John Dewey*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2002, p. 189-209.
- GAUTIER Claude, « La démocratisation effective de la société : Soutenir la comparaison entre Dewey et Young », *Archives de Philosophie*, vol. 85, n° 3, 2022, p. 31-47.
- « *Le Public et ses problèmes : le problème social de la connaissance* », *Philosophical Enquiries : revue des philosophies anglophones*, n° 5, 2015, p. 45-77.
- GAUTIER Claude et Stéphane MADELRIEUX, « Postface. Une philosophie en transition et en reconstruction », dans *L'influence de Darwin sur la philosophie et autres essais de philosophie contemporaine*, Paris, Gallimard, 2016, p. 263-340.
- GIMMLER Antje, « Expertise that matters. On Dewey's understanding of relevant science », *Philosophical Inquiries*, vol. 8, n° 2, 2020, p. 177-202.
- GIREL Mathias, « Le pragmatisme au défi des études sur l'ignorance », *Communication & langages*, vol. 214, n° 4, 2022, p. 33-51.
- « L'Éthique de 1932 de John Dewey. Revendications, conflits et apathie morale », *Pragmata*, n° 3, 2021, p. 88-132.
- « Five pragmatist insights on scientific expertise », *Philosophical Inquiries*, vol. 8, n° 2, 2020, p. 151-176.
- « Progrès et méliorisme : l'enquête et les publics », *Raison présente*, vol. 194, n° 2, 2015, p. 45-57.
- GLAUDE JR. Eddie S., « The Problem of African American Public(s): Dewey and African American Politics in the 21st Century », *Contemporary Pragmatism*, vol. 7, n° 1, 2010, p. 9-29.

- GODFREY-SMITH Peter, « Dewey on Naturalism, Realism and Science », *Philosophy of Science*, vol. 69, n° S3, 2002, p. S23-S25.
- GRONDA Roberto, *Dewey's philosophy of science*, Cham, Springer, coll. « Synthese library », 2020.
- « Language, objectivity and public inquiry: a pragmatist theory of expertise », *Philosophical Inquiries*, vol. 8, n° 2, 2020, p. 129-150.
- HELDKE Lisa, « Dewey and Pragmatist Feminist Philosophy », dans Steven Fesmire (éd.), *The Oxford Handbook of Dewey*, Oxford, Oxford University Press, 2019, p. 270-290.
- HILDEBRAND David L., *Dewey: A Beginner's Guide*, London, Oneworld, 2008.
- HILDRETH R. W., « Word and Deed: A Deweyan Integration of Deliberative and Participatory Democracy », *New Political Science*, vol. 34, n° 3, 2012, p. 295-320.
- HONNETH Axel, « Democracy as Reflexive Cooperation: John Dewey and the Theory of Democracy Today », *Political Theory*, vol. 26, n° 6, 1998, p. 763-783.
- JACKSON Jeff, « Dividing Deliberative and Participatory Democracy through John Dewey », *Democratic Theory*, vol. 2, n° 1, 2015, p. 63-84.
- JANSEN Sue Curry, « Phantom Conflict: Lippmann, Dewey, and the Fate of the Public in Modern Society », *Communication and Critical/Cultural Studies*, vol. 6, n° 3, 2009, p. 221-245.
- JOAS Hans, *Pragmatism and Social Theory*, Chicago, University of Chicago Press, 1993.
- KITCHER Philip, *Science in a democratic society*, Amherst, N.Y, Prometheus Books, 2011.
- LATOUR Bruno, « Préface. Le fantôme de l'esprit public. Des illusions de la démocratie aux réalités de ses apparitions », dans Walter Lippmann, *Le public fantôme*, Paris, Demopolis, 2008, p. 5-44.
- LAUGIER Sandra, « La démocratie comme enquête et comme forme de vie », *Multitudes*, vol. 71, n° 2, 2018, p. 157-166.
- LE GOFF Alice, *Pragmatisme et démocratie radicale*, Paris, CNRS éditions, coll. « CNRS philosophie », 2019.
- LEVER Annabelle et Dominik GERBER (dir.), « Pragmatism and Epistemic Democracy - Numéro spécial », *Raisons politiques*, vol. 81, n° 1, 2021.
- LEVINE Steven, *Pragmatism, objectivity, and experience*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018.
- LIVINGSTON Alexander, « Between Means and Ends: Reconstructing Coercion in Dewey's Democratic Theory », *American Political Science Review*, vol. 111, 2017, p. 522-534.
- MACGILVRAY Eric, « Reply to Festenstein », *Contemporary Political Theory*, vol. 9, n° 1, 2010, p. 50-55.

- « Pragmatism and the Epistemic Defense of Democracy », *Contemporary Pragmatism*, vol. 4, n° 2, 2007, p. 3-9.
- MADRELIEUX Stéphane, « À quoi bon l'expérience pure ? », *Philosophical Enquiries : revue des philosophies anglophones*, vol. 5, n° 2, 2015, p. 113-160.
- *La philosophie de John Dewey : repères*, Paris, Vrin, coll. « Repères philosophiques », 2016.
- *La philosophie comme attitude*, Paris, PUF, 2023.
- MEDEARIS John, *Why democracy is oppositional*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2015.
- MISAK Cheryl, « Pragmatism and Pluralism », *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 41, n° 1, 2005, p. 129-135.
- « A Culture of Justification: The Pragmatist's Epistemic Argument for Democracy », *Episteme*, vol. 5, n° 1, 2008, p. 94-105.
- « Truth and Democracy: Pragmatism and the Deliberative Virtues », dans Raf Geenens et Ronald Tinnevelt (éd.), *Does Truth Matter?*, Dordrecht, Springer Netherlands, 2009, p. 29-39.
- « Pragmatism and the Function of Truth », dans Steven Gross, Nicholas Tebben et Michael Williams (éd.), *Meaning Without Representation*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 262-278.
- MISAK Cheryl et Robert B. TALISSE, « Pragmatist Epistemology and Democratic Theory: A Reply to Eric MacGilvray », *Journal of Political Philosophy*, vol. 22, n° 3, 2014, p. 366-376.
- MOUFFE Chantal, « Deconstruction, Pragmatism and the Politics of Democracy », dans Chantal Mouffe, *Deconstruction and Pragmatism*, New-York and London, Routledge, 1996, p. 1-13.
- NIEBUHR Reinhold, « The Pathos of Liberalism », *The Nation*, vol. 141, n° 3662, 1935.
- NICHOLS Christopher McKnight, « Education, Expediency, and Democratic Dilemmas in War Time: Inside the Dewey-Bourne Debate », *The Journal of the Gilded Age and Progressive Era*, vol. 16, n° 4, 2017, p. 438-455.
- PAPPAS Gregory, « What Difference Can "Experience" Make to Pragmatism? », *European Journal of Pragmatism and American Philosophy*, VI, n° 2, 2014.
- PAPPAS Gregory Fernando, « What would John Dewey say about Deliberative Democracy and Democratic Experimentalism? », *Contemporary Pragmatism*, vol. 9, n° 2, 2012, p. 57-74.
- PEARCE Trevor, « "Hegelianism Needs to Be Darwinized": Evolution and Idealism », dans *Pragmatism's Evolution. Organism and Environment in American Philosophy*, Chicago, The University of Chicago Press, 2020.

- PEDERSEN Kirstine Zinck, « John Dewey on public office and representative democracy », *European Journal of Cultural and Political Sociology*, vol. 7, n° 1, 2020, p. 75-95.
- PEIRCE Charles S., « The Fixation of Belief », *Popular Science Monthly*, vol. 12, n° 1, 1877, p. 1-15.
- *The essential Peirce: selected philosophical writings*, The Peirce Edition Project (éd.), Bloomington, Indiana University Press, 1992.
- PUTNAM Hilary, « A Reconsideration of Deweyan Democracy », dans Robert B. Talisse et Scott F. Aikin (éd.), *The Pragmatism Reader*, Princeton, Princeton University Press, 2011, p. 331-352.
- *Renewing philosophy*, , Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1998.
- QUERE Louis, « L'émotion comme facteur de complétude et d'unité dans l'expérience. La théorie de l'expérience de John Dewey », *Pragmata*, n° 1, 2018, p. 10-59.
- « Le naturalisme social de Dewey et Mead », *Intellectica*, vol. 2, n° 60, 2013, p. 91-114.
- RÄBER Michael I., « Political Representation from a Pragmatist Perspective: Aesthetic Democratic Representation », *Contemporary Pragmatism*, vol. 16, n° 1, 2019, p. 84-103.
- RALSTON Shane J., « Taking Experiential Givenism Seriously », *Sage Open*, vol. 3, n° 3, 2013, p. 1-9.
- RENAULT Emmanuel, « The Naturalistic Side of Hegel's Pragmatism », *Critical Horizons*, vol. 13, n° 2, 2012, p. 244-273.
- « Dewey et la connaissance comme expérience. Sens et enjeux de la distinction entre "cognitive", "cognitional" et "cognized" ou "known" », *Philosophical Enquiries : revue des philosophies anglophones*, vol. 5, n° 1, 2015, p. 19-43.
- « Dewey et la démocratie industrielle », *Pragmata*, n° 3, 2020, p. 177-215.
- « Pragmatism and Alternative Epistemologies. Epistemology of Social Critique and the Knowledge Experience: A Deweyan Account », *Pragmatism Today*, vol. 12, n° 1, 2021, p. 8-18.
- « Cartographier les sociologies critiques : définitions, justifications et modèles critiques », *Astérion [en ligne]*, n° 27, 2022.
- *Le travail et ses problèmes : biologie, sociologie et politique chez John Dewey*, Paris, Vrin, coll. « Problèmes & controverses », 2022.
- RICE Daniel F., *Reinhold Niebuhr and John Dewey: an American odyssey*, Albany, State University of New York Press, 1993.
- ROGERS Melvin L., « Introduction: Revisiting *The Public and Its Problems* », *Contemporary Pragmatism*, vol. 7, n° 1, 2010, p. 1-7.

- ROONEY Phyllis, « Feminist-Pragmatist Revisionings of Reason, Knowledge, and Philosophy », *Hypatia. Special issue: Feminism and Pragmatism*, vol. 8, n° 2, 1993, p. 15-37.
- RORTY Richard, « Dewey between Hegel and Darwin », dans *Truth and Progress*, Berkeley, California University Press, 1998, p. 290-306.
- RUSSELL Bertrand, « Dewey's New Logic », dans Paul Arthur Schilpp (éd.), *The Philosophy of John Dewey*, New-York, Tudor Publishing Co., 1939, p. 137-156.
- RYAN Alan, *John Dewey and the high tide of American liberalism*, New York, Norton, 1997.
- SABEL Charles, « Dewey, Democracy, and Democratic Experimentalism », *Contemporary Pragmatism*, vol. 9, n° 2, 2010, p. 35-55.
- SÄRKELÄ ARVI, « Degeneration of Associated Life: Dewey's Naturalism about Social Criticism », *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 53, n° 1, 2017, p. 107-126.
- SCHUDSON Michael, « The "Lippmann-Dewey Debate" and the invention of Walter Lippmann as an Anti-Democrat 1986-1996 », *International Journal of Communication*, n° 2, 2008, p. 1-20.
- SEIGFRIED Charlene Haddock, *Pragmatism and feminism: reweaving the social fabric*, Chicago, University of Chicago Press, 1996.
- SEN Amartya, *Development as Freedom*, New-York, Knopf, 2000.
- SERRANO ZAMORA Justo, « Approfondir la démocratie avec John Dewey. Luites contre l'injustice, pratiques épistémiques et mouvements sociaux », *Pragmata*, n° 2, 2019, p. 63-110.
- *Democratization and Struggles against Injustice: a Pragmatist Approach to the Epistemic Practices of Social Movements*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2021.
- SERRANO ZAMORA Justo et Matteo SANTARELLI, « Populism or pragmatism? Two ways of understanding political articulation », *Constellations*, vol. 28, n° 4, 2021, p. 496-510.
- SERRANO ZAMORA Justo et Lubomir DUNAJ (dir.), « Pragmatism, Subaltern Knowledges and Critique », *Pragmatism Today*, vol. 12, n° 1, 2021.
- SHOOK John, « Dewey's Ethical Justification for Public Deliberation Democracy », *Education and Culture*, vol. 29, n° 1, 2013, p. 3-26.
- « Dewey and Quine on the logic of what there is », dans Robert B. Talisse, Thomas Burke et Micah Hester (éd.), *Dewey's logical theory. New studies and interpretations*, Nashville, Vanderbilt University Press, 2002, p. 93-118.
- SHUSTERMAN Richard, « Dewey's Art as Experience: The Psychological Background », *Journal of Aesthetic Education*, vol. 44, n° 1, 2010, p. 26-43.

- SILK Matthew et Shannon DEA, « Sympathetic knowledge and the scientific attitude. Classic Pragmatist Resources for Feminist Social Epistemology », dans *Routledge Handbook of Social Epistemology*, New-York and London, Routledge, 2020, p. 344-354.
- STAVO-DEBAUGE Joan, *John Dewey et les questions raciales. À propos d'une controverse actuelle*, La Bibliothèque de Pragmata, 2023.
- *John Dewey face aux fondamentalismes. Les origines des discours « post-séculiers » et leur antidote*, Nancy, Éditions de l'Université de Lorraine, 2024.
- STEARS Marc, *Demanding Democracy: American Radicals in Search of a New Politics*, Princeton, Princeton University Press, 2013.
- STEEL Ronald, *Walter Lippmann and the American century*, New Brunswick, N.J, Transaction, 1999.
- STIEGLER Barbara, *Il faut s'adapter : sur un nouvel impératif politique*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2019.
- STIKKERS Kenneth, « John Dewey on the Public Responsibility of Intellectuals », *Etica & Politica / Ethics & Politics*, vol. 12, n° 1, 2010, p. 195-206.
- SULLIVAN Shannon, « The Need for Truth: Towards a Pragmatist-Feminist Standpoint Theory », dans Charlene Haddock Seigfried (éd.), *Feminist Interpretations of John Dewey*, University Park, Penn State university Press, 2001, p. 210-238.
- « From the Foreign to the Familiar: Confronting Dewey Confronting Racial Prejudice », *The Journal of Speculative Philosophy*, n° 3, 2004, p. 193-202.
- TALISSE Robert B., « Can Democracy Be a Way of Life? Deweyan Democracy and the Problem of Pluralism », *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 39, n° 1, 2003, p. 1-21.
- *A Pragmatist Philosophy of Democracy*, New York, Routledge, coll. « Routledge studies in contemporary philosophy », n° 7, 2007.
- « A Farewell to Deweyan Democracy », *Political Studies*, vol. 59, n° 3, 2011, p. 509-526.
- « A Pragmatist Epistemic Argument for Democracy », dans Michael Hannon et Jeroen de Ridder (éd.), *Routledge Handbook of Political Epistemology*, New-York and London, Routledge, 2021, p. 384-394.
- TALISSE Robert B. et Scott F. AIKIN, « Why Pragmatists cannot be pluralists? », *Transactions of the Charles S. Peirce Society: A Quarterly Journal in American Philosophy*, vol. 41, n° 1, 2005, p. 101-118.
- *Pragmatism: A Guide for the Perplexed*, New-York and London, Continuum, 2008.
- TAYLOR Paul C., « Pragmatisme et race », dans Roberto Frega, *Le pragmatisme comme philosophie sociale et politique*, Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « Les voies du politique », 2015, p. 243-278.

THAYER Horace S., *The Logic of Pragmatism: An Examination of John Dewey's Logic.*, New-York, Humanities, 1952.

THAYER-BACON Barbara, « Pragmatism and Feminism as Qualified Relativism », *Studies in Philosophy and Education*, vol. 22, n° 6, 2003, p. 417-438.

WESTBROOK Robert Brett, *John Dewey and American democracy*, Ithaca, New-York, Cornell University Press, 2010.

——— *Democratic Hope. Pragmatism and the Politics of Truth*, Ithaca, New-York, Cornell University Press, 2005.

WRIGHT MILLS Charles, *Sociology and Pragmatism*, Oxford, Oxford University Press, 1969.

ZASK Joëlle, *L'opinion publique et son double*, Paris, L'Harmattan, coll. « La Philosophie en commun », 1999.

——— « La politique comme expérimentation », dans *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010, p. 11-65.

——— *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « Les voies du politique », 2011.

——— *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2015.

### 3. Théorie de la démocratie

ACKERMAN Bruce A. et James S. FISHKIN, *Éveiller la raison publique : pour une journée de la délibération*, Emmanuel Nal (trad.), Paris, Vrin, coll. « L'esprit des lois », 2024.

AGAMBEN Giorgio, *La guerre civile. Pour une théorie critique de la stasis*, Paris, Seuil, 2015.

ALTHAUS Scott L., *Collective Preferences in Democratic Politics: Opinion Surveys and the Will of the People*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

ANDERSON Elizabeth, *The Imperative of Integration*, Princeton, Princeton University Press, 2010.

COLLECTIF, « Le tirage au sort au XXI<sup>e</sup> siècle », *Participations*, vol. 1, n° 23, 2019.

COLLECTIF, « Tirage au sort et démocratie. Histoire, instruments, théories », *Participations*, vol. 4, Hors-série, 2019.

ARROW Kenneth, *Social Choice and Individual Values*, Yale University Press, New Haven, 1951.

BACQUE Marie-Hélène et Yves SINTOMER, *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2011.

- BANTIGNY Ludivine et Ugo PALHETA, *Face à la menace fasciste : sortir de l'autoritarisme*, Paris, Textuel, coll. « Petite encyclopédie critique », 2021.
- BARBER Benjamin, *Strong democracy: participatory politics for a new age*, Berkeley, University of California Press, 2009.
- BELLAMY Richard, « Republicanism, Democracy, and Constitutionalism », dans Cecile Laborde et John W. Maynor, *Republicanism and Political Theory*, Hoboken, New-Jersey, Wiley-Blackwell, 2008, p. 159-189.
- BENHABIB Seyla, « Toward a Deliberative Model of Democratic Legitimacy », dans Seyla Benhabib (éd.), *Democracy and Difference*, Princeton, Princeton University Press, 1996, p. 67-94.
- BENOIT Audrey, « L'"espace public" à l'épreuve de la critique féministe », *Philonsorbonne*, n° 8, 2014, p. 121-131.
- BLONDIAUX Loïc, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 6, Presses de Sciences Po, 2007, p. 759-774.
- « Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines », *Raisons politiques*, vol. 30, n° 2, 2008, p. 131-147.
- *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, coll. « La république des idées », 2008.
- BLONDIAUX Loïc et Jean-Michel FOURNIAU, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 8-35.
- BLONDIAUX Loïc et Bernard MANIN, *Le tournant délibératif de la démocratie*, Paris, Presses de Sciences po, 2021.
- BLONDIAUX Loïc et Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 15, n° 57, 2002, p. 17-35.
- (éd.), « Démocratie et délibération », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002.
- BOHMAN James et William REHG (éd.), *Deliberative democracy: essays on reason and politics*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1997.
- « The Coming of Age of Deliberative Democracy », *Journal of Political Philosophy*, vol. 6, n° 4, 1998, p. 400-425.
- *Public deliberation: pluralism, complexity, and democracy*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, coll. « Studies in contemporary German social thought », 2000.
- BOURDIEU Pierre, « Délégation et fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, 1984, p. 49-55.

- BREAUGH Martin, « Capacité politique du nombre ? Réflexions sur un postulat utopique de la démocratie radicale », *Tumultes*, vol. 49, n° 2, 2017, p. 73-90.
- BRENNAN Jason, *Against democracy*, Princeton, Princeton University Press, 2017.
- BRONNER Gérard, *La démocratie des crédules*, Paris, PUF, 2013.
- BROWN Wendy, « American Nightmare: Neoliberalism, Neoconservatism, and De-Democratization », *Political Theory*, vol. 34, n° 6, 2006, p. 690-714.
- BROWN Wendy et Jérôme VIDAL, *Défaire le dèmos : le néolibéralisme, une révolution furtive*, Paris, Éditions Amsterdam, 2018.
- CANTELLI Fabrizio, Francis GARON et Nathalie SCHIFFINO, « Participation et pouvoirs : pour une lecture renouvelée », *Politique et Sociétés*, vol. 32, n° 1, 2013, p. 3-19.
- CAPDEVILA Nestor, « Les concepts essentiellement contestés et la critique interne : le christianisme et la démocratie comme idées dominantes », *Philosophie*, vol. 122, n° 3, 2014, p. 34-52.
- CAPLAN Bryan Douglas, *The myth of the rational voter: why democracies choose bad policies*, Princeton, Princeton University Press, 2008.
- CAPLAN Bryan, Eric CRAMPTON, Wayne A. GROVE et Ilya SOMIN, « Systematically Biased Beliefs about Political Influence: Evidence from the Perceptions of Political Influence on Policy Outcomes Survey », *PS: Political Science & Politics*, vol. 46, n° 4, 2013, p. 760-767.
- CAREY James W., *Communication as culture: essays on media and society*, New York, Routledge, 2009.
- CERVERA-MARZAL Manuel, « La démocratie sous tension. Radicalité et utopie, sœurs ennemies de l'aventure démocratique », *Tumultes*, vol. 47, n° 2, 2016, p. 145-156.
- CERVERA-MARZAL Manuel et Yohan DUBIGEON, « Démocratie radicale et tirage au sort : Au-delà du libéralisme », *Raisons politiques*, vol. 50, n° 2, 2013, p. 157-176.
- CHAMBERS Simone, « Deliberative Democratic Theory », *Annual Review of Political Science*, vol. 6, 2003, p. 307-326.
- « Rhétorique et espace public : La démocratie délibérative a-t-elle abandonné la démocratie de masse à son sort ? », *Raisons politiques*, vol. 42, n° 2, 2011, p. 15-45.
- CHOLLET Antoine et BERNARD MANIN, « Les postérités inattendues de *Principes du gouvernement représentatif* : une discussion avec Bernard Manin », *Participations*, vol. 23, n° 1, 2019, p. 171-192.
- CHRISTIANO Thomas, *The constitution of equality: democratic authority and its limits*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- COHEN Joshua, « An Epistemic Conception of Democracy », *Ethics*, vol. 97, n° 1, 1986, p. 26-38.

- « The Economic Basis of Deliberative Democracy », *Social Philosophy & Policy*, vol. 6, n° 2, 1989, p. 25-50.
- « Délibération et légitimité démocratique », dans Charles Girard et Alice Le Goff, *La démocratie délibérative : anthologie de textes fondamentaux*, Paris, Hermann, coll. « L'avocat du diable », 2010, p. 207-242.
- COHEN Joshua et Archon FUNG, « Le projet de la démocratie radicale », *Raisons politiques*, vol. 42, n° 2, Presses de Sciences Po, 2011, p. 115-130.
- COLEMAN Jules et John FEREJOHN, « Democracy and Social Choice », *Ethics*, vol. 97, n° 1, 1986, p. 6-25.
- CONDORCET, *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*, Paris, Imprimerie royale, 1785.
- CONVERSE Philip E., « The nature of belief systems in mass publics (1964) », *Critical Review*, vol. 18, n° 1-3, 2006, p. 1-74.
- COOKE Maeve, « Five Arguments for Deliberative Democracy », *Political Studies*, vol. 48, n° 5, 2000, p. 947-969.
- CORDIER Lionel, Marie MONTAGNON et Théophile PENIGAUD, « Politique du tirage au sort », *Raisons politiques*, vol. 2, n° 82, 2021.
- COURANT Dimitri et Yves SINTOMER, « Le tirage au sort au XXI<sup>e</sup> siècle. Actualité de l'expérimentation démocratique », *Participations*, vol. 23, n° 1, 2019, p. 5-32.
- COURTOIS Stéphane, « Droit et démocratie chez John Rawls et Jürgen Habermas : fondationnalisme des droits ou démocratie délibérative ? », *Politique et Sociétés*, vol. 22, n° 2, 2004, p. 103-124.
- CUKIER Alexis, *Le travail démocratique*, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx confrontation », 2018.
- CUNNINGHAM Frank, *Theories of Democracy: a Critical Introduction*, New-York and London, Routledge, 2000.
- DAHL Robert A., *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale University Press, 1961.
- DELLI CARPINI Michael X. et Scott KEETER, *What Americans know about politics and why it matters*, New Haven, Yale University Press, 1996.
- DELOYE Yves, « D'une matérialité à l'autre : le tirage au sort au prisme de l'acte électoral », *Participations*, vol. 4, Hors-Série, 2019, p. 513-519.
- DOMINIQUE PESTRE, *À contre-science : politiques et savoirs des sociétés contemporaines*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La couleur des idées », 2013.
- DORF Michael et Charles SABEL, « De la constitution de l'expérimentalisme démocratique », Olivier Allard et Matthew Carey (trad.), *Cahiers philosophiques*, vol. 119, n° 3, 2009, p. 110-118.

- DOWNS Anthony, *An economic theory of democracy*, New-York, Harper, 1957.
- DRYZEK John S., *Deliberative Democracy and Beyond: Liberals, Critics, Contestations*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- DUPUIS-DERI, FRANCIS, *Démocratie*, Montréal, Lux, 2019.
- DUTOYA Virginie et Samuel HAYAT, « Prétendre représenter : la construction sociale de la représentation politique », *Revue française de science politique*, vol. 66, n° 1, 2016, p. 7-25.
- DWORKIN Ronald Myles, Marie-Jeanne ROSSIGNOL, Frédéric LIMARE, Françoise MICHAUT et Pierre BOURETZ, *Prendre les droits au sérieux*, Paris, PUF, coll. « Léviathan », 1995.
- ESTLUND David, « Making Truth Safe for Democracy », dans David Copp, Jean Hampton et John Roemer (éd.), *The Idea of Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 71-100.
- « Beyond Fairness and Deliberation: The Epistemic Dimension of Democratic Authority », dans James Bohman et William Rehg (éd.), *Deliberative Democracy: Essays on Reason and Politics*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1997, p. 173-204.
- « Why Not Epistocracy? », dans Naomi Reshotko et Terry Penner (éd.), *Desire, identity, and existence: essays in honor of T.M. Penner*, Edmonton, Alberta, Academic Printing & Publishing, 2003, p. 53-69.
- *L'autorité de la démocratie : une perspective philosophique*, Yves Meinard (trad.), Paris, Hermann, coll. « L'avocat du diable », 2011.
- FISHKIN James S., *Democracy and Deliberation. New Directions for Democratic Reform*, New Haven, Yale University Press, 1991.
- « Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal », Dominique Reynié (trad.), *Hermès*, n° 31, 2001, p. 207-221.
- *When the People Speak. Deliberative Democracy and Public Consultation*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- FRASER Nancy, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, vol. 23, n° 1, 2004, p. 152-164.
- « 5. Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », dans Nancy Fraser, *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, Paris, La Découverte, coll. « Poche / Sciences humaines et sociales », 2011, p. 107-144.
- FREEMAN Samuel, « Deliberative Democracy: A Sympathetic Comment », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 29, n° 4, 2000, p. 371-418.
- FUNG Archon, « Minipublics: Deliberative Designs and Their Consequences », dans Shawn W. Rosenberg (éd.), *Deliberation, Participation and Democracy*, London, Palgrave Macmillan, 2007, p. 159-183.

- « Délibérer avant la révolution : Vers une éthique de la démocratie délibérative dans un monde injuste », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 311-334.
- GABRIËLS René, (éd.), « Dossier on Cristina Lafont's Democracy without Shortcuts », *Krisis | Journal for Contemporary Philosophy*, vol. 40, n° 1, 2020.
- GANZIN Michel, « La théorie de la représentation de la nation anglaise », dans Christian Bruschi et al., *Le concept de représentation dans la pensée politique*, Marseille, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p. 193-204.
- GARRAU Marie et Alice LE GOFF, « Différences et solidarités. À propos du parcours philosophique d'Iris Marion Young », *Cahiers du Genre*, vol. 46, n° 1, 2009, p. 199-219.
- GIRARD Charles, « Raison publique rawlsienne et démocratie délibérative. Deux conceptions inconciliables de la légitimité politique ? », *Raisons politiques*, vol. 34, n° 2, 2009, p. 73-99.
- « Jean-Jacques Rousseau et la démocratie délibérative. Bien commun, droits individuels et unanimité », *Lumières*, vol. 15, 2010, p. 199-221.
- GIRARD Charles et Alice LE GOFF, *La démocratie délibérative : anthologie de textes fondamentaux*, Paris, Hermann, coll. « L'avocat du diable », 2010.
- GIROUX Jessy, « Le spectre épistocratique », *Philosophiques*, vol. 40, n° 2, 2013, p. 301-319.
- GOODIN Robert E. et Kai SPIEKERMANN, *An epistemic theory of democracy*, Oxford, Oxford University Press, 2018.
- GUERARD DE LATOUR Sophie, « Le multiculturalisme de Young reconsidéré. Éclairage de la phénoménologie féministe sur la différence ethnoculturelle », *Revue philosophique de Louvain*, vol. 116, n° 4, 2018, p. 571-593.
- GUTMANN Amy et Dennis F. THOMPSON, *Democracy and disagreement: why moral conflict cannot be avoided in politics, and what should be done about it*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2000.
- « Pourquoi la démocratie délibérative est-elle différente ? », *Philosophiques*, vol. 29, n° 2, 2002, p. 193-214.
- *Why deliberative democracy?*, Princeton, Princeton University Press, 2004.
- HABERMAS Jürgen, *Connaissance et intérêt*, Gérard Cléménçon (trad.), Paris, Gallimard, 1979.
- *Morale et communication : conscience morale et activité communicationnelle*, Christian Bouchindhomme (trad.), Paris, Cerf, 1986.
- *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1 : Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, Jean-Marc Ferry (trad.), Paris, Fayard, 1987.
- *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, coll. « Critique de la politique Payot », 1988.

- « Morality and Ethical Life: Does Hegel's Critique of Kant Apply to Discourse Ethics? », *Northwestern University Law Review*, vol. 83, n° 1, 1989, p. 38-53.
- *Droit et démocratie : entre faits et normes*, Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme (trad.), Paris, Gallimard, 1997.
- *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 2 : Critique de la raison fonctionnaliste*, Jean-Louis Schlegel (trad.), Paris, Fayard, 2005.
- *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris, PUF, coll. « Quadrige Grands textes », 2005.
- « La souveraineté populaire comme procédure. Un concept normatif d'espace public », dans Charles Girard et Alice Le Goff, *La démocratie délibérative : anthologie de textes fondamentaux*, Paris, Hermann, coll. « L'avocat du diable », 2010, p. 174-176.
- HALL Cheryl A. Hall, « Recognizing the Passion in Deliberation: Toward a More Democratic Theory of Deliberative Democracy », *Hypatia*, vol. 22, n° 1, 2007, p. 81-95.
- HARDIN Russell, *How do you know? The economics of ordinary knowledge*, Princeton, Princeton University Press, 2009.
- HAYAT Samuel, « Démocratie participative et impératif délibératif : enjeux d'une confrontation », dans Yves Sintomer et Marie-Hélène Bacqué, *La démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2011, p. 102-112.
- « La représentation inclusive », *Raisons politiques*, vol. 50, n° 2, 2013, p. 115-135.
- *Démocratie*, Paris, Anamosa, coll. « Le mot est faible », 2020.
- HAYAT Samuel et Yves SINTOMER, « Repenser la représentation politique », *Raisons politiques*, vol. 50, n° 2, Presses de Sciences Po, 2013, p. 5-11.
- KEVLES Daniel J., « Testing the Army's Intelligence: Psychologists and the Military in World War I », *The Journal of American History*, vol. 55, n° 3, 1968, p. 565-581.
- KNIGHT Jack, Hélène LANDEMORE, Nadia URBINATI et Daniel VIEHOFF, « Roundtable on Epistemic Democracy and Its Critics », *Critical Review*, vol. 28, n° 2, 2016, p. 137-170.
- LAFONT Cristina, « Deliberation, Participation, and Democratic Legitimacy: Should Deliberative Mini-publics Shape Public Policy? », *Journal of Political Philosophy*, vol. 23, n° 1, 2015, p. 40-63.
- « Can Democracy be Deliberative & Participatory? The Democratic Case for Political Uses of Mini-Publics », *Daedalus*, vol. 146, n° 3, 2017, p. 85-105.
- *Democracy without shortcuts: a participatory conception of deliberative democracy*, Oxford, Oxford University Press, 2020.
- LANDEMORE Hélène, « Deliberation, cognitive diversity, and democratic inclusiveness: an epistemic argument for the random selection of representatives », *Synthese*, vol. 190, n° 7, 2013, p. 1209-1231.

- *Democratic reason: politics, collective intelligence, and the rule of the many*, Princeton, Princeton University Press, 2017.
- LANDES Joan B., *Women and the public sphere in the age of the French Revolution*, Ithaca, Cornell University Press, 1988.
- LEYDET Dominique, « La démocratie délibérative », *Philosophiques*, vol. 29, n° 2, 2002.
- LIPPMANN Walter, *American inquisitors*, New Brunswick, Transaction Publishers, 1993.
- *Public opinion*, New Brunswick, Transaction Publishers, 1997.
- *Men of destiny*, New Brunswick, Transaction Publishers, 2003.
- *Le public fantôme*, Bruno Latour (éd.), Laurence Decréau (trad.), Paris, Demopolis, 2008.
- LOPEZ-RABATEL Liliane et Yves SINTOMER, « Introduction. L'histoire du tirage au sort en politique : instruments, pratiques, théories », *Participations*, Hors-Série, 2019, p. 9-34.
- LORRAIN Ludmilla, « Comment le gouvernement représentatif est devenu démocratique. La "démocratie", de la figure repoussoir au maître-mot », *L'Enseignement philosophique*, vol. 73, n° 1, 2023, p. 13-22.
- LUSKIN Robert C., James S. FISHKIN et Roger JOWELL, « Considered Opinions: Deliberative Polling in Britain », *British Journal of Political Science*, vol. 32, n° 3, 2002, p. 455-487.
- MAINE Henry Sumner, *Essais sur le gouvernement populaire [1887]*, Paris, Hachette Livre BNF, 2014.
- MANIN Bernard, « Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique », *Le Débat*, vol. 33, 1985, p. 72-94.
- *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1996.
- MANSBRIDGE Jane, « Feminism and Democracy », *The American Prospect*, 19 février 1990.
- « Does Participation Make Better Citizens? », *The Good Society*, vol. 5, n° 2, 1995, p. 1-7.
- « Everyday Talk in the Deliberative System », dans Stephen Macedo (éd.), *Deliberative Politics*, New-York, Oxford University Press, 1999, p. 211-239.
- « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs et les femmes par des femmes ? Un oui mesuré », Marc Saint-Upéry (trad.), *Raisons politiques*, vol. 50, n° 2, 2013, p. 53-77.
- « 13. Feminism and Democratic Community », dans John W. Chapman et Ian Shapiro (éd.), *Democratic Community*, New-York, New York University Press, 2020, p. 339-395.

- MANSBRIDGE Jane Jebb, James BOHMAN, Simone CHAMBERS, David ESTLUND, Andreas FØLLESDAL, Archon FUNG, Cristina LAFONT, Bernard MANIN et José LUISMARTI, « La place de l'intérêt particulier et le rôle du pouvoir dans la démocratie délibérative », *Raisons politiques*, vol. 42, n° 2, 2011, p. 47-82.
- MANSBRIDGE Jane, James BOHMAN, Simone CHAMBERS, Thomas CHRISTIANO, Archon FUNG, Dennis THOMPSON, John PARKINSON et Mark E. WARREN, « A systemic approach to deliberative democracy », dans Jane Mansbridge et John Parkinson, *Deliberative Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 1-26.
- MICHELMAN Frank, « How Can the People Ever Make the Laws? A Critique of Deliberative Democracy », dans James Bohman et William Rehg, *Deliberative Democracy. Essays on Reason and Politics*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1997, p. 145-171.
- MOREL Laurence, « Référendum et volonté populaire : la critique démocratique du référendum », *Participations*, vol. 1, n° 20, 2018, p. 53-84.
- MOUFFE Chantal, « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism? », *Social research*, vol. 66, n° 3, 1999, p. 745-758.
- « Politique et agonisme », *Rue Descartes*, vol. 67, n° 1, 2010, p. 18-24.
- NEVEU Catherine, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 186-209.
- NOUËT Clotilde, « Pouvoir et violence. Éléments pour une critique arendtienne de l'espace public habermassien », *Philonsorbonne*, n° 8, 2014, p. 167-176.
- OGIEN Albert et Sandra LAUGIER, *Le principe démocratie : enquête sur les nouvelles formes du politique*, Paris, La Découverte, 2014.
- *Antidémocratie*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2017.
- O'MIEL Julien, Guillaume GOURGUES, Alice MAZEAUD, Magali NONJON et Raphaëlle PARIZET, « Une sociologie critique de la démocratie participative est-elle utile ? », *Participations*, vol. 19, n° 3, 2018, p. 221-242.
- PATEMAN Carole, *Participation and Democratic Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970.
- « Participatory Democracy Revisited », *Perspectives on Politics*, vol. 10, n° 1, 2012, p. 7-19.
- PAULIS Emilien, Julien VRYDAGH et David TALUKDER, « Mini-publics délibératifs », dans Guillaume Petit, Loïc Blondiaux, Ilaria Casillo et Jean-Michel Fourniau (éd.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart [en ligne]*, 2022.
- PELLIZZONI Luigi et Laurent VANNINI, « Une idée sur le déclin ? Évaluer la nouvelle critique de la délibération publique », *Participations*, vol. 6, n° 2, 2013, p. 87-118.
- PETER Fabienne, « Pure Epistemic Proceduralism », *Episteme*, vol. 5, n° 1, 2008, p. 35-55.

- *Democratic legitimacy*, New York, Routledge, coll. « Routledge studies in social and political thought », 2009.
- PETTIT Philip, « Democracy, Electoral and Contestatory », dans Shapiro Ian et Macedo Stephen (éd.), *Designing Democratic Institutions*, New-York, New York University Press, 2000, p. 105-144.
- « Depoliticizing Democracy », *Ratio Juris*, vol. 17, n° 1, 2004, p. 52-65.
- « The Determinacy of Republican Policy: A Reply to McMahon », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 34, n° 3, 2006, p. 275-283.
- *On the people's terms: a republican theory and model of democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. « The Seeley lectures », 2012.
- PHILLIPS Anne, *The Politics of Presence*, Oxford, Oxford University Press, 1998.
- PITKIN Hanna, *The Concept of Representation*, Berkeley, University of California Press, 1967.
- « La représentation politique », Samuel Hayat (trad.), *Raisons politiques*, vol. 50, n° 2, 2013, p. 35-51.
- POURTOIS Hervé, « Mini-publics et démocratie délibérative », *Politique et Sociétés*, vol. 32, n° 1, 2013, p. 21-41.
- « Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? », *Philosophiques*, vol. 43, n° 2, 2016, p. 411-439.
- RANCIERE Jacques, *La haine de la démocratie*, Paris, La fabrique, 2005.
- REVAULT D'ALLONNES Myriam, *Pourquoi nous n'aimons pas la démocratie*, Paris, Seuil, 2010.
- RIKER William, *Liberalism against Populism*, San Francisco, Freeman, 1982.
- ROSANVALLON Pierre, « L'histoire du mot démocratie à l'époque moderne », *La pensée politique*, n° 1, 1993, p. 11-29.
- *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil, coll. « Livres du nouveau monde », 2008.
- *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, coll. « Les livres du nouveau monde », 2006.
- *Le peuple introuvable : histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1998.
- ROSENFELD Sophia A., *Democracy and truth: a short history*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2019.
- ROUSSIN Juliette, « Démocratie contestataire ou contestation de la démocratie ? L'impératif de la bonne décision et ses ambiguïtés », *Philosophiques*, vol. 40, n° 2, 2013, p. 369-397.

- SAFFON Maria Paula et Nadia URBINATI, « Procedural Democracy, the Bulwark of Equal Liberty », *Political Theory*, vol. 41, n° 3, 2013, p. 441-481.
- SANDERS Lynn M., « Against Deliberation », *Political Theory*, vol. 25, n° 3, 1997, p. 347-376.
- SAWARD Michael, « The Representative Claim », *Contemporary Political Theory*, vol. 5, n° 3, 2006, p. 297-318.
- *The representative claim*, Oxford, Oxford University Press, 2010.
- SCHUMPETER Joseph, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1990.
- SCHWARTZBERG Melissa, « Epistemic Democracy and Its Challenges », *Annual Review of Political Science*, vol. 18, n° 1, 2015, p. 187-203.
- SEN Amartya, « Well-Being, Agency and Freedom », *Journal of Philosophy*, vol. 82, 1985, p. 169-221.
- SERRANO ZAMORA Justo, « Can Truth (or Problem-Solving) Do More for Democracy? », *Krisis | Journal for Contemporary Philosophy*, vol. 40, n° 1, 2020, p. 82-90.
- SHAPIRO Ian, *Democratic justice*, New Haven, Yale University Press, coll. « The Yale ISPS series », 2014.
- SINTOMER Yves, *La démocratie impossible ? Politique et modernité chez Weber et Habermas*, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire », 1999.
- *Le pouvoir au peuple : jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2007.
- « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, vol. 31, n° 3, Presses de Sciences Po, 2008, p. 115-133.
- « Délibération et participation : affinité élective ou concepts en tension ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 239-276.
- « Démocratie participative, démocratie délibérative : l'histoire contrastée de deux catégories émergentes », dans Yves Sintomer et Marie-Hélène Bacqué, *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, p. 113-134.
- « Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion », *Raisons politiques*, vol. 50, n° 2, 2013, p. 13-34.
- « La représentation-incarnation : idéaltype et configurations historiques », *Raisons politiques*, vol. 72, n° 4, 2018, p. 21-52.
- « De la démocratie délibérative à la démocratie radicale ? Tirage au sort et politique au XXI<sup>e</sup> siècle », Marc Saint-Upéry (trad.), *Participations*, vol. 23, n° 1, 2019, p. 33-59.
- *The Government of Chance: Sortition and Democracy from Athens to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 2023.

- SINTOMER Yves et Julien TALPIN (éd.), « Démocratie délibérative », *Raisons politiques*, vol. 2, n° 42, 2011.
- « La démocratie délibérative face au défi du pouvoir », *Raisons politiques*, vol. 42, n° 2, 2011, p. 5-13.
- SOMIN Ilya, *Democracy and political ignorance: why smaller government is smarter*, Stanford, California, Stanford University Press, 2016.
- STIMSON James A., Michael B. MACKUEN et Robert S. ERIKSON, « Opinion and Policy: A Global View », *PS: Political Science & Politics*, vol. 27, n° 1, 1994, p. 29-35.
- TALISSE Robert B., « Does public ignorance defeat deliberative democracy? », *Critical Review*, vol. 16, n° 4, 2004, p. 455-463.
- « The Epistemology of Democracy. An Overview », dans *Routledge handbook of Social Epistemology*, New-York and London, Routledge, 2020, p. 357-366.
- TALPIN Julien, « Le tirage au sort démocratise-t-il la démocratie ? Ou comment la démocratie délibérative a dépolitisé une proposition radicale », *Participations*, Hors Série, 2019, p. 453-473.
- TAVOILLOT Pierre-Henri, *Comment gouverner un peuple-roi ? Traité nouveau d'art politique*, Paris, Odile Jacob, 2019.
- URBINATI Nadia, « Representation as Advocacy. A Study of Democratic Deliberation », *Political Theory*, vol. 28, n° 6, 2000, p. 758-768.
- « Unpolitical Democracy », *Political Theory*, vol. 38, n° 1, 2010, p. 65-92.
- *Democracy disfigured: opinion, truth, and the people*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2014.
- URBINATI Nadia, Hélène LANDEMORE et Bernard MANIN, « La démocratie représentative est-elle réellement démocratique ? », *La Vie des idées*, 7 mars 2008.
- VAN REYBROUCK David, *Contre les élections*, Isabelle Rosselin et Philippe Noble (trad.), Arles, Actes Sud, 2014.
- VANDAMME Pierre-Etienne, « Des référendums plus délibératifs ? Les atouts du vote justifié », *Participations*, vol. 1, n° 20, 2018, p. 29-52.
- VITIELLO Audric, « La démocratie radicale entre action et institution. De la politique adversariale à la politique préfigurative », *Raisons politiques*, vol. 75, n° 3, 2019, p. 63-93.
- VOIROL Olivier, « Pathologies de l'espace public et agitation fasciste : Leçons de la Théorie critique », *Réseaux*, vol. 202-203, n° 2, 2017, p. 123-159.
- WILLIAMS Melissa S., *Voice, trust, and memory: marginalized groups and the failings of liberal representation*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

YOUNG Iris Marion, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, N.J, Princeton University Press, 1990.

——— *Inclusion and democracy*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Oxford political theory », 2000.

——— « Communication et altérité. Au-delà de la démocratie délibérative », dans Charles Girard et Alice Le Goff, *La démocratie délibérative : anthologie de textes fondamentaux*, Paris, Hermann, coll. « L'avocat du diable », 2010, p. 293-325.

ZAKARIA Fareed, « The Rise of Illiberal Democracy », *Foreign Affairs*, vol. 76, n° 6, 1997, p. 22-43.

#### 4. Épistémologie sociale et critique

ALCOFF Linda et Elizabeth POTTER, « Introduction: When Feminisms Intersect Epistemology », dans Elizabeth Potter et Linda Alcoff (éd.), *Feminist Epistemologies*, New-York and London, Routledge, 1993, p. 1-15.

ANDERSON Elizabeth, « How Not to Criticize Feminist Epistemology: a Review of Scrutinizing Feminist Epistemology », 2004, (en ligne : <https://websites.umich.edu/~eandersn/hownotreview.html>)

——— « Feminist Epistemology and Philosophy of Science », dans *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Printemps 2020 (en ligne : <https://plato.stanford.edu/archives/spr2020/entries/feminism-epistemology/>).

BERENSTAIN Nora, « Epistemic Exploitation », *Ergo. An Open Access Journal of Philosophy*, vol. 3, n° 22, 2016, p. 569-590.

BOUVIER Alban et Bernard CONEIN, *L'épistémologie sociale : une théorie sociale de la connaissance*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, coll. « Raisons pratiques », 2007.

CHOUCHAN Nathalie, « Foucault, une politique de la vérité », *Cahiers philosophiques*, vol. 130, n° 3, 2013.

COLLECTIF, « Fauteurs de doute », *Critique*, vol. 799, n° 12, 2013.

CORNFORD Francis Macdonald, *From Religion to Philosophy: a Study in the Origins of Western Speculation*, Princeton, Princeton University Press, coll. « Mythos », 1991.

DOTSON Kristie, « Conceptualizing Epistemic Oppression », *Social Epistemology*, vol. 28, n° 2, 2014, p. 115-138.

DUTANT Julien et Pascal ENGEL, *Philosophie de la connaissance. Croyance, connaissance, justification*, Paris, Vrin, 2005.

- EDENBERG Elizabeth et Michael HANNON, *Political epistemology*, Oxford, Oxford University Press, 2021.
- FLORES ESPINOLA Artemisa, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du "point de vue" », *Cahiers du Genre*, vol. 53, n° 2, 2012, p. 99-120.
- FOUCAULT Michel, *Dits et écrits II : 1976 - 1988*, Paris, Gallimard, 2001.
- *Le gouvernement de soi et des autres : cours au Collège de France, 1982-1983*, Paris, Gallimard le Seuil, coll. « Hautes études », 2008.
- *Leçons sur la volonté de savoir : cours au Collège de France, 1970-1971 ; suivi de : Le savoir d'Oedipe*, François Ewald et Alessandro Fontana (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Hautes études », 2011.
- FRICKER Miranda, *Epistemic injustice: power and the ethics of knowing*, Oxford, Oxford University Press, 2007.
- FRICKER Miranda, Peter J. GRAHAM, David K. HENDERSON et Nikolaj J. L. L. PEDERSEN (éd.), *The Routledge handbook of social epistemology*, New York and London, Routledge, coll. « Routledge handbooks in philosophy », 2021.
- GIREL Mathias, *Science et territoires de l'ignorance*, Versailles, Éditions Quae, coll. « Sciences en questions », 2017.
- GROS Frédéric, « Michel Foucault, une philosophie de la vérité », dans Michel Foucault, *Philosophie*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2004, p. 11-25.
- GROSS Matthias et Linsey MCGOEY (éd.), *Routledge handbook of ignorance studies*, New York, Routledge, coll. « Routledge international handbooks », 2022.
- GUERRIER Olivier, « Qu'est-ce qu'un "régime de vérité" ? », *Les Cahiers de Framespa [en ligne]*, n° 35, 2020.
- HANNON Michael et Jeroen de RIDDER (éd.), *The Routledge handbook of political epistemology*, New York, Routledge, coll. « Routledge handbooks in philosophy », 2021.
- HARAWAY Donna, *Manifeste cyborg et autres essais*, Laurence Allard, Delphine Gardey et Nathalie Magnan (éd.), Paris, Exils, 2007.
- « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n° 3, 1988, p. 575-599.
- HARDING Sandra, *The science question in feminism*, Ithaca, Cornell University Press, 1986.
- (éd.), *Feminism and methodology: social science issues*, Bloomington, Indiana University Press, 1987.
- *Whose science? Whose knowledge? Thinking from women's lives*, Ithaca, Cornell University Press, coll. « History of science women's studies », 1991.

- « After the Neutrality Ideal: Science, Politics, and Strong Objectivity », *Social research*, vol. 59, n° 3, 1992, p. 567-587.
- *Science and social inequality: feminist and postcolonial issues*, Urbana, University of Illinois Press, coll. « Race and gender in science studies », 2006.
- « Standpoint Theories: Productively controversial », *Hypatia*, vol. 24, n° 4, 2009, p. 192-200.
- « Repenser l'épistémologie du positionnement : qu'est-ce que « l'objectivité forte » ? », Charlie Brousseau, Thomas Crespo et Léa Védie (trad.), dans Manon Garcia (éd.), *Philosophie féministe : patriarcat, savoirs, justice*, Paris, Vrin, 2021, p. 129-187.
- HARTSOCK Nancy C. M., « The Feminist Standpoint: Toward a Specifically Feminist Historical Materialism », dans Sandra Harding et M. B. Hintikka (éd.), *Discovering Reality: Feminist Perspectives on Epistemology, Metaphysics, Methodology, and Philosophy of Science*, New-York, Kluwer Academic Publishers, 1983, p. 283-310.
- « Standpoint Theories for the Next Century », *Women & Politics*, vol. 18, n° 3, 1998, p. 93-101.
- HEKMAN Susan, « Truth and Method: Feminist Standpoint Theory Revisited », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 22, n° 2, 1997, p. 341-365.
- HONG Lu et Scott E. PAGE, « Problem Solving by Heterogeneous Agents », *Journal of Economic Theory*, vol. 97, n° 1, 2001, p. 123-163.
- HUNDLEBY Catherine, « Thinking Outside-In: Feminist Standpoint Theory as Epistemology », dans Sharon Crasnow et Kristen Intemann (éd.), *The Routledge Handbook of Feminist Philosophy of Science*, New-York, Routledge, 2021, p. 89-103.
- INTEMANN Kristen, *Feminist Standpoint*, Lisa Disch et Mary Hawkesworth (éd.), Oxford, Oxford University Press, 2015.
- « 5 Years of Feminist Empiricism and Standpoint Theory: Where Are We Now? », *Hypatia*, vol. 25, n° 4, 2010, p. 778-796.
- LONGINO Helen et Ruth DOELL, « Body, Bias, and Behavior: A Comparative Analysis of Reasoning in Two Areas of Biological Science », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 9, n° 2, 1983, p. 206-227.
- LONGINO Helen E., *Science as social knowledge: values and objectivity in scientific inquiry*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- LUGONES María, « Playfulness, "World"-Travelling, and Loving Perception », *Hypatia*, vol. 2, n° 2, 1987, p. 3-19.
- MARTINI Carlo, « The Epistemology of Expertise », dans Miranda Fricker, Peter J. Graham, David K. Henderson et Nikolaj J. L. L. Pedersen (éd.), *The Routledge handbook of social epistemology*, New York and London, Routledge, coll. « Routledge handbooks in philosophy », 2021, p. 115-122.

- MEDINA José, *The Epistemology of Resistance: Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and Resistant Imaginations*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- ORIGGI Gloria, *La vérité est une question politique*, Paris, Albin Michel, coll. « Humanités politiques », 2024.
- ROLIN Kristina, « The bias paradox in feminist standpoint epistemology », *Episteme*, vol. 3, n° 1-2, 2006, p. 125-136.
- ROSE Hilary, « Hand, Brain and Heart: A Feminist Epistemology for the Natural Sciences », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 9, n° 1, 1983, p. 73-99.
- SMITH Dorothy E., « From the Margins: Women's Standpoint as a Method of Inquiry in the Social Sciences », *Gender, Technology and Development*, vol. 1, n° 1, 1997, p. 113-135.
- « Women's Perspective as a Radical Critique of Sociology », *Sociological Inquiry*, vol. 44, n° 1, 1974, p. 7-13.
- STEBBING Lizzie Susan, *A Modern Introduction to Logic*, London, Methuen, 1933.
- STOETZLER Marcel et NIRA YUVAL-DAVIS, « Standpoint theory, situated knowledge and the situated imagination », *Feminist Theory*, vol. 3, 2002, p. 315-333.
- TERREL Jean, « De la critique de la volonté de vérité au courage de la vérité », *Cahiers philosophiques*, vol. 130, n° 3, 2012, p. 7-28.
- WYLIE Alison, « Social Constructionist Arguments in Harding's 'Science and Social Inequality' », *Hypatia*, vol. 23, n° 4, 2008, p. 201-211.

## 5. Philosophie politique

- ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Georges Fradier (trad.) Paris, Calmann-Lévy, 1983.
- *De la révolution*, Marie Berrane (trad.), Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2013.
- *La crise de la culture : Huit exercices de pensée politique*, Patrick Lévy (trad.), Paris, Gallimard, coll. « Coll. folio/essais », 2013.
- ARISTOTE, *La politique*, Jules Tricot (trad.), Paris, Vrin, 1995.
- DE BEAUVOIR Simone, *Le deuxième sexe. Tome 2 : L'expérience vécue*, Paris, Gallimard, 2012.
- *Le deuxième sexe. Tome 1 : Les faits et les mythes*, Paris, Gallimard, 2012.
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Cynthia Kraus (trad.), Paris, La Découverte, coll. « La Découverte-poche », 2006.
- DURKHEIM Émile, *Leçons de sociologie*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2015.

- HOBBS Thomas, *Léviathan ou matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*, Gérard Mairet (éd.), Paris, Gallimard, 2000.
- LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2013.
- LOCKE John, *Le second traité du gouvernement*, Paris, PUF, 1994.
- LYOTARD Jean-François, *Le Différend*, Paris, Éditions de Minuit, 1983.
- MARX Karl, *Critique de l'économie politique*, Laura Lafargue (trad.), Montreuil-sous-Bois, Science marxiste, coll. « Bibliothèque jeunes », 2009.
- *Sur la Question juive*, Paris, La fabrique, 2006.
- MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat de, *De l'esprit des lois I*, Paris, Gallimard, coll. « Collection folio Essais », 1995.
- NIEBUHR Reinhold, *Moral man and immoral society: a study in ethics and politics*, Louisville, KY, Westminster John Knox Press, 2021.
- PLATON, *La République*, Paris, Le Livre de Poche, 1995.
- *Protagoras*, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1997.
- *Gorgias*, Monique Canto-Sperber (trad.), Paris, Flammarion, coll. « GF », 2021.
- RAWLS John, *Libéralisme politique*, Catherine Audard (trad.), Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2016.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social ou Principes du droit politique et autres écrits du contrat social*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Classiques de la philosophie », 2003.
- SCHMITT Carl, *Théorie de la Constitution*, Lilyane Deroche (trad.), Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2013.
- THUCYDIDE, *La guerre du Péloponnèse. Tome 2, Partie 1: Livre II*, Jacqueline de Romilly (trad.), Paris, Belles Lettres, coll. « Collection des universités de France Série grecque », 2009.
- VEBLEN Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, sans lieu, Gallimard, 1978.
- *The Higher Learning in America*, New Brunswick, Transaction Publishers, 1993.
- *The Place of Science in Modern Civilization*, New-York, Routledge, 2017.
- WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1963.

## 6. Philosophie générale

- AUSTIN John L., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.

- BINOCHE Bertrand (éd.), *Les équivoques de la civilisation*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Collection Milieux », 2005.
- DESCARTES René, *Les passions de l'âme*, Paris, Vrin, 1994.
- GALLIE Walter Bryce, « Les concepts essentiellement contestés », Olivier Tinland (trad.), *Philosophie*, vol. 122, n° 3, Paris, Éditions de Minuit, 2014, p. 9-33.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *Phénoménologie de l'esprit*, Bernard Bourgeois (trad.), Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 2006.
- HUME David, *Dissertation sur les passions. Suivie Des passions, Traité de la nature humaine, livre II*, Jean-Pierre Cléro (trad.), Paris, Flammarion, coll. « GF », 2015.
- KANT Emmanuel, *Critique de la raison pure*, André Tremesaygues et Bernard Pacaud (trad.), Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2012.
- *Analytique du beau. Critique de la faculté de juger*, Alain Renaut (trad.), Paris, Flammarion, coll. « GF », 2008.

## 7. Matériau et études empiriques

- BASCHET Jérôme, « Auto-gouvernement populaire et auto-détermination des manières de vivre », *Terrains/Théories [en ligne]*, n° 13, 2021.
- BONTEMPS Perrine et Victor MOTTIN, « Complotisme et transphobie : l'alliance des haines », *La déferlante. La revue des révolutions féministes [en ligne]*, n° 13, 2024.
- BOURGNEUF Cécile, « FN : peut-on vraiment parler de "plafond de verre" ? », *Libération*, 15 décembre 2015.
- BRONNER Géraud et al., *Les lumières à l'ère numérique*, 2022.
- BROWNMILLER Susan, *In our Time: Memoir of a Revolution*, New-York, Dial Press, 2000.
- CAMPBELL Jacquelyn et Carol W. RUNYAN, « Femicide: Guest Editors' Introduction », *Homicide Studies*, vol. 2, n° 4, 1998, p. 347-352.
- CARSON Anne, *Verre, ironie et Dieu*, Claire Malroux (trad.), Paris, Éditions Corti, 2023.
- CENTRE D'OBSERVATION DE LA SOCIÉTÉ, *Vote : des pratiques inégales selon l'âge et la catégorie sociale*, 2022.
- CHANU Pauline, « "Toutes des hystériques !" : la fabrique du silence », dans l'émission *La Série Documentaire*, France Culture, 15 mars 2023.
- CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT, *Rapport de la convention citoyenne pour le climat*, 2020.

- DARDOT Pierre, « Chili, 2020-2023 : heurs et malheurs d'un processus constitutionnel », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 159, 2024, p. 165-168.
- DELAGE Pauline, Delphine LACOMBE, Marylène LIEBER, Solenne JOUANNEAU et Magali MAZUY, « De la violence létale contre les femmes à la violence féminicide : Genèses et mobilisations », *Cahiers du Genre*, vol. 73, n° 2, 2023, p. 5-31.
- DEROEUX Iris et Marie POUZADOUX, « Harcèlement, consentement, prescription, féminicide : comment #metoo a obligé le droit à changer », *Le Monde*, 5 octobre 2022.
- DI IORIO Jorgelina et Mónica FARIAS, « Problematizar las relaciones espacio-sujeto-situación de calle : el caso del Censo Popular en Buenos Aires, Argentina », *Revista Colombiana de Sociología*, vol. 43, n° 2, 2020, p. 215-237.
- DU BOIS William Edward Burghardt, « Scopes », *The Crisis*, n° 30, 1925.
- DURAND Anne-Aël, « Qu'est-ce que le "féminicide" ? », *Le Monde*, 2 février 2018.
- ERNER Guillaume, « Lutte contre la désinformation : anciens usages, nouveaux visages. Avec Romain Badouard et Jean Garrigues », dans l'émission *L'invité(e) des Matins de France Culture*, France Culture, 12 janvier 2022.
- FOUCART Stéphane, « Aux sources du populisme climatique », *Critique*, n° 776-777, 2012, p. 178-191.
- GABORIT Maxime, « La Convention citoyenne pour le climat dans son écosystème. Entre activisme délibératif et délibération contestatrice », *Participations*, vol. 33, n° 2, 2022, p. 5-29.
- GENOUX Flora, « Au Chili, la parité a profité aux hommes lors de l'élection de l'Assemblée constituante », *Le Monde*, 20 mai 2021.
- GIACINTI Margot, « "Nous sommes le cri de celles qui n'en ont plus" : historiciser et penser le féminicide », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 39, n° 1, 2020, p. 50-65.
- GRESY Brigitte, Emmanuelle PIET, Catherine VIDAL et Muriel SALLE, *Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu de santé publique*, Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2020.
- HYMOWITZ Carol et Timothy D. SCHELLHARDT, « The Glass Ceiling: Why Women Can't Seem to Break The Invisible Barrier That Blocks Them From the Top Jobs », *Wall Street Journal*, 24 mars 1986.
- JACKSON Debra L., « "Me Too" : Epistemic Injustice and the Struggle for Recognition », *Feminist Philosophy Quarterly [en ligne]*, vol. 4, n° 4, 17 décembre 2018.
- JOMINI François, David JOUSSET, Fred POCHÉ et Bruno TARDIEU (éd.), *Pour une nouvelle philosophie sociale : transformer la société à partir des plus pauvres*, Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « Documents », 2023.
- KAPLAN DE MACEDO Naruna, *Convention citoyenne : démocratie en construction*, 2020, 58 minutes.

- LAGARDE Marcela, « Introducción. Por la vida y la libertad de las mujeres. Fin al feminicidio », dans Diana E. H. Russell et Roberta A. Harmes (éd.), *Feminicidio : una perspectiva global*, México, D.F, UNAM, Centro de Investigaciones Interdisciplinaria en Ciencias y Humanidades, 2006, p. 15-42.
- LARSON Edward J., « The Scopes Trial and the Evolving Concept of Freedom », *Virginia Law Review*, vol. 85, n° 3, 1999, p. 503-529.
- LAURENT Samuel, « #metoo : la prescription, une notion au cœur des affaires les plus médiatisées depuis cinq ans », *Le Monde*, 13 octobre 2022.
- LAURENTIN Emmanuel, « Le collectif citoyen sur la vaccination est-il autre chose qu'un gadget ? », dans l'émission *Le Temps du débat*, France Culture, 16 janvier 2021.
- LE BAIL Hélène et Calogera GIAMETTA, *Que pensent les travailleur.se.s du sexe de la loi prostitution? Enquête sur l'impact de la loi du 13 avril 2016 contre le « système prostitutionnel »*, 2018.
- LE MAGUERESSE Catherine, *Les pièges du consentement. Pour une redéfinition pénale du consentement sexuel*, Donnemarie-Dontilly, iXe, 2021.
- LEPINARD Éléonore, *L'égalité introuvable : la parité, les féministes et la République*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Fait politique », 2007.
- LEQUETTE Samuel, Delphine LE VERGOS et al., *Cours petite fille ! #metoo #timesup #noshamefist*, Paris, Éditions des femmes- Antoinette Fouque, 2019.
- LEUNG Rebecca et Robert WILLIAMS, « #MeToo and Intersectionality: An Examination of the #MeToo Movement Through the R. Kelly Scandal », *Journal of Communication Inquiry*, vol. 43, n° 4, 2019, p. 349-371.
- LINCOLN Abraham, « The Gettysburg Address », 19 novembre 1863.
- LIVIANA MESSINA Aïcha, « Au Chili, le plurilinguisme de la présidente de l'Assemblée constituante brise un silence politique », *Le Monde*, 27 juillet 2021.
- MARCOS Subcomandante, Commandante HORTENSIA, Lieutenant-Colonel MOISES et Joani HOCQUENGHEM, *Saisons de la digne rage*, Jérôme Baschet (trad.), Paris, Climats-Flammarion, 2009.
- MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010.
- MERCIER Etienne et Anthony BAREA, *Les Français et les représentations sur le viol*, Mémoire traumatique et victimologie et Ipsos, 2015.
- MONARREZ FRAGOSO Julia Estela, « Les différentes représentations du féminicide et des meurtres de femmes à Ciudad Juárez, 1993-2005 », Garance Robert et Delphine Lacombe (trad.), *Cahiers du Genre*, vol. 73, n° 2, 2023, p. 131-160.
- OBSERVATOIRE DES INEGALITES, *L'Assemblée nationale ne compte quasiment plus de représentants des milieux populaires*, 2023.

- PNUD, « Les Élections, Premier Pas Vers La Démocratie », 2020 (en ligne : <https://www.undp.org/fr/blog/les-elections-premier-pas-vers-la-democratie>).
- PRAUD Pascal, « L'heure des pros », dans l'émission *CNews*, 3 avril 2024 (en ligne : <https://www.cnews.fr/emission/2024-04-03/lheure-des-pros-emission-du-03042024-1477620>).
- PROCTOR Robert N., *Cancer Wars. How Politics Shapes What We Know and Don't Know About Cancer*, New-York, Basic Books, 1995.
- RADFORD Jill et Diana E. H. RUSSELL, *Femicide. The Politics of Woman Killing*, New-York, Twayne Publishers, 1992.
- RAMIS Álvaro, « Sin participación no hay nueva Constitución », *Le Monde diplomatique. Edición Chilena*, décembre 2022.
- RUSSELL Diana E. H., « Definición de feminicidio y conceptos relacionados », dans Diana E. H. Russell et Roberta A. Harmes (éd.), *Feminicidio : una perspectiva global*, México, D.F, UNAM, Centro de Investigaciones Interdisciplinaria en Ciencias y Humanidades, 2006, p. 73-98.
- SEPULVEDA HALES Bárbara et Florencia PINTO TRONCOSO, *La constitución feminista*, Santiago, Lom, 2021.
- STEELE Claude M. et Joshua ARONSON, « Stereotype threat and the intellectual test performance of African Americans. », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 69, n° 5, 1995, p. 797-811.
- SWAIN Carol M., *The Representation of African American in Congress*, Cambridge, Harvard University Press, 1993.
- VIOT Mathilde, *L'homme politique, moi j'en fais du compost*, Paris, Stock, 2022.
- WAGENER Albin, « Internet contre Greta Thunberg : une étude discursive et argumentative », *Argumentation et analyse du discours [en ligne]*, n° 25, 15 octobre 2020.
- « #AMiNoMeContaron: Visibilizar para Humanizar », *Presentación de Informe del primer Censo Popular de Personas en Situación de Calle*, Rapport, 2017 (en ligne : <https://proyecto7.org/wp-content/uploads/2017/07/Informe-preliminar-1%C2%BA-CPPSC.pdf>).
- « Article 2 », *Constitution du 4 octobre 1958*.
- « Article 21 », *Déclaration universelle des droits de l'homme*, 1948.
- « Article 222-23 », *Code pénal*, 2021.
- « Article 324 », *Code Pénal*, 1810.

## 8. Littérature

DE BEAUVOIR Simone, *La force des choses. I*, Paris, Gallimard, coll. « Collection Folio », 1997.

IBSEN Henrik, *Un ennemi du peuple*, Arles, Actes Sud, 2019.

LA FONTAINE Jean de, *Les Animaux malades de la peste*, La Garenne-Colombes, Le Genevrier, coll. « Collection Ivoire », 2023.

LA FONTAINE Jean de, *Le loup et l'agneau et autres fables*, Paris, Gallimard, 1994.

MERLE Robert, *La mort est mon métier*, Paris, Gallimard, 2015.

